ARTEFACTUEL

Fouille archéologique et inventaire complémentaire 2022 au Moulin à vent de Contrecœur

Site BlFh-6



Décembre 2023

Fouille archéologique et inventaire complémentaire au moulin à vent de Contrecœur 2022
Site BlFh-6
N° de référence : 2021-RE-12-89
Décembre 2023

Rapport préparé par :
Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine,
Beauharnois (Québec) J6N 2P9
info@artefactuel.ca
Site Web : www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

Madame Chloé Desnoyers Forget
Technicienne en loisir, Ville de Contrecœur
5000, route Marie-Victorin, Contrecœur (Québec) J0L 1C0

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel, Coop de travail
Numéro de permis
22-ARTE-21

Page couverture :
Photographie du moulin de Contrecœur. Photographie de Gina Vincelli, 2022.

2022 2023 Crédits Carbone Éducatifs ATTESTÉS

RÉSUMÉ

Ce rapport recense les résultats issus de la fouille archéologique et de l'inventaire complémentaire réalisés du 6 au 12 septembre 2022 sur le lot cadastral 4 814 696 à l'emplacement du parc Joseph-Étienne-Chaput (site de la Pêche Blanche) au 6 440, route Marie-Victorin à Contrecœur. Un potentiel archéologique y avait d'abord été attesté par le biais de recherches historiques et ethnologiques sur le lot concerné, lesquelles avaient été réalisées par la Société d'histoire de Contrecœur. Artefactuel a ensuite complété l'évaluation du potentiel en analysant les plans anciens et les archives pertinentes, ce qui est venu confirmer la présence d'un moulin à vent sur le terrain. À cela, s'ajoutait un potentiel d'occupation autochtone assez élevé en considérant les ruisseaux qui se trouvaient jadis à proximité, la proximité du fleuve Saint-Laurent et la topographie du terrain qui se caractérise par une terrasse plane.

Par la suite, Artefactuel a réalisé une première phase d'inventaire archéologique qui a permis d'attester la présence du 2e moulin seigneurial sur le site (1742-1747) et des sols d'occupation associés, en plus de permettre la mise au jour d'une tête d'herminette en pierre polie qui avait été réutilisée comme cale dans la maçonnerie du moulin et d'un possible percuteur (Artefactuel 2022d). Le Code Borden **BlFh-6** a été octroyé au site par le MCC à la suite de l'avis de découverte qui en a découlé. Une fouille et inventaire complémentaire du terrain immédiat du moulin ont été recommandés pour parfaire le portrait de l'occupation du site.

L'objectif de la fouille archéologique consistait plus spécifiquement à documenter l'occupation et l'architecture intérieures du moulin à vent, alors que celui de l'inventaire était d'investiguer le terrain environnant en vue d'apporter des éléments d'information quant à l'occupation et la circulation extérieures du moulin, tout comme de vérifier la présence d'une occupation plus ancienne reliée à la période préhistorique (occupation autochtone).

La fouille de l'intérieur du moulin a révélé, en plus de son niveau d'abandon et de démolition, un ancien niveau de plancher de bois sous lequel s'étaient accumulés des dépôts d'occupation dans le vide sanitaire. Des éclats, ainsi qu'un grand fragment de meule de pierre ont d'ailleurs pu y être mis au jour. Les traces de construction ainsi que quelques témoins de l'architecture du moulin ont aussi pu être enregistrés.

Les sondages de l'inventaire complémentaires réalisés dans l'environnement immédiat du moulin ont quant à eux confirmé l'emplacement de l'ancien chemin du Roy qui avait été soupçonné lors de la première phase d'inventaire en 2021. De plus, ils ont permis de documenter l'occupation extérieure en lien avec la longue occupation du moulin, tout comme le niveau de construction de ce dernier, impliquant d'ailleurs les premiers défrichages et brûlis du terrain.

Bien qu'il n'aucune découverte de contextes d'occupation autochtone en place n'ait été réalisée au cours de l'intervention de 2022, rappelons que des objets autochtones avaient tout de même pu être mis au jour parmi les vestiges et sols de la période historique du moulin en 2021. Un possible percuteur qui pourrait être de facture autochtone a ainsi été retrouvé dans le niveau d'abandon du moulin à vent. La découverte la plus étonnante est sans aucun doute la tête d'herminette en pierre qui se trouvait dans le blocage de la maçonnerie du moulin, dans laquelle elle a vraisemblablement servi de cale. Le potentiel d'occupation autochtone à proximité du moulin demeure ainsi élevé, même si la possibilité que ces objets de facture autochtone proviennent d'un autre site et aient été rapportés en vue de servir de cales aux fondations du moulin au XVIIIe siècle est à considérer.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Contrecœur

Jean-Luc Duchesne	Directeur Service loisir et culture
Ève Robert	Technicienne en loisir
Chloé Desnoyers Forget	Technicienne en loisir
Services des Travaux Publics	Jean Harvey, contremaître
	Stéphane Birtz, protection et remblaiement

Société d'histoire de Contrecœur

Robert Binette	Président
Suzanne Parmentier	Fondatrice
Andrée Adam	Membre

Artefactuel

Gina Vincelli	Coordonnatrice, chargée de projet et rédaction
Luce Lafrenière Archambault	Archéologue assistante et rédaction
Violette Vidal	Archéologue de terrain et chargée d'édition
Josianne Jetté	Archéologue de terrain
Charles-Olivier Dumont	Archéologue de terrain
Patrick Eid	Archéologue de terrain et analyses lithiques
Flora Delachenal	Traitement des artefacts en laboratoire
Marie-Hélène Daviau	Archéologue, spécialiste en culture matérielle
Marie Fournier	Cartographe, Archéo-CAD
Chantale Bouchard	Adjointe administrative

Topographik Experts

Patrick Laurin	Consultant senior, génie civil – géomatique

Consultants en histoire et patrimoine

Guy Mongrain	Historien
Véronique Laporte	Historienne

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ..... **II**
ÉQUIPE DE RÉALISATION ..... **IV**
TABLE DES MATIÈRES ..... **V**
LISTE DES FIGURES ..... **VII**
LISTE DES TABLEAUX ..... **XI**
1. INTRODUCTION **1**
1.1. Contexte et mandat d'intervention 1
1.2. Structure du rapport 5
2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT **6**
2.1. Préparation 6
2.3. Enregistrements 9
2.4. Analyses et rapport 12
3. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE **12**
3.1. Occupation du territoire au cours de la préhistoire 13
3.2. Potentiel archéologique autochtone 20
3.3 Occupation eurocanadienne 21
3.3.1 La seigneurie de Contrecœur et le premier moulin en bois 21
3.3.2 Le deuxième moulin 23
3.3.3 Le domaine seigneurial 29
3.3.4 Les autres bâtiments et dépendances à proximité du moulin banal 30
3.3.5 Les moulins de Contrecœur 31
3.4 Potentiel archéologique de la période historique 41
3.5 Perturbations et bouleversements modernes 42
3.6 Sites archéologiques connus et éléments patrimoniaux 43
3.6.1 Sites archéologiques connus 43
3.6.2 Zones d'information archéologique 45
3.6.3 Immeubles patrimoniaux classés 45
4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE **48**
4.1 Fouille archéologique à l'intérieur du moulin-opération 2 48
4.1.1. Niveaux stratigraphiques à l'intérieur du moulin 50
4.1.2. Architecture du moulin 64
..... 71
4.2 Inventaire archéologique complémentaire-opération 3 75
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS **82**
Recommandations 83
MÉDIAGRAPHIE **85**
PLANS CONSULTÉS 92
SITES INTERNET CONSULTÉS 95

ANNEXE A : INVENTAIRE DES ARTEFACTS 97
ANNEXE B : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....187
ANNEXE C : ÉTUDE HISTORIQUE 198

LISTE DES FIGURES

Figure 1. 1 : Localisation générale du lieu de l'intervention située au 6440 route Marie-Victorin à Contrecœur sur carte topographique– Archéo-CAD……..2

Figure 1.2 : Localisation générale du lieu de l'intervention située au 6440 route Marie-Victorin à Contrecœur sur carte satellite – Archéo-CAD…….3

Figure 1. 3 : Délimitation du site archéologique BlFh-6. Cartographie : Archéo-CAD……..….4

Figure 2. 1 : Plan général des opérations de fouille (opération 2) et d'inventaire complémentaire (opération 3) sur le site BlFh-6. Cartographie : Archéo-CAD. ……..7

Figure 2. 2 : Photographie de la fouille à l'intérieur du moulin à vent 1K100. Opération 2. Vue vers le sud. BlFh-6-22-NUM1 (66)……8

Figure 2. 3 : Photographie de l'inventaire complémentaire autour du moulin à vent 1K100. Opération 3. Vue vers le N-E. Photographie par Gina Vincelli, 2022……9

Figure 3. 1 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres de l'aire d'étude (étoile rouge) (modifiée de Richard et Girard 2016)……15

Figure 3. 2 : Superposition du site BlFh-6 sur la carte de 1669. Localisation du manoir seigneurial en 1669. Le moulin en bois se trouvait à proximité du fleuve, à 13 perches du manoir. Source : *Cours du Saint-Laurent depuis le Sault de Saint Louis jusqu'à l'Isle aux grues*, Nicolas Lallemant, 1669. Bibliothèque nationale de France, GE SH 18 PE 127 DIV 2 P 7 D….22

Figure 3. 3 : Extrait de la carte du général Murray dressé en 1761. (Source : *General James Murray's map of the St. Lawrence, 1761.* Bibliothèque et Archives Canada, cote A/300/1761)……..25

Figure 3. 4 : Extrait d'une carte de 1793 montrant les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours, ainsi que le moulin banal de Contrecœur. Source : *Plan of the river St.Lawrence from Quebec to the North West Line of the Seig. of Point du Lac above Three Rivers by order of His Excellency...*, Jeremiah McCarthy, 2 mars 1793…….26

Figure 3. 5 : Extrait d'une carte de 1794 montrant les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours, ainsi que le moulin banal de Contrecœur. Source : *Plan of part of the province of Lower Canada between the river Sorel & St-François*, Jean-Baptiste Duberger, père, 1794, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS8,P18/1……27

Figure 3. 6 : Extrait d'une carte de 1796 montrant les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours, ainsi que le moulin banal de Contrecœur. Source : *Plan d'ensemble de la compilation du Bas-Canada couvrant le territoire arpenté jusqu'à aujourd'hui, de la rivière Montmorency près de Québec vers le Haut-Canada et de St-Régis sur le fleuve St-Laurent jusqu'au canton de Kirkby sur la rivière Outaouais*, J.-B. Duberger et S. Gale, 1796. Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL1721….28

Figure 3. 7 : Le domaine du seigneur de Contrecœur en 1758 : 17 arpents et demi de front donnant sur le fleuve, sur 30 arpents de profondeur. Source : *Domaine de 17 arpens et demy appartenan à M. de Contrecœur,* Paul Labrosse (attribué à), 17 décembre 1758. BAnQ Vieux-Montréal, CA601,S33,SS2,D1…….29

Figure 3. 8 : Localisation du terrain de 1 arpent sur 4 arpents détaché de la terre de Joseph Labossière sur lequel se trouve le moulin. *Esquisse de plan de la seigneurie de Contrecœur*, 1848. Source : Société d'histoire de Contrecœur……..30

Figure 3. 9 : Photographie de l'ancien moulin banal de Saint-Antoine-sur-Richelieu, BAnQ,P600,S6,D5,P951…….32

Figure 3. 10 : Plan des anciens fiefs de la seigneurie, tiré de Sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe 1938, p. 17. Source : BAnQ, 103527……33

Figure 3. 11 : Extrait de la carte de Bouchette de 1815 montrant les trois emplacements de moulins à vent dans la seigneurie de Contrecœur. Source : *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful & zealous canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant*, J. Bouchette, 1815. Source : BAnQ, 90115…….34

Figure 3. 12 : Extrait d'une carte de Holland de 1815 montrant le moulin banal Source : *A New correct map of the Seat of war in Lower Canada (…)*, Holland, 1815. BAnQ 0002662926……36

Figure 3. 13 : Extrait du plan cadastral *Esquisse de plan de la seigneurie de Contrecœur*, 1848, montrant la terre appartenant à Édouard Bonin, où se trouve aujourd'hui le moulin Chaput. Source : Société d'histoire de Contrecœur……..36

Figure 3. 14 : Extrait de *Plans of the river St. Lawrence above Quebec, Sheet IV, from Lake St. Peter to Montreal, surveyed by Capt. H.W. Bayfield*, 1834. Source : BAnQ, 3861131……37

Figure 3. 15 : Extrait de la carte *River St Lawrence above Quebec, surveyed by Capt. H.W. Bayfield*, Hydrographic Office, 1858 (1860). Source : BAnQ, 3010868……38

Figure 3. 16 : Extrait de la carte *Frontier of Canada East*, Topographical Dept of the War Office, 1865. Source : BAnQ, G/3450/s63,3/F76 CAR……39

Figure 3. 17 : Le lot 161 sur lequel se trouve le moulin n'est plus subdivisé. RFQ, *Plan officiel de la paroisse de Contrecœur*, comté de Verchères, 1878……40

Figure 3. 18 : Extrait de la carte topographique *31-H-14, Verchères, 1918* sur laquelle est illustré un moulin à grain (*Grist Mill*) en bordure d'un ruisseau. Source : BAnQ, 2669831……..41

Figure 3. 19 : Trois photographies montrant le terrain à l'étude et ses environs. Maison de la famille Hurteau et ses bâtiments secondaires. Gracieuseté de M. Richard Hurteau. 1947 et 1958……..43

Figure 3. 20 : Localisation des sites connus et des zones d'information archéologique. Source : Géoportail du MCC…44

Figure 3. 21 : Moulin Chaput, vers 1925, BAnQ, P600,S6,D5,P01……46

Figure 3. 22 : Maison Lenoblet-Du Plessis, vers 1925, BAnQ, P600,S6,D5,P01……47

Figure 4. 1. : Plan général de la sous-opération 2A à l'intérieur du moulin à vent du site BlFh-6. Cartographie : Archéo-CAD.48

Figure 4. 2 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest à l'intérieur du moulin à vent. C2. Infographie : Archéo-CAD…50

Figure 4. 3 : . Photographie de surface du niveau d'abandon 2A1-2A2. Vue vers le sud. BlFh-6-22-NUM1 (11)…….51

Figure 4. 4 : Photographie d'un assemblage d'artefacts issus du niveau d'abandon du moulin 2A2. BlFh-6-2A2. Photographie par Marie-Hélène Daviau……..52

Figure 4. 5 : Photographies d'assemblages d'artefacts retrouvés dans le niveau de démolition du moulin. BlFh-6-2A3. Photographie : Marie-Hélène Daviau……53

Figure 4. 6 : Photographie d'un fragment de planche de bois appartenant au plancher du moulin. Base de 2A3. Vue vers le N-W. BlFh-6-22-NUM2 (38)……54

Figure 4. 7 : Photographie des fragments de planches appartenant au plancher résiduel du moulin. Base de 2A3. Vue vers l'ouest. BlFh-6-22-NUM2 (43)……54

Figure 4. 8 : Plan de la sous-opération 2A. Base démolition 2A3/surface sol du vide sanitaire 2A5. Cartographie : Archéo-CAD……55

Figure 4. 9 : Photographie des assemblages de céramique, de verre, de pipes et de boutons du lot 2A5. Photographies : Marie-Hélène Daviau……..56

Figure 4. 10 : Assemblage des artefacts en métal du lot 2A5. Photographies : Marie-Hélène Daviau……..57

Figure 4. 11 : Assemblage d'hameçons, briquet en silex et pièce de monnaie en métal cuivreux datée de 1884. Lot 2A5. Photographies : Marie-Hélène Daviau……57

Figure 4. 12 : Assemblage d'éclats de meule en silex. 2A5. Photographie : Marie-Hélène Daviau……58

Figure 4. 13 : Assemblage d'artefacts du lot d'occupation intérieure du vide sanitaire du moulin 2A6. Photographies : Marie-Hélène Daviau……..60

Figure 4. 14 : Photographie drone du moulin à vent de Contrecœur avec le positionnement des deux portes opposées. Vue vers l'ouest. ©NousTV Valleyfield……64

Figure 4. 15 : Parement intérieur côté sud du moulin. Vue vers le sud. BlFh-6-22-NUM2 (120)……65

Figure 4. 16 : Vue d'ensemble du parement intérieur du moulin 1K100. Vue vers le S-E. BlFh-6-22-NUM2 (132). ……..65

Figure 4. 17 : Carte de la pierrosité. Lavoie *et al.*, 1999, *Atlas agropédologique du sud-est de la plaine de Montréal, Québec.* Bulletin d'extension numéro 9 du Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures. Carte 7…66

Figure 4. 18 : Carte de la granulométrie des sols. Lavoie *et al.*, 1999, *Atlas agropédologique du sud-est de la plaine de Montréal, Québec.* Bulletin d'extension numéro 9 du Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures. Carte 2……68

Figure 4. 19 : Photographie de la possible base de foyer/cheminée intégrée dans le mur nord du moulin. Vue vers le nord…69

Figure 4. 20 : Photographie de la possible base de foyer/cheminée intégrée dans le mur nord du moulin. Vue vers le nord. BlFh-6-22-NUM2 (128)……69

Figure 4. 21 : L'intérieur du moulin de Pointe-aux-Trembles, 1937. Source: Université McGill, Collection d'architecture canadienne, fonds Ramsay Traquair, 103294, dans Ethnoscop 2006 : 39……70

Figure 4. 22 : Foyer et vue en coupe du foyer et de la cheminée. Source : Deschênes 2009 : 165…….70

Figure 4. 23 : Le plan de Gaspard Joseph Chaussegros de Lery daté de 1737. É*tat estimatif d'un moulin à vent proposé à faire à la Pointe à la Chevelur*e, Centre d'archives d'outre-mer, F3 290 5. Souvent trois étages. Rez-de-chaussée : accueille le visiteur et chauffe le moulin. L'étage le plus élevé comprend le mécanisme et celui du milieu reçoit la farine (Archéotec 2008)…..72

Figure 4. 24 : Coupe longitudinale d'un moulin-tour d'inspiration française. Dessin de Gérald M. Deschênes (Deschênes 2009 : 163)…….73

Figure 4. 25 : Coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage 3N. C1. Infographie : Archéo-CAD……76

Figure 4. 26 : Coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage 3P. C3. Infographie : Archéo-CAD……77

Figure 4. 27 : Coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage 3K. C4. Infographie : Archéo-CAD……78

Figure 4. 28 : Assemblage d'artefacts lot 3P99 : récolte de surface en périphérie du sondage 3P. 3P99 correspond à 3P1. Photographie : Marie-Hélène Daviau……..……79

Figure 4. 29 : Photographie de la surface de la couche 3N5, ancien humus enfoui avec tâches de brûlis. Vue vers le sud, en plongée. BlFh-6-22-NUM2 (59)……..…..80

Figure 5. 1. Extrait de la reconstitution 3D du moulin à vent de Contrecoeur. iSCAN, 2021……..……82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2. 1 : Tableau synthèse des activités réalisées et des unités d'enregistrement ……11

Tableau 3. 1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec. (Tableau tiré de *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire*. Villes de Varennes - Artefactuel 2022a)……..18

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et mandat d'intervention

Ce rapport recense les résultats de la fouille archéologique et de l'inventaire complémentaire réalisés du 6 au 12 septembre 2022 sur le lot cadastral 4 814 696 à l'emplacement du parc Joseph-Étienne-Chaput (site de la Pêche Blanche) au 6440, route Marie-Victorin à Contrecœur (figure 1.1). L'emprise sélectionnée pour les recherches archéologiques, illustrée à la figure 1.2, avait été préalablement définie grâce aux données historiques consignées par la Société d'histoire de Contrecœur et aux résultats de l'inventaire archéologique réalisé par Artefactuel en 2021 (Artefactuel 2022d).

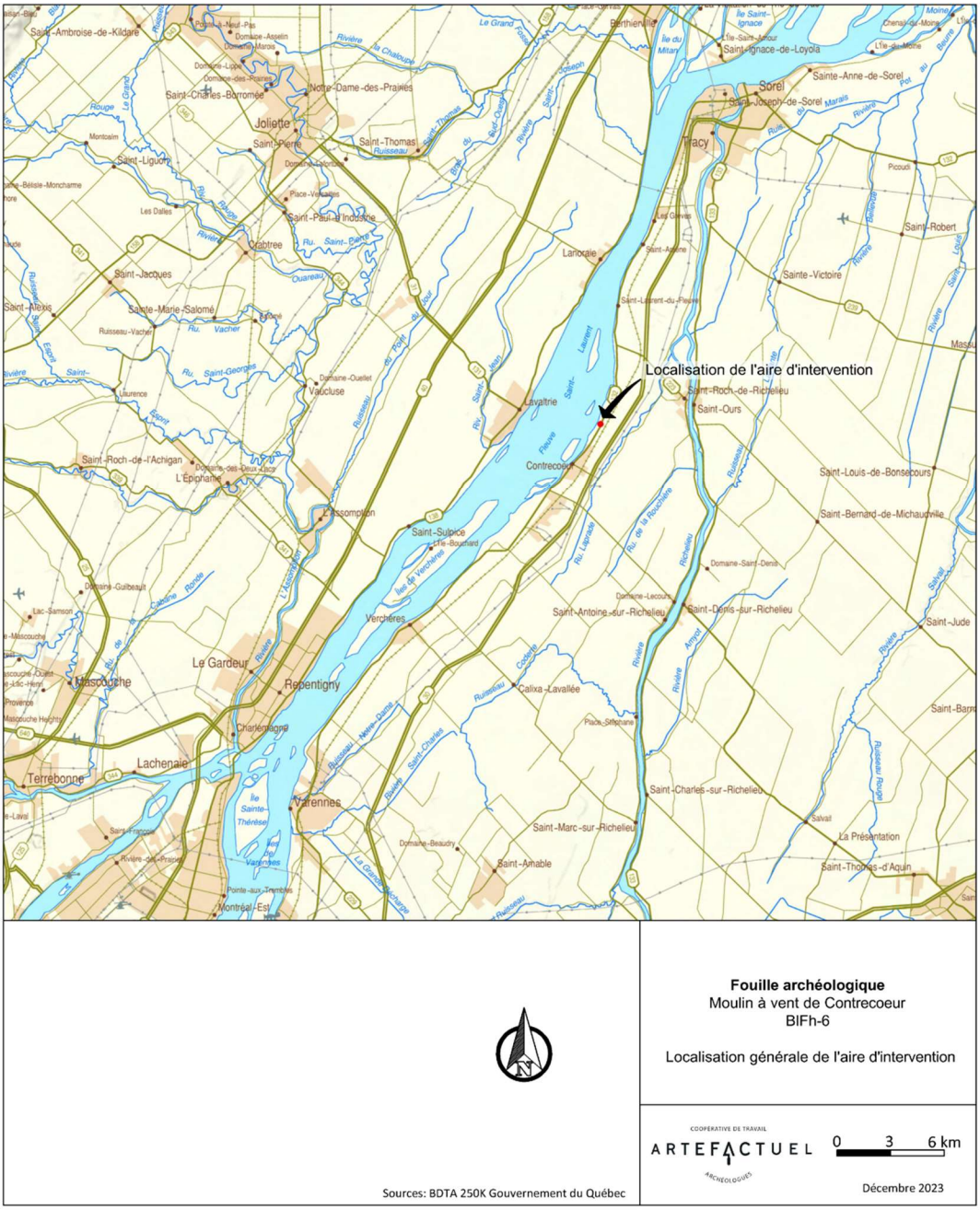


Figure 1. 4 : Localisation générale du lieu de l'intervention située au 6440 route Marie-Victorin à Contrecœur sur carte topographique– Archéo-CAD.



Figure 1.5 : Localisation générale du lieu de l'intervention située au 6440 route Marie-Victorin à Contrecœur sur carte satellite – Archéo-CAD

Un potentiel archéologique y avait d'abord été attesté par le biais de recherches historiques et ethnologiques réalisées par la Société d'histoire de Contrecœur sur le lot concerné. Artefactuel a ensuite complété l'évaluation du potentiel en analysant les plans anciens et les archives pertinentes, ce qui est venu confirmer la présence d'un moulin à vent sur le terrain. La première phase d'inventaire archéologique (Artefactuel 2022d) aura permis de découvrir la localisation des fondations du moulin et de circonscrire la présence de ressources archéologiques en lien avec celui-ci, d'évaluer le potentiel résiduel des lieux et de vérifier l'intégrité du tissu archéologique. Ces découvertes ont mené à l'octroi d'un nouveau site archéologique par le MCC (**BlFh-6**) (figure 1.3). De plus, la découverte de contextes archéologiques préservés à l'intérieur et à l'extérieur du moulin aura mené à la recommandation de poursuivre l'intervention en fouille archéologique. Un inventaire complémentaire par sondages manuels avait aussi été recommandé sur les pourtours du moulin à la suite de la découverte de deux objets de facture autochtone respectivement dans la maçonnerie du moulin et dans son niveau d'abandon/démolition. L'objectif était ici de vérifier la présence de traces d'occupation autochtone autour du moulin. La topographie du terrain formant une terrasse plane surplombant le fleuve Saint-

Laurent et la nature du sol sableux bien drainé des lieux menaient déjà à identifier un potentiel archéologique préhistorique élevé pour le site.



Figure 1. 6 : Délimitation du site archéologique BlFh-6. Cartographie : Archéo-CAD.

Les travaux de fouille et d'inventaire complémentaire ont été réalisés après l'obtention du permis de recherche archéologique 22-ARTE-21 conformément octroyé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ils ont été conduits par une archéologue chargée de projet accompagnée d'une assistante archéologue et de 3 archéologues de terrain. Les recherches menées dans le cadre de ce mandat constituaient une deuxième expertise archéologique sur le lot 4 814 696 (site de la Pêche blanche) à Contrecœur. Plus spécifiquement, la fouille visait à documenter les vestiges du moulin et de ses sols d'occupation intérieure et extérieure, tout en évaluant leur intégrité et leur valeur documentaire. Cette intervention a ainsi été réalisée dans un contexte de recherche, de protection et de mise en valeur des vestiges mis au jour. L'inventaire complémentaire visait quant à lui à vérifier la présence de traces d'occupation autochtone en périphérie du moulin.

Bien qu'aucune trace d'occupation autochtone en contexte stratigraphique n'ait été détectée lors de cette intervention, comme le laissait présager un potentiel d'habitabilité au cours de la préhistoire en lien avec la proximité du fleuve Saint-Laurent et la topographie naturelle des lieux, rappelons que des

objets autochtones ont pu être mis au jour parmi les vestiges et sols de la période historique en 2021. Un possible percuteur qui pourrait être de facture autochtone avait été retrouvé dans le niveau d'abandon du moulin à vent. Une tête d'herminette en pierre avait également été retrouvée dans le blocage de la maçonnerie du moulin, dans laquelle elle a vraisemblablement servi de cale. Aucun autre objet de facture autochtone n'a toutefois été mis au jour lors de l'intervention 2022, et ce, malgré la présence d'un sol humique enfoui intègre recouvrant le sol naturel des lieux.

1.2. Structure du rapport

Ce rapport dresse un portrait des principales données découlant de cette intervention archéologique réalisée à Contrecœur. À la suite de la description du mandat, la méthodologie de terrain et des enregistrements archéologiques préconisée pour l'inventaire est présentée. La section suivante décrit le terrain à l'étude dans une perspective élargie sur le territoire concerné, ainsi qu'un survol de l'occupation du secteur depuis la préhistoire. Le cadre historique et la nature du potentiel archéologique, ainsi que l'identification des données archéologiques connues constituent le troisième chapitre. Au chapitre 4, la présentation des résultats s'articule autour des contextes archéologiques observés lors de la fouille et puis de l'inventaire dans chacune des sous-opérations réalisées. Les résultats sont accompagnés de plans de localisation, de coupes stratigraphiques représentatives et de photographies. Enfin, la conclusion et les recommandations viennent clore ce rapport.

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

2.1. Préparation

En amont des activités de terrain, dans la préparation scientifique et logistique du projet, une demande de permis de recherche archéologique a été envoyée et obtenue du MCC (**22-ARTE-21**). Le plan de sécurité spécifique au projet a été finalisé et c'est également à cette étape préparatoire que l'équipe fut recrutée et que le matériel nécessaire à l'intervention a été rassemblé.

2.2. Terrain

La fouille a été réalisée en aire ouverte à l'intérieur des fondations du moulin 1K100, dans l'objectif de documenter l'occupation intérieure, tout comme les aspects architecturaux du moulin (figures 2.1 et 2.2). Des sondages pratiqués dans le sol naturel remanié des lieux, toujours à l'intérieur du moulin, ont ensuite été effectués, afin de s'assurer de l'absence de traces anthropiques plus anciennes.

L'inventaire complémentaire correspondait quant à lui à la réalisation de sondages manuels (à la truelle) de 0,40 à 1,30 de côté (figure 2.1 et 2.3). Ces derniers visaient à documenter les niveaux d'occupation et de circulation extérieures, en plus de vérifier la présence de sols d'occupation plus anciens liés aux peuples autochtones. Cet inventaire visait aussi à permettre de cerner des profils stratigraphiques complets et représentatifs des différentes phases d'occupation du secteur à l'étude. Ce type d'intervention permet d'échantillonner un espace donné afin d'en évaluer le véritable potentiel archéologique.

Durant l'intervention, les relevés altimétriques (ANMM[1]) ont été effectués à l'aide d'un niveau optique. Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage, ainsi que sur les fiches de lot fournies par Artefactuel. Une fois l'intervention complétée, les sous-opérations expertisées et les vestiges architecturaux découverts ont été relevés en géoréférencement par un arpenteur.

[1] Altitude par rapport au niveau moyen de la mer.

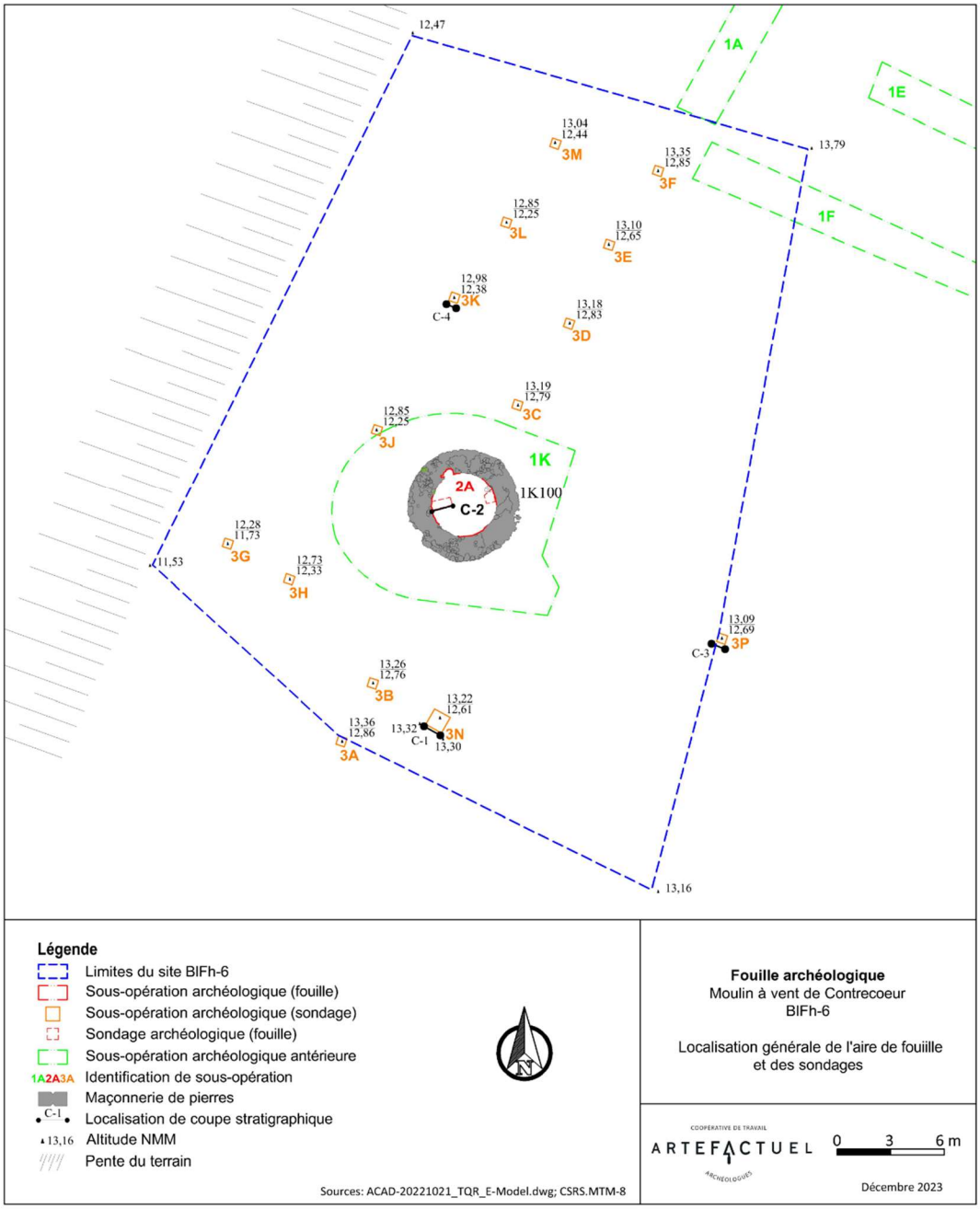


Figure 2. 4 : Plan général des opérations de fouille (opération 2) et d'inventaire complémentaire (opération 3) sur le site BlFh-6. Cartographie : Archéo-CAD.



Figure 2. 5 : Photographie de la fouille à l'intérieur du moulin à vent 1K100. Opération 2. Vue vers le sud. BlFh-6-22-NUM1 (66).



Figure 2. 6 : Photographie de l'inventaire complémentaire autour du moulin à vent 1K100. Opération 3. Vue vers le N-E. Photographie par Gina Vincelli, 2022.

2.3. Enregistrements

Les travaux de fouille et d'inventaire complémentaire réalisés sur le terrain du 6440, route Marie-Victorin à l'emplacement du parc Joseph-Étienne-Chaput (site de la Pêche Blanche) à Contrecœur, représentaient une deuxième intervention archéologique sur les lieux. Les données ont été enregistrées sous le code Borden BlFh-6. La fouille a porté le no. **d'opération 2**, alors que les sondages d'inventaire complémentaire le no. **d'opération 3**.

Toutes les références à l'orientation dans les enregistrements sont basées sur le nord géographique. Au terrain, les enregistrements ont été conduits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant dans ce cas-ci par le 2 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique

commençant par la lettre A (ex. 2**A**1) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Lors des expertises manuelles, les lots correspondent généralement à l'unité de fouille que constitue chacune des couches, ou encore d'autres éléments, définis de façon arbitraire ou non et isolés en fouille. Le référentiel ainsi formé sert de base d'identification pour l'ensemble des supports d'enregistrement, tels les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies et les plans. Il assure aussi le lien de provenance des divers échantillons et des artefacts recueillis. Le code défini par ce système d'enregistrement permet donc de localiser rapidement l'origine géographique et stratigraphique de tout élément archéologique issu du site.

L'emprise couverte au parc Joseph-Étienne-Chaput a été couverte par le biais de deux opérations (2 et 3). La fouille ne comptait qu'une seule sous-opération, soit la sous-opération 2A. L'inventaire complémentaire représenté par l'opération 3 a compté pour sa part 14 sous-opérations (3A à 3P, en excluant les lettres i et o qui peuvent être respectivement confondues avec les chiffres 0 et 1). Les informations relatives à chacune des sous-opérations réalisées lors de l'intervention sont rassemblées au tableau 2.1. L'opération 2 aura permis de documenter les vestiges de l'ancien moulin à vent datant de l'époque de la seigneurie de Contrecœur au XVIIIe siècle, en plus de ses sols d'occupation intérieure et de quelques éléments d'architecture. De plus, la fouille des sondages d'inventaire complémentaire de l'opération 3 aura permis de récolter plusieurs informations quant à l'occupation extérieure rattachée au moulin, l'ancien chemin du Roy qui s'y trouvait, en plus de documenter les premières phases de défrichage des lieux ayant mené à la construction du moulin. Exceptionnellement bien préservé, l'ensemble présentait de riches sols d'abandon-démolition/occupation accumulés à l'intérieur et autour des vestiges. Ceux-ci étaient demeurés pratiquement intègres et n'avaient pas été perturbés depuis leur abandon au début du XXe siècle.

Tableau 2. 2 : Tableau synthèse des activités réalisées et des unités d'enregistrement

Fouille et inventaire complémentaire au Moulin de Contrecœur - Site BlFh-6 Sommaire des activités archéologiques réalisées et des unités d'enregistrement					
Sous-opérations[2]	**Dimensions**	**Élévations surface/base (m NMM)[3]**	**Plan**	**Profil**	**Vestige**
2A	Circonférence intérieure du moulin à vent : 4,75 m	13,02 à 13,04m / 11,97 à 12,01m	P1 et P2	C2	1K100
3A	0,50 x 0,50 m	13,36 m/12,86 m	P1	-	-
3B	0,50 x 0,50 m	13,26 m/12,76 m	P1	-	-
3C	0,45 x 0,45 m	13,19 m/12,79 m	P1	-	-
3D	0,50 x 0,50 m	13,18 m/12,83 m	P1	-	-
3E	0,50 x 0,50 m	13,10 m/12,65 m	P1	-	-
3F	0,50 x 0,50 m	13,35 m/12,85 m	P1	-	-
3G	0,50 x 0,50 m	12,28 m/11,73 m	P1	-	-
3H	0,45 x 0,45 m	12,73 m/12,33 m	P1	-	-
3J	0,50 x 0,50 m	12,85 m/12,25 m	P1	-	-
3K	0,50 x 0,50 m	12,98 m/12,38 m	P1	C4	-
3L	0,50 x 0,50 m	12,85 m/12,25 m	P1	-	-
3M	0,50 x 0,50 m	13,04 m/12,44 m	P1	-	-
3N	1,25 m x 0,50 m	13,22 m/12,61 m	P1	C1	-
3P	0,40 x 0,40 m	13,09 m/12,69 m	P1	C3	-

[2] Les lettres I et O ne sont pas utilisées dans les enregistrements archéologiques standards au système Tikal, car elles peuvent être confondues avec les chiffres 0 et 1.
[3] Altitude par rapport au niveau moyen de la mer.

2.4. Analyses et rapport

La phase d'analyses et rapport implique le traitement du corpus de données, dont notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse (plans, tableaux, figures, etc.) et, en bout de piste, à la production du rapport. Les diverses fiches techniques employées sont par ailleurs intégrées au dossier technique remis au MCC.

Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, sont produits afin de faciliter l'accès aux principales données de l'intervention : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des relevés stratigraphiques et des tranchées archéologiques, est réalisée au moyen du logiciel AutoCAD et permet de produire les principales représentations planimétriques qui illustrent le rapport. Enfin, sur la base des observations faites au terrain, une attention particulière est accordée à la réévaluation du potentiel archéologique du secteur étudié, une appréciation intimement liée non seulement à la valeur documentaire, mais également à l'intégrité des contextes archéologiques considérés.

Le bilan de cette démarche permet la mise en forme du potentiel archéologique résiduel et accompagne les différentes recommandations formulées en regard des éventuelles prochaines étapes et avenues de mise en valeur. Le corpus comprend également des catalogues photographiques de l'intervention et une collection de culture matérielle, artefacts qu'il faut traiter en laboratoire. Les objets sont lavés et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). L'inventaire des objets-témoins est réalisé selon un cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des Parcs, le tout consigné sur des fiches informatisées à l'aide du logiciel Excel. L'ensemble de ces données doit être analysé et ainsi permettre la rédaction d'un texte descriptif et interprétatif accompagné des illustrations d'usage, tel que des plans, coupes, iconographies et des photos de l'intervention. L'inventaire de la culture matérielle et le catalogue des photographies du site BlFh-6 sont présentés aux annexes A et B respectivement. L'annexe C recueille pour sa part l'étude historique des anciens moulins à vent de Contrecœur réalisée par Guy Mongrain, Consultant en histoire et patrimoine.

3. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE[4]

L'emplacement ciblé pour l'intervention est situé sur le lot cadastral 4 814 696 de la municipalité de Contrecœur à l'emplacement du parc Joseph-Étienne-Chaput (site de la Pêche Blanche) au 6440, route Marie-Victorin. Cet emplacement avait été ciblé lors de l'inventaire de 2021 grâce aux données historiques consignées par la Société d'histoire de Contrecœur qui avaient été mises à profit afin de

[4] Les informations présentées dans ce chapitre relatives à l'occupation du territoire au cours de la préhistoire sont tirées de l'ouvrage intitulé *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire*. Ville de Varennes (Artefactuel 2022a).

compléter l'évaluation du potentiel défini à partir des plans anciens et des archives pertinentes. Cette étape préalable avait donc servi à peaufiner l'analyse des documents cartographiques et iconographiques, des archives disponibles et des critères environnementaux, pour ainsi permettre d'identifier les zones à potentiel les plus susceptibles de receler les vestiges d'un des plus anciens moulins à vent construits sur les terres seigneuriales. L'inventaire archéologique de 2021 est venu confirmer le potentiel préhistorique et historique de lieux.

3.1. Occupation du territoire au cours de la préhistoire

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les groupes autochtones et les premiers Eurocanadiens ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du paléopaysage, c'est-à-dire, de déterminer où et quand les tous premiers groupes autochtones auraient pu s'y établir. L'habitabilité d'un territoire est la condition minimale pour que des humains puissent y circuler et y exploiter les ressources nécessaires à leur survie. L'archéologie doit ainsi tenir compte des données paléogéographiques d'un lieu donné pour établir la date minimale à laquelle l'occupation humaine est possible.

À la fin de la dernière ère glaciaire, le recul des glaciers, le retrait des eaux de fonte, le réchauffement du climat, l'établissement de la végétation et l'arrivée de la faune font partie des conditions environnementales nécessaires à l'établissement des groupes humains sur le territoire. Durant la dernière glaciation qui s'étend sur une centaine de millénaires, une grande partie de l'Amérique du Nord est recouverte d'une épaisse couche de glace formant un immense glacier nommé *Inlandsis laurentidien*. Il y a plus de 20 000 ans AA[5], cette masse de glace commence à fondre et recule progressivement vers le nord. La fonte et le retrait de *l'Inlandsis laurentidien* a fortement modelé les basses-terres du Saint-Laurent. Aujourd'hui, la nature des sols et certaines formes d'érosion portent encore des marques de la fonte du glacier. La dernière glaciation a donc laissé plusieurs traces dans le paysage québécois et encore aujourd'hui, certaines formes d'érosion et de dépositions géomorphologiques témoignent de cet évènement.

À cette époque, la mer de Goldthwait occupe l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. C'est la fermeture du détroit de Québec par les glaces qui a permis la mise en place d'un lac proglaciaire d'eau douce vers 13 100 ans AA, le lac à *Candona* (Parent et Occhietti 1999 ; Richard et Girard 2016). Cette vaste étendue d'eau douce s'étend sur une superficie d'environ 30 000 km^2 sur le piémont appalachien et couvre les bassins des actuels lacs Champlain, Ontario, Memphrémagog et les basses-terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais (figure 3.1). Un barrage de glace empêche toutefois l'eau de fonte d'être

[5] **AA** : Avant aujourd'hui. Par convention, l'année de référence utilisée avec la datation au radiocarbone (^{14}C) est 1950. Depuis sa découverte, les recherches ont révélé que la méthode livrait des dates qui ne coïncident pas toujours avec celles du calendrier, car la production du carbone14 dans l'atmosphère a varié dans le temps. Les dates utilisées aujourd'hui en archéologie sont donc calibrées pour mieux correspondre à la réalité.

évacuée vers l'océan et le niveau du lac à *Candona* monte alors jusqu'à 230 mètres ± 10 mètres ANMM (Parent et Occhietti 1999). Alors que la marge de glace se retire au nord du détroit de Québec, les eaux marines envahissent la vallée du Saint-Laurent formant ainsi la mer de Champlain (Richard et Occhietti 2005). L'invasion des eaux marines dans les basses-terres du Saint-Laurent jusque dans la vallée de la rivière des Outaouais a modifié les conditions sédimentaires. En effet, des dépôts fins contenant des *Candona subtriangulata* (un petit crustacé d'eau douce, Ostracode, d'environ 2 mm), ont été emprisonnés dans les dépôts d'argile lacustre qui précèdent les dépôts de la mer de Champlain. La succession de ces dépôts composés de fins sédiments, recouverts en concordance par des dépôts marins, marque un changement dans les conditions environnementales (Dubois-Verret 2015 ; Dionne 2001).

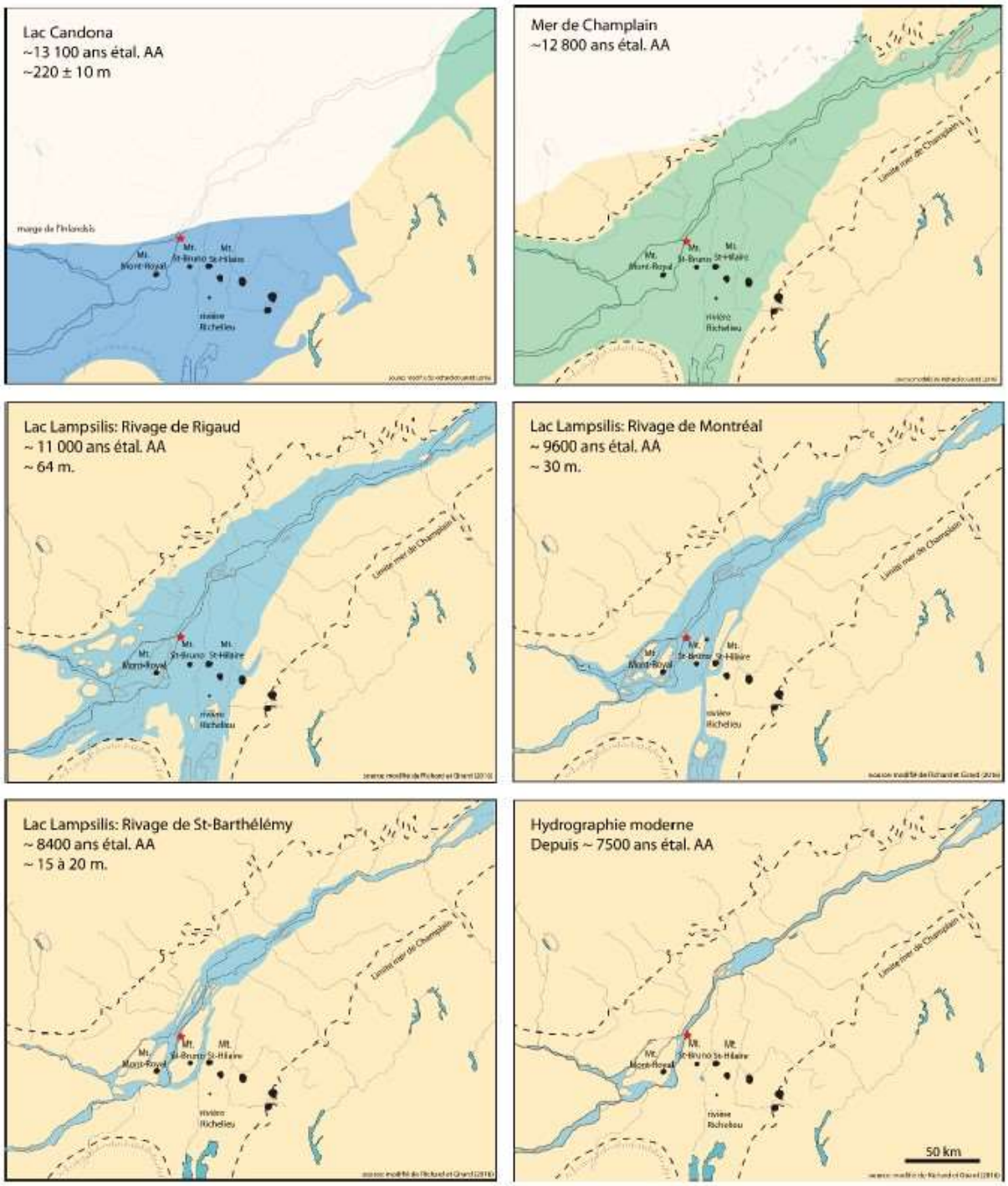


Figure 3. 23 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres de l'aire d'étude (étoile rouge) (modifiée de Richard et Girard 2016).

C'est vers 13 000 ans AA, alors que le front glaciaire se retire vers le nord, que le barrage cède et permet ainsi aux eaux salines de l'océan d'envahir la vallée du Saint-Laurent : c'est la formation de la mer de Champlain. Sur la rive sud de la vallée, des traces d'anciens deltas témoignent que son niveau d'eau maximal a atteint près de 175 m ANMM. Alors que la rive nord est restée pendant un millénaire en contact avec la masse du glacier, c'est une végétation de type toundra qui constitue le couvert végétal

au sud de la mer de Champlain. Les eaux de fonte glaciaire se sont mélangées aux eaux océaniques plus salées et elles étaient comparables à celles de l'océan Arctique aujourd'hui ; peuplées de mollusques, de phoques, de morses et de bélugas.

Le lac à *Lampsilis*, ancêtre de l'actuel lac Saint- Pierre, est l'étendue d'eau douce qui succède à la mer de Champlain lorsque le relèvement isostatique évacue les eaux salées des basses-terres du Saint-Laurent. Ses rivages successifs sont aisément identifiables dans le paysage par des terrasses et leurs talus. La baisse du niveau marin de la mer de Champlain a provoqué le creusement du lit des rivières, déclenchant ainsi un important processus d'érosion. Les sédiments sableux en provenance des affluents se sont déposés sur les hauts fonds du lac recouvrant ainsi les moraines et les argiles mises en place par la mer de Champlain. L'apport en sédiment sableux a également permis la formation et la progression d'importants deltas qui constitueront des espaces relativement plats et bien drainés propices à l'établissement de campements autochtones après le retrait des eaux. Trois niveaux de terrasses sont associés à l'évolution naturelle du lac à *Lampsilis* : le niveau de Rigaud (11 000 à 9 600 ans AA) situé à environ 64 m d'altitude ANMM, celui de Montréal (9 600 à 8 400 ans AA) reposant à près de 30 m ANMM et le dernier, celui de Saint-Barthélemy (8 400 à 7 500 ans AA) qui s'inscrit dans le paysage entre 15 et 20 m d'altitude ANMM.

Vers 11 000 ans AA, des pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises croissent dans le sud du Québec alors qu'autour de 9 600 ans AA, le bouleau jaune, le pin blanc, le chêne rouge et l'érable à sucre colonisent progressivement les terres libérées par le retrait des eaux lacustres. La période du lac à *Lampsilis* survient au cours de l'Optimum climatique de l'Holocène (9 000 à 5 000 ans AA) qui est caractérisé par un climat chaud et sec. Ces conditions plus clémentes ont permis, entre autres, l'établissement des feuillus et le développement, vers 6 000 ans AA, de l'érablière à caryer qui correspond au couvert forestier existant à l'arrivée des Eurocanadiens dans la vallée du Saint-Laurent.

À partir de 8 400 ans AA, c'est la phase du Proto-Saint-Laurent qui s'amorce. Le fleuve Saint-Laurent occupe progressivement son emplacement actuel, mais le niveau de l'eau est plus élevé qu'aujourd'hui et subit des fluctuations majeures. Les études géomorphologiques démontrent que dans la région du lac Saint-Pierre, le niveau d'eau du fleuve se trouve autour de 15 m ANMM il y a 8 400 ans puis descend jusqu'à 12 m il y a environ 7 000 ans. L'eau remonte au-dessus de 20 m vers 5 000 ans, redescend vers 4 000 ans, pour remonter à nouveau jusqu'à 15 m il y a 3 000 ans AA. Ces fluctuations ont laissé des dépôts fluviaux riches en nutriments qui font de la vallée du Saint- Laurent un endroit particulièrement favorable à la croissance des végétaux. En analysant la localisation du terrain ciblé pour l'inventaire archéologique avec le modèle de l'évolution des niveaux d'eau relatifs du Lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent (Lamarche 2005), la surface d'origine aurait complètement émergé vers 4 000 ans AA. Elle aurait aussi pu être accessible en partie pendant des périodes intermittentes autour de 8 400 ans, où elle se serait alors retrouvée directement en bordure du Proto-Saint-Laurent. À l'échelle d'une vie humaine, ces fluctuations environnementales ont été à peine perceptibles, laissant aux populations le temps de s'adapter aux changements du paysage en modifiant leurs choix dans la sélection de leurs

lieux d'établissement. Par ailleurs, la proximité du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, anciens grands axes de circulation, ainsi que celle de plus petits affluents a certainement facilité les déplacements des groupes autochtones parcourant le territoire. En raison de l'altitude du terrain reposant autour de 13 m NMM, l'habitabilité permanente du secteur inventorié apparaît donc possible autour de 4 000 ans AA.

L'occupation du sud du Québec par les peuples autochtones est traditionnellement divisée par les archéologues en quatre grandes périodes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole et la période de Contact. Outre la période de Contact qui se situe au tout début de l'époque coloniale, les autres font référence aux périodes préhistoriques, c'est-à-dire aux temps où il n'y avait pas encore d'écriture pour documenter l'histoire des sociétés et des individus. L'écriture traverse l'Atlantique avec les premiers Européens et cet élément crucial marque le début de la période historique en Amérique. En ce sens, le terme préhistorique signifie « avant l'écriture ». Le tableau 3.1 résume brièvement la séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec et les grandes lignes des connaissances archéologiques actuelles sur les technologies autochtones qui sont utilisées durant chacune de ces périodes. Elles sont subdivisées en sous-périodes, cultures ou traditions. Ces subdivisions sont comme des classeurs à tiroirs dans lesquels les archéologues rangent les diverses manifestations matérielles retrouvées sur les sites archéologiques. Il devient ainsi possible d'ordonner les millénaires d'occupation humaine qui ont laissé au fil du temps une panoplie d'objets (outils en pierre ou en os, céramiques, restes culinaires, etc.) et d'autres traces matérielles (foyers, fosses, sépultures, art rupestre, etc.). Ce classement demeure cependant une construction des archéologues, avec ses qualités et ses défauts, servant surtout à mettre un peu d'ordre dans la quantité phénoménale de données recueillies sur les nombreux sites archéologiques retrouvés au Québec.

Tableau 3. 2 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec. (Tableau tiré de *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire*. Villes de Varennes - Artefactuel 2022a)

Périodes	Sous-périodes	Dates ^{14}C étalonnées	Exemple d'artefact	Technologie	Exploitation des matériaux	Mobilité des groupes
Période historique	Période de Contact	XVI[e] et XVII[e] siècles		• Premiers contacts avec la population européenne. • Introduction d'objets européens (**bague dite de «jésuite»**). • Profondes transformations du mode de vie traditionnel.	Utilisation mixte de matériaux traditionnels (pierre, os, cuir, bois) et de matériaux d'importation européenne (verre, métal, tissus).	Migrations. Sédentarisation progressive autour des missions et des villages eurocanadiens. Occupation saisonnière du territoire forestier.
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 AA		• Pointe triangulaire. • Pipe en terre cuite. • **Vase à crestellations.**	Accès à de matériaux lithiques exotiques obtenus par les grands réseaux d'échanges.	Certains groupes sont semi-sédentaires.
	Moyen récent	1 500 à 1 000 AA		• Petite pointe à encoches. • **Pipe en stéatite.** • Meule et pilon en pierre polie. • Abondance de la poterie.		La mobilité est réduite progressivement. L'exploitation des ressources locales s'intensifie.
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 AA				
	Inférieur	3 000 à 2 400 AA		• Apparition de la poterie, **vases à base conique.** • Lame bifaciale. • Pierre polie : gorgerin, pierre aviforme, contenant en stéatite.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Importance du chert Onondaga en provenance des Grands Lacs.	
Archaïque	Supérieur	6 800 à 3 000 AA		• Pointes à base pédonculée ou à **encoches.** • Utilisation accrue de la pierre polie pour le travail du bois : gouge, hache, herminette, poids de filet (pêche). • Intégration de l'arc et de la flèche : pointes de projectiles plus petites.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Apparition des outils en os.	
	Moyen	8 800 à 6 800 AA		• **Pointe à base pédonculée.**	Outils en pierre taillée. Outils en pierre polie. **Matériaux lithiques locaux (ex. : quartz).**	La mobilité est élevée et axée sur l'exploitation saisonnière des ressources.
	Ancien	11 350 à 8 800 AA		• Apparition de quelques pointes à base pédonculée.		
Paléoindien	Récent	11 350 à 9 000 AA		• **Pointe lancéolée à retouches parallèles.**	Outils en pierre taillée. Matériaux lithiques exotiques.	
	Ancien	12 500 à 11 350 AA		• **Pointe lancéolée à cannelure.**		

Paléoindien – 12 500 à 9 000 AA Le peuplement du sud de la province commence il y a environ 12 500 ans. Des groupes de chasseurs-cueilleurs nomades évoluent sur de grandes distances, dans un paysage de toundra, de taïga et de forêt boréale clairsemée. Ils chassent les gros mammifères, comme les caribous, qui leur fournissent à la fois nourriture, vêtements et outils (bois d'andouiller). Rappelons que Contrecœur se trouve alors complètement submergée par la mer de Champlain, dont les eaux glaciales entretiennent un climat froid sur les terres environnantes. Le seul site connu à ce jour au Québec pour la période paléoindienne ancienne se situe dans la région du lac Mégantic, dans le sud de la province.
L'épisode récent du Paléoindien (11 350 à 9 000 AA) est déjà beaucoup mieux connu. Les découvertes liées à celui-ci se trouvent sur des paléorivages marins ou lacustres de la vallée du Saint- Laurent. Les paléorivages se trouvaient en bordure des anciens cours d'eau, à une époque où le niveau d'eau était beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Ces anciens rivages sont repérables dans le paysage actuel par des terrasses surélevées. Le Paléoindien récent se distingue par une modification de la technologie de la taille de la pierre.

Archaïque – 11 350 à 3 000 AA Au cours de l'Archaïque, le climat se réchauffe graduellement et l'on voit apparaître des forêts qui poussent progressivement sur les vastes espaces nouvellement libérés des eaux de fonte. C'est durant cette période que l'environnement se transforme pour ressembler peu à peu à celui que l'on connaît aujourd'hui. L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes se déplaçaient en fonction des saisons. La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps, les populations du Québec méridional semblent réduire leurs déplacements et s'approprier peu à peu une région. Il y a d'ailleurs des chevauchements temporels entre les manifestations culturelles associées au Paléoindien récent et à l'Archaïque ancien dans certaines régions.

Sylvicole – 3 000 à 450 AA L'apparition de la technologie céramique marque le début de la période sylvicole. Celle-ci est subdivisée en trois principales sous-périodes qui sont essentiellement établies en se basant sur l'évolution des formes et des styles des vases en céramique, mais aussi en fonction de changements sociaux majeurs observés dans la vallée du Saint- Laurent. Sur ces terres fertiles, les peuples développent l'horticulture et se sédentarisent progressivement. Les grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues apparaissent au Sylvicole supérieur.

Période de Contact – 16e et 17e siècles La fin de la période dite préhistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 du village iroquoien d'Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est alors occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent qui vivent dans des villages semi-permanents regroupés en plusieurs « provinces ». Bien que les occupants de ce village palissadé vivaient surtout de la production de plantes cultigènes (maïs, courge, haricot, tournesol), la chasse, la pêche et la cueillette venaient compléter leur diète. Ainsi, on estime que le territoire d'exploitation des habitants d'Hochelaga pour leurs activités de subsistance pouvait s'étendre sur une superficie comprise entre le lac Saint-François et la rivière Richelieu (Artefactuel 2015 ;

Clermont 1984 ; Delâge 1985 ; Pendergast et Trigger 1972 ; Provencher 2000 ; Viau 2015 : 61-76). À l'arrivée de Champlain au début du 17e siècle, les villages iroquoiens ont disparu de la vallée du Saint-Laurent pour des raisons encore incertaines, mais qui pourraient être liées à des conflits entre nations autochtones, des épidémies ou le refroidissement du climat ayant affecté la culture des plantes (Viau 2015 : 67-76).

Le territoire occupé quelques décennies plus tôt par les Iroquoiens d'Hochelaga devient durant une bonne partie du 17e siècle presque désert en raison de la guerre qui sévit entre la confédération iroquoise d'une part et les Hurons et leurs alliés algonquiens (notamment les Anishinabe-Algonquins et les Innus-Montagnais) d'autre part. Les raids iroquois vont s'accroître vers 1640 en raison notamment de leur engouement pour les marchandises européennes et à la surexploitation du castor sur leur territoire, ce qui les force à pousser la guerre encore plus loin chez leurs ennemis pour s'approvisionner en pelleterie. Après la fondation de Montréal en 1642, les attaques iroquoises se poursuivent et sèment la terreur chez les habitants de la petite bourgade. La guerre franco-iroquoise connaîtra quelques épisodes de paix temporaire, mais ce n'est qu'avec l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 et la collaboration de nombreux chefs autochtones qu'une résolution permanente au conflit sera signée avec le traité de la Grande Paix de Montréal en 1701 (Delâge 1985 ; Provencher 2000 ; Trigger 1992 : 376-397 ; Viau 2015).

En somme, le climat de tension qui règne à la fin du 16e siècle et durant une bonne partie du 17e siècle rend peu propice l'occupation autochtone de l'aire d'étude, sinon lors de haltes de courte durée, notamment par des membres d'expéditions guerrières. L'emplacement du parc Joseph-Étienne-Chaput, situé en bordure du fleuve, est très exposé aux attaques, ce qui limite le potentiel d'occupation durant la période de Contact. Par contre, sa topographie relativement plane s'avançant vers le fleuve devait offrir un point de vue intéressant. Il est possible que cet espace ait accueilli sporadiquement de petits groupes au cours de ces expéditions guerrières. Ainsi, des traces de leur passage, aussi ténues soient-elles, pourraient subsister dans le sol, comme des indices de foyers, d'affûtage d'outils en pierre ou d'objets de la période de Contact par exemple.

3.2. Potentiel archéologique autochtone

C'est durant l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA) que semble s'amorcer l'occupation de l'archipel montréalais et de la rive sud de la vallée du Saint-Laurent. Au cours de cette période, l'exploitation des ressources halieutiques augmente progressivement. La proximité du fleuve a donc pu exercer un pouvoir attractif pour des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs. Des indices discrets suggérant une présence autochtone durant cette période ont été découverts à Verdun (maison Nivard-De Saint-Dizier site BiFj-85 ; Bélanger et. *al.* 2018), dans le Vieux-Montréal (sites BjFj-49 et BjFj-107 ; Ethnoscop 2000, 2004 et 2005a), dans Ahuntsic-Cartierville (site BjFj-85 ; Arkéos 1996) et dans le Vieux-La Prairie notamment (sites BiFi-4, BiFi-16 et BiFi-38 ; Arkéos 2010). La Montérégie compte aussi plusieurs sites de l'Archaïque supérieur, dont le plus illustre est celui de Pointe-du-Buisson à Beauharnois (Corbeil 2004 ; Clermont et Chapdelaine 1982). Les nombreuses ressources fauniques et végétales disponibles

sur les îles du Saint-Laurent ont certainement attiré les hommes et les femmes qui les exploitaient pour se nourrir, se vêtir et se loger. L'archipel des îles de Contrecœur situé au cœur de la route fluviale devait aussi fournir une halte de choix pour les voyageurs ayant besoin de s'arrêter temporairement.

Plusieurs critères environnementaux étaient donc favorables à l'occupation autochtone au cours de la préhistoire dans la région de Contrecœur. Considérant la position du terrain face au fleuve et sa faible altitude au-dessus du niveau de la mer, ce dernier devait se trouver sous l'eau durant la majeure partie de la période de l'Archaïque. Seule la partie la plus haute devait émerger au cours des épisodes de bas niveau d'eau (autour de 7 000 et 4 000 ans AA). Il est peu probable que ce petit espace exposé aux vents dominants ait alors été choisi pour un établissement, mais il pourrait avoir été fréquenté de façon sporadique comme camp de pêche, de chasse à la sauvagine ou comme un poste d'observation, offrant un point de vue sur le fleuve et l'archipel des îles à proximité. Les deux ruisseaux encadrant jadis le terrain au nord et au sud consistaient également assurément en des facteurs attractifs d'occupation du territoire. De plus, la nature sableuse du sol naturel de la région offre de très bonnes qualités de drainage, ce qui favorise l'établissement humain.

3.3 Occupation eurocanadienne6

3.3.1 La seigneurie de Contrecœur et le premier moulin en bois

La seigneurie est concédée en 1672 par l'intendant Jean Talon à Antoine Pécaudy de Contrecœur (1596-1688), officier du régiment de Carignan-Salières. Cependant, celui-ci exploite déjà le territoire depuis 1666 (Langlois 2005 : 152). Dès le mois d'octobre 1671, un bail signé par le meunier Pierre Lafaye atteste qu'il y a déjà un moulin en bois érigé sur le territoire de la future seigneurie de Contrecœur, mais sa localisation exacte n'est pas précisée (figure 3.2). Ce premier moulin en bois ne reste pas longtemps en fonction, car un inventaire dressé en 1692 mentionne que la structure se trouve dans un piteux état :

« Un petit moulin a vent menassant ruyne, assis sur le bord de la grande rivière a treise perches du principal manoir (environ 250 pieds ou 76 mètres), ou il n'y a que les moulanges et ses ferrures qui puissent servir qu'ils sont estimez à la somme de neuf cent livres[7] ».

[6] L'essentiel des informations historiques concernant le terrain à l'étude a été colligé dans un document inédit préparé pour Artefactuel par Guy Mongrain, consultant en histoire et patrimoine : *Vestiges du moulin banal de Contrecoeur. Étude historique* (annexe C).

[7] Comité organisateur des fêtes du 325e anniversaire de Contrecœur, *Contrecœur 325*, Shawinigan, Publicité Pâquet, 1994, p. 128.

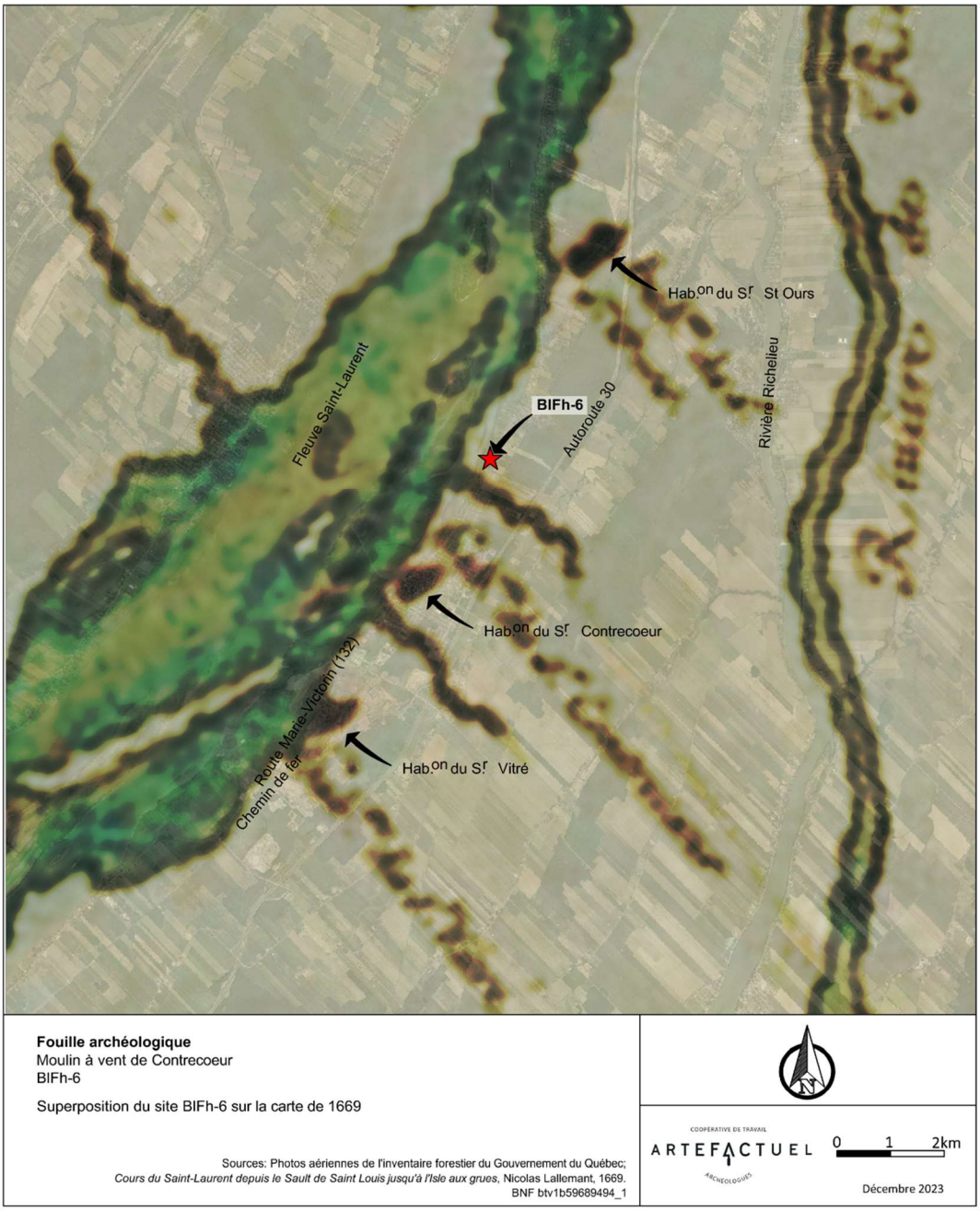


Figure 3. 24 : Superposition du site BlFh-6 sur la carte de 1669. Localisation du manoir seigneurial en 1669. Le moulin en bois se trouvait à proximité du fleuve, à 13 perches du manoir. Source : *Cours du Saint-Laurent depuis le Sault de Saint Louis jusqu'à l'Isle aux grues*, Nicolas Lallemant, 1669. Bibliothèque nationale de France, GE SH 18 PE 127 DIV 2 P 7 D.

En 1695, le moulin est démantelé en raison de son état de délabrement et les meules et mécanismes sont vendus au séminaire de Québec (Noppen 1994). Durant cette période, le nombre d'habitants dans la seigneurie est très bas. De 69 personnes recensées en 1681, le nombre diminue à 44 en 1695, pour remonter à 138 en 1706, et à 283 en 1739[8].

Privé de moulin banal, les censitaires devront attendre un demi-siècle avant qu'un second moulin soit construit. Ainsi, une requête des habitants envoyée à l'intendant Gilles Hocquart demande la construction d'un nouveau moulin et le 13 février 1742 celui-ci émet une ordonnance selon laquelle le moulin banal doit être érigé dans un délai d'une année[9].

« Ordonnance de l'intendant Hocquart entre les missionnaires et habitants de la paroisse et seigneurie de Contrecœur, et François-Antoine Pécaudy de Contrecœur, Marie-Françoise de Contrecœur, veuve de Jean-Louis de Lacorne de Chapt, Jean-François Volant de Fosseneuve et Claude Pécaudy de Contrecœur, tous seigneurs en partie de Contrecœur, au sujet du moulin banal de ladite seigneurie; le sieur de Contrecœur fils obligé de bâtir le moulin, le droit de banalité lui étant transmis par les autres coseigneurs. »

François-Antoine Pécaudy de Contrecœur (1676-1743), qui avait hérité du droit de banalité au décès de son père en 1688, décède l'année suivant l'ordonnance, en 1743, le droit de banalité revenant à son fils Claude-Pierre Pécaudy.

3.3.2 Le deuxième moulin

Un moulin à vent en pierre sera finalement construit entre 1742 et 1747 sur le domaine seigneurial de Contrecœur, lequel est adjacent à la limite de la seigneurie de Saint-Ours. Un bail entre le seigneur Claude-Pierre Pécaudy et le maître farinier Jean Mornaud, signé en février 1747, détaille les équipements du moulin :

« moulin a vend neuf # illisible # et garnie # renvoi rayé # (mots rayés) six draps neuf # de lin #, le cable du cabestran un peu user (mots rayés), six marteaux a piguer, une pince, une masse, un hachet, une esse, un demye minot et une mouture, le gros cable, le cable du guindeau, une plaine, un petit tarrière, une lampe le tout neuf, une cause, aux charges clauses et conditions que ledit Mornaud fournira par la suitte la moitie du jeu de voile, moitie de l'huilles, la moitie des rasserages de marteaux et autres

[8] Dictionnaire biographique du Canada, François-Antoine Pécaudy de Contrecœur, http://www.biographi.ca/fr/bio/pecaudy_de_contrecoeur_francois_antoine_3F.html

[9] *Édits, ordonnances, déclarations et arrêts relatifs à la tenure seigneuriale, demandés par une adresse de l'Assemblée législative*, Québec, Imprimerie de E. R. Fréchette, 1852, pp.178-180.

ustancilles qui n'excedera pas la somme de cinq livres # avec un peu de feraille #, sont convenue aussy [10]».

La disponibilité des archives cartographiques de cette période est limitée concernant la seigneurie de Contrecœur. La carte dressée en 1761 pour le général Murray ne montre pas l'existence d'un moulin à vent dans la seigneurie, bien que d'autres y soient illustrés le long du fleuve Saint-Laurent (figure 3.3). Est-ce un oubli ou un indice que le moulin de Contrecœur était peut-être alors laissé à l'abandon ? Il faut attendre 1793 pour le voir apparaître sur une carte de Jeremiah McCarthy (figure 3.4). D'autres cartes situent le moulin banal au même endroit, à proximité de la limite séparant les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours (figures 3.5 et 3.6).

[10] Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire, « *Actes notariés transcrits sur les moulins du Québec* », dorénavant SSPPC-Moulins, greffe de notaire Cyr Monmerqué-Dubreuil, *Bail de Nicolas Jacques au nom de Pierre-Claude de Pécaudy à Jean Mornaud,* no 666, 27 février 1747.

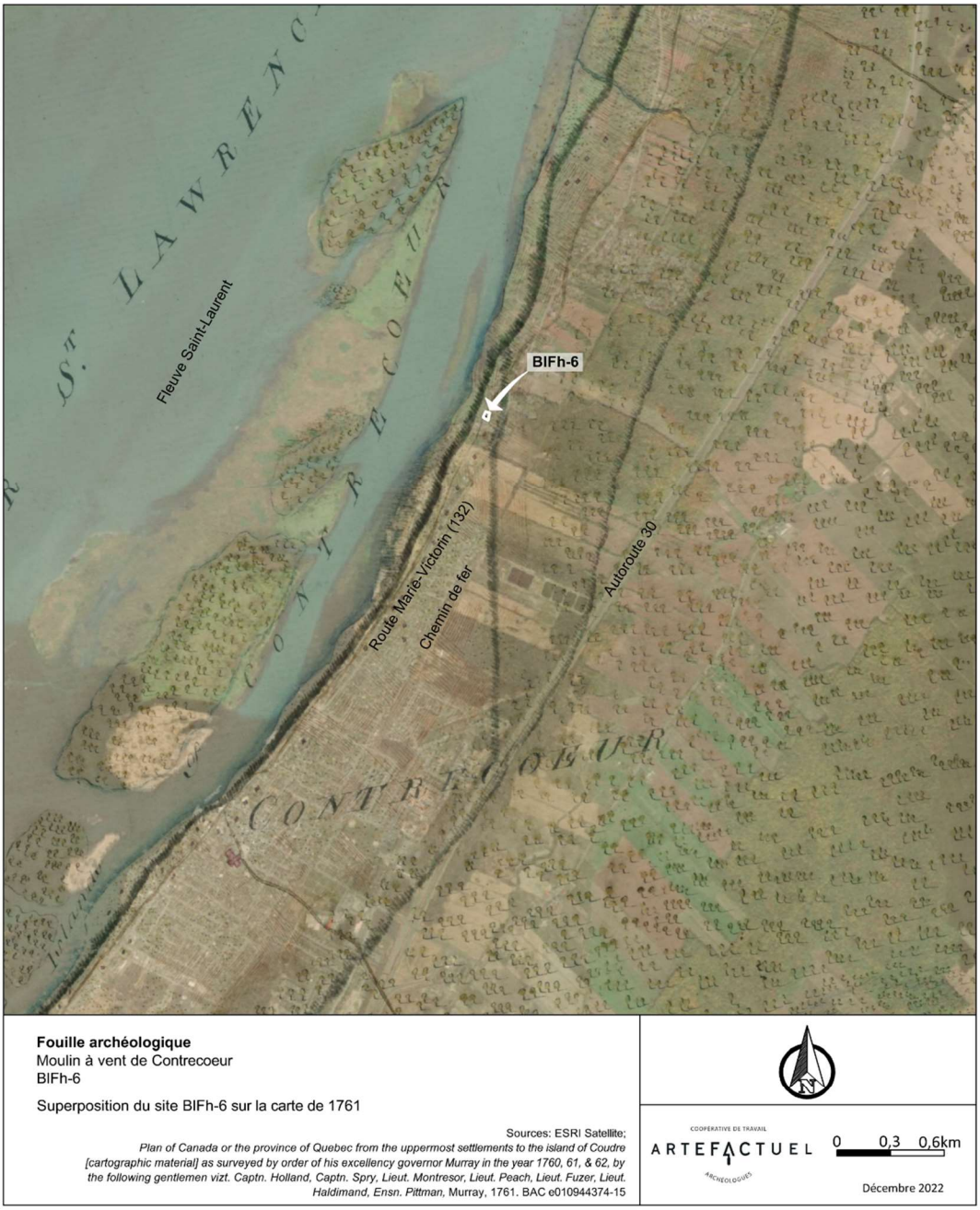


Figure 3. 25 : Extrait de la carte du général Murray dressé en 1761. (Source : *General James Murray's map of the St. Lawrence, 1761.* Bibliothèque et Archives Canada, cote A/300/1761).



Figure 3. 26 : Extrait d'une carte de 1793 montrant les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours, ainsi que le moulin banal de Contrecœur. Source : *Plan of the river St.Lawrence from Quebec to the North West Line of the Seig. of Point du Lac above Three Rivers by order of His Excellency...*, Jeremiah McCarthy, 2 mars 1793.

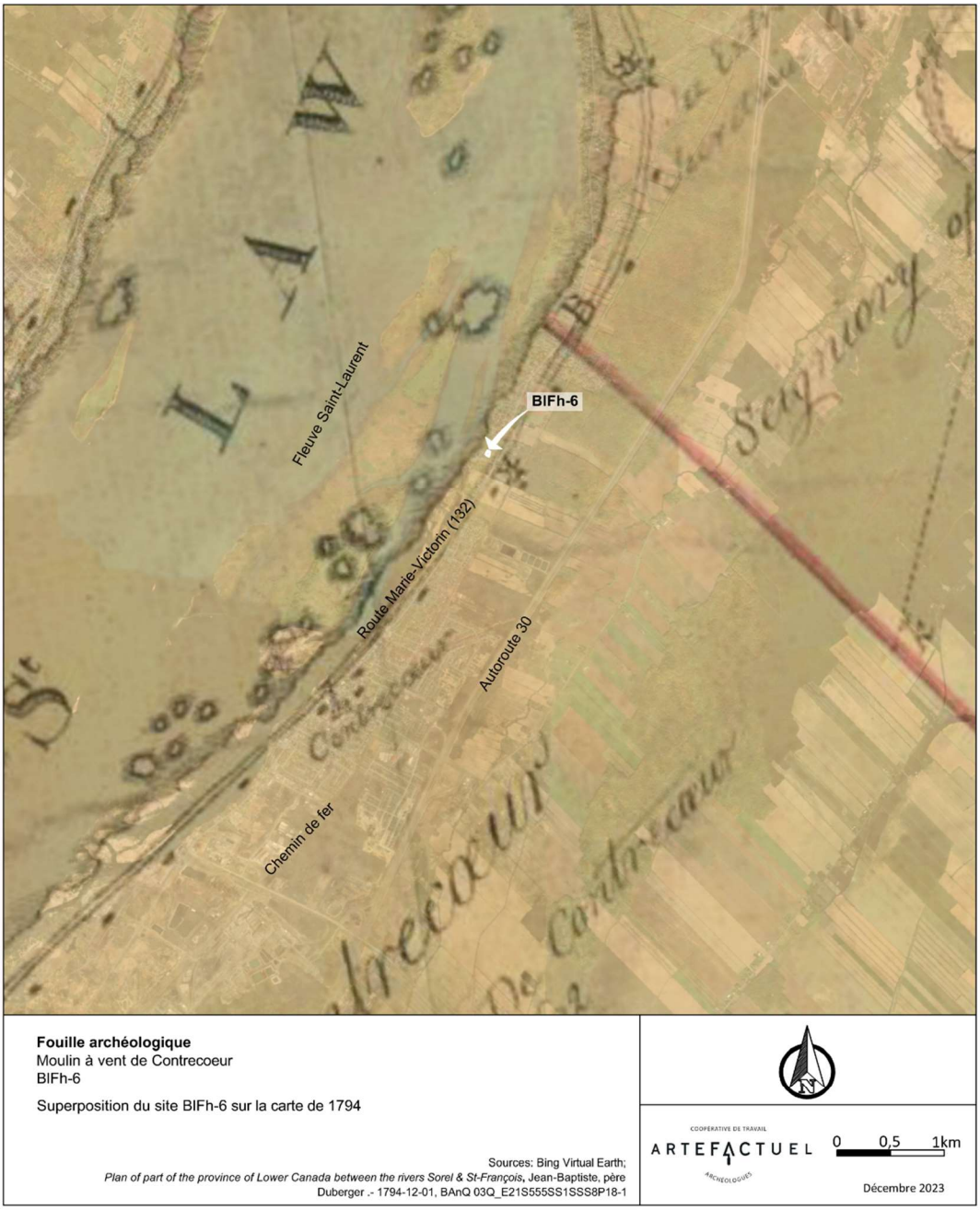


Figure 3. 27 : Extrait d'une carte de 1794 montrant les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours, ainsi que le moulin banal de Contrecœur. Source : *Plan of part of the province of Lower Canada between the river Sorel & St-François*, Jean-Baptiste Duberger, père, 1794, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS8,P18/1.



Figure 3. 28 : Extrait d'une carte de 1796 montrant les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours, ainsi que le moulin banal de Contrecœur. Source : *Plan d'ensemble de la compilation du Bas-Canada couvrant le territoire arpenté jusqu'à aujourd'hui, de la rivière Montmorency près de Québec vers le Haut-Canada et de St-Régis sur le fleuve St-Laurent jusqu'au canton de Kirkby sur la rivière Outaouais*, J.-B. Duberger et S. Gale, 1796. Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL1721.

3.3.3 Le domaine seigneurial

Le moulin banal est construit sur le domaine seigneurial, lequel est adjacent à la seigneurie de Saint-Ours. Le vaste domaine mesure 17 arpents et demi de front sur le fleuve Saint-Laurent sur 30 arpents de profondeur (figure 3.7).

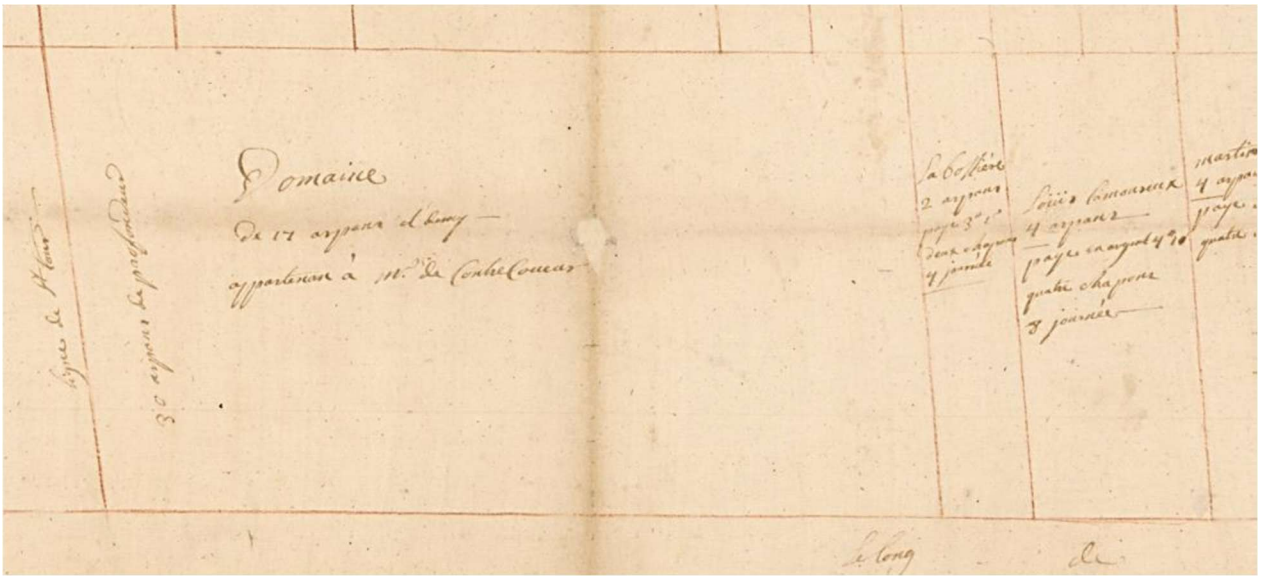


Figure 3. 29 : Le domaine du seigneur de Contrecœur en 1758 : 17 arpents et demi de front donnant sur le fleuve, sur 30 arpents de profondeur. Source : *Domaine de 17 arpens et demy appartenan à M. de Contrecœur,* Paul Labrosse (attribué à), 17 décembre 1758. BAnQ Vieux-Montréal, CA601,S33,SS2,D1.

Dans les années 1770, le meunier bénéficie sur le domaine d'un jardin clos et d'un « arpent de terre de front sur **trente arpents ou environ de profondeur** prenant par devant au fleuve Saint-Laurent sur lequel il buchera le bois necessaire a son chauffage[11] ».

Dans les baux subséquents, datés de 1776 et 1781, le meunier dispose désormais d'un jardin clos « avec la joüissance d'un arpent de terre de front, allant en profondeur à un coteau environ à **trois ou quatre arpens du fleuve Saint-Laurent**[12] ».

La réduction de la superficie du terrain mis à la disposition du meunier est attribuable au morcellement du domaine seigneurial à la fin du 18e siècle. La terre est alors subdivisée en longues censives agricoles rectangulaires typiques des lotissements de l'époque coloniale. L'emplacement du moulin fait exception et est compris sur un lot plus petit. Mesurant un arpent de front sur quatre arpents de profondeur, ce

[11] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Jean Lafond,* no 728, 29 septembre 1769. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Honoré Blanchard*, no 1 077, 30 septembre 1773.
[12] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Marin Jehanne, *Bail de Boucher de Laperière à François Gosselin*, 25 janvier 1776. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de de Laperrière à Louis Bertrand dit Derocher*, no 1 909, 24 septembre 1781.

lot est lui-même morcelé par le seigneur en 1774, qui vend la partie à l'est du chemin du Roy et conserve la partie en bordure du fleuve Saint-Laurent qui comprend le moulin banal. Un plan de la seigneurie de 1848 montre l'emplacement en question divisé en deux au bout de la terre du dénommé Joseph Labossière (figure 3.8). Cette carte permet d'ailleurs de constater qu'à cette époque, le domaine seigneurial de Contrecœur est complètement disparu.



Figure 3. 30 : Localisation du terrain de 1 arpent sur 4 arpents détaché de la terre de Joseph Labossière sur lequel se trouve le moulin. *Esquisse de plan de la seigneurie de Contrecœur*, 1848. Source : Société d'histoire de Contrecœur.

3.3.4 Les autres bâtiments et dépendances à proximité du moulin banal

Le bail de 1747 au meunier Jean Mornaud comporte d'autres informations quant à la résidence qui lui est allouée. Si ce dernier ne semble disposer que d'une maison à proximité du moulin, ces successeurs profitent de plusieurs dépendances. Ainsi, en 1769, l'établissement compte, en plus de la maison du meunier, une écurie, une étable et une petite grange située au nord-est de l'étable, le tout couvert en paille[13]. La grange sera détruite peu de temps après. Par la suite, la résidence initiale laisse place à une habitation en pieux de cèdre, couverte en planches avec une cheminée en pierres. En 1781, aucune écurie ne fait partie de l'inventaire, mais le meunier dispose d'une « petite étable de trois pans [14]».

Le bail de 1865 indique que les bâtiments se trouvent alors de l'autre côté du chemin. Le document établit ainsi une distinction entre le moulin et le lopin de terre adjacent :

[13] 11 SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Jean Lafond*, no 728, 29 septembre 1769.

[14] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Laperrière à Louis Bertrand*, no 1 909, 24 septembre 1781.

« Un moulin à farine en pierres avec tous les mouvements, moulanges et accessoires en dépendant situé en la paroisse de Contrecœur sur le fleuve Saint Laurent avec un terrain sur lequel le dit moulin est situé contenant un arpent en profondeur borné en front au fleuve St Laurent, en profondeur à la terre ci-après, une terre située en la paroisse de Contrecœur sur le fleuve Saint-Laurent contenant deux arpents de front sur vingt six de profondeur borné en front au lopin de terre ci-dessus désigné [...] avec une maison et autres bâtisses y érigées bien connus du preneur[15] ».

3.3.5 Les moulins de Contrecœur

En 1753, peu de temps après la construction du moulin banal, le propriétaire du fief Saint-Antoine et donc co-seigneur de Contrecœur, Jean-Baptiste Martel, fait lui-même érigé un moulin, sans avoir droit de banalité. La localisation précise de ce moulin demeure inconnue par manque de données disponibles. En 1757, un procès oppose son propriétaire au co-seigneur Claude Pécaudy de Contrecœur qui le poursuit pour que le moulin soit démoli[16]. Ce moulin, qui fut en fonction peu de temps, n'apparaît sur aucune carte.

Au tournant du 19e siècle, deux autres moulins à vent sont construits dans la seigneurie de Contrecœur. Les actes notariés qui y sont rattachés permettent de confirmer l'ancienneté relative du moulin banal érigé sur le domaine seigneurial.

En 1793, Louis Payet, curé de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue, obtient la permission du seigneur de l'époque, François-Claude Boucher de la Perrière, de construire un moulin sur le bord de la rivière Richelieu[17] (figure 3.9). Six ans plus tard, le maître meunier Joseph Leboeuf, neveu de Louis Payet, possède désormais la terre sur laquelle sont bâtis un moulin à vent et un moulin à cheval[18]. Tout porte à croire que le moulin à vent est acquis par le seigneur de Contrecœur peu de temps après la mort de Louis Payet en 1801. En effet, l'inventaire après décès de la Perrière et de son épouse, dressé

---

[15] BAnQ, greffe de notaire Zéphirin Saint-Aubin, *Bail de Henry Thomas (John Fraser) à Pierre Berthiaume*, no 1 104, 7 juillet 1865. Ce document présente également de nombreuses clauses sur les devoirs du 7 juillet 1865. Ce document présente également de nombreuses clauses sur les devoirs du meunier.

[16] *Procès entre Claude Pécaudy de Contrecoeur, capitaine, seigneur d'une partie de Contrecoeur, demandeur, et Jean-Baptiste Martel, garde magasin du roi, coseigneur, défendeur, pour la démolition d'un moulin banal et le respect de droit seigneurial.* Fonds Juridiction royale de Montréal - Archives nationales à Montréal, BAnQ, TL4,S1,D6086

[17] BAnQ, greffe de notaire François Racicot, *Permission accordée pour la construction d'un moulin de François Boucher de Laperière à Louis Payet*, 18 octobre 1793. Selon certains historiens, le moulin du curé Payet est une réactivation du moulin construit par Jean-Baptiste Martel en 1753. Aucun indice dans cet acte ne permet toutefois d'étayer cette hypothèse. Voir Sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. *La petite histoire de chez nous : Saint-Antoine-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire de Saint-Hyacinthe, coll. « Documents maskoutains, no 3 », 1938, pp. 27-28. Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu, « Chronique Toponymique, la rue du moulin Payet », [En ligne], 18 décembre 2016, *Le Contre-Courant*, [https://lecontrecourant.ca/2016/12/18/chronique-toponymique-la-rue-moulin-payet/] (page consultée le 3 mars 2022).

[18] BAnQ, greffe de notaire Pierre-Paul Dutalmé, *Vente de Louis Payet à Joseph Leboeuf, maître meunier, de la paroisse Saint-Antoine, son neveu,* no 159, 17 mai 1799. BAnQ, greffe de notaire Pierre-Paul Dutalmé, *Société entre de Louis Payet à Joseph Leboeuf, maître meunier, de la paroisse Saint-Antoine, son neveu*, no 160, 18 mai 1799.

en 1810, stipule que la seigneurie de Contrecœur compte deux moulins à vent[19]. Il s'agit vraisemblablement du moulin de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue construit en 1793 et du moulin banal construit entre 1742 et 1747.



Figure 3. 31 : Photographie de l'ancien moulin banal de Saint-Antoine-sur-Richelieu, BAnQ,P600,S6,D5,P951.

Au printemps 1811, le seigneur François-Xavier Boucher de Laperrière autorise François-Xavier Mailhot, son beau-frère, à construire un moulin sur sa terre située dans les « Brûlés » de Contrecœur (figure 3.10). Le seigneur promet en outre « de ne batir luy même ni de donner à qui que ce soit la permission de batir aucun moulin à vent à farine dans l'etendue et à la distance d'une lieue à la ronde du moulin que ledit sieur Mailhot fera bâtir[20] ». Vers 1815, François-Xavier Mailhot devient lui-aussi co-seigneur de Contrecœur. À ce titre, il possède dorénavant les trois moulins de la seigneurie : le moulin banal, le moulin de Saint-Antoine et celui des « Brûlés »[21]. Le plan de Bouchette de 1815 illustre ces trois emplacements (figure 3.11).

[19] Université de Montréal, collection Louis-François-Georges Baby*, Inventaire des biens de la succession de Claude François Boucher de La Perrière et Charlotte Pécaudy de Contrecœur, son épouse*, 15 mai 1810.
https://calypso.bib.umontreal.ca/digital/collection/baby/id/4230/rec/4
[20] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Joseph-Pierre Gauthier, *Permission accordée de bâtir un moulin à vent de François-Xavier Boucher de Laperrière à François-Xavier Malhiot*, no 3 436, 4 mai 1811.
[21] *Gazette de Québec,* 3 septembre 1846.

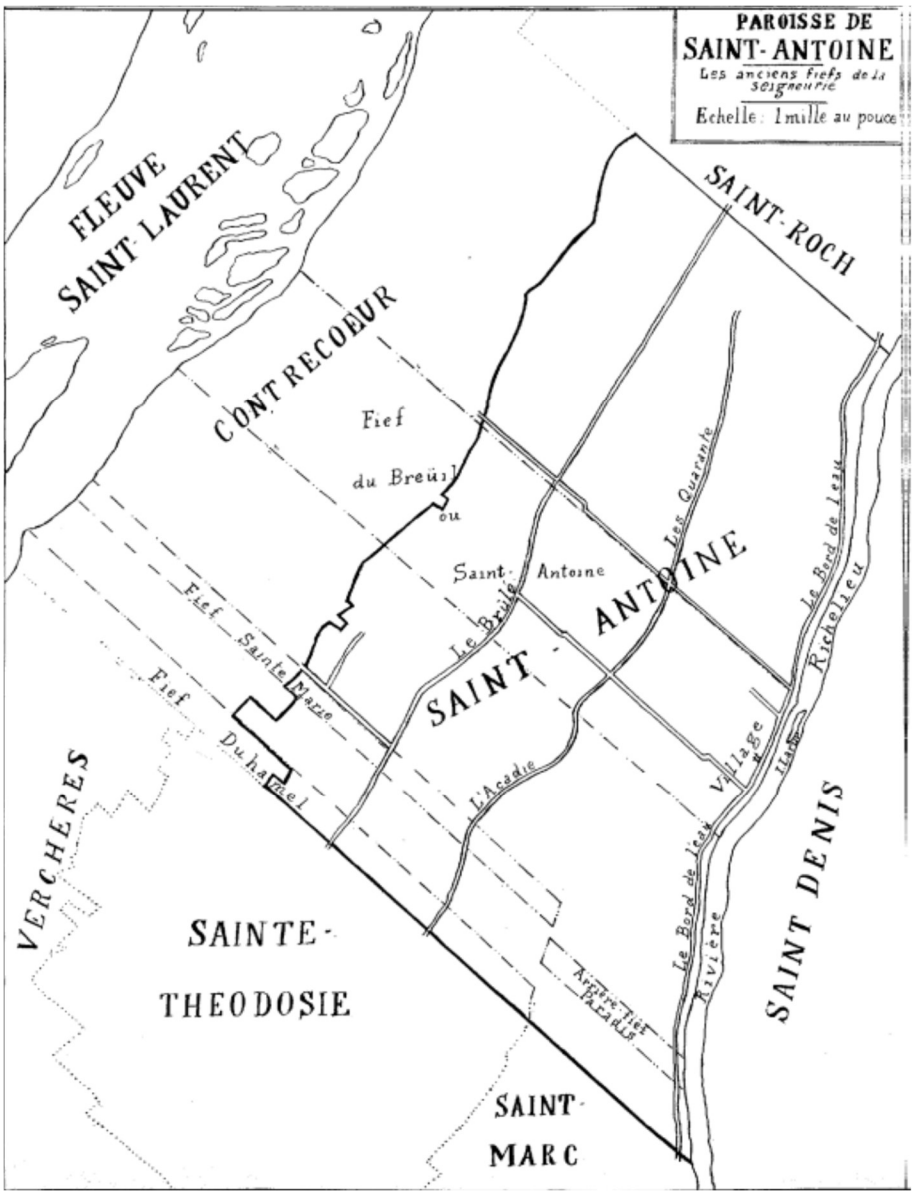


Figure 3. 32 : Plan des anciens fiefs de la seigneurie, tiré de Sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe 1938, p. 17. Source : BAnQ, 103527.

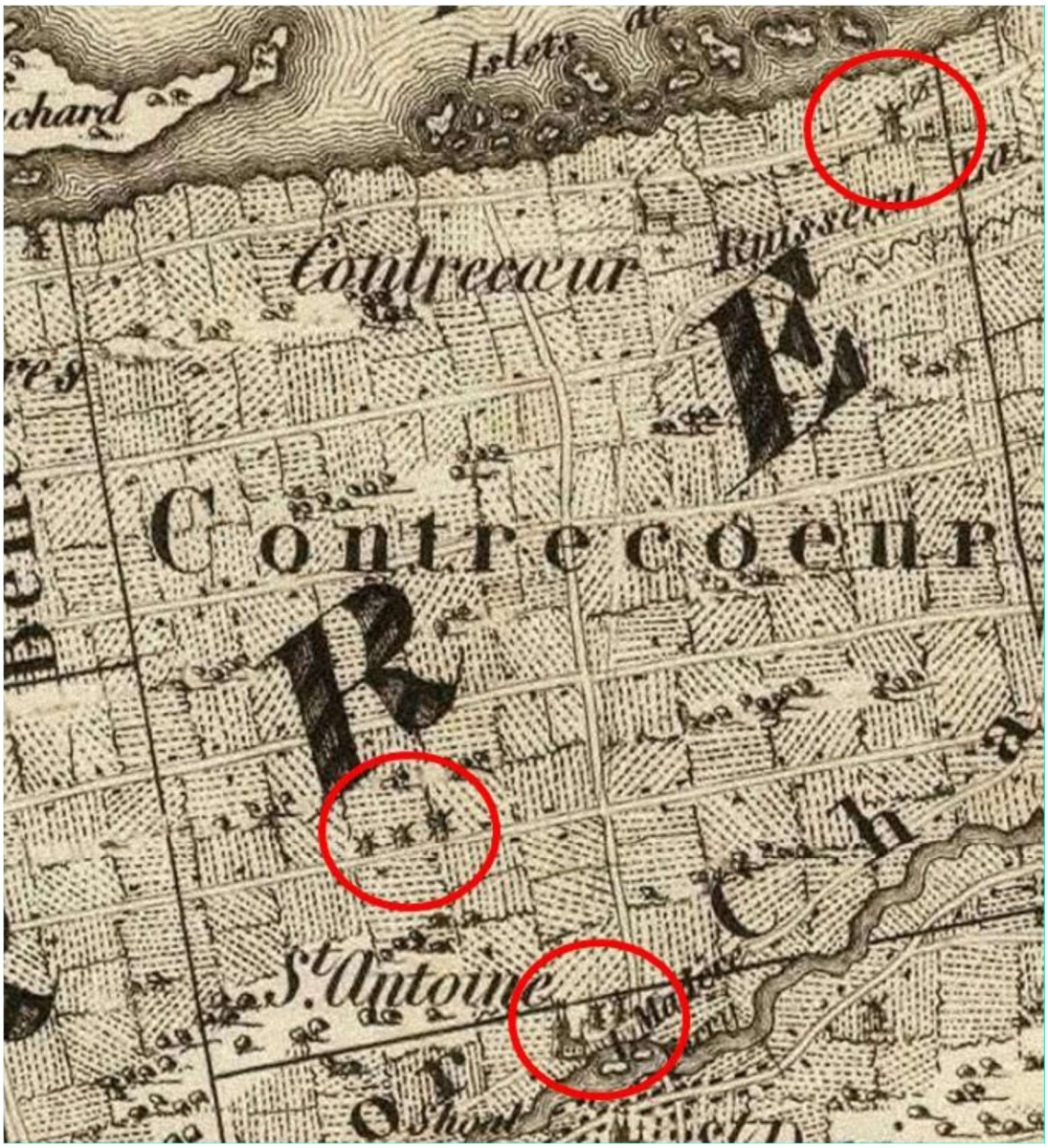


Figure 3. 33 : Extrait de la carte de Bouchette de 1815 montrant les trois emplacements de moulins à vent dans la seigneurie de Contrecœur. Source : ***To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful & zealous canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant*****, J. Bouchette, 1815. Source : BAnQ, 90115.**

Le moulin connu aujourd'hui comme le moulin Chaput n'apparaît pas sur la carte dressée par Bouchette en 1815 (figure 1815) ni sur celle de Holland parue la même année (figure 3.12). Il aurait néanmoins été érigé très peu de temps après le passage des cartographes, comme en fait foi un acte notarié de 1815. En effet, au gré des alliances matrimoniales et des acquisitions, François-Xavier Mailhot, propriétaire du moulin bâti dans les « Brûlés » en 1811, devient « seigneur en partie de la seigneurie de Contrecœur ». C'est en vertu de ce titre que Mailhot accorde le droit de construire un

moulin à Joseph Bonin en 1815[22]. En 1827, Joseph Bonin vend son moulin et un petit lopin de terre attenant au meunier Louis Rousseau[23]. Bien que la terre demeure propriété de la famille Bonin pendant la quasi-totalité du 19e siècle[24] (3.13), le moulin passe aux mains de nombreux propriétaires au cours de la première moitié du 19e siècle. C'est finalement Pierre Moreau-Désordy qui revend le moulin à John Fraser au mois de mai 1847[25]. Le moulin est éventuellement réintégré sur la terre de la famille Bonin, probablement dans le dernier tiers du 19e siècle[26]. En 1913, Joseph-Alfred Bonin vend le moulin à Hormidas Chaput[27]. Il demeure dans la famille Chaput jusqu'à sa donation à la Ville de Contrecœur en 1999.

[22] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre-Gédéon Vallée, *Convention pour la permission de construire un moulin à vent sur une terre appartenant à Joseph Bonin fils, cultivateur, de la paroisse de Contrecœur, et Francois-Xavier Malhiot, négociant au bourg de Verchères, écuyer, seigneur en partie de la seigneurie de Contrecœur*, no 2 154, 1er avril 1815.

[23] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Louis Bourdages, *Vente d'un moulin à vent de Joseph Bonin à Louis Rousseau*, no 3 485, 5 juin 1827.

[24] Exception faite de la période entre 1893 et 1898, années pendant lesquelles François-Xavier Craig est propriétaire à la suite d'une vente par le shérif. Craig revend ensuite la propriété à Joseph Bonin en octobre 1898. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Félix Rieutord, *Vente de François-Xavier Craig à Joseph Bonin,* no 14 323, 10 octobre 1898.

[25] RFQ-Verchères, B3, greffe de notaire Louis-Théodore Chagnon, *Vente de Pierre Moreau-Désordy à John Fraser*, no 1 102, 4 mai 1847. Le document précise que le moulin appartient à Moreau-Désordy « en vertu de l'acte de vente par Joseph Rousseau à Noël Girard et de ce dernier au dit vendeur ».

[26] John Fraser possède encore le moulin en 1867. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Joseph-Stanislas-Pierre Bazin, *Obligation de Trefflé Renault à Charles Payan,* no 1 103, 18 mars 1867. Joseph Bonin se porte alors garant pour Trefflé Renault, et l'acte spécifie qu'il faut distraire de sa terre « environ un tiers d'arpent quarré, avec moulin à vent dessus construit avec la maison dessus érigée appartenant à John Fraser ».

[27] Hormidas Chaput était propriétaire de la terre depuis 1910. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Jean-Baptiste Dupuy, *Vente de terrains situés à Contrecœur par Joseph-Alfred Bonin à Hormidas Chaput*, no 1 648, 5 novembre 1910. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Jean-Baptiste Dupuy, *Vente d'un lopin de terre et d'un moulin à vent de Joseph-Alfred Bonin à Hormidas Chaput*, no 2 047, 10 juillet 1913.



Figure 3. 34 : Extrait d'une carte de Holland de 1815 montrant le moulin banal Source : *A New correct map of the Seat of war in Lower Canada (…)*, Holland, 1815. BAnQ 0002662926.

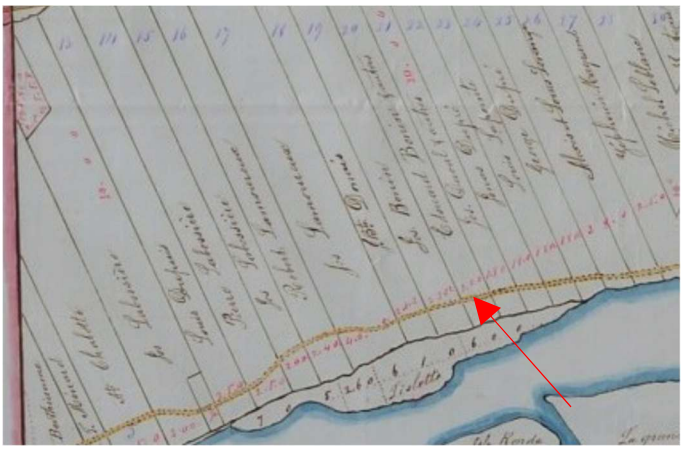


Figure 3. 35 : Extrait du plan cadastral *Esquisse de plan de la seigneurie de Contrecœur*, 1848, montrant la terre appartenant à Édouard Bonin, où se trouve aujourd'hui le moulin Chaput. Source : Société d'histoire de Contrecœur.

Le moulin banal et le moulin de Joseph Bonin apparaissent tous deux sur une carte de 1834 (figure 3.14). Ils sont encore représentés en 1858 et en 1865 (figures 3.15 et 3.16). En 1846, John Fraser acquiert la seigneurie. En 1872, criblé de dettes, il doit s'en départir et celle-ci est accordée à Joseph-Rosaire Thibaudeau pour 200 dollars. Fraser conserve néanmoins des propriétés à Contrecœur et deux ans plus tard, nous savons qu'il possède toujours l'emplacement du moulin de l'ancien domaine

seigneurial, intégré bientôt dans un lot de plus grande superficie (lot 161)[28] (figure 3.17). Fraser vend probablement le moulin peu de temps après.



Figure 3. 36 : Extrait de *Plans of the river St. Lawrence above Quebec, Sheet IV, from Lake St. Peter to Montreal, surveyed by Capt. H.W. Bayfield*, 1834. Source : BAnQ, 3861131.

[28] 15 RFQ-Verchères, B20, greffe de notaire Azarie Choquet, *Donation de Jean et Marguerite Dansereau à François-Xavier Dansereau*, no 10 690, 29 septembre 1874. Cette donation concerne le lot 159 et Fraser est mentionnée en tant que propriétaire du lot 161.

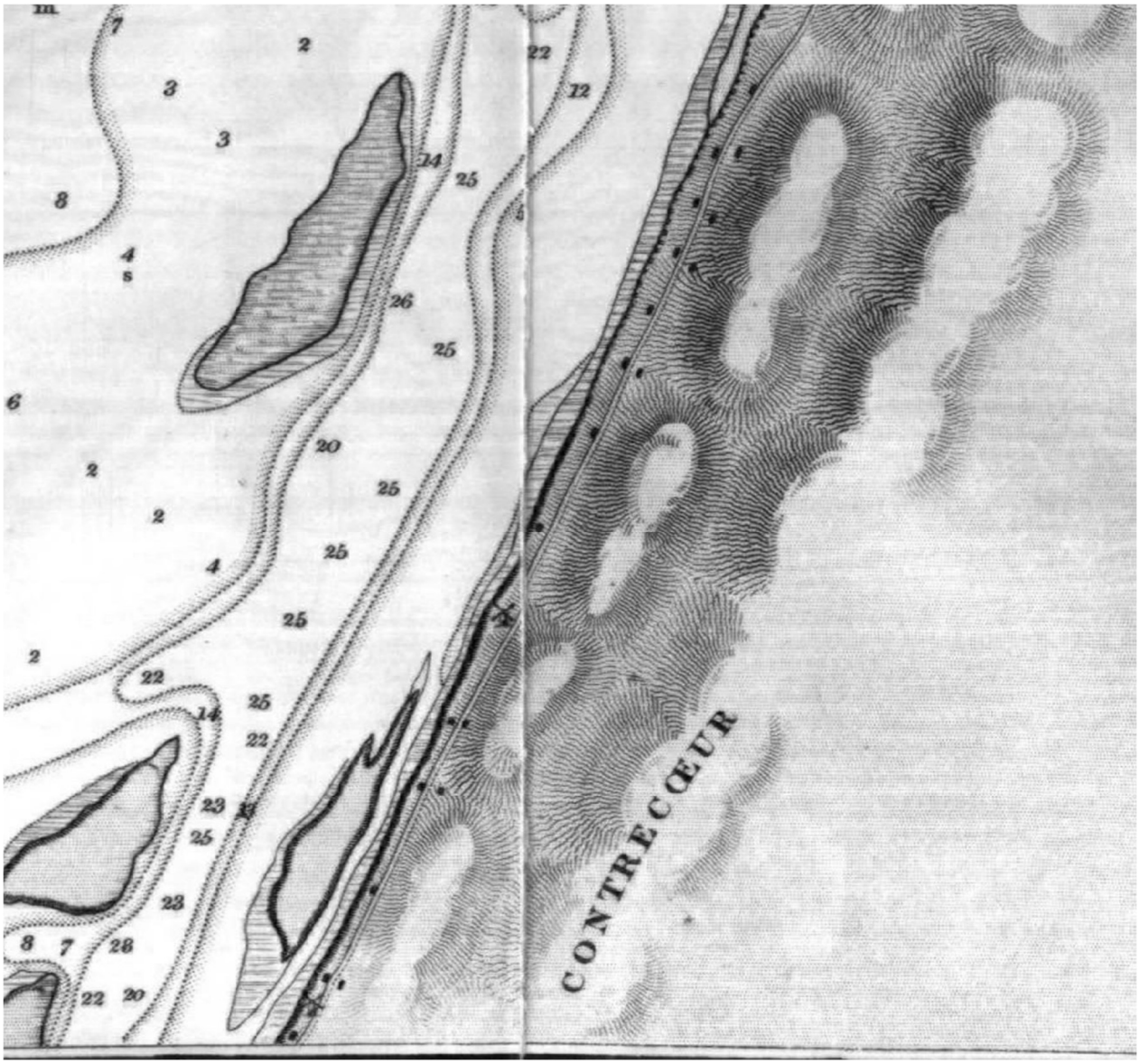


Figure 3. 37 : Extrait de la carte *River St Lawrence above Quebec, surveyed by Capt. H.W. Bayfield*, Hydrographic Office, 1858 (1860). Source : BAnQ, 3010868.

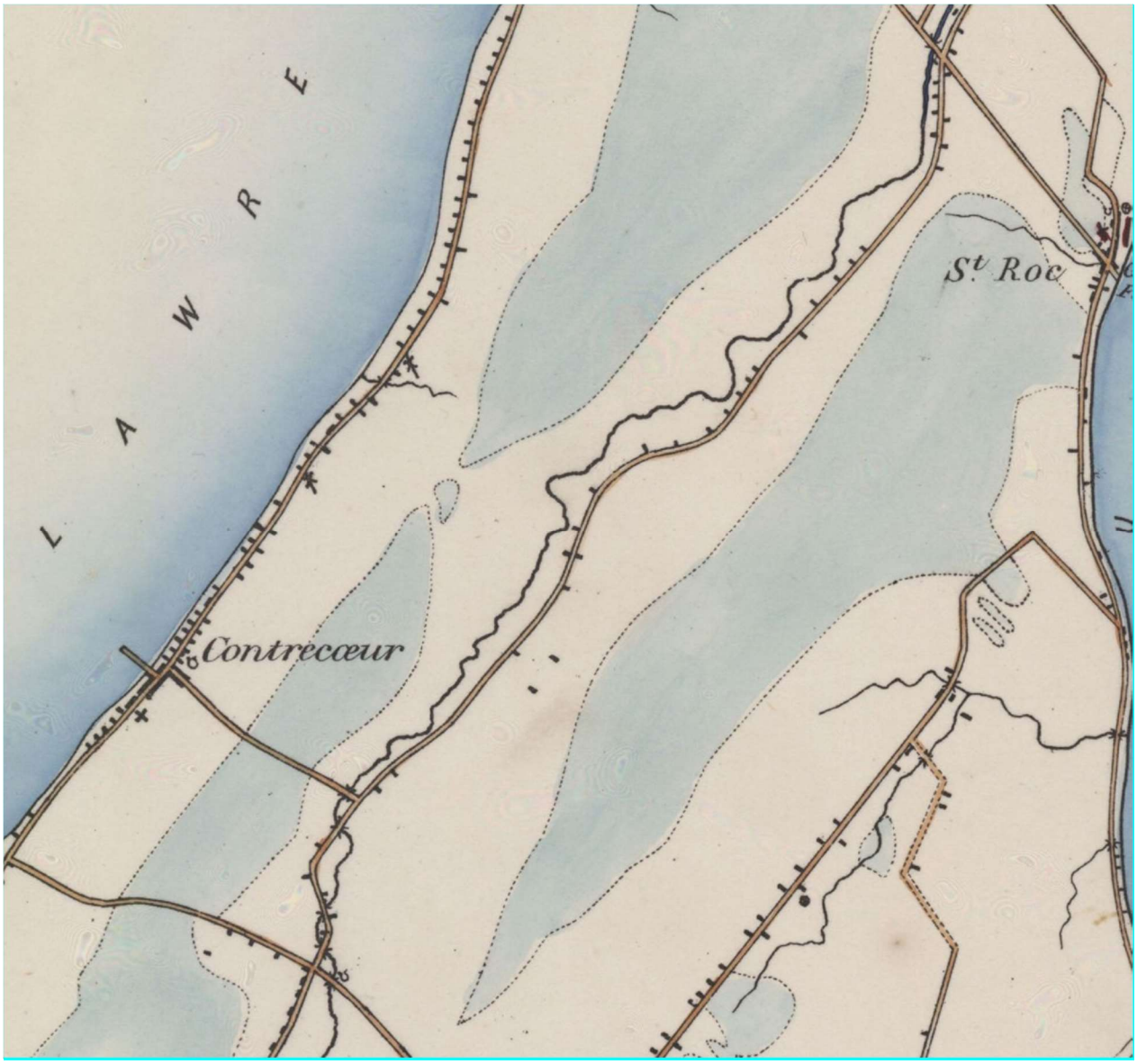


Figure 3. 38 : Extrait de la carte *Frontier of Canada East*, Topographical Dept of the War Office, 1865. Source : BAnQ, G/3450/s63,3/F76 CAR.

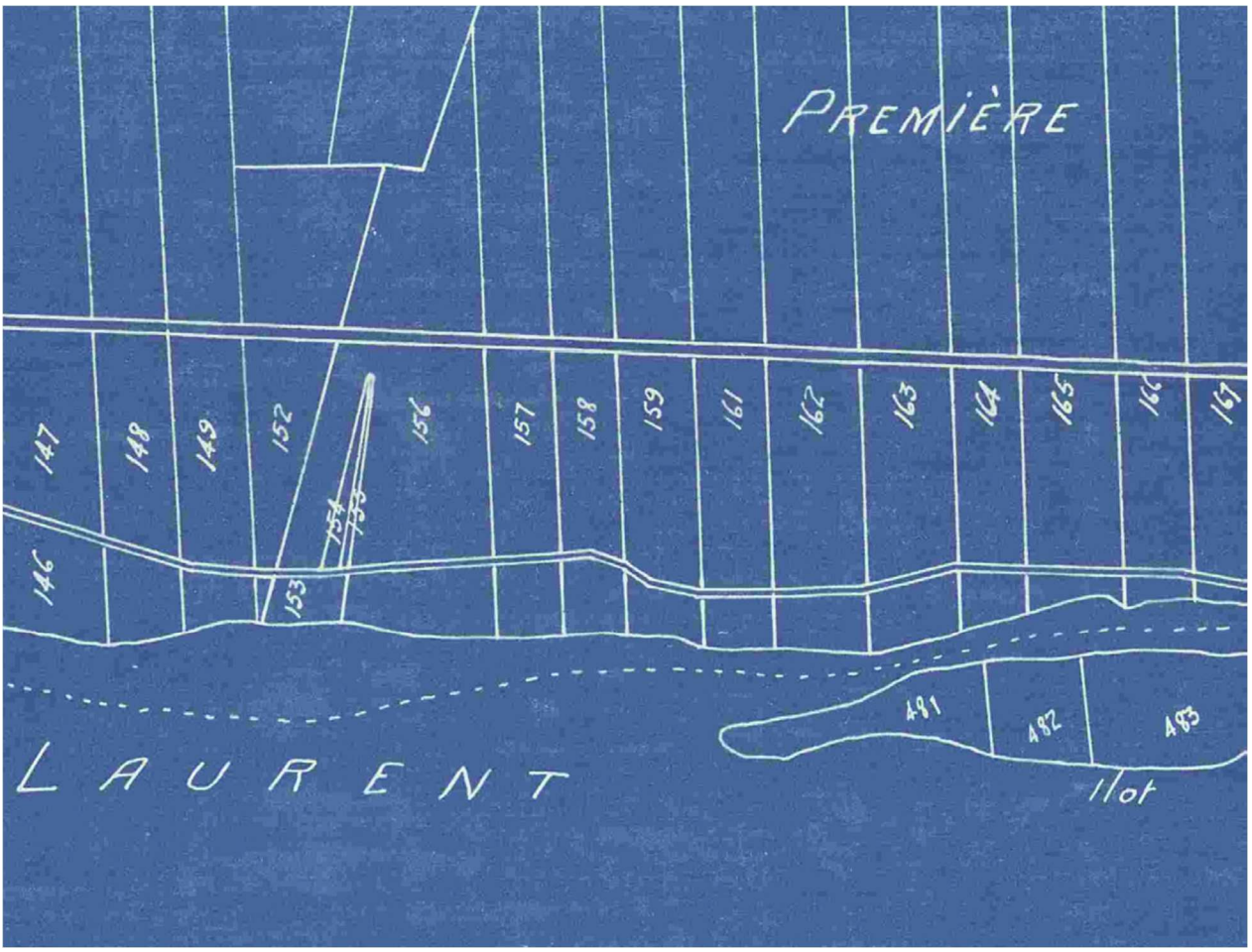


Figure 3. 39 : Le lot 161 sur lequel se trouve le moulin n'est plus subdivisé. RFQ, *Plan officiel de la paroisse de Contrecœur*, comté de Verchères, 1878.

Au XX[e] siècle, sur la carte topographique de 1918, un moulin à grains est encore indiqué par les lettres GM (*Grist Mill*) sur le lot de l'ancien moulin banal, mais pas sur celui du moulin de Hormidas Chaput (figure 3.18). Pourtant, lorsqu'en 1908, Antoine Gervais, propriétaire du lot 161, vend à Mathias Tremblay, l'acte de vente inclut un moulin en pierre[29]. À la revente du terrain à Alexis Berthiaume en 1915, le moulin n'est toutefois plus mentionné[30], ni d'ailleurs dans les actes de vente subséquents. Le moulin identifié sur les cartes topographiques consultées (1918, 1924, 1938, 1954) ferait plutôt référence à un petit moulin hydraulique et non au moulin à vent qui ne serait plus utilisé.

[29] RFQ-Verchères, B40, greffe de notaire J.-B. Dupuy, *Vente de Antoine Gervais à Mathias Tremblay*, no 25 810, 11 mai 1908.

[30] RFQ-Verchères, B45, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Vente de Mathias Tremblay à Alexis Berthiaume*, no 29 352, 25 septembre 1915.



Figure 3. 40 : Extrait de la carte topographique *31-H-14, Verchères, 1918* sur laquelle est illustré un moulin à grain (*Grist Mill*) en bordure d'un ruisseau. Source : BAnQ, 2669831.

La dernière information disponible au sujet de l'ancien moulin banal de Contrecœur provient de l'histoire orale. En effet, un ancien résident du terrain, Richard Hurteau, aurait affirmé à la Société d'histoire de Contrecœur que son père aurait vu le moulin « partir en folie »[31] aux environs de 1910. Cette histoire vient corroborer l'absence de données sur le moulin au sein des actes de vente datés d'après 1908.

3.4 Potentiel archéologique de la période historique

Les documents cartographiques consultés démontrent l'existence d'un moulin à vent dans la seigneurie de Contrecœur, lequel est construit avant 1793. Celui-ci est localisé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à proximité de la limite séparant les seigneuries de Contrecœur et de Saint-Ours. Toutefois, l'examen des cartes anciennes ne permet pas de le localiser avec précision. À partir de 1834, deux moulins sont implantés en bordure du fleuve dans la seigneurie de Contrecœur, l'un d'eux étant celui toujours en place et restauré, connu aujourd'hui comme le moulin Chaput. L'étude de la chaîne de titres du lot

[31] Cette expression fait référence au bris des ailes et du mécanisme, lesquels auraient été arrachés par de violents vents.

actuel 4 814 696, correspondant à l'aire d'étude, a permis de corroborer les données cartographiques et de démontrer que c'est bien à cet endroit qu'a été construit le moulin banal entre 1742 et 1747. Les archives consultées permettent également d'établir l'existence de plusieurs bâtiments construits à proximité du moulin au cours des années, notamment des résidences et des dépendances à l'usage des meuniers successifs. Ces éléments étaient susceptibles d'avoir laissé des vestiges enfouis pouvant être rencontrés au cours de l'intervention archéologique. Des sols anthropiques et divers autres aménagements qui y sont associés pouvaient également être identifiés.

Finalement, le chemin du Roy, dont le tracé correspond plus ou moins à celui de la route Marie-Victorin aujourd'hui, se trouvait plus à l'ouest avant le redressement de la route en 1964. Cette ancienne voie de circulation pouvait également être perceptible dans la stratigraphie.

3.5 Perturbations et bouleversements modernes

Localisé à l'extérieur du noyau de développement de Contrecœur, le terrain du 6440, route Marie-Victorin a été préservé des perturbations modernes généralement rencontrées dans les milieux plus urbanisés. La dernière occupation domestique du terrain est celle de la famille Hurteau entre 1932 et 1959. Selon une communication personnelle de M. Richard Hurteau de septembre 2021, cette famille s'occupait d'entretenir le phare situé sur l'île située en face (île Contrecœur devenue ensuite île Richard). Elle possédait une résidence dans la portion nord-ouest du terrain et des bâtiments agricoles vraisemblablement situés dans la portion sud-est du terrain ou peut-être même sur le terrain voisin au sud. Alors que la maison de la famille Hurteau semble située du côté ouest de l'ancien chemin du Roy, avant qu'il ne soit déplacé vers l'est (route 132, Maire-Victorin actuelle), les bâtiments secondaires eux semblent plutôt situés du côté est de ce même ancien chemin (figure 3.19). Selon une communication personnelle de l'excavateur de la Ville de Contrecœur, Stéphane Birtz, la maison des Hurteau aurait été incendiée et démolie volontairement lors d'un exercice des pompiers dans les années 1980. Ainsi, mis à part cet évènement de démolition, les activités aratoires ponctuelles et la fréquentation par les utilisateurs du centre de pêche blanche de l'Association chasse et pêche de Contrecœur, tout portait à croire que les sols avaient subi peu de bouleversements, ce qui rendait l'aire de recherche très prometteuse sur le plan archéologique. En effet, la probabilité de mettre au jour les vestiges du deuxième moulin à vent érigé à Contrecœur était donc très élevée.



Figure 3. 41 : Trois photographies montrant le terrain à l'étude et ses environs. Maison de la famille Hurteau et ses bâtiments secondaires. Gracieuseté de M. Richard Hurteau. 1947 et 1958.

Après l'abandon du moulin, aucune information textuelle n'est disponible quant à l'état du vestige. A-t-il été laissé à l'abandon et à la merci des intempéries ou a-t-il plutôt été rapidement démoli et remblayé? Les pierres et autres éléments architecturaux des portions supérieures hors-sol ont-ils été récupérés ? Il demeurait toutefois fort probable que les fondations aient été préservées en sous-sol.

3.6 Sites archéologiques connus et éléments patrimoniaux

3.6.1 Sites archéologiques connus

Sur le territoire de la municipalité de Contrecœur, autre que le présent site BlFh-6, trois sites archéologiques ont été recensés à ce jour. Le riche passé de la région laisse pourtant présager que d'autres éléments pourraient refaire surface au fil des futures interventions archéologiques. L'examen du Géoportail du ministère de la Sécurité publique (MSP), et du ministère de la Culture et des Communications (MCC), ainsi que de la banque de données de l'ISAQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec) révèle la présence de 3 sites archéologiques historiques eurocanadiens dans un rayon d'environ 1 km autour de l'emprise expertisée, tous les deux découverts aux abords de la route Marie-Victorin (figure 3.20).

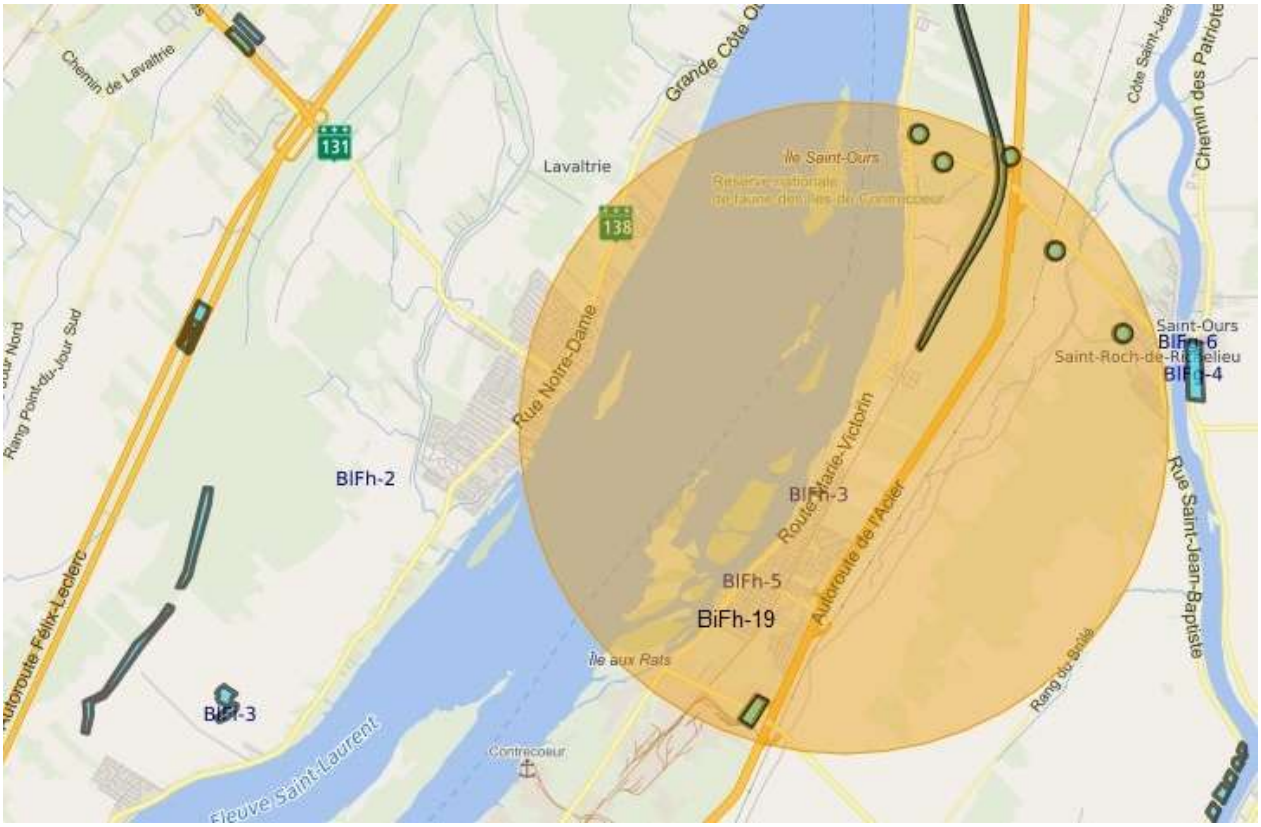


Figure 3. 42 : Localisation des sites connus et des zones d'information archéologique. Source : Géoportail du MCC.

Site BlFh-3 - Moulin à vent de Contrecœur

Le lot 4 814 651 sur lequel est érigé le moulin à vent de Contrecœur (moulin Chaput) est reconnu dans l'inventaire des sites archéologiques du Québec. Cependant, aucune intervention archéologique n'a été réalisée à ce jour sur cet espace. Le moulin de Contrecœur est classé immeuble patrimonial.

Site BlFh-5 - Ancien cimetière et école de Contrecœur

Préalablement à la construction d'une polyclinique au sud-ouest de l'église de Contrecœur, l'ancien cimetière du XIX^{e} siècle, exhumé en partie en 1905, a fait l'objet d'interventions archéologiques en 2004 (Ethnoscop 2005b, 2007). Les recherches qui se sont limitées à l'emprise des travaux d'enfouissement de réseaux câblés et de construction ont mené à la découverte de 62 sépultures qui avaient été laissées en place lors de l'exhumation en 1905. La seconde intervention a également permis de dégager les murs d'enceinte sud et ouest du cimetière, ainsi que les fondations d'une chapelle funéraire, les deux ouvrages ayant été érigés entre 1833 et 1842.

Site BiFh-19- Maison Lenoblet-Duplessis

Le site BiFh-19 correspond au terrain de la Maison Lenoblet-Duplessis, située au 4 752, route Marie-Victorin, à Contrecœur. L'inventaire archéologique réalisé au préalable des travaux de restauration des fondations du bâtiment a mené à la mise au jour d'un ancien bâtiment inédit plus ancien (fin XVIIIe siècle) sous la maison actuelle, en plus de permettre la documentation d'une zone de rejet de déchets

très riche dans la cour témoignant de l'occupation de la maison de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe siècle (Artefactuel 2023).

3.6.2 Zones d'information archéologique

Trois zones d'information archéologiques sont circonscrites dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'étude (figure 3.20). Elles se sont toutes limitées à des prospections visuelles, sans que des sondages archéologiques n'aient été réalisés.

La plus ancienne prospection remonte à 1927 et a été réalisée par William Winterberg. Ce dernier a parcouru la province dans le but d'identifier des secteurs propices à la découverte de sites d'occupation préhistoriques (Winterberg 1929). Il n'a toutefois identifié aucun secteur à Contrecœur.

Une autre campagne de repérage du même type a été réalisée en 1972 dans la région comprise entre Sorel et Boucherville. Dix-huit emplacements ont été visités, dont cinq à l'intérieur de l'emprise visée (5 km), mais les archéologues n'ont repéré aucun endroit jugé propice à la découverte de sites archéologiques (Frenette et Gendron 1972).

Enfin, au cours d'une campagne d'inventaires archéologiques réalisés en 2001 en amont de travaux de réaménagement routiers, plusieurs emplacements ont été visités, dont l'intersection de la montée de la Pomme d'Or et de la route des Aciéries à Contrecœur (Patrimoine Experts 2003). Le secteur n'a pas fait l'objet de sondages archéologiques en raison de la présence de remblais et de fossés, le contexte environnemental étant jugé sans potentiel.

3.6.3 Immeubles patrimoniaux classés

Le moulin à vent de Contrecœur (fait partie du site BlFh-3)
Le moulin à vent de Contrecœur, connu aussi sous le nom de moulin Chaput, est un ancien moulin à farine dont la date de construction a d'abord été établie entre 1742 et 1745. Ce moulin-tour en pierre des champs comporte trois niveaux et s'élève sur un vaste terrain en bordure du fleuve Saint-Laurent, en face des îles de Contrecœur (figure 3.21).

Les nouvelles recherches, dans la chaîne de titres notamment, démontrent qu'il aurait plutôt été érigé en 1815 (annexe C). En effet, le seigneur de l'époque, François-Xavier Mailhot, accorde le droit de construire un moulin à Joseph Bonin. Bien que le lot sur lequel est érigé le moulin demeure propriété de la famille Bonin pendant la quasi-totalité du XIX^{e} siècle, le moulin passera par plusieurs propriétaires : Louis Rousseau (en 1827), Joseph Rousseau, Noël Girard, Pierre Moreau-Désordy, John Fraser (en 1847)[32], François-Xavier Craig (en 1893) et Joseph Bonin en octobre 1898. Le moulin est

[32] RFQ-Verchères, B3, greffe de notaire Louis-Théodore Chagnon, *Vente de Pierre Moreau-Désordy à John Fraser*, no 1 102, 4 mai 1847. Le document précise que le moulin appartient à Moreau-Désordy « en vertu de l'acte de vente par Joseph Rousseau à Noël Girard et de ce dernier au dit vendeur ».

éventuellement réintégré dans la propriété de la famille Bonin, probablement dans le dernier tiers du XIX[e] siècle[33]. En 1913, Joseph-Alfred Bonin vend le moulin à Hormidas Chaput, qui le modifie afin de le rendre habitable. Le mécanisme interne, dont il ne subsiste aujourd'hui que le rouet, est remplacé par une pompe à eau actionnée par une éolienne.



Figure 3. 43 : Moulin Chaput, vers 1925, BAnQ, P600,S6,D5,P01.

La résidence demeurera par la suite dans la famille Chaput. En 1983, le moulin est classé immeuble patrimonial. Acquis par la Ville de Contrecœur en 1999, il est restauré en 2009.

La maison Lenoblet-Duplessis

La maison Lenoblet-Duplessis est une ancienne maison de ferme construite vers 1794 et modifiée à deux reprises par la suite. Cette demeure en bois de plan rectangulaire possède une annexe à l'arrière. Riveraine du fleuve Saint-Laurent, la maison Lenoblet-Duplessis est située sur un vaste parc boisé ayant front sur la route Marie-Victorin.

Le rez-de-chaussée du bâtiment est consacré aux fonctions liées à l'habitation, tandis que les combles servent à la conservation des grains. Pendant près de 100 ans, la résidence est occupée par la famille Lenoblet du Plessis. Alexis-Carme Lenoblet du Plessis (1781-1840), d'abord marchand et cultivateur,

[33] John Fraser possède encore le moulin en 1867. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Joseph-Stanislas-Pierre Bazin, *Obligation de Trefflé Renault à Charles Payan,* no 1 103, 18 mars 1867. Joseph Bonin se porte alors garant pour Trefflé Renault, et l'acte spécifie qu'il faut distraire de sa terre « environ un tiers d'arpent quarré, avec moulin à vent dessus construit avec la maison dessus érigée appartenant à John Fraser ».

devient notaire de 1811 à 1840. Il est le membre le plus marquant de cette famille, ayant contribué au développement de Contrecœur.

Pendant les rébellions de 1837-1838, la maison sert de lieu de réunion aux patriotes, la région de Contrecœur étant un poste d'arrière-garde pour le mouvement. Une hypothèse veut que la maison ait servi de cadre à la préparation d'une partie des 92 Résolutions de 1834, document rassemblant les griefs des patriotes envers les autorités coloniales.

En 1886, la maison est transformée une première fois. Le propriétaire, F.-X. Archambault, remplace les lucarnes du versant avant par des gâbles d'inspiration néogothique et ajoute deux petites galeries. La partie inférieure des combles est réaménagée pour être habitable (figure 3.22). Vers 1916, la maison est acquise par la dernière seigneuresse de Contrecœur, Jeanne Cartier (-1966) et le notaire Jean-Marie Richard (1879-1955). Les nouveaux propriétaires construisent une imposante galerie couverte ornée de colonnes. Ils ajoutent aussi une annexe pour la cuisine à l'arrière.



Figure 3. 44 : Maison Lenoblet-Du Plessis, vers 1925, BAnQ, P600,S6,D5,P01.

La propriété est acquise par la Ville de Contrecœur en août 1978 et classée immeuble patrimonial en 1983. Elle loge désormais un centre d'interprétation sur l'histoire de Contrecœur.

4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Fouille archéologique à l'intérieur du moulin-opération 2

La sous-opération 2A correspond à toute l'aire intérieure du moulin à vent qui a été fouillée (figures 2.1 et 4.1). Rappelons ici que l'objectif visé était de documenter les niveaux d'occupation intérieure et les données architecturales caractérisant le moulin.

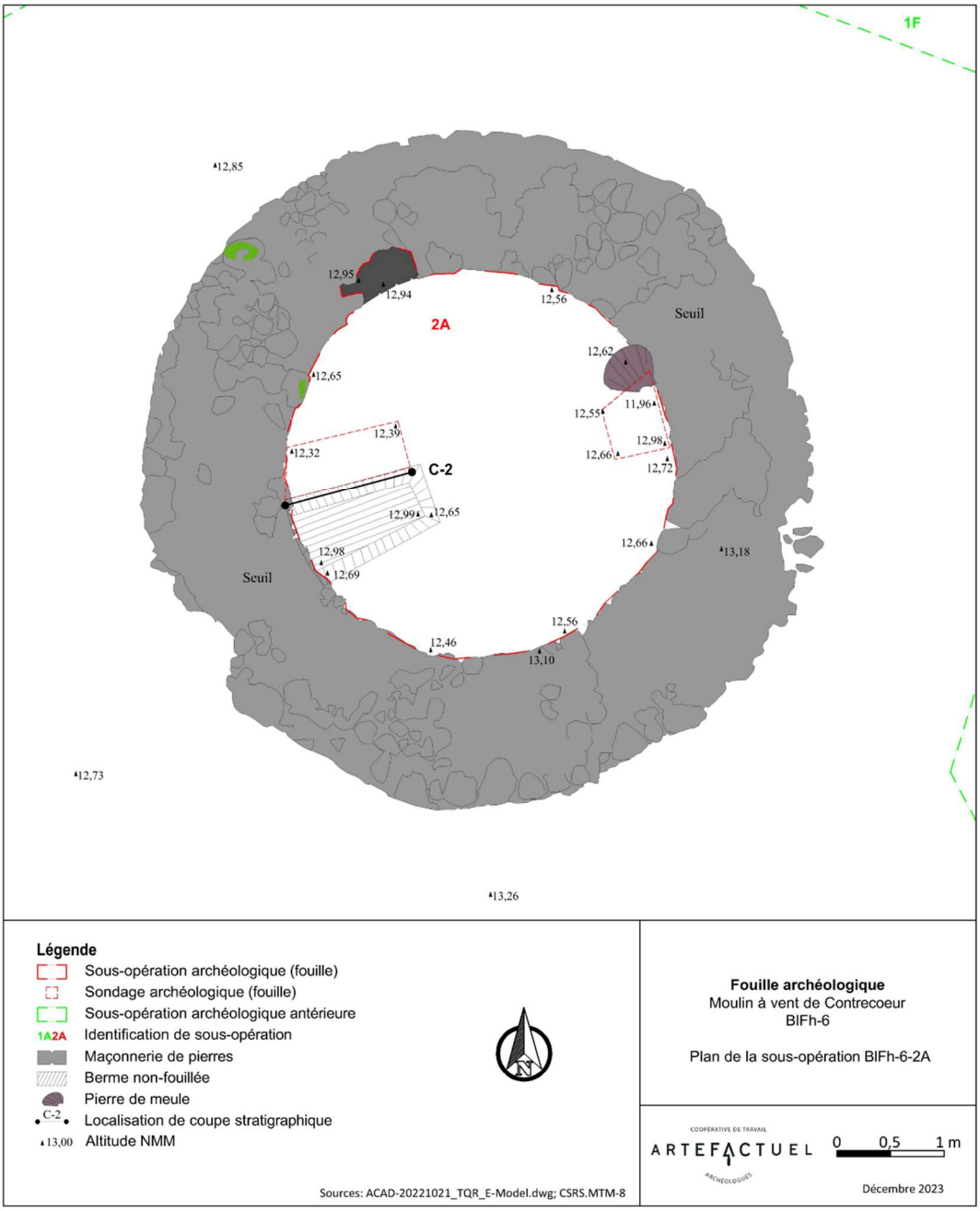


Figure 4. 30. : Plan général de la sous-opération 2A à l'intérieur du moulin à vent du site BlFh-6. Cartographie : Archéo-CAD.

4.1.1. Niveaux stratigraphiques à l'intérieur du moulin

2A1 et 2A2-Abandon du moulin

La couche formée des lots **2A1 et 2A2** correspond à la continuité du niveau d'abandon 1K1 fouillé en 2021. Il s'agit ainsi de l'accumulation de sol circonscrite à l'intérieur du moulin après son abandon au début du XXe siècle. Cette couche, d'une épaisseur de 0,05 m (près des fondations) à 0,20 m au centre du moulin, se composait d'un sable fin organique brun foncé légèrement limoneux parsemé de nombreuses racines des vinaigriers qui avaient envahi la zone du terrain (figures 4.2 et 4.3). Cette couche contenait des inclusions de cailloux arrondis et hétérométriques, des fragments de mortier de différentes tailles, et des fragments de pierres granitiques. Elle comprend aussi plusieurs artefacts témoins de l'occupation tardive du moulin et pouvant aussi datés de son abandon post démolition. On y compte des tessons de terre cuite commune vernissée ou non-vernissée locale (fin XVIIIe-début XIXe siècle), un fragment de crayon en ardoise, un fragment d'un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche portant la marque Henderson-Montréal (1847-1876), de la terre cuite fine blanche (1820 et plus) et vitrifiée (1850 et plus), un fragment de bouteille cylindrique en grès à glaçure saline Derbyshire, des fragments d'une bouteille carrée en verre coloré vert, des fragments d'une bouteille de bière en verre coloré brun, du verre à vitre (témoins de la démolition du moulin). À cela, s'ajoutent plusieurs quincailleries en métal ferreux, dont un clou tréfilé, des clous découpés et forgés, des fragments de tôle, broche de fer, bande et anneau (quincaillerie) et une rondelle de tôle (rondelle de brûleur au gaz?). l'assemblage renvoie probablement à la deuxième moitié du XIX^{e} siècle- début XX^{e} siècle (figure 4.4).

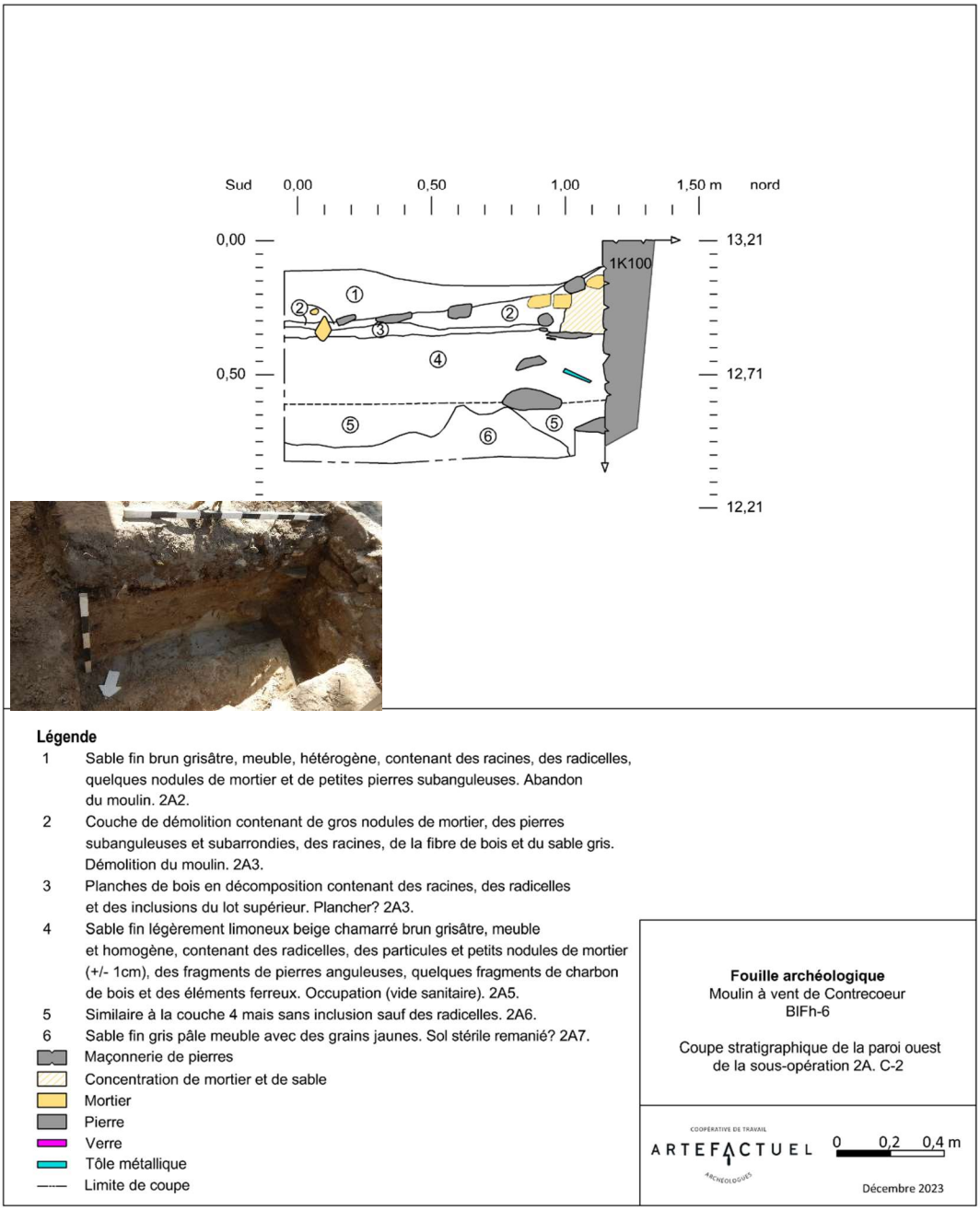


Figure 4. 31 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest à l'intérieur du moulin à vent. C2. Infographie : Archéo-CAD.



Figure 4. 32 : . Photographie de surface du niveau d'abandon 2A1-2A2. Vue vers le sud. BlFh-6-22-NUM1 (11).



Figure 4. 33 : Photographie d'un assemblage d'artefacts issus du niveau d'abandon du moulin 2A2. BlFh-6-2A2. Photographie par Marie-Hélène Daviau.

Il est à noter que quelques perturbations récentes (**2A4**) correspondant à des tunnels d'animaux fouisseurs, tels que des marmottes, ont été enregistrées à travers ce lot et la couche suivante (démolition). Les sols de ces deux couches y étaient mélangés. Un squelette de marmotte a d'ailleurs été retrouvé dans l'un de ces tunnels.

2A3-Démolition du moulin

La couche **2A3** correspond au niveau de démolition du moulin, laquelle repose sur quelques fragments de planches résiduelles formant jadis l'ancien plancher. D'une épaisseur moyenne de 0,10 m, elle se présente sous la forme de mortier pulvérisé et en nodules blanc jaunâtre parsemé de pierres anguleuses de taille moyenne disposées à la verticale et de quelques gros moellons granitiques (figures 4.2). Ces derniers devaient appartenir aux portions supérieures des murs du moulin à vent. Plusieurs artefacts ont été prélevés dans cette couche. On y trouve entre autres de la terre cuite commune locale, de la terre cuite fine blanche, des pipes, es tessons de bouteille à gin, une bouteille cylindrique (résidu d'étain sur l'ouverture) et une bouteille cylindrique émeraude, fabrication à la machine. On y trouve également aussi des clous forgés, découpés (dont des clous datables fin des années 1830 à aujourd'hui), des clous tréfilés, des retailles de fer blanc, une lame de faux et du fil barbelé (post 1886). La démolition du moulin daterait ainsi du début XXe siècle, ce qui concorderait avec la mention de M. Hurteau, sur la base d'un témoignage de son grand-père, indiquant que le moulin serait parti en folie vers 1910. Le moulin n'aurait toutefois pas été démoli sur le champ, puisqu'il est encore représenté avec

l'identification GM (girst mill) sur les cartes topographiques de 1918 à 1954 (figure 3.18). Les cartes topographiques de 1963 et de 1964-69 ne le représentent plus, alors que les ruines de ses fondations semblent perceptibles sous la forme d'un cercle à l'emplacement du site BhFl-6 sur la photographie aérienne de 1967.



Figure 4. 34 : Photographies d'assemblages d'artefacts retrouvés dans le niveau de démolition du moulin. BlFh-6-2A3. Photographie : Marie-Hélène Daviau.

2A3-Interface inférieure-plancher résiduel

À la base de la couche de démolition **2A3**, quelques fragments de planches se trouvaient encore à plat (figures 4.6 et 4.7). Entre ces fragments, il était possible de percevoir une mince couche (0,03 à 0,05 m) de bois décomposé intermittente comprenant de petits clous à plancher découpés (figure 4.2). L'altitude de la surface des planches variait entre 12,89 et 12,78 m NMM. L'un des fragments retrouvé dans la portion est du moulin mesure 0,50 m de longueur résiduelle par 0,15 m de largeur (largeur complète d'une planche). L'autre portion résiduelle se trouve au N-W du moulin et se compose de deux planches côte à côte de 0,15 m de largeur, mais dont la longueur résiduelle n'est que de 0,12 m (figure 4.8). L'épaisseur des planches est de 0,05 m. Ce plancher ne daterait pas de l'origine du moulin, puisqu'il comprenait des clous découpés (produits entre 1790 et 1850). Il semble très probable que le plancher ait pu être remplacé à quelques reprises au fil du temps.



Figure 4. 35 : Photographie d'un fragment de planche de bois appartenant au plancher du moulin. Base de 2A3. Vue vers le N-W. BlFh-6-22-NUM2 (38).



Figure 4. 36 : Photographie des fragments de planches appartenant au plancher résiduel du moulin. Base de 2A3. Vue vers l'ouest. BlFh-6-22-NUM2 (43).

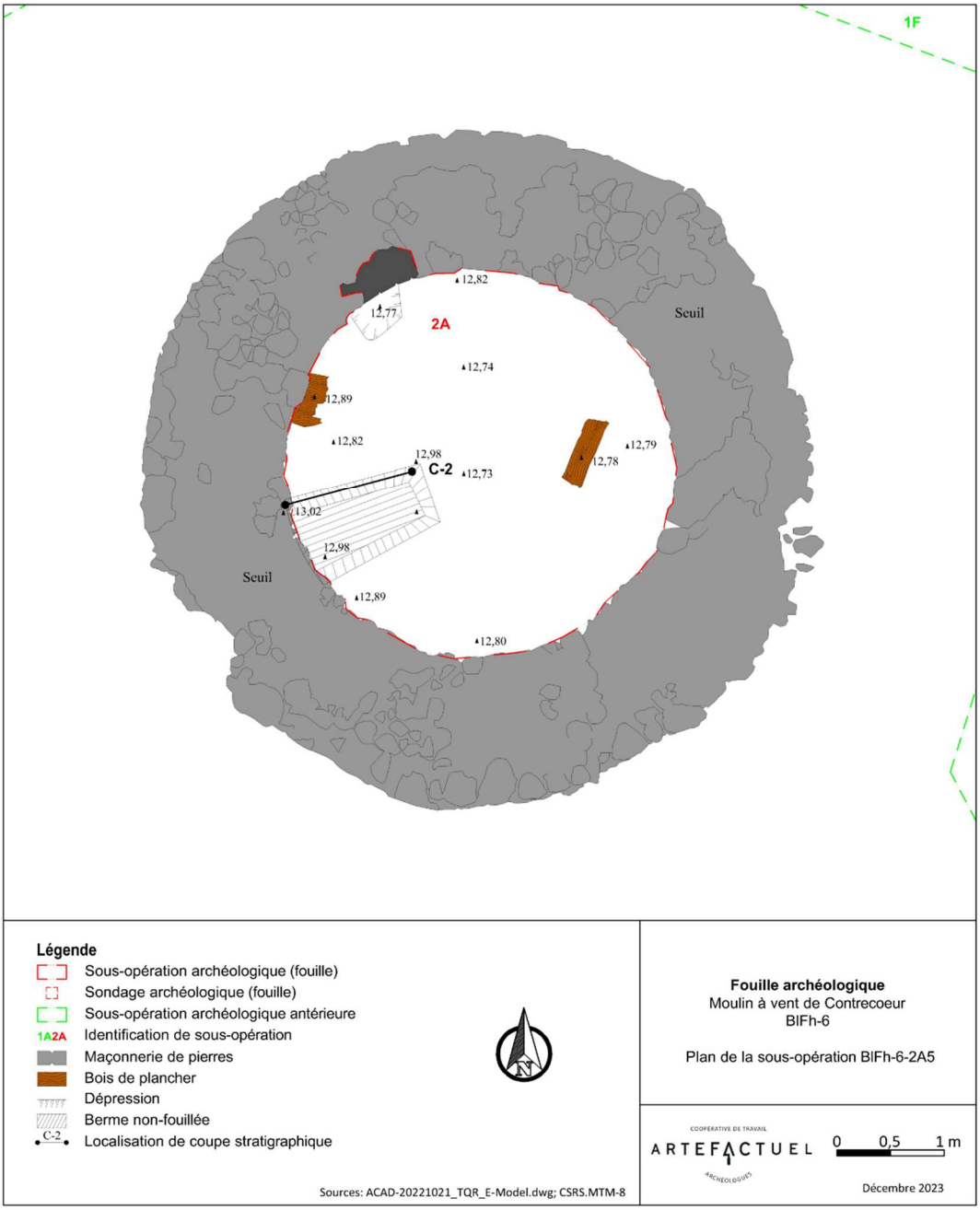


Figure 4. 37 : Plan de la sous-opération 2A. Base démolition 2A3/surface sol du vide sanitaire 2A5. Cartographie : Archéo-CAD.

2A5-Occupation dans le vide sanitaire

Le lot **2A5** correspond au sol formant le fond du vide sanitaire sous le plancher de bois résiduel 2A3 précédemment décrit. D'une épaisseur moyenne de 0,25 m, ce sol est composé d'un sable brun-gris meuble contenant de rares petits fragments de charbon, mais plusieurs artefacts posés à plat à sa surface (figures 4.2, 4.7 et 4.8). Parmi ces derniers, on retrouve un fragment de pipe en terre cuite fine argileuse rouge Henderson/Montréal (1847-1876) et des fragments de pipes Henderson, mais aussi W/G (1740 à au moins 1835). L'assemblage céramique présente de la terre cuite commune locale et de la terre cuite fine blanche vitrifiée. Quelques tessons de verre à bouteille ont été retrouvés, dont certains portent les marques de fabrication qui réfèrent à l'utilisation d'une pince de finition (années 1820 aux années 1920) et à un moule Owens (1904 jusqu'aux années 1940 ou début années 1950). L'assemblage de verre est complété par de nombreux fragments de verre à vitre et de cheminée de lampe. Quelques boutons en os et en verre *prosser* (1840-1940) (figure 4.9), ainsi que quelques déchets de table, dont des os de poisson et de mammifère ainsi que des coquilles d'œufs ont été prélevés.



Figure 4. 38 : Photographie des assemblages de céramique, de verre, de pipes et de boutons du lot 2A5. Photographies : Marie-Hélène Daviau.

Nous y comptons aussi plusieurs clous forgés, découpés et tréfilés, en plus d'un contenant de tôle et de quincaillerie diverse (crochets, anneaux, possible clé de mécanisme) et outils (mèche de vilebrequin, hache, lame de faux, possible ciseau ou coin à fendre) (figure 4.10). Une pièce de monnaie datée de 1884, une pierre à fusil probablement réutilisée en briquet et des hameçons ont aussi été recueillis (figure 4.11). Enfin, plusieurs éclats de meule en silex complètent l'assemblage (4.12). Quelques artefacts font plus référence au début du XIX^{e} siècle, mais la majorité appartiennent à la période post

1847, bien qu'il y ait également quelques objets témoins du XX[e] siècle. On serait ainsi en la présence des traces d'occupation plus tardive du moulin couvrant le XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle. Il pourrait s'agir de témoins de l'occupation des lieux lors que le moulin a appartenu successivement au seigneur Fraser (à partir de 1846), à François Gendron (à partir de 1877) et enfin à Mathias Tremblay qui l'acquière dès 1908.



Figure 4. 39 : Assemblage des artefacts en métal du lot 2A5. Photographies : Marie-Hélène Daviau.

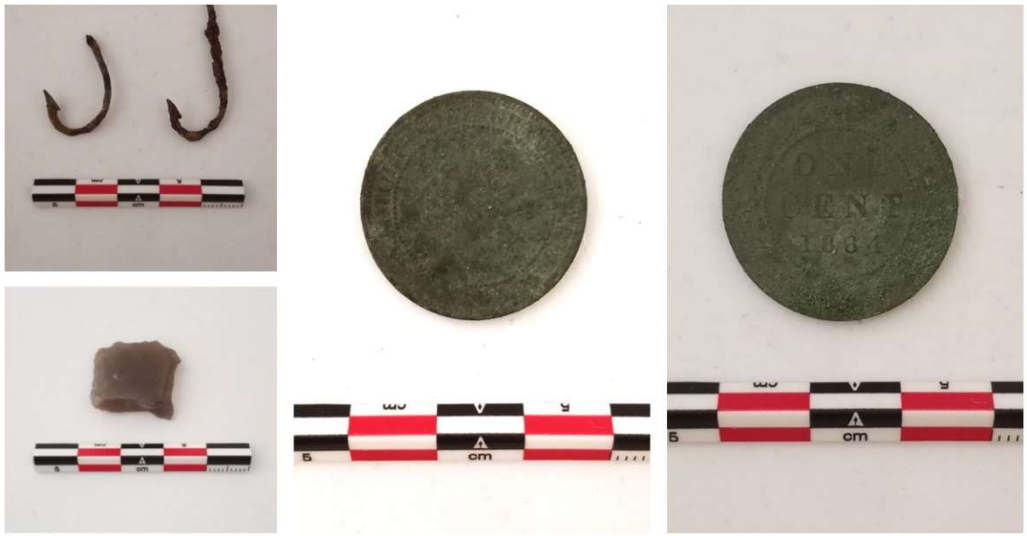


Figure 4. 40 : Assemblage d'hameçons, briquet en silex et pièce de monnaie en métal cuivreux datée de 1884. Lot 2A5. Photographies : Marie-Hélène Daviau.



Figure 4. 41 : Assemblage d'éclats de meule en silex. 2A5. Photographie : Marie-Hélène Daviau.

2A6-Occupation intérieure plus ancienne du moulin

La couche **2A6** possède les mêmes caractéristiques que la couche précédente 2A5, à l'exception qu'elle ne comporte pas d'inclusions, mises à part quelques traces de charbon et fibre de bois et de quelques très petits nodules de mortier. Sur une épaisseur moyenne de 0,15 m, elle contient une plus faible concentration d'artefacts. Ces derniers présentent toutefois, à l'exception de quelques pièces fort probablement intrusives, une datation plus ancienne référant davantage au XVIIIe siècle jusqu'au 3e quart du XIXe siècle. On y compte entre autres 2A6 des fragments de *creamware* (1762-1820), de terre cuite commune locale façon St-Denis (fin XVIIIe siècle), du grès Derbyshire (XIXe siècle), un tesson de terre cuite fine vitrifiée et un de terre cuite fine bleue (1850 et plus), plusieurs fragments de pipes Henderson/Montréal (1847-1876), Bannerman (1870-1902), Murray Glasgow (1830-1861), du verre à bouteille, à lampe à l'huile et à vitre, des éclats de meule témoignant d'une possible réutilisation, un gros fragment de meule monolithe avec rayonnage, ainsi que des clous découpés et forgés (figure 4.13).

Cette couche d'occupation du vide sanitaire, par son positionnement stratigraphique sur le sol de construction du moulin ainsi que par la datation plus ancienne de la majorité des artefacts qu'elle contenait, pourrait témoigner d'une occupation plus ancienne. Bien qu'aucun artefact du Régime français n'ait été mis au jour pouvant rattacher ce niveau à l' utilisation initiale du moulin vers 1747, on peut tout de même associer cette couche aux premières phases d'occupation du moulin, soit lorsqu'il était encore sis sur le domaine seigneurial au XVIIIe siècle.

Rappelons que le moulin restera dans le giron seigneurial pendant plus de 130 ans. Claude-François Boucher de La Perrière, puis François-Xavier Mailhot sont les principaux successeurs de Pierre-Claude Pécaudy de Contrecoeur. Entre 1762 et 1781, au moins cinq meuniers s'occupent du moulin, soit Joseph Périgord dit Chevalier, Jean Lafond, Honoré Blanchard, François Gosselin et Louis Bertrand dit Derocher.

La vie quotidienne au moulin

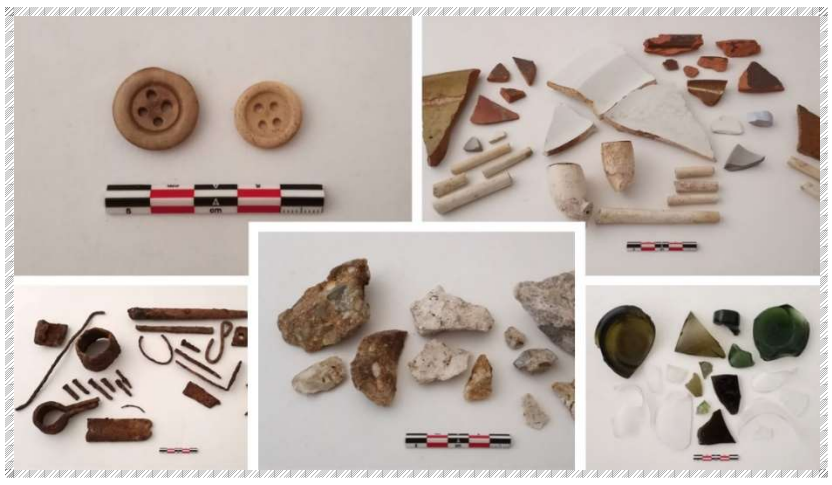


Figure 4. 42 : Assemblage d'artefacts du lot d'occupation intérieure du vide sanitaire du moulin 2A6. Photographies : Marie-Hélène Daviau.

Près de la moitié des artefacts mis au jour lors de l'intervention proviennent du lot 2A5, interprété comme étant la surface du vide sanitaire à l'intérieur du moulin. Cette unité archéologique et les sols sous-jacents (2A6) peuvent ainsi témoigner de l'occupation du moulin depuis ses débuts et représenter de nombreux objets rejetés ou perdus tout au long de l'utilisation du bâtiment. Ici dans l'ensemble, peu d'artefacts peuvent être datés avec précision et aucun ne réfère exclusivement à la période des débuts du moulin à la fin du Régime français.

Vaisselle et potiers locaux

Un petit fragment de *creamware*, un type céramique datable d'environ 1762 à la fin des années 1820, a été retrouvé dans le lot 2A6 et compte parmi les artefacts les plus anciens. Beaucoup plus nombreux sont les fragments de contenants en terre cuite commune locale (au moins 31 fragments), un type céramique dont la datation est moins précise, mais dont la production québécoise connait un pic à parti de 1760 jusqu'en 1830. Dans la région, un potier est connu à Pointe-aux-Trembles de 1755 à 1762, mais plus près de Contrecœur, un premier potier s'installe à St-Denis-sur-Richelieu en 1776. Au fil du temps, de nombreux artisans-potiers travaillent dans la région qui devient un important centre de production au 19e siècle. Bien que les objets soient très fragmentaires, nous reconnaissons parmi notre collection des contenants à forme ouverte comme des bols, jattes ou terrines, au moins un plat à aile, un contenant fermé comme une cruche, une bouteille ou un pot et un contenant qui aurait peut-être pu recevoir un couvercle comme un pot ou une jarre. D'autres terres cuites fines ont été retrouvées comme de la terre cuite fine blanche (post 1820), une assiette creuse en terre cuite fine blanche vitrifiée (post 1840), des petits fragments plus difficilement identifiables pouvant se rapprocher du *creamware*, du *pearlware* (vers 1780- fin des années 1820) ou de la terre cuite fine blanche, et un fragment d'anse en terre cuite fine bleue, un type céramique produit à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, entre autres à St-Jean-sur-Richelieu ente 1878 et 1893. Des fragments d'une bouteille de grès sont également datés, mais de façon plus générale, du XIXe siècle. Étant donné la nature du bâtiment, les fragments en céramique mis au jour ici pourraient évoquer principalement la consommation des aliments sur place et possiblement l'entreposage de denrées.

Un petit verre pour passer le temps

Des fragments de quelques bouteilles en verre incolore et en verre coloré vert ont aussi été mis au jour. Ces bouteilles cylindriques ou carrées semblent dater principalement du XIXe siècle et l'une d'elles aurait été fabriquée au début du XXe siècle. La fonction de ces objets demeure multiple, car si la fonction première de certaines correspond à l'entreposage et la conservation d'alcool, comme pour les fragments de bouteille à gin, les bouteilles pouvaient souvent être réutilisées à travers le temps pour divers usages.

Éclairer son moulin et son chemin

Finalement, du verre de cheminées de lampe a aussi été retrouvé, témoignant de la nécessité de s'y éclairer. Ces cheminées dateraient principalement du XIXe siècle, probablement de la seconde moitié du XIXe et du début du XXe siècle. Il est aisé de s'imaginer le meunier traversant le chemin du Roy, de sa maison au moulin, à la lumière de sa lampe à l'huile. Il ne devait toutefois pas l'oublier dans le moulin où les résidus volatiles étaient très inflammables. Nous savons toutefois que dès les tous débuts de l'occupation du moulin en 1747, une lampe faisait partie de l'assemblage d'équipements dont disposait le maître farinier Jean Mornaud *Bail de Nicolas Jacques au nom de Pierre-Claude de Pécaudy à Jean Mornaud,* no 666, 27 février 1747).

L'architecture du moulin

Le verre retrouvé dans les sols associés à l'occupation du moulin est principalement constitué de verre à vitre, indiquant la présence d'une ou plusieurs fenêtres au moulin ou du moins de carreaux à la porte. Outre le verre à vitre, d'autres artefacts associés à l'architecture ont été récupérés lors des fouilles dans les niveaux d'occupation du moulin (2A5, 2A6). On compte effectivement de nombreux clous, principalement forgés (avant 1790) ou découpés (environ 1790 à 1850), de même que quelques boulons, écrous et vis. Un crochet de fermeture, un anneau, des crochets de support, possiblement un gond et un piton s'ajoutent à la catégorie de la quincaillerie d'architecture.

Équipements et coffre à outils du meunier

Le fragment de meule en pierre et les éclats de pierre de meule réfèrent nécessairement à l'activité principale sur le site, mais d'autres outils témoignent d'activités diverses vers la fin de l'occupation. Par exemple, la présence de deux lames de faux dans les niveaux d'occupation (lot 2A5) et de démolition (2A3) réfère à l'activité agricole. Un fer de hache et un possible ciseau ou coin à fendre ont aussi été retrouvés, de même que ce qui semble être une mèche de vilebrequin ou de tarière. Le bail entre le seigneur et le maître farinier Jean Mornaud signé en 1747 liste justement une tarière parmi les équipements fournis avec le moulin à vent (*Bail de Nicolas Jacques au nom de Pierre-Claude de Pécaudy à Jean Mornaud,* no 666, 27 février 1747). Quatre clous de fer à cheval témoignent pour leur part de la présence d'un cheval.

Habillement et divertissement

D'autres artefacts de la vie quotidienne viennent s'ajouter à la collection comme trois boutons en os et deux en simili-verre (verre *prosser*, 1840-1940), une pierre à fusil ou briquet en silex, une monnaie frappée en 1884, et plusieurs fragments de pipe à fumer montrant des traces de combustion. Environ les deux tiers des fragments de pipe proviennent du lot 2A5, soit de la période de la fin de l'occupation. Plusieurs pipes portent des marques de fabricants fournissant une fourchette temporelle de fabrication. Ainsi on y retrouve principalement la marque du pipier Henderson de Montréal (1847-1876), mais aussi celles des pipiers Bannerman de Montréal (1870-1902), William Murray & Co. de Glasgow (Écosse) (1830-1861), et possiblement les initiales « W/G », marque enregistrée chez quatre fabricants anglais pour la période de 1740 à 1835. Les pipes à fumer étant des objets fragiles, leur vie utile demeure courte et il est peu vraisemblable qu'elles soient jetées plusieurs années après la fin de la production connue. De plus, bien que les pipes montrent des traces d'utilisation, il est peu probable qu'elles aient été utilisées à l'intérieur du moulin alors qu'il était en fonction puisque la farine et la poussière de farine sont très inflammables. Il est possible que le moulin n'ait pas fonctionné toute l'année ou ait connu des périodes plus calmes et il semble que le bâtiment était tout de même occupé à ces moments. On en profitait probablement pour effectuer l'entretien de l'édifice, peut-être aussi pour y stocker des denrées ou matériaux ou tout simplement comme espace de repos.

Briquet et éclats de meule en silex

Le site du moulin de Contrecœur a livré plusieurs objets en silex, un matériau qui ne se rencontre pas naturellement en Amérique du Nord. À l'époque coloniale, le silex est introduit par les Européens selon trois principales formes : les pierres à fusil, les briquets et les meules. Les artefacts en silex mis au jour sur BlFh-6 ont donc de fortes chances d'être rattachés à l'une ou l'autre de ces fonctions. Examinons-les de plus proche.

Les pierres à fusil étaient de petits objets en silex taillé insérés dans le chien des armes à feu afin de créer l'étincelle nécessaire pour allumer la poudre. Une seule a été mise au jour sur le site et il s'agit d'une pierre à fusil aménagée à partir d'une lame de silex taillée sur un atelier spécialisé en Europe. De forme quadrangulaire, l'objet présente des traces de percussions et d'usure sur chacun de ces côtés, phénomène qui pourrait s'expliquer de deux manières. Il est d'abord possible que la pierre ait été retournée plusieurs fois dans le chien du fusil afin de la maximiser en utilisant tous les bords possibles, car lorsqu'un tranchant devient usé, il génère moins d'étincelles. La seconde hypothèse à considérer est que l'artefact ait été recyclé en un briquet. En effet, la production du feu avant l'invention des allumettes nécessitait l'emploi d'une pierre siliceuse, comme le silex, sur laquelle on percutait un batte-feu en acier. La friction de ces deux éléments produisait alors les étincelles qui pouvaient être recueillies sur un combustible afin de produire un tison, puis une flamme. Ainsi, il est possible que cet objet ait poursuivi son rôle de production de feu, mais plutôt que d'allumer la poudre d'un fusil, il servait désormais à allumer le feu d'un âtre, d'une lampe ou d'une chandelle.



BlFh-6-2A5 pierre à fusil possiblement réutilisée en briquet.

La présence d'un briquet sur le site est aussi manifestée par un petit éclat de silex qui présente sur une de ses faces des nervures fortement abrasées. Ces traces d'abrasions et de percussion pourraient être celles du batte-feu appliqué sans relâche sur le briquet. À force de percuter la pièce en silex, de petits éclats s'en détachaient involontairement et celui mis au jour sur le site pourrait donc être la trace matérielle d'une tentative d'allumer un feu. Le briquet duquel il proviendrait n'a toutefois pas été mis au jour.



Assemblage d'éclats de meule en silex du lot 2A5. Photographie : Marie-Hélène Daviau.

Puisque le site est celui d'un moulin, il n'est pas étonnant que la plupart des éclats et fragments de silex mis au jour sur le site soient associés à une meule. Il est assez aisé de reconnaître le silex « meulier », car il diffère de celui utilisé pour les pierres à fusil et les briquets. En effet, le silex meulier est habituellement parsemé de vacuoles, appelées jadis « éveillures » et qui sont des petites cavités présentes naturellement dans la pierre. De telles cavités sont défavorables pour la production d'étincelles, mais fort utiles pour moudre le grain. Ajoutons aussi qu'un fragment de silex montre une partie de la surface active de la meule où l'on peut y voir des stries parallèles, ainsi qu'un lustre probablement causé par la silice présente naturellement dans le grain et qui finit par se transférée sur le silex, ce qui lui donne un aspect brillant. La plupart des éclats en silex meulier ont été détachés par taille bipolaire sur enclume, c'est-à-dire qu'on frappait le silex en l'appuyant sur une surface rigide, ce qui fendait la pierre via des ondes de choc produites par les coups du percuteur et les contrecoups de l'enclume. Cela engendre des éclats assez caractéristiques et l'irrégularité des éclats tend à démontrer que le tailleur de silex était probablement peu expérimenté. Mais pourquoi retrouve-t-on alors des éclats produits à partir d'une meule? Ont-ils pu servir à mettre en forme la meule en question? Cette hypothèse ne tient pas la route, car la percussion bipolaire sur enclume n'est d'emblée pas vraiment un choix intéressant pour ce type de travail, et l'examen des éclats mis au jour indiquent qu'ils n'ont pas pu être produits dans cette intention. Il est également improbable qu'ils soient des témoins de l'entretien des meules, car cette tâche produit essentiellement de la poussière ou de très minuscules fragments. Il nous semble alors plus probable que les éclats de silex soient les témoins matériels du recyclage d'une meule désuète. On ne sait pas exactement quel était l'objectif ici, mais il semble plausible que ce soit pour en faire des briquets, même si aucun d'entre eux n'a été mis au jour. Le recyclage de meule en briquet est d'ailleurs un phénomène qui a été observé sur le site archéologique du parc de la Baronnie de Longueuil (BjFj-75) (Eid 2017, dans Arkéos 2018). Des fragments très semblables ont d'ailleurs été retrouvés au moulin à vent de Pointe-Claire et ont alors été associés à des témoins de rhabillage de meule (Archéotec 2008).



Éclats de rhabillage de meules. Moulin de Pointe-Claire. Témoigneraient de la fabrication et l'entretien par le meunier de meules à carreaux (présence de mortier : entretien) Archéotec 2008 : 66.

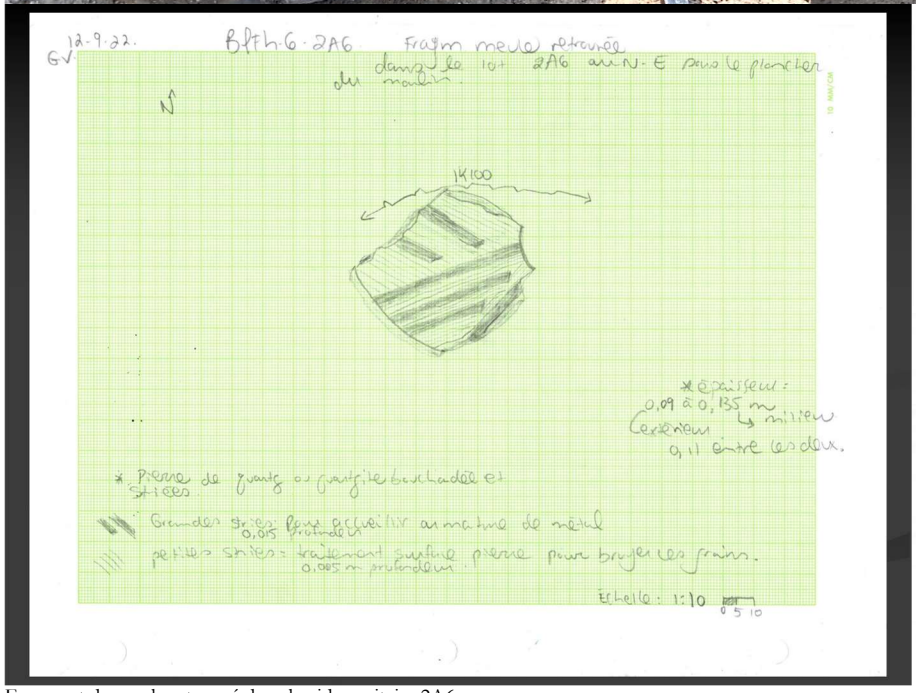
Fragment d'une meule en pierre

D'autre part, issu du même contexte archéologique que certains des éclats décrivent ci-haut, un fragment de meule en pierre a d'ailleurs été mis au jour dans le vide sanitaire sous le plancher du moulin à vent. Ce dernier comporte un côté concave correspondant au cœur (centre) et un autre côté convexe correspondant au pourtour (feuillure). Fabriquée dans une pierre vitrifiée s'apparentant au silex, elle présente un traitement par bouchardage. Elle est couverte de stries formées par de larges encoches alignées, en groupe de trois de 1,5 cm de profondeur, lesquelles sont complétées par de petites stries de 0,5 cm de profondeur. Son diamètre a pu être estimé à 1,16 cm, alors que son épaisseur est de 9 (extérieur) à 13,5 cm (cœur). Il s'agit du rayonnage destiné à faciliter l'écoulement de la mouture et à éviter l'échauffement de la pierre et de la farine. Les dimensions de cette pièce résiduelle sont de 58 x 59 cm. Le fait qu'elle présente les trois zones de travail (le cœur ou le boîtard, l'entrepied et la feuillère) et qu'elle ne comprenne pas de limite droite et nette ni de traces de mortier ou de plâtre, semble indiquer qu'elle aurait pu appartenir à une meule monolithique plutôt qu'à une meule à carreaux. Deux des éclats retrouvés dans le sol d'occupation de moulin, issus de la possible réutilisation d'une meule, montrent par contre des résidus de mortier qui aurait pu servir à assembler différents carreaux de meule. Ceci pourrait suggérer la présence d'au moins deux types de meules qui auraient pu être en fonction dans ce moulin. L'intégrité de ce fragment de meule ne permet toutefois pas de déterminer avec affirmation s'il appartient à la meule courante (tournante) ou de la meule dormante (gisante).

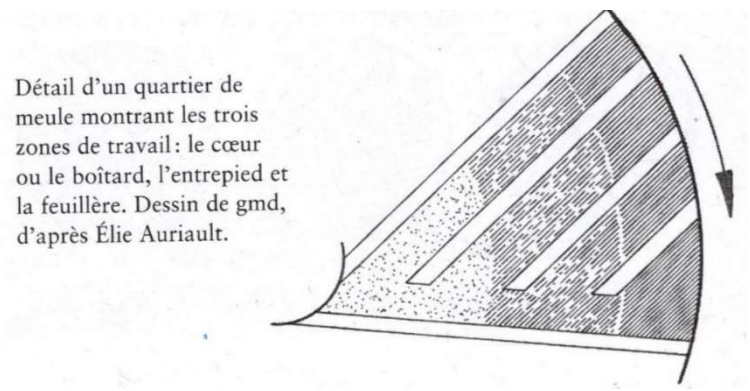


L'un des modèles de rayonnage les plus souvent employés pour la meule tournante, au XIXe siècle. Dessin de gmd, d'après Élie Auriault.

Source : Deschênes 2009 : 197.



Fragment de meule retrouvé dans le vide sanitaire 2A6.



Détail d'un quartier de meule montrant les trois zones de travail : le cœur ou le boîtard, l'entrepied et la feuillère. Dessin de gmd, d'après Élie Auriault.

Source : Deschênes 2009 : 197.

2A7-Sol naturel remanié pour construction du moulin

Le sol naturel a été mis au jour sous le sol d'occupation intérieure précédent. Il s'agit d'un sable fin gris pâle meuble comportant quelques grains plus grossiers jaunâtres sans inclusion ni artefact. Il a été creusé sur une épaisseur moyenne de 0,20 m, mais il a été fouillée plus profondément jusqu'à 0,50 m de profondeur au sein d'un sondage dans la portion est du moulin. Sa surface inégale a été enregistrée entre 12,42 et 12,66 m NMM. Il semble avoir été creusé, arasé et remanié lors de la construction du moulin, puisque sa surface se trouve 0,20 m plus bas que celle enregistrée à l'extérieur en 2021 (1K4) et en 2022 (3K2/3N6/3P3). L'aménagement de ses fondations a nécessairement impliqué un creusement important au niveau du sol naturel. Le sable a probablement été creusé sur l'entièreté de la circonférence du moulin et aurait été replacé par la suite à l'intérieur de celui-ci en guise remblaiement. Le soin dans le dressage de l'appareil des parements de la fondation laisse en effet croire que le sol avait été retiré également en cet emplacement.

Sous cette couche se trouvait un second horizon naturel formé de sable fin gris orangé (oxydation) homogène meuble et plus humide (**2A8**) correspondant au lot 1K6 enregistré à l'extérieur du moulin en 2021. Ce niveau est plus dense et induré par endroits. Seule sa surface a été atteinte dans le sondage réalisé dans la portion est du moulin à une altitude de 11,97 m NMM, telle qu'elle avait été enregistrée à l'extérieur du moulin en 2021. C'est sur ce sol que reposent les fondations du moulin à vent 1K100.

4.1.2. Architecture du moulin

1K100-Parement intérieur des fondations du moulin

Le vestige **1K100** correspond à l'ensemble des fondations circulaire du moulin à vent mis au jour. Ces dernières forment un cercle dont le diamètre extérieur est de 6,32 m et le diamètre intérieur de 3,61 m. La largeur des murs varie entre 1,33 à 1,38 m. Une petite section du parement extérieur au S-E du moulin a été dégagée et enregistrée en 2021 sur une hauteur totale de 1,22 m. Il avait alors été recommandé qu'une fouille subséquente soit réalisée à l'intérieur du moulin afin de documenter en complémentarité les parements intérieurs.

La surface du vestige ne semble relativement intègre, mis à part le délogement de quelques moellons par les racines des vinaigriers et du gros arbre qui se trouve à l'état de souche aujourd'hui à l'ouest du moulin. L'altitude de surface des pierres varie entre 13,00 et 13,40 m NMM. Certaines zones plus élevées semblent délimiter des ouvertures qui devaient percées à l'origine la portion supérieure des murs du moulin, soit une située à l'est et l'autre, en face en symétrie, à l'ouest (figures 4.1 et 4.14).

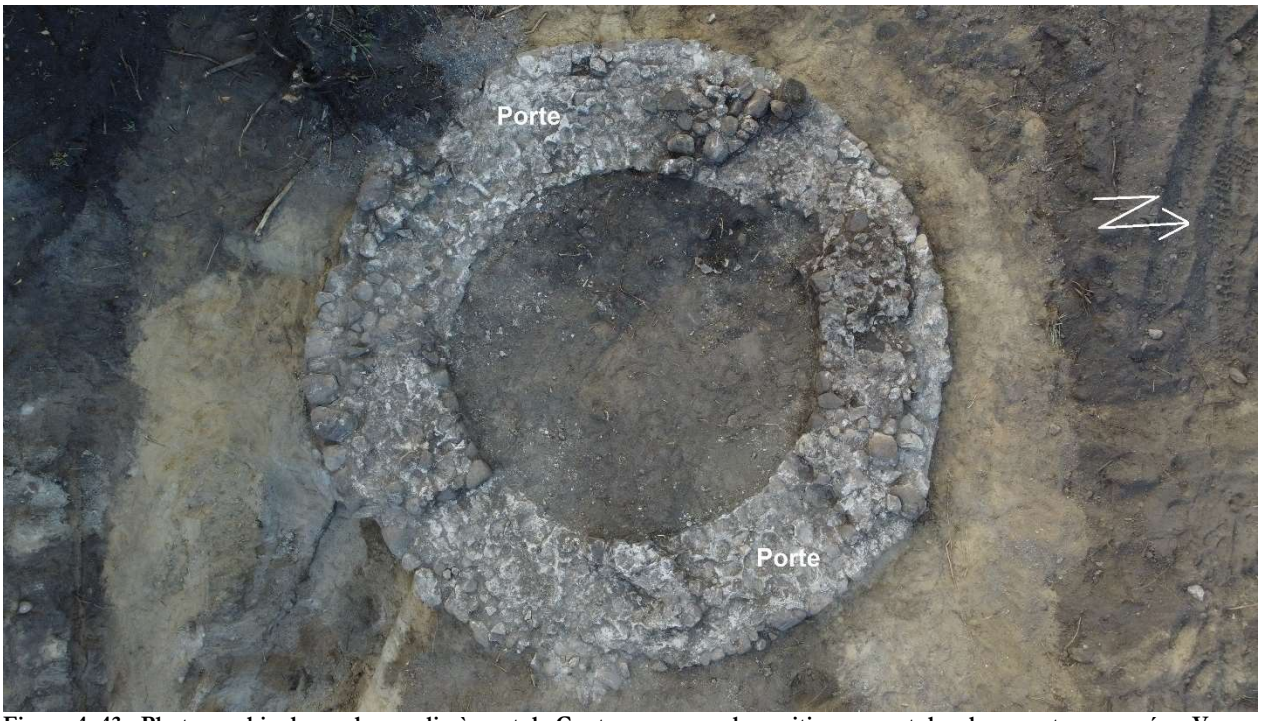


Figure 4. 43 : Photographie drone du moulin à vent de Contrecœur avec le positionnement des deux portes opposées. Vue vers l'ouest. ©NousTV Valleyfield.

Les fondations se trouvent dans un très bon état de conservation. Les parements intérieurs présentent 7 à 8 assises plus ou moins régulières formant un appareil lui aussi relativement irrégulier, mais très bien dressé (figures 4.15 et 4.16). Sa hauteur résiduelle maximale de 1,22 m, alors qu'elle était de 1,50 m pour la portion S-E du parement extérieur. Ces assises se composent surtout de moellons buts de grès et granitiques, dont certaines ont une teinte rougeâtre et de quelques rares moellons calcaires. Les formes et dimensions des pierres sont très variées. On y observe quelques grands moellons (0,23 x 0,32 m), plusieurs moyens moellons (0,24 X 0,13 m) et quelques petits qui viennent compléter l'appareil (0,14 x 0,15 m). Sous l'assise supérieure, à une altitude de 13,10 m NMM, nous retrouvons une assise de nivellement formée de très petites et minces pierres posées à plat (figure 4.15). Cette dernière devait servir à niveler l'appareil préalablement à la construction des portions supérieures formant la tour du moulin. Les assises se trouvant en-dessous de ce nivellement étaient alors enfouies.

Les fondations ont été construites de l'intérieur, fort probablement à l'aide d'une tranchée qui devait faire toute la circonférence du moulin. Rappelons qu'aucune tranchée n'avait été observée à l'extérieur. Le sol naturel des lieux 2A7 aurait ainsi été creusé pour l'aménagement des fondations. Une fois ces dernières érigées, le sable naturel a été redéposé à l'intérieur en guise de remblai.

La pauvreté du sol en pierres qui caractérise la région élargie de Contrecœur (figure 4.17), tend à démontrer que ces dernières proviendraient fort probablement d'un autre secteur, bien que certains moellons ont pu être issus de l'épierrement des champs agricoles environnements.



Figure 4. 44 : Parement intérieur côté sud du moulin. Vue vers le sud. BlFh-6-22-NUM2 (120).



Figure 4. 45 : Vue d'ensemble du parement intérieur du moulin 1K100. Vue vers le S-E. BlFh-6-22-NUM2 (132).

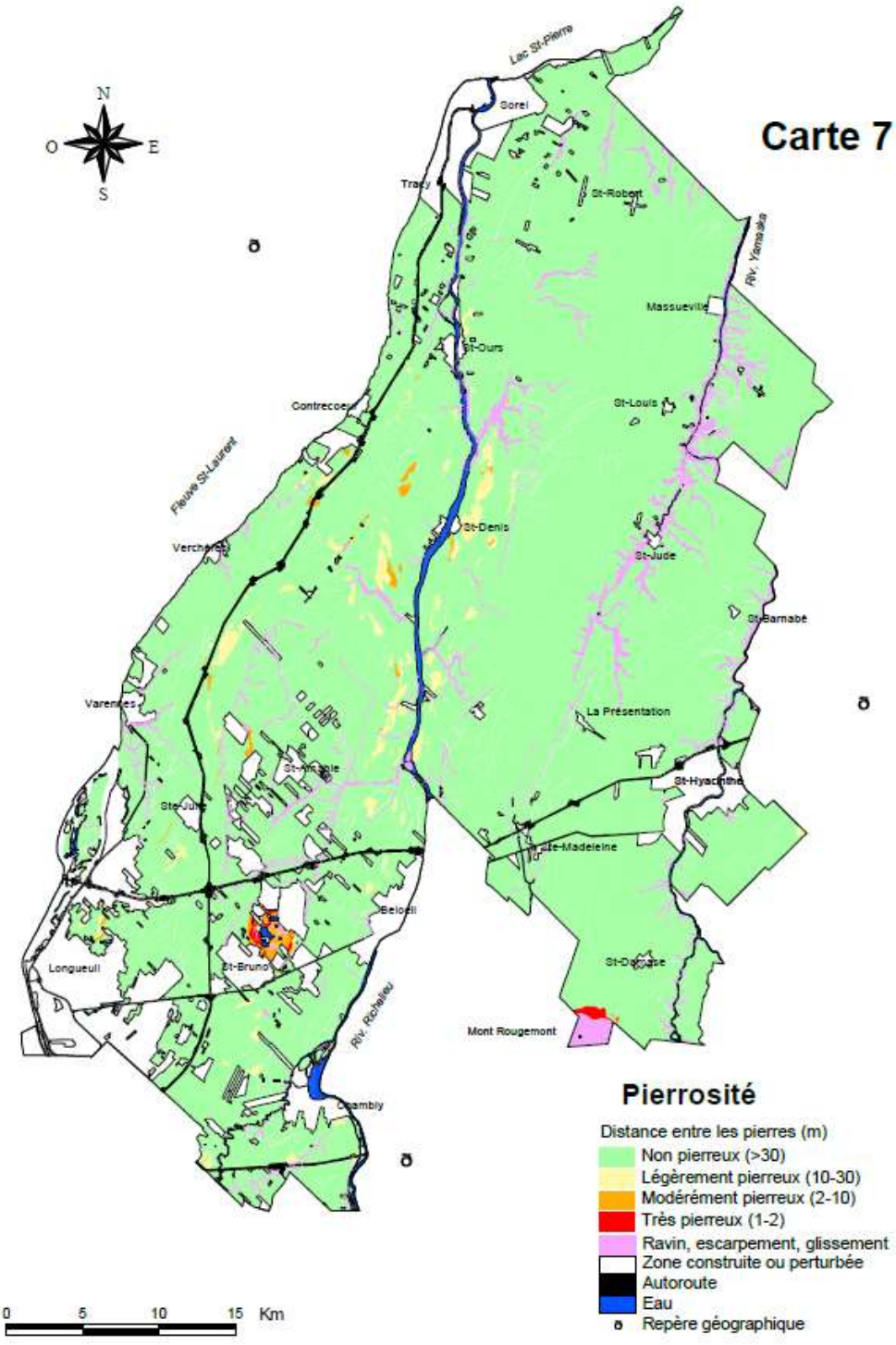


Figure 4. 46 : Carte de la pierrosité. Lavoie *et al.*, 1999, ***Atlas agropédologique du sud-est de la plaine de Montréal, Québec.*** **Bulletin d'extension numéro 9 du Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures. Carte 7.**

Le mortier qui lie les pierres entre elles est très bien préservé et encore figé au niveau du parement, alors qu'il est plus friable et désagrégé en surface, en raison de son exposition aux intempéries durant plusieurs années avant d'être recouvert d'humus. Bien qu'il y ait une grande proportion de sable[34] dans sa matrice, il est aussi composé de chaux, tel que le traduit sa couleur très blanche. Les joints de mortier sont baveux à débordants et le parement présente des traces résiduelles d'enduit de crépi (figure 4.15). Des fragments de crépi ont également été retrouvés dans son niveau de démolition 2A3. Aucune trace de réfection n'y a été décelée. Le blocage comblant l'espace entre les parements extérieur et intérieur se compose quant à lui de petits éclats de pierres, de cales et du même type de mortier, cette fois débordant. Une fois la portion inférieure construite à partir de l'intérieur contre la paroi du creusement de la tranchée de construction. La base de la fondation repose, à une altitude de 12,01 m NMM, sur le sol naturel des lieux qui est plus induré et dense en profondeur (2A8), leur assurant ainsi une bonne stabilité.

[34] Le sol naturel étant majoritairement sableux à Contrecœur (figure 4.18) et considérant que le mortier devait être mélangé sur place lors de la construction, il n'est donc pas étonnant qu'on trouve une grande proportion de sable dans le mortier utilisé.

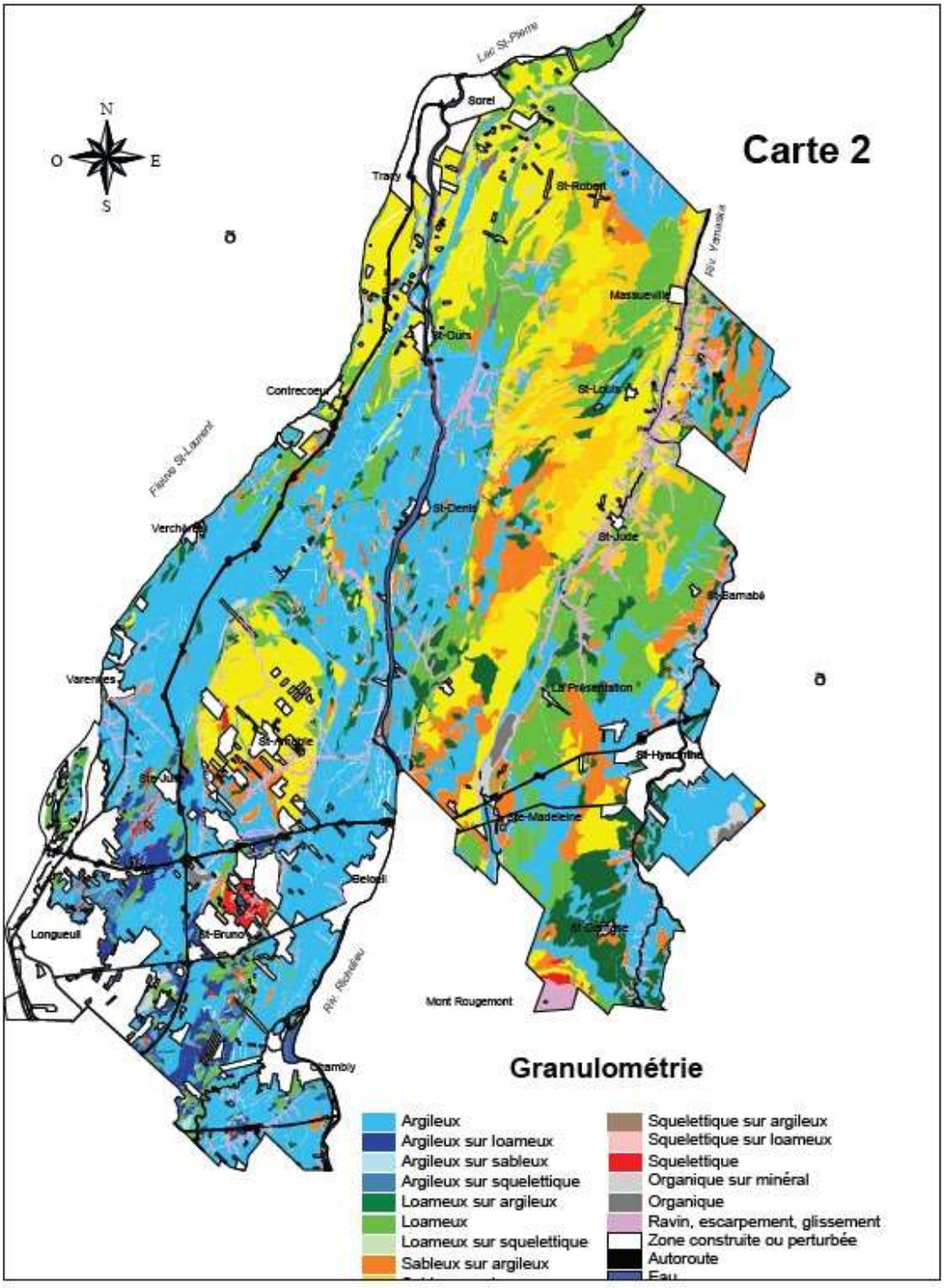


Figure 4. 47 : Carte de la granulométrie des sols. Lavoie *et al.*, 1999, ***Atlas agropédologique du sud-est de la plaine de Montréal, Québec.*** Bulletin d'extension numéro 9 du Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures. Carte 2.

Possible base de foyer intégré dans la fondation

Un élément architectural particulier a été observé dans la portion nord du parement intérieur du moulin. Il s'agit d'une cavité rectangulaire s'apparentant à une niche aménagée à même le parement intérieur, en surface de la fondation (figures 4.19 et 4.20). Elle se présente sur une longueur de 0,56 m, une largeur de 0,35 m et une hauteur résiduelle de 0,18 m à 0,45 m. Sa base plane se retrouve à une altitude de 12,94 m NMM. Sa configuration, ses dimensions et sa position entre les deux portes, font penser à la base d'un foyer de cheminée intégrée au mur, tel qu'il est possible d'observer dans certaines iconographies de moulins-tours de la même époque (figures 4.21 et 4.22).

Une concentration de charbon et de fragments de briques se trouvait d'ailleurs dans la démolition 2A3, vis-à-vis cet aménagement dans la fondation. Cette dernière pourrait consister en des témoins de démolition de la cheminée du moulin, qui devait être revêtue de briques à l'intérieur et comporter des traces de suie et de charbon.



Figure 4. 48 : Photographie de la possible base de foyer/cheminée intégrée dans le mur nord du moulin. Vue vers le nord.



Figure 4. 49 : Photographie de la possible base de foyer/cheminée intégrée dans le mur nord du moulin. Vue vers le nord. BlFh-6-22-NUM2 (128).



Figure 4. 50 : L'intérieur du moulin de Pointe-aux-Trembles, 1937. Source: Université McGill, Collection d'architecture canadienne, fonds Ramsay Traquair, 103294, dans Ethnoscop 2006 : 39.

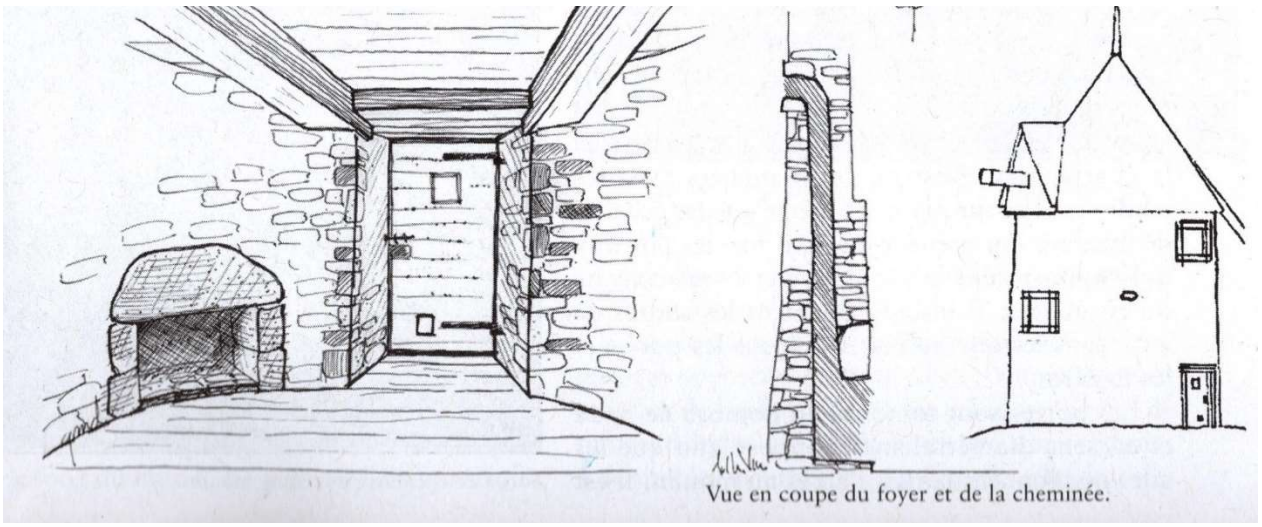


Figure 4. 51 : Foyer et vue en coupe du foyer et de la cheminée. Source : Deschênes 2009 : 165.

Caractéristiques architecturales propres au moulin-tour

Voici quelques éléments d'architecture caractéristiques des moulins-tours (Deschênes 2009) qui ont également été observés lors de la fouille du moulin de Contrecœur (figures 4.23 et 4.24).

- Pierres des champs et des rivières brutes, sans travail de taille. On choisit les plus plates. Les plus grandes forment l'assise de fondation.
- Fondations assez profondes pour résister au gel. 1,50 m de hauteur pour le moulin de Contrecœur. Tranchée de construction souvent présente seulement à l'intérieur, tel qu'attestée au moulin de Contrecœur et à celui de Pointe-aux-Trembles (Ethnoscop 2006).
- En moyenne, la tour mesure 7 à 7,60 m de hauteur, pour un diamètre intérieur de 3,70 à 4,30 m (3,61 m pour le moulin de Contrecœur). Épaisseur des murs : en moyenne 0,90 m au niveau du rez-de-chaussée (1,30 m pour le moulin de Contrecœur).
- Foyer et cheminée aménagés à même l'épaisseur du mur en vue d'économie d'espace (base de l'âtre retrouvée au N-W du moulin de Contrecœur).
- Moulins fonctionnent tard à l'automne et même l'hiver : doivent être chauffés pour chasser l'humidité.
- Toujours deux portes diamétralement opposées, afin que les ailes ne bloquent jamais l'accès (traces des seuils retrouvées) (2 seuils enregistrés pour le moulin de Contrecœur).
- Fenêtres pour permettre au meunier d'avoir un œil sur les ailes et de voir au loin si des censitaires sont en route (grande quantité de verre à vitre retrouvée dans le niveau de démolition (2A3) et d'occupation (2A5-2A6) du moulin de Contrecœur).

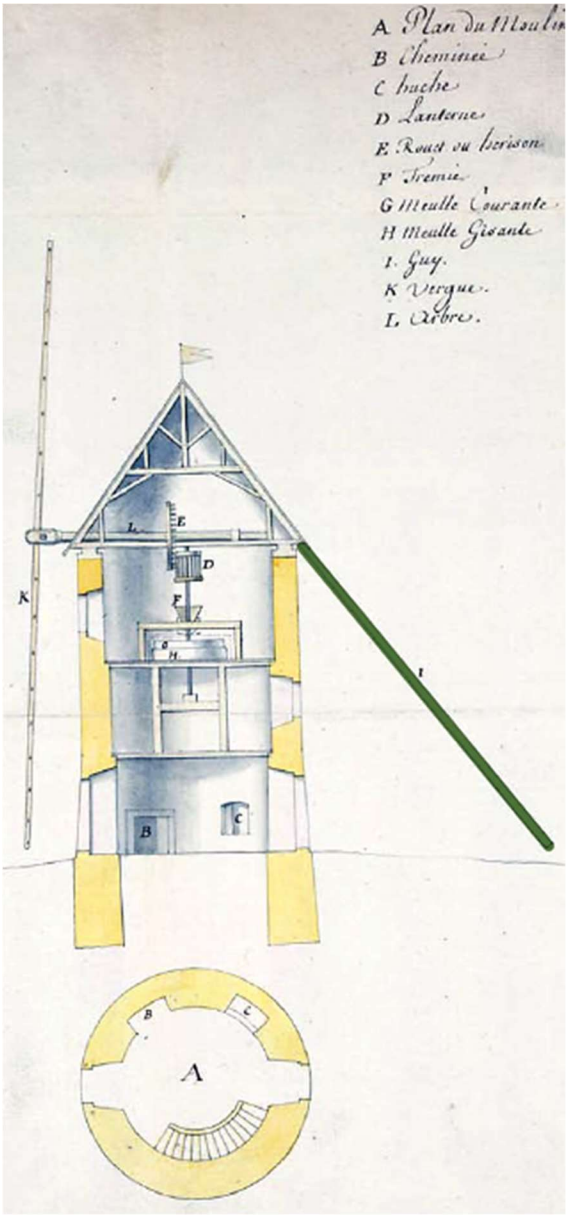
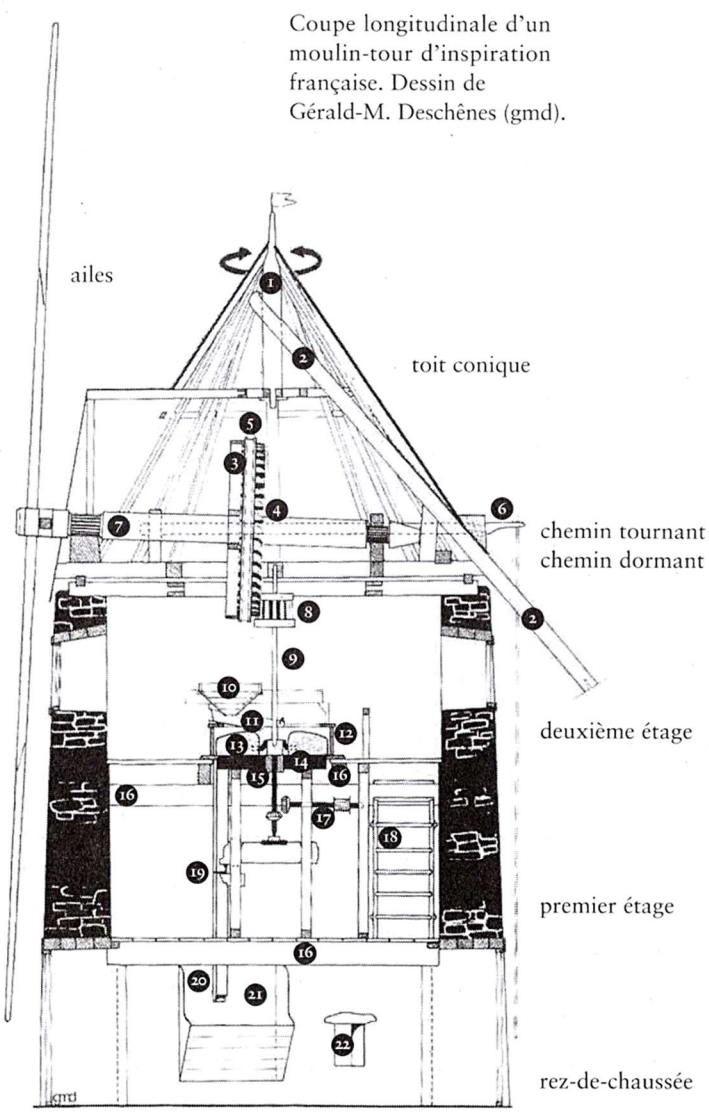


Figure 4. 52 : Le plan de Gaspard Joseph Chaussegros de Lery daté de 1737. É*tat estimatif d'un moulin à vent proposé à faire à la Pointe à la Chevelur*e, Centre d'archives d'outre-mer, F3 290 5. Souvent trois étages. Rez-de-chaussée : accueille le visiteur et chauffe le moulin. L'étage le plus élevé comprend le mécanisme et celui du milieu reçoit la farine (Archéotec 2008).



Toit conique	chemin tournant chemin dormant	deuxième étage	premier étage	rez-de-chaussée
1 poinçon	3 rouet	8 lanterne	15 petit fer	20 goulotte
2 queue	4 alluchon	9 gros fer	16 poutre	21 huche
	5 patin de freinage	10 trémie	17 monte-sac	22 foyer
	6 bascule	11 auget	18 échelle de meunier	
	7 arbre de couche	12 archure	19 régulateur	
		13 meule tournante	Moulange	
		14 meule dormante		

Figure 4. 53 : Coupe longitudinale d'un moulin-tour d'inspiration française. Dessin de Gérald M. Deschênes (Deschênes 2009 : 163).

4.2 Inventaire archéologique complémentaire-opération 3

L'inventaire archéologique complémentaire a pris la forme de 14 sondages de 0,40 à 1,30 m de côté (figure 2.1). Ces derniers ont été réalisés sur le terrain environnant aux pourtours du moulin à vent 1K100. Rappelons l'objectif visé qui était de documenter les niveaux de cour du moulin, son occupation extérieure et ses potentiels aménagements, en plus de vérifier la présence de traces d'une occupation autochtone.

La stratigraphie était très homogène d'un sondage à l'autre, bien que l'un d'entre eux comprenait un niveau supplémentaire associé à l'ancien tracé du chemin du Roy (figures 4.25 à 4.27). Mis à part les sondages 3A, 3K et 3L, où la densité d'artefacts était un peu moindre, les sondages ont révélé une quantité non négligeable de témoins matériels associés à l'occupation extérieure aux abords du moulin. Le sondage 3P, situé du côté est de l'an chemin du Roy, ainsi qu'une collecte de surface réalisée à proximité de ce dernier, ont pour leur part livré une plus grande quantité d'objets domestiques, soit possiblement des témoins de la présence de l'habitation décrite dans les archives qui pourrait se trouver dans un rayon rapproché.

Seule la stratigraphie des sondages 3K, 3N et 3P sera ici décrite puisqu'elle est représentative de l'ensemble de ce qui a pu être observé.

Occupation extérieure contemporaine au moulin

Sous l'humus de surface, se trouvait sur une épaisseur moyenne de 0,15 m, une couche de sable fin légèrement limoneux brun foncé meuble homogène contenant quelques nodules de mortier ainsi que des artefacts du XVIIIe au XXe siècle (**3K1/3N2/3N3/3P1/3P99**) (figures 4.25 à 4.27). On y a prélevé des fragments de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse blanche, un carreau en faïence blanche française, des fragments de terrine en terre cuite commune locale, et de l'Angleterre du N-E, du *creamware* (1762-1820), ce qui pourrait être du *pearlware* (1778-1820), de la terre cuite fine blanche (1820 et plus), de la terre cuite fine blanche vitrifiée (1850 et plus), du verre incolore appartenant à des bouteilles et possibles cheminées de lampe à l'huile, du verre coloré vert à bouteille, du verre à vitre ainsi qu'un os de mammifère scié, un petit clou appartenant possiblement à un fer à cheval et des éclats de meule en silex (figure 4.28). Des artefacts plus récents, tels un fragment de plastique blanc et du verre à bouteille vert 7up complètent l'assemblage. On est ici en la présence d'une occupation extérieure en continu s'échelonnant de la seconde moitié du XVIIIe siècle jusqu'au début XXe siècle, laquelle est contemporaine à la période d'utilisation du moulin à vent. Il s'agit du reflet de la vie quotidienne des différents propriétaires et meuniers s'y étant succédé, ainsi que de leurs familles.

La couche 3P1/3P99, sur la base de la densité importante d'artefacts et d'écofacts domestiques qu'elle contient, pourrait être associée à un rejet de déchets dans la cour d'une habitation à proximité. En effet, les documents historiques font déjà état, aux tous débuts de la mise en fonction du moulin en 1747, au sein du bail entre le seigneur et le maître farinier Jean Mornaud, d'une maison à proximité du moulin (*Bail de Nicolas Jacques au nom de Pierre-Claude de Pécaudy à Jean Mornaud,* no 666, 27 février 1747).

En 1769, le site compte déjà plusieurs dépendances, dont une écurie, une étable et une petite grange tenant au nord-est de l'étable, le tout couvert en paille. La grange sera détruite peu après. Puis, la résidence initiale laisse place à une habitation en pieux de cèdre, couverte en planches avec une cheminée de pierres (SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Jean Lafond*, no 728, 29 septembre 1769). En 1781, aucune écurie ne semble construite sur les lieux, mais le meunier dispose d'une « petite étable de trois pans » (SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de de Laperrière à Louis Bertrand dit Derocher*, no 1 909, 24 septembre 1781).

Dès la fin du XVIII[e] siècle, le domaine seigneurial est subdivisé entièrement en longues censives agricoles rectangulaires typiques, avec pour exception le terrain du moulin d'un arpent de front par quatre arpents de profondeur. Cet emplacement est lui-même morcelé par le seigneur en 1774. Il vend alors la terre à l'est du chemin du Roy et conserve la partie à l'ouest en bordure du fleuve Saint-Laurent sur laquelle est érigé le moulin banal. Un plan de la seigneurie de 1848 montre l'emplacement en question divisé en deux au bout de la terre du dénommé Joseph Labossière. Cette carte permet d'ailleurs de constater qu'à cette époque, le domaine seigneurial de Contrecœur est complètement disparu. (figure 3.8).

Un propriétaire ne détient pas nécessairement le moulin banal et le lopin de terre contigu. Si en 1865 le seigneur John Fraser possède à la fois le moulin et la parcelle attenante, cela n'a pas toujours été le cas. À partir de 1858, le moulin et la petite terre adjacente se retrouvent englobés dans une terre agricole de dimension standard, le lot 161. John Fraser est propriétaire du moulin dès 1846, mais il achète la terre adjacente seulement en 1858. (RFQ-Verchères, B7, greffe de notaire P. Chagnon, *Vente de Louis Labossière à John Fraser*, no 3 755, 3 février 1858)

Le bail de 1865 indique que les bâtiments se trouvent désormais de l'autre côté du chemin du Roy (côté est). Il établit également une distinction entre le moulin et le lopin de terre adjacent :

La vente inclut ainsi d'une part : « un moulin à farine en pierres avec tous les mouvements, moulanges et accessoires en dépendant situé en la paroisse de Contrecœur sur le fleuve Saint-Laurent avec un terrain sur lequel le dit moulin est situé contenant un arpent en profondeur borné en front au fleuve St Laurent, en profondeur à la terre ci-après ». La vente comprend d'autre part « une terre située en la paroisse de Contrecœur sur le fleuve Saint-Laurent contenant deux arpents de front sur vingt six de profondeur, borné en front au lopin de terre ci-dessus désigné [...] avec une maison et autres bâtisses y érigées bien connus du preneur » (BAnQ, greffe de notaire Zéphirin Saint-Aubin, *Bail de Henry Thomas (John Fraser) à Pierre Berthiaume*, no 1 104, 7 juillet 1865. Ce document présente également de nombreuses clauses sur les devoirs du meunier).

Le sondage 3P, situé du côté est de l'ancien tracé du chemin du Roy mis au jour, pourrait justement se trouver à proximité de l'habitation principale qui se trouvait alors du côté est du chemin.

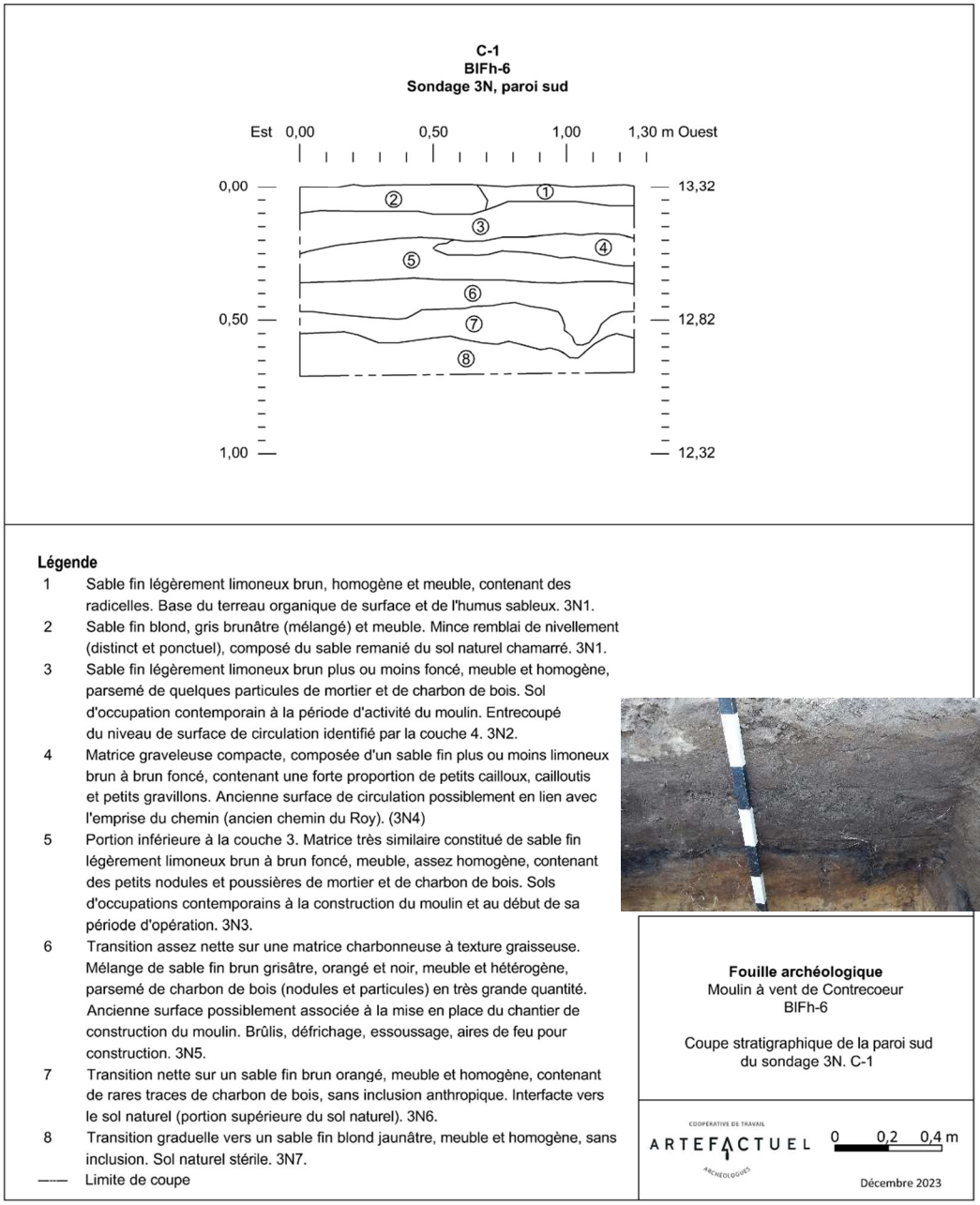


Figure 4. 54 : Coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage 3N. C1. Infographie : Archéo-CAD.

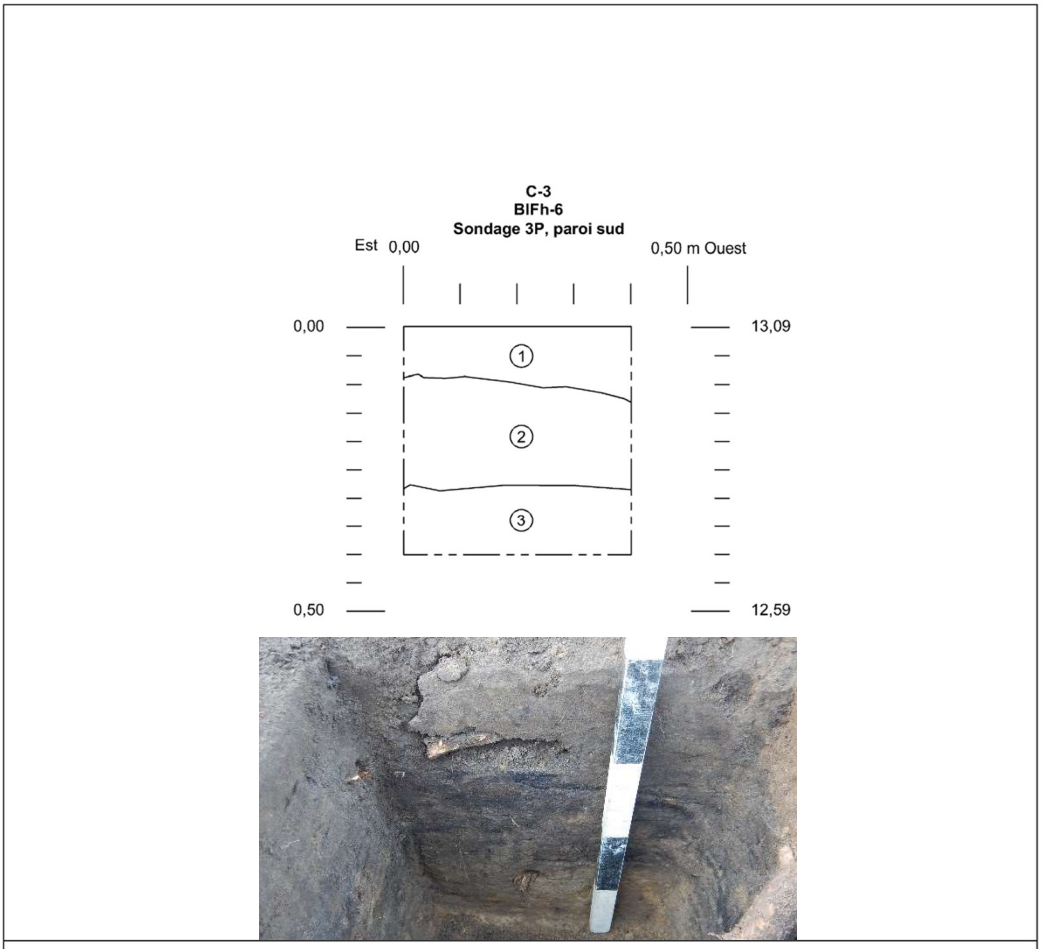


Figure 4. 55 : Coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage 3P. C3. Infographie : Archéo-CAD.



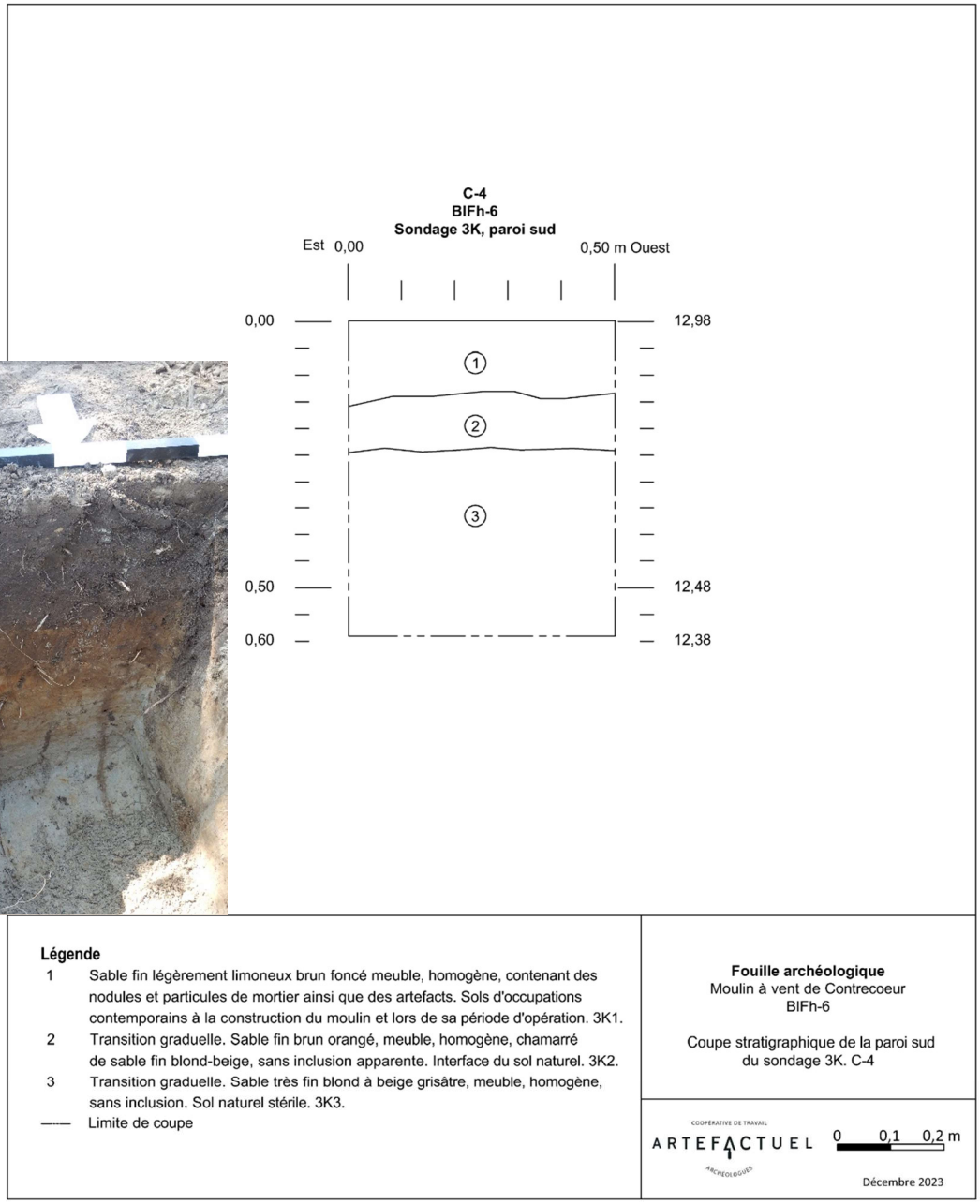


Figure 4. 56 : Coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage 3K. C4. Infographie : Archéo-CAD.



Figure 4. 57 : Assemblage d'artefacts lot 3P99 : récolte de surface en périphérie du sondage 3P. 3P99 correspond à 3P1. Photographie : Marie-Hélène Daviau.

Niveau de circulation : ancien chemin du Roy.

La couche **3N4,** occupant la moitié ouest de la paroi sud du sondage 3N réalisé au S-E du moulin, présente une matrice graveleuse compacte composée d'un sable fin plus ou moins limoneux et de petits gravillons, sur une épaisseur irrégulière de 0,10 m au maximum (figure 4.25). Elle correspond à l'ancien tracé du chemin du Roy qui passait jadis juste à l'est du moulin à vent, dans un axe nord-sud, jusqu'à ce qu'il ne soit redressé plus vers l'est, vers 1964[35], pour occuper la place de l'actuelle route Marie-Victorin (route 132).

La couche 1K2, enregistrée en 2021**,** correspondait aussi à ce chemin. Il s'agissait d'un mince niveau friable de gravillons et petits galets arrondis multicolores (galets de rivière) concentré sur le seuil de la porte est du moulin à vent 1K100. Elle s'étendait sur 4,00 m nord-sud et 1,80 m est-ouest. Son épaisseur, bien qu'irrégulière, était généralement de 0,10 m. Cette couche a été interprétée comme étant le débordement de la surface de circulation de l'ancien chemin du Roy qui passait dans un axe nord-sud juste à l'est du moulin à vent et lequel on peut observer sur les cartes anciennes. Cette couche s'étendait d'ailleurs à l'extérieur du moulin, à l'emplacement de cet ancien chemin.

L'emplacement de cet ancien chemin est ainsi confirmé, soit accolé sur le côté est du moulin à vent. Si nous n'avons pas pu percevoir sa limite ouest et ainsi établir sa largeur, nous pouvons déjà affirmer

[35] Date estimée sur la base de l'examen de la carte topographique de 1963 où il est toujours à son emplacement initial plus près du fleuve Saint-Laurent et de la photographie aérienne de 1964-69 où il est alors déplacé à son emplacement actuel.

qu'il n'est plus présent dans le sondage 3P réalisé à 13,00 m plus à l'ouest du moulin (figures 4.2 et 4.26).

Humus enfoui et traces des premiers défrichages et brûlis

Une couche d'humus enfoui a été observée, sur le sol naturel, dans une majorité de sondages (**3N5/3P2**). Elle présentait une matrice de sable fin organique brun foncé et orangé charbonneuse à texture graisseuse (figure 4.29). Ce sable est meuble, hétérogène et parsemé de nodules et fragments de charbon de bois (figures 4.25 et 4.26). D'une épaisseur allant de 0,13 m à 0,20 m, elle a été interprétée comme l'ancienne surface qui était présente lors de la mise en place du chantier de construction du moulin impliquant le défrichage, l'essouchage, les brûlis et les aires de feu nécessaires à la construction. C'est dans cette couche qu'auraient pu se retrouver des traces d'occupation autochtone de la préhistoire ou de la période historique. Aucun artefact associé à ce type d'occupation n'a toutefois été retrouvé.

Lors de l'inventaire de 2021, cet ancien humus recouvrait aussi la surface du sol naturel. Il s'agissait d'un sable fin brun pâle légèrement limoneux et humique homogène et meuble contenant quelques petites pierres rougeâtres (rubéfiées ou plutôt couleur naturelle de la pierre) (**1K3/1A2**). Cette couche de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur, a été associée à l'ancienne surface d'humus antérieure à la construction du moulin et dont le sommet comportait quelques traces de l'occupation subséquente. Aucun artefact ni inclusion n'y avait toutefois été observé en profondeur. En surface, il a toutefois été possible d'y observer plusieurs nodules de mortier de chaux, témoins de la construction des fondations du moulin à vent.



Figure 4. 58 : Photographie de la surface de la couche 3N5, ancien humus enfoui avec tâches de brûlis. Vue vers le sud, en plongée. BlFh-6-22-NUM2 (59).

Les sols naturel

Tels qu'ils avaient été documentés lors de l'inventaire 2021, les sols naturels correspondaient à deux niveaux distincts. Le premier niveau rencontré qui correspond à l'horizon supérieur du sol naturel est un sable fin orangé meuble et homogène contenant de rares traces de charbon de bois (**3K2/3N6/3P3**). D'une épaisseur moyenne de 0,10 m, sa surface assez plane a été enregistrée entre 12,79 et 12,83 m NMM.

Cette couche transite graduellement vers un second niveau de sol naturel qui est représenté par un sable fin blond jaunâtre meuble et homogène sans inclusion **(3K3/3N7**) qui a été fouillé sur une épaisseur maximale de 0,35 m.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La fouille et l'inventaire complémentaire réalisés sur le terrain du 6440 route Marie-Victorin auront permis de réaffirmer le potentiel archéologique historique élevé du site du second moulin à vent de Contrecœur construit peu après 1742 sur le second domaine seigneurial.

La fouille a permis la documentation précise des niveaux d'abandon, de démolition, d'occupation et de construction du moulin à vent. De nombreux artefacts ont pu être récoltés et témoignent de la longue utilisation du moulin au fil du temps (deuxième moitié du XVIIIe au début du XXe siècle). Plusieurs éclats de meule en silex, en plus d'un gros fragment appartenant à une meule monolithe, ont été découverts dans l'occupation du vide sanitaire sous les restes de son plancher de bois. D'autre part, le parement intérieur des fondations du moulin a pu être expertisé et il a été possible de confirmer le mode de construction par une grande tranchée intérieure, de documenter l'appareil du mur comprenant une assise de nivellement délimitant la portion supérieure de la portion enfouie et la présence d'un crépi qui devait recouvrir les murs intérieurs. Il a également été possible de confirmer la présence de plusieurs fenêtres, sur la base des nombreux fragments retrouvés dans le niveau de démolition, en plus de documenter la base de ce qui semble être le foyer d'une cheminée intégrée au mur nord du moulin.

L'inventaire complémentaire ayant pris la forme de 14 sondages autour du moulin, aura mené à la mise au jour d'une autre portion de l'ancien chemin du Roy qui prenait place juste à l'est du moulin. Des niveaux d'occupation extérieure contemporaine à l'utilisation du moulin ont également été fouillés et ont livré une quantité non négligeable d'artefacts domestiques et relatifs aux activités industrielles des lieux (fragments de meule en silex). De plus, le niveau d'humus naturel présent lors de la construction du moulin et portant les traces des premiers défrichages et brûlis au terrain a pu être amplement documenté. Aucun artefact de nature autochtone n'y a toutefois été retrouvé. Enfin, les sols naturels ont également été sondés pour compléter leur documentation et s'assurer de l'absence de trace anthropique.

Recommandations

Il avait été recommandé à la suite de la découverte du moulin en 2021 que ses vestiges fassent l'objet d'un relevé 3D en vue d'une éventuelle reconstitution historique. La firme iSCAN a procédé à ce relevé à l'automne 2021 et a ensuite réalisé la reconstitution 3D en vue d'un projet de mise en valeur et de diffusion sur le site Web de la Ville (figure 5.1.). Des références ont également été fournies à la Ville en vue d'une éventuelle restauration des fondations et reconstitution à l'identique par des maçons spécialisés en patrimoine. **Nous réitérons ces avenues de mise en valeur qui permettrait au citoyen ou visiteur de bien cerner concrètement le site archéologique.**



Figure 5. 2. Extrait de la reconstitution 3D du moulin à vent de Contrecoeur. iSCAN, 2021.

Nous avions aussi recommandé la refonte des panneaux du site patrimonial du moulin Chaput dont la datation a changé aux termes de la recherche historique, **laquelle a eu lieu à l'été 2023.**

Sur la base des présentes découvertes, nous jugeons que le moulin à vent et ses pourtours immédiats ont été substantiellement documentés. **Nous ne recommandons pas de poursuite de recherche archéologique sur les lieux, mais plutôt la protection des vestiges et du site environnant, en vue de le préserver pour les générations futures.** Toutefois, **en dehors des limites de la fouille et de l'inventaire complémentaire 2022, il sera important qu'il y ait un inventaire préalable avant tous travaux d'excavation ou d'aménagement impliquant un impact sur le sol.** En effet, plusieurs bâtiments associés au moulin, dans sa phase initiale, sont relatés dans les archives et devraient se trouver du côté ouest de l'ancien chemin du Roy, tout comme le moulin. On y traite entre autres de la maison du meunier, de bâtiments secondaires ou dépendances, d'un jardin, d'une clôture. De plus,

il faut garder à l'esprit que d'autres aménagements généralement non mentionnés dans la documentation historique pourraient se retrouver en sous-sol du terrain, tels des fosses de latrines, un puits, un caveau, une laiterie, des drains, etc.).

La mise au jour d'une grande concentration d'artefacts domestique à l'est du chemin dans le sondage 3P et à proximité de ce dernier, nous laisse croire qu'il pourrait se trouver non loin d'une ancienne habitation. **Nous recommandons un inventaire complémentaire par sondages manuels visant à retrouver les traces de la maison et des bâtiments secondaires qui l'accompagnaient et dont font mention les archives.** En effet, à partir de 1865, l'habitation du meunier et les autres bâtiments auraient été déplacés du côté ouest du chemin. Cette zone mériterait donc d'être investiguée. Les niveaux archéologiques en place du sondage 3P laissent présager une bonne intégrité pour ce secteur. **Dans l'éventualité où les vestiges ou sols d'occupation étaient retrouvés en cet emplacement à l'issue de l'inventaire archéologique, une fouille archéologique à aire ouverte devrait y être réalisée.** Les éventuelles données issues de cette fouille ont le potentiel d'alimenter un projet de mise en valeur. Bien qu'aucune trace d'occupation autochtone n'ai été mise au jour lors des interventions de 2021 et 2022, il demeure pertinent de vérifier la présence de traces d'occupation plus ancienne reliée aux peuples autochtones. L'inventaire complémentaire dans le secteur à l'ouest du moulin permettrait cette vérification.

Enfin, plusieurs avenues de mise en valeur ont été soumises à la Ville avec comparables à l'appui afin de mettre en lumière ce nouveau site archéologique (reconstitution 3D pour capsules numériques, reconstitution à l'identique par des maçons spécialisés, circuit patrimonial des moulins de Contrecœur, panneaux interprétatifs sur le site, exposition d'artefacts dans un édifice municipal, conférences sur l'archéologie). Plusieurs d'entre elles ont été réalisées depuis (reconstitution 3D, refonte des panneaux du moulin Chaput, conférence à la Société d'histoire et au conseil municipal) et d'autres sont présentement à l'étude par la Ville (reconstitution à l'identique, circuit des moulins, capsules numériques, panneaux d'interprétations sur le site, expositions des artefacts).

MÉDIAGRAPHIE

ARCHÉOTEC

2008 *Patrimoine archéologique des moulins du Québec.* Étude produite pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des Lieux patrimoniaux.

ARKÉOS

2018 *Analyse technologique de l'assemblage d'artéfacts en silex du site BjFj-75, Longueuil*, 2017. Rapport de Patrick Eid en annexe de : Arkéos (2018) *Parc de la Baronnie, Longueuil. Fouilles archéologique au site BjFj-075, 2016. Volume 2*. Rapport inédit.

2010 *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie.* Hydro-Québec, Ville de La Prairie, MCCCF, rapport inédit.

1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques. Volume 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire* - Urgel, Delisle & associés/gazoduc TQM.

1996 *Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Montréal, ministère de la Culture et des Communications.

ARTEFACTUEL

2023 *Inventaire archéologique à la Maison Lenoblet-Duplessis, de Contrecœur. Site BiFh-19,* Ville de Contrecœur.

2022a *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire*. Ville de Varennes.

2022b *Inventaire archéologique sur le lot 53P – Varennes. Nouvelle expertise des sites BkFi-29 - BkFi-30 et découverte du site BkFi-57.* Ville de Varennes.

2022c *Inventaire archéologique au Cap Saint-Michel – Varennes. Site BkFi-58.* Ville de Varennes.

2022d *Inventaire archéologique au Moulin à vent de Contrecœur. Site BlFh-6*, Ville de Contrecœur.

2021a *Inventaire archéologique - Site BkFi-56 – La Saline.* Ville de Varennes

2021b *Étude de potentiel archéologique - Cap Saint-Michel, Varennes.* Ville de Varennes.

2020a *Avis de potentiel archéologique, Moulin Brodeur.* Ville de Varennes.

2020b *Évaluation du potentiel archéologique, La Saline*. Ville de Varennes.

2015 *Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours (118G) Étude de potentiel paléohistorique et inventaire archéologique de l'île Darvard Atelier B.R.I.C. (2005) Étude de caractérisation du patrimoine de Longueuil* — Rapport présenté à la Direction de l'aménagement et du territoire, Ville de Longueuil.

ATKINSON, D. R. et Adrian OSWALD

1980 « The Dating and Typology of Clay Pipes Bearing the Royal Arms » *The Archaeology of the Clay Tobacco Pipes. III Britain: the North and West*. Ed. Peter Davey. BAR, British Series 78. P. 363-391 Consulté en octobre 2016 au http://scpr.co/PDFs/Armorials/Atkinson%20and%20Oswald%20BAR%201980,%20pgs%20363%20to%20391.pdf

BEAUDRY, Mary C.

2006 *Findings : Material Culture of Needlework and Sewing*. Yale University Press. New Haven et London.

BÉLANGER, Christian et J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I. FLORIN et E. RAGUIN

2018 *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BjFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal.* Rapport d'activités — intervention de 2017. Université McGill, rapport inédit.

BÉLANGER, Christian et Brad LOEWEN

2008 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101, Rapport d'activités, 2006, Montréal*, Ville de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-À-Callière, Université de Montréal, rapport inédit, 2008.

BOTTLE RESEARCH GROUP

2020 « Other V Logos » *Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers*. Historic Glass Bottles Identification & Information Website. Bureau of Land Management et Society for Historical Archaeology. Consulté le 06-07-2021 au https://sha.org/bottle/pdffiles/VOther.pdf

2015 «The Dominion Glass Companies of Montreal, Canada. » Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers, Historic Glass Bottles Identification & Information Website. Bureau of Land Management et Society for Historical Archaeology. P. 141-172. Consulté le 24-10-2017 au https://sha.org/bottle/pdffiles/DominionGlass.pdf

BLUNT, Rod

2005 «Crotal Bells». *UK Finds Detector*. Consulté le 01-08-2022 au http://ukdfd.co.uk/pages/crotal-bells.html.

BRADLEY, Charles S.
2001 « La pipe à fumer pour l'archéologue » *Études en culture matérielle*. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 120-154.

BRASSARD, Michel et Myriam LECLERC
2001 *Identifier la céramique et le verre ancien au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*. Sous la direction de Marcel Moussette et Réginald Auger. Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 12, Québec.

BRG (Bottle Reseach Group)
2014 « Consumers Glass Co. » *Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers, Historic Glass Bottles Identification & Information Website*. Bureau of Land Management et Society for Historical Archaeology. P. 469-492. Consulté le 17-03-2017 au https://sha.org/bottle/pdffiles/ConsumersGlass.pdf.

Capsules de bières françaises
s.d. « William Painter. Inventeur du bouchon couronné » *Capsules de bières françaises*. Document électronique consulté le 24-01-2020, disponible au : http://capsulesdebieres.fr/cbf/frame.htm

CLERMONT, Norman
1992 « L'Archaïque dans le Nord-Est américain ». *Revista de Aqueología Americana*, 5 : 7-25.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, XX (1) : 5-17.

1984 « L'importance de la pêche en Iroquoisie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 14 (1) : 17-23.

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE
1982 «Pointe du Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Montréal», *Recherches amérindiennes au Québec*, Collection Signe des Amériques no 1.

Comité organisateur des fêtes du 325e anniversaire de Contrecœur
1994 *Contrecœur 325*, Shawinigan, Publicité Pâquet, 1994, p.128.

Commission des biens culturels
1991 *Les chemins de la mémoire, Monuments et sites historiques du Québec*, tome II, Les Publications du Québec, 565 p.

CORBEIL, Pierre
2004 « Pointe-du-Buisson 1977-2000. Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles. Dans : Un traducteur du passé : mélanges en hommage à Norman Clermont», édité par Claude Chapdelaine, and Pierre Corbeil, pp. 47-86. *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal.

COSMOS Mariner
2022 «The Potteries of Medicine Hat, Alberta's History». Historical Marker Database. Consulté le 28-09-2022 au https://www.hmdb.org/m.asp?m=205412

DELÂGE, Denis
1985 *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Québec, Éditions Boréal.

DESCHÊNES, Gilles
2009 *Quand le vent faisait tourner les moulins,* Septentrion.

DESJARDINS, Pierre
1982 *Les moulins à vent du Québec, analyse et proposition d'intervention*, MAC.

DIONNE, J.C.
2001 « Relative sea level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day. » Geological Society of America, special Paper 351 : 271-284.

DUBÉ, Françoise
1991 *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale*. Les Publications du Québec, Collection Patrimoine, Dossiers, no 71. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

DUBOIS-VERRET, M.
2015 *Géomorphologie quaternaire de l'Outaouais (Québec) : écoulements glaciaires et paléogéographie de la déglaciation*. Mémoire de Maitrise, Université du Québec à Montréal, Montréal. 174p.

ÉCOMUSÉE DU FIER MONDE
2012-2020b « Alphonse Raymond Ltée » Écomusée du fier monde. Musée d'histoire et musée citoyen. Document consulté le 08-10-2020 au http://ecomusee.qc.ca/collections/collections-ecomusee/alphonse-raymond-ltee/).

ETHNOSCOP
2007 *Ville de Contrecœur. Fouille archéologique dans les limites de l'ancien cimetière (BlFh-5)*, 2004, Ville de Contrecœur.

2006 *Inventaire archéologique du site du second moulin de Pointe-aux-Trembles, BjFi-5, Lots 1 093 301, 1 093 651 et 1 093 650*, Ville de Montréal.

2005a *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001.* R. O. International inc., rapport inédit.

2005b *Programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution. Municipalité de Contrecœur. Interventions archéologiques, 2004*. Ancien cimetière et ancienne école de Contrecœur. BlFh-5, Hydro-Québec.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15 (5 volumes).* Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, rapport inédit.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ, rapport inédit.

FRENETTE, G. et GENDRON, C.
1972 *Sorel/Route 47 transcanadienne/Contre-Cœur*, ministère des Affaires culturelles.

GAUMOND, Michel et Paul-Louis MARTIN
1978 *Les maîtres-potiers du bourg Saint-Denis 1785-1888*. Les cahiers du patrimoine no. 9. Ministère des Affaires culturelles.

GAUVIN, Robert
1995 *Guide des céramiques. Selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec.* Patrimoine canadien. Parcs Canada.

JONES, Olive R.
2001 « Un guide pour la datation de verrerie de table des années 1800 à 1940. » *Études en culture matérielle*. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p.165-268

JONES, Olive et Catherine SULLIVAN
1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Études en archéologie, architecture et histoire. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux. Parcs Canada. Environnement Canada.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléo-environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*, Thèse de doctorat, INRS-ETE, Québec.

2005 *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du Lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*. Université du Québec à Montréal, Montréal, Mémoire de maîtrise, 118 p.

LANGLOIS, Jacques
1978 Répertoire des artisans-potiers québécois, 1655-1916. Dossier, 37. Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine.

LANGLOIS, Michel
2005 *Des moulins et des hommes 1608-1700*. La maison des ancêtres, éditeur.

LAVOIE *et al.*, 1999, *Atlas agropédologique du sud-est de la plaine de Montréal, Québec*. Bulletin d'extension numéro 9 du Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures.

MILLER, George L.
2015 « Common Standard Creamware Plate Pattern », Notes by George L. Miller. *Diagnostic Artifacts in Maryland*. Maryland Archaeological Conservation Laboratory. Consulté le 24-05-201 au : Document électronique disponible au : http://www.jefpat.org/diagnostic/PostColonial%20Ceramics/Cup%20Shapes/Common%20Creamware%20plate%20patterns.pdf

MILLER, George L., Patricia SAMFORD, Ellen SHLASKO et Andrew MADSEN
2000 « Telling Times for Archaeologists » *North Historical Archaeology*. Vol. 29, no. 1 article 2. Disponible sur internet au: https://orb.binghamton.edu/neha/vol29/iss1/2

NELSON, Lee H.
1968 « Nail Chronology as an aid to dating old buildings » dans *History News*, vol. 24, no. 11. American Association for State and Local History, Technical Leaflet 48. Consulté le 24-01-2020 au : http://npshistory.com/publications/nail-chronology.pdf

NOEL HUME, Ivor
1969 *A Guide to Artefacts of Colonial America*. Alfred A. Knopf, Inc., New-York, réimpression par University of Pennsylvania Press, Philadelphia, Pennsylvania.

NOPPEN, Luc
1994 « Le moulin à vent de Contrecoeur », *La Presse*, 30 juillet 1994.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI
1999 « Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake development in the Appalachians of Southeastern Québec. » *Géographie physique et Quaternaire*, 53: 117-135.

PATRIMOINE EXPERTS
2003 *Inventaires archéologiques (été 2002). Direction de l'Est-de-la-Montérégie*. Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Ministère des Transports du Québec.

PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. McGill-Queen's University Press.

PRIESS, Peter J.
2001 « La quincaillerie de porte historique ». *Études en culture matérielle*. Ed. par Karlis Karklins. Parcs Canada. P. 54-110

PROVENCHER, Jean
2000 *Chronologie du Québec 1534-2000*. Édition Boréal, Montréal.

RICHARD, P. J. H. et F. GIRARD
2016 «Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps». [En ligne] http://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/archives/5510 (Site consulté le 14 novembre 2019).

RICHARD, P. J.H. et P. GRONDIN
2009 « Histoire postglaciaire de la végétation », pp. 170-176, in Chapitre 4, Saucier et al., *Écologie forestière*, pp. 165-316, in Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Manuel de foresterie, 2e édition, Ouvrage collectif, Édi-tions MultiMondes, Québec, 1510 p.

RICHARD, P.J.H. et S. OCCHIETTI.
2005 «14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada». *Quaternary Research*, 63 : 353-358.

SAVARD, Mario et Pierre DROUIN
2000 (1990) *Les pipes à fumer de Place-Royale*. Les Publications du Québec, Collection Patrimoine, Dossiers, no 67. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

SPRAGUE, Roderick
2002 « China or Prosser Button Identification and Dating. » Historical Archaeology. Vol. 36, no 2, p. 111-127

VIAU, Roland
2015 *Amérindia. Essais d'ethnohistoire autochtone*. Gatineau, les presses de l'Université de Montréal.

PLANS CONSULTÉS

BAYFIELD, H.W.

1834 *Plans of the river St. Lawrence above Quebec, Sheet IV, from Lake St. Peter to Montreal, surveyed by Capt.*, BAC 3663623

1858 *River St. Lawrence above Quebec.* BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59

BOUCHETTE, Joseph

1815 *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada [document cartographique] : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful & zealous Canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant / Joseph Bouchette, his Majesty's surveyor general of the province & lieutt. colonel c.m.*, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS15,P5

1831 *To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the district into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; also a large section of Upper Canada, traversed by the Rideau Canal, is with his Majesty's gracious and special permission most humbly & gratefully dedicated by his Majesty's most devoted & loyal canadian subject*, BAnQ, G/3450/1831/B68 DCA

Bureau du cadastre

1876 *Plan officiel de la paroisse de Contrecoeur. Comté de Verchères*, Montréal. Greffe de l'arpenteur général du Québec PL67T036_1

CARTE TOPOGRAPHIQUE DU CANADA

1918 *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-14, Verchères*, 1918. BAnQ G 3400 s63 C37 31-H-14 1918 DCA

1924 *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-14, Verchères*, 1924. BAnQ G 3400 s63 C37 31-H-14 1924 DCA

1938 *Verchères, Verchères construite selon le plan du cadastre*, ministère des Terres et Forêts 1938. BAnQ G 3453 s63 C37 Verchères 1938 DCA

1954 *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 31-H-14-E, Verchères*, 1954. BAnQ G 3400 s50 C37 31-H-14-E 1954 DCA

1963 *Cartes géologiques du Québec]. 1511, Géologie des dépôts meubles : région de Verchères*, 1963. BAnQ 0005273981

1964-69 *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 31-H-14, Verchères*, 1964-69. BAnQ G 3400 s50 C37 31-H-14 1969 DCA

CHARLAND et HOLLAND
1803 *A New topographical map of the province of Lower Canada : compiled from all the former as well as the latest surveys taken by order of the Provincial Government by & under the direction of Samuel Holland (…)*, BAnQ G/3450/1803/V65 CAR pl.

COURCHESNE, A.E.B.
1931 *Plan officiel de la paroisse de Varennes, comté de Verchères*. Copié le 5 mars 1931, original créé le 17 octobre 1878, Fonds ministère des Terres et Forêts, BAnQ, Id.262977

DUBERGER, Jean-Baptiste
1794 *Plan of part of the province of Lower Canada between the rivers Sorel & St-François*, BAnQ 03Q_E21S555SS1SSS8P18-1

DUBERGER, Jean-Baptiste & GALE, Samuel
1795 *Plan of the west part of the province of Lower Canada from the Rr. Sorel upwards, as far as any survey's hitherto been made; [cartographic material] compiled in the Surveyor General's Office by Mrs. Saml. Gale & John B. Duberger in Jany,* BAC e011081108

1796 *By order of His Excellency Guy Lord Dorchester...Plan of part of the province of Lower Canada containing the country from the river Montmorency near Quebec... to St. Regis on the Rr. St. Lawrence, and to the township of Buckingham on the Rr. Ottawa... [cartographic material] by Messrs.,* Greffe de l'arpenteur général du Québec PL1721

GREFFE de notaire P. Chagnon
1878 *Plan officiel de la paroisse de Contrecoeur*, comté de Verchères, 1878**,** RFQ Verchères, B7, greffe de notaire P. Chagnon, *Vente de Louis Labossière à John Fraser*, no 3 755, 3 février 1858.

HOLLAND
1815 *A New correct map of the Seat of war in Lower Canada protracted from Hollands large map (…),* BAnQ G 3450 1814 L3 CAR

J.W., arpenteur
1848 *Esquisse de plan de la seigneurie de Contrecoeur,* Société d'histoire de Contrecoeur

LALLEMANT, Nicolas
1669 *Cours du Saint-Laurent depuis le Sault de Saint Louis jusqu'à l'Isle aux grues*, BNF btv1b59689494_1

MCCARTHY, JEREMIAH

1793 *Plan of the river St. Lawrence from Quebec to the North West Line of the Seig. of Point du Lac above Three Rivers by order of His Excellency...*, BAnQ 03Q_E21S555SS1SSS18P1

MURRAY, James

1761 *Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre [cartographic material] as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt. Captn. Holland, Captn. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman,* BAC e010944374-15.

PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

1967 *Mosaïque semi-contrôlée de la région de Contrecoeur, comté de Châteauguay*, Compagnie Photo-Air Laurentides cartographe, 1967. BAnQ 0005377640

Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe

1811 (1938) *La petite histoire de chez-nous Saint-Antoine-sur-Richelieu*, 1938 : 17, BAnQ 0000103527

TOPOGRAPHICAL DEPT OF THE WAR OFFICE

1865 *Frontier of Canada East*, BAnQ, G/3450/s63,3/F76 CAR

SITES INTERNET CONSULTÉS

ArchéoLab.Québec
www.archeolab.quebec

Bibliothèque et Archives Canada
https://www.bac-lac.gc.ca/

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
https://numerique.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie – MCC
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/ consulté en juin 2022
http://numerique.banq.qc.ca/ligne-du-temps

Dictionnaire biographique du Canada - Antoine Pécaudy de Contrecœur
http://www.biographi.ca/fr/bio/pecaudy_de_contrecoeur_antoine_1F.html

Généalogie du Québec et d'Amérique française
https://www.nosorigines.qc.ca/

Géoportail – MSP – MCC
https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/

Gouvernement du Québec. 2020.
Les provinces naturelles.
http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4b.htm

Greffe de l'arpenteur général du Québec
https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/

Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Marguerite-D'Youville
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detailInventaire.do?methode=consulter&id=833&type=inv

L'encyclopédie canadienne
https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/contrecoeur

Ministère de la Culture et des Communications
Bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec – ISAQ

https://www.mcc.gouv.qc.ca/

Musée McCord – Collections et recherche
http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/

Répertoire du patrimoine culturel du Québec – MCC
http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/

Ville de Contrecoeur – Histoire
https://www.ville.contrecoeur.qc.ca/ville/decouvrir/notre-histoire

Annexe A : Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

Lot	C. mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	C. fonc	Fonction	Int.	Commentaires	No. Cat.
1K100	4.3.2	Mortier	Joint	2	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Échantillon de mortier, blocage et joint. Mortier blanc, grande proportion de grains de sable, moyenne dimension pour le blocage. Peut-être plus petit pour le joint, avec nodule de chaux chamois.	
1K99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Inc	Artefacts retrouvés sur les vestiges par Suzanne Parmentier, années 1980. Manque une partie du tuyau. Fourneau et tuyau à angle droit. Inscription moulée en relief au dos du fourneau: “T D”. Éperon plat avec “S” de petite taille moulé en relief à gauche. Possiblement une ligne verticale moulée à droite? Inscription moulée en creux sur les côtés du tuyau, “1” près du fourneau, à gauche, et “M (DO?)... / ...OTLAND” (Mc Dougall, Glasgow, Scotland?). Peut-être post 1891 alors que les mentions de pays apparaissent?	
1K99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Inc	Artefacts retrouvés sur les vestiges par Suzanne Parmentier, années 1980. Manque une partie du tuyau (fourneau et tuyau recollé). Décor moulé en relief sur les côtés du	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									fourneau, harpe avec un buste féminin ailé à l'avant, ramure avec trèfles dessous. Éperon plat. Bandes circulaires séparées par des côtes, motifs géométriques à l'intérieur (losanges et cercles avec points à l'intérieur). Inscription moulée en creux sur le tuyau: "38 ... / ...AND". Thème irlandais, datation possible post 1891 si un pays est indiqué.	
1K99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Ent	Bouteille avec ouverture filetée, court col cylindrique épaule tombante. Corps cylindrique avec base rétrécie. Talon droit, dessous du pied texturé de lignes courbes, fond légèrement en creux. Large cercle décentré sous le fond (trace de moule), aussi lignes de moule vertical sur les côtés de la base jusqu'à l'ouverture, lignes horizontales sous le rebord et sous la bague. Inscription moulée en relief sous le fond: "(carré avec lignes en croix) C(dans un triangle aux coins arrondis) (point) 7 / V / (point) 8 ", aussi un "11" sur la cicatrice décentrée du moule sou le fond. Hauteur de 15,5 cm; Diamètre du corps de 6,5 cm. Bouteille de la Consumers Glass Co., post 1962. La date se termine par un "7", donc 1967, 1977, 1987... (BRG, 2014. Consumers	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									Glass Co., p.476-477). Associé à un bouchon en aluminium au même lot.	
1K99	5.1.1	Os	Ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont une dent.	
1K99	7.99	Matériau composite autre	Bouchon	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouchon vissé en aluminium. Capsule de plastique blanc, opaque, au fond du bouchon. Surface extérieure du bouchon de couleur blanche, inscription en bleu (rouge altéré? manquant) “PEPSI”. Inscription bleue sur les côtés “ CONTENTS UNDER PRESSURE / CONTENU SOUS PRESSION”, “HANDLE WITH CARE / MANIPULER AVEC SOIN”. Aussi inscription bleue juste sous le sommet, en majuscule: “...Citric acid, cafeine flavor (point) Eau gazéifiée sucre colorant, acides...” Associé à la bouteille du même lot.	
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plats. Pourraient avoir une très légère teinte verdâtre dans la tranche. Épaisseur de 0,15, 0,18 et 0,21 cm.	
2A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte vert très clair, légèrement turquoise. Épaisseur de 0,23 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,15 cm.	
2A1	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment courbe. Verre vert “7 up”.	
2A1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Tige légèrement pliée, pointe droite. Tête rectangulaire plate. Longueur de 5,7 cm. En relativement bon état.	
2A1	5.1.1	Os	Ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petit fragment, probablement mammifère.	
2A1	5.2.3	Bois	Résidu	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Dont trois petits, Pas de trace de travail, pas d’écorce.	
2A2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments au corps orangé, l’un semble avoir plus de grains de quartz fin en inclusion. Glaçure incolore d’aspect brun. Un fragment avec trace d’un décor de lignes à l’engobe, d’aspect jaune. Peut-être deux objets.	
2A2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription moulée en creux: “...DERSON / MONT(R)...”. Henderson, Montréal, 1847-1876 (Bradley 2001. La pipe à fumer pour l’archéologue.).	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment courbe. Décor peint en rose sur l'extérieur.	
2A2	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat, épais. Fond de contenant? Corps blanc et glaçure incolore, mais possible altération, légèrement grisâtre. Terre cuite fine blanche ou vitrifiée.	
2A2	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Corps chamois-brunâtre, vitrifié. Glaçure brune sur l'extérieur. Bouteille cylindrique, talon chanfreiné, fond légèrement en creux. Diamètre entre 7 et 8 cm.	
2A2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,11 à 0,3 cm.	
2A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte vert clair, légèrement turquoise. Plusieurs objets. Épaisseur de 0,15 à 0,24 cm.	
2A2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Deux objets, teintes différentes. Épaisseur de 0,11 et 0,21 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat, épais. Teinte turquoise très clair. Épaisseur de 0,7 cm.	
2A2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille carrée	11	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps et d'épaule. Épaule courbe. Corps carré avec coins chanfreinés. Surface des pans texturée, mais pas de lignes verticales. Bouteille à gin.	
2A2	2.3.1.10	V col transp brun	Bouteille cylindrique	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, cylindrique, probablement talon courbe. Bouteille à bière?	
2A2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Tôle	35	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Dont plusieurs petits fragments. Des plus gros fragments montrent des côtés droits par endroit. Un angle droit visible. Un angle aigu aussi avec petite perforation (ou corrosion) près de l'angle.	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Clou	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tiges fracturées, fibres de bois perpendiculaires pour deux d'entre elles.	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Anneau	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Ent	Anneau circulaire. Tige de section circulaire. Tige de 0,4 cm de diamètre; anneau de 4,3 cm de diamètre.	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Bande rectangulaire, les extrémités semblent droites, ou légèrement en angle, mais l'une est	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									irrégulière. Façonnée comme ça? Présence de trois perforations circulaires, une près de chaque extrémité et une au centre, les contours sont tous poussés vers la même face. Bande de 2,8 x 14,5 cm; perforations d'environ 0,9 cm.	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Engrois?	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Ent	Pièce rectangulaire plate et large. Une extrémité aplatie, probablement par des coups répétés. L'autre extrémité est moins épaisse, mais pas en pointe. Possible engrois, inséré dans un manche de bois près de l'emmanchement d'un outil pour le solidifier. Dimensions de 3,3 x 5,2 cm.	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Tôle ou lame	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Pièce avec un rebord droit, épais. Un angle droit à une extrémité qui semble avoir reçu une feuille métallique par-dessus, de forme carrée sur le coin. Le corps de l'objet est plus mince, voire s'amincit depuis le rebord droit. L'autre extrémité est en pointe, mais pourrait être fracturée. Le côté résiduel, opposé au rebord, est en angle, droit en partie, mais trous de corrosion visibles. Pourrait être une lame puisque l'épaisseur est très fine. Sinon, rebord	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									d'un objet ou tôle à fonction plus spécifique? Dimensions maximales de 4 x 13,7 cm.	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Bande?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	En fonte ou fer forgé. Fragment de l'extrémité d'une bande épaisse, l'épaisseur s'amincit vers l'extrémité. Perforation carrée sur la bande. Longueur résiduelle de 5 cm; largeur de 2,8 cm; côté de 1,1 cm. Texture différente de l'objet à sa surface inférieure, près de la cassure. Portion d'outil? Ou quincaillerie plus massive?	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Brûleur?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments déformés et repliés. Bande circulaire à l'origine, mince. Faite de deux pièces superposées, le rebord extérieur montre un pli de la bande pleine par-dessus la bande ajourée. La bande ajourée montre une série de perforations circulaires le long du rebord intérieur. L'extrémité de ce rebord est repliée à 90 degrés vers l'intérieur. Largeur de 2,5 cm; perforations de 0,6 cm de diamètre; Diamètre extérieur de l'objet d'environ 14 cm. Idem dans 2A3.	
2A2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Dont deux clous complets. Un petit clou, tête forgée avec facettes, 3,3 cm de long. Deux	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									clous avec têtes circulaires irrégulières, un de 10 cm de long, pointe aplatie en deux biseaux.	
2A2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	14	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Têtes rectangulaires plates, machinées. Un clou avec trace de bois, fibres perpendiculaires. Deux clous sont entiers, longueur de 7,5 cm.	
2A2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Manque probablement le bout de la pointe. Longueur résiduelle de 5,2 cm.	
2A2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige ou broche, extrémité fracturée. Courbées ou repliées par endroit. Diamètre de 0,23 cm.	
2A2	4.1	Matières premières	Résidu	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de pierre tendre, probablement calcaire, chamois, très probablement altéré par la chaleur, avec nodule de mortier blanc collé en surface. Pierre à chaux? Une partie plate, ne semble pas être du crépi.	
2A2	4.1.7	Schiste ou ardoise	Crayon	1	1	5.3	Écrits	Frag	Petit fragment. Pointe usée, en cône arrondi. Tige fracturée. Longueur résiduelle de 1,67 cm.	
2A2	5.	Matières organiques	Résidu	6	0	6.2	Végétaux	Frag	Petites branches creuses, fruits sphériques liés à une branche ou seuls. Noix?	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A2	5.1.1	Os	Ossement	70	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont plusieurs de mandibule de bovin, avec dents. Cinq dents isolées probablement associées.	
2A2	5.1.1	Os	Ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os mince et léger, probablement oiseau.	
2A2	5.1.5	Nacre	Coquillage	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits fragments, probablement huîtres.	
2A2	5.6.4	Goudron	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Noir, rares petits nodules noirs et brillants. Deux surfaces plates. Se rapproche de l'asphalte.	
2A3	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment brun orangé clair, peu d'inclusions et fragment orangé, inclusion de grains de quartz très fins, petits bulles d'air avec chaux?	
2A3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Terrine	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, près du rebord. Corps orangé, un peu d'inclusion. Glaçure intérieure brun-verdâtre. Trace de creux de bec verseur.	
2A3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	5	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Dont trois fragments d'un même objet. Fragments au corps orangé, plus ou moins d'inclusion. Glaçure d'aspect brun, semble y avoir possibilité de variation légère de teinte sur un même objet. Lèvre arrondie, bourrelet	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									sur le rebord intérieur avec une fine rainure horizontale en surface. Corps tronconique.	
2A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Trace de glaçure jaune. Semble avoir une marque moulée en creux, mais incomplète.	
2A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Trace de combustion sur l'extrémité.	
2A3	1.1.2.61	TCF blanche	Plat ou assiette	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de marli avec rebord. Décor moulé en relief, incomplet, rehaussé de bleu. Variété de type "shell edge".	
2A3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Cheminée de lampe?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment mince et courbe.	
2A3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Bouteille	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, bouteille ovale.	
2A3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	19	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat, légèrement givré, d'aspect un peu grisâtre. Épaisseur de 0,17 à 0,26 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments minces et courbes. Luminescence bleue sous UV.	
2A3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	28	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte verte, légèrement turquoise, claire. Épaisseur de 0,16 à 0,21 cm.	
2A3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte verte à turquoise. Épaisseur de 0,1 à 0,2 cm.	
2A3	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte turquoise-verdâtre très claire. Épaisseur de 0,7 cm.	
2A3	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Légèrement givrés pour la plupart. Épaisseur de 0,11 à 0,24 cm.	
2A3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille carrée	49	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Recon	Bouteille carrée avec coins chanfreinés. Ouverture avec l'extrémité polie au feu, lèvre rabattue, col évasé vers le bas, très court. Épaule arrondie, presque horizontale. Talon courbe, dessous du pied arrondi, fond plat en retrait, motif de rainures obliques moulées en relief sur tout le fond, des arcs de cercle aux coins. Fines stries verticales sur les pans, mais	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									peu prononcées. Hauteur minimale de 25,5 cm; Base de 7 cm de côté. Bouteille à gin. Reconstituable, mais peut-être complète. Le remontage n'a pas été tenté.	
2A3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	16	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragments probablement d'une même bouteille, manque le fond et le col. Fragments de goulot, extrémité convexe, lèvre large, légèrement évasée vers le bas. Col cylindrique. Résidu d'étain autour du goulot. Diamètre d'un peu plus de 8 cm.	
2A3	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille cylindrique	18	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Émeraude foncé, manque des fragments d'épaule. Ouverture à capsule, traces de moule au goulot. Trace de moule fantôme sur la paroi. Fabrication à la machine. Talon arrondi, fond manquant, concave. Environ 9 cm de diamètre. Au moins post 1889, 20e siècle possible (Jones et Sullivan, 1985. Glossaire du verre).	
2A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Bande	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bandes étroites, extrémités fracturées. Jonction de deux bandes ou raccordement des deux extrémités d'origines, à un endroit sur la bande la plus longue, avec rivet. Bande courbée, mais irrégulière, plis? Cerceau? Largeur de 1,5 cm; longueur de 24,5 cm pour	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									la plus grande et .22 pour la plus courte. Non conservés	
2A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Bidon?	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Contenant cylindrique en tôle. Deux fragments jointifs d'un fond de contenant plat, circulaire, de 16 cm de diamètre. Les côtés du fond plat en retrait sont faits par le pli du fond sur le côté (pli simple? si un double-pli, pas clairement visible). Un gros fragment de paroi probablement associé montre un contenant cylindrique avec paroi verticale, présence d'une côte horizontale sur le tiers supérieur. La jonction verticale est visible avec une superposition du fer sur l'intérieur, mais pas sur l'extérieur. Probable soudure à l'étain, qui semble d'ailleurs plus claire sur le haut du contenant. La portion supérieure du côté est jointe par un pli à un sommet en cône. Hauteur résiduelle de ce gros fragment de 30 cm. Double-pli joignant les côtés de la portion en cône, pas de joint d'étain sur cette portion? Un fragment possiblement associé montre une ouverture circulaire faite d'une rondelle moulée (rebord manquant), déposée (le mode de fixation n'est pas visible) sur une paroi en	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									cône. L'ouverture pourrait être au sommet. Ouverture d'environ 1,6 cm.	
2A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Contenant	50	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments, plusieurs petits, pourraient être associés au bidon du même lot ou à un autre objet. Non conservés.	
2A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Réservoir de lanterne	6	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Base circulaire avec fond plat. Le contenant est écrasé, pourrait être en dôme ou deux à trois niveaux de courbes, voir une portion droite? Présence d'une ouverture circulaire au centre, avec bague à l'intérieur de cette ouverture. Aussi deux ouvertures sur les côtés entourés de tôle. Présence d'une ouverture plus petite sur le côté du réservoir, avec bouchon en métal cuivreux dont le sommet est creux et plat, léger filet sur le rebord (représente un négatif du filet extérieur? Les perforations sur les côtés de l'ouverture seraient associés aux branches latérales d'une lanterne ou fanal. Un fragment de branche ou montant est présent, composé de deux bandes jointes probablement par un pli sur l'intérieur et	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									l'extérieur. Diamètre du fond de 17 cm; cheminée ou bague dans l'ouverture centrale de 3,5 cm de diamètre, bouchon de métal cuivreux de 2,5 cm de diamètre. Réservoir de lanterne ou fanal.	
2A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Contenant	22	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'un ou plusieurs objets. Fragments avec côtes ou plis. Un fragment avec une petite perforation rectangulaire. Un fragment avec une pièce circulaire bombée et perforée collée sur un côté (mode de fixation non observé). Ressemble à un évent, mais pas de perforation sur la paroi principale en lien avec cette pièce) (peut-être en lien avec le bidon du même lot?). Possible fond de contenant parmi les fragments, aussi possible rebord avec tige circulaire (altérée par la corrosion). Seau? Autres possibilités d'objets.	
2A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Bande	2	2	4.99	Consommation ind.	Comp	Bandes rectangulaires, manque quelques fragments près des rebords. Un côté est légèrement recourbé vers une face. Extrémités droites, sauf une qui semble légèrement irrégulière. Longues retailles de tôle? Dimensions de 7,1 x 31 et 7,8 x 31 cm. Non conservées.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Brûleur?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'un objet fait de feuilles de fer, une portion montre une paroi cylindrique, extrémité probablement légèrement évasée, repliée sur une bande circulaire. La bande circulaire est pliée et abîmée, présence de nombreuses perforations circulaires le long de l'autre rebord. Diamètre de la paroi verticale d'environ 8 cm. Idem dans 2A2. En lien avec la lanterne ou fanal? Semble provenir d'un objet plus gros par contre.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Tige de section carrée, mais rectangulaire dans son tiers inférieur. Extrémité de la pointe droite, quoique du fer semble replié depuis la pointe sur une face. Tête étroite, ne dépasse pas les faces du clou, mais les côtés sont longs et convexes, l'un recourbé presque jusque sur le côté de la tige. Longueur de 11 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Patte de scellement?	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Ent	Tige large de section rectangulaire, épaisse sous la tête, rétrécie vers la pointe qui est droite. Tête épaisse, décentrée, mais courte. Le sommet de la tête est légèrement convexe. Peut-être une patte de scellement, mais non standard. Utilisé comme coin ou clou?	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									Longueur, incluant la tête, de 8 cm; largeur de 2 à 1,6 cm; tête large de 2 cm; tige large de 1 à 0,3 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige, résidus de bois perpendiculaire sur l'un d'eux. Clous forgés ou découpés. Non conservés.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Clou ou vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tige altérée par la corrosion. Filet peu prononcé visible sur la portion supérieure. Le reste de la tige pourrait avoir une pointe droite et une section rectangulaire, mais fracture et altération possible. Tête circulaire plate, le sommet éclaté, pas de fente ou croix visible. Le dessous de la tête est légèrement conique. Longueur résiduelle de 3,5 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Boulon	2	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Deux objets. Tiges de section circulaire avec filet. L'une avec une épaisse tête de section carrée, extrémité droite, mais semble fracturée. Longueur de 4 cm (sans la tête), tête de 2,5 cm de côté, 1,5 cm de haut; diamètre de 1,8 cm. Autre tige légèrement rétrécie vers une extrémité, une portion de la tige sans filet, extrémité convexe peut-être fracturée, l'autre extrémité est fracturée, légèrement en biseau.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									Diamètre de 1,4 à 1,7 cm; longueur résiduelle de 7 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Piton	1	2	4.7.2.5	Supports	Comp	Manque une partie de la pointe du piton. Tige rectangulaire, aplatie vers la pointe, mais pour la portion de l'œil, la section est plus arrondie. L'œil plutôt ovale est formé par la tige recourbée jusqu'à l'épaulement. Pas de trace de soudure (confondue avec concrétion?). Présence d'une broche ou tige de section circulaire insérée dans l'œil. Broche torsadée ou chaînon? Longueur résiduelle de 7 cm; œil de 2 x 2,5 cm (extérieur). Broche d'un diamètre de 0,2 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Anneau	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Comp	De section circulaire, mais irrégulière, altération par la corrosion ou éclatement par l'inégalité du façonnage? L'anneau circulaire n'est pas complètement refermé.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Tige?	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Tige de section circulaire, légère. Les deux extrémités sont courbées, l'une à 90 degrés, l'autre a une courbure plus longue. Diamètre de 0,8 cm; longueur (résiduelle de 12,5 cm). Anneau? Poignée? Acier?	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A3	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande en tôle épaisse. Rectangulaire, mais côtés irréguliers. La bande est pliée sur le sens de l'épaisseur. Une perforation circulaire dans chaque partie. Extrémités fracturées. Largeur de 4 cm; longueur résiduelle de 21,5 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Une extrémité droite, l'autre semble droite, très légèrement courbée, peut-être cassée suite à un pli? Rivetée à une autre bande plus courte dont les côtés sont relativement droits. Pas de trace de fracture claire. Largeur de 3,9 cm; longueur (résiduelle) de 13,5 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande rectangulaire épaisse, fracturée aux extrémités. Une perforation circulaire. Une autre perforation circulaire altérée par une fracture, sur l'autre extrémité, une autre perforation qui semble carrée, aussi altérée. Largeur de 4,3 cm; longueur résiduelle de 10 cm; épaisseur de 0,8 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Bande ou plaque	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande rectangulaire, fracturée à une extrémité. L'autre extrémité est droite. Les côtés sont légèrement en angle, évasés vers le bas. Présence de trois larges perforations rectangulaires, une quatrième suggérée sur la	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									cassure. Largeur de 5,6 cm; longueur résiduelle de 18,3 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Bande?	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Bande rectangulaire, extrémités fracturées, l'une semble droite (altération seulement de l'extrémité qui donne l'aspect d'une fracture. Perforation carrée près de cette extrémité. Les côtés de la bande ont un angle arrondi en surface. Irrégularité du fer visible sous la bande. Largeur de 5,2 cm; longueur résiduelle de 18,8 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Bande	2	2	4.99	Consommation ind.	Ent	Longues bandes rectangulaires. L'une est légèrement courbée sur l'épaisseur. Reste d'un rivet à un endroit. Largeur de 3,8 cm; longueur de 72 cm. Cerceau? L'autre est un peu plus épaisse, montre des plis arrondis sur l'épaisseur, une extrémité recourbée en U, plus large, la bande s'amincissant graduellement vers l'autre extrémité. Largeur de 2,9 à 4 cm; longueur de 74 cm. Hors dimension. Peut-être en lien avec la meule?	X
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Crochet	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Tige de section circulaire en grande partie. Une extrémité semble avoir été retravaillée et est aplatie. Le fer est corrodé et rouillé, mais une portion d'un des crochets, qui aurait pu	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									être retravaillée, est grise. Tige droite, les deux extrémités sont recourbées en J. L'une (avec surface plus grise) a une courbure plus large et son extrémité est aplatie et droite. Longueur de l'objet de 24 cm.	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Anse de contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Comp	Tige de section circulaire recourbée aux deux extrémités (pour une insertion dans des oreilles de contenant. Une bande semble repliée et fixée à l'anse (par la concrétion?), non centrée. Aussi un autre dispositif de métal dont une portion forme une bande perforée, traversée par l'anse, rattachée à une tôle, possible présence d'une soudure à l'étain. Autre petite bande perforée, fragmentaire, traversée par l'anse. En lien avec le bidon, la lanterne ou autre contenant?	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Tige de mécanisme?	1	6	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige massive de section circulaire fracturée aux extrémités. Une des extrémités avec un filet. Présence d'un écrou hexagonal et quatre rondelles traversés par la tige. Tige de 23 cm de long; diamètre de 2,3 cm. Écrou de 4,1 cm de diamètre maximal et épaisseur de 2,2 cm. Rondelles de 5,8 cm de diamètre et environ 0,2 cm d'épaisseur. Fonte?	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A3	3.1.1.1	Fer ind	Lame de faux	1	1	1.5.7.1	Paille, outils	Inc	Acier? Pointe manquante. Lame convexe. Le dos de la lame est épais et montre une gouttière le long de la lame. Portion proximale large, courbée, perpendiculaire au sens de la lame, mais alignée, formant une bande amincie vers l'extrémité en crochet épais. Largeur de la lame de 3,5 cm; longueur résiduelle de 44 cm.	X
2A3	3.1.1.1	Fer ind	Support ou poignée	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Comp	Objet massif, fonte? Composé d'une tige de section circulaire, extrémité convexe, avec perforation ovale ou rectangulaire au centre dans laquelle est fichée une bande de section rectangulaire. La bande forme une courbe (semi-circulaire) au centre, l'autre extrémité revient à l'horizontale et est repliée sur elle-même, formant un bourrelet entouré maintenant de concrétion. Tige de 27 cm de long; diamètre de 2,2, à 3 cm; Bande de 3 cm de large; longueur de près de 18 cm (sans suivre la courbure). La tige pourrait ressembler à une poignée, mais l'extrémité de la bande est dure à agencer à un autre objet. Elle pourrait aussi être un pivot permettant à la bande de soutenir un objet dans le creux, ou dans l'autre sens, retenant une pièce (système	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									de fixation indéterminé, une autre bande ou sorte de loquet viendrait bloquer l'extrémité de la bande?).	
2A3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Grand clou, pointe en deux biseaux, tête avec facettes, sommet convexe. Longueur de 15 cm.	
2A3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	10	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Manque la pointe pour la plupart. Têtes irrégulières, convexes, plates ou avec facettes. Un clou complet de 4,5 cm de long, longueurs résiduelles de 3 à 9 cm.	
2A3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Gros clou. Extrémité de la tête légèrement évasée. Pointe effilée, extrémité légèrement courbée. Longueur de 17,8 cm.	
2A3	3.1.1.11	Fer forgé	Penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Bande rectangulaire. Une extrémité courbée pour former un œil perpendiculaire. Deux perforations circulaires sur la bande, dont la largeur rétrécie vers l'extrémité. Extrémité avec perforation, les côtés de la pointe sont élargis et l'extrémité droite (carrée), avec angles arrondis. Longueur de 27,2 cm; largeur maximale de 2,5 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A3	3.1.1.11	Fer forgé	Crochet?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige irrégulière. De section carrée à une extrémité (0,8 cm de côté), circulaire et large à l'autre extrémité (1,2 cm de diamètre). Tige courbée, plutôt ovale, amplitude résiduelle de 4 x 6 cm. Anneau?	
2A3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	31	23	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section rectangulaire, têtes rectangulaires plates. Plusieurs formats dont cinq clous complets ou dont il manque le bout de la pointe, 7,7 m de long, têtes rectangulaires étroites à pratiquement carrées. Aussi plus petits formats, dont un complet de 3,7 cm de long. Quatre petits clous, tête rectangulaire à carrée, 3,5 cm de long. Présence de fibres de bois perpendiculaires sur certains. Nelson représente des clous découpés avec tête plate carrée pour la période de la fin des années 1830 à aujourd'hui (1968. "Nail Chronology as an aid to dating old buildings").	
2A3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Légèrement altérés par la corrosion. Deux clous de 7,7 cm de long; deux clous de 5 cm de long.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Fil barbelé	1	0	4.8	Aménagement (environnement)	Frag	Deux longues broches torsadées, présence de broches courtes avec extrémité en biseau enroulée deux fois sur les longues broches. Huit de ces broches pointues, à environ 15 cm de distance l'une de l'autre. Le fil barbelé est légèrement enroulé. Longueur d'un peu plus de 120 cm. Fil barbelé inventé en 1886 (Miller et al. 2000. Telling Time for Archaeologists). Non conservé.	
2A3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Une tige droite, diamètre de 0,4 cm; longueur résiduelle de 14,6 cm. Une tige plus fine, en arc de cercle. Diamètre de 0,3 cm; longueur de 26,5 cm.	
2A3	3.2.2.1	Fer-blanc	Cuillère	2	1	4.1.3.2	Alimentation, ustensile de service	Comp	Fragments semblent jointifs, manque des petits éclats en lien avec la fracture. Cuillère en tôle de fer. Cuilleron en forme d'œuf, manche avec petites ailettes convexes sur les côtés près du cuilleron. Côtes embossées au centre du manche. Extrémité du manche plus large, évasée vers l'extrémité, extrémité arrondie. Le motif embossé sur cette portion est en prolongement de la côte sur le manche, mais plus large, extrémité en cœur. Présence de rouille à la surface. Manche un peu croche.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									Cuilleron de 4,6 x 7,7 cm; Longueur de 21,5 cm.	
2A3	3.2.2.1	Fer-blanc	Capsule	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Capsule à couronne. Métal blanc visible en surface. Aussi inscription en noir, dans un bandeau circulaire: "...(M?) ALE". Vingt-et-une dents. Pas de disque visible à l'intérieur. Datation: à partir des années 1930 (Capsules de bières françaises. s.d. "William Painter. Inventeur du bouchon couronné").	
2A3	3.2.2.1	Fer-blanc	Retaille?	4	4	1.3.4.4	Fer-blanc, techno-témoin	Comp	Tôle de divers formats. Un avec trace de découpe claire. Bande rectangulaire à l'origine, une extrémité avec des découpes en angle. Un fragment rectangulaire. Un fragment triangulaire, la pointe enroulée sur elle-même pour former un tube écrasé. Une longue bande dont un côté est convexe, les autres sont droits, présence d'une petite encoche, trace de découpe sur le côté convexe. Bandes de 7,4 x 28,5 cm (bande découpée); 10,1 x 23 cm (rectangulaire); 3 à 8 cm x 54 cm (longue bande côté convexe). La plus longue non conservée.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A3	3.2.3	Métal galvanisé	Tôle	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Feuilles métalliques non aimantées. Métal blanc, corrosion blanche. Métal galvanisé? Deux fragments avec un côté droit, aussi angle droit. Une perforation irrégulière sur un fragment.	
2A3	4.1	Matières premières	Pierre	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment éclaté, une surface plate. Pierre avec grains de quartz très fin brun clair. Résidu de mortier sur une surface éclatée. Blocage?	
2A3	4.1.1	Calcaire	Pierre	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments éclatés. Pierre calcaire probable. Un fragment gris, un fragment brun-rosâtre. Surface avec résidu de mortier.	
2A3	4.3.2	Mortier	Joint	3	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Deux petits fragments, un gros fragment portant une empreinte de pierre convexe, avec rebord droit sur le côté. Mortier chamois très clair ou gris très pâle, inclusion de grains de sable. La portion avec côté est plate et lissée, mais pas d'enduit de chaux.	
2A3	4.3.2	Mortier	Crépi	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Un petit et un moyen fragment. Mortier gris très pâle ou chamois très clair, inclusion de grains de sable. Surface plate lisse, recouverte d'un enduit de chaux.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A3	5.1.1	Os	Ossement	15	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os de gros mammifère, aussi une mandibule de rongeur avec dent, une autre dent isolée associée. Tous de mammifères?	
2A3	5.1.1	Os	Ossement	157	0	6.1.1.1	Mammifères	Inc	Os variés, assemblés sur le terrain comme os de marmotte? Inclus crâne, mandibule, vertèbres, os longs...	
2A3	5.1.1	Os	Ossement	3	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Probablement poisson?	
2A3	5.2.4	Liège	Bouchon	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Bouchon de liège cylindrique. Diamètre de 1,7 à 1,9 cm.	
2A4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, décor moulé en relief, semble être un motif indéterminé (végétal?), dans un bandeau en cercle, fines lignes perpendiculaires dans le bandeau. Trace de combustion à l'intérieur.	
2A4	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat.	
2A4	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de de 0,13 à 0,21 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille carrée	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de pan. Bouteille carrée aux angles chanfreinés. Pas de fines stries visibles, surface avec petits points d'air. Bouteille à gin.	
2A4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment, courbure inégale. Peut-être épaule de bouteille carrée? Sinon bouteille cylindrique (col?).	
2A4	5.1.5	Nacre	Coquillage	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de moule.	
2A5	1.	Céramique	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment éclaté corps brun violacé, une portion rouge clair. Surface intérieure d'aspect rouge orangé. Trace de glaçure extérieure (incolore, brune?) très ténue, sur l'extrémité d'un angle. Ressemble à un grès, le corps semble plus dur que la terre cuite locale.	
2A5	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	14	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, corps orangé-saumon dense à orangé poreux avec fins grains de quartz. Terre cuite commune locale.	
2A5	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Brique?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments au corps poreux, l'un rouge violacé, l'autre saumon. Petites inclusions rouges ou blanches, petites bulles d'air rondes.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment, corps orangé courbe, glaçure sur les deux surfaces d'aspect brun légèrement verdâtre. Contenant fermé? Rebord?	
2A5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Cruche ou bouteille	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment au corps orangé, glaçure extérieure éclatée, d'aspect brun avec taches jaunes. Surface intérieure non glaçurée. Forme fermée.	
2A5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	6	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments dont deux jointifs. Corps orangé, glaçure intérieure brune, matte près de l'ouverture, reflet jaunâtre en surface plus bas sur le corps. Un fragment de rebord, lèvre arrondie à l'extrémité et vers l'intérieur, pas sur l'extérieur. Glaçure déborde sur l'intérieur de la lèvre qui forme un bourrelet large sur l'intérieur. Diamètre d'ouverture d'environ 24 cm.	
2A5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	5	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments, dont un rebord. Corps orangé, glaçure intérieure brun foncé. Lèvre arrondie, peu prononcée sur l'extérieur, extrémité arrondie, forme un bourrelet étroit, arrondi, sur l'extrémité intérieure, non recouverte de	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									glaçure. Peut-être plus d'un objet. Diamètre d'ouverture d'environ 26 cm.	
2A5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Corps orangé, glaçure éclatée, brune. Lèvre de section triangulaire, pointant possiblement vers le haut. Bas de la lèvre arrondie sur l'extérieur, présence d'une fine rainure sur la base de l'intérieur? Peut-être l'ouverture d'un pot ou jarre? Diamètre d'ouverture d'environ 19 cm. Objet semblable dans "2A6 Fin de fouille intérieur moulin".	
2A5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments éclatés. Corps orangé, glaçure intérieure et large coulisse ou portion glaçurée sur l'extérieur, d'aspect jaune-verdâtre.	
2A5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Dont deux fragments de rebord jointifs, fragments éclatés. Corps orangé rose, poreux avec inclusion de grains de quartz fins. Glaçure brun clair sur l'intérieur et aussi sur l'extérieur du rebord. Lèvre légèrement convexe, dessous droit? Mais semble irrégulier.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	14	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, dont un embout droit (coupé), avec trace de glaçure jaune pâle à brune. Trois autres fragments avec trace de glaçure jaune. Aussi un embout incomplet, environ 50% présent de l'extrémité, embout et une bonne portion du tuyau bruni, par l'utilisation? Un fragment de tuyau avec inscription "HEND... / (?)" (probablement Henderson, Montréal). Un fragment avec amorce du fourneau et éperon plat, inscription sur les côtés de l'éperon "W (ou M?) / G". Datations Henderson, Montréal, 1847-1876 (Bradley, 2001. "La pipe à fumer pour l'archéologue". p. 136); lettres W/G enregistrées pour quatre fabricants anglais de 1740 à 1835 (Savard et Drouin, 2000. Les pipes à fumer de Place-Royale. p. 171).	
2A5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau. Un fourneau entier, marque moulée en creux sur le dos: "T D", avec éperon et trace de combustion à l'intérieur. Un fragment de fourneau épais, décor extérieur fragmentaire, possiblement des flûtes, l'une avec des traits horizontaux à l'intérieur ou inscription à la verticale? Aussi un fragment avec trace de combustion intérieure	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									et en partie à l'extérieur, décor moulé en relief, motif avec au moins deux étoiles, une arme (long bâton oblique? ou losange, peut-être décor franc-maçonnique). Deux autres fragments avec trace de combustion intérieure.	
2A5	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	Pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau, côté droit. Trace de combustion à l'extrémité et extrémité intérieure du fourneau.	
2A5	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription moulée en creux: "...DERS... / MONTRE..." (Henderson, Montréal). Longs éclats droits sur une extrémité, la surface éclatée montre de fines stries. Extrémité taillée pour être raccourcie ou réutilisation en embout? Henderson, Montréal, 1847-1876 (Bradley, 2001. "La pipe à fumer pour l'archéologue. p. 136).	
2A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette creuse	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs, moins de la moitié de l'objet, manque moins de la moitié du fond. Corps épais, peu vitrifié. Marli légèrement concave, évasé vers le haut, extrémité arrondie. Bouge haut, pied annulaire. Semble y avoir la trace diffuse d'une marque (violacée) sur un tesson de fond. Diamètre de 21 cm; hauteur de 5,5 cm. En recollage avec trois	X

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									fragments de 2A6-Fin de fouille intérieur moulin. Objet complet.	
2A5	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment, paroi courbe. La surface intérieure pourrait être très légèrement crème, mais ressemble plus à une terre cuite fine blanche qu'à un creamware.	
2A5	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Paroi éclatée, courbe. Glaçure très légèrement bleutée ou grisâtre. Semble avoir une ligne horizontale brun clair peinte? sur l'extérieur. Décor de bande imprimée? orangé clair et brun foncé sur l'intérieur. Probablement un pearlware? mais peut-être terre cuite fine blanche.	
2A5	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	Bouteille	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Dont trois fragments jointifs de base et fond d'une bouteille cylindrique au talon chanfreiné. Corps gris, légèrement vitrifié, glaçure extérieure au sel, irrégulière, d'aspect brun. Glaçure intérieure grise, brillante, au plomb ou feldspath. Diamètre de 7 cm. Datation post 1820 (Gauvin, 1995. Guide des céramiques). Fragment associé probable dans 2A6 Sondage ouest et 2A6 Fin de fouille intérieur moulin.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Cheminée de lampe	9	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments minces et courbes, légèrement givrés blanc. Cheminée rétrécie vers l'extrémité supérieure. Pas de luminescence sous UV.	
2A5	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Bouteille cylindrique	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de paroi, un fragment éclaté, peut-être de paroi et fond.	
2A5	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment probablement d'épaule, près du col. Verre un peu givré, semble légèrement verdâtre, mais très clair. À la limite du verre incolore et verre teinté.	
2A5	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	61	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat, la grande majorité parait grisâtre dans la tranche. Moins de 10 fragments plus minces pour lesquels cette teinte grise est moins évidente. Épaisseur de 0,11 à 0,26 cm. Échantillonné, huit fragments conservés.	
2A5	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Cheminée de lampe	10	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments légèrement givrés. Un fragment avec extrémité inférieure, droite et large, extrémité arrondie. Entre 6 et 7 cm de diamètre. Aussi un fragment avec extrémité supérieure, paroi rétrécie vers l'extrémité,	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									extrémité arrondie. Entre 3 et 4 cm de diamètre. Luminescence violacée sous UV.	
2A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment, épais, courbe. À la limite entre le verre teinté et le verre coloré?	
2A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat, vert plus prononcé, givré. Épaisseur de 0,12 à 0,19 cm.	
2A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat, teinte vert un peu turquoise, prononcée. Épaisseur de 0,14 à 0,2 cm.	
2A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	125	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat, petits, moyens et gros. Teinte verte, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,11 à 0,25 cm. Échantillonné, 10 fragments conservés.	
2A5	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	91	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte turquoise généralement prononcée, mais quelques-uns plus clairs. Épaisseur de 0,12 à 0,22 cm. Échantillonné, cinq fragments conservés seulement dont un côté de carreau.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de carreau épais, teinte turquoise clair. Épaisseur de 0,7 cm.	
2A5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	12	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Dont deux fragments jointifs d'un fond complet. Talon droit, pied arrondi, cul en creux. Un fragment de goulot, avec verre ajouté. Extrémité du rebord arrondie, lèvre plate, droite, bague évasée vers le bas, façonnée à la pince. Verre vert un peu kaki. Diamètre de 8,3 cm. Datation générale pour l'utilisation de la pince de finition: années 1820 aux années 1920 (Jones et Sullivan, 1985. Glossaire du verre de Parcs Canada).	
2A5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille carrée	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de pans, un seul avec fines stries parallèles verticales. Peut-être deux objets.	
2A5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments minces, courbes, légère patine.	
2A5	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille cylindrique	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Vert émeraude, fragments probables de col et paroi, aussi deux fragments de fond. Pied arrondi, fond légèrement en creux, cicatrice de type Owens et "2" moulé en relief au centre. Diamètre d'environ 8 cm. Datation pour les cicatrices de type Owens, post 1904, jusqu'aux	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									années 1940 ou début des années 1950 (Jones et Sullivan, 1985. Glossaire du verre de Parcs Canada).	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Fer de faux?	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Frag	Lame large, légèrement convexe sur l'épaisseur avec une légère rainure au centre. Pointe effilée, convexe pour la lame, droite en angle pour la continuité du dos. Largeur maximale de 3,2 cm; longueur résiduelle de 18,5 cm.	X
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Fer de hache	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	Ent	Ligne supérieure droite, mais évasée près du tranchant. Ligne inférieure droite sous l'œil, léger cran entre la portion de l'œil et la lame, ligne inférieure de la lame en angle, évasé vers le bas. En coupe, les côtés de l'œil sont légèrement convexes, puis le fer est aminci jusqu'à la lame. Œil ovale, en forme d'œuf, dos plat et épais, Longueur de 17,2 cm; fer de 6,8 cm; lame de 10,7 cm de haut. Largeur de 4,1 cm au niveau de l'œil.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Ciseau?	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Comp	Pièce massive composée d'une bande rectangulaire amincie vers l'extrémité et d'un manche plus étroit, avec large gouttière au centre de la face. Présence d'une tête irrégulière plutôt plate, mais altérée par la	X

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									corrosion. Le tranchant de l'extrémité est grossier, non coupant. La bande est plate en surface et les côtés sont convexes au dos. Présence de fines rainures obliques sur la bande, près du manche et sur le haut des côtés convexes. Longueur de 15,5 cm; outil de 6,5 x 2,9 cm; portion du manche de 9 cm de long, côtés de 1,3 x 1,5 cm. Lime refaçonnée en ciseau? Par contre, la pièce est bien formée pour le manche, reforger une lime en un ciseau ne demanderait peut-être pas cette qualité de travail. Possibilité d'un coin à fendre? pour lequel le tranchant pourrait être plus grossier et pas effilé? Outil du travail du bois ou de la pierre? Burin? Probablement pas un ciseau à bois.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Mèche de vilebrequin?	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	Comp	Tige de section carrée, plus épaisse et convexe au centre. Portion distale plate et élargie, au sommet courbe. Présence d'une petite pointe triangulaire au centre. Autre pointe courbe sur l'un des côtés. La portion de l'outil entre les deux pointes est courbe et concave. L'autre portion de l'outil semble plate, mais possibilité d'altération par la corrosion. Longueur de 12 cm; largeur de la portion	X

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									distale de 2,6 cm. La tige de section carrée pourrait avoir été destinée à un emmanchement dans un vilebrequin.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Boulon et écrou	1	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Comp	Longue tige principalement de section carrée. Extrémité semble rétrécie, de section circulaire, filetée. Pourrait être fracturée, semble droite. Tête circulaire épaisse, légèrement convexe, pourrait ressembler à un anneau entourant l'extrémité de la tige, car irrégularité au sommet. Présence d'un écrou carré sur le pas de vis, Longueur (résiduelle?) de 18,1 cm sans la tête; écrou de 2 cm de côté.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Tige courte, de section carrée, sauf pour la pointe convexe, de section circulaire filetée. Tête irrégulière circulaire convexe. Longueur de 6,8 cm sans la tête.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Boulon	1	0	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tige de section carrée avec angles chanfreinés, une portion circulaire filetée, extrémité droite, probablement pas fracturée. L'autre extrémité fracturée. Longueur résiduelle de 16,5 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	3.1.1.1	Fer ind	Fiche?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Longue tige de section circulaire, semble plus large près de l'extrémité, qui est droite, ne semble pas fracturée. Tête étroite, convexe, aux côtés effilés, mais non pointus (droits). Pourrait ressembler à un petit pic avec tête double, mais un outil aurait habituellement un manche en bois plutôt que fabriqué en une seule pièce. La tête pourrait servir de support ou de fixation avec un autre élément? Longueur résiduelle de 20 cm.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Bande fichée?	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Bande épaisse, une extrémité arrondie (en cœur?), rétrécie vers l'autre extrémité qui se prolonge en une tige de section ovale avec côtes perpendiculaires (filetée?). Perforation circulaire près de l'extrémité. Quincaillerie qui aurait pu avoir de nombreuses fonctions, de fixation ou de support. Longueur résiduelle de 16 cm; épaisseur de 1,4 cm; largeur maximale de 4 cm. Fer forgé?	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Crochet de support	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Tige de section circulaire. Crochet en J avec tête très haute. Autre extrémité avec un œil circulaire parallèle au sens du crochet. Hauteur de 6,7 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	3.1.1.1	Fer ind	Crochet de support	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Tige de section circulaire, en “J”. Autre extrémité avec un œil circulaire perpendiculaire au sens du crochet. Hauteur de 9 cm.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Anneau	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d’architecture ind.	Comp	Tige semble de section circulaire, irrégulière, avec concrétion. Les deux extrémités se rejoignent. Diamètre de 4,5 cm.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Tige	2	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Tiges de section circulaire. Une extrémité forme un œil circulaire, mais décentré. L’objet le plus petit semble avoir une tige de section carrée hors de l’œil. L’objet plus long a une extrémité fracturée à l’amorce d’une courbure. Crochet? Pas des pitons.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Anneau?	1	1	1.3.2.4	Fer, techno-témoin	Comp	Acier? Tige de section circulaire. Anneau plutôt ovale, une extrémité étroite est courbe, l’autre est large et droite (avec angles arrondis). Le fer est fracturé à l’extrémité étroite et a été forcé, les portions se superposent. Trace de cisaille incomplète sur un des angles arrondis. Tige de 1 cm de diamètre; hauteur de 10 cm; largeur maximale de 5,7 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	3.1.1.1	Fer ind	Vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Vis de serrage à main, “thumb screw”. Tige courte, de section circulaire, filetée. Tête ovale verticale. Tige de 0,6 cm de long sans la tête, probablement fracturée.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Hameçon	1	1	3.4	Pêche	Inc	Tige fine de section circulaire, légèrement désaxée. Avec pointe, manque la portion proximale de la tige.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Hameçon	1	1	3.4	Pêche	Comp	Tige de section circulaire. L’extrémité proximale aplatie. On ne voit pas clairement si elle était perforée, mais légère couche de concrétion. Hauteur de 4,1 cm.	X
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Carré. Côté de 2,6 cm.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tige fracturée, tête conique avec fente.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Clou	26	12	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Abîmés par la corrosion. Douze avec têtes qui semblent forgées, parfois étroites. Clous forgés ou clous découpés avec tête forgée pour quelques-uns?	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Clou?	3	3	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tiges plus massives, l’une légèrement courbée. Têtes abîmées par la corrosion clou ou boulon?	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	3.1.1.1	Fer ind	Tige ou clou	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Une tige de section circulaire ou rectangulaire, peut-être un clou ou boulon? Une tige de section rectangulaire repliée comme une patte de scellement, très petit, peut-être un clou. Deux bandes plates minces, étroites comme des clous, mais une irrégulière, retaille? Une tige de section rectangulaire, fer séparé sur la largeur à une extrémité. Altération ou un objet en soi?	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Anneau ou contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige formant un anneau, probablement de section circulaire. Feuille de métal collée d'un côté. Est-ce que l'anneau fait partie d'un contenant ou deux objets collés par la concrétion? Anneau de 3,2 cm de diamètre.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Bande	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bandes rectangulaires fracturées. Pas très épaisses, quatre semblent en tôle, dont l'une plus longue est repliée en deux. Largeur de 1,5 à 2,6 cm.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Plaque?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fonte? De forme plutôt rectangulaire, au moins une extrémité fracturée. Une surface plate, l'autre surface convexe, mais redevient plate près de la cassure. Perforation circulaire près de l'extrémité droite non fracturée.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									Longueur résiduelle de 11 cm; largeur de 6 cm.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Bague ou tuyau	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Cylindre court, semble plus épais à une extrémité, légèrement arrondie et plus mince à l'autre, peut être fracturée? Sur le côté extérieur, présence d'un prolongement rectangulaire sur toute la hauteur. Diamètre de 8 cm; hauteur de 3,5 cm. Est-ce que le prolongement rectangulaire pouvait empêcher le cylindre de tourner? Un poteau de bois pouvait le traverser? Par contre, pas de perforation ou autre élément permettant une fixation de l'objet à un autre.	
2A5	3.1.1.1	Fer ind	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige ou anneau à l'origine? Replié en U avec les deux branches resserrées, peut-être un anneau fracturé. Le corps principal est irrégulier, semble éclaté et dédoublé à un endroit. Mauvaise qualité du métal? Causé par la fabrication ou modification de la matière? Dimensions générales de 3 x 7 cm.	
2A5	3.1.1.11	Fer forgé	Crochet de fermeture	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Tige de section carrée, crochet en "L" avec épaulement à une extrémité, l'autre extrémité	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									fracturée (sans œil). Longueur résiduelle de 8 cm.	
2A5	3.1.1.11	Fer forgé	Clou de fer à cheval	4	4	2.1	Moyens de transport	Comp	Tiges plates et courtes, têtes étroites et verticales, carrées ou pentagonales.	
2A5	3.1.1.11	Fer forgé	Engrois?	1	0	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Bande triangulaire plate. Extrémité étroite convexe, extrémité plus large possiblement fracturée, légèrement concave. Peut-être un engrois? Longueur de 4,4 cm; corps maximal de 0,4 x 1,2 cm.	
2A5	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	22	20	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Têtes irrégulières plates ou avec des pans. Au moins huit clous complets, avec pointes. Au moins quatre clous pliés ou tordus. Longueur des clous complets de 4 à 7,5 cm.	
2A5	3.1.1.11	Fer forgé	Bande	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Deux bandes de largeur différentes, plus épaisses. Perforations visibles sur les fractures. La bande plus large a une perforation carrée. Les côtés ont aussi un angle arrondi et la bande est courbée sur l'épaisseur vers le dessus. Pièce déformée? L'autre bande plus étroite a aussi une légère courbure sur une extrémité fracturée. Largeur de 2,7 et 3,5 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	3.1.1.11	Fer forgé	Gond?	1	0	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Bande rectangulaire, une extrémité fracturée, l'autre est arrondie et plus épaisse. Sur un côté, présence d'une courte tige fracturée, perpendiculaire à cette extrémité plus épaisse. Gond à repos? Bande de 1,5 cm de large.	
2A5	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	65	37	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Têtes rectangulaires plates. Peut-être deux avec tête forgée. Dix clous avec fibres de bois parallèles ou perpendiculaires. Un clou avec pointe repliée deux fois. Sept clous complets, longueur de 3,7 à 7,6 cm.	
2A5	3.1.1.12	Fer laminé	Seau?	53	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Une quarantaine de petits fragments de tôle. Cinq fragments de rebord fait d'une tige ou fil de fer avec tôle enroulée autour, qui se prolonge d'un côté. La plupart de ces fragments sont droits, un seul de rebord arrondi. Aussi un fragment plus épais, de forme pentagonale, avec concrétion. Probablement une oreille où une anse est fixée. Petits fragments de tôle élagués, 20 conservés.	
2A5	3.1.1.13	Fer tréfilé	Crochet?	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Tige de section circulaire, les deux extrémités sont courbées en "J", aux sens opposés. L'une est plus courte et se rapproche de l'axe principal. L'autre est droite et plus longue.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									Extrémités de la tige sont droites. Ne semblent pas fracturées, mais pourraient l'être. Hauteur de 7,5 cm.	
2A5	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Tiges de section circulaire, avec pointes. Têtes abîmées. Un clou tordu, un autre avec fibres de bois parallèles. Longueur de 4,4 à 8 cm.	
2A5	3.1.1.13	Fer tréfilé	Broche	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Un objet fait de deux fils de section circulaire, large, torsadés. Diamètre de 0,5 cm pour un fil. L'autre objet est une tige longue de section circulaire. À une extrémité, trace d'un autre fil enroulé. Diamètre de 0,3 cm.	
2A5	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Avers: profil gauche de la reine Victoria couronnée. Inscription dans un bandeau au pourtour: "VICTORIA DEI GRATIA REGINA / CANADA". Revers: "ONE / CENT / 1884", au pourtour dans un bandeau, guirlandes de feuilles (grosses feuilles). Diamètre de 2,56 cm.	X
2A5	3.2.2.1	Fer-blanc	Plaque?	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Bande trapézoïdale convexe. Les côtés en angle sont repliés (court) sur la face. Hauteur de 8 cm; largeur de 2,5 à 4 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	4.1	Matières premières	Roche?	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Quartz blanc, une portion opaque. Associé à la meule de silex?	
2A5	4.1	Matières premières	Roche	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Grès ou granit fin, rosé. Pierre naturelle probable.	
2A5	4.1	Matières premières	Roche	5	0	6.3	Minéraux	Frag	Éclats, l'un beige brunâtre, les autres gris brunâtres. Cristallins.	
2A5	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Inc	Pierre à fusil quadrangulaire en silex gris à gris bleuté à gris foncé; grain très fin; aménagé sur lame; pas de traces de patine d'utilisation de PàF. Tous les bords présentent de la retouche et des traces d'abrasion marquées; un des angles forme une saillie pointue; Il est possible que la PàF it été retouchée dans le chien du fusil ou qu'elle ait été recyclée en briquet; Dimensions de 1,7 x 2 cm; hauteur maximale de 0,6 cm.	
2A5	4.1.8	Silex	Éclat	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Entier	Éclat incomplet de silex blond avec impureté de quartz au talon; semble être différent du silex meulier retrouvé dans le même lot. Ressemble plus à un silex de pierre à fusil ou de briquet. Ce n'est cependant pas un fragment de pierre à fusil. Éclat produit par percussion directe dure, trop gros pour être un	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									résidus d'utilisation de briquet, mais pourrait cependant être un résidu de mise en forme de briquet.	
2A5	4.1.8	Silex	Éclat	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Entier	Éclat de pierre siliceuse brûlé, probablement du silex; Couleur très altérée par l'exposition au feu. Éclat produit par percussion directe dure, trop gros pour être un résidu d'utilisation de briquet. 14,3X14,2X3,5 mm Pourrait cependant être un résidu de mise en forme de briquet.	
2A5	4.1.8	Silex	Éclat de briquet	1	0	1.8.1	Feu, production	Entier	Petit éclat de silex transparent brunâtre, au grain très fin et avec une plage corticale patinée mince de couleur noire à brun. Cela indiquerait possiblement que le silex provient d'un galet roulé, peut-être la récupération d'un leste de bateau, mais ce n'est qu'une hypothèse. Les nervures sur la face supérieure de l'éclat sont abrasées, ce qui laisse croire qu'il pourrait s'agir des traces de percussion d'un batte-feu sur un briquet précédant le détachement de l'éclat. L'éclat est très petit et pourrait donc être un résidu involontaire de l'utilisation d'un briquet. Le grain très fin de la	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									pierre est aussi propice à la production d'étincelles.	
2A5	4.1.8	Silex	Éclat, meule	22	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Inc	Silex blanchâtre, à gris pâle avec variations beigeâtres, brunâtre ou grises foncées. Silex de type "meulier" à grain fin, mais parsemé de vacuoles (éveillures) et parfois des inclusions de quartz sur certains éclats. 18 spécimens sont des éclats taillés par la technique de percution bipolaire sur enclume. Quatre autres sont des fragments d'éclats ou des fragments informes. Il s'agirait de résidus de recyclage de meule, peut-être pour en faire des briquets. Il ne s'agit pas de résidus d'entretien de meule. Deux spécimens ont été chauffés par le feu.	
2A5	4.1.8	Silex	Éclat, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Petit fragment de la surface active de la meule en silex parsemé de stries parallèles. La surface est brillante/lustrée, ce qui serait causé par le transfert de la silice du grain sur le silex (lustre céréalier). Le lustre ne rentre pas dans le creux des stries. Silex gris pâle à blanchâtre, grain fin, présence de petites vacuoles (éveillures) dans la matière. Il s'agirait d'un résidu de recyclage de meule,	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									similaire aux autres du même lot, mais celui-ci a conservé une partie de la surface active de la meule. Il ne s'agit pas d'un résidu d'entretien de meule.	
2A5	4.1.8	Silex	Éclat, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Entier	Petit éclat de meule en silex similaire aux autres du même lot. La particularité de celui-là est qu'il présente de la retouche sur un bord (retouches inverses, courtes, continues sur bord gauche). Ça ne semble pas une retouche causée par la friction d'un batte-feu. Il est difficile de savoir si cette retouche est causée par une utilisation ou si elle est accidentelle. Peut-être causée par le piétinement. Silex gris pâle à blanchâtre avec une variation gris foncé en distal. Silex à grain fin, présence de vacuoles (éveillures) dans la matière. Il s'agirait d'un résidu de recyclage de meule et non d'un résidu d'entretien de meule.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	4.1.8	Matières premières	Éclat, meule	12	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Entier et Frag	Éclats et fragment d'éclats de pierre dure au grain grossier contenant probablement du quartz. Couleur blanchâtre à gris pâle avec vacuoles composées de microcristaux. Il s'agit d'un matériau différent des éclats de silex meulier du même lot, mais il s'agirait probablement quand même d'éclats de meules. Soit qu'il s'agit d'une variation "quartzeuse" dans le silex meulier, soit qu'il s'agit d'un autre type de pierre qui aurait possiblement aussi été utilisé pour en faire une meule. Pas de preuve formelle qu'il s'agit de résidus d'une meule, mais considérant la présence d'éclats de meules en silex dans le même lot, il semble probable que ceux-ci aient la même fonction. Il ne s'agit pas de résidus d'entretien de meules, mais peut-être des résidus de recyclage pour la confection de briquet. Cette matière blanchâtre semble peu propice à l'utilisation comme briquet. Neuf spécimens seraient des éclats, alors que trois autres seraient des fragments, mais la lecture technologique est très difficile considérant la nature grossière du matériau. On ne peut écarter non plus l'hypothèse qu'il s'agisse d'éclats de pierres de maçonnerie. Il faudrait

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									comparer la matière première à celle du gros fragment de meule mis au jour dans 2A6.	
2A5	4.1.8	Matières premières	Résidu	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Fragment de pierre blanchâtre avec un peu de mortier préservé. Pourrait être une pierre calcaire, peut-être associée à la maçonnerie du moulin. Pas impossible qu'il s'agisse d'un fragment de pierre de meule, mais le matériau est différent des deux autres mis au jour dans le lot 2A5.	
2A5	5.1.1	Os	Bouton	1	0	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton avec quatre perforations, trois présentes. Dos convexe, rainure de fabrication visible au pourtour. Devant avec pourtour convexe et centre en creux. Diamètre de 1,7 cm.	
2A5	5.1.1	Os	Ossement	32	0	6.1.1.1	Mammifères	Comp	Dont un crâne, associé sur le terrain à un chat ou raton. Os de vertèbre, os longs, canine. Peut-être d'autres os associés au même animal dans 2A5.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A5	5.1.1	Os	Ossement	178	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont une mâchoire de gros mammifère avec dents, os avec traces de boucherie (scies, possibles découpes incomplètes?). Aussi mâchoires de petits rongeurs avec dents (plusieurs individus). Plusieurs petits os associés par défaut à des mammifères.	
2A5	5.1.1	Os	Ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os creux, probablement oiseau.	
2A5	5.1.1	Os	Ossement	24	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Os dont la plupart sont minces, probablement poissons	
2A5	5.1.4	Coquille	Coquille d'œuf	6	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Très petits fragments, coquilles d'œuf, probablement oiseaux.	
2A5	5.3.1.2	Simili verre	Bouton	2	2	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons à quatre perforations en imitation de verre blanc (verre prosser). Un petit, dos convexe, devant évasé vers le bas avec centre en creux, 1,1 cm de diamètre. Un autre, dos évasé vers le haut, centre plat, devant évasé vers le bas, centre en creux. Diamètre de 1,27 cm.	
2A5	6.	Matériau indéterminé	Résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	De couleur rouille, inclusions minérales et grains de quartz. Ressemble plus à un ciment	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									tendre et rouillé qu'à de la céramique. Agrégat naturel?	
2A5	6.	Matériau indéterminé	Résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Roche ou céramique. Corps tendre, gris à rose pâle. Sur la tranche, semble y avoir de grosses inclusions minérales grises. Peut-être un fragment de pierre calcaire.	
2A6	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat en partie éclaté.	
2A6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription "...ON / MO...". Probablement Henderson, Montréal, 1847-1876 (Bradley, 2001. La pipe à fumer pour l'archéologue. p. 136).	
2A6	4.1	Matières premières	Meule	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de meule incluant un côté concave correspondant au cœur (centre) et un autre côté convexe correspondant au pourtour(feuillure). Pierre de quartz ou quartzite bouchardée et striée. Présence de larges encoches alignées, en groupe de trois, 1,5 cm de profondeur, petites stries de 0,5 cm de profondeur. Diamètre estimé à 1,16 cm; épaisseur de 9 (extérieur) à 13,5 cm (cœur); dimensions du fragment de 58 x 59 cm. Pas de séparation clairement visible en plusieurs carreaux assemblés par du plâtre ou ciment,	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									par contre un éclat d'un autre lot montre des résidus de mortier. Peut-être que l'assemblage n'est pas clairement visible sur les photos. Meule dormante? Pièce localisée à l'entrepôt de la ville de Contrecœur.	
2A6	4.1.1	Calcaire	Roche	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre calcaire grise éclatée. Possible une pierre de taille de maçonnerie, car on voit des négatifs d'enlèvements.	
2A6	4.1.8	Silex dans conglomérat	Éclat, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Inc	Gros éclat, agglomérat avec matrice cristalline, quartzitique ou grès (?) dans tes tons de brun, beige et orangé. La matrice contient des petits nodules qui semblent être du silex à l'intérieur, ce qui donne un aspect bréchiforme à la pierre (ressemble à de la brèche). Un éclat similaire a été mis au jour dans 2A5. Possiblement une variation au sein de la matière première du silex ou accompagnant le silex. Il s'agirait possiblement d'un fragment de meule, mais pas un résidu d'entretien.	
2A6	4.3.2	Mortier	Résidu	2	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Nodules de mortier gris pâle, inclusion de grains de sable, aussi petits nodules de chaux dans l'un d'eux.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6	5.1.1	Os	Ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os de mammifère.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment éclaté. Corps orangé avec inclusion de grains de quartz fins.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Plat à aile	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, marli droit, peut-être légèrement évasé vers le haut. Extrémité du rebord arrondie, forme un léger bourrelet sur l'extrémité intérieure. Décor de ligne d'engobe, peut-être ondulée, d'aspect jaune. Corps orangé, glaçure intérieure brun jaunâtre un peu kaki. Trace de glaçure sur l'extérieur, aspect rouge brunâtre. Idem dans 2A6 Sondage Ouest;	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	5	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Corps orangé, glaçure intérieure et sur le rebord d'aspect brune, lustrée ou matte. Deux fragments de paroi, dont un de contenant au corps évasé. Trois fragments jointifs de rebord, lèvre arrondie sur l'extérieur, intérieur légèrement convexe, avec une rainure horizontale à la base du rebord. Indique seulement la limite, quasi décoratif ou différence dans la paroi à ce niveau, pour une assise de couvercle par exemple?	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									Probablement jatte ou jarre, peut-être un pot? Objet semblable dans 2A5.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Inscription “MUR(R?)... / ...ASGOW”. Wm Murray & Co, Glasgow, 1830-1861 (Bradley, 2001. “La pipe à fumer pour l’archéologue”).	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Deux fragments jointifs, fourneau avec “T D” au dos, à l’intérieur de deux demi-cercles faits de points, en creux; fine ligne horizontale incomplète sous le rebord. Trace de combustion dans le fourneau.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Comp	Fourneau et tuyau jointifs. Inscription sur le tuyau “(HEN)DERSON / MONTR(EAL)” partiellement floue. Fourneau avec éperon plat, “T D” en creux au dos et probablement “6” sur le côté gauche de l’éperon. Trace de combustion à l'intérieur du fourneau. Extrémité du tuyau fracturée, mais surface dépolie à l'extrémité. Très près de l'embout ou réutilisation après fracture? Pourrait avoir des traces de dents, mais pas très prononcées. Henderson, Montréal, 1847-1876 (Bradley, 2001. “La pipe à fumer pour l’archéologue”).	X

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.2.61	TCF blanche	Plat ou assiette	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment éclaté d'un marli concave, amorce du bouge. Corps non vitrifié.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette creuse	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Dont deux fragments jointifs. Marli droit évasé vers le haut, bouge haut, fond avec pied annulaire. Les trois fragments en recollage avec l'assiette creuse de 2A5, forme un objet complet, ne manque que quelques fragments de bouge et marli.	X
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	Pot ou pichet	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bleu. Fragment d'une anse verticale de section ovale, décor moulé indéterminé sur la surface. Largeur de 2,2 cm. Ce type céramique apparaît au début de la première moitié du 19e siècle, notamment à Saint-Jean-sur-le-Richelieu entre 1878 et 1893 (Gauvin, 1995. Guide des céramiques. p. 97).	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	Bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, contenant cylindrique. Corps gris pâle à chamois clair, sandwiché. Surface extérieure avec glaçure brune au sel. Surface intérieure avec glaçure liquide, aspect gris brillant. Idem dans 2A5 et 2A6 Sondage Ouest.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Fin de fouille intérieur moulin	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte vert légèrement turquoise, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,17 et 0,18 cm.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Peut-être plus d'un objet, car deux semblent plus clairs. Épaisseur de 0,14 à 0,21 cm.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi, verre soufflé, mince, vert un peu kaki.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande aux côtés droits, évasés vers une des extrémités. Les extrémités sont fracturées. Pli à un endroit sur la bande. Longueur résiduelle de 14,5 cm; largeur de 0,8 cm et 1,6 cm.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	3.1.1.1	Fer ind	Bande ou lame	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat, les côtés peut-être évasés vers une extrémité. Un côté pourrait avoir un fil, semble plus étroit que l'autre. Longueur résiduelle de 5,5 cm; largeur de 1,8 à 2,1 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Fin de fouille intérieur moulin	3.1.1.1	Fer ind	Bande?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment court, un côté plat, l'autre légèrement convexe. Une extrémité fracturée, l'autre aussi fracturée et inégalement recourbée vers le haut. Perforation plutôt rectangulaire au centre du fragment. Dimensions de 2,5 x 3,5 cm.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige de section rectangulaire à une extrémité, ronde ou carrée à l'autre extrémité qui pourrait aussi montrer le résidu d'une tête. Objet percuté au sommet? L'autre extrémité est droite et large, peut-être fracturée. Ne semble pas être un outil. Longueur résiduelle de 12 cm; largeur de 0,7 à 1 cm.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Tige de section circulaire, rétrécie vers une extrémité. La petite extrémité est convexe avec un bourrelet au pourtour. L'extrémité large est plus altérée par la corrosion, fracturée ou convexe. Longueur de 19,1 cm; diamètre de 1 à 1,8 cm. Fiche ou cheville? punch?	
2A6 Fin de fouille	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tige de section carrée, une avec tête bombée ou avec facettes, l'autre semble avoir une	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

intérieur moulin									pointe, mais est longue, Longueur résiduelle de 2,8 et 8,4 cm.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige courbée. Diamètre de 0,3 cm. Grosse broche?	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	3.1.1.13	Fer tréfilé	Crochet	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Tige de section circulaire. Extrémité en biseau. Crochet en J à une extrémité, l'autre forme une boucle plutôt triangulaire. Hauteur de 7,8 cm.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	4.1.10	Silex dans conglomérat	Éclat ou résidu, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Petit fragment de pierre : agglomérat avec matrice cristalline, quartzitique ou grès (?) dans tes tons de brun, beige et orangé. La matrice contient des petits nodules qui semblent être du silex à l'intérieur, ce qui donne un aspect bréchiforme à la pierre. Un éclat similaire a été mis au jour dans 2A5. Possiblement une variation au sein de la matière première du silex ou accompagnant le silex. Il s'agirait possiblement d'un fragment de meule, mais pas un résidu d'entretien.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Fin de fouille intérieur moulin	4.1.8	Matières premières	Éclat ou résidu, meule	2	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Fragments de pierre blanche au grain grossier contenant probablement du quartz avec des vacuoles composées de microcristaux; Matière identique à des éclats mis au jour dans 2A5. Possiblement les fragments d'une meule d'un autre matériau que le silex, mais sans certitude. Il pourrait s'agir peut-être aussi d'une variété de silex particulière. Pourrait être aussi des résidus de taille de pierre de construction. Il faudrait comparer la matière première à celle du gros fragment de meule mis au jour dans 2A6.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	5.1.1	Os	Ossement	13	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petits et gros mammifères.	
2A6 Fin de fouille intérieur moulin	5.1.1	Os	Ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os creux, probablement oiseau.	
2A6 Sondage Est	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Bol?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, probablement contenant tronconique. Cops brunâtre, inclusion de	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									grains de quartz fins. Glaçure intérieure d'aspect brun clair.	
2A6 Sondage Est	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, forme évasée, extrémité arrondie. Corps orangé, inclusions rares de grains de quartz fins. Glaçure d'aspect brune. Peut-être contenant ouvert, extrémité évasée.	
2A6 Sondage Est	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Inscription "...NDERSON / MONTRE...", "...ON / M...". Henderson, Montréal, 1847-1876 (Bradley, 2001. La pipe à fumer pour l'archéologue. p. 136).	
2A6 Sondage Est	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments de verre plat. Épaisseur de 0,11 à 0,23 cm.	
2A6 Sondage Est	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Teinte vert un peu turquoise et givrée. Épaisseur de 0,18 cm.	
2A6 Sondage Est	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte vert un peu turquoise visible dans la tranche. Épaisseur de 0,1 à 0,17 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Sondage Est	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,12 à 0,17 cm.	
2A6 Sondage Est	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat, avec un côté de carreau. Teinte turquoise clair, plus visible dans la tranche. Épaisseur de 0,17 cm.	
2A6 Sondage Est	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille carrée	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de pan, bouteille carrée avec angle chanfreiné. Fines stries verticales sur le pan. Bouteille à gin.	
2A6 Sondage Est	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tête forgée, tige rectangulaire sous la tête, mais peut-être carrée plus bas. Clou forgé ou découpé avec tête forgée. Longueur résiduelle de 3 cm.	
2A6 Sondage Est	3.1.1.1	Fer ind	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment plat. Côtés fracturés, un semble courbe. Peut-être fragment d'un contenant de tôle, mais assez informe pour que ce soit n'importe quoi.	
2A6 Sondage Est	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Deux clous avec tête forgée avec pans, dont un complet, pointe courbée à 90 degrés deux fois. Un clou avec tête circulaire irrégulière plate. Longueur du clou complet de 6,5 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Sondage Est	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	5	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tiges de section rectangulaire. Un seul petit clou avec tête, rectangulaire plate, probablement machinée. Longueur résiduelle de 1,6 cm, manque la pointe, présence de bois (nœud de bois?) sur la tige.	
2A6 Sondage Est	4.	Minéraux et inorganiques	Résidu	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Petite pierre beige, ressemble à du calcaire altéré par la chaleur.	
2A6 Sondage Est	4.1	Matières premières	Roche, meule?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de pierre cristalline brune. Un fragment avec résidu de mortier collé dessus.	
2A6 Sondage Est	4.1	Matières premières	Roche (scorie?)	1	0	7.4	Pierre dure, résidus	Frag	Pierre vitrifiée, bleutée, même une mince patine sur une face. Résidu de mortier collé dessus. Aussi visible un genre d'enduit transparent vitrifié et craquelé par endroit. Est-ce que ça pourrait être un genre de scorie? Sinon, il s'agit d'une pierre siliceuse indéterminée, peut-être un chert.	
2A6 Sondage Est	4.1.10	Quartz	Résidu, meule	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Quartz blanc dont un gros fragment de quartz aggloméré, contenant lui-même un galet de quartz. Deux surfaces plates. Possiblement associé à la meule. Une des surfaces plates présente des genres de microcupules ou	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									traces d'impacts qui pourraient être liées à l'utilisation comme meule, mais cela demeure hypothétique.	
2A6 Sondage Est	4.1.8	Matières premières	Éclat, meule	2	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Inc	Fragments de pierre blanche au grain grossier contenant probablement du quartz avec des vacuoles composées de microcristaux; Matière identique à des éclats mis au jour dans 2A5. Possiblement les fragments d'une meule d'un autre matériau que le silex, mais sans certitude. Il pourrait s'agir peut-être aussi d'une variété de silex particulière. Pourrait être aussi des résidus de taille de pierre de construction. Il faudrait comparer la matière première à celle du gros fragment de meule mis au jour dans 2A6.	
2A6 Sondage Est	5.1.1	Os	Ossement	43	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Un os de moyen mammifère, plusieurs de petits mammifères dont deux crânes de rongeurs et mandibules. Au moins trois ou quatre individus.	
2A6 Sondage Est	5.1.5	Nacre	Coquillage	1	0	6.1.2	Mollusques	Inc	Coquille de moule.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Sondage Ouest	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Plat à aile	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec rebord. Corps orangé, rares inclusions de quartz très fin. Surface intérieure avec trace d'un décor à l'engobe, éclaté. Glaçure d'aspect jaune verdâtre. Aile courte, probablement horizontale ou légèrement évasée vers le haut, plate, extrémité du rebord arrondie. Taches de glaçure d'aspect brun-rougeâtre sur l'extrémité du rebord et l'extérieur. Diamètre d'ouverture d'environ 21 cm. Idem dans 2A6 Fin de fouille intérieur moulin.	
2A6 Sondage Ouest	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments, dont deux éclatés, corps orangé, inclusion de grains de quartz fins. Glaçure intérieure d'aspect brun. Un fragment de paroi extérieure avec coulisse de glaçure. Plus d'un objet?	
2A6 Sondage Ouest	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment courbe, corps orangé, glaçure brun et kaki foncé sur les deux faces. Contenant fermé probable.	
2A6 Sondage Ouest	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Un avec trace d'une glaçure jaune. Un autre avec marque en creux: "BANNERMAN / MONTRÉAL" dans un	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									rectangle pointillé. Bannerman, 1870-1902 (Royer, 2017).	
2A6 Sondage Ouest	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment, une surface éclatée. Glaçure blanche ou très légèrement crème. Terre cuite fine blanche ou creamware.	
2A6 Sondage Ouest	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment, corps gris vitrifié, glaçure liquide à l'intérieur, aspect gris. Le corps montre une surface de bulles, semblable à la bouteille dans 2A5 et 2A6 fin de fouille intérieur moulin.	
2A6 Sondage Ouest	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments de verre plat. Épaisseur de 0,13 à 0,21 cm.	
2A6 Sondage Ouest	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Avec légère patine. Un fragment de paroi, rétrécie vers le haut. Un fragment avec extrémité inférieure.	
2A6 Sondage Ouest	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Cheminée de lampe	5	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments minces et courbes. Luminescence violacée sous UV.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Sondage Ouest	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte verdâtre, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,2 à 0,23 cm.	
2A6 Sondage Ouest	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. L'un, plus épais, est légèrement plus foncé. Épaisseur de 0,12 à 0,2 cm.	
2A6 Sondage Ouest	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tige altérée par la corrosion. Possiblement un clou découpé.	
2A6 Sondage Ouest	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande dont une surface est plate et l'autre légèrement convexe. Une extrémité fracturée, trace d'une perforation, probablement fracturée dans une courbure. L'autre extrémité convexe, avec perforation incomplète à l'extrémité, probablement aussi fracturée. Largeur de 3 cm.	
2A6 Sondage Ouest	3.1.1.1	Fer ind	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment légèrement courbe. Fragment d'un tuyau de fonte ou encore bande courbée. Pourrait être un fragment d'un objet ou outil, avec portion cylindrique ou œil.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Sondage Ouest	3.1.1.1	Fer ind	Douille	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Comp	Pièce cylindrique légèrement resserrée vers une extrémité. Plutôt ovale en section. L'extrémité plus étroite est aussi un peu convexe et rentrée vers l'intérieur. Perforation en forme de "D" sur un côté étroit. Embout d'une pièce de bois à l'origine?	
2A6 Sondage Ouest	3.1.1.1	Fer ind	Piton?	1	1	4.7.2.5	Supports	Inc	Une même pièce composée de deux branches de section carrée, collées l'une à l'autre, dont les extrémités pourraient être fracturées. L'autre extrémité est composée d'une bande large et épaisse formant un œil circulaire. Objet sûrement fiché.	
2A6 Sondage Ouest	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Têtes avec facettes, forgées.	
2A6 Sondage Ouest	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Une tête rectangulaire plate (machinée).	
2A6 Sondage Ouest	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment en arc de cercle, tige fine, de section circulaire. Fil de fer, broche?	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2A6 Sondage Ouest	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige de section circulaire, fracturée aux extrémités. Une extrémité pratiquement recourbée en J. Anse de contenant? autre possibilité. Diamètre de 0,4 cm.	
2A6 Sondage Ouest	4.1	Matières premières	Roche	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment chamois, pierre calcaire altérée par la chaleur. En lien avec les pierres de construction, pierre à chaux...?	
2A6 Sondage Ouest	4.1	Silex dans conglomérat	Résidu, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Gros éclat, agglomérat avec matrice cristalline, quartzitique ou grès (?) dans tes tons de brun, beige et orangé. La matrice contient des petits nodules qui semblent être du silex à l'intérieur, ce qui lui donne un aspect bréchiforme. Un éclat similaire a été mis au jour dans 2A5. Possiblement une variation au sein de la matière première du silex ou accompagnant le silex. Il s'agirait possiblement d'un fragment de meule, mais pas un résidu d'entretien.	
2A6 Sondage Ouest	4.1.8	Matières premières	Éclat, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Fragments de pierre blanche au grain grossier contenant probablement du quartz avec des vacuoles composées de microcristaux; Matière identique à des éclats mis au jour dans 2A5. Possiblement les fragments d'une meule d'un autre matériau que le silex, mais sans certitude. Il pourrait s'agir peut-être aussi d'une	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									variété de silex particulière. Pourrait être aussi des résidus de taille de pierre de construction. Il faudrait comparer la matière première à celle du gros fragment de meule mis au jour dans 2A6.	
2A6 Sondage Ouest	5.1.1	Os	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton avec quatre perforations. Dos convexe, devant avec bordure convexe, centre en creux et rainure autour du centre. Diamètre de 1,95 cm.	
2A6 Sondage Ouest	5.1.1	Os	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton avec quatre perforations. Dos convexe, devant avec bordure convexe, centre en creux. Diamètre de 1,6 cm.	
2A6 Sondage Ouest	5.1.1	Os	Ossement	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os, probablement mammifères.	
2A6 Sondage Ouest	5.1.1	Os	Ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os creux, probablement oiseau.	
2B1	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin.** Fragment de paroi éclatée, corps brunâtre clair, surface intérieure absente.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2B1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin.** Fragments de paroi et de rebord, éclatés. Corps orangé, grande proportion de grains de quartz. Glaçure intérieure d'aspect brun foncé, petits points jaunes visibles à travers la glaçure (causés par le quartz). Un fragment de rebord, lèvre éclatée avec bourrelet sur l'extrémité intérieure.	
2B1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin.** Fragments de divers contenants, corps brunâtre à orangé, glaçure d'aspect brun, l'une est plutôt jaune-verdâtre (altérée?).	
2B1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin.** Fragment de tuyau.	
2B1	1.2.1.991	GG glaç saline-général	Contenant ou tuyau	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin.** Petit fragment, corps rouge violacé vitrifié. Surface extérieure avec glaçure brune, surface intérieure trop fragmentaire, semble d'aspect brun.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

2B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin.** Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,2 cm.	
2B1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin.** Têtes circulaires, irrégulières, plates. Manque le bout de la pointe. Longueur de 3,5 et 7,3 cm.	
2B1	4.1.3	Granit	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin.** Fragment de pierre granuleuse rouge presque grenat avec veinage gris très foncé. Légers résidus de mortier collés par endroit en surface. Possiblement une pierre liée à la maçonnerie du moulin.	
2B1	4.3.2	Mortier	Résidu	2	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin**. Petits nodules, mortier blanc avec bonne proportion de grains de sable. Un avec gros nodule de chaux ou pierre à chaux.	
2B1	5.1.1	Os	Ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	**Chablis. Grosse souche, ouest du moulin**. Dont une phalange.	
3A3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments éclatés. Corps orangé à orange brunâtre. Glaçure intérieure d'aspect jaune et brunâtre (le jaune pourrait être de	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									l'altération?), un fragment avec petites taches verdâtres dans la glaçure.	
3A3	4.1	Matières premières	Résidu	2	0	6.3	Minéraux	Frag	Un fragment gris, surface avec trace de rouille = possiblement une pierre calcaire. Un fragment gris violacé = possiblement une pierre schisteuse	
3A3	5.1.1	Os	Ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Probablement de mammifère.	
3B1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Corps orangé rougeâtre, glaçure d'aspect brun foncé sur l'intérieur et trace sur l'extérieur. Petits points jaunes visibles à travers la glaçure.	
3B1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Corps orangé, glaçure d'aspect brunâtre clair, un peu kaki.	
3B1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Très légère teinte turquoise clair, un peu verdâtre. Épaisseur de 0,24 cm.	
3B1	4.1	Matières premières	Résidu	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre éclatée, grise. Probablement pierre calcaire.	
3B1	4.1.8	Silex	Éclat, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Fragment d'éclat de silex "meulier" similaire à ceux du lot 2A5. Silex à grain fin, blanc à gris	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									pâle, présence de vacuoles (éveillures) dans la matière. Il s'agirait d'un résidu de recyclage de meule et non d'un résidu d'entretien de meule.	
3B1	4.1.8	Silex	Éclat?, meule	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de nodule de silex brun clair, grain fin; présence de cortex patiné sur lequel on voit aussi des grains de sable/quartz collé à un endroit; le reste du nodule est fracturé en plusieurs faces; Pourrait être un des nodules contenus dans les fragments de pierres d'aspect bréchiforme dans lesquelles ont retrouve des nodules de silex (lots 2A5 et 2A6). Celui-là est cependant plus gros que ceux visibles dans ces précédents exemples. Sinon, il pourrait s'agir d'un leste de bateau récupéré, possiblement pour en faire des briquets. On ne voit cependant pas de traces de cette intention sur la pièce.	
3C1	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi éclaté. Corps orangé. Terre cuite commune locale.	
3C1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Turquoise légèrement verdâtre. Épaisseur de 0,14 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

3C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule courte, arrondie, avec amorce du col. Possiblement une bouteille carrée, à gin.	
3C1	4.1	Matières premières	Résidu	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre éclaté, grise, une surface rougie. Peut-être un grès.	
3C1	5.1.1	Os	Os	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de mâchoire avec dent.	
3C1	5.3.2	Polystyrène	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'agglomeré de styrofoam blanc. Probablement fragment d'un isolant, panneau? Non conservé.	
3F1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Corps orangé, glaçure intérieure brune.	
3F1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,3 cm.	
3F1	5.3.1	Plastique	Tuyau ou contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment mince, légèrement courbe. Opaque de couleur légèrement verdâtre, plus clair sur la surface extérieure. Peut-être altéré par la lumière du soleil.	
3F1	5.3.1	Plastique	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment courbe, épais, opaque noir. Une portion du fragment est convexe, présence	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									d'une assise sur l'extérieur au bas de la courbure. La surface de la portion courbe montre des creux ovales et est recouverte d'un enduit ou peinture rouge vif (fluorescent?). Sous l'assise, l'objet pourrait se poursuivre perpendiculairement, vers l'extérieur.	
3F1	5.4.6	Asphalte	Résidu	1	0	2.1	Moyens de transport	Frag	Nodule d'asphalte, inclusion de pierres calcaires grises.	
3G1	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment éclaté. Corps orangé. Peu d'inclusion, mais un très petit nodule blanc et un moyen grain de quartz visible. Fond plat avec trace de combustion, peut-être issu de la cuisson céramique. Talon légèrement en creux et amorce d'une paroi évasée. Terre cuite commune locale.	
3G1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment éclaté. Légère courbure convexe.	
3G1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments éclatés. Corps orangé. Trace de glaçure d'aspect brun.	
3G1	3.1.1.13	Fer tréfilé	Fil barbelé	4	0	4.8	Aménagement (environnement)	Frag	Tiges de section circulaire, extrémités fracturées, légèrement courbées. Une tige avec fil pointu enroulé. Fil barbelé. Diamètre	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									de la broche de 0,26 cm. Fils barbelés inventés en 1886 (Miller et al. 2000. Telling Time for Archaeologists).	
3K1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau de pipe.	
3K1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment de verre plat. Épaisseur de 0,17 cm.	
3K1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment mince, courbure irrégulière. Fragment d'épaule, ou peut-être cheminée de lampe?	
3L1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment éclaté. Corps orangé. Glaçure d'aspect brun. Peut-être surface extérieure, légèrement convexe, et petit bourrelet l'extrémité.	
3L1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,18 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

3N2	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment éclaté. Corps orangé. Terre cuite commune locale.	
3N2	4.1	Silex	Éclat, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Fragment de silex de couleur crème avec taches orangées résultant probablement d'une exposition au feu; Grain fin; présence d'une vacuole; éclat vraisemblablement taillé par percussion bipolaire sur enclume; distal manquant; probablement un travail de recyclage de meule en silex.	
3N2	4.1	Matières premières	Résidu	2	0	6.3	Minéraux	Frag	Éclats de pierre calcaire? Aspect brun, surface rouillée.	
3N3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs. Paroi courbe. Corps orangé. Glaçure extérieure d'aspect brun-verdâtre, un peu kaki, possibles taches rougeâtres. Fine glaçure rougeâtre sur l'intérieur. Probablement un contenant fermé. (Idem dans 3P99).	
3N3	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments dont un avec un angle, possiblement marli / bouge.	
3N3	4.1	Matières premières	Résidu	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Fragment éclaté, deux surfaces rouillées. Corps siliceux, brun rougeâtre (quartzite?)	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

3N3	4.1.8	Silex	Éclat, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Éclat de silex altéré par le feu (rubéfaction, blanchiment et craquelures). Présence de grains de quartz amalgamé au silex. Pourrait être un des nodules contenus dans les fragments de pierre d'aspect bréchiforme dans lesquelles ont retrouve des nodules de silex (lots 2A5 et 2A6). Celui-là est cependant plus gros que ceux visible dans ces précédents exemples. Ce serait probablement un éclat détaché d'une pierre de meule, peut-être pour un travail de recyclage.	
3P1	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment éclaté. Décor moulé, une ou deux côtes. Peut-être un marli, mais autre partie d'objet ou autre objet possible.	
3P1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau.	
3P1	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tige avec concrétion et altérée par la corrosion. Tige courbée, pourrait être rectangulaire. Tête complètement entourée de concrétion, mais pourrait être rectangulaire. Clou forgé, mais peut-être plus probablement découpé? Peut-être aussi clou de fer à cheval.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

3P1	4.1	Matières premières	Résidu	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre éclatée. Brun clair légèrement grisâtre. Probablement un calcaire ou un grès très fin.	
3P99	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments éclatés, corps orangé.	
3P99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment éclaté. Corps orangé. Fine glaçure intérieure d'aspect rouge-brunâtre. Probablement contenant fermé. Semble idem dans 3N3.	
3P99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments, dont trois jointifs. Corps orangé, inclusion de grains fins de quartz blancs, un moyen nodule blanc. Glaçure intérieure incolore d'aspect brun-jaunâtre pâle. Points bruns et quartz visibles sous la glaçure.	
3P99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec rebord. Corps rouge, intérieur recouvert d'engobe blanc, aspect jaunâtre. Décor de taches de manganèse, aspect brun. Probablement paroi évasée vers le haut, extrémité du rebord arrondie, extrémité évasée légèrement vers le haut, présence d'une rainure horizontale sur la paroi extérieure qui définit le rebord.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

3P99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux de pipe.	
3P99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord de contenant. Extrémité arrondie. Paroi épaisse.	
3P99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Bouteille?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, semble être un contenant cylindrique.	
3P99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Teinte légèrement verte. Épaisseur de 0,23 cm.	
3P99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Probablement paroi de contenant cylindrique. Corps vert clair, très légèrement turquoise.	
3P99	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille cylindrique	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Émeraude foncé.	
3P99	4.1.8	Silex	Éclat, meule	1	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Fragment d'éclat de silex "meulier" similaire à ceux du lot 2A5. Silex à grain fin, blanc à gris pâle, présence de vacuoles (éveillures) dans la matière. Il s'agirait d'un résidu de recyclage de meule et non d'un résidu d'entretien de meule.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

3P99	5.1.1	Os	Ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Gros mammifère, avec trace de boucherie.	
3P99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P**. Fragment de paroi avec rebord. Corps rouge orangé avec inclusion de grains de sable ou quartz blancs. Rebord et surface intérieure recouverts de glaçure d'aspect brun foncé. Paroi évasée vers le haut, lèvre arrondie formant un bourrelet sur l'extrémité intérieure du rebord.	
3P99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P**. Dont deux fragments jointifs. Parois éclatées. Corps orangé à gris pâle, intérieur éclaté, surface extérieure avec résidu de glaçure peu épais, d'aspect brun violacé.	
3P99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P**. Fragment de fond de contenant. Corps brun violacé foncé. Engobe blanc sur 'intérieur, glaçure d'aspect jaune, taches au manganèse d'aspect brunes.	
3P99	1.1.2.1	Faïence blanche	Carreau	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P.** Fragment plat. Corps brun-rosâtre, granuleux. Émail éclaté, blanc, épais. Deux à trois côtes parallèles courtes sous le fond, présence d'un	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									résidu jaune-verdâtre sur le fond, probablement de colle.	
3P99	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P**. Un fragment mince et courbe, un fragment éclaté.	
3P99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P.** Fragments de tuyaux de pipe.	
3P99	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P.** Fragment en partie éclaté, semble plat. Légèrement crème. Creamware ou terre cuite fine blanche.	
3P99	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P.** Fragment éclaté, glaçure légèrement bleutée. Pearlware ou terre cuite fine blanche.	
3P99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P.** Fragment de col et épaule arrondie.	
3P99	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille cylindrique	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P.** Fragment de paroi. Émeraude foncé.	
3P99	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille cylindrique	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P**. Goulot et col, Verre vert “7 up”. Ouverture avec	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Moulin à vent, Contrecœur **Archéologue :** Gina Vincelli **Date : 11-09-2023**

Code : BlFh-6 **Analyste :** Marie-Hélène Daviau **Collection :**

									extrémité arrondie, bague aplatie. Col cylindrique. Trace de moule vertical sur le col jusque sur le haut du rebord. Fabrication à la machine, 20e siècle.	
3P99	4.1	Matières premières	Résidu	1	0	6.3	Minéraux	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P**. Pierre sédimentaire beige à blanchâtre. Une surface fracturée, deux surfaces concaves formant une crête ou une bosse, probablement usure naturelle. Probablement une pierre calcaire.	
3P99	5.3.1	Plastique	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	**Surface entre moulin et sondage 3P.** Petit fragment blanc opaque, mince et courbe. Surface intérieure avec une bande en relief, verticale et aplatie. Non conservé.	

Annexe B : Catalogue des photographies

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N1				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
1	Opération 3	Désherbage de la zone d'inventaire complémentaire.	W	06-09-2022
2	Opération 3	Désherbage de la zone d'inventaire complémentaire.	S-W	06-09-2022
3	Opération 3	Désherbage de la zone d'inventaire complémentaire, ambiance.	N-W	06-09-2022
4	Opération 3	Désherbage de la zone d'inventaire complémentaire, ambiance.	W	06-09-2022
5	Opération 2	Vue avant le nettoyage du moulin dans la sous-opération 2A.	E	06-09-2022
6	Opération 2	Vue avant le nettoyage du moulin dans la sous-opération 2A.	E	06-09-2022
7	Opération 2	Vue sur la moitié est du moulin.	S	06-09-2022
8	Opération 2	Vue sur le moulin avant nettoyage.	S	06-09-2022
9	Opération 2	2A1 en surface.	N	06-09-2022
10	Opération 2	2A1 en surface.	S-E	06-09-2022
11	Opération 2	2A1 en surface.	S	06-09-2022
12	Opération 2	Détail de 2A1 en surface.	S	06-09-2022
13	Opération 2	Fin de 2A2 et début 2A4. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	W	06-09-2022
14	Opération 2	Fin de 2A2 et début de 2A4, détail.	W	06-09-2022
15	Opération 2	Fin de 2A2 et début de 2A4, détail.	W	06-09-2022
16	Opération 2	Fin de 2A2 et début de 2A4. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	N	06-09-2022
17	Opération 2	Fin de 2A2 et début de 2A4. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	N	06-09-2022
18	Opération 3	Début du désherbage dans l'opération 3.	S-W	06-09-2022
19	Opération 3	Photo d'ambiance avec début du désherbage dans l'opération 3.	S	06-09-2022
20	Opération 2	Vue générale de la sous-opération 2A, moulin avant nettoyage.	S	06-09-2022
21	2A	Vue du moulin dans la sous-opération 2A, avant nettoyage.	E	06-09-2022
22	2A	Vue du moulin dans la sous-opération 2A, avant nettoyage.	E	06-09-2022
23	2A	Vue du moulin dans la sous-opération 2A, détail.	E	06-09-2022
24	2A	Vue d'ensemble du moulin dans la sous-opération 2A.	W	06-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N1				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
25	2A	Moulin dans la sous-opération 2A, avant nettoyage	W	06-09-2022
26	2A	Photo d'ambiance.	S-W	06-09-2022
27	2A	Photo d'ambiance.	S-W	06-09-2022
28	2A	Photo d'ambiance.	W	06-09-2022
29	2A	Photo d'ambiance.	S-E	06-09-2022
30	2A	Nettoyage de la sous-opération 2A.	E	06-09-2022
31	2A	Nettoyage de la sous-opération 2A.	S-E	06-09-2022
32	2A	Nettoyage de la sous-opération 2A.	S-E	06-09-2022
33	2A	Surface de la sous-opération 2A ou du lot 2A1. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	S	06-09-2022
34	2A	Surface de la sous-opération 2A ou du lot 2A1. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	S	06-09-2022
35	2A	Surface de la sous-opération 2A ou du lot 2A1. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	W	06-09-2022
36	2A	Vue d'ensemble de la surface de la sous-opération 2A ou du lot 2A1.	W	06-09-2022
37	2A	Vue d'ensemble de la surface de la sous-opération 2A ou du lot 2A1., bon nord.	N	06-09-2022
38	2A	Vue d'ensemble de la surface de la sous-opération 2A ou du lot 2A1.	N	06-09-2022
39	2A	Vue d'ensemble de la surface de la sous-opération 2A ou du lot 2A1.	S-E	06-09-2022
40	2A	Vue d'ensemble de la surface de la sous-opération 2A ou du lot 2A1.	S-E	06-09-2022
41	2A	Photo d'ambiance du lot 2A1.	S-E	06-09-2022
42	2A	Photo d'ambiance du lot 2A1.	E	06-09-2022
43	2A	Photo d'ambiance du lot 2A1.	N	06-09-2022
44	2A	Fin de 2A2 et début de 2A4. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	N	06-09-2022
45	2A	Fin de 2A2 et début de 2A4. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	N-E	06-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N1				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
46	2A	Fin de 2A2 et début de 2A4. Flèche du Nord qui pointe vers l'ouest.	E	06-09-2022
47	2A	Photo d'ambiance.	E	07-09-2022
48	2A	Photo d'ambiance.	S-E	08-09-2022
49	Opération 3	Désherbage dans la zone de l'opération 3 au sud-ouest de l'emprise.	S-W	08-09-2022
50	Opération 3	Photo d'ambiance.	E	08-09-2022
51	Opération 3	Sondage effectué dans la sous-opération 3H, ambiance.	S-W	08-09-2022
52	2A	Photo ambiance.	E	08-09-2022
53	2A	Photo d'ambiance de la fouille et démolition de 2A3.	N	08-09-2022
54	2A	Photo d'ambiance de fouille de 2A3 avec perturbations causés par la présence d'ossements de marmotte.	N	08-09-2022
55	2A	Photo d'ambiance de la fouille de 2A3 avec perturbations causés par la présence d'ossements de marmotte.	N	08-09-2022
56	2A	Photo d'ambiance de fouille et démolition de 2A3.	N	08-09-2022
57	2A	Photo d'ambiance de fouille de 2A3.	E	08-09-2022
58	2A	Assiette T.C.F.B. vitrifiée et cuillère en métal ferreux trouvés dans 2A3.	/	08-09-2022
59	2A	Photo d'ambiance des fouilles du moulin.	S-W	08-09-2022
60	2A	Photo d'ambiance des fouilles du moulin, en vue rapprochée.	S-W	08-09-2022
61	2A	Fouille de 2A6 et dégagement de la meule.	S	12-09-2022
62	2A	Fouille de 2A6, vue rapprochée.	S-E	12-09-2022
63	2A	Fouille de 2A6 et détail de la meule.	S-E	12-09-2022
64	2A	Photo d'ambiance de la fouille de 2A6.	E	12-09-2022
65	2A	Vue d'ensemble de la fouille de 2A6.	E	12-09-2022
66	2A	Vue d'ensemble de la fouille de 2A6.	S-E	12-09-2022
67	2A	Vue d'ensemble de la fouille de 2A6.	S-E	12-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N2				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
1	2A	Mandibule trouvée in situ dans 2A3.	W	07-09-2022
2	2A	Mandibule trouvée in situ dans 2A3.	S	07-09-2022
3	2A	Mandibule trouvée in situ dans 2A3, détail.	S	07-09-2022
4	2A	Mandibule trouvée in situ dans 2A3.	S	07-09-2022
5	2A	Vue d'ensemble de la mandibule trouvée et présence de pierres en mortier dans le lot 2A3.	S	07-09-2022
6	3A	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3A avec vue sur le sondage situé le plus au sud du boisé et au sud du moulin vis-à-vis de sa limite ouest.	S	07-09-2022
7	3B	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3B (sondage au nord du précèdent).	S	07-09-2022
8	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4. Remplissage de sable fin de couleur gris.	N-E	07-09-2022
9	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4, vue d'ensemble	S-W	07-09-2022
10	2A4	Fin de 2A2 et surface 2A4, détail.	S-W	07-09-2022
11	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4, vue d'ensemble.	S	07-09-2022
12	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4, détail.	S	07-09-2022
13	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4.	W	07-09-2022
14	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4.	W	07-09-2022
15	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4.	W	07-09-2022
16	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4, vue d'ensemble.	S-W	07-09-2022
17	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4, vue d'ensemble.	S	07-09-2022
18	2A4	Fin de 2A2 et surface de 2A4.	S	07-09-2022
19	3E	Profil de la paroi est de la sous-opération 3E.	E	07-09-2022
20	3E	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3E	S	07-09-2022
21	2A	Fin de 2A2 et surface 2A3.	N-W	07-09-2022
22	2A	Fin de 2A2 et surface 2A3.	E	07-09-2022
23	2A	Fin de 2A2 et surface de 2A3. Fin de 2A4 et début de 2A3.	W	07-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N2				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
24	2A	Fin de 2A2 et surface 2A3.	S	07-09-2022
25	2A	Fin de 2A2 et surface 2A3.	E	07-09-2022
26	2A	Fin de 2A2 et surface 2A3.	N-E	07-09-2022
27	2A	Présence d'une planche dans la couche de démolition de 2A3.	?	08-09-2022
28	2A	Présence d'une planche dans la couche de démolition de 2A3.	?	08-09-2022
29	3G	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3G.	S	08-09-2022
30	3G	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3G.	S	08-09-2022
31	3H	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3H.	S	08-09-2022
32	3J	Profil de la paroi nord de la sous-opération 3J.	N	08-09-2022
33	3J	Profil de la paroi nord de la sous-opération 3J.	N	08-09-2022
34	3K	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3K.	S	08-09-2022
35	3K	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3K.	S	08-09-2022
36	2A3	Cuillère in situ retrouvée vers la base de la démolition de 2A3.	/	08-09-2022
37	2A3	Cuillère in situ retrouvée vers la base de la démolition de 2A3.	/	08-09-2022
38	2A5	Vue sur la base de 2A3 – Présence de planche de bois (plancher) collées contre le parement intérieur.	/	08-09-2022
39	2A5	Vue sur la base de 2A3 – Présence de bois (plancher) collées contre le parement intérieur.	/	08-09-2022
40	2A5	Vue d'ensemble de la base de 2A3 et surface 2A5.	N-E	08-09-2022
41	2A5	Vue d'ensemble de la base de 2A3 et surface 2A5.	E	08-09-2022
42	2A5	Vue d'ensemble de la base de 2A3 et surface 2A5.	S	08-09-2022
43	2A5	Vue d'ensemble de la base de 2A3 et surface 2A5.	W	08-09-2022
44	2A5	Vue d'ensemble de la base de 2A3 et surface 2A5.	N-W	08-09-2022
45	2A5	Vue d'ensemble de la base de 2A3 et surface 2A5.	N	08-09-2022
46	Op. 2-3	Vue d'ensemble des opérations 2 et 3. Travaux en cours. Secteur d'inventaire 2022 avec le moulin.	N	08-09-2022
47	Op. 2-3	Vue d'ensemble des opérations 2 et 3. Travaux en cours. Secteur d'inventaire 2022 avec le moulin.	W	08-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N2				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
48	Op. 2-3	Vue d'ensemble des opérations 2 et 3. Travaux en cours. Secteur d'inventaire 2022 avec le moulin.	W	08-09-2022
49	Op. 2-3	Vue d'ensemble des opérations 2 et 3. Travaux en cours. Secteur d'inventaire 2022 avec le moulin.	W	08-09-2022
50	Op. 2-3	Vue d'ensemble des opérations 2 et 3. Travaux en cours. Secteur d'inventaire 2022 avec le moulin.	S	08-09-2022
51	Op. 2-3	Vue d'ensemble des opérations 2 et 3. Travaux en cours. Secteur d'inventaire 2022 avec le moulin.	S	08-09-2022
52	Op. 2-3	Vue d'ensemble des opérations 2 et 3. Travaux en cours. Secteur d'inventaire 2022 avec le moulin.	S-E	08-09-2022
53	Op. 2-3	Vue d'ensemble des opérations 2 et 3. Travaux en cours. Secteur d'inventaire 2022 avec le moulin.	S	08-09-2022
54	3L	Profil de la paroi sud du sondage de la sous-opération 3L.	S	08-09-2022
55	3L	Profil de la paroi sud du sondage de la sous-opération 3L.	S	08-09-2022
56	3M	Profil de la paroi sud du sondage de la sous-opération 3M.	S	08-09-2022
57	3M	Profil de la paroi sud du sondage de la sous-opération 3M.	S	08-09-2022
58	3N	Profil de la paroi sud du sondage de la sous-opération 3N, agrandi.	S	09-09-2022
59	3N	Sondage effectué dans la sous-opération 3N avec couche d'occupation charbonneuse en place.	S	09-09-2022
60	3N	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3N (3N = au sud du moulin, à l'est de 3A et 3B.), agrandi.	S	09-09-2022
61	3N	Vue générale de la sous-opération 3N. Localisation du sondage 3N situé au sud du moulin.	W	09-09-2022
62	3N	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3N.	S	09-09-2022
63	3N	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3N.	S	09-09-2022
64	3N	Profil de la paroi ouest de la sous-opération 3N.	W	09-09-2022
65	3N	Profil de la paroi nord de la sous-opération 3N.	N	09-09-2022
66	3N	Détail de la portion est de la paroi nord de la sous-opération 3N.	N	09-2022
67	3N	Profil de la paroi est de la sous-opération 3N.	?	09-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N2				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
68	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	S	09-09-2022
69	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	W	09-09-2022
70	2A	Fin 2A5 et début 2A6	N	09-09-2022
71	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	E	09-09-2022
72	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	E	09-09-2022
73	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	S	09-09-2022
74	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	S-W	09-09-2022
75	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	S-W	09-09-2022
76	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	S-W	09-09-2022
77	2A	Fin 2A5 et début 2A6.	S-W	09-09-2022
78	3P	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3P.	S	12-09-2022
79	3P	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3P, détail.	S	12-09-2022
80	3P	Profil de la paroi sud de la sous-opération 3P, détail.	S	12-09-2022
81	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin.	N	12-09-2022
82	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin.	N	12-09-2022
83	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin.	N-W	12-09-2022
84	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin, détail.	N-W	12-09-2022
85	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin.	E	12-09-2022
86	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin, détail.	E	12-09-2022
87	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin.	E	12-09-2022
88	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin, détail.	E	12-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N2				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
89	2A	Fragment(s) de meule trouvée(s) dans 2A6 au nord-est du moulin, épaisseur	S-E	12-09-2022
90	2A	Surface de la meule.	S-E	12-09-2022
91	2A	Fin du sondage effectué à l'est de 2A6 et début 2A7.	N-E	12-09-2022
92	2A	Fin du sondage effectué à l'est de 2A6, détail.	N-E	12-09-2022
93	2A	Fin du sondage effectué à l'est de 2A6 et détail de 2A7.	N-E	12-09-2022
94	2A	Fin du sondage effectué à l'est de 2A6, vue générale.	N-E	12-09-2022
95	2A	Fin de 2A6 et début du sondage 2A7 effectué à l'ouest.	W	12-09-2022
96	2A	Fin de 2A6 et début du sondage 2A7 effectué à l'ouest.	W	12-09-2022
97	2A	Fin de 2A6 et début du sondage 2A7 effectué à l'ouest.	W	12-09-2022
98	2A	Fin de 2A6 et début du sondage 2A7 effectué à l'ouest.	S	12-09-2022
99	2A	Fin 2A7 et début 2A8. Fin de fouille du sondage est.	E	12-09-2022
100	2A	Fin 2A7 et début 2A8. Fin de fouille du sondage est.	N	12-09-2022
101	2A	Fin 2A7 et début 2A8. Fin de fouille du sondage est.	N	12-09-2022
102	2A	Vue de la paroi nord dans le sondage est.	N	12-09-2022
103	2A	Détail de la paroi nord dans le sondage est.	N	12-09-2022
104	2A	Vue de la paroi nord dans le sondage est.	N	12-09-2022
105	2A	Vue sur le parement intérieur de 1K100.	E	12-09-2022
106	2A	Vue sur le parement intérieur de 1K100.	E	12-09-2022
107	2A	Vue sur le parement intérieur de 1K100.	E	12-09-2022
108	2A	Vue sur le parement intérieur de 1K100.	E	12-09-2022
109	2A	Vue sur le parement intérieur de 1K100.	E	12-09-2022
110	2A	Fin de fouilles du sondage effectué à l'ouest dans 2A7.	S-W	12-09-2022
111	2A	Fin de fouilles du sondage effectué à l'ouest dans 2A7.	W	12-09-2022
112	2A	Fin de fouilles du sondage effectué à l'ouest dans 2A7.	N	12-09-2022
113	2A	Fin de fouilles du sondage effectué à l'ouest dans 2A7 sur la paroi sud.	S	12-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N2				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
114	2A	Profil de la paroi sud du sondage effectué à l'ouest.	S	12-09-2022
115	2A	Profil de la paroi sud du sondage effectué à l'ouest, détail.	S	12-09-2022
116	2A	Vue générale de la paroi sud du sondage effectué à l'ouest.	S	12-09-2022
117	2A	Dessous de la meule trouvée dans 2A6 ex-situ	N	12-09-2022
118	2A	Dessous de la meule trouvée dans 2A6 ex-situ	N	12-09-2022
119	2A	Dessous de la meule trouvée dans 2A6 ex-situ	N	12-09-2022
120	2A	Vue du parement intérieur 1K100 du côté sud.	S	12-09-2022
121	2A	Vue du parement intérieur 1K100 du côté sud du moulin	S	12-09-2022
122	2A	Vue du parement intérieur 1K100 du côté sud-ouest.	S-W	12-09-2022
123	2A	Vue du parement intérieur 1K100, détail.	S-W	12-09-2022
124	2A	Vue du parement intérieur 1K100 du côté nord.	N	12-09-2022
125	2A	Vue du parement intérieur 1K100 du côté nord.	N	12-09-2022
126	2A	Vue générale du parement intérieur 1K100.	N	12-09-2022
127	2A	Vue sur la niche aménagée au nord-est de 1K100.	N	12-09-2022
128	2A	Vue en plan de la niche aménagée au nord-est de 1K100.	N	12-09-2022
129	2A	Vue sur le parement est avec la niche (= mortier lisse et droit).	E	12-09-2022
130	2A	Vue sur le parement est avec la niche (= mortier lisse et droit).	N-E	12-09-2022
131	2A	Meule trouvée ex-situ.	/	12-09-2022
132	2A	Vue générale de la sous-opération 2A, fin de fouille.	S-W	12-09-2022
133	2A	Vue générale de la sous-opération 2A, fin de fouille.	S-E	12-09-2022
134	2A	Vue générale de la sous-opération 2A, fin de fouille.	N	12-09-2022
135	2A	Vue générale de la sous-opération 2A, fin de fouille.	N-E	12-09-2022
136	2A	Vue générale de la sous-opération 2A, fin de fouille.	E	12-09-2022
137	2A	Vue sur les sols intérieurs, fin de fouille.	E	12-09-2022
138	2A	Vue sur les sols intérieurs, fin de fouille.	S	12-09-2022
139	2A	Vue sur les sols intérieurs, fin de fouille.	W	12-09-2022

Moulin Contrecoeur_Gina.Vincelli_BlFh-6-N2				
Numéro	**Localisation**	**Description**	**Orient.**	**Date**
140	2A	Vue sur les sols intérieurs, fin de fouille.	N	12-09-2022

Annexe C : Étude historique



Guy Mongrain

Consultant en histoire & patrimoine

VESTIGES DU MOULIN

BANAL DE CONTRECOEUR

CRÉDITS

Réalisation de l'étude :

GUY MONGRAIN

Chargé de projet, recherches et rédaction.

VÉRONIQUE LAPORTE

Chargé de projet, recherches et rédaction.

PHOTOGRAPHIES

Page de couverture

Samuel Holland, Louis Charland et William Vondenvelden, *A New Topographical Map of the Province of Lower Canada: compiled from all the former as well as the latest surveys taken by order of the Provincial Government* ..., 1803.

GUY MONGRAIN

CONSULTANT EN HISTOIRE ET PATRIMOINE

Siège social

165, rue Moore, bureau 101

Sherbrooke (Québec) J1H 1B8

Téléphone : (873) 200-1466

Courriel : guy.mongrain@videotron.ca

SIGLES

BAC	Bibliothèque et Archives du Canada
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
RFQ	Registre foncier du Québec
RPCQ	Répertoire du patrimoine culturel du Québec
SSPPC	Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire

Mandat

La présente étude historique concerne les vestiges d'un moulin découvert par l'équipe de la firme d'archéologie Artefactuel en septembre 2021. Les archéologues nous ont dès le départ soumis un problème d'interprétation, à savoir que la chronologie de la construction des moulins dans la seigneurie de Contrecœur ne semblait pas concorder avec les plans anciens et la nature des vestiges observés[36]. De fait, l'histoire officielle du moulin à vent de Contrecœur (moulin Chaput), non loin du site des vestiges et monument classé, s'est retrouvée au cœur de notre recherche par défaut. Son étude a en effet permis de corroborer les données du moulin au cœur de cette analyse. La présente étude expose donc nos recherches sur les vestiges du moulin mis à jour, mais aborde aussi succinctement l'histoire des autres moulins de la seigneurie.

En ce qui concerne les vestiges du moulin retrouvés sur le lot actuel 4 814 696, nous l'avons d'abord documenté en réalisant sa chaîne de titres. Certains de ces actes notariés et des d'autres sources archivistiques documentent le moulin lui-même, de même que l'ancien cadre bâti avoisinant. Avec cela, nous sommes en mesure d'établir un bref récit de ce moulin disparu au début du XX^{e} siècle.

Avertissement

Les analyses effectuées pour cette étude nous ont menés à tirer quelques conclusions qui affectent un bien classé par le gouvernement québécois (moulin à vent de Contrecœur/moulin Chaput). Le budget de recherche étant limité — nous n'avons pas consulté toutes les études sur les moulins québécois —, les auteurs restent ouverts à une possible réinterprétation des données, bien que cette éventualité nous semble fort improbable.

[36] En fait, la Société d'histoire du Haut-Saint-Laurent note elle aussi dès 1994, après de courtes recherches historiques, que les vestiges du moulin banal semblent plus anciens que le moulin à vent de Contrecœur (moulin Chaput). *Lettre de la Société d'histoire du Haut-Saint-Laurent à la Municipalité de Contrecœur*, 20 novembre 1994.

Le premier moulin de contrecoeur

Nous savons peu de choses sur ce premier moulin en bois. Un bail signé par le meunier Pierre Lafaye, en octobre 1671, atteste qu'il est déjà bâti sur le territoire de la future seigneurie de Contrecœur au tournant des années 1670[37]. L'édifice ne reste pas longtemps en fonction. Un inventaire dressé en 1692 mentionne alors que la structure de ce premier moulin banal est dans un piteux état : « Un petit moulin a vent menassant ruyne, assis sur le bord de la grande rivière a treise perches du principal manoir [environ 250 pieds ; 76 mètres], ou il n'y a que les moulanges et ses ferrures qui puissent servir qu'ils sont estimez à la somme de neuf cent livres[38] ». Quatre ans plus tard, les meules et mécanismes sont vendus au séminaire de Québec[39].

Ce premier moulin pourrait-il se trouver sur le lot présentement à l'étude ? Selon certains, le manoir se situerait plutôt à environ 350 mètres de cet emplacement. Mais cette localisation du manoir reste bien hypothétique. Il a probablement été reconstruit par la suite, au même endroit ou ailleurs sur le domaine seigneurial, soit à l'emplacement du commerce actuel La Maraîchère. En 1692, il s'agit d'un bâtiment très modeste, évalué à 300 livres, soit le même montant attribué



Figure 1
Localisation du manoir seigneurial en 1669. Le moulin de bois se trouvait à proximité du fleuve, à 13 perches du manoir. Nicolas Lallemant, *Cours du Saint-Laurent depuis le Sault de Saint Louis jusqu'à l'Isle aux grues*, 1669.

[37] La seigneurie de Contrecœur est officiellement concédée par l'intendant Jean Talon à Antoine Pécaudy le 29 octobre 1672. Cependant, Pécaudy exploite ce territoire depuis 1666. Située entre les seigneuries de Vitré et de Saint-Ours, elle mesure deux lieues de front par deux lieues de profondeur. Michel Langlois, *Des moulins et des hommes, 1608-1700,* Drummondville, Maison des ancêtres, 2005, p. 152.

[38] Comité organisateur des fêtes du 325e anniversaire de Contrecœur, *Contrecœur 325*, Shawinigan, Publicité Pâquet, 1994, p. 128.

[39] Luc Noppen, « Le moulin à vent de Contrecœur », *La Presse*, 30 juillet 1994.

à la grange qui se trouve à proximité (fig. 1). Il est démoli peu de temps plus tard.

Un second moulin banal

Bien que le moulin en bois soit hors fonction dès le milieu des années 1690, il faut attendre près de cinquante ans pour le remplacer par un moulin en pierre. Les habitants de Contrecœur déposent préalablement une requête pour sa construction à l'intendant Gilles Hocquart. Le 13 février 1742, il émet une ordonnance selon laquelle le moulin banal doit être érigé dans le délai d'une année[40]. Nous ignorons si le seigneur de Contrecœur respecte cette clause de l'ordonnance, mais la construction d'un moulin à vent en pierre sur le domaine seigneurial ne tarde guère, un bail signé en 1747 en faisant foi.

Jusqu'ici, cette chronologie de la construction du moulin banal était reliée au moulin à vent de Contrecœur (moulin Chaput), celui encore en place aujourd'hui et situé à un kilomètre plus au sud. Or, tout indique que l'érection du moulin banal qui fait suite à la requête de l'intendant Hocquart concerne plutôt les vestiges archéologiques retrouvés à l'été 2021, lesquels seraient associés au second moulin banal. D'une part, plusieurs cartes anciennes montrent le moulin banal près des limites de la seigneurie de Saint-Ours, assez éloigné donc du noyau villageois de Contrecœur (fig. 2). À partir du XIX^{e} siècle, les plans localisent deux moulins sur les rives du fleuve Saint-Laurent à Contrecœur, celui qui correspond à nos vestiges et un autre plus près du village, l'actuel moulin à vent de Contrecœur (moulin Chaput ; fig. 3). D'autre part, l'examen des chaînes de titres corrobore les données cartographiques. Les actes notariés de la propriété avec les vestiges du moulin banal font bien état de la présence d'un moulin dès le milieu du XVIII^{e} siècle. Quant au lot avec le moulin à vent de Contrecœur (moulin Chaput) existant, les premières mentions de ce bâtiment ne débutent qu'au XIX^{e} siècle (voir la section sur ce sujet).

[40] *Édits, ordonnances, déclarations et arrêts relatifs à la tenure seigneuriale, demandés par une adresse de l'Assemblée législative*, Québec, Imprimerie de E. R. Fréchette, 1852, pp. 178-180.



Figure 3
Jeremiah McCarthy, *Plan of the river St.Lawrence from Quebec to the North West Line of the Seig. of Point du Lac above Three Rivers by order of His Excellency...*, 2 mars 1793.

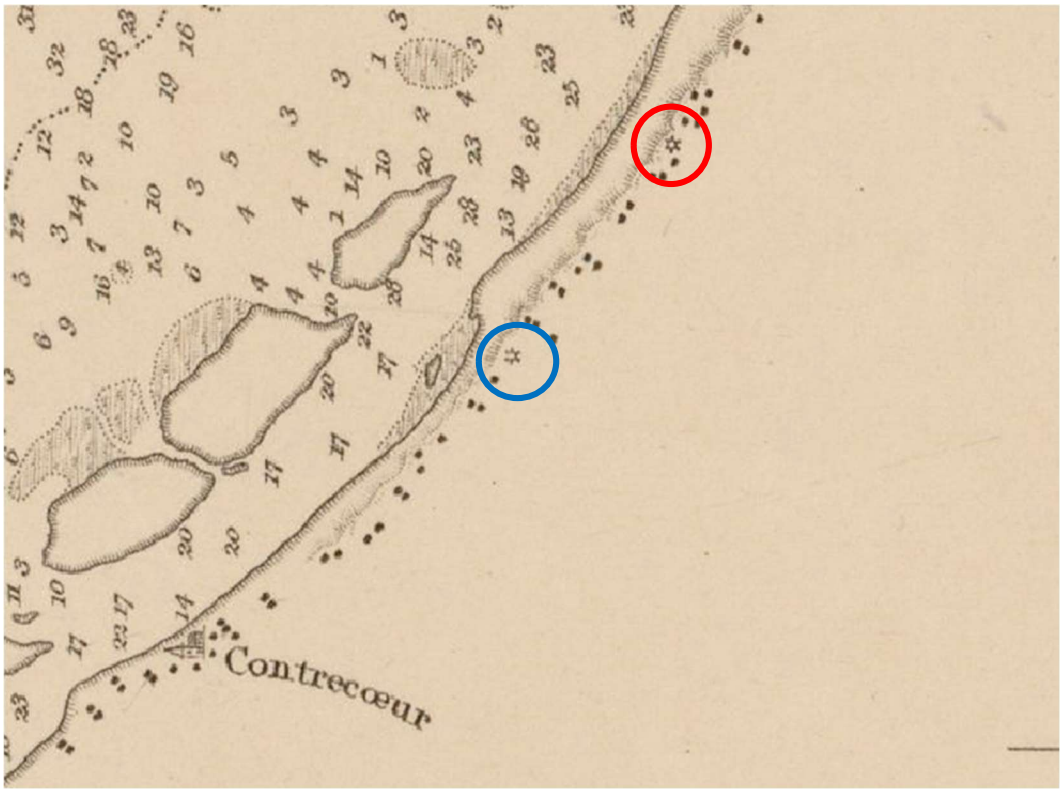


Figure 5
Localisation du moulin à vent de Contrecœur ou moulin Chaput (en bleu) et du moulin banal de Contrecœur (en rouge). *Plans of the river St. Lawrence above Quebec, Sheet IV, from Lake St. Peter to Montreal, surveyed by Capt. H.W. Bayfield*, 1834.

Le bail entre le seigneur et le maître farinier Jean Mornaud signé en février 1747 permet d'en connaître un peu plus sur les équipements du moulin. Le meunier dispose d'un :

moulin a vend neuf # illisible # et garnie # renvoi rayé # (mots rayés) six draps neuf # de lin #, le cable du cabestran un peu user (mots rayés), six marteaux a piguer, une pince, une masse, un hachet, une esse, un demye minot et une mouture, le gros cable, le cable du guindeau, ,une plaine, un petit tarrière, une lampe le tout neuf, une cause, aux charges clauses et conditions que ledit Mornaud fournira par la suitte la moitie du jeu de voile, moitie de l'huilles, la moitie des rasserages de marteaux et autres ustancilles qui n'excedera pas la somme de cinq livres # avec un peu de feraille # , sont convenue aussy[41]

[41] Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire, « *Actes notariés transcrits sur les moulins du Québec* », dorénavant SSPPC-Moulins, greffe de notaire Cyr Monmerqué-Dubreuil, *Bail de Nicolas Jacques au nom de Pierre-Claude de Pécaudy à Jean Mornaud,* no 666, 27 février 1747.

Le site du moulin banal et le domaine seigneurial

Le moulin banal de Contrecœur est construit sur l'ancien domaine seigneurial. La vaste propriété de 17,5 arpents de front sur 30 arpents borde le fleuve Saint-Laurent à partir des limites de la seigneurie de Saint-Ours (fig. 4). Sur ce domaine, le meunier bénéficie, dans les années 1770, d'un jardin clos et d'un « arpent de terre de front sur trente arpents ou environ de profondeur prenant par devant au fleuve Saint-Laurent sur lequel il buchera le bois necessaire a son chauffage[42] ». Dans les deux baux subséquents (1776 et 1781), on mentionne plutôt que le locataire dispose d'un jardin clos « avec la joüissance d'un arpent de terre de front, allant en profondeur à un coteau environ à trois ou quatre arpens du fleuve Saint-Laurent[43] ». Le morcellement du domaine seigneurial explique cette division des terres. Dès la fin du XVIII[e] siècle, en effet, le domaine seigneurial est subdivisé entièrement en longues censives agricoles rectangulaires typiques, avec pour exception le terrain du moulin d'un arpent de front par quatre arpents de profondeur (fig. 5). Cet emplacement est lui-même morcelé par le seigneur en 1774. Il vend alors la terre à l'est du chemin du Roi et conserve la partie à l'ouest en bordure du fleuve Saint-Laurent sur laquelle est érigé le moulin banal[44]. Un plan de la seigneurie de 1848 montre l'emplacement en question divisé en deux au bout de la terre du dénommé Joseph Labossière. Cette carte permet d'ailleurs

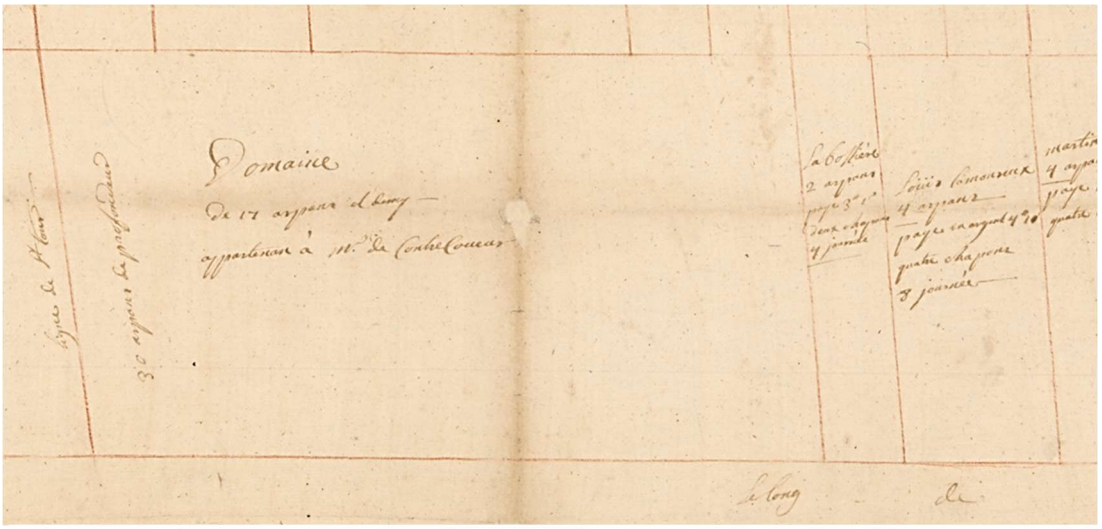


Figure 7
Le domaine du seigneur de Monsieur de Contrecoeur en 1758 : 17 arpents et demi de front donnant sur le fleuve, par 30 arpents de profondeur. Il se termine à la frontière de la seigneurie de Saint-Ours. Paul Labrosse (attribué à), *Domaine de 17 arpens et demy appartenan à M. de Contrecoeur*, 17 décembre 1758. BAnQ Vieux-Montréal, CA601,S33,SS2,D1

[42] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Jean Lafond,* no 728, 29 septembre 1769. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Honoré Blanchard*, no 1 077, 30 septembre 1773.

[43] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Marin Jehanne, *Bail de Boucher de Laperière à François Gosselin*, 25 janvier 1776. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de de Laperrière à Louis Bertrand dit Derocher*, no 1 909, 24 septembre 1781.

[44] Les détails concernant les transactions de la terre agricole sont présentés à la fin de ce document.

de constater qu'à cette époque, le domaine seigneurial de Contrecœur est complètement disparu (fig. 5).

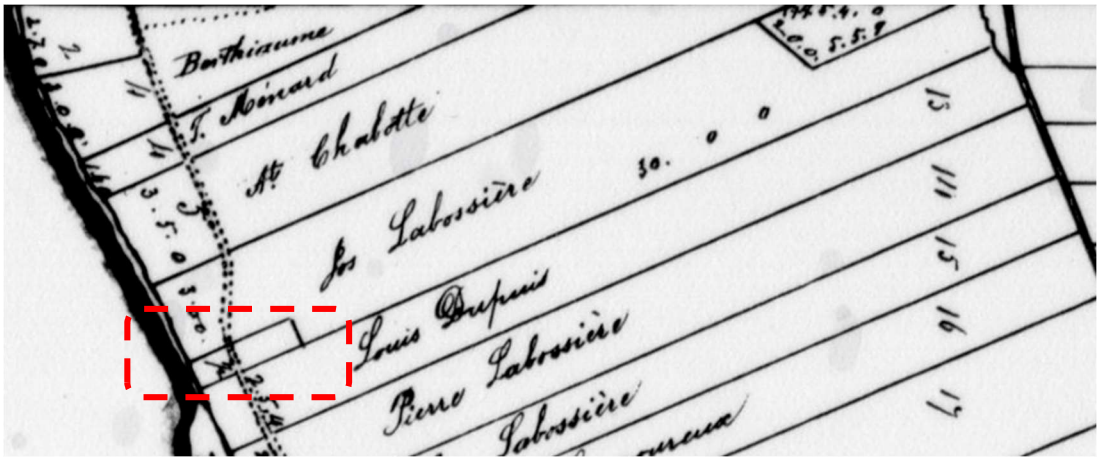


Figure 9
Localisation du terrain de 1 arpent par 4 arpents sur lequel se trouve le moulin. *Esquisse de plan de la seigneurie de Contrecœur*, 1848. Nous remercions Robert Binette, de la Société d'histoire de Contrecœur, de nous avoir fait parvenir une reproduction de ce document.

Un propriétaire ne détient pas nécessairement le moulin banal et le lopin de terre contigu. Si, en 1865, le seigneur John Fraser possède à la fois le moulin et la parcelle attenante, cela n'a pas toujours été le cas[45]. À partir de 1858, le moulin et la petite terre adjacente se retrouvent englobés dans une terre agricole de dimension standard, le lot 161 (fig. 6).

[45] John Fraser est propriétaire du moulin dès 1846, mais il achète la terre adjacente seulement en 1858. RFQ-Verchères, B7, greffe de notaire P. Chagnon, *Vente de Louis Labossière à John Fraser*, no 3 755, 3 février 1858.

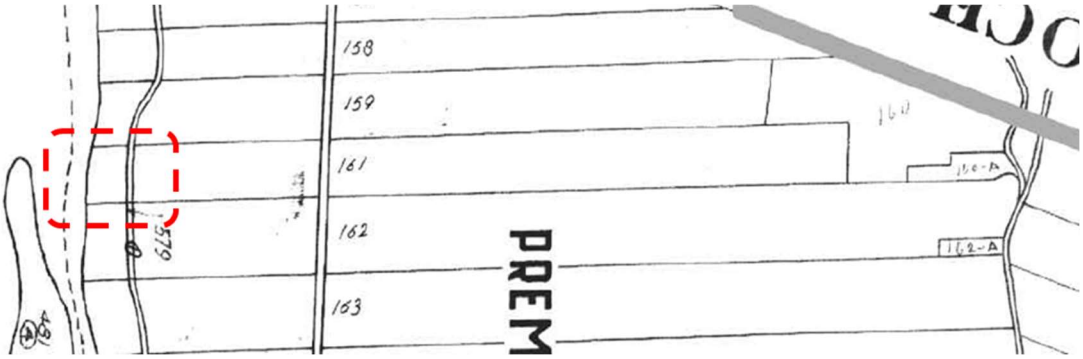


Figure 11
Le lot 161 sur lequel se trouve le moulin n'est plus subdivisé. RFQ, *Plan officiel de la paroisse de Contrecoeur*, comté de Verchères, 1878.

Habitations et dépendances près du moulin banal

Le bail comporte également des indications quant à la résidence allouée au meunier. Si Jean Mornaud en 1747 ne semble disposer que d'une maison à proximité du moulin, ces successeurs voient leurs conditions de vie s'améliorer graduellement. Ainsi, en 1769, le site compte plusieurs dépendances : une écurie, une étable et une petite grange tenant au nord-est de l'étable, le tout couvert en paille[46]. La grange est détruite peu après. Puis, la résidence initiale laisse place à une habitation en pieux de cèdre, couverte en planches avec une cheminée de pierres. En 1781, aucune écurie ne semble construite sur les lieux, mais le meunier dispose d'une « petite étable de trois pans[47] ».

Localisation des bâtiments

Des indications dans un bail de 1865 indiquent que les bâtiments se trouvent alors de l'autre côté du chemin du roi (fig. 5). Le document établit une distinction entre le moulin et le lopin de terre adjacent :

[46] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Jean Lafond*, no 728, 29 septembre 1769.

[47] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de de Laperrière à Louis Bertrand dit Derocher*, no 1 909, 24 septembre 1781.

> Un moulin à farine en pierres avec tous les mouvements, moulanges et accessoires en dépendant situé en la paroisse de Contrecœur sur le fleuve Saint-Laurent avec un terrain sur lequel le dit moulin est situé contenant un arpent en profondeur borné en front au fleuve St Laurent, en profondeur à la terre ci-après,
>
> Une terre située en la paroisse de Contrecœur sur le fleuve Saint-Laurent contenant deux arpents de front sur vingt six de profondeur, borné en front au lopin de terre ci-dessus désigné [...] avec une maison et autres bâtisses y érigées bien connus du preneur[48]

Les propriétaires du moulin banal

Au XVIII^{e} siècle, plusieurs meuniers s'occupent du moulin banal. Ils signent des baux d'une durée de trois ans qui, dans les premières décennies d'opération, sont rarement renouvelés. Ainsi, entre 1762 et 1781, au moins cinq meuniers s'occupent du moulin[49].

Le moulin reste dans le giron seigneurial pendant plus de 130 ans. Claude-François Boucher de La Perrière, puis François-Xavier Mailhot sont les principaux successeurs de Pierre-Claude Pécaudy de Contrecoeur. En 1872, John Fraser, qui a acquis la seigneurie en 1846, est criblé de dettes. Le shérif accorde alors la seigneurie à Joseph-Rosaire Thibaudeau pour 200 dollars. Fraser conserve néanmoins des propriétés à Contrecœur. Deux ans plus tard, nous savons qu'il possède toujours l'emplacement du moulin, intégré bientôt dans un lot de plus grande superficie (lot 161)[50]. Fraser vend probablement le moulin peu de temps après. En 1877, un dénommé François Gendron le possède. Peu après son acquisition, François Gendron cède la terre à son fils Hormidas[51]. Celui-ci, selon toutes vraisemblances, n'opère pas lui-même le moulin, puisqu'en 1881, le meunier Joseph Frenière est son voisin[52].

Nous perdons la trace du moulin après son acquisition par Mathias Tremblay, en 1908. Lorsqu'il revend le lot 161 en 1915, on ne retrouve aucune mention du moulin dans l'acte de vente à Alexis Berthiaume. Ceci vient corroborer l'idée comme quoi le moulin serait « parti en folie » aux

---

[48] BAnQ, greffe de notaire Zéphirin Saint-Aubin, *Bail de Henry Thomas (John Fraser) à Pierre Berthiaume*, no 1 104, 7 juillet 1865. Ce document présente également de nombreuses clauses sur les devoirs du meunier.

[49] Joseph Périgord dit Chevalier, Jean Lafond, Honoré Blanchard, François Gosselin et Louis Bertrand dit Derocher.

[50] RFQ-Verchères, B20, greffe de notaire Azarie Choquet, *Donation de Jean et Marguerite Dansereau à François-Xavier Dansereau*, no 10 690, 29 septembre 1874. Cette donation concerne le lot 159 et Fraser est mentionnée en tant que propriétaire du lot 161.

[51] RFQ-Verchères, B21, greffe de notaire Aimé Geoffrion, *Donation de François Gendron et Catherine Reynold à Hormidas Gendron*, no 11 589, 17 mars 1877.

[52] BAC, Recensement du Canada, *Listes nominatives,* 1881.

environs de 1910, une information basée sur les souvenirs d'un ancien résident du terrain qui aurait été transmise à la Société d'histoire de Contrecœur.

Les autres moulins de Contrecoeur

Au tournant du XIX^{e} siècle, d'autres moulins apparaissent à Contrecœur. Bien qu'à l'origine, ils ne sont pas construits par le seigneur, ils seront tous éventuellement intégrés dans le giron seigneurial.

Le moulin de Saint-Antoine

En 1793, Louis Payet, curé de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue, obtient la permission de François-Claude Boucher de la Perrière pour bâtir un moulin sur le bord de la rivière Richelieu[53]. Six ans plus tard, le prêtre s'associe avec son neveu, Joseph Leboeuf. Ce dernier, un maître meunier, possède désormais la terre sur laquelle sont bâtis « un moulin à cheval et l'autre à vent[54] ». Nous ignorons précisément ce qu'il advient du moulin à vent après la mort de Louis Payet en 1801. Néanmoins, tout porte à croire qu'il est acquis par le seigneur peu après. En effet, l'inventaire dressé en mai 1810 — à la suite du décès de la Perrière et de son épouse — stipule que la seigneurie de Contrecœur comporte deux moulins à vent[55]. Il s'agit vraisemblablement du moulin dont les vestiges ont été retrouvés lors des récentes fouilles à Contrecœur, ainsi que du moulin de Saint-Antoine, sur la rivière Richelieu.

---

[53] BAnQ, greffe de notaire François Racicot, *Permission accordée pour la construction d'un moulin de François Boucher de Laperière à Louis Payet*, 18 octobre 1793. Selon certains historiens, le moulin du curé Payet est une réactivation du moulin construit par Jean-Baptiste Martel en 1753. Aucun indice dans cet acte ne permet toutefois d'étayer cette hypothèse. Voir Sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. *La petite histoire de chez-nous : Saint-Antoine-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire de Saint-Hyacinthe, coll. « Documents maskoutains, no 3 », 1938, pp. 27-28. Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu, « Chronique Toponymique, la rue du moulin Payet », [En ligne], 18 décembre 2016*, Le Contre-Courant*, [https://lecontrecourant.ca/2016/12/18/chronique-toponymique-la-rue-moulin-payet/] (page consultée le 3 mars 2022).

[54] BAnQ, greffe de notaire Pierre-Paul Dutalmé, *Vente de Louis Payet à Joseph Leboeuf, maître meunier, de la paroisse Saint-Antoine, son neveu,* no 159, 17 mai 1799. BanQ, greffe de notaire Pierre-Paul Dutalmé, *Société entre de Louis Payet à Joseph Leboeuf, maître meunier, de la paroisse Saint-Antoine, son neveu*, no 160, 18 mai 1799.

[55] Université de Montréal, collection Louis-François-Georges Baby*, Inventaire des biens de la succession de Claude François Boucher de La Perrière et Charlotte Pécaudy de Contrecœur, son épouse*, 15 mai 1810. .https://calypso.bib.umontreal.ca/digital/collection/baby/id/4230/rec/4

Le moulin des Brûlés

Au printemps 1811, le seigneur François-Xavier Boucher de Laperrière autorise François-Xavier Mailhot, son beau-frère, à construire un moulin sur sa terre située dans les « Brûlés » de Contrecœur. Le seigneur promet en outre « de ne batir luy même ni de donner à qui que ce soit la permission de batir aucun moulin à vent à farine dans l'etendue et à la distance d'une lieue à la ronde du moulin que ledit sieur Mailhot fera bâtir[56] ». Vers 1815, François-Xavier Mailhot devient le co-seigneur de Contrecœur. À ce titre, il possède dorénavant les trois moulins qui y sont construits (moulin banal, Saint-Antoine, les Brûlés)[57]. Le plan de Bouchette de 1815 indique bien ces trois moulins : le moulin à vent de Contrecœur (moulin Chaput) encore présent aujourd'hui n'y est pas représenté (fig. 7).

Le moulin à vent de Contrecœur (moulin Chaput)

Un quatrième moulin voit le jour à Contrecœur en 1815. Il s'agit du moulin que nous connaissons aujourd'hui sous le nom du moulin à vent de Contrecœur, aussi communément appelé le moulin Chaput. Au gré des alliances matrimoniales et des acquisitions, François-Xavier Mailhot, propriétaire du moulin bâti dans les Brûlés en 1811, est également « seigneur en partie de la seigneurie de Contrecœur ». En vertu de son titre, Mailhot accorde le droit de construire un moulin à Joseph Bonin en 1815[58]. En 1827, Joseph Bonin vend le moulin et un petit lopin attenant au meunier Louis Rousseau[59]. Bien que la terre reste au sein de la famille Bonin pendant la quasi-totalité du XIX[e] siècle[60], le moulin connaît quant à lui de nombreux propriétaires pendant les premières décennies de son existence. C'est finalement Pierre Moreau-Désordy qui revend le moulin à John Fraser au mois de mai 1847[61]. Le moulin est éventuellement réintégré sur la terre de la famille Bonin, probablement dans le dernier tiers du XIX[e] siècle[62]. En 1913, Joseph-Alfred

[56] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Joseph-Pierre Gauthier, *Permission accordée de bâtir un moulin à vent de François-Xavier Boucher de Laperrière à François-Xavier Malhiot*, no 3 436, 4 mai 1811.

[57] *Gazette de Québec,* 3 septembre 1846.

[58] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre-Gédéon Vallée, *Convention pour la permission de construire un moulin à vent sur une terre appartenant à Joseph Bonin fils, cultivateur, de la paroisse de Contrecoeur, et Francois-Xavier Malhiot, négociant au bourg de Verchères, écuyer, seigneur en partie de la seigneurie de Contrecoeur*, no 2 154, 1er avril 1815.

[59] SSPPC-Moulins, greffe de notaire Louis Bourdages, *Vente d'un moulin à vent de Joseph Bonin à Louis Rousseau*, no 3 485, 5 juin 1827.

[60] Exception faite de la période entre 1893 et 1898, années pendant lesquelles François-Xavier Craig est propriétaire à la suite d'une vente par le shérif. Craig revend ensuite la propriété à Joseph Bonin en octobre 1898. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Félix Rieutord, *Vente de François-Xavier Craig à Joseph Bonin,* no 14 323, 10 octobre 1898.

[61] RFQ-Verchères, B3, greffe de notaire Louis-Théodore Chagnon, *Vente de Pierre Moreau-Désordy à John Fraser*, no 1 102, 4 mai 1847. Le document précise que le moulin appartient à Moreau-Désordy « en vertu de l'acte de vente par Joseph Rousseau à Noël Girard et de ce dernier au dit vendeur »

[62] John Fraser possède encore le moulin en 1867. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Joseph-Stanislas-Pierre Bazin, *Obligation de Trefflé Renault à Charles Payan,* no 1 103, 18

Bonin vend le moulin à Hormidas Chaput[63]. Il demeure dans la famille Chaput jusqu'à sa donation à la Ville de Contrecœur en 1999.



Figure 13
Les 3 moulins de François-Xavier Mailhot en 1815 (Contrecoeur, St-Antoine, les Brûlés).
Joseph Bouchette, *Topographical map of the Province of Lower Canada, shewing its division into Districts, Counties, Seigniories, & Townships*, 1815.

mars 1867. Joseph Bonin se porte alors garant pour Trefflé Renault, et l'acte spécifie qu'il faut distraire de sa terre « environ un tiers d'arpent quarré, avec moulin à vent dessus construit avec la maison dessus érigée appartenant à John Fraser ».

[63] Hormidas Chaput était propriétaire de la terre depuis 1910. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Jean-Baptiste Dupuy, *Vente de terrains situés à Contrecoeur par Joseph-Alfred Bonin à Hormidas Chaput*, no 1 648, 5 novembre 1910. SSPPC-Moulins, greffe de notaire Jean-Baptiste Dupuy, *Vente d'un lopin de terre et d'un moulin à vent de Joseph-Alfred Bonin à Hormidas Chaput*, no 2 047, 10 juillet 1913.

Chaîne de titres

Des recherches seraient nécessaires pour connaître de façon exhaustive les propriétaires du terrain avant 1747. On remarque des différences notables entre le plan du terrier de 1718 et un plan d'arpentage de 1758, signes que des terres concédées à des particuliers ont par la suite été réintégrées dans le domaine seigneurial.

1747-1775

Domaine de Pierre-Claude Pécaudy de Contrecoeur

SSPPC-Moulins, greffe de notaire Cyr Monmerqué-Dubreuil, *Bail de Nicolas Jacques au nom de Pierre-Claude de Pécaudy à Jean Mornaud*, no 666, 27 février 1747.

SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Honoré Blanchard*, no 1 077, 30 septembre 1773.

Au décès de Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur en décembre 1775, la seigneurie passe à Claude-François Boucher de La Perrière[64]

1775-1810

Claude-François Boucher de La Perrière

SSPPC-Moulins, greffe de notaire Marin Jehanne*, Bail de Boucher de Laperière à François Gosselin*, 25 janvier 1776.

Inventaire des biens de la succession de Claude François Boucher de La Perrière et Charlotte Pécaudy de Contrecoeur, son épouse. 15 mai 1810.

[64] Les notes concernant les seigneurs de Contrecœur sont tirées de Sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. *La petite histoire de chez-nous : Saint-Antoine-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire de Saint-Hyacinthe, coll. « Documents maskoutains, no 3 », 1938, pp. 13-19.

1811-1813

Claude-François Boucher de La Perrière, fils

En 1811, la seigneurie est divisée en deux parties. Claude-François Boucher de La Perrière, fils, obtient la section longeant le fleuve. Il meurt en 1813.

En 1816, François-Xavier Mailhot devient seigneur principal de Contrecoeur

(1816)-1846

François-Xavier Mailhot

1846-(1875) John Fraser

10 juin 1846

RFQ-Terrebonne, B2, greffe de notaire Denis-Émery Papineau, *Vente de François-Xavier Mailhot fils, Charles Mailhot et Adolphe Mailhot à John Fraser*, no 1 008, 10 juin 1846.

« Seigneurie de Contrecoeur, incluant ...Un moulin à vent avec tous ses ustensils, meules, moulanges et tournants érigés sur un terrain situé en la paroisse de Contrecoeur, dans la dite seigneurie, de la contenance d'un arpent de terre de front, sur quatre arpents de profondeur, plus ou moins, tenant devant au nord ouest au fleuve Saint-Laurent, derrière au sud est à une clôture sur le sommet d'un coteau, du côté nord est à un nommé Perrin, et du côté sud-ouest à Dame veuve Jean Didas Poulin, avec une maison, étable et autres bâtisses dépendant du et attachées au dit moulin.»

(futur lot 161)

3 février 1858

RFQ- Verchères, B7, greffe de notaire P. Chagnon, *Vente de Louis Labossière à John Fraser*, no 3 755, 3 février 1858.

« Une terre sise et située en la dite paroisse de contrecoeur, contenant deux arpents de front sur 26 arpents de profondeur d'un côté et 22 arpents de l'autre.plus ou moins, tenant devant au fleuve Saint-Laurent, derrière à Joseph Gareau dit St Onge, du côté est Jean-Baptiste (Payette?), du côté ouest à Louis Dupuis, avec cabane à sucre dessus construites... sauf environ quatre arpents en superficie dont ledit acquéreur est propriétaire dès avant ce jour.»

29 septembre 1874

RFQ-Verchères, B20, greffe de notaire Azarie Choquet, *Donation de Jean et Marguerite Dansereau à François-Xavier Dansereau*, no 10 690, 29 septembre 1874.

(Lot 159) deux arpents de front sur vingt quatre arpents de profondeur tenant au nord-ouest au fleuve Saint-Laurent, au sud-est à François Larivière, au nord-est à Octave Chabot et au sud-ouest à John Fraser [lot 161]

187X-1877

François Gendron

1877-1885

Hormidas Gendron

17 mars 1877

RFQ-Verchères, B21, greffe de notaire Aimé Geoffrion, *Donation de François Gendron et Catherine Reynold à Hormidas Gendron*, no 11 589, 17 mars 1877.

« se réservent la jouissance [...] de la maison qu'ls occupent actuellement et bâtie sur cette partie de la terre sus désigée en premier lieu qu'ils ont acheté de Henry Thomas, du moulin à vent pour moudre le grain érigé sur la dite terre, de leur jardin potager près de la susditee maison»

1885-1904

Joseph Guyon

12 octobre 1885

RFQ-Verchères, B28, greffe de notaire Zéphirin Mayrand*, Échange entre Hormidas Gendron et Joseph Guyon*, no 15 733, 12 octobre 1885

avec deux maisons, un moulin à vent et autres bâtisses cy érigées, formant lots 159 et 161

1904-1908

Antoine Gervais fils

3 mai 1904

RFQ-Verchères, B38, greffe de notaire J.-B. Dupuy, *Vente de Joseph Guyon à Antoine Gervais fils*, no 24 001, 3 mai 1904.

Lot 161, Avec la maison, moulin à vent et autres bâtisses dessus construites.

1908-1915

Mathias Tremblay

11 mai 1908

RFQ-Verchères, B40, greffe de notaire J.-B. Dupuy, *Vente de Antoine Gervais à Mathias Tremblay*, no 25 810, 11 mai 1908.

Lot 161, avec la maison, les dépendances et le moulin de pierre sus-érigés.

1915-1916

Alexis Berthiaume

25 septembre 1915

RFQ-Verchères, B45, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Vente de Mathias Tremblay à Alexis Berthiaume*, no 29 352, 25 septembre 1915.

1916-1917

Mathias Tremblay

1er décembre 1916

RFQ-Verchères, B46, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Rétrocession de Alexis Berthiaume à Mathias Tremblay*, no 30 194, 1er décembre 1916.

1917-1919

Albert Tremblay

2 novembre 1917

RFQ-Verchères, B47, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Vente de Mathias Tremblay à Albert Tremblay*, no 30 711, 2 novembre 1917.

1919-1920

Mathias Tremblay

4 avril 1919

RFQ-Verchères, B48, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Vente de Albert Tremblay à Mathias Tremblay*, no 31 694, 4 avril 1919.

1920-1932

Albert Tremblay

22 septembre 1920

RFQ-Verchères, B50, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Vente de Exérine Peltier, veuve Mathias Tremblay, à Albert Tremblay*, no 32 730, 22 septembre 1920.

1932-1939

Ephrem Hurteau

4 février 1932

RFQ-Verchères, B61, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Vente de Albert Tremblay à Ephrem Hurteau,* no 39 970, 4 février 1932.

1939-1959

François Hurteau

26 janvier 1939

RFQ-Verchères, B68, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Déclaration de transmission à François Hurteau et succession*, no 44 383, 26 janvier 1939.

24 février 1939

RFQ-Verchères, B68, greffe de notaire Jean-M. Richard, *Vente de François Girard, Adolphe Duhamel et Marie-Rose Hurteau à François Hurteau*, no 44 384, 24 février 1939.

1959

Granby Shopping Mart Corp.

27 juin 1959

RFQ-Verchères, greffe de notaire Jean-Thomas Gaudet, *Vente de François Hurteau à Granby Shopping Mart Corp*., no 66 803, 27 juin 1959.

1959-1977

Arim Land Development Corp

13 août 1959

RFQ-Verchères, greffe de notaire Avrom Podbere, *Vente de Granby Shopping Mart Corp. à Arim Land Development Corp.,* no 67 437, 13 août 1959.

1977-1986

Sa Majesté La Reine

28 février 1977

RFQ-Verchères, greffe de notaire Yves Lamoureux, *Vente de Arim Land Development Corp. à Sa Majesté La Reine*, no 131 808, 28 février 1977.

1986 à aujourd'hui

Corporation municipale de Contrecœur

1er mai 1986

RFQ-Verchères, *Cession de Sa Majesté la Reine à Corporation municipale de Contrecoeur*, no 195 756, 1er mai 1986.

Chaînes de titres de la petite parcelle sans moulin, à la suite du morcellement en 1774 (partie à l'est de la route 132)

BAnQ, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Vente de Pierre Claude Pécaudy à François Saint-Onge*, no 1 163, 9 juillet 1774.

BAnQ, greffe de notaire Charles Bazin, *Échange de Joseph Garaud dit Saint-Onge, meunier, et dame Charlotte Richard à Alexis Chapdelaine dit Prime et Catherine Étier*, no 2 388, 23 juillet 1840.

> Une terre située en la paroisse de Contrecœur de deux arpents de front. ; sur un arpent vingt six de profondeur et l'autre arpent vingt de profondeur, tenant devant un arpent au fleuve Saint-Laurent et de l'autre arpent sur les bords du coteau [...] donnée et léguée par dame Angélique Ponsant, veuve de feu François St Onge, leur mère et belle-mère, suivant son testament reçu devant AC DuPlessis, 2 octobre 1828.

BAnQ, greffe de notaire Joseph-Octave Lenoblet Du Plessis, *Vente de Alexis Chapdelaine dit Prince et Catherine Étier à Joseph Labossière, fils de Pierre*, no 112, 1er mai 1841.

RFQ-Verchères, B7, greffe de notaire P. Chagnon, *Vente de Louis Labossière à John Fraser*, no 3 755, 3 février 1858.

> *Acquis par bons titres.* Ancestry, greffe de notaire Jean-Baptiste Maranda, *Donation de Joseph Labossière et uxor à Louis Labossière*, no 1 853, 25 septembre 1852.

Documents et outils

Études et ouvrages de référence

Comité organisateur des fêtes du 325e anniversaire de Contrecoeur, *Contrecoeur 325*, Shawinigan, Publicité Pâquet, 1994.

LANGLOIS, Michel. *Des moulins et des hommes, 1608-1700*, Drummondville, Maison des ancêtres, 2005.

Sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. *La petite histoire de chez-nous : Saint-Antoine-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire de Saint-Hyacinthe, coll. « Documents maskoutains, no 3 », 1938.

Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu, *« Chronique Toponymique, la rue du moulin Payet »,* [En ligne], 18 décembre 2016, *Le Contre-Courant*,

[https://lecontrecourant.ca/2016/12/18/chronique-toponymique-la-rue-moulin-payet/] (page consultée le 3 mars 2022)

Archives

BAC, Collection numérique

Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1831, 1881.

BAnQ, Collection numérique (documents)

Édits, ordonnances, déclarations et arrêts relatifs à la tenure seigneuriale, demandés par une adresse de l'Assemblée législative, Québec, Imprimerie de E.R. Fréchette, 1852.

BAnQ, greffe de notaire Pierre Ménard, *Terrier de Contrecœur*, 1840-1841.

Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire, *Actes notariés transcrits sur les moulins du Québec*

http://www.banq.qc.ca/documents/archives/genealogie/outils/moulins.pdf

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Cyr Monmerqué-Dubreuil, *Bail de Nicolas Jacques au nom de Pierre-Claude de Pécaudy à Jean Mornaud,* no 666, 27 février 1747.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Mézières, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Joseph Périgord*, no 176, 7 octobre 1762

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Jean Lafond*, no 728, 29 septembre 1769

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de Pierre-Claude Pécaudy à Honoré Blanchard*, no 1 077, 30 septembre 1773

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Marin Jehanne, *Bail de Boucher de Laperière à François Gosselin*, 25 janvier 1776.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Bail de de Laperrière à Louis Bertrand dit Derocher*, no 1 909, 24 septembre 1781.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Joseph-Pierre Gauthier, *Permission accordée de bâtir un moulin à vent de François-Xavier Boucher de Laperrière à François-Xavier Malhiot*, no 3 436, 4 mai 1811.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Pierre-Gédéon Vallée, *Convention pour la permission de construire un moulin à vent sur une terre appartenant à Joseph Bonin fils, cultivateur, de la paroisse de Contrecoeur, et Francois-Xavier Malhiot, négociant au bourg de Verchères, écuyer, seigneur en partie de la seigneurie de Contrecoeur*, no 2 154, 1er avril 1815.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Louis Bourdages, *Vente d'un moulin à vent de Joseph Bonin à Louis Rousseau*, no 3 485, 5 juin 1827.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Joseph-Stanislas-Pierre Bazin, *Obligation de Trefflé Renault à Charles Payan,* no 1 103, 18 mars 1867.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Félix Rieutord, *Vente de François-Xavier Craig à Joseph Bonin,* no 14 323, 10 octobre 1898.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Jean-Baptiste Dupuy, *Vente de terrains situés à Contrecoeur par Joseph-Alfred Bonin à Hormidas Chaput*, no 1 648, 5 novembre 1910.

- SSPPC-Moulins, greffe de notaire Jean-Baptiste Dupuy, *Vente d'un lopin de terre et d'un moulin à vent de Joseph-Alfred Bonin à Hormidas Chaput*, no 2 047, 10 juillet 1913.

- Université de Montréal, Collection Louis-François-Georges Baby

Inventaire des biens de la succession de Claude François Boucher de La Perrière et Charlotte Pécaudy de Contrecoeur, son épouse. 15 mai 1810.

https://calypso.bib.umontreal.ca/digital/collection/baby/id/4230/rec/4

Journaux

Gazette de Québec, 3 septembre 1846.

Registre foncier du Québec/ BAnQ (actes notariés)

BAnQ, greffe de notaire Zéphirin Saint-Aubin, *Bail de Henry Thomas (John Fraser) à Pierre Berthiaume*, no 1 104, 7 juillet 1865.

BAnQ , greffe de notaire François Racicot, *Permission accordée pour la construction d'un moulin de François Boucher de Laperière à Louis Payet,* 18 octobre 1793.

RFQ-Verchères, B3, greffe de notaire Louis-Théodore Chagnon, *Vente de Pierre Moreau-Désordy à John Fraser*, no 1 102, 4 mai 1847.

BAnQ, greffe de notaire Pierre-Paul Dutalmé, *Vente de Louis Payet à Joseph Leboeuf, maître meunier, de la paroisse Saint-Antoine, son neveu,* no 159, 17 mai 1799.

BAnQ, greffe de notaire Pierre-Paul Dutalmé, *Société entre de Louis Payet à Joseph Leboeuf, maître meunier, de la paroisse Saint-Antoine, son neveu*, no 160, 18 mai 1799.

RFQ, *Plan officiel de la paroisse de Contrecoeur, comté de Verchères*, 1878.

BAnQ, greffe de notaire Pierre Crevier-Duvernay, *Vente de Pierre Claude Pécaudy à François Saint-Onge*, no 1 163, 9 juillet 1774.

RFQ-Verchères, B7, greffe de notaire P. Chagnon, *Vente de Louis Labossière à John Fraser*, no 3 755, 3 février 1858.

RFQ-Verchères , B21, greffe de notaire Aimé Geoffrion, *Donation de François Gendron et Catherine Reynold à Hormidas Gendron*, no 11 589, 17 mars 1877.

Plans anciens

BAYFIELD, H.W. *Plans of the river St. Lawrence above Quebec, Sheet IV, from Lake St. Peter to Montreal, surveyed by Capt. H.W. Bayfield*, 1834.

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical map of the Province of Lower Canada, shewing its division into Districts, Counties, Seigniories, & Townships*, 1815.

Esquisse de plan de la seigneurie de Contrecoeur, 1848.

HOLLAND, Samuel ; CHARLAND, Louis et VONDENVELDEN, William. *A New Topographical Map of the Province of Lower Canada: compiled from all the former as well as the latest surveys taken by order of the Provincial Government* ... 1803.

LABROSSE, Paul (attribué à). *Domaine de 17 arpens et demy appartenan à M. de Contrecoeur.* 17 décembre 1758. BAnQ Vieux-Montréal, CA601,S33,SS2,D1

LALLEMANT, Nicolas. *Cours du Saint-Laurent depuis le Sault de Saint Louis jusqu'à l'Isle aux grues*, 1669.

NOPPEN, Luc, « Le moulin à vent de Contrecœur », *La Presse*, 30 juillet 1994.

McCARTHY, Jeremiah. *Plan of the river St. Lawrence from Quebec to the North West Line of the Seig. of Point du Lac above Three Rivers by order of His Excellency*..., 2 mars 1793.

Hydro Québec

ENFOUISSEMENT DE CONDUITES SOUS L'AVENUE TACHÉ (CeEt-615) À QUÉBEC



Surveillance archéologique, hiver 2023

ethnoscop

Décembre 2023

Enfouissement de conduites sous l'avenue Taché (CeEt-615) à Québec

Surveillance archéologique, hiver 2023

Ethnoscop, 2023

Rapport
réalisé pour Hydro-Québec

Page couverture :
Vue vers le sud-ouest de la tranchée à l'arrière du 385, Grande Allée Est (CeEt-615-23-NUM1-11)

RÉSUMÉ

À l'hiver 2023, Hydro-Québec a entrepris la construction d'un raccordement par conduite souterraine dans le cadre d'un projet visant la modification de l'alimentation électrique de l'hôtel Manoir de la Tour localisé au 385, Grande Allée Est à Québec. Pour ce faire, il a fallu excaver une tranchée longue d'environ 20 m et installer un puits d'accès. Comme l'emprise des travaux se trouvait dans un site archéologique déclaré (CeEt-615) et que des traces d'une occupation militaire ou des sépultures pouvaient être découvertes, Hydro-Québec a commandé une surveillance archéologique des excavations.

L'intervention archéologique a été réalisée les 15, 16 et 20 février 2023. La démarche archéologique entreprise au chantier a consisté à enregistrer les couches de sol sous l'infrastructure de la chaussée en dressant des croquis stratigraphiques et, le cas échéant, à ouvrir des sondages manuels dans les endroits où la couche de sol susceptible de contenir des témoins anthropiques était préservée. Aussi, la découverte d'anciens niveaux d'occupation pouvait mener à un échantillonnage des artefacts et écofacts qu'ils pouvaient receler.

Les travaux sous surveillance archéologique ont consisté en l'excavation d'une tranchée de 0,74 cm à 1,10 m de largeur à partir du stationnement du Manoir de la Tour jusqu'à 10,50 m vers le sud sur l'avenue Taché. La profondeur atteinte fut de 1,30 m pour la tranchée et 2 m pour le puits d'accès. Le roc est apparu à environ 0,40 m sous la surface. Un ancien dépôt anthropique fut tout de même observé, ce qui justifie la poursuite de la surveillance archéologique dans ce secteur.

Mots-clés

Avenue Taché, surveillance archéologique

Référence pour fins de citation

Ethnoscop
2023 *Enfouissement de conduites sous l'avenue Taché (CeEt-615) à Québec. Surveillance archéologique, hiver 2023*. Québec, Hydro-Québec. 42 pages et annexe.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES VII
LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PARTICIPANTS XI
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Zone d'étude 1
2. MÉTHODES DE TRAVAIL 7
3. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES 9
3.1 Cadre environnemental ancien et actuel 9
3.2 Cadre culturel autochtone 11
3.3 Cadre culturel euroquébécois 15
3.4 Recherches archéologiques antérieures 26
4. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 29
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 37
BIBLIOGRAPHIE 39
ANNEXE : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES CARTES

Carte 1 Zone d'étude et site CeEt-615 3
Carte 2 Sous-opérations 5
Carte 3 Interventions archéologiques antérieures 27

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Jean Bourdon, « Vray plan du haut et bas de quebec comme il est en l'an 1660 » (Archives du Séminaire de Québec [ASQ] tiroir 213, nº 30) 10
Figure 2 Joseph Frederick Wallet Des Barres, « *A Plan of Quebec and environs* », fin des années 1770 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 3452 Q4 1759 D4 CAR gf) 15
Figure 3 T.W.E. Sowter, « *Plan of the districts St. John Baptiste and the Upper city in Quebec shewing the present state of the works of Defence distinguishing what are completed and what are in progress with the military works and buildings that have been ordered* », 1816 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P4A) 16
Figure 4 « *Martello tower* », vers 1900 (BAnQ Québec P560,S1,P126) 17
Figure 5 John Adams, « *Plan du quartier Saint-Jean-Baptiste montrant les anciennes propriétés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu à la Haute-ville de Québec entre Bougainville et les fortifications* », 1817 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P50) 18
Figure 6 Elias Walker Durnford, secteur de la tour Martello nº 2, 1823 (reproduit dans Picard 1992 : figure 7) 19
Figure 7 Gerald G. Dunlevie. « *Plan of the bounderies about number 1 and 2 Citadel's Towers* », 1846 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P43) 20
Figure 8 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1866 (BAnQ 0000321486) 20
Figure 9 « *Plan of St. John The Baptist district of Quebec showing projected park and exhibition ground improvements* », 1880 (BAnQ Québec E21,S555,SS10,P105) 21
Figure 10 « *The City of Quebec* », vers 1900 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P11) 22
Figure 11 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1922 (BAnQ 0000174395) 23
Figure 12 « Tour Martello », 1923 (BAnQ Québec P600,S6,D1,P931) 24
Figure 13 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294) 25
Figure 14 Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-615-11A 31
Figure 15 Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-615-11B 33
Figure 16 Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-615-11C 35

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Excavation dans le stationnement du Manoir de la Tour, vue vers le sud (CeEt-615-23-NUM1-19) 29

Photo 2 Paroi nord de l'excavation pour le puits d'accès (CeEt-615-23-NUM1-09) 30

Photo 3 Excavation dans l'avenue Taché, vue vers le nord (CeEt-615-23-NUM1-29) 32

Photo 4 Objets présents dans la tranchée 11B (CeEt-615-23-NUM1-30) 32

Photo 5 Paroi est dans l'avenue Taché (CeEt-615-23-NUM1-24) 34

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Hydro-Québec

Isabelle Duval	Archéologue – Conseillère expertise environnementale

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Martin Royer	Directeur de projet, réviseur du rapport
Michel Huot	Archéologue chargé de projet, rédacteur du rapport
Liliane Carle	Spécialiste SIG
Stéphanie Goyette	Édition
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

À l'hiver 2023, Hydro-Québec a entrepris la construction d'un raccordement par conduite souterraine dans le cadre d'un projet visant la modification de l'alimentation électrique de l'hôtel Manoir de la Tour localisé au 385, Grande-Allée Ouest à Québec. Pour ce faire, il a fallu excaver une tranchée longue d'environ 20 m et installer un puits d'accès. Comme l'emprise des travaux se trouvait dans un site archéologique déclaré (CeEt-615) et que des traces d'une occupation militaire ou des sépultures pouvaient être découvertes, Hydro-Québec a commandé une surveillance archéologique, réalisée les 15, 16 et 20 février 2023 sous le permis de recherche archéologique 22-ETHN-50.

L'objectif général de ce mandat était de vérifier le potentiel archéologique de la zone identifiée et de recueillir des informations liées à l'occupation humaine dans l'emprise des travaux. Au besoin, des mesures permettant d'atténuer les impacts du projet sur les ressources archéologiques devaient être proposées. Le cas échéant, des sondages pouvaient être effectués afin de relever les informations pertinentes sur les dépôts archéologiques.

1.2 Zone d'étude

La zone d'étude est située en partie dans le stationnement latéral du Manoir de la Tour sis au 385, Grande-Allée Est, et du côté ouest de l'avenue Taché en direction sud, soit devant le numéro civique 1220 (carte 1). Elle touche les lots 1 213 651 et 1 315 013. Le tracé mesure 20 m de longueur sur 0,75 à 1,10 m de largeur. En outre, un puits d'accès a été installé dans une excavation d'environ 7,40 m^2, dans le trottoir ouest de l'avenue (carte 2).



Projet d'enfouissement de conduite, avenue Taché (CeEt-615)
Surveillance archéologique 2023

Zone d'étude et site CeEt-615

Sources :
Orthophotographie, GoogleEarth, 2021
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
Données de projet, Hydro-Québec, 17 avril 2023
Fichier 5410L-66931736N.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Taché_C1_et_001_archeologie_231207.dwg

0 7,5 15 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 1

Décembre 2023

Ville de Québec
Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Éléments archéologiques

- Sous-opération (surveillance)
- 11A — Identification de sous-opération
- Coupe stratigraphique
- Sous-opération (Ethnoscop 2016)
- 1A — Identification de sous-opération
- Site archéologique recensé
- CeEt-615 — Code Borden

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Nouvelle construction HQ 2023
- Construction existante

CeEt-734
CeEt-689
CeEt-615
PAC-00948
1S
2A
1N
11A
11B
11C
GRANDE-ALLÉE EST
AVENUE TACHÉ
RUELLE
ARMÉE
trottoir
CONDUITE CONTAMINÉE
BELL
BOÎTE BELL
GAZON
BORDURE DE GRANITE
TROTTOIR DE BÉTON
1 213 651
1 213 652
1 213 650
#401
#415
#1221
#385
#333 et 343, Grande-Allée Est
#1220
QS700
mur de briques
accès piétonnier au stationnement souterrain
ENTRÉE POUR VOITURE
BÂTIMENT EXISTANT À CONSERVER
perron
ventilation
GARAGE
allée d'accès (asphalte)
accès principal
A-FAUX

Projet d'enfouissement de conduite, avenue Taché (CeEt-615)
Surveillance archéologique 2023

Sous-opérations

Sources :
Données de projet, Hydro-Québec, 17 avril 2023
Fichier 5410L-66931736N.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Taché_C2_et_001_archeologie_231207.dwg

0 3 6 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Décembre 2023

Ville de Québec
Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2. MÉTHODES DE TRAVAIL

La nature des travaux mis en œuvre par Hydro-Québec sur l'avenue Taché ont consisté à excaver une tranchée afin d'y installer des conduits à l'intérieur desquels vont s'insérer les câbles. Pour ce faire, Hydro-Québec excave une tranchée de 20 m linéaires d'environ 1 m de largeur sur une profondeur maximale d'environ 1,20 m. De plus, un puits d'accès a été installé dans une excavation de près de 15 m^3 dans le trottoir ouest de l'avenue.

Il s'agissait donc d'effectuer une surveillance archéologique lors de l'excavation mécanique pour pouvoir identifier et protéger des ressources archéologiques. Si des sols d'intérêt étaient observés, une fouille manuelle pouvait être entreprise afin d'échantillonner ceux-ci jusqu'à l'atteinte d'un sol naturel archéologiquement stérile. Cette approche permet de vérifier la présence de vestiges architecturaux, d'observer la séquence stratigraphique et de relever la profondeur du sol naturel.

Les enregistrements suivent une séquence alphanumérique (système de Tikal) qui commence par un nombre désignant l'opération (**1**A1). Une opération fait référence, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier, mais aussi parfois à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (1**A**1). Toutes les unités archéologiques, telles que les sols et les vestiges architecturaux, sont ensuite représentées par un nombre, soit le numéro de lot (1A**1**). Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lot et de description des vestiges, le catalogue des photographies, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts et d'écofacts recueillis. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement.

La surveillance archéologique a été divisée en trois opérations. Ainsi l'opération 11A couvre les travaux dans la cour du Manoir de la Tour, 11B le tracé vers l'est jusqu'à l'avenue Taché et 11C celui vers le sud du côté ouest de l'avenue (carte 2).

3. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

3.1 Cadre environnemental ancien et actuel[1]

Il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), la zone d'étude était encore sous les glaces de l'inlandsis laurentien. Autour de 11 000 ans AA, ce sont les flots qui recouvraient le secteur du mandat, excluant toute occupation humaine de l'espace. Depuis ce moment jusqu'à environ 9 500 ans AA le glacier, toujours à proximité, entretenait probablement un pergélisol (partie du sol, sous le mollisol, gelé en permanence); ce climat rigoureux favorisait l'implantation d'une végétation de toundra herbeuse.

Vers 9 000 ans AA, le lac Lampsilis, une immense étendue d'eau douce dont le centre se situe sur le lac Saint-Pierre actuel, s'est formé à Montréal. Le rivage se situait alors autour de 55-60 m à Québec (Pintal 2003a).

Vers 8 000 ans AA, les eaux du lac Lampsilis ont atteint les 30-35 m à Montréal. Pour la région de Québec, les données sur la courbe d'émersion sont très mal connues pour cette période. À ce moment, entre 8 000 ans et 7 000 ans AA, la toundra couvrait encore le centre du massif montagneux des Laurentides au nord de Québec, mais sur les basses terres s'étendait une forêt dense d'épinettes noires (Richard 1985), ce qui rend les conditions écologiques particulièrement propices à l'implantation de groupes humains.

À partir de 7 000 ans jusqu'à 3 000 ans AA, un régime fluvial succéda au régime marin ou lacustre. L'évolution des terrasses fluviales se fit initialement par des rivières plus conséquentes qu'à l'actuel, c'est-à-dire d'un débit plus grand et d'un pouvoir d'érosion plus fort. Mais pendant les 4 000 ans de cette évolution, le régime des eaux a ressemblé de plus en plus au régime actuel.

Il peut être admis qu'à partir de plus ou moins 3 000 ans AA jusqu'à aujourd'hui, les berges de la rivière Saint-Charles étaient à peu de choses près semblables à celles que l'on observe actuellement. Mais de plus récentes recherches sur la période de 5 000 ans AA jusqu'à aujourd'hui laissent entrevoir un raffinement qui n'existait pas auparavant. Ainsi, Lamarche *et al.* (2004) proposent des niveaux hydriques nouveaux pour le lac Saint-Pierre. Combinée

[1] Cette section provient principalement d'Ethnoscop 2015.

aux travaux de Dionne et Pfalzgraf (2001) et de Dionne *et al.* (2004) qui supposent une oscillation du niveau marin à Rivière-Ouelle et dans la région avoisinant la péninsule de Portneuf sur la Haute-Côte-Nord, cette recherche laisse entrevoir, pour la région de Québec, des variations du niveau hydrique qui n'ont toutefois aucune conséquence pour la zone d'étude.

Le secteur où se trouve l'avenue Taché est à environ 100 m d'altitude. Il est en partie sur un petit promontoire et un ruisseau bordait la zone d'étude au nord-ouest (figure 1). L'espace devait y être somme toute assez droit et dégagé, car c'est là que l'armée française installa sa première ligne de défense lors de la bataille de 1759.

La zone d'étude est maintenant urbanisée et il n'y a plus de trace du cours d'eau. Elle accueille un stationnement et une avenue.



Figure 1 Jean Bourdon, « Vray plan du haut et bas de quebec comme il est en l'an 1660 » — le nord est à droite et la flèche pointe un ruisseau (ASQ, tiroir 213, n° 30)

3.2 Cadre culturel autochtone[2]

Le peuplement initial de la région de Québec s'inscrit dans l'histoire plus globale de l'arrivée des premiers groupes humains dans la vallée du Saint-Laurent. Cette région demeure aujourd'hui l'un des tronçons de l'axe laurentien les mieux connus en ce qui concerne la préhistoire. La géographie particulière du rétrécissement de la vallée à cet endroit, à la jonction entre les premières phases lacustres de l'extrémité est du lac Lampsilis en amont et les eaux salées de la mer de Goldthwait en aval, a certainement contribué à la création d'un environnement riche qui, à son tour, a su attirer les populations humaines.

Au moment où la vallée du Saint-Laurent est encore inondée par la mer de Champlain, les groupes paléoindiens anciens, qui pratiquent un mode de subsistance basé sur une mobilité sur de grandes distances, ont pénétré l'est du continent à partir de la région du sud des Grands Lacs. Alors qu'ils sont déjà installés en Nouvelle-Angleterre et même dans les Maritimes, tout indique qu'ils étendent leurs explorations et leurs exploitations vers le nord, dans les cols appalachiens s'ouvrant sur le bassin laurentien, où des vestiges ont été découverts. Il est vraisemblable que les chasseurs qui ont laissé des traces dans le bassin supérieur de la rivière Chaudière entre 10 500 ans et 10 200 ans AA aient descendu ce cours d'eau important jusqu'à son embouchure d'alors, située aux environs des chutes près de Québec. Le climat n'y était alors pas très accueillant pour des installations de longue durée, mais c'est probablement au cours d'expéditions de chasseurs paléoindiens anciens que se seraient manifestées les premières présences humaines dans la région de Québec. Pour l'instant, bien que cette présence soit probable, aucune donnée archéologique ne permet de la confirmer.

Des preuves que ce secteur est occupé quelques siècles plus tard, soit possiblement autour de 9 500 ans AA, ont été détectées à Saint-Romuald (Laliberté 1991 et 1993 et Pintal 2002). Ces quelques sites permettent d'envisager des présences associées aux épisodes du Paléoindien ancien et du Paléoindien récent, bien que ces attributions culturelles restent basées sur peu de données. Parallèlement aux cultures de traditions paléoindiennes, certains groupes humains de cette époque optent pour un mode de vie moins basé sur une mobilité de grandes distances et plus axé sur l'exploitation de territoires qui se stabilise après les grands changements climatiques et environnementaux relativement rapides de la période de déglaciation. Ce sont les toutes premières manifestations des cultures de l'Archaïque, déjà présentes plus au sud. Des groupes des deux grandes traditions culturelles ont vécu de façon contemporaine dans le Nord-Est sur une période d'environ deux millénaires, ceux du Paléoindien récent occupant les marges septentrionales du territoire, encore sous l'influence climatique des glaciers fondants, et ceux de l'Archaïque ancien occupant les environnements stabilisés ou en voie de l'être au sud. Ce côtoiement a dû s'effectuer dans la région de Québec également, car on y a découvert quelques indices qui témoignent de la présence culturelle de l'Archaïque ancien, notamment à Saint-Romuald et à Saint-Augustin-de-Desmaures, présence qui est confirmée entre 9 500 ans à 8 500 ans AA (Badgley et Boissonnault 1985, Laliberté 1992 et Pintal 2002 et 2003b).

[2] Cette section provient d'Ethnoscop 2015.

À la suite de l'apparente effervescence d'occupations humaines qui caractérise les premières présences dans la région de Québec, les indices se font plutôt rares pour les deux premiers millénaires suivants, en raison des fluctuations du niveau du Saint-Laurent et non pas nécessairement d'une baisse de fréquentation de la région par les populations humaines au cours de cet intervalle. C'est donc probablement un hiatus d'environ 2 000 ans qui s'établit, probablement dû à un bas niveau du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent à l'Holocène (Dionne 2002 : 41). Dans la région immédiate, une composante est connue au site du manoir Wade à Saint-Romuald, à une altitude de 17 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM) sur la rive opposée de Québec (Côté *et al.* 2008). À Cap-Rouge, sur le site CeEu-18, quelques objets trouvés à une altitude de 10,60 m (NMM) pourraient avoir été déposés à cette période, ou plus tard (Plourde 2011).

Vers 6 000 ans AA, la région de Québec fait partie du rayonnement culturel des groupes de l'Archaïque laurentien qui exploitent les rives du fleuve Saint-Laurent. Il est fort probable que la région de Québec connaisse les deux phases successives d'à peu près un millénaire chacun (la phase Vergennes et la phase Brewerton) qui sont clairement représentées plus haut sur le Saint-Laurent, mais il n'est pas non plus impossible que la proximité des ressources estuariennes ait créé une variante régionale en lien avec cette réalité environnementale. Les sites de cette période sont nettement plus nombreux et plus visibles qu'auparavant, pouvant vraisemblablement se traduire par un certain accroissement démographique lors de ces deux millénaires. Les ressources locales, notamment les bons matériaux lithiques, sont fréquemment exploitées. Plusieurs sites en amont de Québec se trouvent près de rapides, laissant croire que la pêche compose une part non négligeable de la subsistance, mais cet aspect reste encore difficile à caractériser à Québec même. En plus de certains sites à Saint-Romuald (CeEt-471 et CeEt-481), des composantes ont été trouvées au site de la maison Hazeur à la place Royale (Giroux 1992), à l'Hôpital général de Québec (Chrétien et Bernier 2002) et à la pointe sud-ouest de l'île d'Orléans (Girouard *et al.* 1975 et Plourde 1988). Si la mobilité des groupes semble s'effectuer sur de moins grandes distances qu'auparavant, c'est aussi à ce moment que se met en place le vaste réseau de distribution du cuivre natif. Ce matériau s'ajoute à un ensemble de traits de la culture matérielle très caractéristiques, qui laissent entrevoir une certaine fréquence de contacts et d'échanges sur un grand territoire.

Vers la fin de l'épisode Brewerton de l'Archaïque laurentien, il y a 4 300 ans AA, le paysage culturel, jusqu'alors relativement homogène, présente de nouvelles manifestations clairement étrangères, regroupées sous les vocables d'Archaïque final ou post-laurentien. Cette nouveauté pourrait correspondre à une certaine expansion de populations méridionales qui laisseront leurs marques sur un peu plus d'un millénaire, en passant aussi par quelques épisodes. La tradition Lamoka dure plus ou moins 500 ans; pendant les trois premiers siècles, elle est contemporaine de la fin de l'Archaïque laurentien et sera suivie de la tradition Susquehanna, moins bien connue. Il faut s'éloigner légèrement du cœur de Québec pour trouver des manifestations culturelles datant de cette époque. Les plus près ont été découvertes sur la rive est de la rivière Montmorency à Boischatel, puis du côté ouest du lac Saint-Charles (Plourde et Bain 2010 et Slater 1998).

La mise en place du réseau Meadowood, vers 3 000 ans AA, correspond au début de la période Sylvicole, plus précisément ce qui est appelé le Sylvicole inférieur. Ce réseau rayonnera pendant environ 600 ans sur une bonne partie du Nord-Est, avec comme zone d'influence principale les basses terres du Saint-Laurent, l'est de la région des Grands Lacs et la région adjacente au sud, incluant le nord de l'État de New York. La région de Québec était près de la limite orientale de la sphère d'interaction Meadowood. Les populations locales semblent y avoir participé de façon intermittente, avec des particularités bien propres (Chrétien 1995). À la suite de cet épisode, un ensemble de manifestations funéraires bien distinctes et disséminées sur un vaste territoire caractérisera l'épisode Middlesex. Encore ici, les populations de la région de Québec, bien qu'indépendantes culturellement, ne resteront pas étrangères à cette réalité idéologique. Le site d'inhumation de Sillery reste d'ailleurs, à ce jour, la découverte la plus importante d'une manifestation Middlesex au Québec (Clermont 1976 et 1990). Parallèlement à cela, les manifestations culturelles du Sylvicole inférieur les plus près de la zone d'étude sont à la place Royale (CÉRANE 1994a et Giroux 1992).

Vers 2 400 ans AA, les grands réseaux du Sylvicole inférieur laissent place à plus de diversité régionale et, pendant les 1 400 ans du Sylvicole moyen, les populations de la vallée du Saint-Laurent, comme ailleurs dans le Nord-Est, s'engagent dans un processus complexe de transformation sociale. Une intensification de la dépendance aux ressources halieutiques mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire. Les particularités culturelles de la région de Québec perdurent néanmoins, ce qui transparaît assez bien sur le plan archéologique à travers le document céramique (Gates St-Pierre 2006). À proximité, les sites de l'îlot des Palais et de la place Royale (CÉRANE 1989 et 1994a, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980) ont livré des traces attribuées au Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et tardif (1 500 à 1 000 ans AA).

Le Sylvicole supérieur, marqué entre autres par cette sédentarité, débute vers l'an 1000 de notre ère dans la vallée du Saint-Laurent. On reconnaît alors l'ensemble culturel iroquoien, dont les différents groupes se rassembleront en villages de plus en plus gros et éventuellement palissadés. Au moment de l'incursion de Jacques Cartier dans le Saint-Laurent en 1535, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupent la vallée de l'estuaire jusqu'au lac Ontario. La région de Québec semble alors former un ensemble politique cohérent, rassemblant de sept à dix villages d'horticulteurs. Ils se différencient cependant de leurs cousins, qui habitent plus en amont sur le Saint-Laurent, par une mobilité plus grande et un attrait certain vers les ressources aquatiques, voire marines. Encore une fois, c'est à la place Royale et à l'îlot des Palais que se trouvent les occupations du Sylvicole supérieur les plus près (Giroux 1992, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980). Dans un rayon un peu élargi, deux autres composantes contemporaines ont été identifiées, notamment au domaine Maizerets et au site du Promontoire à Sillery (Chrétien et Bertrand 2005 et Douville 2005).

Vers la fin du XVI^{e} siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée pour des raisons qui demeurent largement inconnues (guerres et épidémies?). Ils laissent alors derrière eux le territoire où bientôt la Nouvelle-France prendra naissance.

Au début du XVII^e siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle d'une alliance de plusieurs nations autochtones vraisemblablement dominée par les Algonquins, dont le territoire s'étend dans l'Outaouais et sur la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à proximité de la région de Québec. Vers l'aval, ce sont les Montagnais qui occupent les terres du côté nord, alors que du côté sud, les Malécites et les Micmacs exploitent les berges de l'estuaire et du golfe, remontant régulièrement jusqu'à Québec, dont le toponyme est d'origine micmaque (Martijn 1991). La présence autochtone autour de Québec se complexifie encore plus dès le milieu du XVII^e siècle, avec l'ouverture de la mission de Sillery où viennent notamment certains groupes abénaquis, puis l'arrivée d'un contingent de Hurons qui s'installent à Wendake, après quelques déplacements dans la région de Québec.

Bien que les textes écrits ne s'attardent pas souvent à cette présence, la vallée du Saint-Laurent sera le théâtre d'une coexistence entre les colons canadiens et de nombreux groupes autochtones. À Québec, cette présence s'intensifie l'été, alors que plusieurs groupes lointains viennent s'installer dans la région (comme à la pointe de Lévis) pour recevoir leurs présents de la part du gouverneur, une habitude qui ne cessera qu'au tournant du XX^e siècle. En somme, les Autochtones ne disparaissent aucunement de la région de Québec avec l'arrivée des Européens.

3.3 Cadre culturel euroquébécois

La zone d'étude se trouve dans le secteur nommé anciennement les Buttes-à-Nepveu (Picard 1992 : 2). Au Régime français, ce grand espace était voué à une occupation champêtre. Elle accueillit cependant la principale ligne de bataille de l'armée française lors de l'affrontement du 13 septembre 1759 (figure 2). C'est par ailleurs un peu plus au sud, soit à l'intersection de la rue De Bernières et de l'avenue Taché, que furent positionnés les retranchements français lors de la bataille de Sainte-Foy en 1760. Par la suite, ce secteur fut considéré stratégique pour la défense de Québec et tomba ainsi sous juridiction militaire. À son apogée en 1831, le service de l'Artillerie et du Génie possédait 286 acres de terrain à l'intérieur des limites de la ville (Dahl *et al*. 1975 : 18). Cette vocation perdurera jusqu'au départ de l'armée britannique en 1871, limitant ainsi le développement de la ville.

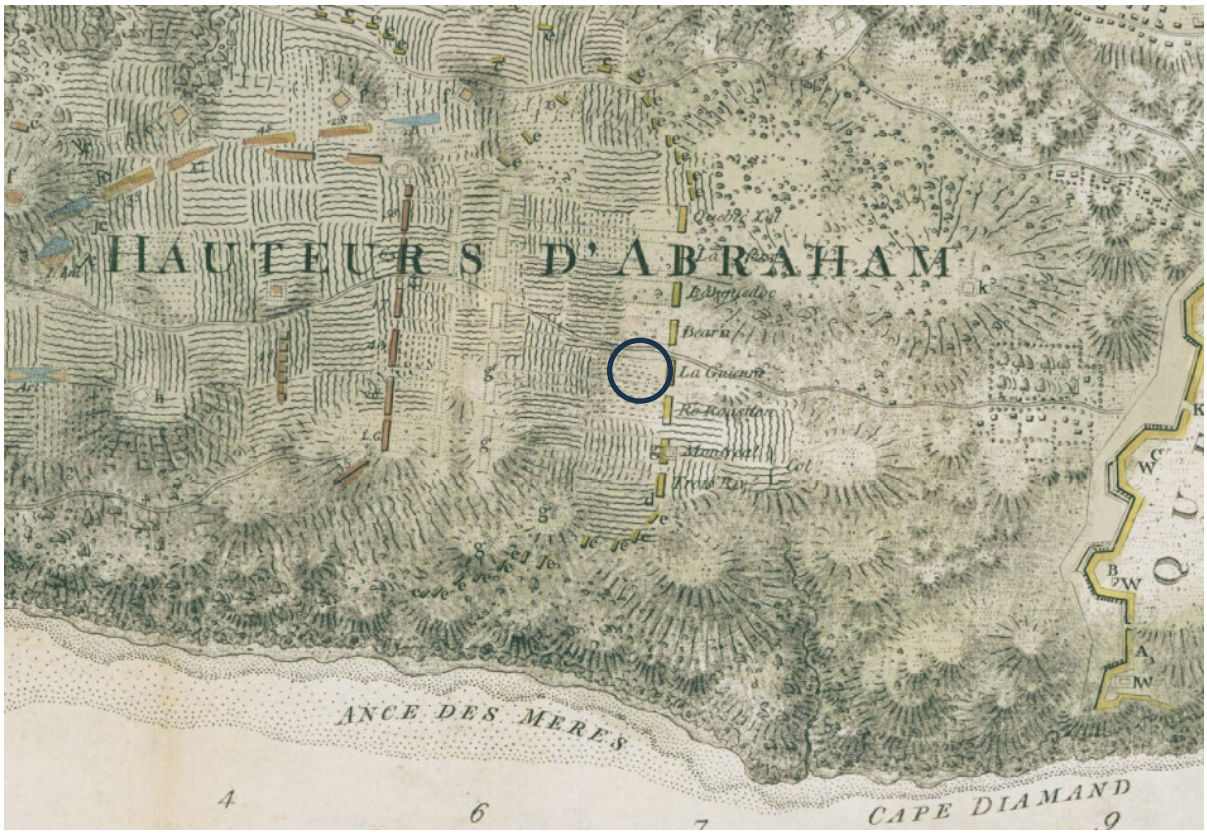


Figure 2 Joseph Frederick Wallet Des Barres, « *A Plan of Quebec and environs* », fin des années 1770 (BAnQ G 3452 Q4 1759 D4 CAR gf) – le cercle noir entoure la zone d'étude.

À la fin du XVIII[e] siècle, l'armée britannique a songé à améliorer le système défensif de Québec. Le commandant des ingénieurs royaux du Canada, Gother Mann, propose en 1791 la construction d'une ligne de défense avancée sur les hauteurs des plaines d'Abraham (Roy 1991 : 1). Dans cette optique, quatre tours Martello sont construites entre 1808 et 1812 sur le promontoire de la ville, dont la tour n[o] 2 aux abords immédiats de la zone d'étude (figures 3 et 4). Celle-ci était entourée d'une clôture ou d'une palissade et un chemin

également clos menait à la tour nº 1. Bien qu'elle ne subît jamais son baptême du feu, la tour nº 2 servit de résidence aux soldats selon une note sur un plan de 1813 (Dahl *et al*. 1975 : 97). Elle fut à nouveau habitée par un militaire et sa famille au début du XXe siècle et abrita des munitions au cours de la Première Guerre mondiale (Picard 1992 : 22). Laissée à l'abandon quelque temps, elle sert maintenant de centre d'interprétation.

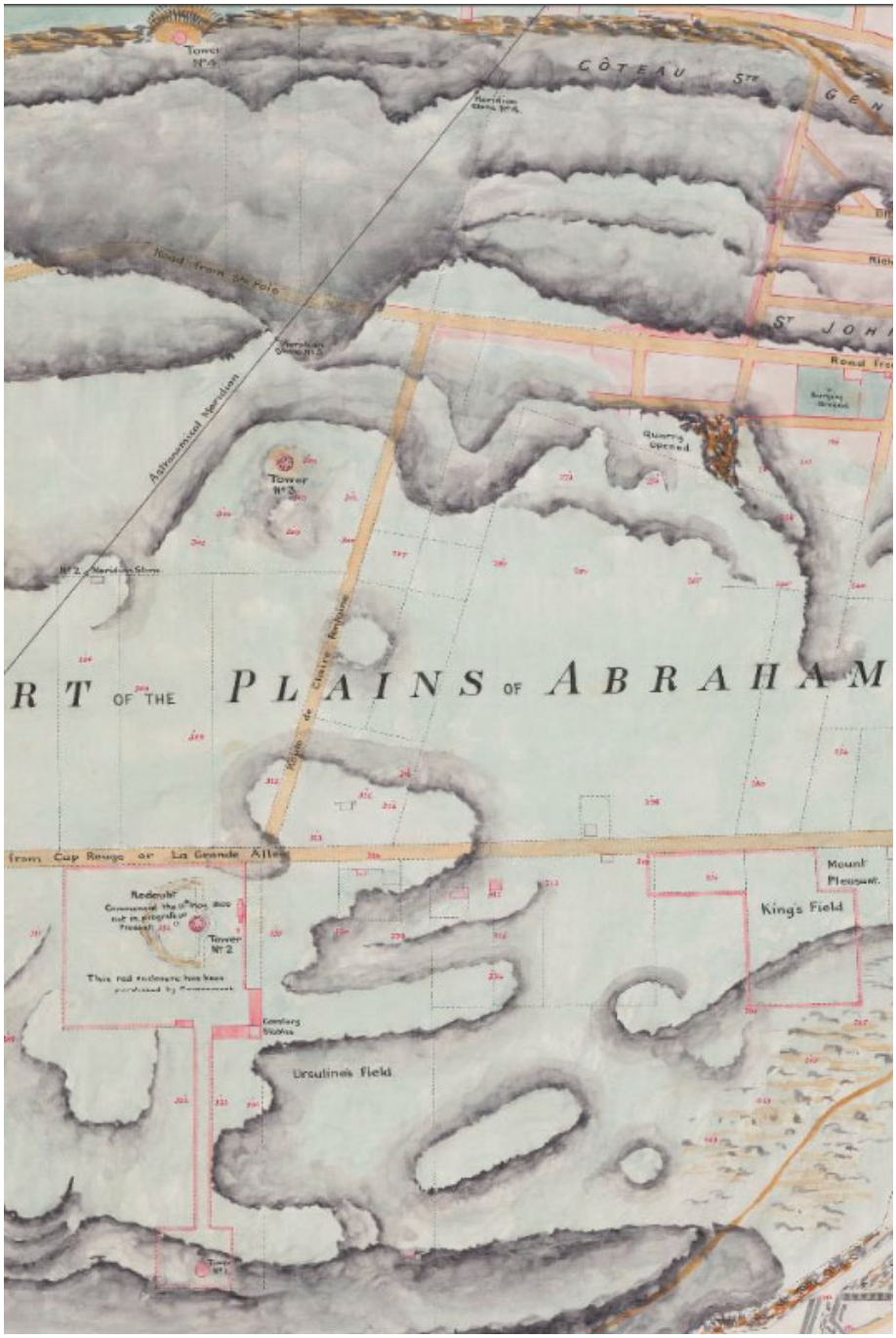


Figure 3 T.W.E. Sowter, « *Plan of the districts St. John Baptiste and the Upper city in Quebec shewing the present state of the works of Defence distinguishing what are completed and what are in progress with the military works and buildings that have been ordered* », 1816 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P4A)

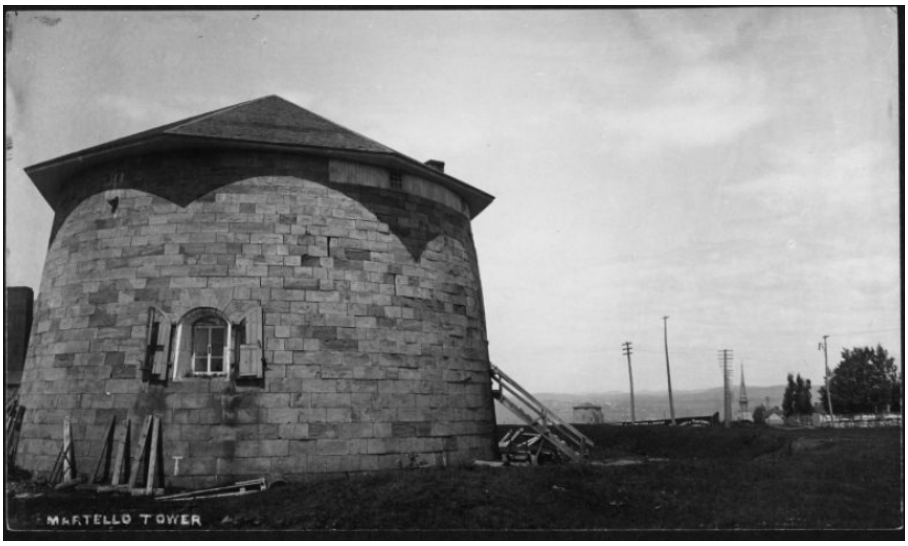


Figure 4 « *Martello tower* », vers 1900 (BAnQ Québec P560,S1,P126)

Au cours du XIX^e^ siècle, des parcelles de terrain sont acquises par des individus ou demeurent la propriété de communautés religieuses, tout en étant sous l'emprise des militaires (figure 5). Ceux-ci aménagent un complexe autour de la tour Martello n^o^ 2. Au sud-est et en partie dans l'axe de l'avenue Taché, existent en 1813 deux casernes construites en forme de L inversé (figure 6). Après avoir servi d'écuries, elles sont transformées en entrepôts après 1860 et démolies après 1887. Deux latrines auraient été positionnées au coin sud-est des écuries. Un peu au sud de la tour Martello n^o^ 2 s'étend le « *Clerk of Works Quarters* ». Plus près de la zone d'étude, d'autres bâtiments auraient servi comme quartier des officiers. Ils devinrent casernes temporaires ou d'utilisation occasionnelle en 1830, puis loués comme villa pendant une quinzaine d'années avant leur démolition à la fin des années 1840 (Picard 1992: 26).

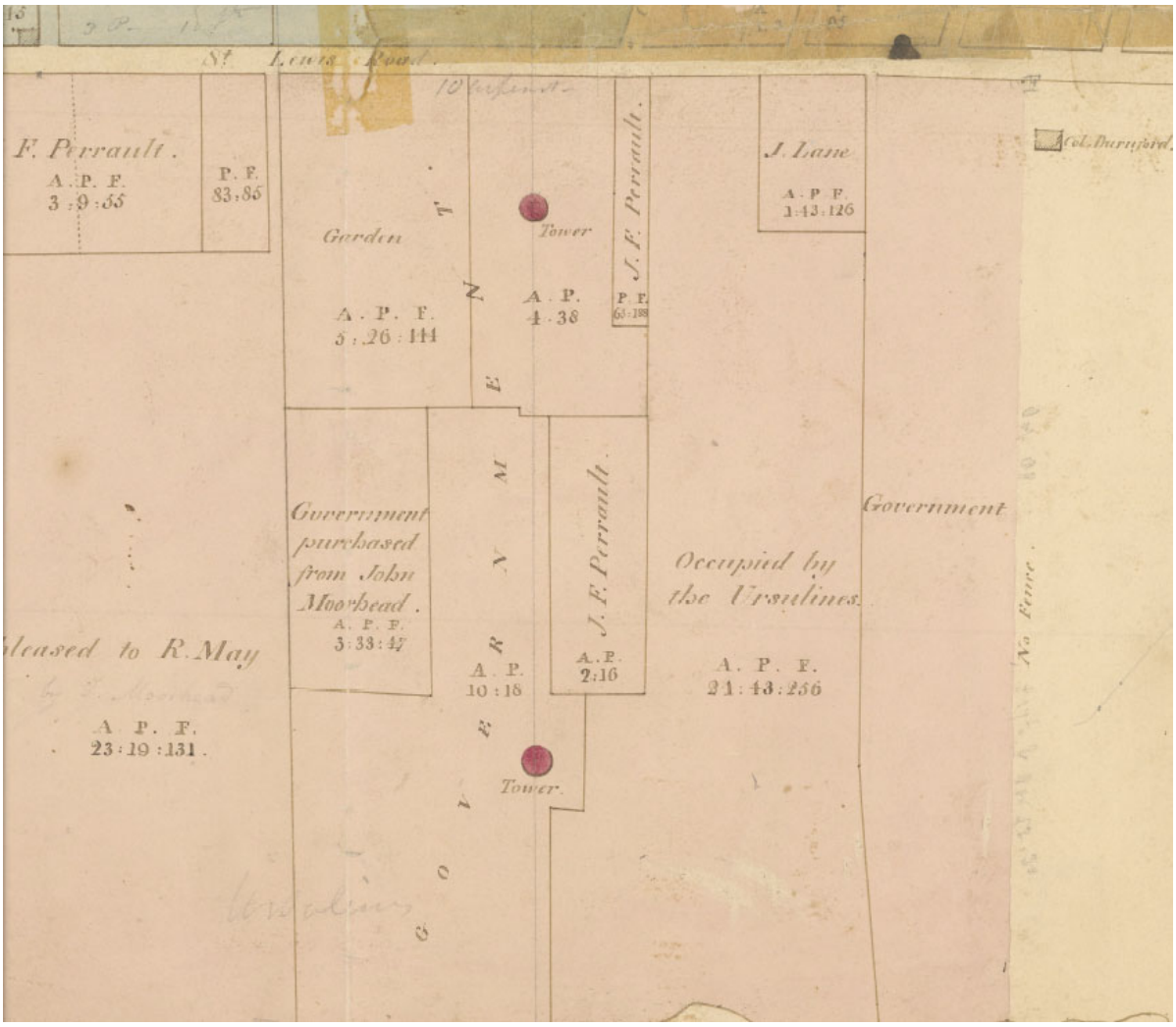


Figure 5 John Adams, « *Plan du quartier Saint-Jean-Baptiste montrant les anciennes propriétés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu à la Haute-ville de Québec entre Bougainville et les fortifications* », 1817 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P50)

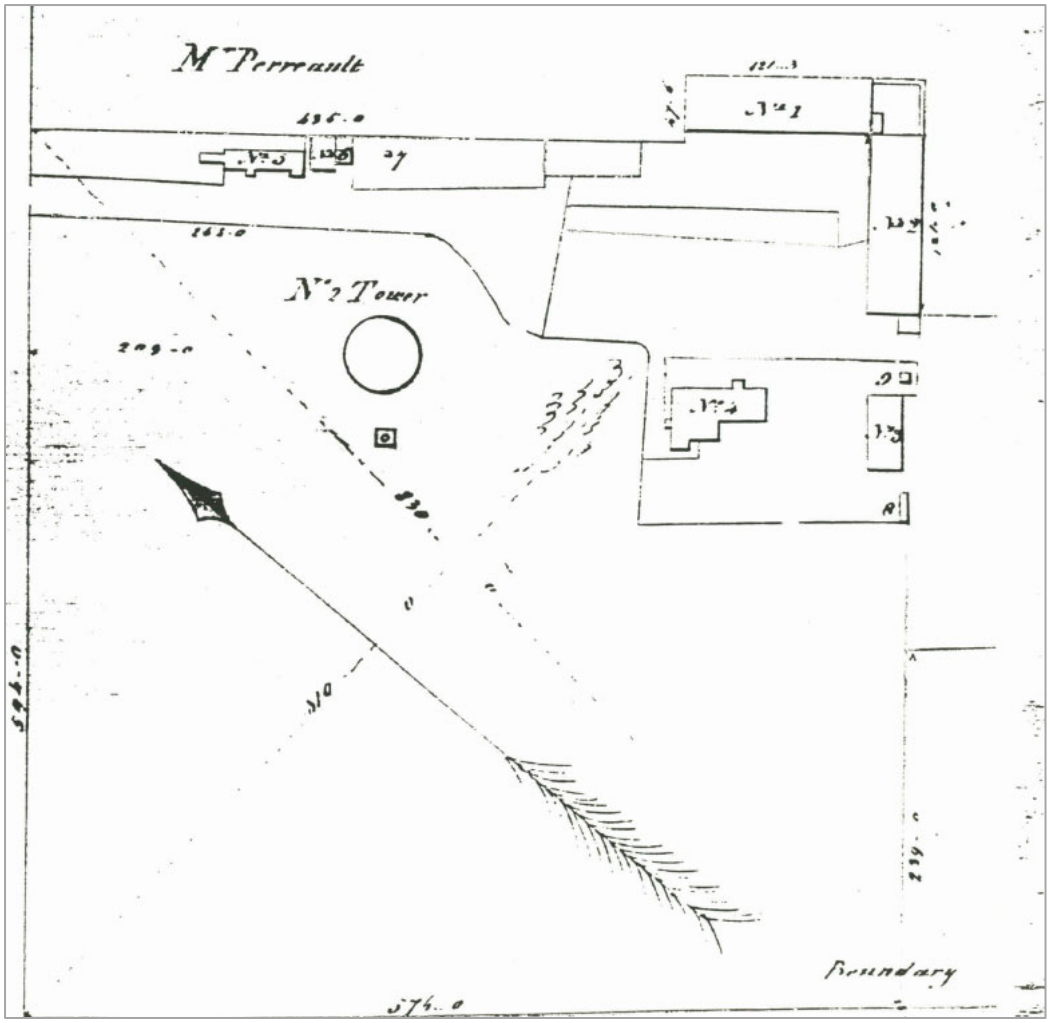


Figure 6 Elias Walker Durnford, secteur de la tour Martello nº 2, 1823 (reproduit dans Picard 1992 : figure 7)

Un plan de 1846 illustre une maison sur la Grande Allée en face de la rue de Claire-Fontaine (figure 7). Cette maison n'est plus présente sur le plan de Sitwell de 1866, ainsi qu'une partie du complexe militaire, dont le quartier des officiers (figure 8). Cependant, sur ce même plan, on distingue l'asile militaire construit au début des années 1860 qui deviendra le foyer des orphelines, démoli au milieu des années 1940 pour faire place à l'édifice qui accueille aujourd'hui le ministère de la Culture et des Communications.

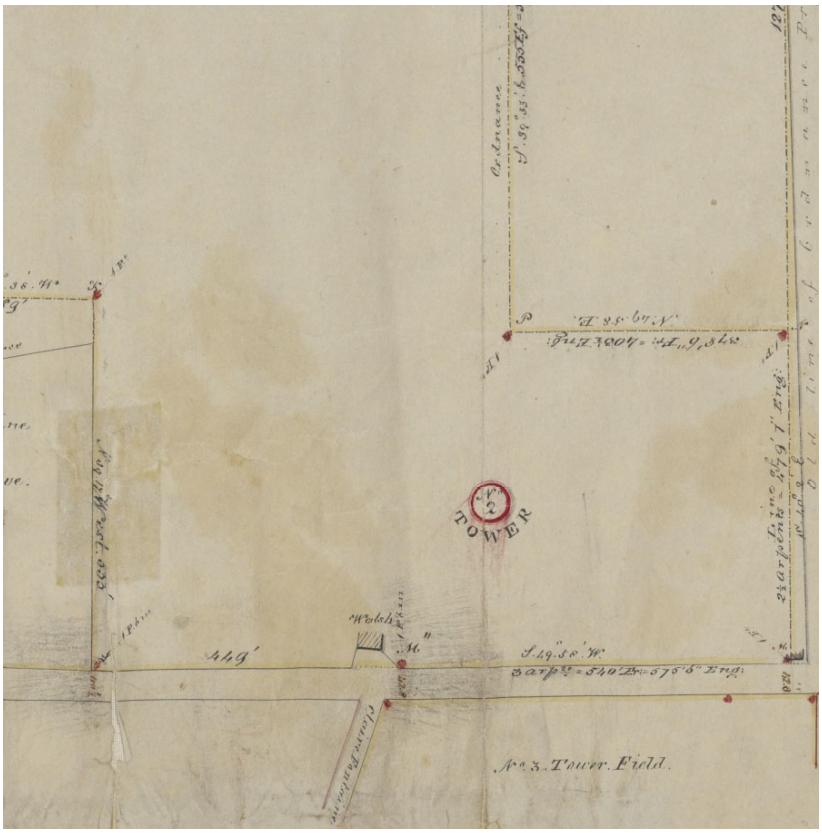


Figure 7 Gerald G. Dunlevie. « *Plan of the bounderies about number 1 and 2 Citadel's Towers* », 1846 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P43)

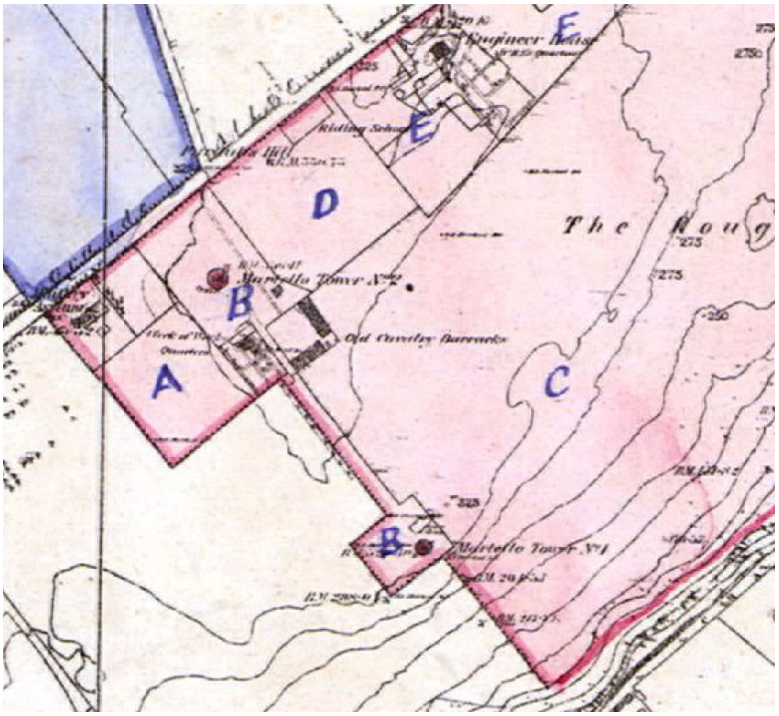


Figure 8 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1866 (BAnQ 0000321486)

Au début du XXe siècle, un nouveau quartier se dessine. On projette l'implantation d'une nouvelle artère, soit l'actuelle avenue Wilfrid-Laurier, et de rues transversales dont l'avenue Taché (figure 9). Cependant, l'utilisation militaire des plaines d'Abraham se poursuit. Les installations de la Ross Rifle of Canada sont érigées près de la tour no 1 en 1902 (figure 10), celle-ci étant démolie en 1936 pour la mise en place de la citerne d'eau de la ville (Rouleau et Moss 1998 : 20). Une première maison apparaît au sud-est de la tour no 2 au début du XXe siècle, soit la maison Broomer-Cameron (figures 11 et 12). George Broomer fait l'acquisition de cette parcelle de terrain en 1903, puis la vend à John Duncan Cameron en 1913. Elle est démolie avant le milieu du XXe siècle (figure 13). D'autres habitations voient ensuite le jour au nord-ouest de la tour no 2 et aux abords de la Grande Allée pour former le tissu urbain actuel.



Figure 9 « *Plan of St. John The Baptist district of Quebec showing projected park and exhibition ground improvements* », 1880 (BAnQ Québec E21,S555,SS10,P105)



Figure 10 « *The City of Quebec* », vers 1900 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P11)

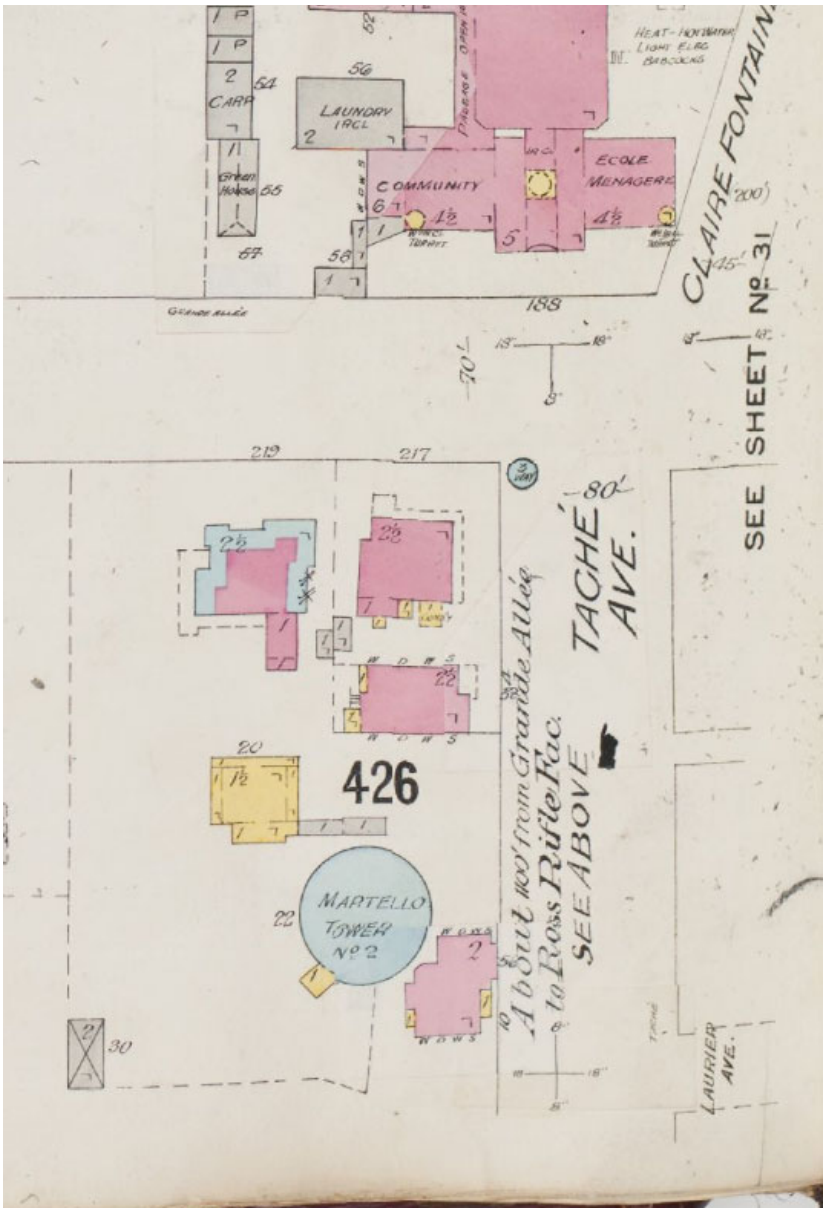


Figure 11 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1922 (BAnQ 0000174395)



Figure 12 « Tour Martello », 1923 (BAnQ Québec P600,S6,D1,P931)

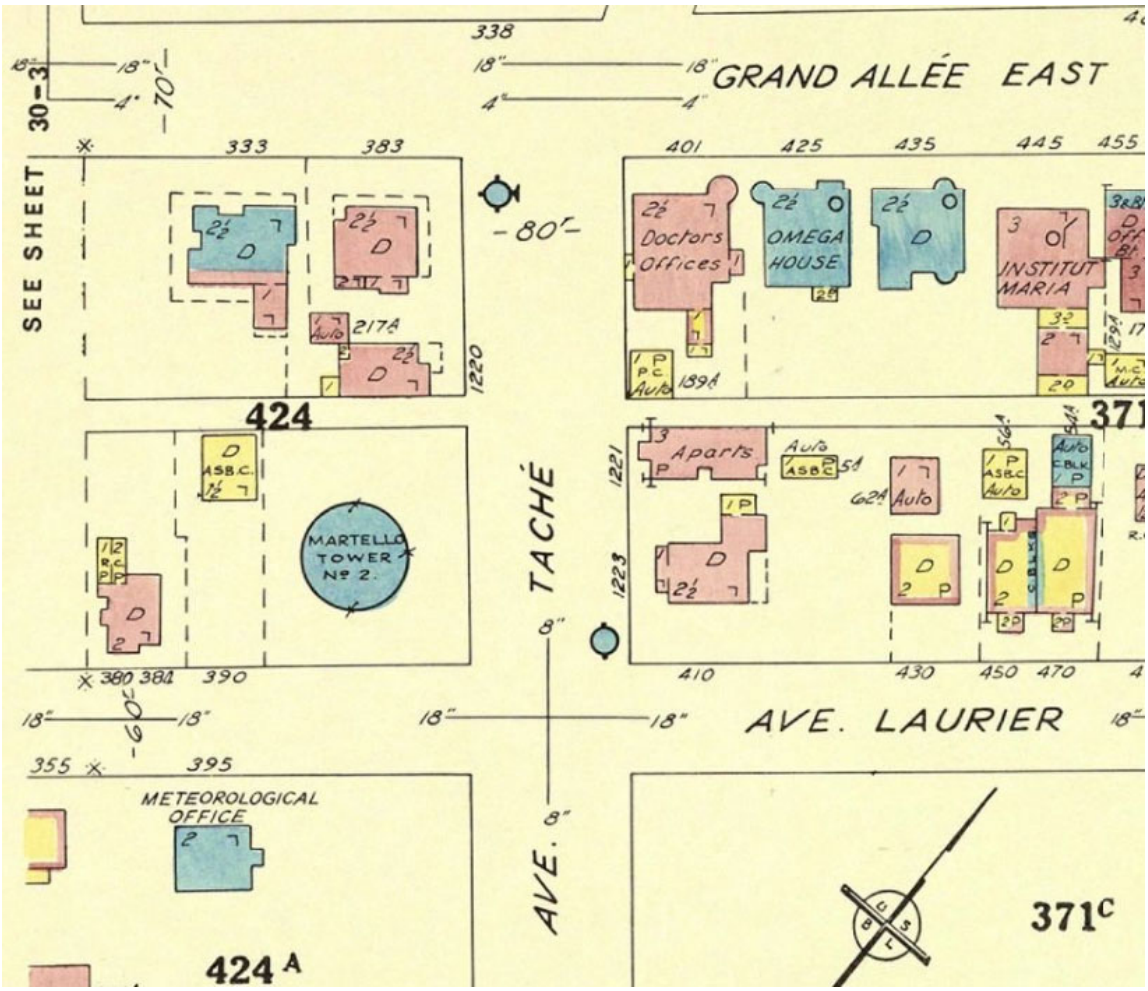
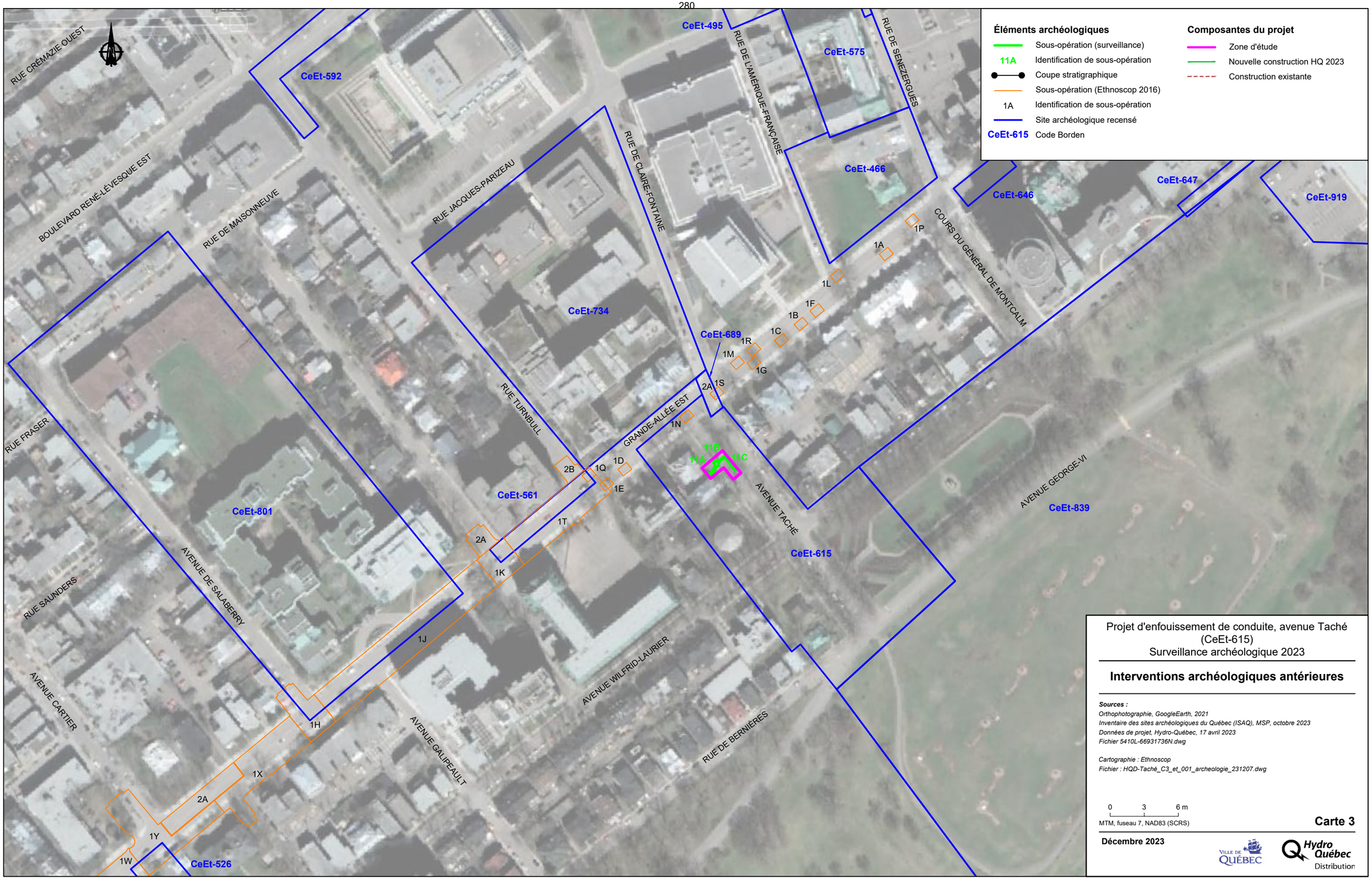


Figure 13 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294)

3.4 Recherches archéologiques antérieures

Le site CeEt-615 englobe le parc Sainte-Jeanne-d'Arc et la tour Martello n° 2 (plan 3). Une première expertise archéologique y a eu lieu en 1991, dans le cadre de la restauration des trois tours Martello subsistantes (Picard 1992 et Roy 1991). La fouille a mené à la découverte de vestiges d'éléments défensifs qui bordaient la tour à l'est, d'une accumulation de déchets dans le fossé entre 1815 et 1871, de témoins de l'occupation domestique du site entre 1871 et le début du XXe siècle et des fondations en maçonnerie de la maison Broomer-Cameron du début du XXe siècle. En 1993, lors de l'enfouissement du réseau d'Hydro-Québec sous surveillance archéologique, une fondation en béton d'un garage existant en 1930 à l'angle des avenues Wilfrid-Laurier et Taché a été dégagée (CÉRANE 1994b). Et en 2008, dans le cadre de travaux visant l'enfouissement de fils électriques du côté ouest de l'avenue Taché au sud de l'avenue Wilfrid-Laurier, les excavations ont mis au jour les sépultures d'une femme et d'un jeune adulte inhumés au tournant du XIXe siècle (Artefactuel 2008).



Projet d'enfouissement de conduite, avenue Taché
(CeEt-615)
Surveillance archéologique 2023

Interventions archéologiques antérieures

Sources :
Orthophotographie, GoogleEarth, 2021
Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), MSP, octobre 2023
Données de projet, Hydro-Québec, 17 avril 2023
Fichier 5410L-66931736N.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Taché_C3_et_001_archeologie_231207.dwg

0 3 6 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 3

Décembre 2023

Ville de Québec
Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

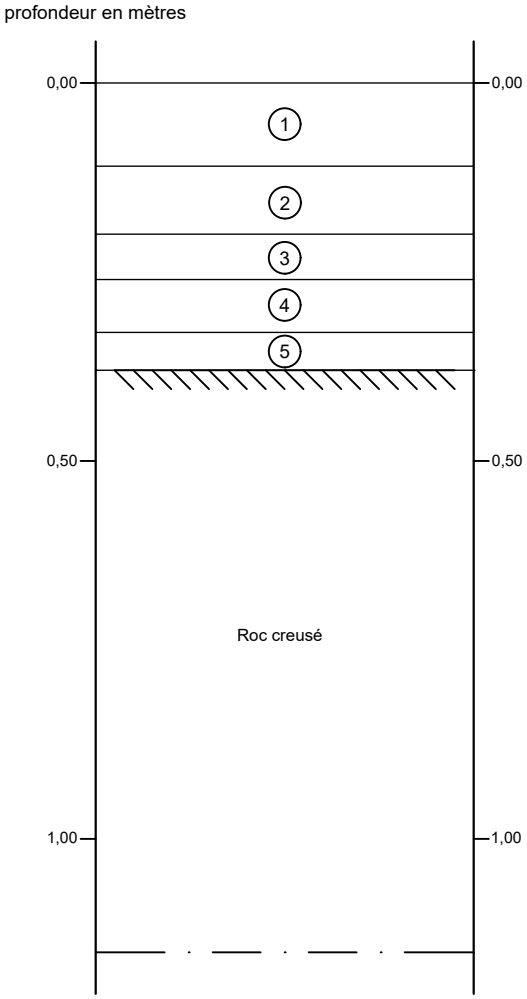
La surveillance archéologique a débuté par l'excavation d'une tranchée dans le prolongement d'une conduite existante et d'un puits d'accès dans le stationnement du Manoir de la Tour (photo 1). À cet endroit (sous-opération 11A), l'excavation a permis de constater que les dépôts étaient composés d'une succession de pavages sur 0,33 m d'épaisseur (figure 14). Il ne restait qu'une mince couche de 0,05 m d'argile brun rougeâtre reposant sur le roc (photo 2).



Photo 1 Excavation dans le stationnement du Manoir de la Tour, vue vers le sud (CeEt-615-23-NUM1-19)



Photo 2 Paroi nord de l'excavation pour le puits d'accès (CeEt-615-23-NUM1-09)



1. Gravillon
2. Gravier anguleux
3. Asphalte
4. Gravillon; lit de pose de l'asphalte
5. Argile brun rougeâtre avec des fragments de briques communes; sol naturel remanié

Roc

Fin de fouille

Projet d'enfouissement de conduite, avenue Taché (CeEt-615)
Surveillance archéologique 2023

Croquis stratigraphique
CeEt-615-11A, paroi nord

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2023
Fichier : HQD-Taché_f14_et_001_archeologie_231207.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 14

Décembre 2023

Ville de Québec

Hydro Québec

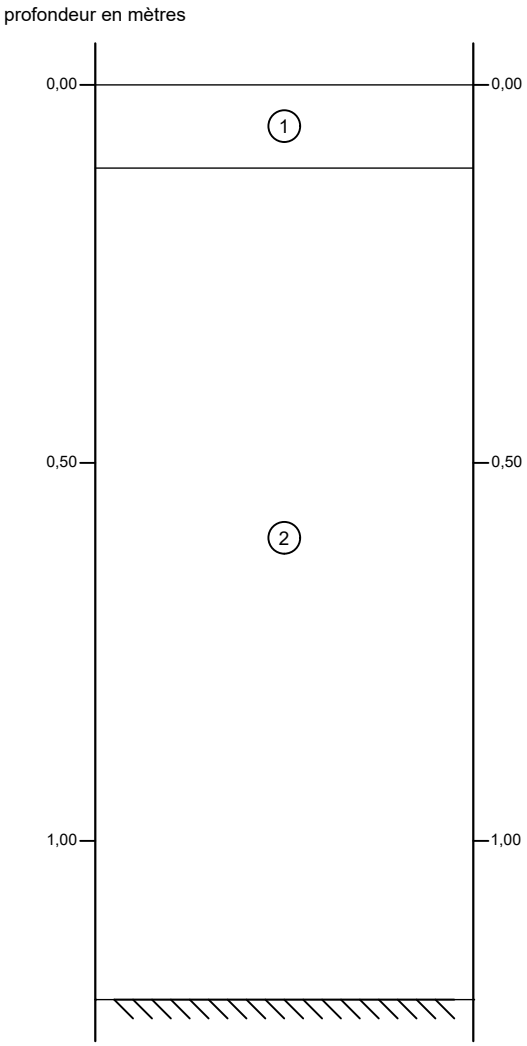
Par la suite, l'excavation a atteint l'avenue Taché pour s'étendre vers le sud sur une distance de 10,50 m afin de rejoindre le réseau existant (photo 3). Cette tranchée n'a pas livré de découvertes plus substantielles. Dans le segment est-ouest (sous-opération 11B), le sol sous l'asphalte était composé d'un remblai de 1,10 m d'argile brune et de roc éclaté, qui témoigne de la mise en place de conduites près du trottoir ouest (figure 15). Quelques artefacts ont été repérés dans cette tranchée, comme des fragments de terre cuite fine blanche, vitrifiée ou non, et des os (photo 4).



Photo 3 Excavation dans l'avenue Taché, vue vers le nord (CeEt-615-23-NUM1-29)



Photo 4 Objets présents dans la tranchée 11B (CeEt-615-23-NUM1-30)



1 Asphalte

2 Argile brune avec beaucoup de fragments de schiste, des fragments de briques communes, des nodules de mortier et quelques artefacts; remblai d'aménagement

Roc

Projet d'enfouissement de conduite, avenue Taché (CeEt-615)
Surveillance archéologique 2023

Croquis stratigraphique CeEt-615-11B, paroi sud

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2023
Fichier : HQD-Taché_f15_et_001_archeologie_231207.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 15

Décembre 2023

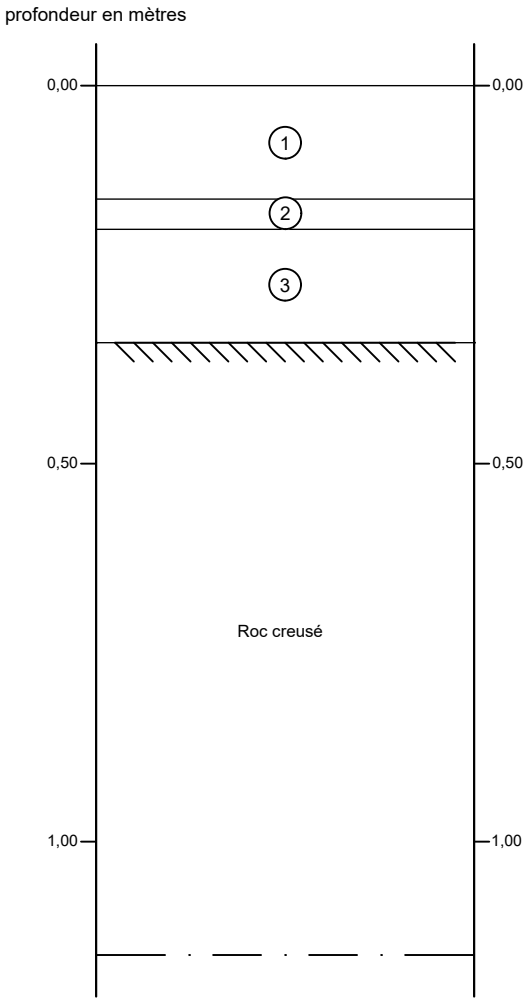
Ville de Québec

Hydro Québec

Enfin, dans la tranchée nord-sud est apparue sur le roc une couche d'argile brun rougeâtre contenant des nodules de mortier (figure 16). Elle variait en épaisseur selon l'affleurement du roc (photo 5).



Photo 5 Paroi est dans l'avenue Taché (CeEt-615-23-NUM1-24)



1 Asphalte
2 Gravier anguleux; lit de pose de l'asphalte
3 Argile brune; sol naturel remanié
Roc
Limite de fouille

Projet d'enfouissement de conduite, avenue Taché (CeEt-615)
Surveillance archéologique 2023

Croquis stratigraphique CeEt-615-11C, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2023
Fichier : HQD-Taché_f16_et_001_archeologie_231207.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 16

Décembre 2023

Ville de Québec
Hydro Québec

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au cours du mois de février 2023, Hydro-Québec a entrepris la construction d'un nouveau raccordement par conduite souterraine à un édifice sis au 385, Grande Allée Est à Québec. Cette zone a été identifiée comme comportant un potentiel archéologique surtout associé à une occupation militaire. En effet, la zone d'étude se trouvait aux abords de la ligne principale de l'armée française lors de la bataille de 1759. Au premier tiers du XIX^{e} siècle, on y trouvait une caserne pour des officiers.

La surveillance archéologique des excavations a permis de relever les emplacements où le tissu archéologique était toujours présent. Cet horizon anthropique, bien que très mince dans la majorité de la surface excavée, contenait tout de même quelques artefacts témoins d'une occupation de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Considérant que les sols toujours intacts peuvent renfermer les traces liées aux occupations anciennes, une surveillance archéologique de futures excavations dans le secteur est recommandée.

BIBLIOGRAPHIE

ARTEFACTUEL

2008 *Sépultures des Plaines d'Abraham. Intervention sur le site CeEt-615 au printemps 2008*. Québec, Commission des champs de bataille nationaux. 47 p.

BADGLEY, I. et P. BOISSONNAULT

1985 « Le site CeEu-10: une occupation préhistorique ancienne de la région de Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 151-164. Montréal.

CÉRANE

1989 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (Québec)*. Québec, Les Publications du Québec. 382 p.

1994a *Fouilles archéologiques de la maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC.

1994b *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis 1993. Québec*. Québec, Hydro-Québec. 272 p.

CHRÉTIEN, Yves

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood.* Montréal, Université de Montréal.

CHRÉTIEN, Yves et Maggy BERNIER

2002 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 33 p.

CHRÉTIEN, Yves et M. BERTRAND

2005 *Inventaire archéologique à Hamelville (CeEt-858) et fouille au site du Promontoire (CeEt-857), Boisé Irving 2005*. Québec, Commission de la capitale nationale. 53 p.

CLERMONT, Norman

1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 6, no 1, p. 36-44. Montréal.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, no 1, p. 5-17. Montréal.

CÔTÉ, Robert *et al.*

2008 *Intervention archéologique sur le site du manoir Wade (CeEt-211)*. Lévis, Ville de Lévis, 60 p.

DAHL, Edward H. *et al*.

1975 *La ville de Québec, 1800-1850 : un inventaire de cartes et plans*. Ottawa, Musées nationaux du Canada. 413 p.

DIONNE, Jean-Claude

2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 56, n° 1, p. 33-44. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

DIONNE, Jean-Claude et F. PFALZGRAF

2001 « Fluctuations holocènes du niveau marin relatif à Rivière-Ouelle, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent : données complémentaires », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 55, n° 3, p. 289-300. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

DIONNE, Jean-Claude, J.M.M. DUBOIS et P. BERNATCHEZ

2004 « La terrasse Mitis à la pointe de Mille-Vaches (péninsule de Portneuf), rive nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent : nature des dépôts et évolution du niveau marin relatif à l'holocène », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 58, nos 2-3, p. 281-295. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

DOUVILLE, Steve

2005 *Le Domaine Maizerets. Analyse des vestiges structuraux, évolution du site et synthèse archéologique*. Québec, Université Laval. 102 p.

ETHNOSCOP

2013 *Installation d'un monument en hommage aux femmes en politique. Esplanade du Parlement (CeEt-740). Inventaire archéologique, juin 2012*. Québec, Assemblée nationale du Québec. 33 p.

2015 *Site patrimonial national de l'Assemblée nationale du Québec. Étude de potentiel archéologique et analyse de forages géotechniques*. Québec, Assemblée nationale du Québec. 111 p.

2016 *Surveillance archéologique de travaux souterrains. Rues Sainte-Angèle, Ferland, de la Ménagerie et Monseigneur-De Laval et Grande Allée, Québec.* Québec, Ville de Québec. 99 p.

GATES ST-PIERRE, Christian

2006 *Potières du Buisson: La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel.* Gatineau, Musée canadien des civilisations.

GIROUARD, Laurent

1975 *Île d'Orléans, reconnaissance archéologique, 1974*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 55 p.

GIROUX, Pierre

1992 *Expertise archéologique à la maison Hazeur, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC. 67 p.

LALIBERTÉ, Marcel

1991 *Fouilles archéologiques sur deux sites paléo-indiens potentiels à Saint-Romuald, 1990*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 40 p.

1992 « Des Paléoindiens dans la région de Québec: quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald », dans *Archéologiques* n^{os} 5-6, p. 46-51. Québec, Association des archéologues du Québec.

1993 *CeEt-481, site du Paléoindien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992*. Saint-Romuald, Ville de Saint-Romuald. 53 p.

LAMARCHE, L. *et al.*

2004 *L'histoire géologique récente des variations du niveau de base du lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*. Montréal, ACFAS.

MARTIJN, Charles

1991 « Gepèg (Québec), un toponyme d'origine micmaque », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 21, n^{o} 3, p. 51-64. Montréal.

PICARD, Philippe

1992 *Intervention archéologique sur le site de la tour Martello n^{o} 2 (CeEt-615*). Québec, Commission des champs de bataille nationaux. 41 p.

PINTAL, Jean-Yves

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 32, n^{o} 3, p. 41-54. Montréal.

2003a *Inventaire et fouille archéologiques sur le site CeEv-5, halte routière, autoroute 40, arrondissement laurentien, Ville de Québec*. Québec, Ministère des Transports.

2003b *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Lévis, Ville de Lévis. 13 p.

PLOURDE, Michel

1988 *Évaluation du site préhistorique CfEs-16, Sainte-Pétronille, île d'Orléans*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 14 p.

2011 « Fort d'en bas (CeEu-18 et 20) – Cap-Rouge, expertise en archéologie préhistorique – septembre 2008 », dans *Inventaire archéologique 2008. Le Vieux-Cap-Rouge et le « fort d'en bas »*, p. 113-130. Québec, Ville de Québec.

PLOURDE, Michel et Allison BAIN

2010 *Fouilles archéologiques, Marais du Nord, lac Saint-Charles : chantier-école en préhistoire de l'Université Laval, saison 2009 et synthèse des travaux archéologiques (2001-2009).* Québec, Ville de Québec. 87 p.

RICHARD, P.J.H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. XV, n^{os} 1-2., p. 39-56.

ROULEAU, Serge et William MOSS
1998 *Évaluation du potentiel archéologique du quartier Saint-Jean-Baptiste, partie sud*. Québec, Ville de Québec. 113 p.

ROY, Christian
1991 *Intervention archéologique sur le site de la Tour Martello #2 (CeEt-615)*. Québec, Commission des champs de bataille nationaux. 57 p.

SIMONEAU, Daniel
2012 *Rapport des fouilles archéologiques réalisées à l'îlot des Palais par la Ville de Québec, saisons 2006 et 2007*. Québec, Ville de Québec. 409 p.

SLATER, Philippe
1998 *Projet d'assainissement des eaux. Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer. Étude de potentiel, inventaire et surveillance archéologiques des travaux d'excavation*. Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans, Groupe-conseil Polygesco. 318 p.

SOMCYNSKY, Pablo
1980 *Rapport des activités de surveillance archéologique à la place Royale de Québec et de la fouille de sauvetage de la tour S.-O. de la seconde habitation de Champlain*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 85 p.

Annexe

Catalogue des photographies

Projet : **Avenue Taché (CeEt-615)** **Op. 11** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **CeEt-615-23-NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-02-15	F9520	01	S.-op. 1A	Début de l'excavation dans l'entrée du #385	S
	F9521	02		Idem	N
	F9522	03		Idem; détail du sol gelé	E
	F9523	04		Stratigraphie de la paroi nord dans la tranchée à l'ouest du puit d'accès PAC00948	N
	F9524	05		Vue générale	E
	F9525	06		Présence du roc dans la tranchée	E
	F9526	07		Excavation du puit d'accès PAC00948	O
	F9527	08		Couche de sol en place dans la paroi nord	N
	F9528	09		Stratigraphie de la paroi nord	N
	F9529	10		Excavation du puit d'accès PAC00948	N
2023-02-16	F9530	11		Vue générale	S-O
	F9531	12		Excavation du puit d'accès PAC00948	N-E
	F9532	13	S.-op. 1C	Excavation de l'asphalte	N-O
	F9533	14	S.-op. 1A	Installation du puit d'accès	O
	F9534	15	S.-op. 1B	Excavation de l'asphalte	N-E
	F9535	16		Vue générale après l'excavation	N-E
	F9536	17		Idem	N-E
	F9537	18		Stratigraphie de la paroi nord	N
	F9538	19		Vue générale	S-O
2023-02-20	F9539	20	S.-op. 1C	État des travaux	S-E
	F9540	21		Stratigraphie de la paroi est	E
	F9541	22		Excavation en cours	S
	F9542	23		Idem	S
	F9543	24		Idem	S-E
	F9544	25		Stratigraphie de la paroi est	E
	F9545	26		Fin de l'excavation dans la partie sud	S
	F9546	27		Idem	S-E
	F9547	28		Vue générale	N-E


DSCF9538-19


DSCF9539-20


DSCF9540-21


DSCF9541-22


DSCF9542-23


DSCF9543-24


DSCF9544-25


DSCF9546-26


DSCF9547-27


DSCF9520-01


DSCF9521-02


DSCF9522-03


DSCF9523-04


DSCF9524-05


DSCF9525-06


DSCF9526-07


DSCF9527-08


DSCF9528-09


DSCF9529-10


DSCF9530-11


DSCF9531-12


DSCF9532-13


DSCF9533-14


DSCF9534-15


DSCF9535-16


DSCF9536-17


DSCF9537-18

Archeo consultant

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ALIMENTATION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE, COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES, MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS. MANDAT SPÉCIFIQUE – INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE



Permis :
23-ARCO-06

Détenteurs de permis :
François Guindon
Simon Bélanger

2023-12-15

FINAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ALIMENTATION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE, COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES, MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS. MANDAT SPÉCIFIQUE – INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUMIS À :

Municipalité de Port-Daniel-Gascons

494, route 132

Port-Daniel-Gascons (QC) G0G 2V0

SOUMIS PAR :

Archéoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Québec G0R 3A0

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR :	VÉRIFIÉ PAR :
SIMON BÉLANGER, M. Sc. Archéologue Archeoconsultant inc.	**FRANÇOIS GUINDON**, Ph. D. Archéologue principal Archéoconsultant inc.

Archéoconsultant inc.
4, 3e Rue Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud,
Québec, G0R 3A01
Téléphone: (418) 409-7455
info@archeoconsultant.ca
www.archeoconsultant.ca



Page couverture : Vue en surplomb de la zone 1, vers le sud-ouest

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La municipalité de Port-Daniel-Gascons a retenu les services d'Archéoconsultant inc. pour la production d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de construction d'infrastructures d'égouts domestiques et d'aqueduc. Le projet s'étend sur environ 10 km, nécessite des excavations d'une profondeur maximale de 5 m et la construction d'un site de traitement des eaux usées.

L'inventaire avait pour premier objectif de vérifier si des vestiges archéologiques étaient présents dans l'emprise du projet. En cas de découverte, il fallait aussi évaluer et enregistrer les vestiges rencontrés afin de pouvoir recommander des mesures d'atténuation d'impact sur le patrimoine archéologique.

L'aire d'étude a été divisée en 14 zones couvrant 18 311 m^2. Elles correspondent aux espaces de contraintes identifiées lors d'une étude de potentiel réalisée en amont du projet (Jean-Yves Pintal 2020). L'intervention a été menée les 11 et 12 août 2023 par une équipe de quatre personnes, comprenant un archéologue responsable et trois techniciens archéologues.

Les sondages ont permis d'observer que la grande majorité des zones sont fortement perturbées. L'intervention n'a recensé aucun vestige dans l'aire d'étude, mais un risque persiste à la zone 14, en raison de la proximité d'un cimetière.

Une supervision archéologique dans les limites du lot du cimetière (zone 14) devrait être envisagée lors d'éventuels travaux d'excavation, afin de prévenir la destruction fortuite de sépultures non marquées. Pour les autres zones inventoriées, le risque d'impact des travaux projetés semble très faible. Dans ces zones, il est recommandé que la municipalité de Port-Daniel procède avec les prochaines étapes de son projet sans précaution particulière pour le patrimoine archéologique.

Tout changement aux limites du projet pourrait nécessiter des ajustements aux mesures proposées. Un archéologue devrait donc être consulté dans cette éventualité.

En cours de travaux, si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées. Un plan d'action en cas de découverte fortuite est fourni au dossier technique.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Archéoconsultant inc.

François Guindon, Ph. D.	Archéologue principal – chargé de projet
Simon Bélanger, M. Sc.	Archéologue – responsable d'intervention et rapport
Édith Bergeron, B. Env., M. Sc.	Géomaticienne – géomatique et cartographie
Jonathan Caron, B. A.	Technicien archéologue – terrain et aide au rapport
André Germain	Technicien archéologue – terrain
Arnaud Lemay	Technicien archéologue – terrain

Municipalité de Port-Daniel-Gascons

Yan Ritchie	Directeur général et secrétaire-trésorier

Tetra-Tech QI inc.

Serge Ruest, ing.	Directeur de projet

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF iii
ÉQUIPE DE PRODUCTION iv
TABLE DES MATIÈRES v
LISTE DES ILLUSTRATIONS vii
LISTE DES CARTES viii
LISTE DES TABLEAUX viii
1. INTRODUCTION 1
1.1. Résumé du projet 1
1.2. Objectifs et portée de l'étude 1
1.3. Structure du rapport 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
2.1. Recherche documentaire 3
2.2. Inspection visuelle 3
2.3. Sondages 4
2.4. Consignation des données 4
2.5. Traitement des artéfacts 5
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL 6
3.1. Environnement 6
3.2. Histoire culturelle et lieux patrimoniaux 12
4. RÉSULTATS 27
4.1. Zone 1 27
4.2. Zone 2 28
4.3. Zone 3 29
4.4. Zone 4 29
4.5. Zone 5 30
4.6. Zone 6 30
4.7. Zone 7 31
4.8. Zone 8 31

4.9. Zone 9 31
4.10. Zone 10 32
4.11. Zone 11 (site DbDf-1) 33
4.12. Zone 12 34
4.13. Zone 13 34
4.14. Zone 14 34
5. CONCLUSION, RISQUE D'IMPACT ET RECOMMANDATIONS 41
6. RÉFÉRENCES 42

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Profil de dénivelé de l'aire d'étude selon une coupe transversale est-ouest (en rouge) 8
Figure 2 : Niveau de la mer de Goldthwait à son maximum vers 13 500 AA (Dionne 2010) 10
Figure 3 : Évolution du paléoenvironnement régional de 13 200 à 8 400 AA (Richard et Grondin 2009).....11
Figure 4 : Camp de pêche sur la rivière Ristigouche entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, vers 1870 (A. Henderson ca1870) 19
Figure 5 : Canot et camp mi'gmaq, Matapédia, Québec, vers 1865 ([?] Henderson ca1865) 19
Figure 6 : Carte faisant mention des noms de lieux mi'gmaqs de la Gaspésie et du nord du Nouveau-Brunswick, 1927 (Pacifique 1942) 20
Figure 7 : Extrait d'une carte montrant l'état du développement dans les zones à l'étude (en rouge) en 1892 (Roy 1892).....24
Figure 8 : Extrait d'une carte montrant l'état du développement dans les zones à l'étude (en rouge) en 1927 (Compagnie Franco-Canadienne 1929 cité dans Pintal 2020) 25
Figure 9 : Zone 1 – vue générale, vers l'ouest 28
Figure 10 : Zone 1 – sondage test ST-UA-21 – profil stratigraphique, vers le sud.....28
Figure 11 : Zone 2 – vue générale, vers l'est 28
Figure 12 : Zone 3 – vue générale, vers l'est 29
Figure 13 : Zone 3 – sondage négatif – profil stratigraphique, orientation indéterminée.....29
Figure 14 : Zone 4 – vue générale, vers l'ouest 29
Figure 15 : Zone 4 – sondage négatif – profil stratigraphique, vers le nord.....29
Figure 16 : Zone 5 – vue générale, vers le sud-ouest.....30
Figure 17 : Zone 5 – sondage négatif – profil stratigraphique, vers le nord.....30
Figure 18 : Zone 6 – vue générale, vers le nord.....30
Figure 19 : Zone 7 – vue générale, vers le sud-ouest.....31
Figure 20 : Zone 8 – vue générale, vers le nord-ouest 31
Figure 21 : Zone 9 – vue générale, vers l'est 32
Figure 22 : Zone 9 – sondage test ST-SB-22, profil stratigraphique, vers l'est.....32
Figure 23 : Zone 10 – vue générale, vers le sud-est.....33
Figure 24 : Zone 10 – sondage négatif – profil stratigraphique, vers le sud.....33
Figure 25 : Zone 11 – vue générale, vers l'est 33
Figure 26 : Zone 11 – sondage test ST-SB-21 – profil stratigraphique, vers le nord 33
Figure 27 : Zone 10 – vue générale, vers l'est 34
Figure 28 : Zone 13 – vue générale, vers le sud-ouest.....34
Figure 29 : Zone 14 – muret partiellement enfoui, marquant la limite du cimetière, vers le nord-est 35
Figure 30 : Zone 14 – sondage test ST-JC-19 – profil stratigraphique, vers le nord 35
Figure 31 : Relevés stratigraphiques des sondages tests 36

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances patrimoniales.....2
Carte 2 : Résultats de l'inventaire archéologique (zones 1, 2, 8 et 9).....37
Carte 3 : Résultats de l'inventaire archéologique (zones 3, 11, 12 et 13) 38
Carte 4 : Résultats de l'inventaire archéologique (zones 6, 7 et 14) 39
Carte 5 : Résultats de l'inventaire archéologique (zones 4, 5 et 10) 40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des sites archéologiques et patrimoniaux connus dans l'aire d'étude.....26
Tableau 2 : Sommaire des résultats d'inventaire 27
Tableau 3 : Description stratigraphique des sondages tests 36

1. INTRODUCTION

La municipalité de Port-Daniel-Gascons a mandaté Archéoconsultant inc. pour la production d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de construction d'infrastructures d'égouts domestiques et d'aqueduc.

1.1. Résumé du projet

Le projet s'étend sur environ 10 km, nécessite des excavations d'une profondeur maximale de 5 m et la construction d'un site de traitement des eaux usées. Les excavations proposées auront un impact important sur le sol et le patrimoine archéologique pouvant s'y trouver.

L'espace a déjà fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique en prévision du projet et 14 zones à potentiel y ont été identifiées (Jean-Yves Pintal 2020). Les travaux risquent d'affecter ces espaces et le patrimoine archéologique présumé. Le site DbDf-1 peut d'ailleurs s'étendre dans les limites de la zone 11 (carte 1).

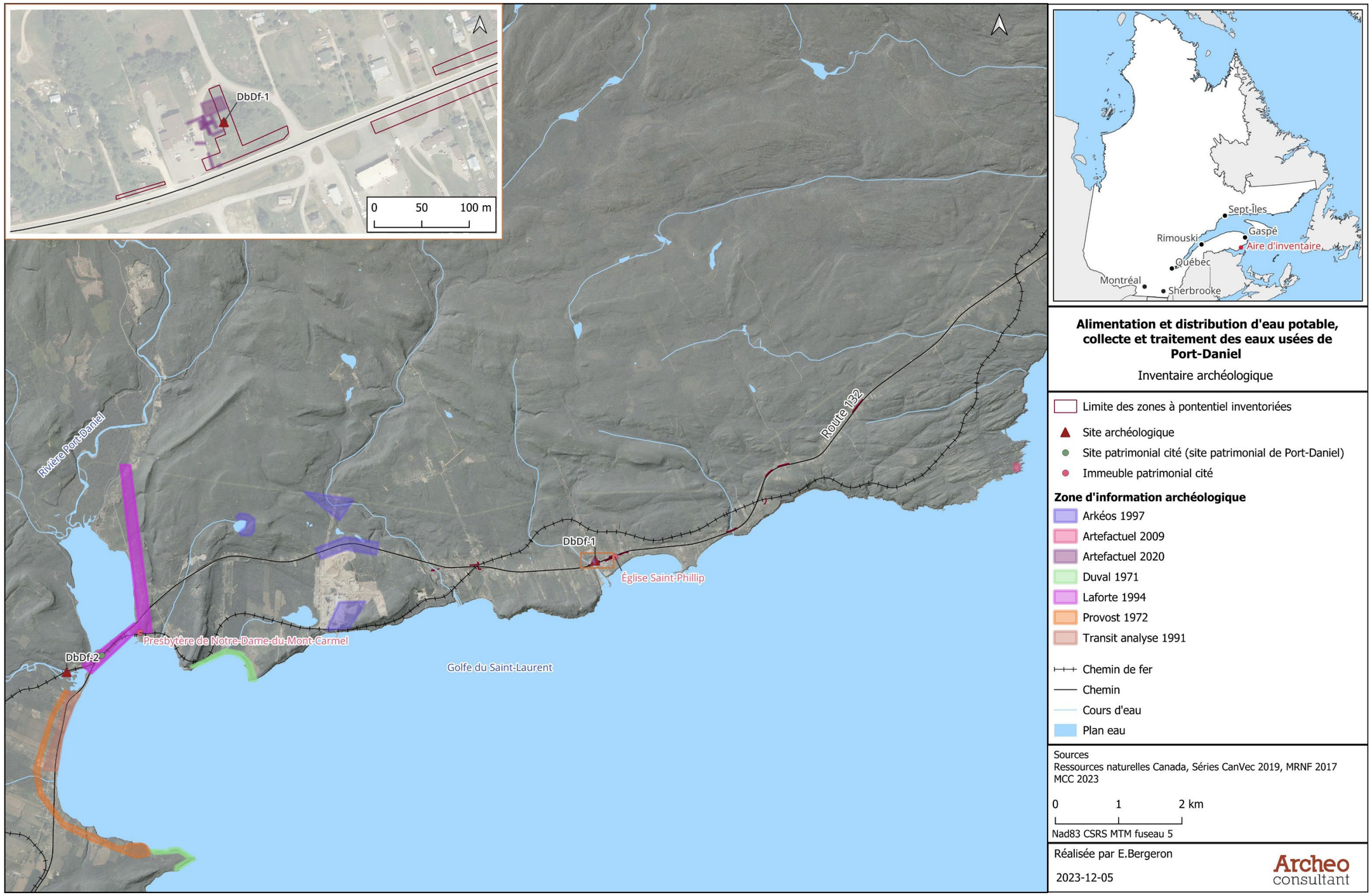
1.2. Objectifs et portée de l'étude

L'inventaire doit permettre de vérifier si des vestiges se trouvent dans les 14 zones à potentiel archéologiques de l'aire d'étude (carte 1). Le mandat inclut également l'évaluation et l'enregistrement de tout bien ou site archéologique dans les limites du projet. En contexte de découverte, les résultats permettront ensuite de recommander des mesures atténuant l'impact des travaux sur le patrimoine archéologique.

1.3. Structure du rapport

Suivant l'introduction, la seconde section détaille la méthodologie employée pour l'intervention sur le terrain. La troisième présente un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. La quatrième section présente les résultats de l'inventaire. La dernière section fait office de conclusion et estime le risque d'impact du projet sur les vestiges recensés. Elle propose aussi des recommandations relatives aux mesures d'atténuation d'impact à appliquer.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique de l'inventaire archéologique, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les figures, les notes de terrain, les photographies, le catalogue photo, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.



Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances patrimoniales

2. MÉTHODOLOGIE

L'inventaire archéologique comprend cinq composantes essentielles, soit la recherche documentaire, l'inspection visuelle, l'excavation de sondages, la consignation des données et le traitement des artéfacts.

2.1. Recherche documentaire

Différentes sources ont été consultées afin de documenter l'historique d'occupation humaine de l'aire à l'étude. Les sources suivantes ont été consultées :

- Bibliothèque numérique en archéologie
- Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)
- Publications sur l'histoire et l'archéologie régionale
- Documentation fournie par le client

Les informations relatives à l'environnement naturel contemporain et ancien ont aussi été recueillies. Les sources suivantes ont été consultées pour documenter l'environnement naturel :

- Infrastructure géomatique ouverte (IGO2)
- Publications sur l'histoire environnementale et l'environnement contemporain de l'aire

2.2. Inspection visuelle

L'inspection visuelle consiste en un examen systématique de la surface du sol de toute la zone d'intervention. Elle permet de déceler les vestiges archéologiques visibles en surface du sol. Les terrains accidentés, présentant un risque pour les travailleurs, en sont toutefois exclus. Toute découverte entraine une inspection minutieuse du sol, incluant le déplacement d'éléments pouvant gêner les observations. Les vestiges récupérés sont alors localisés par concentration visible. L'inspection permet du même coup d'identifier d'éventuels obstacles à l'excavation de sondages et des lieux particulièrement stratégiques pour leurs emplacements, là où des vestiges sont observables en surface.

2.3. Sondages

Les sondages archéologiques sont disposés à intervalles de 10 m afin de couvrir chacune des zones d'intervention. L'espacement des sondages peut être réduit entre 3 et 5 m pour mieux évaluer d'éventuels vestiges. Les terrains trop perturbés, irréguliers ou humides (actuels ou passés) sont cependant exclus de l'inventaire par sondage. La profondeur atteint le niveau jugé stérile, soit le roc ou le sol naturel n'ayant subi aucune perturbation anthropique et dont la mise en place ne peut être ultérieure à une occupation humaine. Ces profondeurs ne peuvent cependant être atteintes lorsqu'elles dépassent les limites physiques du fouilleur. Les sondages font 30 x 30 cm de côtés et sont excavés à la pelle et à la truelle. Le couvert végétal est pour sa part déstructuré à la pelle afin d'y vérifier la présence de vestiges, à moins que l'espace ne soit gazonné. Dans ce contexte, le couvert racinaire n'est pas déstructuré et est remis en place à la fin de l'excavation. Le sol des sondages positifs est tamisé à la maille de 3 mm lorsque la texture de la matrice le permet. Tous les sondages sont remblayés une fois les enregistrements terminés.

Les revêtements d'asphalte et d'autres matériaux compacts ne permettent généralement pas d'excavation manuelle. Les sondages alors sont disposés au plus près de l'espace à évaluer, lorsque l'excavation reste possible.

2.4. Consignation des données

Les données recueillies sur le terrain sont consignées au carnet de notes du responsable de l'intervention et de l'assistant, ainsi que sur les fiches dédiées à cet effet. Les artéfacts sont recueillis par lots collectifs ou individuels, selon leur nature et selon les couches de sol. Une étiquette est produite pour chaque lot collectif ou individualisé. Dans les fiches, les aménagements structurels et tout autre vestige sont décrits et localisés. En contexte allochtone, le système Tikal est utilisé pour l'enregistrement des vestiges.

Tous les sondages sont géolocalisés à l'aide d'un GPS, en plus d'être identifiés et comptabilisés en distinguant les positifs des négatifs. Les sondages positifs font l'objet d'un enregistrement des données pertinentes sur une fiche dédiée à cet effet, comprenant croquis stratigraphique, coordonnées géographiques, orientation et description des couches.

Les relevés photographiques sont faits à l'aide d'un calepin adapté, comprenant le code Borden ou le code temporaire (s'il y a lieu), l'orientation cardinale, la zone, la date et une description. Les parois de chaque sondage positif, en plus de l'environnement des zones et sites inspectés, sont photographiées. Tous les vestiges structurels

(aménagement, fondation, bâtiment, etc.) font aussi l'objet d'un relevé photographique détaillé.

2.5. Traitement des artéfacts

Lorsque des pièces archéologiques sont récoltées, elles sont nettoyées, cataloguées et analysées au laboratoire d'Archéoconsultant à Lévis. L'ensemble est ensuite déposé à la Réserve d'archéologie du Québec, sous la responsabilité du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Aucune pièce n'a cependant été récoltée pour le présent inventaire.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

L'aire à l'étude a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

3.1. Environnement

L'environnement contemporain et ancien peut nous aider à comprendre les facteurs naturels qui ont influencé l'occupation humaine à travers le temps.

3.1.1. Environnement contemporain

L'aire à l'étude est située dans la partie sud-est de la Gaspésie, dans la région écologique de la Côte de la baie des Chaleurs (4g), dominée par la sapinière à bouleau jaune de l'est. La température moyenne varie entre 2,5 et 3,5°C avec des précipitations moyennes annuelles entre 1 000 et 1 200 mm (Berger et Blouin 2004).

Le couvert forestier est principalement mixte et on y compte le bouleau jaune, l'érable à sucre, l'érable rouge, le frêne noir et le thuya. Certains endroits, comme les hauts versants ou les zones avec drainage déficient, voient le couvert mixte laisser place aux sapins et épinettes noires. Environ 25% du territoire a subi des interventions forestières (Berger et Blouin 2004).

La baie des Chaleurs représente le quatrième estuaire en importance dans l'est du Canada. La côte se démarque par une faune marine particulièrement diversifiée et abondante. La baie des Chaleurs est d'ailleurs l'un des secteurs les plus productifs du golfe du Saint-Laurent. Elle comprend le saumon, le capelan, le maquereau bleu, le hareng, la morue, le crabe, le homard et le pétoncle. Cette abondance attire des prédateurs tels que le fou de Bassan, la mouette tridactyle et le phoque. L'intérieur des terres compte notamment le renard, le castor, le rat musqué, le lièvre, l'ours, et l'orignal (Gagnon et Burton 1997; Smith 2014).

Le relief est plutôt ondulé, mais s'accentue de la côte vers l'intérieur des terres où on retrouve de hautes collines et montagnes associées au massif des Appalaches. Le paysage côtier est quant à lui parsemé de falaises rocheuses et de plages rocheuses ou sableuses qui laissent parfois place à des marais salés, appelés localement barachois. Plusieurs vallées fluviales encaissées découpent la côte par endroits. Les dépôts meubles sont plutôt variés en raison de l'action glaciaire, fluvioglaciaire, marine et fluviatile. En général, on retrouve un till sur les bas versants, des dépôts marins

sableux sur les basses terres, alors qu'en hauteur on trouve de minces dépôts d'altération (Berger et Blouin 2004).

La géologie régionale est composée principalement de roches d'âge Carbonifère (Mississippien) à Dévonien, appartenant à la province des Appalaches. Les principaux types de pierres comprennent des grès, mudrocks, mudstones, calcaires, conglomérats, calcilutite, calcarénite, boundstones, calcirudite. Les grès, mudrocks et mudstones sont susceptibles d'avoir été exploités par les Premières Nations, alors que les grès et calcaires ont parfois été exploités par les groupes allochtones. Quelques affleurements de grès et mudstones se trouvent d'ailleurs à proximité de l'aire d'étude, vers le sud-est, près de la côte (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles 2023).

L'aire d'étude présente pour sa part un profil topographique ondulé atteignant près de 100 m d'altitude vers l'est, donnant sur une plaine de 15 m vers l'ouest. Cette basse terre est traversée de cinq cours d'eau, dont la rivière Port-Daniel, à l'extrémité ouest, et la rivière de l'Anse-à-la-Barbe, 6 km plus à l'est (figure 1). Les terres aux environs de la route 132 semblent être des anciens champs laissés en friches, ponctuées d'établissements résidentiels. On y retrouve aussi quelques infrastructures à vocation publique et institutionnelle, incluant un bureau de poste, un chemin de fer, des routes et chemins, un bâtiment multifonctionnel, ainsi qu'une église. La cimenterie McInnis borde la limite ouest de l'aire.

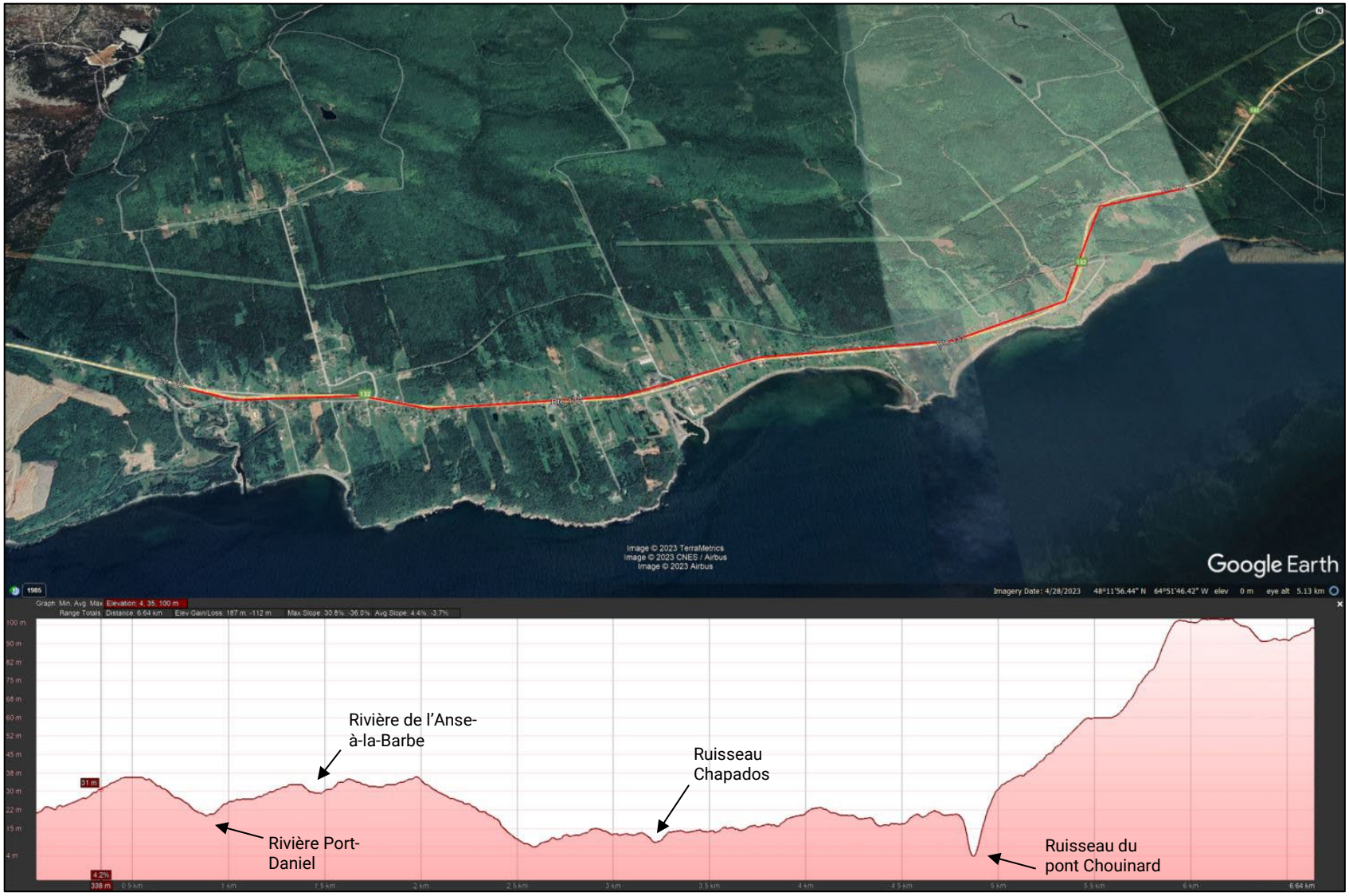


Figure 1 : Profil de dénivelé de l'aire d'étude selon une coupe transversale est-ouest (en rouge)

3.1.2. Environnement ancien

La configuration actuelle du paysage serait récente en raison de l'évolution des conditions climatiques et environnementales depuis la fin de la période glaciaire.

Vers 18 000 ans avant aujourd'hui (AA), l'ouest de la Gaspésie est recouvert par l'Inlandsis laurentidien alors que sa portion est, recoupant l'aire étudiée, est prise dans une calotte d'envergure régionale nommée alternativement glacier gaspésien ou dôme de la Gaspésie. La fonte des glaces se fait d'abord lente, pendant l'intervalle de 13 300 à 12 400 AA, de sorte que la calotte est encore très près de la côte jusque vers 12 000 AA. Les côtes libérées des glaces sont alors envahies par la mer de Goldthwait (figure 2). Le dégel marque ensuite une halte pendant l'intervalle de 12 400 à 11 800 AA, en raison d'un refroidissement climatique. Cet épisode, nommé l'oscillation froide du Dryas, aurait provoqué une recrudescence de l'Inlandsis laurentien et du glacier gaspésien, entrainant une régression des espèces forestières et un retour vers une toundra arbustive (Hétu et Gray 2000; Houde-Poirier, Hétu, et Morissette 2014; Richard et al. 1997; Syvitski 1992).

Les eaux de fonte vont créer d'importants dépôts deltaïques à l'embouchure des principales décharges, apportant du même coup un important volume d'eau douce qui abaissera la salinité du milieu marin. La mer de Goldthwait atteint son maximum entre 13 000 et 12 000 AA, avec une altitude variable selon la géographie. Elle atteint environ 100 m au-dessus du niveau marin moyen (NMM)à la limite est de la baie, 67 m vers l'intérieur et 46 m au centre de la baie. Entre 11 000 à 10 200 AA, une toundra herbeuse occupe toujours les terres émergées. L'occupation humaine y est alors possible. Toutes les terres sont libérées des glaces autour de 9 500 AA. En combinaison à un rebond isostatique très rapide (40 mm/an), le niveau marin a chuté dramatiquement vers 9 000 AA, pour atteindre jusqu'à – 90 m NMM, quoique plus probablement – 45 à – 30 m NMM. L'oscillation du niveau marin façonne alors le paysage en terrasses étagées sous-marines parallèles à la rive (-90 à -20 m NMM) et les premiers deltas sont submergés par la mer. Graduellement, la pessière noire prend place sur les terres émergées jusqu'aux environs de 9 000 AA, moment où les sapinières à bouleau blanc commencent à dominer le paysage (figure 3). Peu après, vers 6 000 AA, les sapinières à bouleau auraient été reléguées aux hauts versants, laissant la place à la forêt mixte actuelle. Le niveau marin continue sa remontée pour atteindre son niveau contemporain vers 5 000 AA. Le phénomène serait accompagné d'une augmentation de la force des marées avec une amplitude atteignant 2 à 3 mètres (Hétu et Gray 2000; Houde-Poirier, Hétu, et Morissette 2014; Richard et al. 1997; Syvitski 1992).

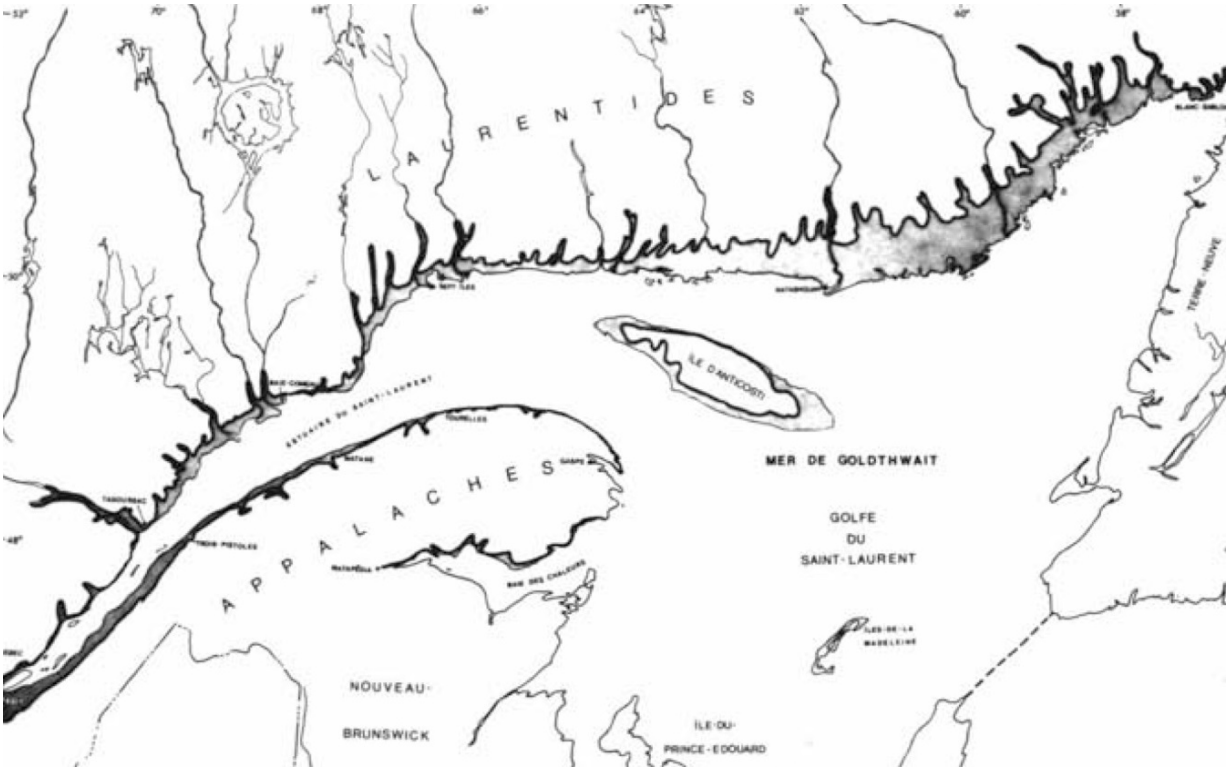


Figure 2 : Niveau de la mer de Goldthwait à son maximum vers 13 500 AA (Dionne 2010)

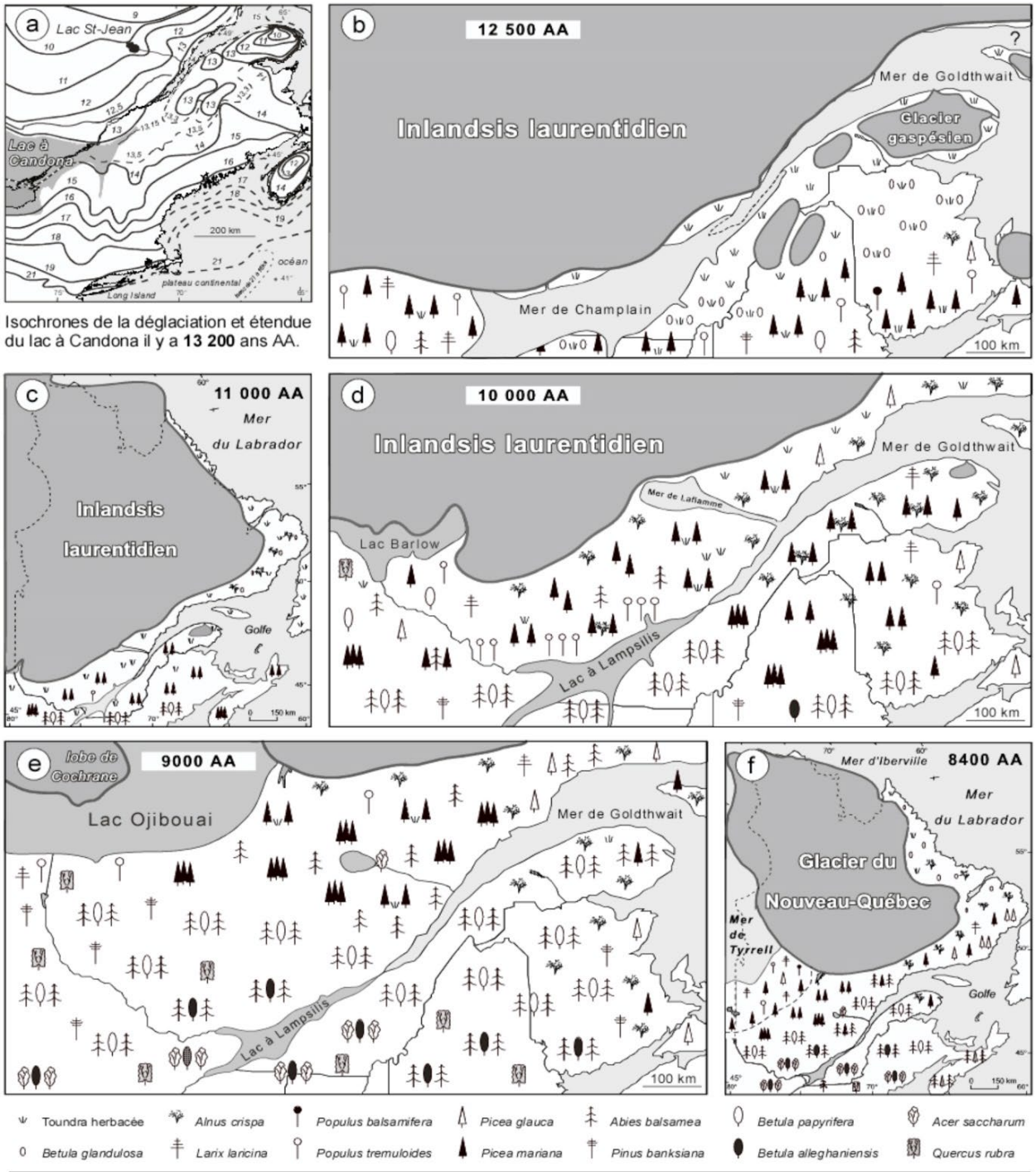


Figure 3 : Évolution du paléoenvironnement régional de 13 200 à 8 400 AA (Richard et Grondin 2009)

3.2. Histoire culturelle et lieux patrimoniaux

L'aperçu historique qui suit s'intéresse principalement aux changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants qui se sont succédé depuis la paléohistoire[1]. Cette revue fournira un cadre interprétatif aux manifestations archéologiques de l'aire à l'étude.

3.2.1. Occupation autochtone

Les sites autochtones de la paléohistoire régionale consistent le plus souvent en des restes de campements enfouis à faible profondeur, généralement à moins de 30 cm sous la surface du sol. Ceux-ci se présentent sous la forme de composantes d'habitations — foyers, fosses, dépotoirs, traces de piquets et artéfacts. D'autres lieux sont associés à l'exploitation de matières premières — extraction de la pierre dans des affleurements rocheux et prélèvement de l'argile pour la fabrication de poteries. Les lieux à caractères rituels, comme les sépultures et les sites rupestres, sont plus rares.

Le caractère fugace de ces traces s'explique par le mode de vie nomade des sociétés autochtones, exception faite des Iroquoiens du Saint-Laurent, et par les problèmes de conservation des vestiges en forêt boréale. Ce qui nous reste est le plus souvent la portion non dégradable, comme les artéfacts lithiques et céramiques. Les restes osseux carbonisés et les structures de combustion sont aussi communs. Ces vestiges nous permettent tout de même d'observer des transformations importantes dans le mode de vie des occupants autochtones.

Paléoindien (12 000 – 8 000 AA)

Les premières incursions sur le territoire québécois remontent à la période paléoindienne qui se décline en deux sous-périodes.

Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 ans AA) demeure mal connu au Québec puisque très peu de sites datant de cette période ont été identifiés jusqu'à présent. Les pointes de projectiles à cannelure sont les marqueurs types du Paléoindien ancien et seul le site Cliche-Rancourt, près du lac Mégantic, a livré ce type de pointe (Chapdelaine 2007; 2012). La rareté des occupations du Paléoindien ancien s'explique par le fait que la majeure partie de la province était peu ou pas hospitalière à la présence humaine au début de l'Holocène. De plus, les berges du Saint-Laurent ont longtemps été ennoyées

[1] Le mot « paléohistoire » est utilisé en remplacement de « préhistoire ». Le terme proposé se veut plus respectueux de l'histoire autochtone précédant l'arrivée européenne en Amérique puisque « préhistoire » implique que les peuples autochtones n'avaient pas d'histoire avant les Européens. Cette notion est évidemment fausse et l'archéologie contribue à documenter le passé riche et ancien des premiers peuples du continent. Dans le même esprit, l'expression « période coloniale » remplace celle de « période historique » puisque la colonisation est le véritable fait marquant de l'arrivée européenne et de sa présence continue depuis le XVI^{e} siècle.

et seules les terres émergées du Québec méridional peuvent accueillir des occupations lors du Paléoindien ancien (Chapdelaine 2004).

Le Paléoindien récent (10 000-8 000 ans AA) est mieux connu au Québec et s'exprime par la culture Plano. On reconnait cette période dans le registre archéologique par les pointes de projectile Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin. Les forêts et les bifaces de grand calibre sont aussi communs (Saule 2021). La facture technologique des groupes Plano est aussi distinctive alors que de fines retouches parallèles ornent souvent leur production bifaciale. Les groupes Plano, très mobiles, favorisent d'ailleurs des matières premières de bonne qualité. Plusieurs sites du Paléoindien récent ont été répertoriés en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999), en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Graillon, Chapdelaine, et Chalifoux 2012) et dans le Bas-Saint-Laurent (Chapdelaine 1994; J.-Y. Pintal 2006). Des sites possiblement associés à la période ont aussi été trouvés en Abitibi (Côté 1998), en Côte-Nord (Archambault 1998), dans la région de Québec (Bêty 2012) et en Chaudière-Appalaches (J.-Y. Pintal 2003).

Les données paléoenvironnementales les plus récentes permettent d'envisager l'habitabilité du territoire gaspésien dès 11 000 AA, alors que la toundra s'installe (Hétu et Gray 2000; Richard et al. 1997). Les datations C14 pour les premières occupations humaines sont toutefois de peu d'aide puisque les échantillons de charbon ont été prélevés en contextes mal contrôlés. Mais comme le font remarquer le palynologue Pierre Richard et ses coauteurs, l'occupation humaine pourrait difficilement remonter au-delà de l'intervalle approximatif de 10 200 – 9 500 AA :

> *Si des humains se sont installés en Gaspésie et dans l'est du Bas-Saint-Laurent avant 10 000 BP, ils y ont trouvé des terres étroites, coincées entre les glaces ou entre mer et glace. Les ressources qu'on pouvait y trouver étaient alors sans doute rares, sauf peut-être les ressources littorales ou marines. (Richard et al. 1997)*

Une fine connaissance des ressources marines aurait donc été essentielle aux premiers groupes humains, s'ils avaient colonisé l'espace aussi tôt. Ces groupes sont pourtant reconnus pour avoir exploité abondamment les troupeaux de caribous de la toundra d'alors (Chalifoux et Tremblay 1998). À ce sujet, des analyses immunologiques menées sur l'outillage lithique de sites de La Martre et Rimouski révèlent que les cervidés (ex. caribous), ursidés (ex. ours), salmonidés (ex. truites, saumons), lagomorphes (ex. lièvres), pinnipèdes (ex. phoques, morses), rongeurs (ex. castor), félidés (ex. lynx) et canidés (ex. loup, renard, chien) ont été chassés et transformés pendant la période (Chalifoux et Tremblay 1998). Les chasseurs du Paléoindien récent exploitaient donc un éventail assez large de ressources animales marines et terrestres. Si l'hypothèse environnementale de Richard et ses coauteurs est juste, il faut alors accepter que ces occupations anciennes ne datent pas d'avant 10 200 – 9 500 AA.

Il faut également souligner l'apparente familiarité des occupants avec les ressources lithiques du territoire dès le Paléoindien récent. La principale matière première exploitée est le chert de provenance locale qui fait plus de 99 % des collections. Plusieurs carrières sont d'ailleurs recensées le long du littoral nord, dont trois à La Martre (DhDn-8, 9 et 10). Les autres matières incluent le chert rouge, le quartz blanc, le quartz hyalin, le quartzite rosé, le quartzite mauve, la rhyolite verte (beige en forme altérée) et l'agate brune. La rhyolite et le chert rouge proviendraient vraisemblablement de localités distantes de plusieurs centaines de kilomètres.

La diversité des ressources fauniques locales, combinée à l'abondance de ressources lithiques locales, suggère que les occupants possédaient une fine connaissance de leur environnement. La présence de ressources exogènes à la région suggère d'autre part que les occupants ont maintenu un réseau étendu avec des territoires et groupes assez distants (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chalifoux et Tremblay 1998).

Les manifestations paléoindiennes récentes de la Gaspésie sont principalement reconnaissables par les pointes de projectiles à retouches parallèles ou subparallèles, perpendiculaires à l'axe longitudinal et produites par pression. Elles sont généralement de formes lancéolées avec une longueur atteignant jusqu'à 10 cm. Leur profil est mince, les côtés sont parallèles et leur base amincie est de forme concave, droite ou légèrement convexe. Certaines portent également de fines encoches latérales. Il s'agit d'un style très commun à l'échelle du Nord-Est américain, généralement désigné comme Plano. Benmouyal a proposé le type Sainte-Anne pour le Nord gaspésien (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chalifoux et Tremblay 1998).

À travers le temps, les pointes de type Sainte-Anne sont fabriquées avec moins de soins, quoiqu'une variante de forme losangique devient plus commune vers la fin de la période. Elle est plus large, mais toujours finie à l'aide de retouches couvrantes par pression. La forme losangique est également reconnue dans les régions limitrophes à la Gaspésie vers la fin de la période paléoindienne. À Tadoussac, celles-ci sont faites de quartz et font exception par l'aspect plus grossier des retouches (Benmouyal 1987).

On note aussi des forets distinctifs, soit en forme de bouteille, à ailettes ou avec une base ovale plus allongée. La forme à ailettes présente une base évasée créant un épaulement. Certains forets présentent des retouches parallèles et pourraient avoir été fabriqués à partir de pointes de projectiles (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chalifoux et Tremblay 1998).

Les bifaces sont aussi très communs et présentent une variabilité importante. Les plus fréquents sont lancéolés et symétriques, avec des tranchants réguliers et des profils assez minces (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chalifoux et Tremblay 1998).

D'autres outils sommairement façonnés sont aussi reconnus. Il s'agit de racloirs, d'éclats retouchés et utilisés, de gros éclats de quartzites appelés « *spalls* », ainsi que

d'outils semi-circulaires, dits ulus. Autre fait notable, les grattoirs et unifaces sont généralement absents des assemblages, même si ceux-ci sont communs aux sites de la même période dans les régions environnantes. Les plus caractéristiques sont en forme de gouttes d'eau et présentent de fines retouches sur la face ventrale. Des graveurs ou perçoirs, dont une fine pointe est sommairement façonnée, sont présents en faibles quantités. Quelques pièces esquillées sont aussi recensées sur le site de La Martre (DhDn-1) (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chalifoux et Tremblay 1998).

Les outils polis sont très rares, avec un seul fragment distal de couteau ou de racloir poli pour tout le Nord-Est américain, trouvé à la station 15 du site de La Martre (DhDn-1). S'ajoutent quelques outils non taillés ayant pu servir de polissoirs, de meules ou de percuteurs. Les deux premiers ont été fabriqués à partir de grès et quartzite alors que les percuteurs sont faits de galets de granite, de quartzite et de quartz (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chalifoux et Tremblay 1998).

On compte également de petits nodules de pyrite de fer ne dépassant pas 3 cm de diamètre. Ceux-ci sont assez communs sur les sites paléoindiens de la région. Ils auraient pu servir à produire des étincelles lors de l'allumage de feux. Ils proviendraient possiblement de formations géologiques de la région (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chalifoux et Tremblay 1998).

Archaïque maritime

La tradition Archaïque maritime est une manifestation archéologique reconnue à travers tout le Canada atlantique et la Nouvelle-Angleterre. On la reconnait principalement par les outils polis aux qualités esthétiques distinctives et par une économie de subsistance centrée sur les ressources marines. Au nord, les principales ressources exploitées sont les mammifères marins, incluant le morse, alors que la morue et l'espadon sont au centre de l'économie des groupes du golfe du Maine (Tuck 1998; Deal et al. 2006).

Dans les régions nordiques de l'aire Archaïque maritime (ex. Labrador, Côte-Nord, Terre-Neuve), la tradition a existé entre 8 000 – 7 000 AA et 3 500 – 3 000 AA. Au sud, la séquence culturelle n'est pas encore très claire. La portion sud du golfe du Saint-Laurent, incluant la baie des Chaleurs, les îles de la Madeleine et l'île du Prince-Edward, connait une baisse du niveau marin à environ – 30 m NMM vers 7 000 AA. Il aurait atteint –15 m NMM vers 5 000 AA. Le niveau marin actuel aurait été atteint vers 3 000 AA. Plusieurs sites archaïques côtiers se retrouvent donc submergés et donc inaccessibles pour comprendre la période. De même, peu de sites de la période sont recensés dans l'intérieur des terres, limitant d'autant plus notre compréhension de l'Archaïque maritime (Tuck 1998; Deal et al. 2006).

Il faut tout de même envisager des différences avec le reste de la région maritime. Ainsi, la descendance directe entre les Paléoindiens récents et les premières manifestations archaïques doit être envisagée, tout comme la possibilité d'une longue

séquence paléoindienne soumise à l'influence de l'Archaïque maritime, comme c'est le cas en Haute-Gaspésie. La culture matérielle suggère pour sa part que des liens sont entretenus de façon plus étroite avec le nord de la région. Les artéfacts caractéristiques de la période incluent des outils polis de grande taille, comme des couteaux semi-circulaires, baïonnettes, bifaces, poids de filet, herminettes et gouges à cannelures couvrant toute la longueur de l'outil. Les pointes de projectiles comprennent des spécimens polis et taillés avec pédoncules étroits (Deal et al. 2006).

Dans l'intervalle approximatif de 6 000 à 4 000 AA, la tradition maritime semble aussi cohabiter avec l'Archaïque laurentien, aussi présent dans l'intérieur des terres. Les deux manifestations sont toutefois difficiles à distinguer en raison d'un recoupement important des formes dans la culture matérielle des deux traditions. Cela touche notamment aux baïonnettes en schiste et aux couteaux semi-circulaires. Également, les pointes typiques de l'Archaïque laurentien, dont les grandes pointes à encoches en coins de style Otter Creek et les petites pointes triangulaires à éperons (eared) se retrouvent partout dans les maritimes (Deal et al. 2006).

Archaïque terminal ou tradition Susquehanna (4 000 AA – ca 1 600 AD)

Après 4 000 AA, la tradition Susquehanna fait son apparition dans la région maritime. Si certains archéologues présument d'une origine migratoire, d'autres suggèrent plutôt un développement régional à partir des traditions précédentes. Le mode de subsistance s'élargit à un ensemble plus large de ressources et les relations semblent alors plus tournées vers le continent, quoique le chert de Ramah, provenant du Labrador, est toujours présent. On reconnait la tradition à travers les pointes de projectiles de type Snook Kill, Susquehanna Broad et Orient Fishtail. Quelques pointes apparentées au complexe Meadowood sont aussi recensées. Elle serait aussi à l'origine des premières technologies céramiques dans le nord-est du continent (Deal et al. 2006).

La pratique funéraire de crémation accompagne la tradition Susquehanna. La manifestation la plus au nord est d'ailleurs au site Ruisseau-des-Caps (CkEk-2), à quelques kilomètres à l'ouest de la baie des Chaleurs. Il s'agit d'un site funéraire logé sur une terrasse de 20 m où on retrouve une fosse ovale de 25 cm de profondeur et de 1,2 m de longueur. L'axe long est orienté vers le nord. La matrice de la fosse a livré quelques petits fragments d'os calcinés datés à 3 670±90 AA, deux larges pointes de projectiles, deux mèches de foret, un biface, un possible broyeur et un affuteur en pierre. L'ocre rouge est absente (Deal et al. 2006).

Les gens de la tradition Susquehanna pourraient être les ancêtres directs des groupes occupant les maritimes à l'arrivée des Européens (Deal et al. 2006).

Période coloniale

Au XVI^e^ siècle, les Mi'gmaq (Micmacs) occupaient toute la baie des Chaleurs. Ils la nommaient *Maoi Pôgtapei*, signifiant « la grande baie, la plus importante, la baie par excellence »[2] (Pacifique 1942) (figure 6). L'explorateur Jacques Cartier rapporte d'ailleurs avoir rencontré des groupes mi'gmaqs à divers endroits dans la baie en 1534, incluant Port-Daniel, Paspébiac et la pointe de Tracadigash (Carleton). Le territoire ou pays mi'gmaq, nommé *Mi'gma'gi*, englobait vraisemblablement la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, les îles de la Madeleine, ainsi que la côte du Nouveau-Brunswick. Les compétences de ses habitants en matière de navigation et les qualités exceptionnelles de leurs canots leur auraient permis de traverser les plus grandes étendues d'eau séparant ces espaces (Clermont 1986; Dickason 1986; Martijn 1986; Marshall 1986) (figures 4 et 5).

Les opportunités et contraintes historiques auraient toutefois influé sur les limites du *Mi'gma'gi* à travers le temps, de sorte que les Mi'gmaq ont pu exploiter des territoires s'étendant, dans un axe nord-sud, du Labrador à la baie du Massachusetts, en passant par l'île d'Anticosti, et de la pointe Lévis jusqu'au détroit de Belle Isle, dans un axe est-ouest. La vallée de la Matapédia servait de voie de transit entre l'estuaire du Saint-Laurent et la baie des Chaleurs. À partir de 1750, l'effort missionnaire à la sédentarisation et les avancées anglaises en Nouvelle-Angleterre ont pour effet de concentrer plusieurs familles mi'gmaqs pendant l'été à Gaspé, Percé et Listuguj (Ristigouche) (Bélanger et al. 1981; Martijn 1986; Whitehead 1986).

L'importance de la vie maritime était telle qu'elle se trouve au cœur de l'art rupestre des Mi'gmaq. L'essentiel aurait d'ailleurs été produit pendant la période coloniale à en croire l'intégration d'objets, navires et concepts d'origine européenne. Tous les sites connus sont pétroglyphiques (gravures dans la pierre) et comportent les motifs suivants : canot, serpent, voilier européen, vêtements, mammifères marins, ornements fabriqués à partir d'objets européens, alphabet mi'gmaq (inventé au XIX^e^ siècle), armes à feu, pipes en terre cuite et figures anthropomorphes. La symbologie allie également celle du christianisme à l'univers spirituel autochtone (Molyneaux 1986).

L'univers social Mi'gmaq était composé de groupes relativement mobiles dont l'économie de subsistance était essentiellement tournée vers la côte. Cet espace offrait une succession de pics d'abondance étalés sur 8 mois, de sorte que chaque groupe générait des surplus considérables. La conservation aurait toutefois été relativement limitée, de sorte que les disettes et les famines auraient été régulières en hiver et au printemps (Clermont 1986).

[2] L'espace actuel de Port-Daniel est pour sa part nommé *Epsegeneg* en langue mi'gmaq, signifiant « où l'on se chauffe » (figure 8) (Pacifique 1942).

Trois ensembles de ressources marines étaient principalement exploités. La première en importance incluait les poissons anadromes et catadromes, concentrés en groupes très denses à des moments précis de l'année, facilitant ainsi leur exploitation. Il s'agissait de l'éperlan (mars), du gaspareau (avril), de l'esturgeon et du saumon (mai, juillet-août), de divers poissons d'été, de l'anguille (septembre) et du poulamon (décembre). La pêche se faisait selon des techniques d'exploitation de masse, à l'aide de trappes, barrages, mares artificielles et de fascines, ainsi qu'avec des lances, foënes et harpons. La ligne à pêche était peu utilisée par comparaison. Le second ensemble comprenait les invertébrés marins, surtout les mollusques, dont l'exploitation pouvait se faire sur une base continue en été et en quantités telles que leur transformation a produit de nombreux amas coquilliers le long de la côte. Le dernier groupe de ressources comprend les mammifères marins, incluant le morse et plusieurs espèces de phoques, dont des ossements ont été trouvés parmi les amas coquilliers (Clermont 1986).

L'abondance des ressources sur une période aussi longue permettait possiblement une semi-sédentarité saisonnière et une occupation répétée d'emplacements désignés, année après année. Du même coup, cette sédentarité aurait pu favoriser un découpage du territoire en bandes estivales distinctes de plus de cent personnes, occupant des maisons de grandes dimensions dans lesquelles plusieurs familles vivaient. Un chef aurait assuré la cohésion de chaque groupe en organisant la redistribution des ressources et le partage du territoire (Clermont 1986).

L'intérieur des terres n'était toutefois pas sans intérêt pour les Mi'gmaq puisqu'ils y passaient l'hiver en groupes de quelques familles. Leurs habitations étaient alors des tentes avec foyer central unique ou des bâtiments allongés à double foyer pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes. La pénétration des terres aurait cependant été assez limitée puisque les Mi'gmaq n'auraient généralement pas dépassé 100 km de la côte. Ils auraient d'ailleurs plus probablement exploité une bande d'environ 50 km de profondeur le long de la côte (Clermont 1986).

La mobilité des Mi'gmaq diminue dramatiquement à partir du milieu du XIX^{e} siècle. Le gouvernement met fin à la distribution annuelle des présents qui avait jusqu'alors lieu à la pointe Lévis. Les colons allochtones sont de plus en plus présents depuis le XVIII^{e} siècle et les terres de réserve sont graduellement constituées pour Listuguj (Restigouche) et Gesgapegiag (Maria). Le gouvernement envoie alors des agents qui exerceront un important contrôle sur les activités des Mi'gmaq. La bande de Gespeg est officiellement reconnue en 1972, mais ne dispose d'aucune terre de réserve (Bélanger et al. 1981; Martijn 1986; Mimeault 2017; Ressources naturelles Canada 2013).



Figure 4 : Camp de pêche sur la rivière Ristigouche entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, vers 1870 (A. Henderson ca1870)



Figure 5 : Canot et camp mi'gmaq, Matapédia, Québec, vers 1865 ([?] Henderson ca1865)



Figure 6 : Carte faisant mention des noms de lieux mi'gmaqs de la Gaspésie et du nord du Nouveau-Brunswick, 1927 (Pacifique 1942)

3.2.2. Occupation allochtone

Bien que Jacques Cartier soit crédité pour la première mention écrite de la région, d'autres Européens l'ont visité avant lui. Les données archéologiques confirment que les Basques étaient dans le golfe entre 1517 et 1760 AD. La baie des Chaleurs aurait pour sa part été exploitée plus intensivement au tournant du XVII^{e} siècle (1580-1630 AD). Les activités des premiers Européens étaient essentiellement commerciales et tournaient autour de l'exploitation baleinière, de la pêche à la morue et, secondairement, de la traite des fourrures. Pabos a notamment accueilli des pêcheurs et marchands basques jusqu'au XVIII^{e} siècle. Des pêcheurs normands, bretons et rochelais fréquentaient également la côte gaspésienne pendant la période, quoique plus intensivement à partir du tournant du XVII^{e} siècle (Bélanger et al. 1981; Loewen et Delmas 2012).

Les missionnaires fréquentent d'abord la baie des Chaleurs à partir de l'île Miscou, où les pères jésuites du Marché et Turgis établissent la mission Saint-Charles en 1635. Ils abandonnent la mission pendant les années 1660, suivant le manque de succès dans l'objectif de christianiser les autochtones. Vers 1750, ce sont les pères récollets qui établissent une mission du côté nord de la rivière Ristigouche. Ils l'abandonnent en 1760 lors de la Conquête (Bélanger et al. 1981).

Les premières tentatives de colonisation allochtone prennent forme à la seconde moitié du XVII^{e} siècle. Plusieurs seigneuries sont ainsi concédées, mais aucune ne fait l'objet d'un effort de peuplement durable. Tout de même, quelques noyaux de peuplement se forment lentement jusqu'à la Conquête, notamment à Mont-Louis, Gaspé, Pabos et Grande-Rivière. Les Britanniques ravagent alors la côte gaspésienne, détruisant du même coup toute l'activité économique locale. La bataille de la Ristigouche, où des Acadiens, Français et Mi'gmaq avaient trouvé refuge, marque définitivement la fin du contrôle français sur la colonie (Bélanger et al. 1981).

Avec le Régime britannique, la Gaspésie s'ouvre à un peuplement grandissant qui répond aux besoins des pêcheries. Les nouveaux arrivants proviennent principalement de l'Angleterre, de Jersey, de Guernesey et du Canada. Pendant la révolution américaine, entre 1770 et 1780, la Gaspésie accueille un grand nombre de loyalistes. La baie des Chaleurs, qui était dominée par les Acadiens et les Mi'gmaq, accueille dorénavant une minorité importante de loyalistes. Des Irlandais et Écossais s'y joignent par la suite et contribuent à former un peuplement de plus en plus multiculturel. Pratiquement tous les Gaspésiens vivent alors de la pêche, centrée sur la morue et contrôlée par une poignée de marchands jersiais, dont Charles Robin, figure marquante de l'histoire régionale. Les principaux centres d'activité de la Gaspésie sont Barachois, Pabos, Grande-Rivière, Port-Daniel, Paspébiac, Bonaventure, Gaspé et la pointe au Maquereau. La population augmente rapidement à partir de la fin du XVIII^{e} siècle. Elle atteint environ 3 000 habitants vers 1810, 7 677 personnes en 1831 et 20 000 en 1850. La baie des Chaleurs en regroupe environ les deux tiers, mais la région reste encore peu

peuplée, faute d'intérêt de la part des seigneurs encore tournés vers la pêche (Bélanger et al. 1981).

Jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle, l'agriculture reste une activité marginale pour les pêcheurs gaspésiens. Quelques-uns, notamment les loyalistes, se tournent tout de même vers un défrichage plus intensif et font de l'agriculture leur activité principale. Les infrastructures agricoles se développent, de sorte que deux moulins à grains sont d'abord construits à Bonaventure, puis d'autres suivent à Carleton et Carlisle. Le climat plus doux et le terrain plus régulier de la baie des Chaleurs sont particulièrement propices à ce développement. Ailleurs, le long de la côte gaspésienne, l'activité agricole ne grandit qu'à partir du milieu du XIX^{e} siècle, en lien avec l'épuisement relatif des pêches (Bélanger et al. 1981).

L'exploitation forestière reste assez modeste jusqu'au XIX^{e} siècle. La coupe du bois se fait l'hiver et sert à combler des besoins personnels ou le marché local. L'industrie alimente aussi les petits chantiers navals de Gaspé, Pointe-Saint-Pierre, New Richmond, Bonaventure et Paspébiac. Le pin est la principale espèce exploitée (Bélanger et al. 1981).

Le premier lien routier de la Gaspésie est construit entre 1830 et 1867. Il s'agit du chemin de Kempt (Matapédia) qui connecte le chemin du Roi, à la hauteur de Matane, au Nouveau-Brunswick, via la Matapédia. Les communautés côtières sont reliées vers 1850 avec la construction d'un premier chemin qui suit le littoral. Jusqu'alors, le territoire dépendait exclusivement du lien maritime, disponible en été seulement. Les nouveaux chemins permettaient de rejoindre le reste de la province par voie de terre, mais le lien maritime restait plus avantageux pour bien des voyageurs malgré le risque de naufrage (Bélanger et al. 1981).

En 1876, le chemin de fer Intercolonial relie Sainte-Flavie à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, en passant par la vallée de la Matapédia. Un chemin de fer côtier est également construit entre 1892 et 1911, de sorte que Gaspé est relié à l'Intercolonial via la baie des Chaleurs (Bélanger et al. 1981) (figure 6).

Au XX^{e} siècle, l'agriculture et la foresterie occupent une place croissante dans l'économie régionale. La population atteint 60 000 personnes en 1920. Une proportion importante de Gaspésiens travaille dans cette industrie qui se développe au point de contribuer pour 25 % de la production totale de bois d'œuvre et 10 % du bois de pâte du Québec. L'amélioration du chemin littoral et la construction de voies de pénétration permettent l'expansion coloniale le long de la côte et dans les terres. L'agriculture prend le pas de la mécanisation et devient plus productive. La filière laitière connait également un certain essor et les campagnes sont électrifiées dans les années 1950. La pêche fait pour sa part l'objet d'une certaine diversification depuis la fin du XIX^{e} siècle dans la baie des Chaleurs. Elle intègre de nouvelles techniques industrielles au milieu du XX^{e} siècle. Le tourisme de masse se développe à partir des années 1930

grâce à l'automobile et au réseau routier. La pauvreté reste toutefois omniprésente malgré l'amélioration relative des conditions de vie (Bélanger et al. 1981).

Le secteur à l'étude de Port-Daniel-Gascons aurait été occupé à partir du début du XIX^{e} siècle, mais les sources archivistiques offrent peu de détail quant au bâti avant la fin du siècle. On sait tout de même qu'une première conserverie à Homards et un premier bureau de poste s'y trouvent en 1847. L'essentiel de l'espace est alors occupé. Plusieurs modifications au tracé de l'actuelle route 132 ont lieu dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Plusieurs des traces anciennes de l'occupation humaine ont pu être détruites lors de ces aménagements successifs. Deux cartes de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle localisent les principaux éléments du développement historique de Port-Daniel-Gascon (figures 7 et 8) (Artefactuel 2020; Jean-Yves Pintal 2020).

L'ancien noyau colonial de Gascons, au cœur de l'aire d'étude, présente plusieurs zones à potentiel archéologique ainsi que quelques sites d'intérêt patrimonial. Le site DbDf-1, associé à l'ancienne maison familiale des Chapados, de la fin du XIX^{e} à 1972, se trouve dans la zone à potentiel archéologique 11. Les aménagements récents du terrain semblent avoir détruit une partie importante des vestiges. L'Église anglicane Saint-Phillip se trouve à proximité, dans la zone à potentiel archéologique 3. D'autres sites patrimoniaux sont également recensés à proximité de l'aire d'étude et datent du début du XX^{e} siècle (tableau 1, carte 1).

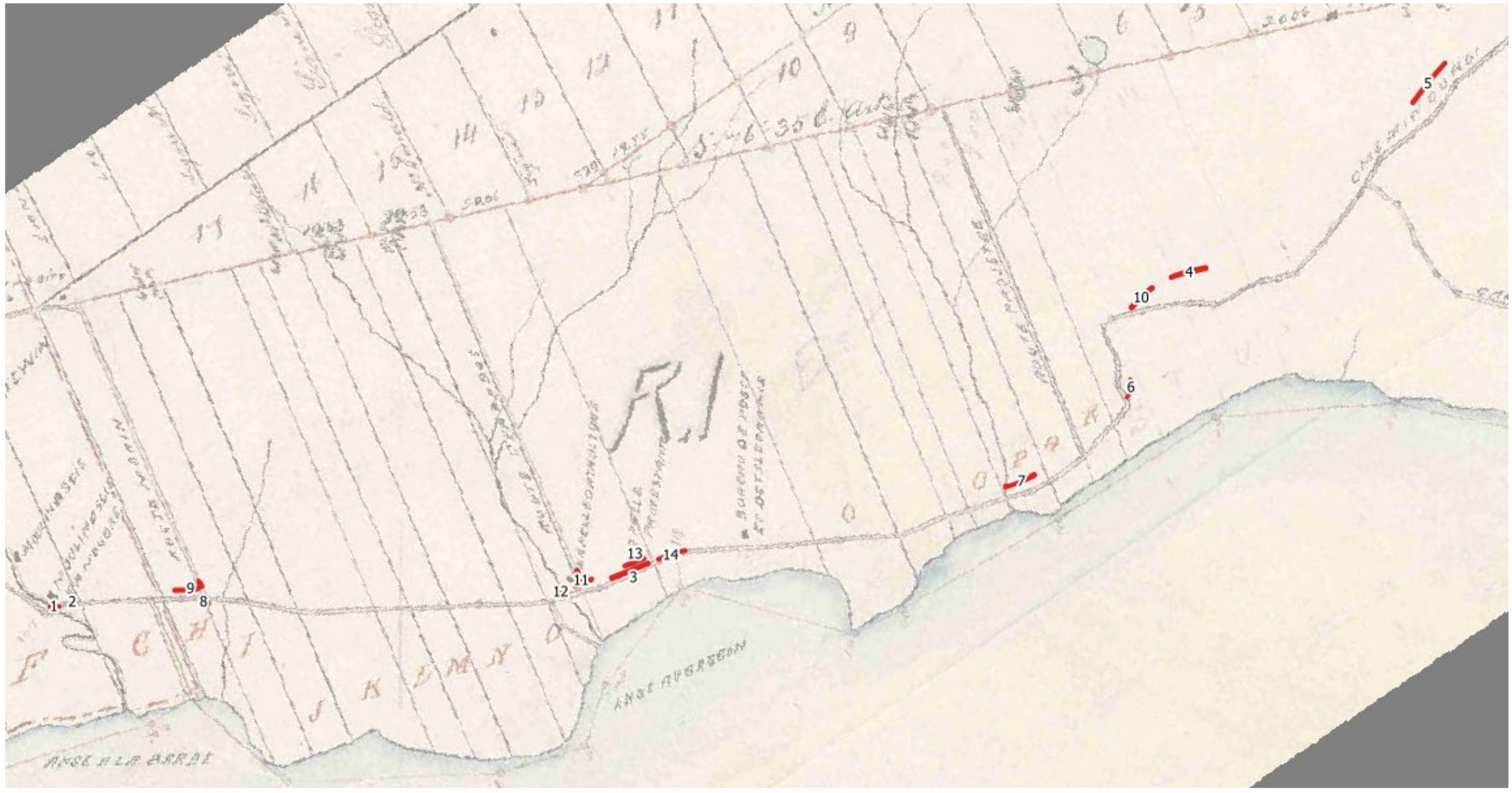


Figure 7 : Extrait d'une carte montrant l'état du développement dans les zones à l'étude (en rouge) en 1892 (Roy 1892)

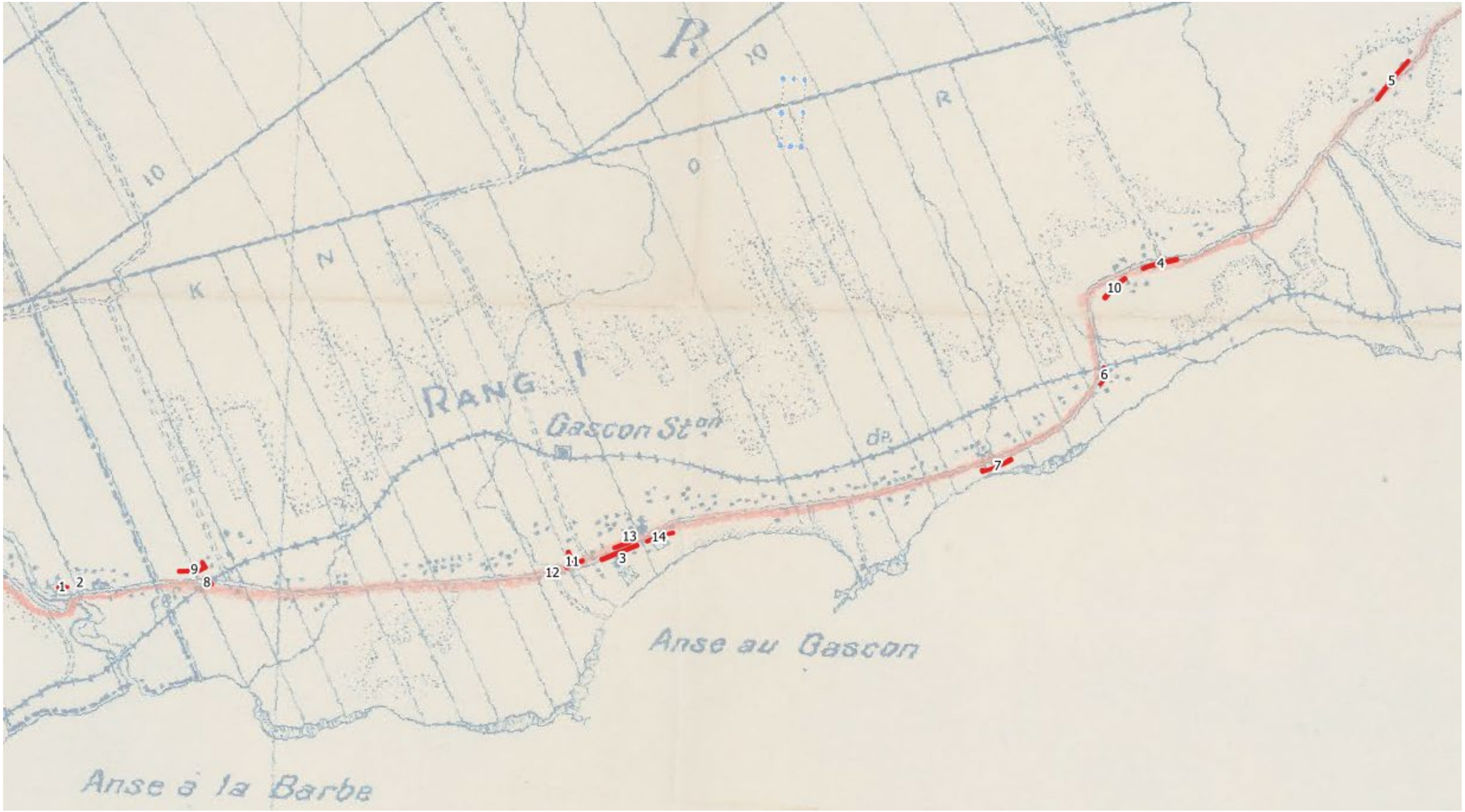


Figure 8 : Extrait d'une carte montrant l'état du développement dans les zones à l'étude (en rouge) en 1927 (Compagnie Franco-Canadienne 1929 cité dans Pintal 2020)

Tableau 1 : Synthèse des sites archéologiques et patrimoniaux connus dans l'aire d'étude

SITE	ANNÉE(S) D'INTERVENTION	TYPE D'INTERVENTION	SOURCE(S)	APPARTENANCE CULTURELLE	CHRONOLOGIE	RÉSULTATS
DbDf-1	2019	Inventaire	(Artefactuel 2020)	Allochtone	Seconde moitié XIXe à 1972	Vestiges en lambeaux d'une résidence de la famille Chapados incendiée en 1972. Une grande partie a été perturbée après l'incendie. D'autres vestiges pourraient encore se trouver aux environs.
DbDf-2	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Documentation non disponible
Site patrimonial de Port-Daniel	-	-	(Ministère de la Culture et des Communications 2013c)	Allochtone	Fin XIXe – premier quart XXe	Ensemble de huit bâtiments comprenant une gare, un hôtel et des résidences. L'espace est traversé par une voie ferrée.
Ancien presbytère de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	-	-	(Ministère de la Culture et des Communications 2013a)	Allochtone	1913 -	Maison curiale sur deux étages d'inspiration néo-Queen Anne.
Ancienne église anglicane Saint-Phillip	-	-	(Ministère de la Culture et des Communications 2013b)	Allochtone	1912 -	Église en bardeau de tradition anglicane dans l'ancien noyau villageois de Gascons.

4. RÉSULTATS

L'inventaire archéologique a couvert 14 zones à potentiel archéologique. Un total de 216 sondages a été excavé et tous se sont avérés négatifs (tableau 2, cartes 2 à 5).

La majorité du tracé du projet, le long de la route 132, aurait subi des aménagements importants lors des réfections routières successives. Ces travaux ont laissé un niveau de sol remanié ou de remblai compact. Ces espaces semblent avoir été bouleversés au point qu'il parait peu probable d'y trouver des vestiges dans un état de conservation suffisant pour leur conférer une valeur patrimoniale significative. L'état des sols s'améliore à distance de la route 132, en particulier dans les zones 1, 9 et 11, mais aucune découverte significative n'y a été faite. Les résultats par zone sont ici présentés.

Tableau 2 : Sommaire des résultats d'inventaire

ZONE	OBJECTIF DE RECHERCHE*	SUPERFICIE (M^2)	SONDAGES (NB)	RÉSULTAT
1	Deux moulins, 1892 Campement amérindien	839	10	Négatif
2	École de rang, 1929	84	3	Négatif
3	Église et cimetière, 1929	2 474	32	Négatif
4	Ensemble agrodomestique, 1929	2 377	23	Négatif
5	Ensemble agrodomestique, 1929	2 460	11	Négatif
6	Ensemble agrodomestique, 1929	372	11	Négatif
7	Ensemble agrodomestique, 1929 Campement amérindien	1 411	5	Négatif
8	Non précisé à l'étude de potentiel	825	9	Négatif
9	Ensemble agrodomestique, 1929	1 465	24	Négatif
10	Ensemble agrodomestique, 1929	1 829	20	Négatif
11	Site DbDf-1	2 064	23	Négatif
12	Bâtiment, 1929	184	0	Négatif
13	Église, 1929	1 153	25	Négatif
14	Cimetière, 1892	774	20	Négatif

*(Jean-Yves Pintal 2020)

4.1. Zone 1

La zone 1 se trouve coincée entre la route Berger et un ruisseau à l'extrémité ouest de l'aire d'étude. Elle présente une pente abrupte au nord et à l'ouest (figure 9). Un replat se trouve à proximité du ruisseau et a fait l'objet de sondages rapprochés. La séquence des sols se présente par un niveau de remblai organique de surface sur une couche de gravier arrondi, possiblement naturel (figures 10 et 31, tableau 3). Un goulot de bouteille de verre hors contexte a été observé et n'a pas été récolté. Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 9 : Zone 1 – vue générale, vers l'ouest



Figure 10 : Zone 1 – sondage test ST-UA-21 – profil stratigraphique, vers le sud

4.2. Zone 2

La zone 2 est une petite aire à l'extrémité ouest de l'aire d'étude, logée sur un terrain privé. L'espace a subi des travaux importants de nivèlement et présente une pente gazonnée montant vers le nord (figure 11). La séquence des sols se présente par un niveau de remblai organique de surface sur une couche de gravier arrondi naturel très similaire à la zone 1. Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 11 : Zone 2 – vue générale, vers l'est

4.3. Zone 3

La zone 3 se trouve dans le noyau colonial de Gascons, au centre de l'aire d'étude. Il s'agit d'un espace de forme allongée, alternant entre gazon et asphalte. La zone traverse des terrains privés, celui d'une école et celui de l'Église anglicane Saint-Phillip (figure 12). Les travaux de la route 132 ont impacté l'espace de façon importante. La séquence des sols se présente comme un remblai caillouteux sous un remblai organique (figure 13). Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 12 : Zone 3 – vue générale, vers l'est



Figure 13 : Zone 3 – sondage négatif – profil stratigraphique, orientation indéterminée

4.4. Zone 4

La zone 4 se trouve à l'est de l'aire d'étude. Il s'agit d'une longue bande de terrain bordant le côté nord de la route 132, à l'ouest de la route Lebrun. Les espaces gazonnés, les zones humides et les entrées gravelées s'y succèdent (figure 14). Les travaux de la route 132 ont impacté l'espace de façon importante. La séquence des sols se présente comme un remblai très compact sous un remblai organique (figure 15). Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 14 : Zone 4 – vue générale, vers l'ouest



Figure 15 : Zone 4 – sondage négatif – profil stratigraphique, vers le nord

4.5. Zone 5

La zone 5 se trouve à l'extrémité nord-est de l'aire d'étude. Il s'agit d'une longue bande de terrain bordant le côté nord de la route 132. Elle traverse des propriétés privées aux surfaces gazonnées et gravelées, ainsi qu'une grande zone mal drainée (figure 16). Les terrains semblent avoir subi du remplissage. L'aire humide n'a pas été sondée et les terrains aménagés présentent un remblai dans lequel l'eau remonte (figure 17). Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 16 : Zone 5 – vue générale, vers le sud-ouest



Figure 17 : Zone 5 – sondage négatif – profil stratigraphique, vers le nord

4.6. Zone 6

La zone 6 recoupe une voie ferrée et la route Chouinard dans la partie est de l'aire d'étude. Une première section, au sud, est une bande gazonnée de terrain privé et une seconde section, au nord, longe un petit chemin asphalté menant à une voie ferrée (figure 18). La zone a subi des travaux importants de nivèlement de sorte que les sondages montrent une séquence de remblai/remanié. Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 18 : Zone 6 – vue générale, vers le nord

4.7. Zone 7

La zone 7 est une grande aire allongée traversant un ravin comblé sur plusieurs mètres pour permettre le passage de la route 132. Un ruisseau coule au fond de la zone (figure 19). Quelques sondages ont été réalisés aux deux extrémités de l'aire où se trouvent deux replats. Les sondages ont permis de constater que l'espace des replats est aussi remblayé sur une bonne profondeur. Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 19 : Zone 7 – vue générale, vers le sud-ouest

4.8. Zone 8

La zone 8 recoupe l'espace d'un viaduc enjambant une voie ferrée. Un épais niveau de remblai a été installé sous le viaduc. La zone forme un coude, dont la partie sud, au-delà des assises du viaduc, est un accès gravelé. Une mince bande gazonnée a été sondée de part et d'autre de l'accès gravelé (figure 20). Les sondages ont permis de constater que l'espace est fortement bouleversé. Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 20 : Zone 8 – vue générale, vers le nord-ouest

4.9. Zone 9

La zone 9 borde le côté nord d'un viaduc enjambant une voie ferrée qui borde la limite sud-est de l'espace sondé. La route Morin marque l'extrémité nord-est de la zone

qui forme une pente abrupte menant à la route. Le reste de l'espace est un terrain gazonné donnant sur un boisé vers l'ouest (figure 21). Les sondages ont révélé une séquence de remblai sur un podzol tronqué à l'horizon B (figures 22 et 31, tableau 3). Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 21 : Zone 9 – vue générale, vers l'est



Figure 22 : Zone 9 – sondage test ST-SB-22, profil stratigraphique, vers l'est

4.10. Zone 10

La zone 10 occupe le côté nord de la route 132, le long d'une propriété privée, vers l'extrémité est de l'aire d'étude. Le côté sud de la route semble avoir été dynamité lors de l'aménagement de la route 132 (figure 23). Du côté nord, le terrain privé a aussi pu subir les effets du dynamitage. Il a également été fortement bouleversé lors de l'aménagement de l'allée menant à la maison. Les sondages ont d'ailleurs permis d'observer une matrice épaisse de remblai contenant des éclats de pierre, possiblement issus du dynamitage (figure 24). Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 23 : Zone 10 – vue générale, vers le sud-est



Figure 24 : Zone 10 – sondage négatif – profil stratigraphique, vers le sud

4.11. Zone 11 (site DbDf-1)

La zone 11 occupe le côté nord de la route 132 et recoupe partiellement les limites du site DbDf-1. Le terrain est gazonné et adjacent au stationnement du centre multifonctionnel. D'autres infrastructures ont aussi été observées sur le terrain, incluant un pavillon au coin sud-ouest, des lampadaires, une bouche d'égout et une profonde tranchée de drainage dans le bras est de l'aire, à l'intersection de la route 132 et du chemin Chapados (figure 25). L'espace a livré une séquence de deux couches débutant par un niveau remanié, possiblement un labour, donnant sur un horizon B d'une séquence podzolique tronquée (figures 26 et 31, tableau 3). L'horizon B pourrait également être remanié. Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone. D'autres lambeaux du site DbDf-1 pourraient tout de même être recensés au-delà des limites sondées.



Figure 25 : Zone 11 – vue générale, vers l'est



Figure 26 : Zone 11 – sondage test ST-SB-21 – profil stratigraphique, vers le nord

4.12. Zone 12

La zone 12 traverse un ravin comblé sur plusieurs mètres pour accueillir la route 132 (figure 27). Un ruisseau coule au bas de la pente. Aucun sondage n'a pu être excavé en raison de la pente trop abrupte. Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été réalisée dans cette zone.



Figure 27 : Zone 10 – vue générale, vers l'est

4.13. Zone 13

La zone 13 se trouve dans le noyau villageois de Gascons, du côté nord de la route 132, à la hauteur de l'église Saint-Phillip. Elle traverse plusieurs propriétés gazonnées et des entrées de cour asphaltées (figure 28). Tous les sondages excavés montrent une séquence continue de remblai, témoignant des perturbations importantes de l'aire.



Figure 28 : Zone 13 – vue générale, vers le sud-ouest

4.14. Zone 14

La zone 14 traverse les fronts de lots d'un cimetière et de terrains privés dans la partie est du noyau villageois de Gascons, au sud de la route 132. Un muret

partiellement enfoui borde la marge du cimetière (figure 29). La base de l'ouvrage serait à environ 30-40 cm sous la surface du sol, suggérant ainsi le niveau original de la surface, avant l'aménagement de la route. M. Alain Mourant, propriétaire d'un lot voisin au cimetière, a indiqué à l'équipe de terrain que des quantités importantes de remblai ont été installés sous et à proximité de la route lors de travaux de réfection de la route 132.

Les sondages réalisés le long de la route ont livré une séquence de remblai (figures 30-31, tableau 3) dans laquelle aucun vestige d'intérêt archéologique ni aucune trace de sépulture n'ont été observés. Un risque persiste tout de même en lien avec la proximité du cimetière et de la possibilité que des sépultures non marquées débordent de la limite suggérée par le muret. Dans cette éventualité, les travaux réalisés dans le cadre du projet pourraient exposer fortuitement une ou des sépultures.



Figure 29 : Zone 14 – muret partiellement enfoui, marquant la limite du cimetière, vers le nord-est



Figure 30 : Zone 14 – sondage test ST-JC-19 – profil stratigraphique, vers le nord

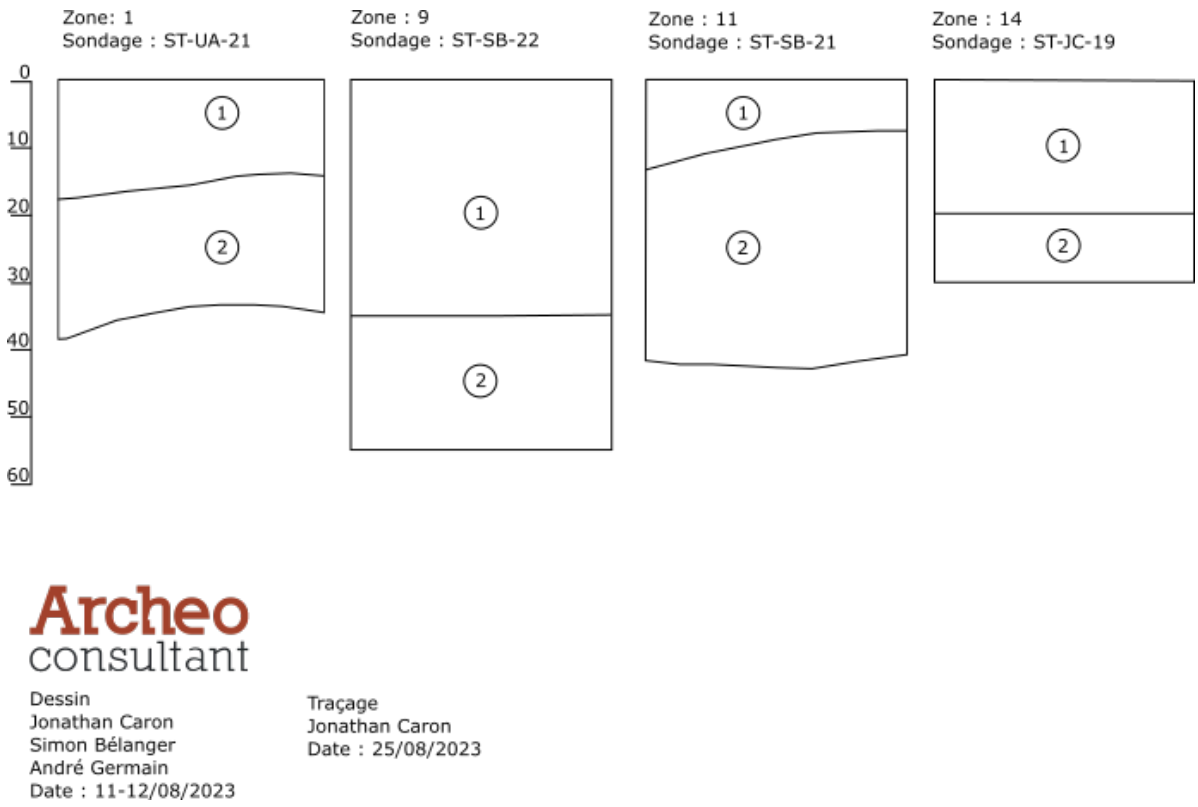
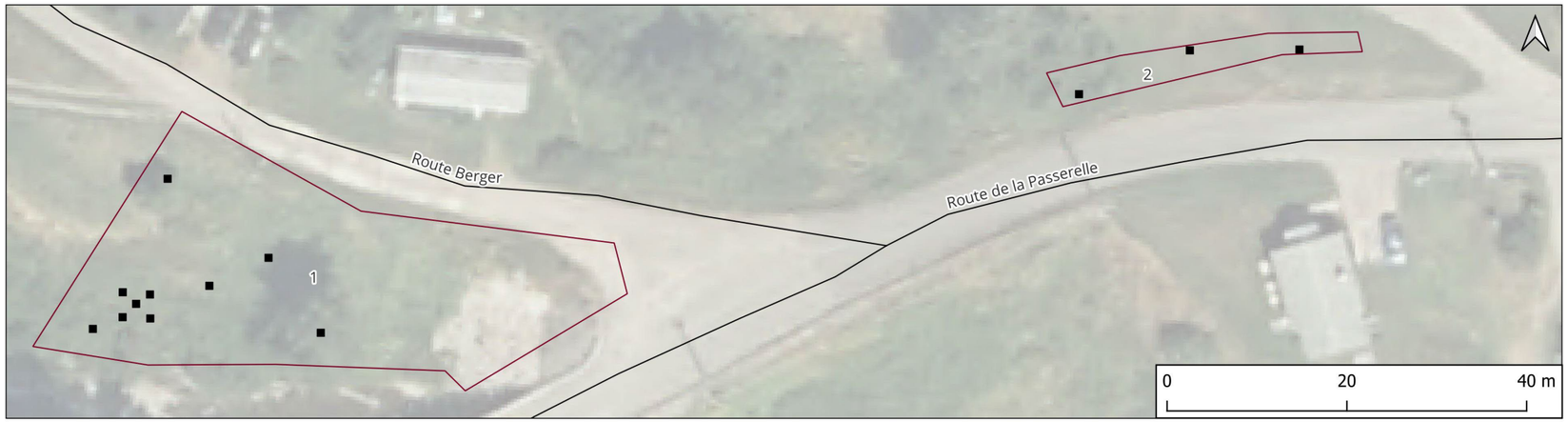


Figure 31 : Relevés stratigraphiques des sondages tests

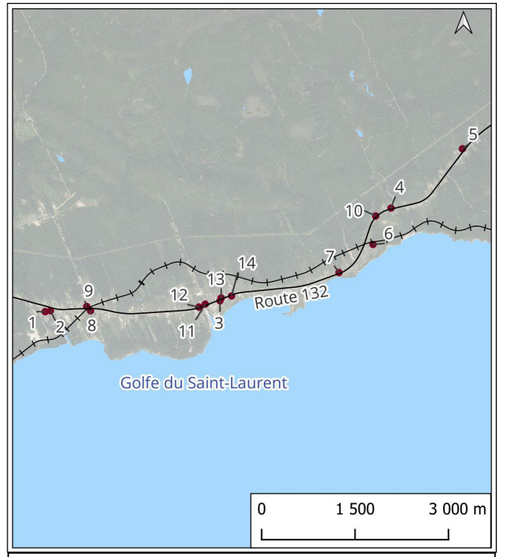
Tableau 3 : Description stratigraphique des sondages tests

ZONE	SONDAGE	DESCRIPTION DES SOLS
1	ST-UA-21	- Sable limoneux brun, homogène, 20 cm (remblai) - Sable grossier avec cailloutis, 20 cm (naturel)
9	ST-SB-22	- Loam sableux hétérogène peu compact de couleur brun foncé, radicelles et pierres, 35 cm (labour) - Loam sableux homogène semi-compact de couleur brun-orangé avec cailloutis, 20 cm (naturel)
11	ST-SB-21	- Sable limoneux grisâtre avec cailloutis, semi-compact, 15 cm (remblai) - Sable orange meuble avec cailloux, 30 cm (naturel)
14	ST-JC-19	- Sable limoneux de couleur brun sombre, homogène, cailloutis et radicelles, semi-compact, 20 cm (remblai) - Sable limoneux brun-rouge, homogène, cailloutis et petites pierres, semi-compact, 10 cm (remblai)









Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, municipalité de Port-Daniel-Gascons

Mandat spécifique – inventaire archéologique

- Zone à potentiel inventoriée
- Limite de la zone à potentiel inventoriée
- Sondage négatif
- Sondage test
- Chemin
- Chemin de fer
- Plan eau

Sources
Archéoconsultant 2023, MTMD 2023, MRNF 2017, Ressources naturelles Canada - Série Canvec 2019

0 200 400 m

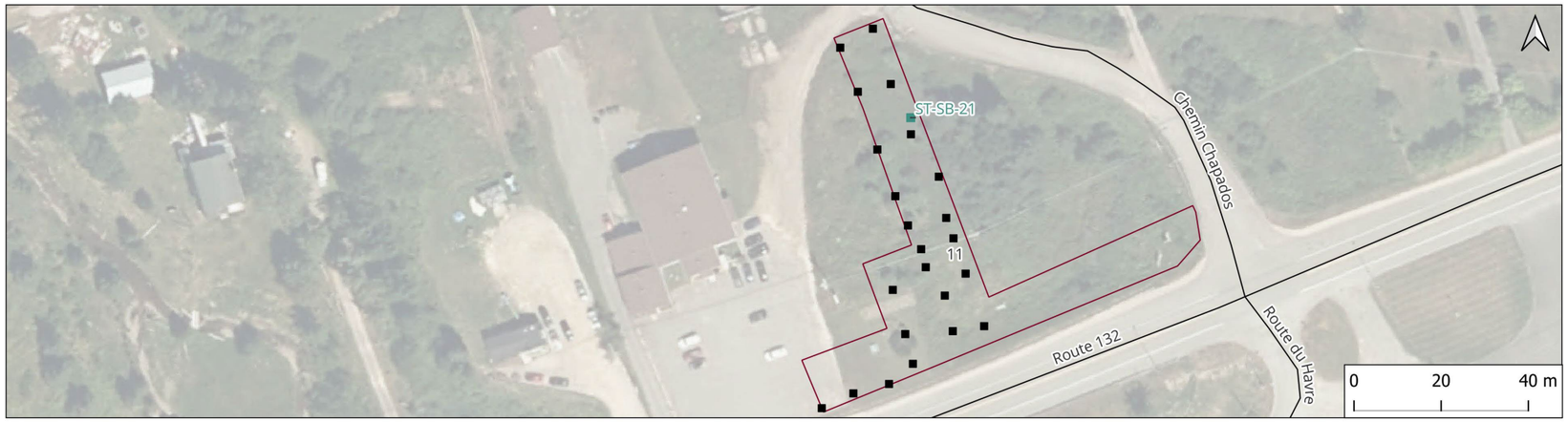
Nad83 SCRS MTM fuseau 5

E.Bergeron

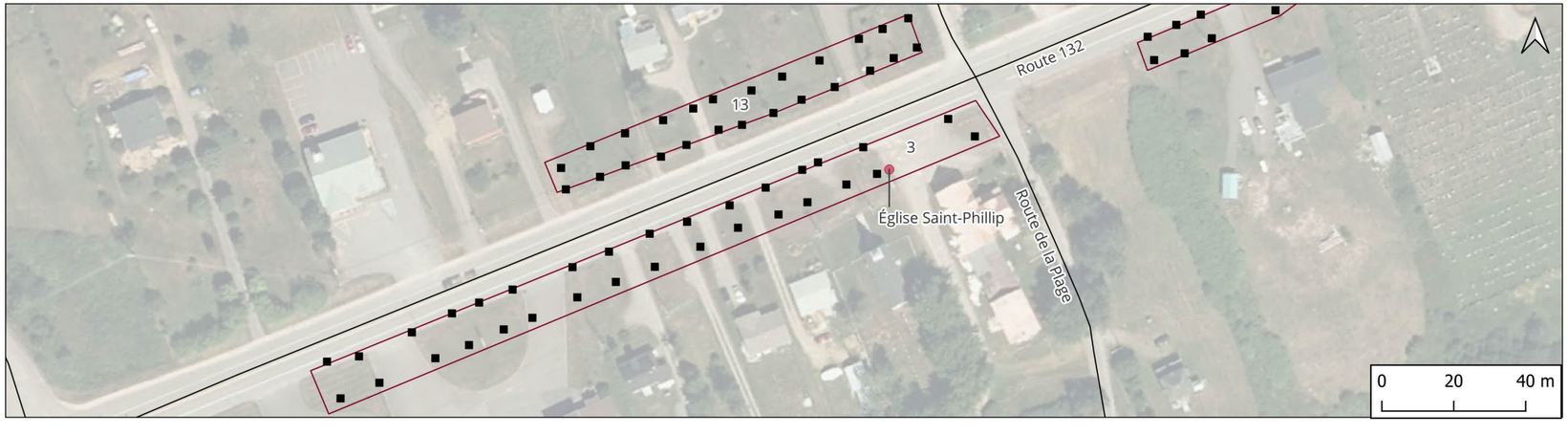
2023-12-12

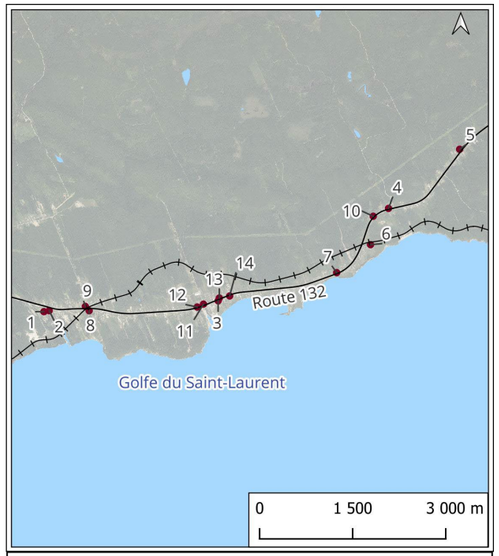
Archeo consultant

Carte 2 : Résultats de l'inventaire archéologique (zones 1, 2, 8 et 9)









Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, municipalité de Port-Daniel-Gascons

Mandat spécifique – inventaire archéologique

- Zone à potentiel inventoriée
- Limite de la zone à potentiel inventoriée
- Site archéologique
- Immeuble patrimonial cité
- Sondage négatif
- Sondage test
- Chemin
- Chemin de fer
- Plan eau

Sources
Archéoconsultant 2023, MTMD 2023, MRNF 2017
Ressources naturelles Canada - Série Canvec 2019

0 200 400 m

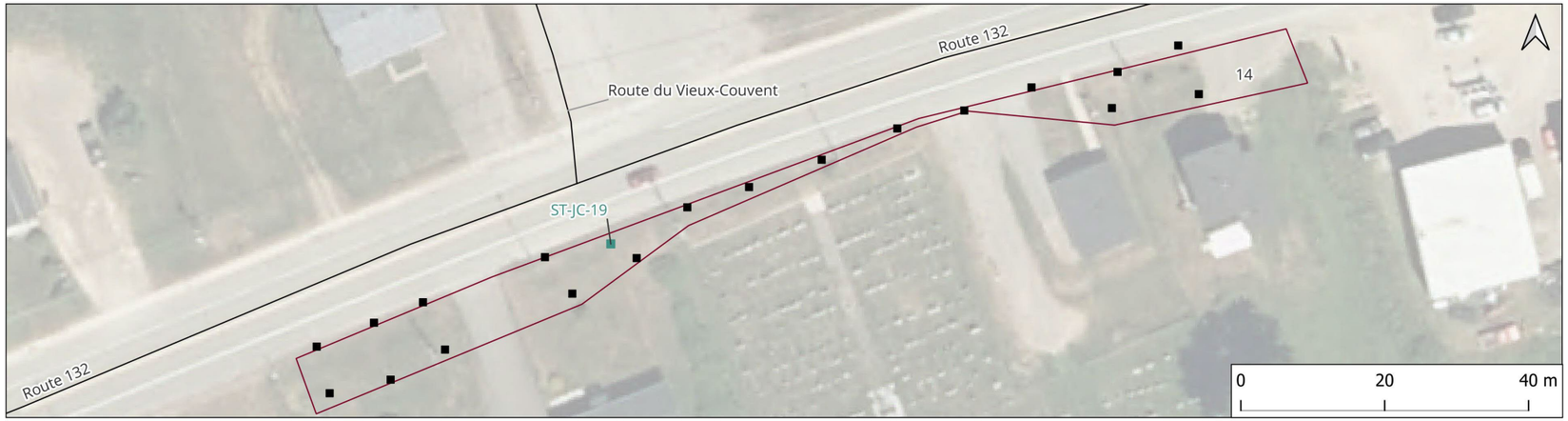
Nad83 SCRS MTM fuseau 5

E.Bergeron

2023-12-12

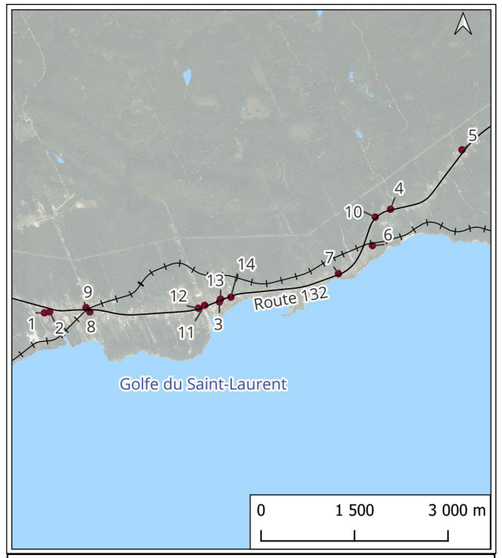
Archeo consultant

Carte 3 : Résultats de l'inventaire archéologique (zones 3, 11, 12 et 13)









Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, municipalité de Port-Daniel-Gascons

Mandat spécifique – inventaire archéologique

- Zone à potentiel inventoriée
- Limite de la zone à potentiel inventoriée
- Sondage négatif
- Sondage test
- Chemin
- Chemin de fer
- Plan eau

Sources
Archéoconsultant 2023, MTMD 2023, MRNF 2017, Ressources naturelles Canada - Série Canvec 2019

0 200 400 m

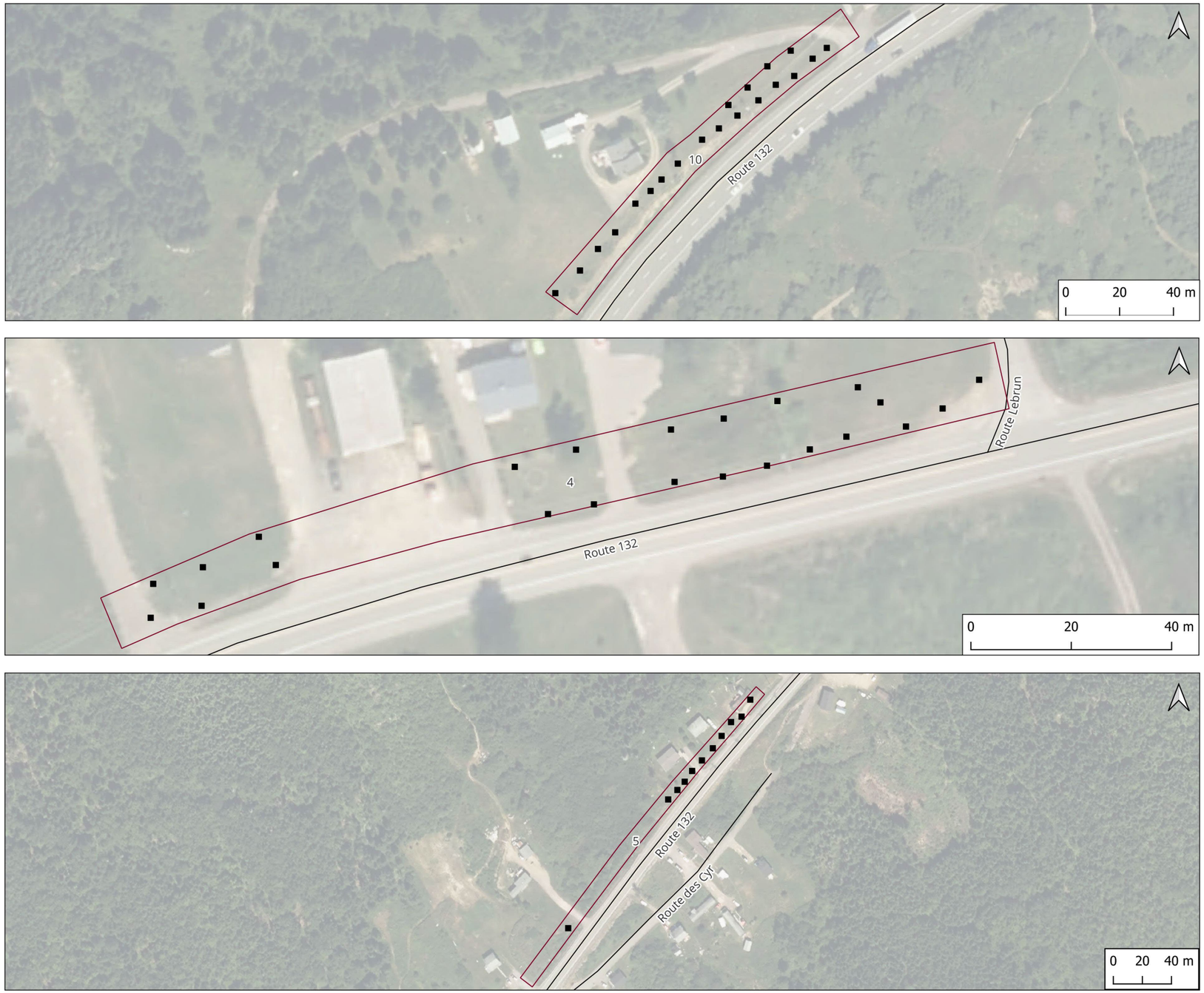
Nad83 SCRS MTM fuseau 5

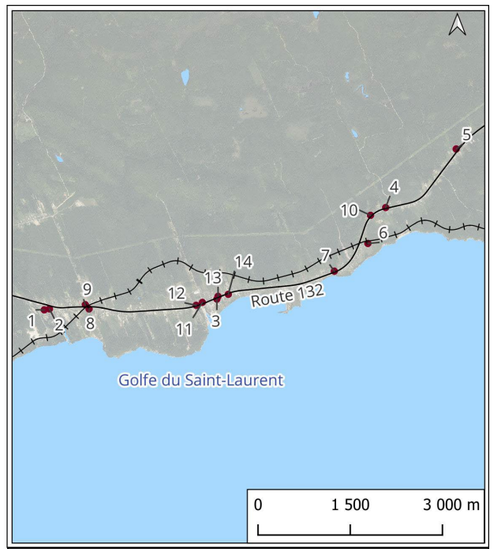
E.Bergeron

2023-12-12

Archeo consultant

Carte 4 : Résultats de l'inventaire archéologique (zones 6, 7 et 14)





Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, municipalité de Port-Daniel-Gascons

Mandat spécifique – inventaire archéologique

- Zone à potentiel inventoriée
- Limite de la zone à potentiel inventoriée
- Sondage négatif
- Sondage test
- Chemin
- Chemin de fer
- Plan eau

Sources
Archéoconsultant 2023, MTMD 2023, MRNF 2017
Ressources naturelles Canada - Série Canvec 2019

0 200 400 m

Nad83 SCRS MTM fuseau 5

E.Bergeron

2023-12-12

Archeo consultant

Carte 5 : Résultats de l'inventaire archéologique (zones 4, 5 et 10)

5. CONCLUSION, RISQUE D'IMPACT ET RECOMMANDATIONS

La municipalité de Port-Daniel-Gascons a retenu les services d'Archéoconsultant inc. pour la production d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de construction d'infrastructures d'égouts domestiques et d'aqueduc. Le projet s'étend sur environ 10 km, nécessite des excavations d'une profondeur maximale de 5 m et la construction d'un site de traitement des eaux usées.

L'inventaire devait vérifier si des vestiges se trouvaient dans l'aire affectée par le projet. Le cas échéant, il devait aussi permettre d'en évaluer la valeur patrimoniale, d'évaluer l'impact du projet et de formuler des mesures d'atténuation pour le patrimoine archéologique.

L'aire d'étude a été divisée en 14 zones couvrant 18 311 m^2. Elles correspondent aux espaces de contraintes identifiées lors d'une étude de potentiel réalisée en préparation du projet (Jean-Yves Pintal 2020). Les sondages ont permis d'observer que la grande majorité des zones sont fortement perturbées. L'intervention n'a recensé aucun vestige dans l'aire d'étude, mais un risque persiste à la zone 14, en raison de la proximité d'un cimetière.

Une supervision archéologique dans les limites du lot du cimetière (zone 14) devrait être envisagée lors d'éventuels travaux d'excavation, afin de prévenir la destruction fortuite de sépultures non marquées. Pour les autres zones inventoriées, le risque d'impact des travaux projetés semble très faible. Dans ces zones, il est recommandé que la municipalité de Port-Daniel procède avec les prochaines étapes de son projet sans précaution particulière pour le patrimoine archéologique.

Tout changement aux limites du projet pourrait nécessiter des ajustements aux mesures proposées. Un archéologue devrait donc être consulté dans cette éventualité.

En cours de travaux, si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées. Un plan d'action en cas de découverte fortuite est fourni au dossier technique.

6. RÉFÉRENCES

Archambault, Marie-France. 1998. « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay, 141-53. Paléo-Québec 27. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Artefactuel. 2020. « Inventaire archéologique dans le cadre des travaux d'agrandissement du Centre multifonctionnel, Municipalité de Port Daniel-Gascons (2019). Site DbDf-1, Maison de la famille Chapados ». Beauharnois: Remis à l'Université McGill et au ministère de la Culture et des Communications.

Bélanger, Jules, Marc Desjardins, Yves Frenette, et Pierre Dansereau. 1981. *Histoire de la Gaspésie*. 1re édition. Les régions du Québec. Montréal: Boréal Express et Institut québécois de recherche sur la culture.

Benmouyal, José. 1987. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Dossiers 63. Québec: ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.

Berger, Jean-Pierre, et Jacques Blouin. 2004. *Guide de reconnaissance des types écologiques: région écologique 4g, côte de la baie des Chaleurs : région écologique 4h, côte gaspésienne*. Québec: Direction des inventaires forestiers, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs : Direction des communications.

Bêty, Isabelle. 2012. « Contexte paléoenvironnemental du peuplement de la région du détroit de Québec, au cours des périodes paléoindienne et archaïque ancienne ». M.A., Québec: Université Laval.

Chalifoux, Éric. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3): 77-93.

Chalifoux, Éric, et Roland Tremblay. 1998. « Entre les Monts Chic-Chocs et la Mer de Goldthwait. L'adaptation des premiers occupants de la vallée de La Martre. Synthèse archéologique 1995-1997 ». Rapport technique. Remis au Conseil régional de concertation et de développement, Corporation du centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre, ministère de la Culture et des Communications.

Chapdelaine, Claude. 1994. « La description des témoins culturels: l'outillage ». Dans *Il y a 8 000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*, édité par Claude Chapdelaine et Jean Dumont, 179-204. Paléo-Québec 22. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1): 3-20.

———. 2007. « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site in Southeastern Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Édité par: Texas A&M University Press. https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC.

Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Clermont, Norman. 1986. « L'adaptation maritime au pays des Micmacs ». Dans *Les Micmacs et la Mer*, édité par Charles A. Martijn, 11-28. Signes des Amériques 5. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Compagnie Franco-Canadienne. 1929. « Le secteur à l'étude en 1927 ». Carte.

Côté, Marc. 1998. « Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay, 127-39. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.

Deal, Michael, Douglas Rutherford, Brent Murphy, et Scott Buchanan. 2006. « Rethinking the Archaic Sequence for the Maritime Provinces ». Dans *The Archaic of the Far Northeast*, édité par David Sanger et M. A. P. Renouf, 253-83. Orono: The University of Maine Press.

Dickason, Olive Patricia. 1986. « La "guerre navale" des Micmacs contre les Britanniques, 1713-1763 ». Dans *Les Micmacs et la Mer*, édité par Charles A. Martijn, 233-48. Signes des Amériques 5. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Dionne, Jean-Claude. 2010. « La mer de Goldthwait au Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 31 (1-2): 61-80. https://doi.org/10.7202/1000055ar.

Gagnon, Marc, et Jean Burton. 1997. *Bilan régional: Gaspésie-sud-Baie des Chaleurs : zone d'intervention prioritaire 20*. Éd.rév. 03-03-05. Montréal: Centre Saint-Laurent, Environnement Canada - Région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent.

Graillon, Éric, Claude Chapdelaine, et Éric Chalifoux. 2012. « Le site Gaudreau de Weedon : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 42 (1): 67-84.

Henderson, [?]. ca1865. « Canot et camp mi'gmaq, Matapédia, QC, vers 1865 ». Musée McCord Stewart. ca1865. https://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/objects/168263/canot-et-camp-migmaq-matapedia-qc-vers-1865.

Henderson, Alexander. ca1870. « Camp de pêche autochtone, rivière Ristigouche, QC-NB, vers 1870 ». Musée McCord Stewart. ca1870. https://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/objects/241714/camp-de-peche-autochtone-riviere-ristigouche-qcnb-vers-1?ctx=621e838604529a621459cd353c3d8e9cfd1d5433&idx=6.

Hétu, Bernard, et James T. Gray. 2000. « Les étapes de la déglaciation dans le nord de la Gaspésie (Québec) : les marges glaciaires des Dryas ancien et récent ». *Géographie physique et Quaternaire* 54 (1): 5-40.

Houde-Poirier, Myriane, Bernard Hétu, et Antoine Morissette. 2014. « La géomorphologie du Quaternaire dans la région de Percé ». Rapport technique. Rimouski: Université du Québec à Rimouski.

Loewen, Brad, et Vincent Delmas. 2012. « The Basques in the Gulf of St. Lawrence and Adjacent Shores », 54.

Marshall, Ingeborg. 1986. « Le canot de haute mer des Micmacs ». Dans *Les Micmacs et la Mer*, édité par Charles A. Martijn, 29-47. Signes des Amériques 5. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Martijn, Charles A. 1986. « Voyages des Micmacs dans la vallée du Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et à Terre-Neuve ». Dans *Les Micmacs et la Mer*, édité par Charles A. Martijn, 197-223. Signes des Amériques 5. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Mimeault, Mario. 2017. « Les Micmacs au XXe siècle. La renaissance ». Encyclobec. 2017. https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=364.

Ministère de la Culture et des Communications. 2013a. « Ancien presbytère de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ». Répertoire du patrimoine culturel du Québec. 2013. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92979&type=bien.

———. 2013b. « Ancienne église anglicane Saint-Phillip ». Répertoire du patrimoine culturel du Québec. 2013. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93416&type=bien.

———. 2013c. « Site patrimonial de Port-Daniel ». Répertoire du patrimoine culturel du Québec. 2013. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93263&type=bien.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. 2023. « Système d'information géominière du Québec (Carte interactive) ». http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.

Molyneaux, Brian. 1986. « Images de la mer dans l'art rupestre des Micmacs ». Dans *Les Micmacs et la Mer*, édité par Charles A. Martijn, 49-63. Signes des Amériques 5. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Pacifique, R. P. 1942. *Études historiques et géographiques*. Ristigouche. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2561563?docref=VFDGUmRE3H1lsxn6PJODZg.

Pintal, Jean-Yves. 2020. « Municipalité de Port-Daniel-Gascons. Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées (secteur Gascons). Mandat spécifique - potentiel archéologique. » Québec: Remis à Tetra-Tech et à la municipalité de Port-Daniel-Gascons.

Pintal, J.-Y. 2003. « Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis ».

———. 2006. « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques*, nº 19: 1-20.

Ressources naturelles Canada. 2013. « Historique foncier des terres indiennes au Québec ». Gouvernement du Canada. Ressources naturelles Canada. 31 juillet 2013. https://ressources-naturelles.canada.ca/sciences-terre/geomatique/arpentage-terres-canada/publications/11099.

Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 170-76. Boisbriand: MultiMondes.

Richard, Pierre J.H., Jean J. Veillette, Alayn C. Larouche, Bernard Hétu, James T. Gray, et Pierre Gangloff. 1997. « Chronologie de la déglaciation en Gaspésie : nouvelles données et implications ». *Géographie physique et Quaternaire* 51 (2): 163-84.

Roy, G. 1892. « Plan du canton de Port-Daniel ». Carte. Greffe de l'arpenteur général du Québec.

Saule, J. 2021. *Bifacial Stone Tool Variability during the Late Paleoindian Period at Kruger 2 (BiEx-23), Eastern Townships, Québec*. Peterborough: Trent University.

Smith, P. C. 2014. « Baie des Chaleurs ». L'Encyclopédie Canadienne. 2014. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/baie-des-chaleurs-1.

Syvitski, James P.M. 1992. « Marine Geology of Baie des Chaleurs La géologie marine de la baie des chaleurs Marine Geologie der Baie des Chaleurs ». *Géographie physique et Quaternaire* 46 (3): 331-48.

Tuck, James A. 1998. « Maritime Archaic Tradition ». Heritage Newfoundland and Labrador. 1998. https://www.heritage.nf.ca/articles/indigenous/maritime-archaic.php.

Whitehead, Ruth Holmes. 1986. « Navigation des Micmacs le long de la côte de l'Atlantique ». Dans *Les Micmacs et la Mer*, édité par Charles A. Martijn, 225-32. Signes des Amériques 5. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

UTILE

Intervention îlot Nord du site BiFj-141, rues Saint-Maurice/de l'Inspecteur, secteur Griffintown, Montréal.

Inventaire archéologique, printemps 2023



Rapport Final 2023

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

UTILE

Intervention îlot Nord du site BiFj-141, rues Saint-Maurice/de l'Inspecteur, secteur Griffintown, Montréal.

Inventaire archéologique, printemps 2023

Rapport soumis à l'organisme Maison Étudiante et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Permis de recherche archéologique 23-PATA-01

Page couverture : Photographie en cours de fouille de la sous-opération 5C (BiFj-141-23-NUM 1_33).

Patrimonia Archéologie S.E.N.C.

7065A, av. Christophe-Colomb
Montréal, QC., H2S 2H4

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

Résumé

Le présent rapport expose les résultats de l'inventaire archéologique réalisé entre le 17 et le 28 avril 2023 dans le cadre d'un projet de développement immobilier chapeauté par l'organisme Maison Étudiante. L'intervention a eu lieu sur les lots 5 069 561 (sis au 938 rue Saint-Maurice) et 1 179 377 (sis au 405 rue de l'Inspecteur), situé dans l'îlot nord du site archéologique BiFj-141 dans le quartier Griffintown à Montréal.

Un avis de potentiel archéologique réalisé par Patrimonia Archéologie en 2022 avait déterminé que l'aire d'étude offrait un fort potentiel d'occupation domestique et institutionnelle des XIX^{e} et XX^{e} siècles. L'analyse des documents historiques et des cartes anciennes avait permis d'appréhender la présence de potentiels vestiges associés à l'église anglicane Saint-Stephen, construite en 1881, puis à un bâtiment construit en 1886 ayant abrité une patinoire intérieure, convertie ensuite en l'église catholique Sainte-Hélène (1903-1971). L'inventaire archéologique par tranchées mécaniques visait donc à confirmer l'existence et l'état de conservation de tels vestiges.

Les quatre tranchées archéologiques (5A, 5B, 5C, 5D) ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges architecturaux, dont les fondations en pierre des murs nord et ouest de l'église Saint-Stephen, de même que la fondation des murs ouest et sud de la patinoire/église Sainte-Hélène. Dans l'ensemble, ce sont les vestiges de l'église Saint-Stephen qui offrent le plus grand intérêt archéologique. L'excellent état de conservation de ses fondations a été constaté et son mode de construction a pu être documenté. La particularité de cette fondation est qu'elle repose sur un ensemble de pièces de bois (large rondin reposant sur un alignement de planches de cèdre disposées perpendiculairement au mur). Un autre contexte archéologique en place a été repéré dans la sous-opération 5B, soit une surface de mortier correspondant à un plancher intérieur de l'église Saint-Stephen associé à une couche organique contenant de nombreux artéfacts. De manière générale, la culture matérielle retrouvée sur le site provient des contextes de remblais, associés à l'occupation des cours arrière des habitations domestiques du milieu du XIX^{e} siècle.

Aux vues des résultats, nous estimons qu'un fort potentiel résiduel persiste dans l'ensemble de l'aire d'étude et d'autres vestiges associés aux deux églises sont susceptibles d'être mis au jour lors de futurs travaux d'excavation. Dans ce contexte, nous avons recommandé des interventions archéologiques complémentaires, soit une fouille à aire ouverte dans l'emprise de l'église Saint-Stephen combinée à de la supervision archéologique pour tous travaux d'excavation ou de démolition prévue dans l'emprise de l'aire d'étude.

Table des matières

Résumé i
Table des matières ii
Liste des figures iv
Liste des photos v
Liste des tableaux vii
Liste des plans vii
Liste des participants viii
1. INTRODUCTION 1
1.1. Mandat 1
1.2. Présentation de l'aire d'étude 2
1.3. Structure du rapport 2
2. MÉTHODOLOGIE 6
2.1 Recherche documentaire préalable 6
2.2 Stratégie d'intervention au terrain 6
2.3 Mode d'enregistrement des données 8
2.4 Traitement des données post-terrain 9
3. CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE 10
3.1 Paysage ancien et potentiel d'occupation autochtone 10
3.2 Premières occupations historiques 10
3.3 Occupation de l'aire d'étude entre 1815 et 1880 13
3.4 Historique de l'église anglicane Saint-Stephen 15
3.5 Occupation de l'aire d'étude entre 1890 et 1970 18
3.6 Recherches archéologiques antérieures 23
4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 29
4.1 Sous-opération 5A 30
4.1.1 Les vestiges architecturaux 5A 32
4.1.2 Stratigraphie 5A 33

4.1.3 Culture matérielle 5A 36
4.2 Sous-opération 5B 36
4.2.1 Vestiges architecturaux 5B 39
4.1.1 Stratigraphie 5B 41
4.1.2 Culture matérielle 5B 46
4.2 Sous-opération 5C 48
4.2.1 Vestiges architecturaux 5C 50
4.2.2 Stratigraphie 5C 52
4.2.3 Culture matérielle 57
4.3 Sous-opération 5D 59
4.3.1 Vestiges architecturaux 5D 61
4.1.1 Stratigraphie 5D 63
4.1.2 Culture matérielle 5D 66
5. DISCUSSION 72
5.1 Séquence d'occupation de l'aire d'étude 72
5.1.1 Période agricole du faubourg des Récollets (fin XVII^{e}-XVIII^{e} siècles) 72
5.1.2 Aménagement du terrain et occupation domestique (entre 1800-1880) 73
5.1.3 Construction de l'église Saint-Stephen (1881) 73
5.1.4 Occupation de l'église Saint-Stephen (1881-1950) 74
5.1.5 Construction du bâtiment de la patinoire (1886-1889) 74
5.1.6 Occupation de la patinoire / église Sainte-Hélène (1886-1971) 74
5.1.7 Démolition des églises St-Stephen et Ste-Hélène 75
6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 78
6.1 Potentiel résiduel du site 78
6.2 Recommandations 79
BIBLIOGRAPHIE 80
ANNEXE I – Catalogue de photographie 83
ANNEXE II – Inventaire des artéfacts 89

Liste des figures

Figure 1. Plan de Villeneuve de 1686 localisant l'aire d'étude au nord de la Petite rivière Saint-Pierre. 11

Figure 2. Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1725. Le tracé rouge indique l'aire d'étude. 11

Figure 3. Extrait du plan de Charland de 1801. Le tracé rouge indique l'aire d'étude. 12

Figure 4. Extrait du plan d'Adam de 1825. Le tracé rouge indique l'aire d'étude. 14

Figure 5. Extrait du plan de Cane de 1846. Le tracé rouge indique l'aire d'étude. 14

Figure 6. Extrait du plan de Hopkins de 1879. Le tracé rouge indique l'aire d'étude. 15

Figure 7. Représentation de l'église St-Stephen en 1881 (source : Canadian Illustrated news 16 avril 1881). 16

Figure 8. Photographie des funérailles du chef McCulloch en 1890 devant le parvis de l'église St-Stephen (source : BAnQ 2734112). 16

Figure 9. Photographie de l'église St-Stephen pendant l'inondation de 1887 (source : Musée McCord MP-0000.1750.1.1). 17

Figure 10. Extrait du plan de Goad de 1890. L'encadré rouge indique la limite de l'aire d'étude.18

Figure 11. À gauche, dessin du bâtiment original ayant servi de patinoire puis de théâtre avant sa conversion en église (source : Journal La Patrie 14 août 1903). À droite, photo de la façade de l'église Sainte-Hélène en 1910 avec son clocher (BAnQ_2734434). 19

Figure 12. Extrait du plan de Goad de 1909. 20

Figure 13. Photographie de la façade de l'église St-Edward en 1938 (source : BAnQ BAnQ_06M_P48S1P02026). La photographie précédente (Figure 13), datée de 1938, illustre bien les détails architecturaux néo-gothiques, dont des fenêtres en arc brisé ornées d'un gâble (élément triangulaire) et la rose ornant la façade. 20

Figure 14. À gauche, extrait du Underwriters' Survey Bureau de 1940. À droite, extrait du plan de 1950. 21

Figure 15. À gauche, photo aérienne de 1958 montrant l'église Ste-Hélène en place (Archives de la Ville de Montréal 4984-16-034-e12000). À droite, photo aérienne de 1971 montrant les décombres de l'église Ste-Hélène (Archives de la Ville de Montréal VM97-3_10-058). 22

Figure 16. Coupe stratigraphique (C3) de la paroi sud de la sous-opération 5A. 35

Figure 17. Coupe stratigraphique (C6) de la paroi ouest de la sous-opération 5B. 43

Figure 18. Coupe stratigraphique (C7) de la paroi nord de la sous-opération 5B. 44

Figure 19. Coupe stratigraphique (C1) de la paroi sud de la sous-opération 5C..... 55
Figure 20. Coupe stratigraphique (C2) de la paroi ouest de la sous-opération 5C. 56
Figure 21. Coupe stratigraphique (C5) de la paroi sud de la sous-opération 5D. 65

Liste des photos

Photo 1. Façade de l'école La Nouvelle Vague, anciennement le presbytère de l'église Sainte-Hélène, vue vers le sud (BiFj-141-23-NUM 1_108). 5
Photo 2. Cour d'école et modules de jeux à l'arrière du bâtiment avec la clôture en bois séparant le terrain du garage, vue vers l'est (BiFj-141-23-NUM 1_4). 5
Photo 3. Décapage des remblais de surface à la pelle mécanique, sous-opération 5A, vue vers l'ouest (BiFj-141-23-NUM 1_10). 7
Photo 4. Vue générale de la sous-opération 5A, montrant les structures ST-1 et ST-9 (BiFj-141-23-NUM 1_59). 32
Photo 5. À gauche, mur de fondation ST-1 imbriqué à la base de pilier ST-10 (BiFj-141-23-NUM 1_60). À droite, base de pilier ST-9 (BiFj-141-23-NUM 1_62). 33
Photo 6. Vue générale de la sous-opération 5B, montrant les deux murs jointifs (BiFj-141-23-NUM 1_82). 38
Photo 7. Surface de mortier retrouvé dans la portion sud de 5B (BiFj-141-23-NUM 1_87). Sondage manuel pour documenter les couches sous la surface de mortier (BiFj-141-23-NUM 1_101)..... 38
Photo 8. Détail des murs mitoyens ST-16 (à droite) et du mur ST-17 (à gauche) (BiFj-141-23-NUM 1_84). 40
Photo 9. Détail du pilier ST-18 ressortant de la paroi nord de la sous-opération 5B (BiFj-141-23-NUM 1_90). 40
Photo 10. À gauche : pièces de monnaie d'un cent datées de 1884 et de 1897. À droite : a) bord de soucoupe en terre cuite fine blanche à décor imprimé rose, b) deux embouts de tuyaux de pipe, c) bord d'assiette de type shell edge, d) partie de couverte d'une théière en terre cuite fine rouge glaçure brune, d) bille en argile. 46
Photo 11. Sélection d'artéfacts 47
Photo 12. Vue générale de la sous-opération 5C (BiFj-141-23-NUM 1_40). 48
Photo 13. À gauche, Détail du mur ST-3 (BiFj-141-23-NUM 1_37). À droite : vue en coupe du mur ST-2 et du contrefort ST-4 (BiFj-141-23-NUM 1_43). 50

Photo 14. Détail du coin nord-est de 5C, montrant la structure de briques ST-6 (BiFj-141-23-NUM 1_39). 51
Photo 15. Détail de la base de fondation en bois composée du billot ST-7 et des planches ST-8 (BiFj-141-23-NUM 1_47). 52
Photo 16. Sélection d'artéfacts 58
Photo 17. Figurine en céramique d'une dame serrant un bébé dans ses bras. 58
Photo 18. Vue générale de la sous-opération 5D (BiFj-141-23-NUM 1_100). 59
Photo 19. À gauche : Détail du mur ST-3, vue vers le sud (BiFj-141-23-NUM 1_110). À droite, vue en coupe du mur ST-3 et de la base de fondation en bois composée d'un billot ST-14 et des planches ST-15 (BiFj-141-23-NUM 1_99). 62
Photo 20. Détail de la base de pilier ST-11 et sa base en planches de bois ST-12 (BiFj-141-23-NUM 1_93). 62
Photo 21. Sélections d'artéfacts 66

Liste des tableaux

Tableau 1. Présentation des sous-opérations archéologiques 6
Tableau 2. Numérotation des coupes stratigraphiques 8
Tableau 3. Interventions archéologiques dans le secteur de Griffintown à Montréal 26
Tableau 4. Numérotation des structures enregistrées 29
Tableau 5. Description des couches de sol, sous-opération 5A, paroi sud 34
Tableau 6. Description des couches de sol, sous-opération 5B, paroi ouest 41
Tableau 7. Description des couches de sol, sous-opération 5B, paroi nord 45
Tableau 8. Description des couches de sol, sous-opération 5C, paroi sud 53
Tableau 9. Description des couches de sol, sous-opération 5C, paroi ouest 54
Tableau 10. Description des couches de sol, sous-opération 5D, paroi sud 63
Tableau 11. Séquence d'occupation du terrain et corrélation des couches et des lots 75

Liste des plans

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'étude 3
Plan 2. Délimitation de l'aire d'étude et localisation des sous-opérations archéologiques 4
Plan 3. Interventions archéologiques dans le périmètre du site BiFj-141 24
Plan 4. Sites archéologiques enregistrés dans le quartier de Griffintown 25
Plan 5. Plan général des sous-opérations archéologiques 28
Plan 6. Plan détaillé de la sous-opération 5A 31
Plan 7. Plan détaillé de la sous-opération 5B 37
Plan 8. Plan détaillé de la sous-opération 5C 49
Plan 9. Plan détaillé de la sous-opération 5D 60
Plan 10. Superposition des sous-opérations sur le plan de Cane de 1826 67
Plan 11. Superposition des sous-opérations sur le plan de Hopkins de 1879 68
Plan 12. Superposition des sous-opérations sur le plan de Pinsoneault de 1907 69
Plan 13. Superposition des sous-opérations sur le plan de Goad de 1918 70
Plan 14. Superposition des sous-opérations sur le plan du Underwriters' Survey Bureau de 1940 71
Plan 15. Projection des limites des deux églises sur fond satellite. 77

Liste des participants

DIRECTION DU PROJET

Maison Étudiante / UTILE

Éric Voizard	Directeur du développement immobilier

RÉALISATION DES TRAVAUX

Patrimonia Archéologie S.E.N.C.

Laurence Bolduc	Chargée de projet, rédaction, édition
Amélie Guindon	Arpentage, édition
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain
Jessica Labonté	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Maxime Vaillancourt	Archéologue de terrain

Archéo-CAD

Marie Fournier	Cartographe consultante

EBI excavation inc

Éric Bolduc	Entrepreneur en excavations

1. INTRODUCTION

Ce rapport vise à présenter les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur les lots 5 069 561 (sis au 938 rue Saint-Maurice) et 1 179 377 (sis au 405 rue de l'Inspecteur), dans le quartier de Griffintown à Montréal. Notons que ces lots sont compris dans l'emprise de la portion nord du site archéologique BiFj-141, correspondant au quadrilatère formé par les rues Saint-Maurice, de l'Inspecteur, Saint-Paul Ouest et le boulevard Robert-Bourassa.

Dans l'optique d'acquérir les deux terrains à des fins de développement immobilier, l'organisme Maison Étudiante désirait répertorier les potentielles ressources archéologiques en amont du projet afin de mieux mitiger l'impact des travaux sur le patrimoine archéologique. Dans ce contexte, Patrimonia Archéologie a été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique par tranchées mécaniques afin de documenter les témoins archéologiques enfouis sous le terrain à l'étude.

L'intervention s'est échelonnée sur deux semaines, entre le 17 et le 28 avril 2023, sous le permis de recherche archéologique 23-PATA-01 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les travaux de nature archéologique ont été réalisés par une équipe de cinq archéologues de la firme Patrimonia tandis que les travaux d'excavation ont été effectués par l'entrepreneur général EBI excavation inc.

1.1. Mandat

En 2019, l'inventaire archéologique réalisé par la firme Artéfactuel dans le cadre du projet d'aménagement du bassin William avait révélé la présence de vestiges associés à l'ancienne église catholique Sainte-Hélène tout juste à l'est sur la rue Saint-Maurice. Considérant la richesse archéologique du secteur, Patrimonia Archéologie a été mandaté en août 2022 pour produire un avis archéologique afin de documenter l'historique occupation de l'aire d'étude et d'en caractériser le potentiel archéologique. Cette étude a permis de constater le fort potentiel d'occupation domestique et institutionnelle, allant du début du XIX^{e} siècle jusqu'à la moitié du XX^{e} siècle. Dans ce contexte, un inventaire archéologique au terrain a été recommandé afin de vérifier la présence de vestiges associés à deux bâtiments anticipés, soit : l'église anglicane Saint-Stephen (1881-1950), et une patinoire intérieure convertie en l'église catholique Sainte-Hélène (1886-1971).

À la lumière de ce potentiel archéologique, plusieurs objectifs scientifiques ont guidé l'intervention au terrain :

1. Vérifier la présence des fondations et autres structures associées au bâtiment de l'église Sainte-Hélène/patinoire intérieure (lot 5 069 561) ;
2. Vérifier la présence des fondations et autres structures associées à l'église anglicane Saint-Stephen (lot 1 179 377) ;

3. Localiser, décrire et évaluer l'état de conservation des vestiges mis au jour ;
4. Documenter la séquence stratigraphique du terrain et mieux définir la chronologie d'occupation du site ;
5. Documenter les artéfacts et autres contextes archéologiques pouvant nous renseigner sur les activités des occupants du site.

1.2. Présentation de l'aire d'étude

L'aire d'étude identifiée pour ce projet correspond à deux lots cadastraux situés dans le quartier Griffintown de l'arrondissement du Sud-Ouest à Montréal (Plan 1). Le lot 5 069 561, sis au 926-938 rue Saint-Maurice, possède une superficie de 814 m^2, tandis que le lot voisin 1 179 377, sis au 405 rue de l'Inspecteur, fait 843 m^2. L'aire d'étude est bordée au nord par la rue Saint-Maurice, à l'ouest par la rue de l'Inspecteur, au sud par la rue Saint-Paul O et à l'est, par deux lots vacants (5 069 560 et 1 179 699) donnant sur le boulevard Robert-Bourrassa (Plan 2).

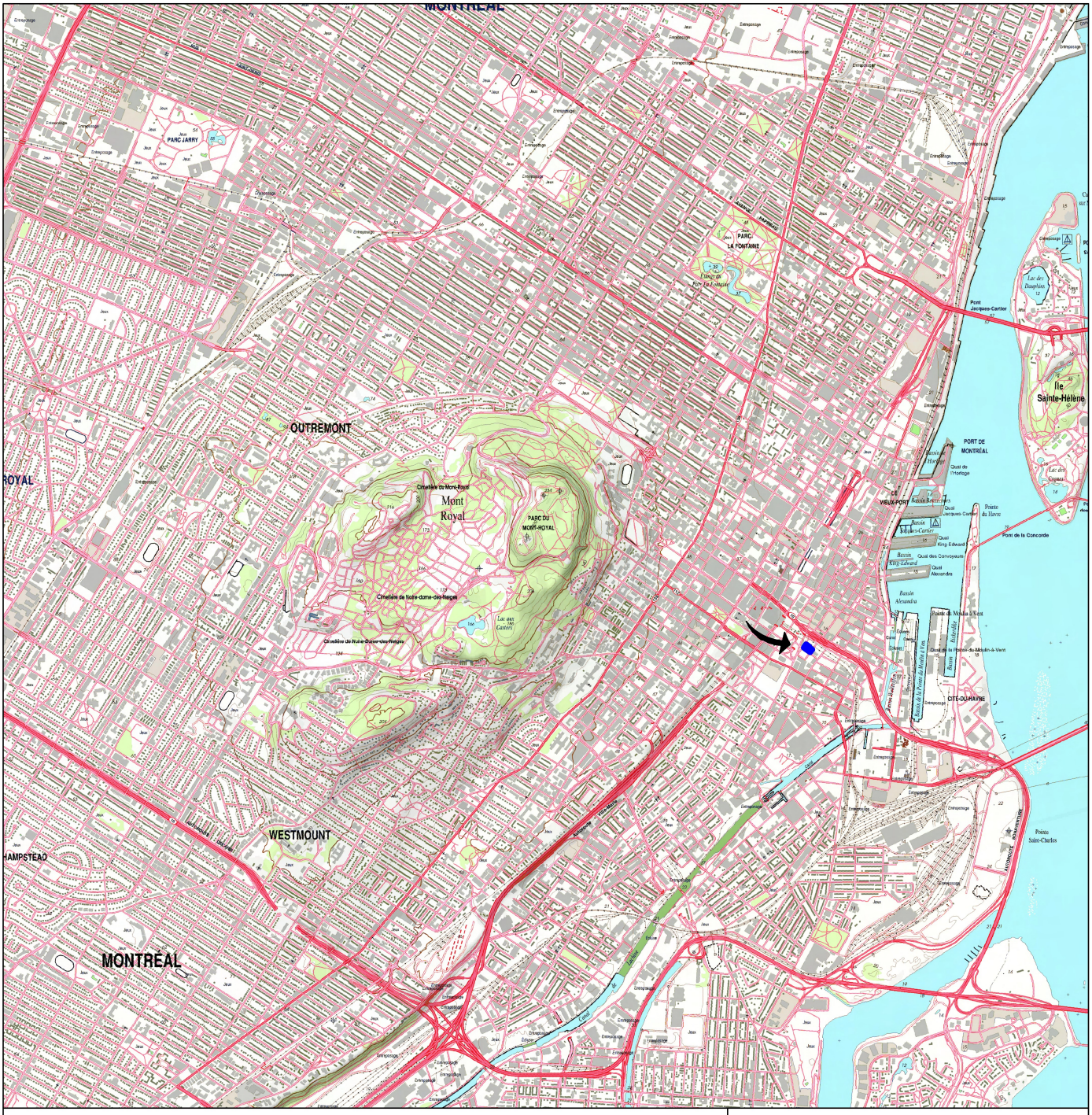
Le lot 5 069 561, localisé au coin des rues Saint-Maurice et de l'Inspecteur, abrite actuellement un bâtiment patrimonial converti en l'école la Nouvelle Vague (Photo 1). Construit en 1923, ce bâtiment était originalement un ancien presbytère annexé à l'église catholique Sainte-Hélène. Aujourd'hui, le terrain présente plusieurs aménagements comme une entrée asphaltée à l'avant, une cour d'école asphaltée recouverte d'une surface de gazon synthétique, des modules de jeux et un carré de sable (Photo 2).

Le lot 1 179 377, au coin des rues de l'Inspecteur et Saint-Paul O, contient une bâtisse rectangulaire utilisée aujourd'hui comme un garage de réparation automobile. Derrière ce garage se trouve un espace de stationnement asphalté utilisé pour les voitures en réparation et l'entreposage de pneus usagés. Une clôture en bois orientée est-ouest sépare le terrain du garage de celui de l'école, malgré qu'il s'agisse du même lot cadastral. Selon les photographies aériennes, ce bâtiment commercial aurait été mis en place à la fin des années 1950 et aurait toujours servi comme garage.

De manière générale, le terrain présente une topographie plane, variant entre 13,83 m et 14,34 m d'altitude par rapport au niveau moyen de la mer (NMM).

1.3. Structure du rapport

Ce rapport est séparé en six parties, commençant par une introduction au mandat, une description de la méthodologie de travail, suivi du cadre historique et archéologique de l'aire d'étude, de la présentation des résultats de l'inventaire, puis terminant par une discussion sur la séquence d'occupation du site et son potentiel archéologique résiduel. Des recommandations ont enfin été émises pour mitiger l'impact des futurs travaux sur les ressources archéologiques.



Légende

Aire à l'étude

PLAN 1

Source: BDTQ 20K, MRNQ

Inventaire archéologique 2023

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Localisation général de l'aire à l'étude

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 km

août 2023



Légende

- Aire à l'étude
- Sous-opération archéologique
- 5A Identification de sous-opération

PLAN 2

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8); Photos aériennes de l'inventaire écoforestier, MERN

Inventaire archéologique 2023

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Sous-opérations archéologiques superposées sur une photo satellite

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 5 10 m

mai 2023



Photo 1. Façade de l'école La Nouvelle Vague, anciennement le presbytère de l'église Sainte-Hélène, vue vers le sud (BiFj-141-23-NUM 1_108).



Photo 2. Cour d'école et modules de jeux à l'arrière du bâtiment avec la clôture en bois séparant le terrain du garage, vue vers l'est (BiFj-141-23-NUM 1_4).

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Recherche documentaire préalable

Les sources historiques primaires consultées comprennent des cartes anciennes, des plans cadastraux, des plans d'assurance-incendie de la Ville de Montréal, des photographies aériennes, des photographies d'archive et des articles de journaux d'époque. La documentation complémentaire inclut des rapports d'interventions archéologiques, des études de potentiel archéologique (Arkéos 2012; Ethnoscop 2007), des synthèses historiques, des études patrimoniales et autres articles scientifiques pertinents.

Dans le cadre de l'avis archéologique (Patrimonia 2022), l'analyse de tous ces documents a permis de mieux comprendre l'occupation humaine de l'aire d'étude et ainsi d'identifier les potentiels vestiges enfouis. Étant donné qu'une telle évaluation demeure théorique, il était important de considérer toutes les perturbations modernes qui auraient porté atteinte à l'intégrité des ressources archéologiques en place, soit tous travaux d'excavation, d'aménagement d'infrastructure, d'installation de services d'utilité publique, etc. Ainsi, il a été possible de mieux déterminer la portion résiduelle du terrain qui pourrait encore receler des contextes archéologiques en place.

2.2 Stratégie d'intervention au terrain

Prenant en considération le potentiel archéologique du terrain d'étude, nous avons proposé d'orienter les interventions archéologiques de manière à croiser les fondations des bâtiments présumés. Un total de quatre tranchées, correspondant aux sous-opérations 5A à 5D, ont été implantées pour répondre aux divers objectifs de l'intervention (Plan 2; Tableau 1).

Tableau 1. Présentation des sous-opérations archéologiques

Sous-op.	Dimension	Localisation	Contexte archéologique présumé
5A	5,5 m X 3 m	Entrée avant, 938 St-Maurice	Mur de fondation ouest du bâtiment de la patinoire/église Sainte-Hélène
5B	5,6 m X 3,6 m	Cour d'école est, 938 St-Maurice	Mur de fondation sud de la patinoire et mur de fondation nord de l'église St-Stephen
5C	4,7 m X 3,5 m	Cour d'école arrière, 938 St-Maurice	Mur de fondation du transept ouest de l'église St-Stephen
5D	5,6 m X 3,2 m	Stationnement garage, 405 de l'Inspecteur	Prolongement du mur de fondation ouest de l'église St-Stephen

La première étape consistait à implanter les tranchées aux endroits suspectés de contenir des contextes archéologiques en place (couches d'occupation, vestiges, etc.) en se fiant aux plans anciens (Goad 1890, 1918, Underwriters' Survey Bureau 1940). Une fois au terrain, les dimensions de certaines tranchées proposées ont dû être quelque peu modifiées en raison des contraintes rencontrées (aménagements de cour d'école, arbre à proximité, clôtures, etc.). Notons que dans le cadre de ce projet, le nord fait référence au nord montréalais correspondant ici à la rue Saint-Maurice.

La deuxième étape consistait à excaver mécaniquement les niveaux supérieurs des tranchées (Photo 3). Comme les sous-opérations 5A et 5D étaient positionnées dans des espaces asphaltés, une opération de sciage de la chaussée était requise.



Photo 3. Décapage des remblais de surface à la pelle mécanique, sous-opération 5A, vue vers l'ouest (BiFj-141-23-NUM 1_10).

Suivant le retrait du remblai de surface et des déblais de démolition, l'excavation mécanique s'est arrêtée à la découverte des premières assises de murs de fondation en pierre. Une étape de nettoyage et de dégagement manuel était nécessaire pour bien délimiter l'emprise des fondations et autres structures en place. La pelle mécanique a pu ensuite retirer délicatement les couches de sol de manière à exposer au moins un parement de chaque vestige jusqu'à sa base. Notons que le sol naturel stérile a été atteint dans trois des quatre tranchées (5A, 5C et 5D).

2.3 Mode d'enregistrement des données

Dans le cadre de cet inventaire au terrain, le système Tikal a été utilisé pour enregistrer les données. Ce système, le plus commun en archéologie historique nord-américaine, repose sur une subdivision à trois niveaux : l'opération, la sous-opération et le lot. L'opération, représentée par un code numérique, permet de distinguer les types d'interventions archéologiques menées dans un secteur donné. Comme la dernière intervention archéologique s'étant déroulée au site BiFj-141 s'est fait attitrer le numéro d'opération 4 (Artefactuel 2019), nous devions poursuivre dans le cadre de cet inventaire avec le numéro d'opération 5.

En ce qui a trait à la sous-opération, elle est définie par un code alphabétique et fait référence à la localisation dans l'espace des zones excavées. Dans le cas des quatre tranchées, elles ont reçu les numéros de sous-opération 5A à 5D. Enfin, le lot représente habituellement une unité de localisation verticale, souvent attribuée à un dépôt, à une couche ou à une structure mise au jour en cours de fouille. Par contre, un lot peut également être créé arbitrairement lorsqu'il y a une variation dans la nature du sol, pouvant ainsi couvrir l'ensemble de la sous-opération ou correspondre à une lentille bien ciblée. Des numéros de lot ont donc été assignés aux couches fouillées manuellement dans le cadre du nettoyage de surface suivant l'excavation mécanique.

Chaque sous-opération a fait l'objet d'un enregistrement complet dans des fiches prévues à cet effet (fiches de lot, fiches de sous-opération, fiches de biens immobiliers). Toutes les observations et interprétations en cours de fouille ont été colligées dans un carnet de notes. L'intervention a fait l'objet d'une couverture photographique extensive et des relevés de différentes coupes stratigraphiques ont été effectués sur les parois pertinentes (Tableau 2).

Tableau 2. Numérotation des coupes stratigraphiques

No coupe	Sous-opération	Description
C1	5C	Paroi sud
C2	5C	Paroi ouest
C3	5A	Paroi sud
C4	5C	Mur ST-2(dessin technique en coupe)
C5	5D	Paroi sud
C6	5B	Paroi ouest
C7	5B	Paroi nord

Tous les relevés planimétriques et altimétriques ont été réalisés à l'aide d'une station totale (tachéomètre) robotisée munie d'un carnet électronique. Ainsi, tous les éléments d'intérêt archéologique ont pu être géoréférencés. Notons qu'en raison du manque de bornes géodésiques à proximité, de multiples points géodésiques de référence (BM) ont préalablement été implantés dans l'aire d'étude à l'aide d'un appareil à antenne GNSS. Les relevés planimétriques et altimétriques de l'inventaire au terrain ont ensuite été traités sur AutoCAD pour la création de plans (plan de site, plans des sous-opérations).

Toutes les structures mises au jour dans les sous-opérations ont également été identifiées par les lettres ST, suivies d'un numéro en continu (ex. : ST-1). Les vestiges structuraux ont été décrits, mesurés, localisés et dessinés en plan et en coupe. Dans le cas des vestiges de pierres maçonnées, ils ont été préalablement recouverts d'une membrane géotextile avant le remblaiement suivant la fin de l'intervention.

Les artéfacts et écofacts collectés au cours de l'intervention ont été placés dans des sacs de papier indiquant leur provenance. Notons que les artéfacts ressortis lors de l'excavation mécanique (lots 5A1, 5B1, 5C1, et 5D1) ont été élagués au terrain en raison du manque de provenance précise.

2.4 Traitement des données post-terrain

Une fois l'intervention au terrain terminée, le processus archéologique s'est poursuivi par le traitement des données et des artéfacts au laboratoire et au bureau. Le traitement des données inclut la numérisation des fiches d'enregistrement, l'infographie des profils stratigraphiques, la transcription du catalogue de photographies, etc. Le traitement des artéfacts comprend les étapes de nettoyage, de séchage, d'ensachage, d'inventaire et, si pertinent, de catalogage de la collection.

En laboratoire, les artéfacts ont été nettoyés en fonction du type de matériaux. Le verre, la céramique, le plastique et les ossements ont été nettoyés à l'eau, tandis que le métal a été brossé à sec. L'inventaire des artéfacts a été réalisé en format Excel suivant le modèle et les catégories créés par Parcs Canada. Les artéfacts ont finalement été ensachés dans des sacs de polyéthylène en indiquant leur provenance, lesquels ont ensuite été entreposés dans des boîtes de carton.

3. CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Paysage ancien et potentiel d'occupation autochtone

Avant l'établissement des premiers colons au XVII^{e} siècle, le secteur de Griffintown, situé au sud-ouest de l'île de Montréal, se présentait comme un territoire relativement plat situé sur les basses terres de Montréal. Le secteur était traversé d'ouest en est par la Petite rivière Saint-Pierre qui tirait sa source dans l'ancien lac Saint-Pierre pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la Pointe-à-Callière, drainant ainsi toutes les terres du sud-ouest (Arkéos 2012; Ethnoscop 2012). Le lit de cette rivière était connu pour changer constamment de cours, tandis que son débit d'eau fluctuait grandement en raison de la faible déclivité du terrain (Arkéos 2012; Ethnoscop 2007). L'aire d'étude était entourée de trois petits cours d'eau, soit de la Petite rivière Saint-Pierre au sud (sous l'actuelle rue William), du ruisseau Saint-Martin au nord (sous l'actuelle rue Saint-Antoine), puis du ruisseau Prud'homme à l'ouest (sous l'actuelle rue Montfort). L'aire d'étude se trouvait sur les terres adjacentes à la vallée de la Petite rivière Saint-Pierre, à une élévation d'environ 13,08 m NMM (surface d'origine), tandis que le lit de la rivière se situait entre 11,30 et 11,90 m NMM.

Les premiers explorateurs européens au XVII^{e} siècle caractérisent ce secteur comme marécageux, dépourvu de couvert forestier et inaccessible (Arkéos 2012 : 10). Samuel de Champlain décrit le paysage entourant la Petite rivière Saint-Pierre comme des « [...] terres désertées qui sont comme des prairies » (Artefactuel 2019 : 6). Ainsi sujet aux crues printanières et aux inondations, le secteur de Griffintown en général était peu propice à l'occupation humaine.

Malgré le caractère inhospitalier du territoire, il est probable que le secteur ait néanmoins été fréquenté ponctuellement par des communautés autochtones de passage pour de courtes haltes ou pour la chasse ou la traite (Artefactuel 2019). Selon les données archéologiques et environnementales connues, le secteur de Griffintown aurait été habitable seulement à partir de 3 000 ans avant aujourd'hui (Ethnoscop 2007). Notons que quelques témoins d'occupations autochtones anciennes ont été retrouvés sur les sites archéologiques de la plaine de Saint-Anne, soit sur le site du moulin des Sulpiciens (BiFj-96) et sur le site de la Grange des Pauvres (BiFj-56).

3.2 Premières occupations historiques

Au cours du milieu du XVII^{e} siècle, le faubourg des Récollets se forme tout juste à l'ouest de la ville fortifiée, au nord de la Petite rivière Saint-Pierre (Figure 1). Les premières concessions sont octroyées par les Sulpiciens dans les années 1650 pour l'exploitation agricole des terres. À l'époque, le faubourg était principalement occupé par des champs, des vergers et des jardins (Arkéos 2012). Un canal est également creusé afin d'alimenter en eau le moulin à farine des Sulpiciens. Ce canal, le Saint-Gabriel, partait de Lachine et longeait l'actuelle rue Saint-Paul. L'aire d'étude aurait été située au cœur de ce faubourg.



Figure 1. Plan de Villeneuve de 1686 localisant l'aire d'étude au nord de la Petite rivière Saint-Pierre.

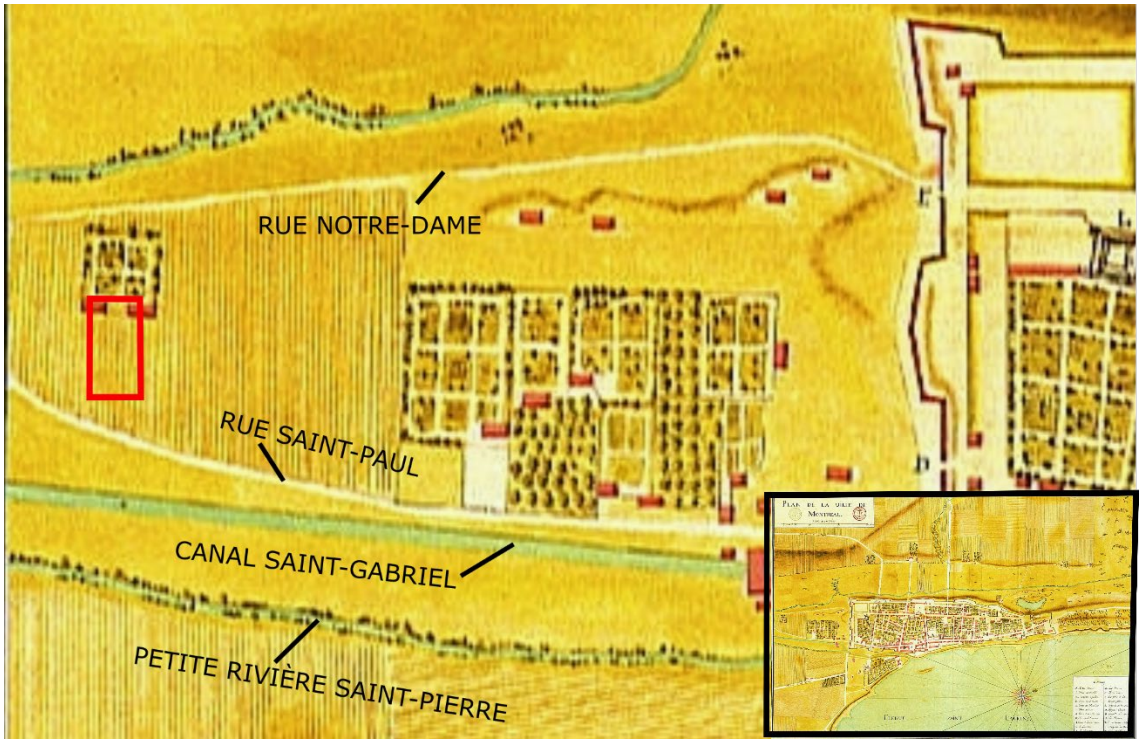


Figure 2. Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1725. Le tracé rouge indique l'aire d'étude.

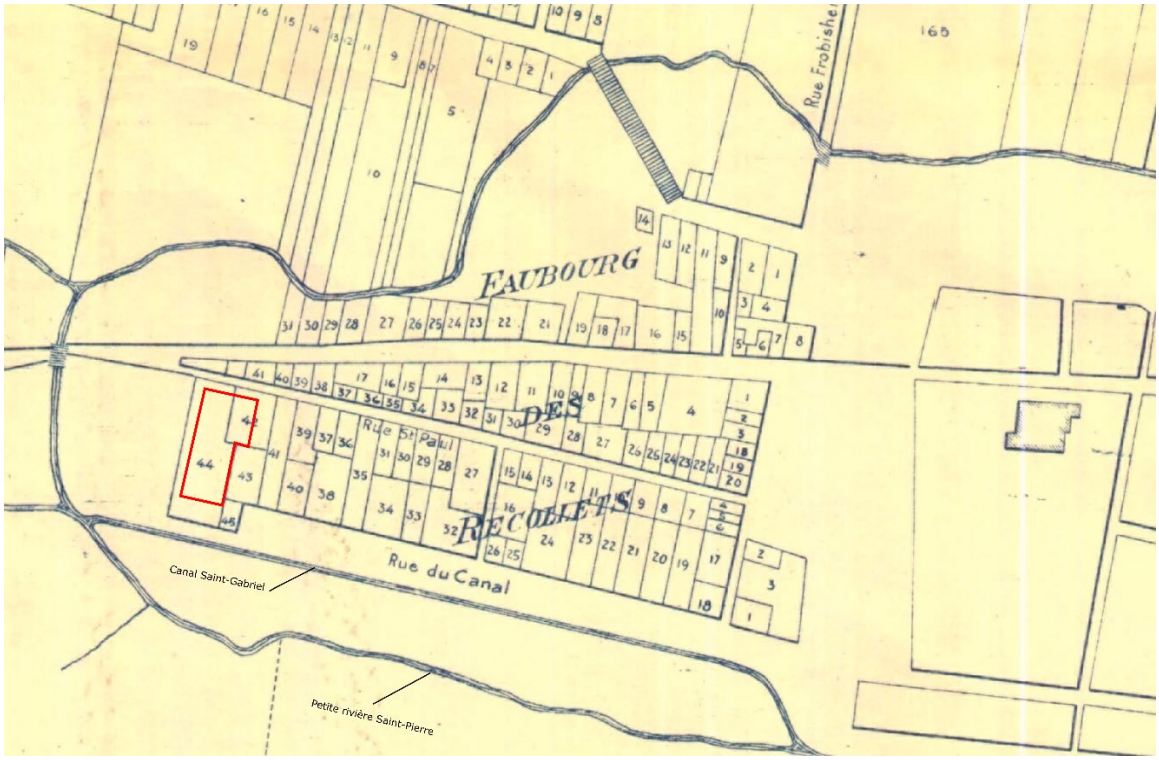


Figure 3. Extrait du plan de Charland de 1801. Le tracé rouge indique l'aire d'étude.

Le plan de Chaussegros de Léry de 1725 montre l'aire d'étude à l'emplacement des champs du domaine de Louis Prud'homme, un ancien capitaine de milice (Figure 2). Le plan montre également deux petites bâtisses à la limite nord de notre aire d'étude, ainsi que le canal Saint-Gabriel au sud. À l'époque, les chemins du Faubourg des Récollets étaient qualifiés d'impraticables, car situés en zones humides et marécageuses. Ces contraintes physiques ont probablement contribué à retarder l'établissement humain de ce secteur. Il faut attendre les travaux de rehaussement et de remblayage des terrains pour voir une amélioration des conditions d'habitabilité et le développement urbain du faubourg des Récollets (Arkéos 2012 : 10). La rue Saint-Maurice (anciennement appelée St-Paul) est d'abord ouverte entre 1754 et 1767. Son prolongement jusqu'au pont du ruisseau Prud'homme permet alors un meilleur déplacement et favorise le lotissement du faubourg.

Le plan de Charland daté de 1801 (Figure 3) montre les limites des lotissements du faubourg des Récollets. L'aire d'étude se situe au niveau des anciens lots 42 et 44, entre les rues Saint-Paul au nord (actuelle rue Saint-Maurice) et du Canal au sud (actuelle rue Saint-Paul). Notons que la rue de l'Inspecteur n'est pas encore ouverte à l'époque. De plus, ce plan n'identifie pas les bâtiments qui auraient pu avoir été construits sur ces lots. Il est possible que l'aire d'étude ait abrité de petites maisons en front de rue.

À la fin du XVIII[e] siècle, le faubourg était un espace principalement occupé par des artisans, des ouvriers et des agriculteurs. La démolition des fortifications en 1804 et le comblement du canal Saint-Gabriel auront permis la densification du cadre bâti. Ce n'est qu'à partir de 1805 que le quartier de Griffintown se développe, dorénavant selon une grille orthogonale (Hanna 2007 : 3).

3.3 Occupation de l'aire d'étude entre 1815 et 1880

Au cours du premier quart du XIX[e] siècle, le paysage de Griffintown change rapidement. Les fermes et les champs font place aux maisons en rangée, permettant de loger une population croissante d'immigrants. En 1815, la portion nord de la rue de l'Inspecteur est ouverte (Arkéos 2012) et le cadre bâti des rues Saint-Maurice et Saint-Paul se densifie.

Les premières bâtisses construites dans l'aire d'étude sont visibles sur le plan de Adams de 1825 (Figure 4). Le plan montre plusieurs maisons en front des rues Saint-Maurice et de l'Inspecteur. Rappelons que le tracé ancien de ces rues ne correspond pas exactement au tracé actuel, dû aux travaux d'élargissement exécutés à la fin du XIX[e] siècle. En effet, ces bâtisses seraient aujourd'hui localisées en dessous des actuelles rues Saint-Maurice et de l'Inspecteur, ce qui les place tout juste à l'extérieur de l'aire d'étude. Les deux petits bâtiments situés à l'intérieur de l'aire d'étude correspondraient à de petites dépendances associées aux cours arrière des maisons, comme des remises ou des ateliers.

À la suite de l'incorporation de la Cité de Montréal en 1833, on observe la création du nouveau quartier Sainte-Anne qui combine le territoire du faubourg des Récollets et de Griffintown. Cette période connaît une arrivée massive d'immigrants irlandais (protestants et catholiques), écossais et anglais. Dans le cas des Irlandais plus démunis, ils sont employés sur les grands chantiers de construction, comme le canal Lachine (1821, et son élargissement en 1843), le premier chemin de fer (1847) et le pont Victoria (1854). Le canal Lachine, qui connecte le port de Montréal et Lachine, permet de créer une voie navigable pour le transport des marchandises vers les Grands Lacs. Avec la multiplication des manufactures (brasserie, briqueterie, usine métallurgique, tanneries, produits chimiques, textiles, équipement ferroviaire, etc.), on observe une densification de la trame urbaine du quartier Sainte-Anne où vit une population diversifiée d'ouvriers et d'artisans immigrants (Ethnoscop 2007). Une communauté canadienne-française catholique est cependant présente, regroupée dans le coin nord-est du quartier, près du square Chaboillez (Hanna 2007 : 76).

Dans notre aire d'étude, le cadre bâti demeure relativement épars. Le plan de Cane de 1846 (Figure 5) montre une large structure le long de la rue Saint-Maurice caractéristique des maisons en rangée, puis deux plus petites maisons faisant front à de l'Inspecteur. À l'intérieur de l'aire d'étude, on retrouve un bâtiment en "L" situé dans l'arrière-cour des maisons. Ce bâtiment semble correspondre à une écurie. Quant au lot situé au sud, sur la rue College (actuelle rue Saint-Paul), il demeure vacant à cette époque.

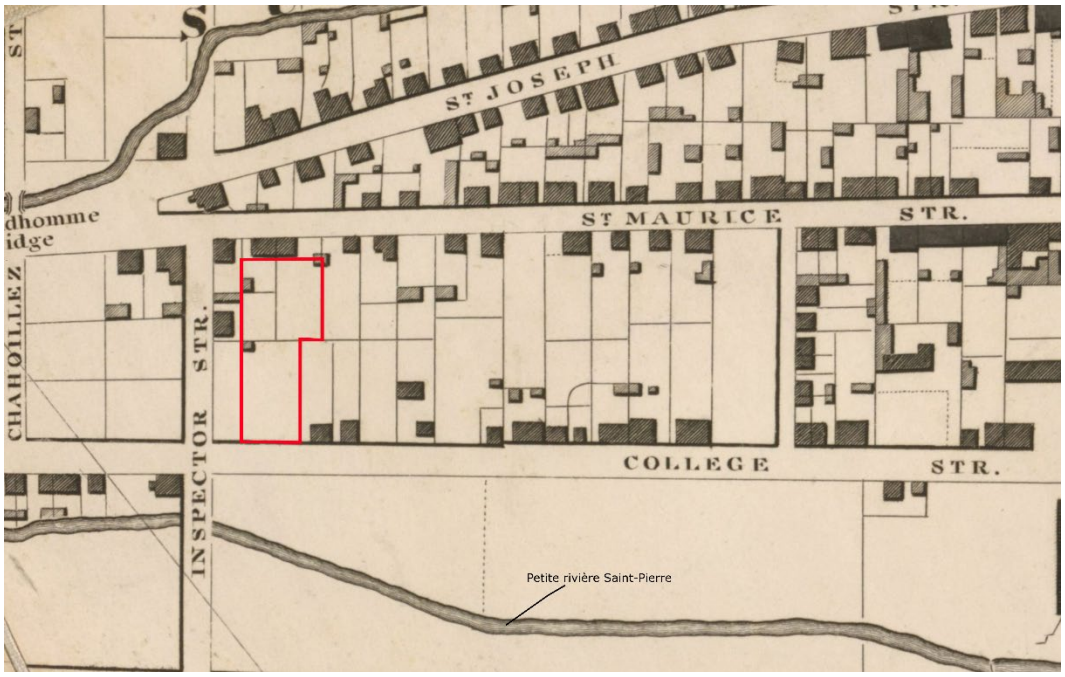


Figure 4. Extrait du plan d'Adam de 1825. Le tracé rouge indique l'aire d'étude.

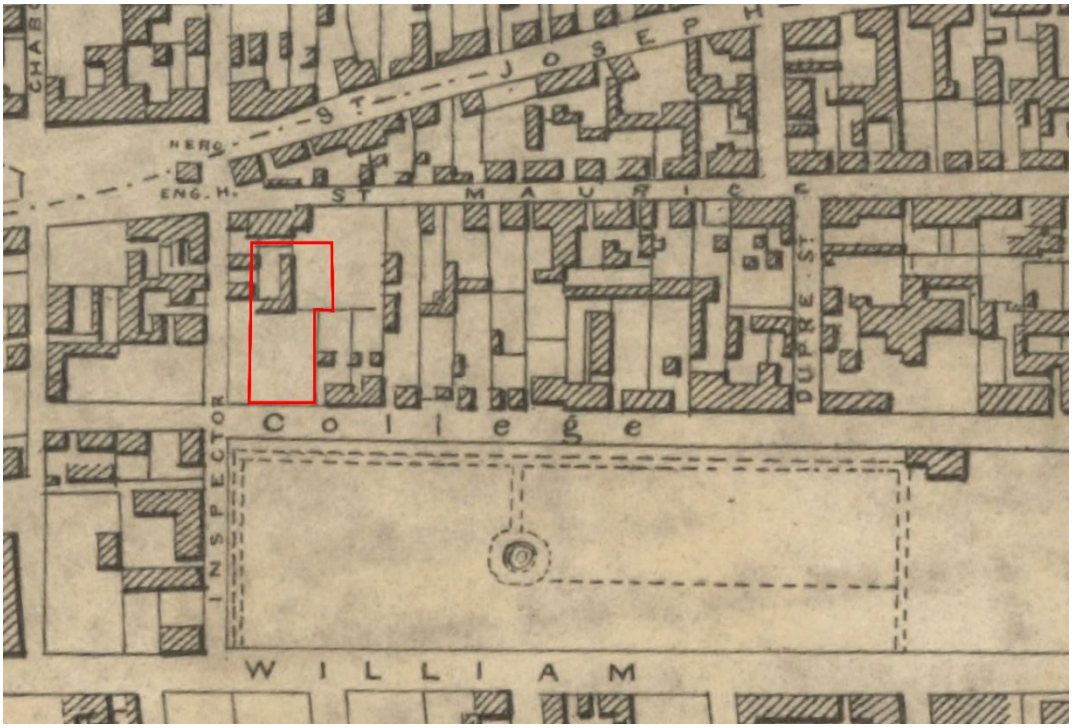
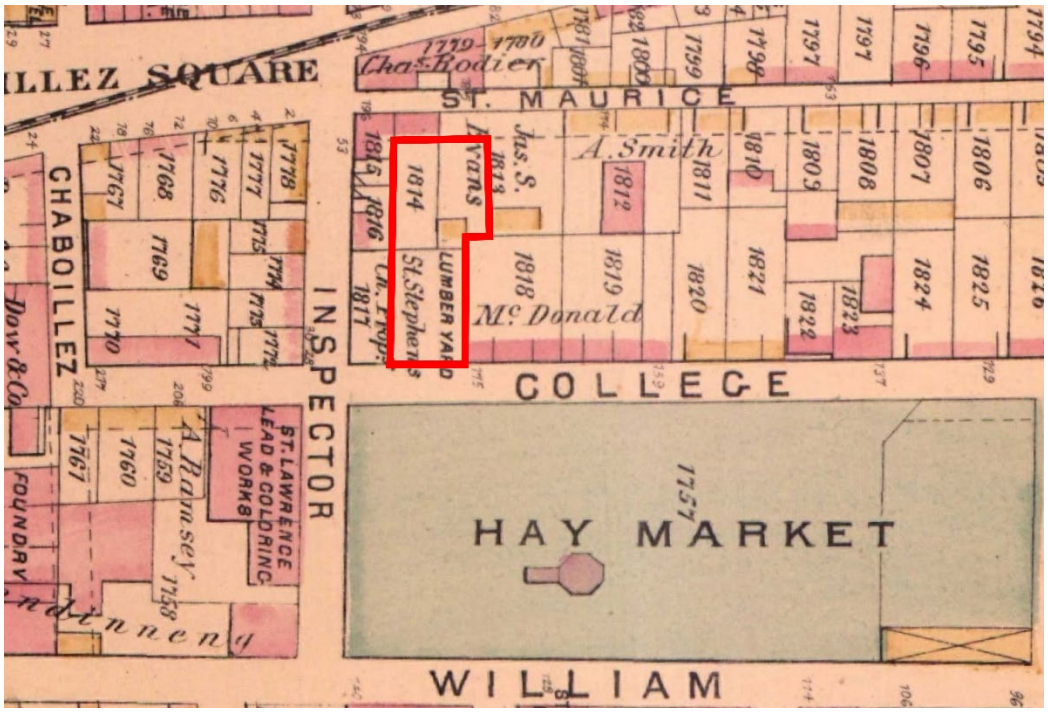


Figure 5. Extrait du plan de Cane de 1846. Le tracé rouge indique l'aire d'étude.

Notons également que la Petite rivière Saint-Pierre, qui longeait autrefois la rue William, a été canalisée. L'espace est désormais occupé par le marché à foin, pour l'alimentation des chevaux de Montréal, avec son bâtiment de pesée au centre.

Le plan de Hopkins daté de 1879 (Figure 6) montre plus en détail le lotissement et le cadre bâti lors du dernier quart du XIX^{e} siècle. On peut voir que l'aire d'étude se trouve au croisement de trois lots. Le lot 1813, sur la rue Saint-Maurice, est la propriété d'un certain James S. Evans. Une petite structure carrée en bois occupe l'arrière du terrain (remise, latrine, etc.). Sur le lot 1814, une maison en rangée occupe le front de la rue Saint-Maurice, tandis que l'aire d'étude couvre la portion de la cour arrière. Quant au lot 1817, il est la propriété de la St-Stephen's Church, et est alors utilisé comme cours à bois. Cette section semble le lot désigné pour la construction de la future église anglicane St-Stephen.



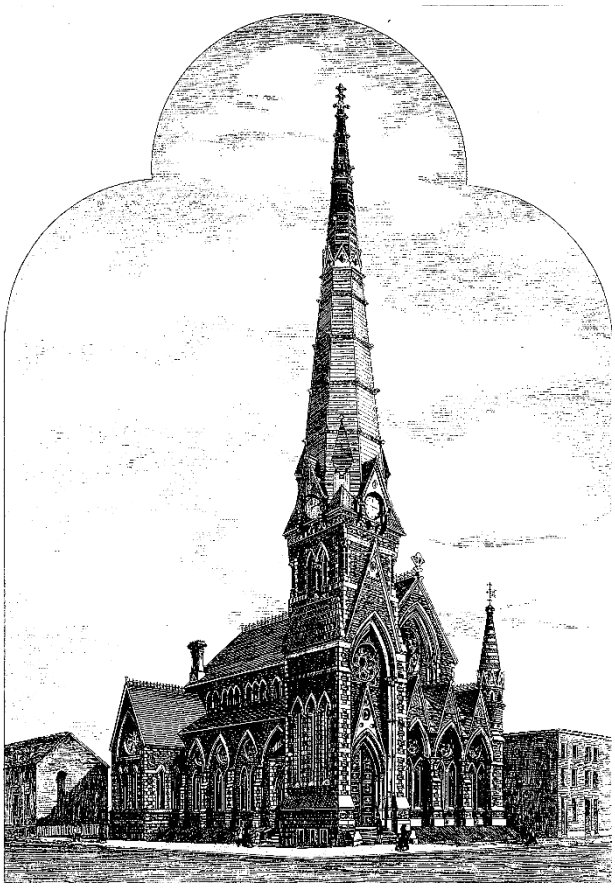


Figure 7. Représentation de l'église St-Stephen en 1881 (source : Canadian Illustrated news 16 avril 1881).

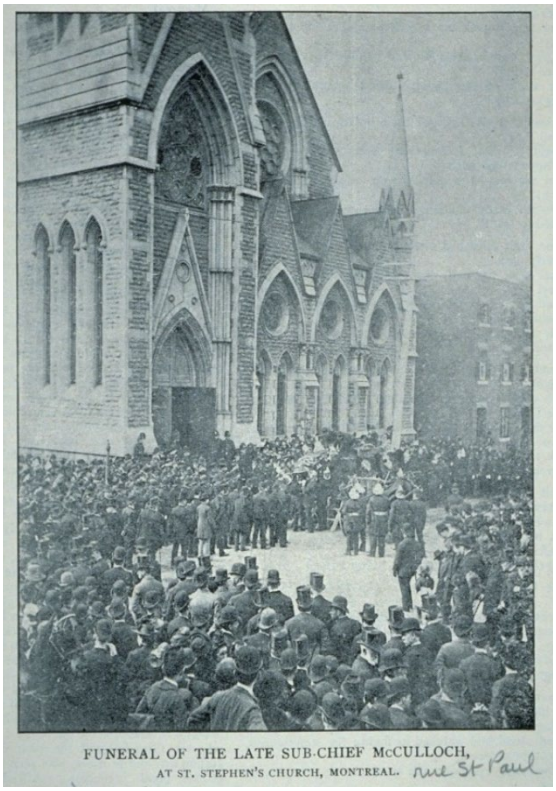


Figure 8. Photographie des funérailles du chef McCulloch en 1890 devant le parvis de l'église St-Stephen (source : BAnQ 2734112).

Devant ces contraintes, de riches donateurs acquièrent le lot 1817, au coin des rues de l'Inspecteur et du Collège, afin d'y construire une nouvelle église pour desservir la communauté d'Irlandais et d'Anglais de foi anglicane. La deuxième église St-Stephen est alors construite en 1881, quelques rues au nord de son lieu d'origine. Selon les observateurs de l'époque, cette nouvelle église monumentale de style néo-gothique surpassait de loin toutes les autres structures presbytériennes du quartier (Trigger 2002 : 13). La figure 7 nous renseigne davantage sur le style architectural de l'église Saint-Stephen. Celle-ci semble adopter un plan en croix latine, avec son bras de transept et une nef centrale flanquée de deux bas-côtés (Bonenfant et Lizotte 2015). L'entrée principale est disposée au coin sud-ouest, dans la tour du clocher en flèche. Les murs latéraux sont percés de baies à lobes multiples et de fenêtres en arc brisé. Le bras de transept et la façade sont ornés d'une rose, c'est-à-dire une large fenêtre circulaire munie d'un vitrail.

À l'intérieur, l'église comptait une école paroissiale, une bibliothèque et accueillait des rencontres du YMCA (Montreal Gazette 2018). En 1890, l'église Saint-Stephen a aussi été le théâtre d'un événement de marque, soit les funérailles d'un chef de police d'incendie Francis McCulloch, qui a attiré les foules devant le parvis de l'église (Canadian Illustrated, May 31 st 1890). Malheureusement pour l'église, ce secteur du quartier de Griffintown était également sujet aux inondations (figure 8). Quasiment chaque printemps, les rues étaient immergées sous près de deux mètres d'eau, jusqu'à la station ferroviaire du Grand Tronc (Hanna 2007 : 19). Ces inondations vont ultimement occasionner un exode des habitants plus aisés du quartier, qui favorisent les plus hauts secteurs de la ville comme le Golden Square Mile pour s'établir (Trigger 2002 : 13). Comme l'église se trouvait également dans un quartier défavorisé, il demeurait difficile pour les prêtres de financer et d'entretenir ce bâtiment extravagant.



Figure 9. Photographie de l'église St-Stephen pendant l'inondation de 1887 (source : Musée McCord MP-0000.1750.1.1*).*

3.5 Occupation de l'aire d'étude entre 1890 et 1970

Le plan de Goad de 1890 (Figure 10) peint un portrait bien différent de l'aire d'étude à la fin du XIX^{e} siècle. Le plan montre le lot 1813 occupé par une large bâtisse rectangulaire faisant front à la rue Saint-Maurice et possédant deux petites tourelles latérales. Selon les sources historiques et iconographiques, ce bâtiment de briques muni de fondations en pierre aurait été construit entre les années 1886 et 1889. La structure originale a été conçu pour abriter une patinoire intérieure, activité populaire auprès de la classe aisée de l'époque victorienne. Ce même bâtiment aurait ensuite été converti pour accueillir le théâtre des Variétés pour la communauté francophone. Ce n'est qu'au tout début du XX^{e} siècle que le bâtiment sera converti en église catholique.

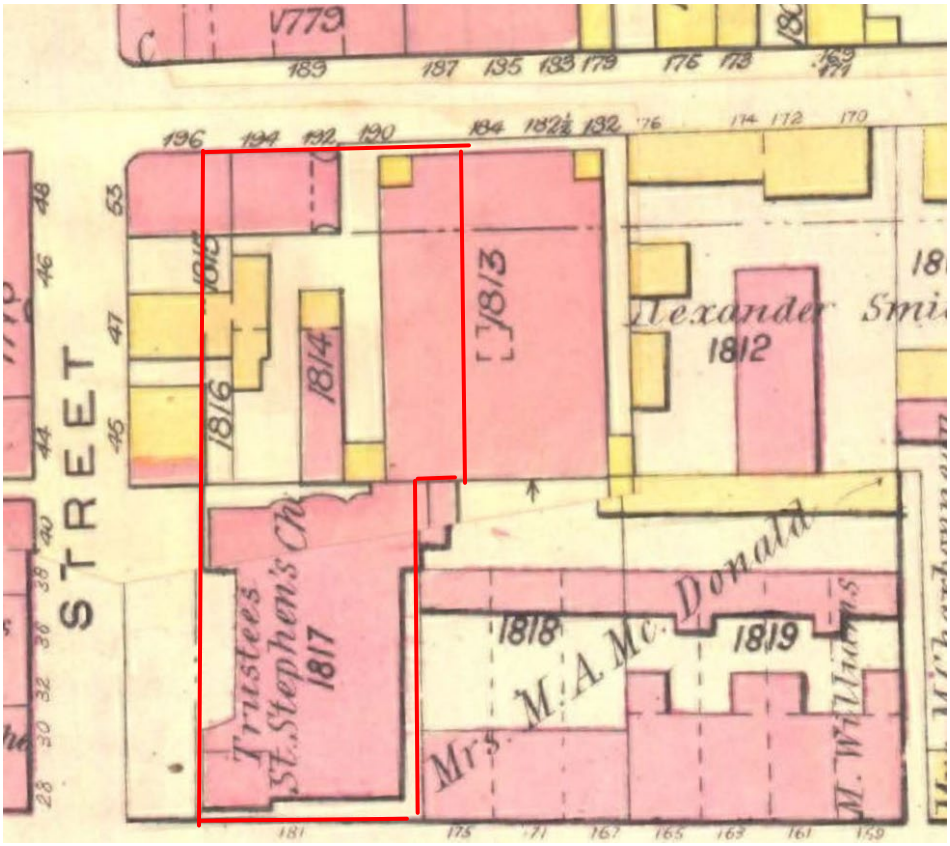


Figure 10. Extrait du plan de Goad de 1890. L'encadré rouge indique la limite de l'aire d'étude.

Le plan montre également des maisons en rangées en brique, en front de la rue St-Maurice, ainsi qu'un bâtiment longitudinal en cours-arrière. Ce dernier pourrait possiblement être une écurie qui serait comprise dans l'aire d'étude. Enfin, le lot 1817 situé au coin des rues College St. (Saint-Paul) et de l'Inspecteur, est entièrement occupé par le bâtiment de l'église St-Stephen. On y remarque mieux le plan de base en croix latine, comprenant une nef à trois vaisseaux avec l'abside à l'extrémité, les bras de transept et la tour de clocher au coin sud-ouest.

En 1901, la paroisse se divise en deux : la congrégation de Saint-Stephen déménage plus au nord du quartier, tandis que son église située sur le lot 1817 fait maintenant partie de la nouvelle paroisse Saint-Edward. L'église, qui se nomme désormais Saint-Edward, continue à servir de lieu de culte pour les adeptes irlandais et écossais (Hanna 2007 : 71). Malheureusement cette paroisse connaît aussi des difficultés financières, mais parvient à survivre grâce à des donations.

Au tournant du siècle, le bâtiment du théâtre des Variétés est réaménagé en église catholique, une initiative du père L.N. Dubuc (La Patrie, 14 août 1903). En 1903, l'église Sainte-Hélène est alors prête à desservir la communauté catholique francophone du quartier. On aperçoit clairement un bâtiment séculaire sur lequel un clocher a été ajouté (Figure 11).

Le plan de Goad de 1909 (Figure 12) ne présente pas de changements majeurs dans le cadre bâti de l'aire d'étude. On peut y voir l'addition du clocher de l'église Sainte-Hélène sur le bâtiment original rectangulaire. À l'intérieur des limites de l'aire d'étude, on remarque des dépendances situées dans les arrière-cours des résidences (écuries, atelier, etc.), aussi utilisées comme dépotoir. Le plan détaille un peu mieux l'organisation spatiale de l'église St-Edward. On y remarque sa nef centrale flanquée par deux bas-côtés, la tour du clocher au coin sud-ouest (de 120 pieds de haut), et le chœur comprenant une abside à pans coupés.



L'ancien Theatre des Variétés

14-8-03

On va le convertir en église, pour la nouvelle paroisse de Ste-Hélène

Il y a un an environ était fondée à Montréal, au moyen d'un démembrement de Notre-Dame et de St-Joseph, la nouvelle paroisse de St-Hélène qui n'a pas fait beaucoup parler d'elle, depuis, parce qu'elle ne possédait aucun local pour les besoins du culte.

Or, depuis quelque temps on travaillait à s'organiser pour combler cette grande lacune et hier après-midi, la fabrique, représentée par M. le curé L. N. Dubuc, MM. Alex. Langevin, François Franceur et M. Tremblay, faisait l'acquisition, au prix de $18,000 d'un local destiné à être converti en église. L'acte de vente a été dressé par maîtres Ed. Biron et Savignac notaires. L'immeuble en question est situé à l'angle des rues Saint-Maurice et des Inspecteurs. Il a déjà servi comme patinoir et plus tard on en fit le théâtre des Variétés. Les propriétaires de l'édifice étaient MM. H. Darling et M. J. Reddy. Par l'entremise de MM. Biron et Savignac un emprunt de $25,000 a été contracté à la Royal Insurance Co, pour payer le coût de la bâtisse et lui faire subir les altérations nécessaires. On s'attend à ce que les travaux soient terminés vers le milieu d'octobre.

LE THEATRE DES VARIETES QUI SERA TRANSFORME EN EGLISE.

Figure 11. À gauche, dessin du bâtiment original ayant servi de patinoire puis de théâtre avant sa conversion en église (source : Journal La Patrie 14 août 1903). À droite, photo de la façade de l'église Sainte-Hélène en 1910 avec son clocher (BAnQ_2734434).

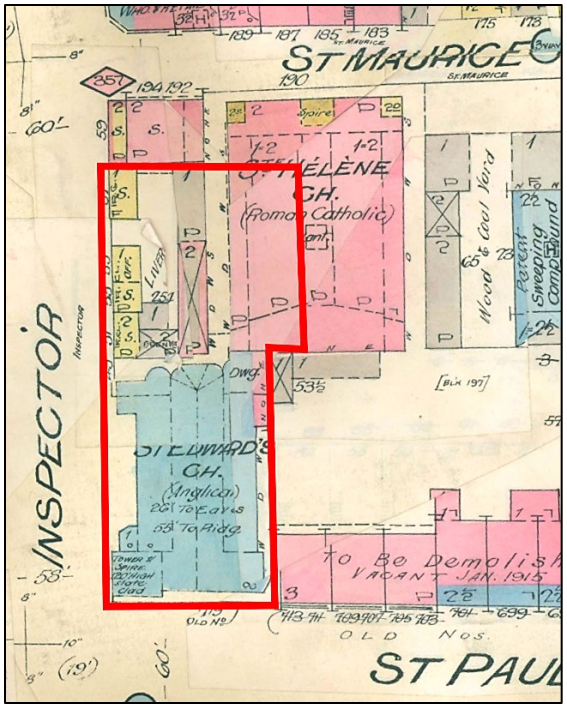


Figure 12. Extrait du plan de Goad de 1909.

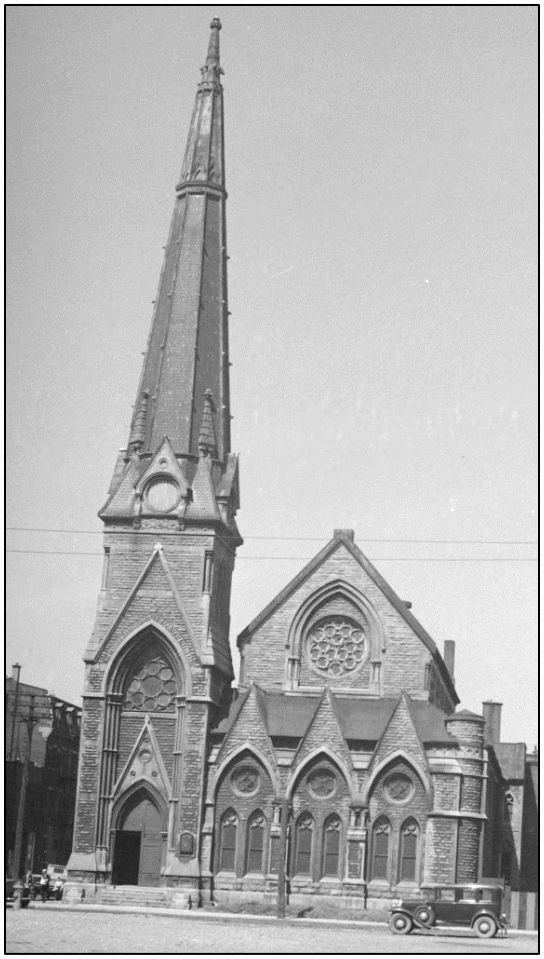


Figure 13. Photographie de la façade de l'église St-Edward en 1938 (source : BAnQ BAnQ_06M_P48S1P02026).

La photographie précédente (Figure 13), datée de 1938, illustre bien les détails architecturaux néo-gothiques, dont des fenêtres en arc brisé ornées d'un gâble (élément triangulaire) et la rose ornant la façade.

Un événement majeur qui modifiera le paysage urbain du quartier de Griffintown est la construction du pont ferroviaire du Canadien National en 1931. Pour l'exécution de ce grand projet, il aura fallu exproprier plusieurs propriétaires de terrains et démolir plusieurs bâtiments existants. Ce viaduc comprenait une série de bâtiments en béton à deux étages surplombés d'un toit. Notons que le segment situé à la hauteur de l'aire d'étude servait plus spécifiquement de bureau et d'espace d'entreposage (Hanna 2007 : 106).

Le plan de Goad de 1940 (Figure 14) montre bien ce nouveau viaduc du Canadian National Railways Company implanté dans le paysage, tout juste à l'est de l'aire d'étude. Ces nouveaux aménagements n'auront toutefois pas affecté le cadre bâti de l'aire à l'étude. On y trouve toujours l'église Sainte-Hélène sur la rue Saint-Maurice, ainsi que l'église anglicane St-Edward sur la rue Saint-Paul. Le principal changement semble être la présence d'un nouveau bâtiment au coin des rues Saint-Maurice et de l'Inspecteur (lot 1814). Il s'agit du presbytère en briques annexé à l'église Sainte-Hélène. Celui-ci aurait vraisemblablement été construit en 1923 dans le style monumental Beaux-Arts (Hanna 2007 : 105). Ce bâtiment a par la suite été converti en poste de police, et plus récemment en école (la Nouvelle Vague) au cours des dernières décennies.

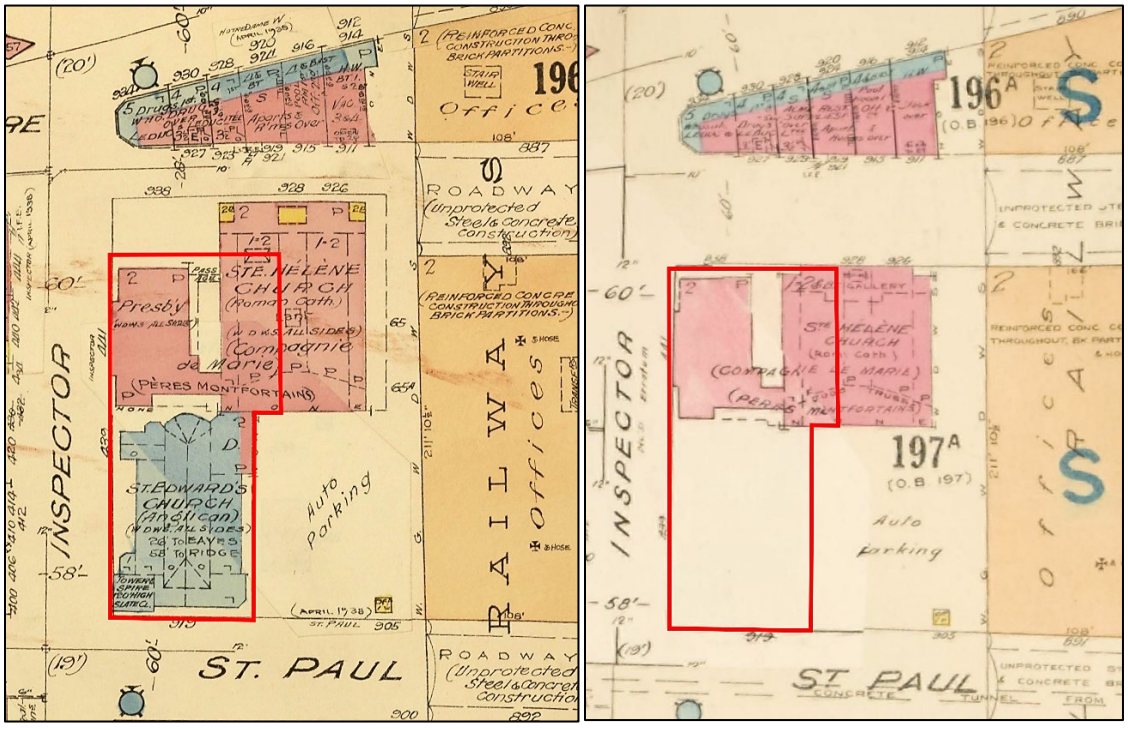


Figure 14. À gauche, extrait du Underwriters' Survey Bureau de 1940. À droite, extrait du plan de 1950.

Aucune autre structure existante sur les lots 1814 et 1815 (maison, écurie, remise, etc.) ne semble avoir survécu à la construction de ce presbytère. Le plan d'assurance incendie du Underwriters'

Survey Bureau de 1950 (Figure 14) témoigne de plusieurs changements majeurs dans l'aire d'étude. D'abord, on remarque que la façade de l'église Sainte-Hélène a dû être arasée et reculée pour l'élargissement de la rue St-Maurice, qui est maintenant au même niveau que l'entrée du presbytère. On remarque également que le terrain de l'ancienne église St-Edward est maintenant vacant. Cette dernière aurait vraisemblablement été démolie en 1950. Une fois arasé, le terrain aurait été aménagé comme un espace de stationnement pavé.

Sur une photographie aérienne datée de 1958 (Figure 15), on observe que l'église Sainte-Hélène et le presbytère sont toujours présents sur la rue Saint-Maurice. La seule différence concerne une petite bâtisse rectangulaire au coin des rues St-Paul et de l'Inspecteur. Il s'agirait d'un garage associé à l'ancienne usine de viande Pevsner Brother Ltd, située sur de l'Inspecteur, juste en face (Hanna 2007 : 108). L'arrière du garage était alors utilisé comme stationnement. Selon les dimensions de la bâtisse, nous pouvons supposer qu'il s'agit du même garage encore présent sur le lot aujourd'hui.

Enfin, la photographie aérienne de 1971 (Figure 15) représente ce qui semble être des déblais de démolition de l'ancienne église Sainte-Hélène. En effet, les sources confirment que l'église aurait été démolie en 1971 (Hanna 2007:27). Cette photo aurait été prise tout juste après l'épisode de démolition, laissant les décombres en place avant d'être transformée en stationnement pavé. Avec les bâtisses du presbytère et du garage toujours en place, cette représentation du cadre bâti au début des années 1970 semble correspondre au paysage actuel de l'aire d'étude. Les seules modifications apportées depuis semblent être l'ajout d'une cage d'escalier à l'école La Nouvelle Vague et d'autres aménagements de la cour d'école.



Figure 15. À gauche, photo aérienne de 1958 montrant l'église Ste-Hélène en place (Archives de la Ville de Montréal 4984-16-034-e12000). À droite, photo aérienne de 1971 montrant les décombres de l'église Ste-Hélène (Archives de la Ville de Montréal VM97-3_10-058).

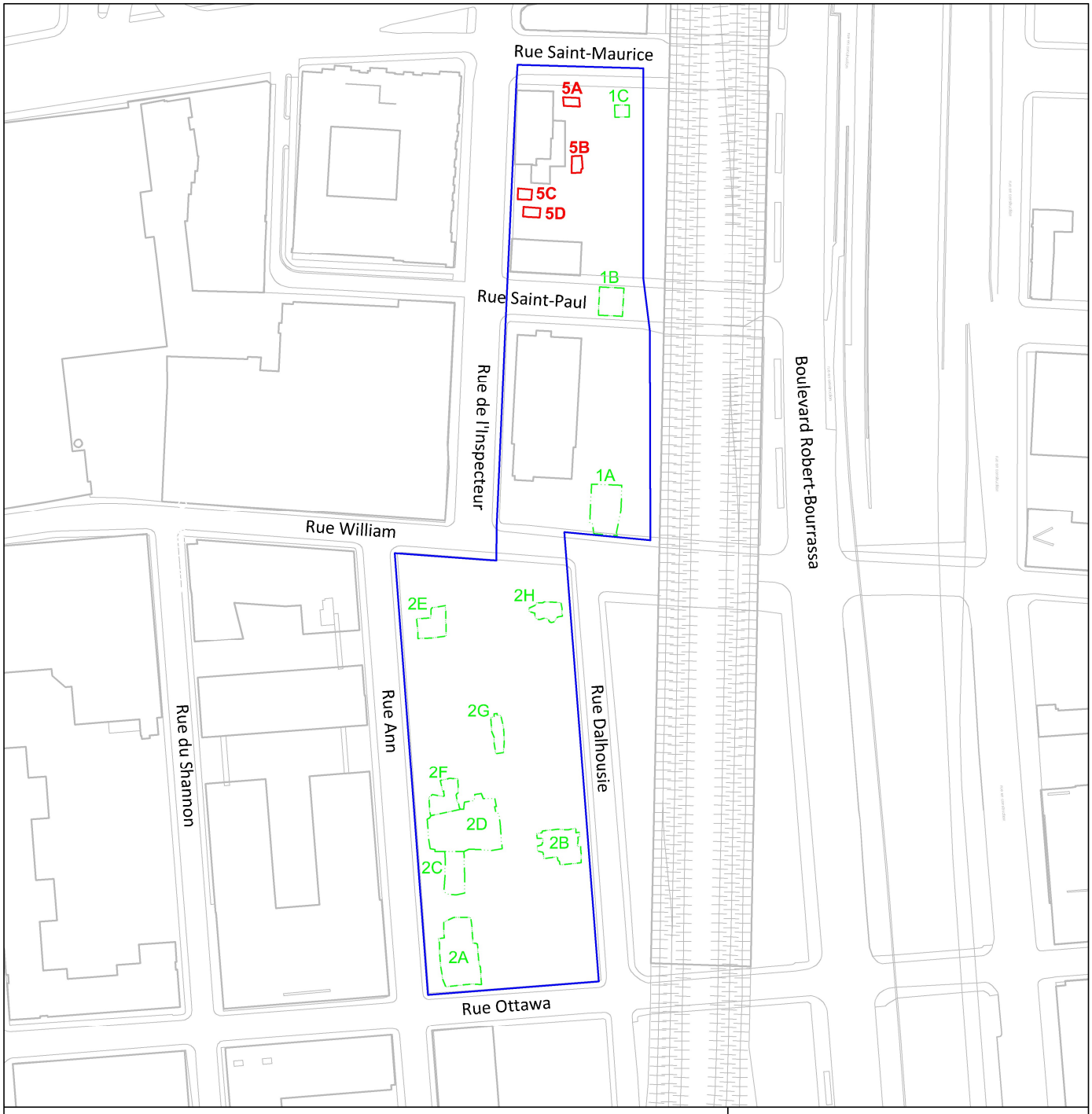
3.6 Recherches archéologiques antérieures

Tel que mentionné plus haut, l'aire d'étude est comprise dans le périmètre du site archéologique BiFj-141, dont les limites s'étendent dans le quadrilatère situé entre la rue Saint-Maurice au nord, les rues de l'Inspecteur et Ann à l'ouest, la rue Ottawa au sud et le boulevard Robert Bourassa à l'est. Le site a été enregistré dans le cadre d'une intervention (Artefactuel 2019) précédant la construction du bassin de rétention William, qui incluait une station de pompage et une conduite d'égout traversant l'îlot entre les rues William et Saint-Maurice.

La firme Artefactuel a réalisé un total de 11 tranchées mécaniques combinées à des sondages manuels (Plan 3). L'intervention la plus pertinente à notre étude est la sous-opération 1C. Celle-ci correspondant à une tranchée de 4,5 x 3,6 m positionné au sud de la rue Saint-Maurice, à l'est de l'aire d'étude. Dans cette tranchée 1C, les archéologues ont découvert des murs de briques, représentant des sections intérieures d'un bâtiment, présentant onze assises en place et reposant sur un plancher de béton. Cette structure est vraisemblablement associée au bâtiment ayant abrité l'église catholique Sainte-Hélène, une patinoire originalement construite vers 1886.

Les autres interventions ont permis de mettre au jour le mur d'enceinte du jardin du Petit Séminaire, les anciens niveaux de circulation de la rue St-Paul, les vestiges de la boulangerie Wylie (1872), les vestiges d'une fabrique de chapeaux (XX^{e} s.), ainsi que plusieurs structures associées aux occupations des maisons en rangées datant du XIX^{e} siècle.

Le quartier de Griffintown possède un riche patrimoine archéologique, historique et industriel qui a été confirmé par de nombreuses interventions archéologiques. Plus d'une quinzaine de sites archéologiques ont été répertoriés à proximité de l'aire d'étude (Plan 4; Tableau 3). Nous trouvons par exemple le site de la briqueterie William Smith (BiFj-44), le site de l'église Saint-Anne (BiFj-42), le site de la brasserie Dow (BiFj-52), et de nombreux sites à vocation domestique et artisanale (BiFj-45, 46, 47, 52, 53, 73, 91, 135) pour n'en nommer que quelques-uns. Ces sites ont permis de documenter la vie quotidienne des habitants de ce quartier immigrant, en plus des nombreuses industries, boutiques, ateliers d'artisans, églises, écoles et infrastructures qui ont vu le jour entre le XVIII^{e} et le XX^{e} siècle.



Légende

- Limites du site BiFj-141
- Sous-opération archéologique
- 5A Identification de sous-opération
- Sous-opération archéologique antérieure
- 1A Identification de sous-opération antérieure

PLAN 3

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8); Photos aériennes de l'inventaire écoforestier, MERN

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

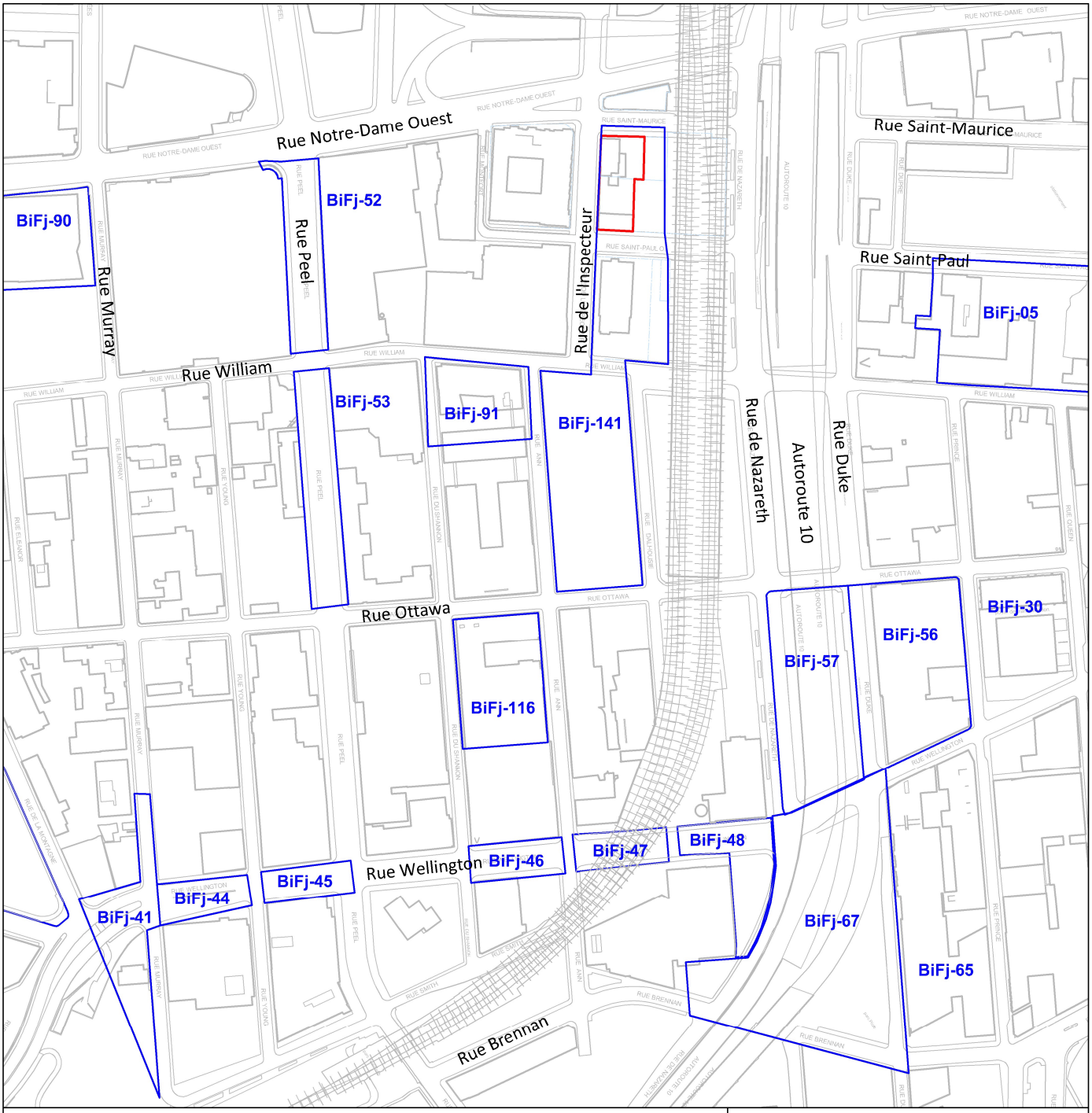
938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Plan des sous-opérations archéologiques dans l'ensemble du site BiFj-141

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 20 40 m

août 2023



Légende

Aire à l'étude

Limites de site archéologique

BiFj-45 Code Borden

PLAN 4

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8); Photos aériennes de l'inventaire écoforestier, MERN

Inventaire archéologique 2023

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Plan des sites archéologiques à proximité

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

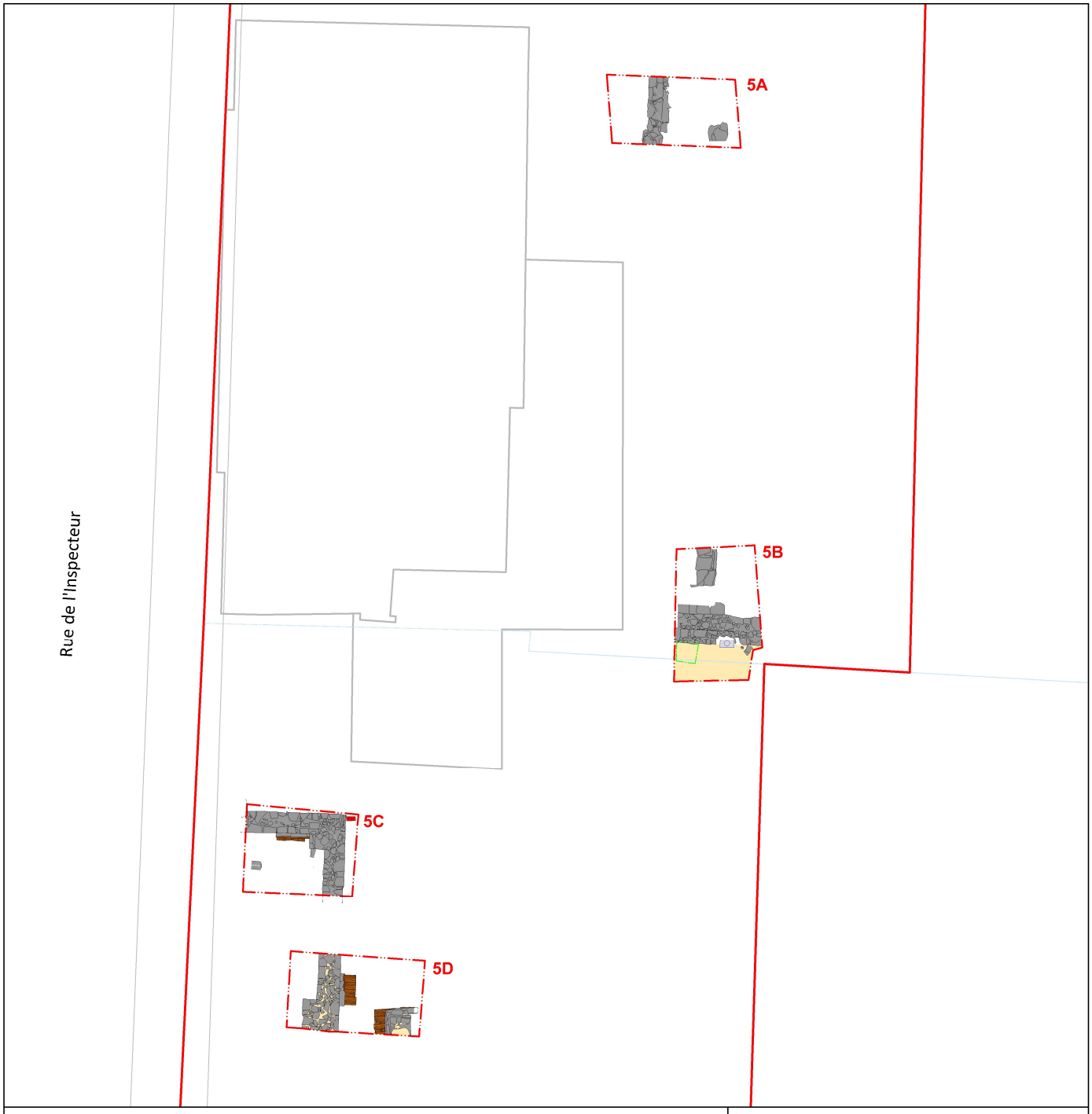
0 40 80 m

août 2023

Tableau 3. Interventions archéologiques dans le secteur de Griffintown à Montréal

Code Borden	Intervention	Source
BiFj-41; BiFj-42; BiFj-44; BiFj-45	Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de construction du pont Wellington et de l'aménagement de ses approches, sites BiFj-41, BiFj-42, BiFj-44, MTL95-08-1.	GRHQ 1996a (SO2449)
	Parc Sainte-Anne, site BiFj-42 : mise en valeur des vestiges archéologiques sur le site de l'église Sainte-Anne (1854-1970), Griffintown, Montréal.	Ethnoscop 2000f (SO2904)
	Inventaire archéologique réalisé dans le cadre des travaux de construction des nouvelles lignes électriques souterraines à 120 kV Central/Viger et à 315 kV Guy/Viger : BiFj-44, BiFj-45, BiFj-46, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-52, BiFj-53.	GRHQ 1997 (SO2501)
	Projet Griffintown II, Phase I, Îlot 10 Montréal. Inventaire et fouille archéologiques, BiFj-45 et MTL10-23-2, 2010.	Etnoscop 2011m (SO4804)
BiFj-46; BiFj-47	Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV. Circuit 3198 section Peel et Wellington (Montréal). Interventions archéologiques BiFj-45, 46, 47, 108 et MTL13-23-2, Automne 2013	Ethnoscop 2014j (SO5580)
	Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15.	Ethnoscop 2004e (SO3431)
	Projet Bonaventure - lots 15, 17, 19 et 21. Interventions archéoloqiques BiFj-47, BiFj-48, BiFj-67, MTL14-23-07 et MTL14-25-05.	Ethnoscop 2016h (SO5951)
BiFj-52; BiFj-53	Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (2017). Rue Peel (BiFj-52, BiFj-53, BiFj-140).	Ethnoscop 2018d (SO6274)
BiFj-60	Interventions archéologiques 1999, contrat 915, CSEVM, MTL99-06-5, BiFj-60. Rues Brennan, Prince, Duke, Ann, Wellington, de la Commune et Mill.	Ethnoscop 2000g (SO2965)
	Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2002, 2003 et 2004. Rue Brennan (BiFj-60, BiFj-65, MTL02-23-1) et Cour de la Commune (BiFj-75).	Arkéos 2008g (SO4237)
BiFj-64	Projet d'aménagement de la place publique "Peel/Smith" au canal de Lachine. Suivi archéologique lors du dégagement et de la consolidation des vestiges architecturaux du Montreal Warehousing co. (BiFj-64).	Arkéos 2004r (SO4110)
	District Griffin II - Phase I. Supervision archéologique des travaux de caractérisation des sols de l'îlot 8 (BiFj-41 et BiFj-64), secteur Griffintown, Montréal.	Arkéos 2012g (SO5139)
BiFj-90	Quadrilatère Notre-Dame Ouest/Murray/William/Eleanor. Fouilles archéologiques, site BiFj-90, mai 2017	Ethnoscop 2018h (SO6285)
	Quadrilatère Notre-Dame/Murray/William/Eleanor (site BiFj-90). Interventions archéologiques, été et automne 2012.	Ethnoscop 2013w (SO5392)
	Propriété du 1220, rue Notre-Dame ouest, Montréal. Projet d'aménagement paysager et reconstruction d'une	Arkéos 2009a (SO4403)

	station-service, site BiFj-90. Étude de potentiel et inventaire archéologique.	
BiFj-91	Projet immobilier arrondissement sud-ouest de Montréal (Griffintown). Inventaire archéologique partie nord du quadrilatère William/Ann/Ottawa/Du Shanon, BiFj-91.	Ethnoscop 2010q (SO4793)
	Projet immobilier Lowney phase 8, arrondissement sud-ouest de Montréal (Griffintown). Fouille archéologique partie nord du quadrilatère William/Ann/Ottawa/Du Shanon, BiFj-91.	Ethnoscop 2012u (SO5048)
BiFj-99	Projet résidentiel Condominiums Murray, site BiFj-99. Inventaire archéologique, octobre 2010.	Archéotec 2011i (SO5149)
BiFj-108	Îlot 11 - quartier Griffintown. Site BiFj-108, Inventaire et fouilles archéologiques.	Arkéos 2019d (SO6567)
BiFj-116	Projet immobilier Lowney sur Ville. Relevés archéologiques du gazomètre de la New City Gas Co. BiFj-116.	Ethnoscop 2015i (SO5761)
BiFj-141	Inventaire et fouille archéologiques dans le cadre des travaux de construction du bassin William. BiFj-141. Rapport d'intervention.	Artefactuel 2019 (SO6511)



Légende

- Aire à l'étude
- Sous-opération archéologique
- 5A Identification de sous-opération
- Sondage archéologique
- Maçonnerie de pierres
- Béton
- Bois
- Brique
- Mortier

PLAN 5

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8);

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Localisation des sous-opérations archéologiques

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 2,5 5 m

août 2023

4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

L'intervention archéologique réalisée au site BiFj-141, au coin des rues Saint-Maurice et de l'Inspecteur, consistait en un inventaire par tranchées mécaniques. Quatre tranchées, soit les sous-opérations 5A, 5B, 5C et 5D, ont été implantées à des endroits stratégiques de l'aire d'étude dans le but de croiser les murs de fondation de deux bâtiments (église St-Stephen et patinoire/église Ste-Hélène). Une pelle mécanique a été utilisée pour décaper les remblais de surface modernes (asphalte, gravier, remblai de démolition, etc.), tandis que tous les vestiges ont été dégagés manuellement. Une tranchée exploratoire était également réalisée à la pelle mécanique afin d'atteindre le sol naturel stérile, lorsque possible. Notons que les techniques d'excavation employées ont varié légèrement d'une tranchée à l'autre en fonction des contraintes rencontrées (vestiges, profondeur du sol naturel, création de paliers de sécurité, etc.).

Cette section présente les résultats des quatre sous-opérations archéologiques, incluant pour chacune, une description des vestiges architecturaux, de la stratigraphie et de la culture matérielle. Le plan 5 localise chacune des sous-opérations en illustrant les vestiges mis au jour.

Tableau 4. Numérotation des structures enregistrées

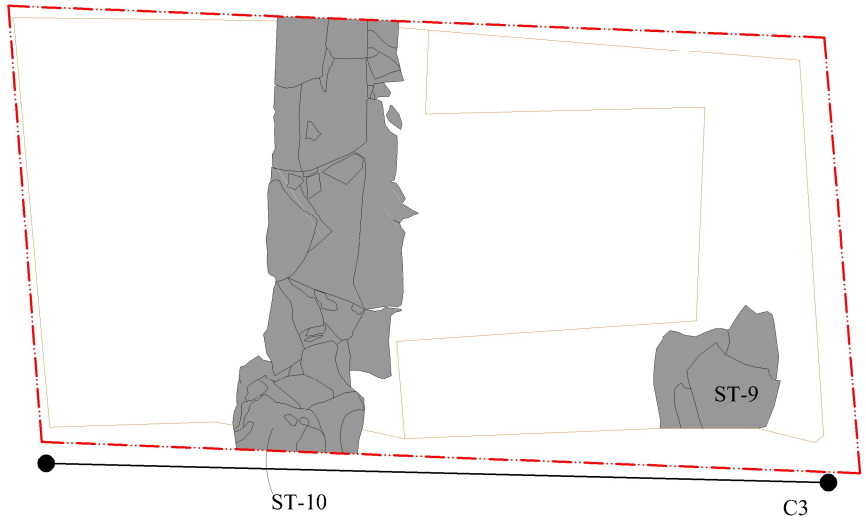
No structure	Sous-op	Type de structure	Identification
ST-1	5A	Mur de maçonnerie	Mur ouest du bâtiment de la patinoire/église Ste-Hélène (1886-1970)
ST-2	5C	Mur de maçonnerie	Mur du transept ouest de l'église St-Stephen (1880-1950)
ST-3	5C et 5D	Mur de maçonnerie	Mur ouest (bas-côté) de l'église St-Stephen (1880-1950).
ST-4	5C	Contrefort en maçonnerie	Contrefort du mur ouest de l'église St-Stephen (1880-1950).
ST-5	5C	Mur de maçonnerie	Mur du transept ouest de l'église St-Stephen (1880-1950).
ST-6	5C	Rangée de briques	Surface de briques rouges à l'intérieur de l'église St-Stephen (1880-1950).
ST-7	5C	Billot de bois	Base de fondation de l'église St-Stephen (1880-1950). Visible à l'extérieur du mur.
ST-8	5C	Ensemble de planches de bois	Base de fondation de l'église St-Stephen (1880-1950). Visible à l'extérieur du mur.
ST-9	5A	Pilier en maçonnerie	Base d'un pilier à l'intérieur du bâtiment de la patinoire/église Ste-Hélène (1886-1970).
ST-10	5A	Pilier en maçonnerie	Base d'un pilier à l'intérieur du bâtiment de la patinoire/église Ste-Hélène (1886-1970).
ST-11	5D	Pilier en maçonnerie	Base d'un pilier à l'intérieur de l'église St-Stephen (1880-1950).
ST-12	5D	Ensemble de planches de bois	Assise en bois sous le pilier ST-11 à l'intérieur de l'église St-Stephen (1880-1950).
ST-13	5D	Contrefort en maçonnerie	Contrefort imbriqué dans le mur ST-3, à l'extérieur de l'église St-Stephen (1880-1950).

ST-14	5D	Billot de bois	Base de fondation de l'église St-Stephen (1880-1950). Visible à l'intérieur du mur.
ST-15	5D	Alignement de planches de bois	Base de fondation de l'église St-Stephen (1880-1950). Visible à l'extérieur du mur.
ST-16	5B	Mur de maçonnerie	Mur sud du bâtiment de la patinoire/église Ste-Hélène (1886-1970).
ST-17	5B	Mur de maçonnerie	Mur nord de l'église St-Stephen (1880-1950)
ST-18	5B	Pilier en maçonnerie	Base de pilier à l'intérieur du bâtiment de la patinoire/église Ste-Hélène (1886-1970).
ST-19	5B	Bloc de béton	Base de poteau récent (XXe-XXIe s.) inséré dans le mur ST-17.

4.1 Sous-opération 5A

La sous-opération 5A est localisée dans l'entrée asphaltée adjacente à l'école, en front de la rue Saint-Maurice (Plan 6, Photo 4). La tranchée rectangulaire est orientée est-ouest et mesure 5,5 m de long sur 3 m de large. Elle a été positionnée de manière à croiser la fondation du bâtiment ayant accueilli la patinoire et l'église Sainte-Hélène (1886-1970), visible sur les plans de Goad de 1890 (Figure 10) et du Underwriters' Survey Bureau de 1909 (Figure 12). Dans ce secteur du terrain, la surface de l'asphalte se situe à une altitude moyenne de 14,0 m NMM. L'opération d'excavation des couches de surface s'est amorcée à la pelle mécanique, jusqu'à l'apparition d'un mur de maçonnerie (ST-1 et ST-10) à seulement 30 cm sous l'asphalte. Une autre structure maçonnée (ST-9) a été exposée dans le coin sud-est de 5A, correspondant à une base de pilier en pierre. En superposant les vestiges archéologiques sur les plans anciens, nous remarquons que ceux-ci concordent effectivement avec le mur ouest du bâtiment de l'église Ste-Hélène construite vers 1886 (Figure 13).

À l'ouest du mur, l'excavation mécanique s'est arrêtée au niveau du sol d'occupation historique à 13,65 m NMM, tandis qu'à l'est, la pelle mécanique a effectué une tranchée exploratoire au centre de manière à atteindre la base du mur et le sol naturel stérile (surface à 12,65 m NMM). Dans ce contexte, le lot 5A1 a été attribué à l'ensemble des sols excavés à la pelle mécanique. Bien que plusieurs artéfacts aient été observés en cours d'excavation, aucun n'a été collecté au terrain en raison du manque d'information précise sur leur provenance. Une fois le décapage mécanique terminé, une opération de nettoyage générale de la sous-opération a été effectuée à la main (truelle, pelle) de manière à bien dégager les vestiges et récolter des artéfacts en contexte. Au cours de ce nettoyage, la portion extérieure du bâtiment (à l'ouest) s'est fait attribuer le numéro de lot 5A2, tandis que l'opération de dégagement du mur à l'intérieur du bâtiment (à l'est), porte le numéro de lot 5A3. Un dernier lot 5A4 a été créé de manière à localiser les artéfacts récoltés lors du nettoyage de la structure ST-9, dans le coin sud-est de la tranchée 5A.



Légende

- Sous-opération archéologique
- 5A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie de pierres
- C3 — Localisation de croquis stratigraphique
- Palier
- ST-10 — Identification de vestige

PLAN 6

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8);

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Plan de la sous-opération 5A

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 m

août 2023



Photo 4. Vue générale de la sous-opération 5A, montrant les structures ST-1 et ST-9 (BiFj-141-23-NUM 1_59).

4.1.1 Les vestiges architecturaux 5A

La structure ST-1, orientée nord-sud consiste en un mur de fondation en pierre calcaire équarrie à double parement avec blocage (Photo 5). La surface du mur se situe à 13,71 m NMM tandis que sa base a été atteinte à 12,91 m NMM. Mesurant 0,5 m de largeur, le mur est visible sur 2,30 m de long, se poursuivant au-delà des parois nord et sud. Seulement deux assises ont été préservées en place. Le parement intérieur du mur présente également un empattement de 0,35 m de large composé de quatre pierres. Imbriquée dans la maçonnerie du mur ST-1, se trouve une base de pilier (ST-10), formée d'un empilement de pierres plates de 0,8 m de large. Selon les plans anciens (Plan 12, Plan 13), cette structure correspondrait au mur de fondation ouest du bâtiment de la patinoire construite vers 1886.



Photo 5. À gauche, mur de fondation ST-1 imbriqué à la base de pilier ST-10 (BiFj-141-23-NUM 1_60). À droite, base de pilier ST-9 (BiFj-141-23-NUM 1_62).

Une autre structure maçonnée de 0,8 m sur 0,85 m (ST-9) a été localisée dans le coin sud-est de la sous-opération 5A (Photo 5). Elle est composée d'un empilement de pierres de 0,45 m de haut, formé de 3 assises de pierre calcaire plates ébauchées disposées de manière aléatoire. Cette structure, interprétée comme une base de pilier, se serait retrouvée à l'intérieur du bâtiment de la patinoire.

4.1.2 Stratigraphie 5A

Une coupe stratigraphie (C3) a été réalisée sur la paroi sud de la tranchée 5A, illustrant les différentes couches de sol retrouvées à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment (Figure 16). Au-dessus de l'argile naturelle (couche 13) se trouvent deux niveaux d'argile limoneuse contenant de faibles traces d'inclusions anthropiques, correspondant au sol naturel remanié (couches 11 et 12). Il pourrait s'agir de la surface d'origine associée à la période agricole du faubourg des Récollets au XVIII^{e} siècle. La nature argileuse du sol rappelle le caractère marécageux de ce secteur en proie aux crues printanières. Des remblais de nivellement (couches 8 et 10) composés de limon argileux auraient ensuite été aménagés sur le terrain au début du XIX^{e} siècle lors du développement urbain de ce secteur de Griffintown. Ces couches contiennent de fortes quantités d'artéfacts et de résidus anthropiques (mortier, briques, anthracite, etc.). Les prochains niveaux (couches 6, 7 et 8) correspondent aux remblais d'occupation domestique du milieu du XIX^{e} siècle (ca 1825-1880). Le profil C3 montre également une tranchée (couche 9) qui coupe dans les remblais en place pour

la construction des fondations de pierres (ST-1) de la patinoire en 1886. Le dessus des vestiges est ensuite recouvert de différents remblais de démolition (couches 3, 4 et 5) composés de divers débris de construction et des artéfacts épars témoignant de l'épisode de démolition de l'église Ste-Hélène à la fin du XX^{e} siècle.

Tableau 5. Description des couches de sol, sous-opération 5A, paroi sud

No couche	Description	Identification	Lot
C3-1	Asphalte	Surface actuelle	-
C3-2	Pierre concassée, meuble et homogène.	Lit de pose de l'asphalte	-
C3-3	Sable graveleux grisâtre, meuble et hétérogène avec fortes inclusions de briques (50%), de mortier et d'éclats de pierre calcaire.	Remblai de démolition fin -XX^{e} s.	5A1
C3-4	Argile limoneuse brun jaunâtre, compact et homogène, sans inclusions.	Remblai de démolition fin-XX^{e} s.	5A1
C3-5	Limon sableux brun moyen, semi-compact, hétérogène avec inclusions de briques, mortier et anthracite.	Remblai de démolition XX^{e} s.	5A1
C3-6	Limon sableux-charbonneux noir, semi-compact, hétérogène, avec inclusions de charbon minéral (anthracite), nodules de mortier, fragments de brique rouge.	Résidus de combustion/remblai XIX^{e}-XX^{e} s.	5A2
C3-7	Argile limoneuse brun clair tacheté, compact, hétérogène avec inclusions de nodules de mortier, fragments de brique rouge, d'anthracite, de pierres subarrondies.	Remblai de nivellement / occupation église fin XIX^{e}-XX^{e} s.	5A2
C3-8	Argile limoneuse brun clair tacheté, très compact, hétérogène avec inclusions d'anthracite, de pierres subarrondies et d'artéfacts.	Remblai de nivellement / occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5A3-5A4
C3-9	Limon argileux et gravilloneux, semi-compact, hétérogène avec inclusions de nodules de mortier, d'éclats de pierre calcaire et de fragments d'anthracite.	Tranchée de fondation du mur ST-1. Phase de construction fin XIX^{e} s.	5A3
C3-10	Limon argileux et gravilloneux, semi-compact, hétérogène avec inclusions de nodules de mortier, d'éclats de pierre calcaire et d'anthracite.	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIXe s.	-
C3-11	Argile limoneuse tachetée (orangé, jaune, brun), compacte, faibles inclusions de mortier.	Sol naturel remanié (XVIII^{e} s.?)	-
C3-12	Argile limoneuse brun tacheté, semi-compacte, homogène, faibles inclusions de mortier.	Sol naturel remanié (XVIII^{e} s.?)	-
C3-13	Argile sableuse brun tacheté de nodules ferrugineuses ocre, avec inclusion de fibre de bois décomposé (naturel). Aucune inclusion anthropique.	Horizon supérieur du sol naturel stérile.	-

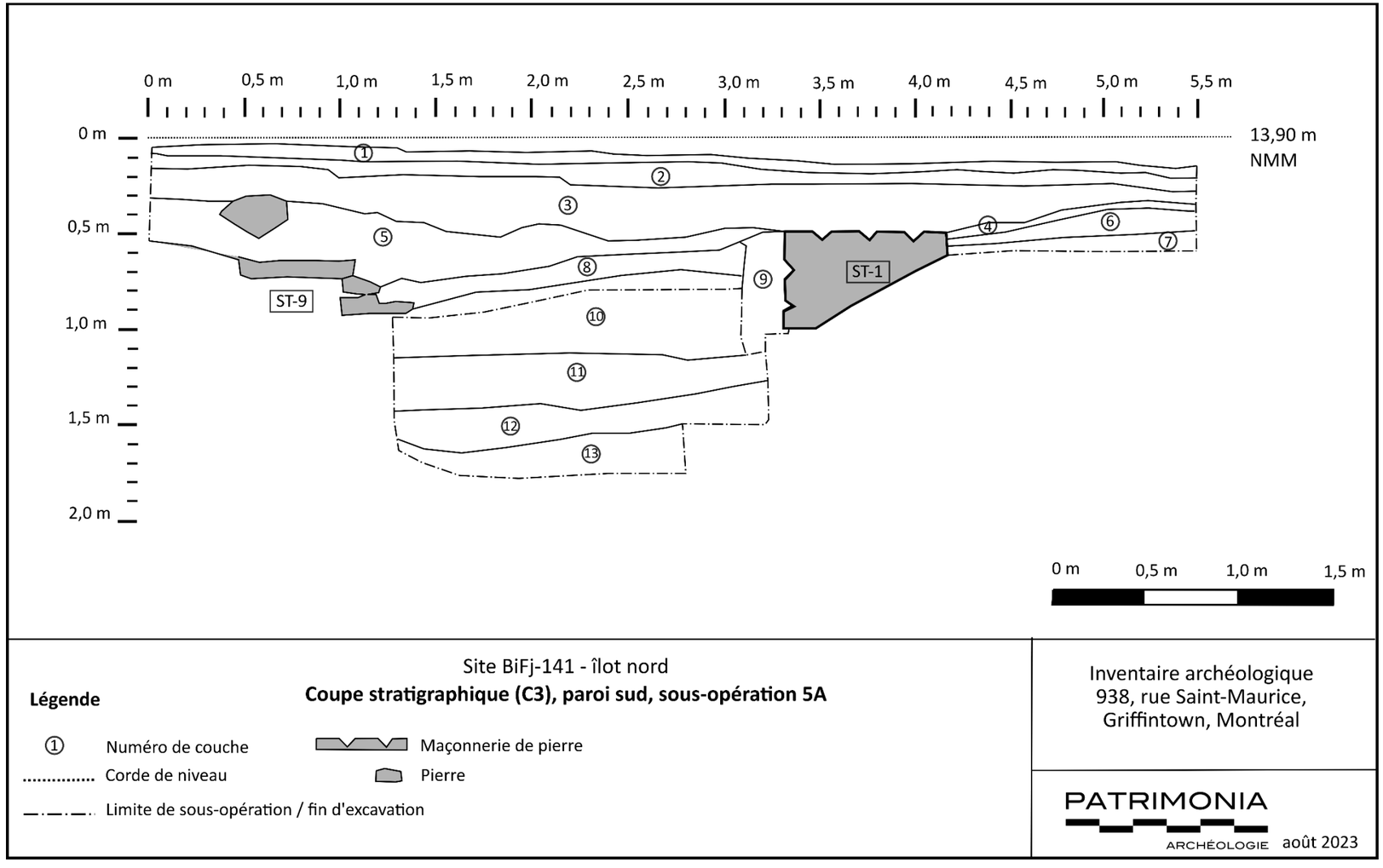


Figure 16. Coupe stratigraphique (C3) de la paroi sud de la sous-opération 5A.

4.1.3 Culture matérielle 5A

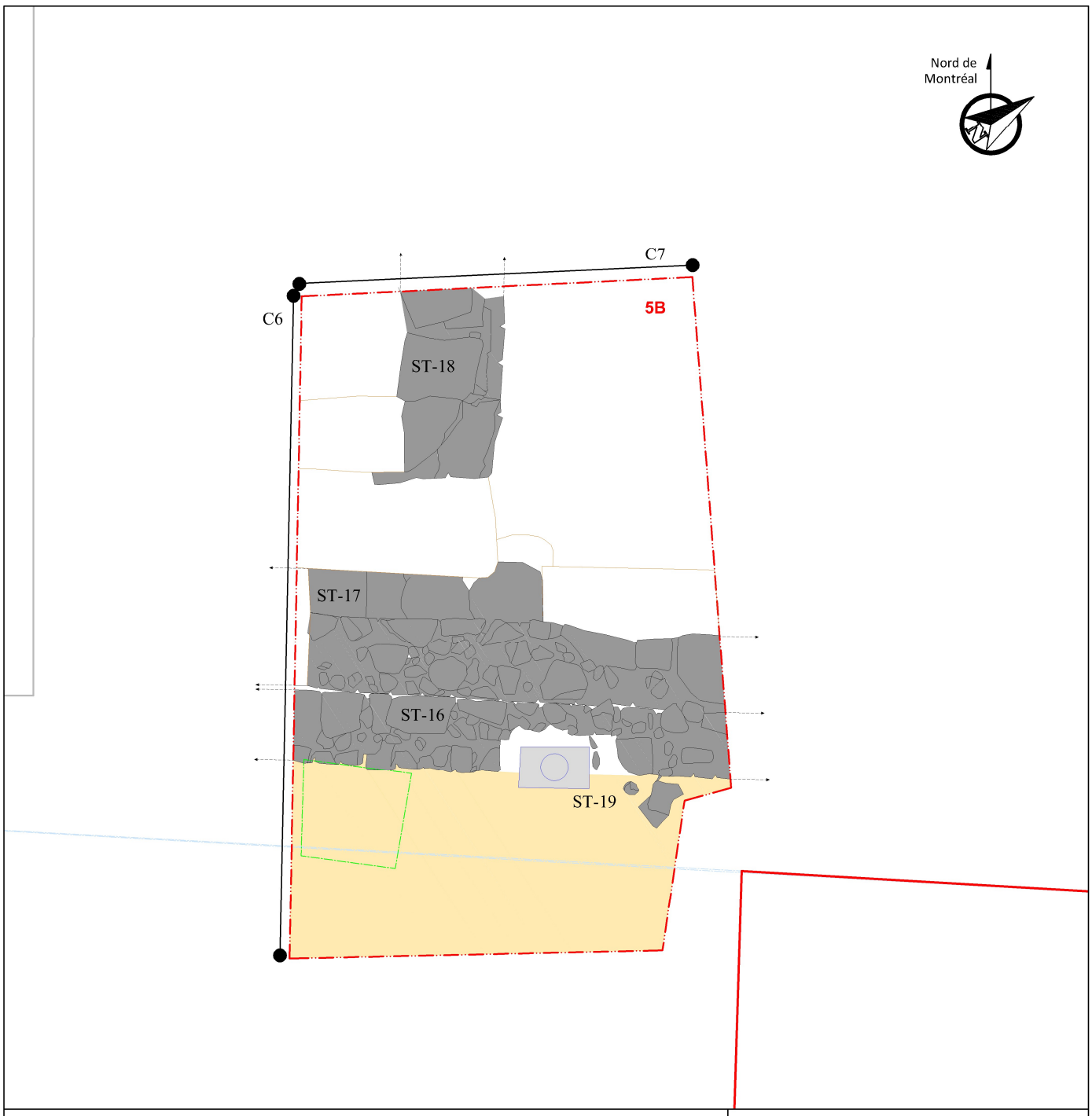
Bien que des lots distincts aient été créés pour séparer les artéfacts provenant soit de l'intérieur ou de l'extérieur du bâtiment, notons qu'aucune différence dans la nature ni la composition des artéfacts n'a été notée. L'assemblage de la sous-opération 5B, composé de 81 artéfacts, témoigne d'une occupation domestique de la moitié du XIX^{e} jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle. Les types d'objets les plus représentés sont : la vaisselle en terre cuite fine blanche (à partir de 1820) et en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est (fin XVIII^{e}-XIX^{e} s.), des contenants en grès à glaçure saline (tout le XIX^{e} s.), des fragments de pipes à fumer en argile, des fragments de bouteilles de couleur vert foncé (type bouteille à vin et à gin), et quelques ossements d'animaux.

Les objets proviennent des niveaux de remblais mis en place pour l'aménagement du terrain au cours de la première moitié du XIX^{e} siècle. Notons que la culture matérielle ne reflète pas les différentes fonctions récréatives et religieuses du bâtiment au travers du temps (patinoire, puis théâtre et enfin église). Les artéfacts sont plutôt associés aux diverses habitations domestiques qui ont occupé le terrain vers la moitié du XIX^{e} siècle, avant la construction du bâtiment en 1886.

4.2 Sous-opération 5B

La sous-opération 5B est localisée dans l'espace asphalté sur le côté est de l'école La Nouvelle Vague (Plan 7). Elle représente une tranchée rectangulaire de 5,6 m sur 3,6 m orientée nord-sud (Photo 6). Cet emplacement a été choisi pour croiser les potentiels vestiges des deux bâtiments à l'étude, soit l'ancienne patinoire et l'église, qui selon les plans anciens, présentaient un mur mitoyen dans ce secteur.

Suivant le retrait de l'asphalte situé à 14,30 m NMM, la pelle mécanique a excavé la couche de remblai (5B1) jusqu'à rencontrer la surface d'un mur de maçonnerie (ST-16 et ST-17) à seulement 20 cm de profondeur. En plus de ce mur qui traverse la tranchée d'est en ouest, une autre structure maçonnée est ressortie de la paroi nord (structure ST-18). En raison de la présence de ces différents vestiges au travers la tranchée, la pelle mécanique pouvait difficilement manœuvrer sans risquer d'altérer les vestiges en place. Devant ces contraintes, une petite tranchée exploratoire a pu être réalisée dans le coin nord-est de la tranchée, sans toutefois atteindre le sol naturel stérile pour cause de sécurité. Ensuite, un nettoyage général de la sous-opération a été effectué manuellement (pelle, truelle) de manière à bien dégager les vestiges et à collecter des artéfacts associés (lots 5B3 et 5B4). Ce nettoyage a permis de constater que le mur de maçonnerie étant en fait constitué de deux structures adossées. De ce fait, il était possible d'affirmer la découverte du mur sud de la patinoire (mur ST-17) et du mur nord de l'église St-Stephen (ST-16).



Légende

- Aire à l'étude
- Sous-opération archéologique
- 5A Identification de sous-opération
- Sondage archéologique
- Maçonnerie de pierres
- Béton
- Mortier
- C6 Localisation de croquis stratigraphique
- Palier
- ST-16 Identification de vestige

PLAN 7

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8);

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Plan de la sous-opération 5B

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 m

août 2023



Photo 7. Vue générale de la sous-opération 5B, montrant les deux murs jointifs (BiFj-141-23-NUM 1_82).





Photo 6. Surface de mortier retrouvé dans la portion sud de 5B (BiFj-141-23-NUM 1_87). Sondage manuel pour documenter les couches sous la surface de mortier (BiFj-141-23-NUM 1_101).

Outre les vestiges architecturaux, la sous-opération a livré un intéressant contexte archéologique en place (Photo 7). En effet, la portion au sud du mur ST-16 était entièrement recouverte d'une surface de mortier blanchâtre (13,76 m NMM) sur laquelle reposait une mince couche organique (lot 5B2). Étant donné la nature délicate et non perturbée de ce niveau, l'ensemble de cette surface de 3 m sur 1,70 m a été fouillé manuellement à la truelle. Ensuite, un sondage manuel de 0,75 m sur 0,75 m a été effectué afin de documenter les couches de sols inférieurs (lot 5B5).

4.2.1 Vestiges architecturaux 5B

Structure ST-16 : mur en maçonnerie de pierres

La structure ST-16 correspond à un mur de fondation en pierre calcaire équarrie à double parement avec blocage de pierre calcaire (Photo 8). Le mur, orienté est-ouest, fait 0,6 m de large et est visible sur 3,6 m de long, se poursuivant vraisemblablement au-delà de la tranchée. Sa surface se trouve à 14,05 m NMM tandis que sa base n'a pas été atteinte. Un total de 6 assises a été exposé du parement sud, faisant 0,7 m de haut. Les pierres sont liées par du mortier sableux beige fortement désagrégé. Notons qu'une partie du parement sud de ce mur a été démantelé pour la pose d'un bloc de béton (ST-19), probablement la base d'un poteau mis en place récemment. En superposant le vestige sur les plans anciens, cette structure correspondrait à une au mur de fondation nord de l'église St-Stephen, construite en 1881 (Figure 12).

Structure ST-17 : mur en maçonnerie de pierres

La particularité de la structure ST-17 est qu'elle vient s'appuyer directement contre le mur ST-16. Il s'agit d'une fondation en pierre calcaire équarrie présentant un seul parement intérieur (au nord), puis des pierres de blocage qui reposent contre le mur de l'église au sud. Le mur fait 0,7 m de large et 0,95 m de haut, et se compose de 8 assises. Avec sa surface située à 14,10 m NMM, la base du mur a été atteinte à 13,02 m NMM, soit au niveau où se trouve un empattement de larges pierres plates (0,5 sur 0,5 m). Selon les plans anciens, ce vestige correspondrait au mur de fondation sud du bâtiment de la patinoire construite vers 1886, et se trouve adossé au mur de l'église St-Stephen mis en place quelques années plus tôt. Étant donné que la base du mur ST-17 n'a pu être atteinte à la pelle mécanique, une tranchée exploratoire manuelle a été excavée le long de son parement nord afin de localiser sa base et de récolter les artéfacts associés (lot 5B6).

Structure ST-18 : mur ou pilier en maçonnerie de pierres

La structure ST-18 représente un empilement de larges pierres calcaires plates localisé dans la paroi nord de la tranchée 5B (Photo 9). Cette structure orientée nord-sud mesure 0,7 m de large, 0,8 m de haut (4 assises) et est visible sur de 1,60 m de long. Sa surface apparaît à 13,97 m NMM, tandis que sa base a été atteinte à 13,53 NMM. Les pierres sont liées entre elles par une mince couche de mortier très friable. La fonction de cette structure demeure inconnue, mais étant donné qu'elle se trouve à l'intérieur du bâtiment de la patinoire, il pourrait s'agit d'un mur de soutien ou d'une base de pilier mis en place lors de la construction du bâtiment en 1886.



Photo 8. Détail des murs mitoyens ST-16 (à droite) et du mur ST-17 (à gauche) (BiFj-141-23-NUM 1_84).



Photo 9. Détail du pilier ST-18 ressortant de la paroi nord de la sous-opération 5B (BiFj-141-23-NUM 1_90).

4.1.1 Stratigraphie 5B

Les coupes stratigraphiques de la paroi ouest (C6) et de la paroi nord (C7) de la tranchée 5B ont été réalisées de manière à documenter la séquence des sols retrouvés sous les deux bâtiments de la patinoire et de l'église St-Stephen (Figure 16, Figure 17). Rappelons que le niveau de sol naturel stérile n'a pas été atteint à l'intérieur de cette tranchée pour des raisons de sécurité.

Les couches de sol C6-15 et C7-8 à 13 correspondent aux divers remblais de nivellement mis en place au début du XIX^{e} siècle pour aménager le terrain marécageux d'origine. Ces remblais portent les traces des différentes occupations domestiques ayant eu lieu au milieu du XIX^{e} siècle (vers 1825-1880), comme des débris de construction (fragments de briques, mortier, pierres calcaires), des résidus de chauffage (cendres d'anthracites), des artéfacts domestiques (vaisselle, ossements d'animaux). Le coin nord-est de la sous-opération était particulièrement riche en artéfacts (lot 5B4), probablement associé à une zone de dépotoir de cour arrière. Selon le plan de Hopkins de 1879, on remarque que la sous-opération se situe dans la cour arrière de l'habitation du lot 1814 (Figure 11).

Les phases de constructions de la patinoire (1886) et de l'église (1881) sont également visibles dans des niveaux de remblai d'aménagement (couches C6-9, 10, 12, 13, 14 et C7-7) et des tranchées de fondation coupant au travers les remblais anciens (couches C6-8, et C7-5). Les seuls niveaux d'occupation en place ont été enregistrés à l'intérieur de l'église St-Stephen, correspondant à la surface de mortier (C6-11) recouvert d'une couche de sol organique brun (C6-7) contenant de nombreux artéfacts. La période d'abandon des deux bâtiments est visible par la présence de nombreux remblais de démolition (C6-3 à 6, C7-2 à 4) composés principalement de débris hétérogènes (briques, mortiers, pierres, etc.).

Tableau 6. Description des couches de sol, sous-opération 5B, paroi ouest

No couche	Description	Identification	Correspondance lot
C6-1	Asphalte	Surface actuelle	-
C6-2	Pierre concassée, loam gris meuble et homogène.	Lit de pose de l'asphalte	-
C6-3	Limon sableux brun moyen tacheté clair, compact et hétérogène avec inclusions de brique rouge et éclats de pierre calcaire.	Remblai de démolition patinoire fin-XX^{e} s.	5B1 (mécanique)
C6-4	Dépôt hétérogène composé de sable, mortier en poudre fragments de briques, pierre calcaire désagrégée.	Remblai de démolition patinoire fin-XX^{e} s.	5B1 (mécanique)
C6-5	Mortier en poudre beige clair, friable avec inclusion de fragments de brique rouge.	Remblai de démolition patinoire fin-XX^{e} s.	5B1 (mécanique)
C6-6	Dépôt hétérogène composé de mortier en poudre beige clair, de gros fragments de	Remblai de démolition église mi-XX^{e} s.	5B1 (mécanique)

	brique rouge, lentilles de chaux et charbons de bois.		
C6-7	Limon organique charbonneux noir, meuble et hétérogène avec inclusions de racines et d'artéfacts. Repose sur une surface de mortier (plancher C6-11).	Couche d'occupation intérieure église fin XIX^{e}-mi-XX^{e} s.	5B2
C6-8	Limon argileux brun foncé noirâtre compact et hétérogène avec inclusions de nodules de mortier, fragments de brique, d'anthracite et pierre calcaire désagrégée.	Comblement de tranchée de fondation patinoire fin XIX^{e} s.	5B6
C6-9	Limon argileux brun foncé semi-compact, hétérogène avec inclusion de nodules de mortier, fragments de brique et d'anthracite (avec minces dépôts charbonneux)	Remblai d'aménagement patinoire, fin XIX^{e} s.	5B4
C6-10	Dépôt hétérogène composé de mortier, pierre calcaire désagrégée dans matrice de limon argileux brun clair.	Remblai d'aménagement patinoire, fin XIX^{e} s.	5B4
C6-11	Niveau de mortier blanchâtre (2 cm) friable, correspondant à un plancher.	Plancher intérieur église, fin XIXe s.	5B2
C6-12	Sable graveleux gris, fiable et hétérogène, avec inclusion de mortier (en poudre), cendre, d'anthracite et pierre calcaire désagrégée.	Remblai d'aménagement église, fin XIX^{e} s.	5B5
C6-13	Sable graveleux noir friable avec fortes inclusions d'anthracite et brique rouge.	Remblai d'aménagement église, fin XIX^{e} s	5B5
C6-14	Sable limoneux brun clair avec forte inclusion de mortier désagrégé, d'anthracite et de pierre calcaire.	Remblai d'aménagement église, fin XIX^{e} s	5B5
C6-15	Argile limoneuse brun moyen, compact, hétérogène avec inclusions de fragments de brique, de pierre calcaire angulaire et de pierres arrondies (cailloux)	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5B5

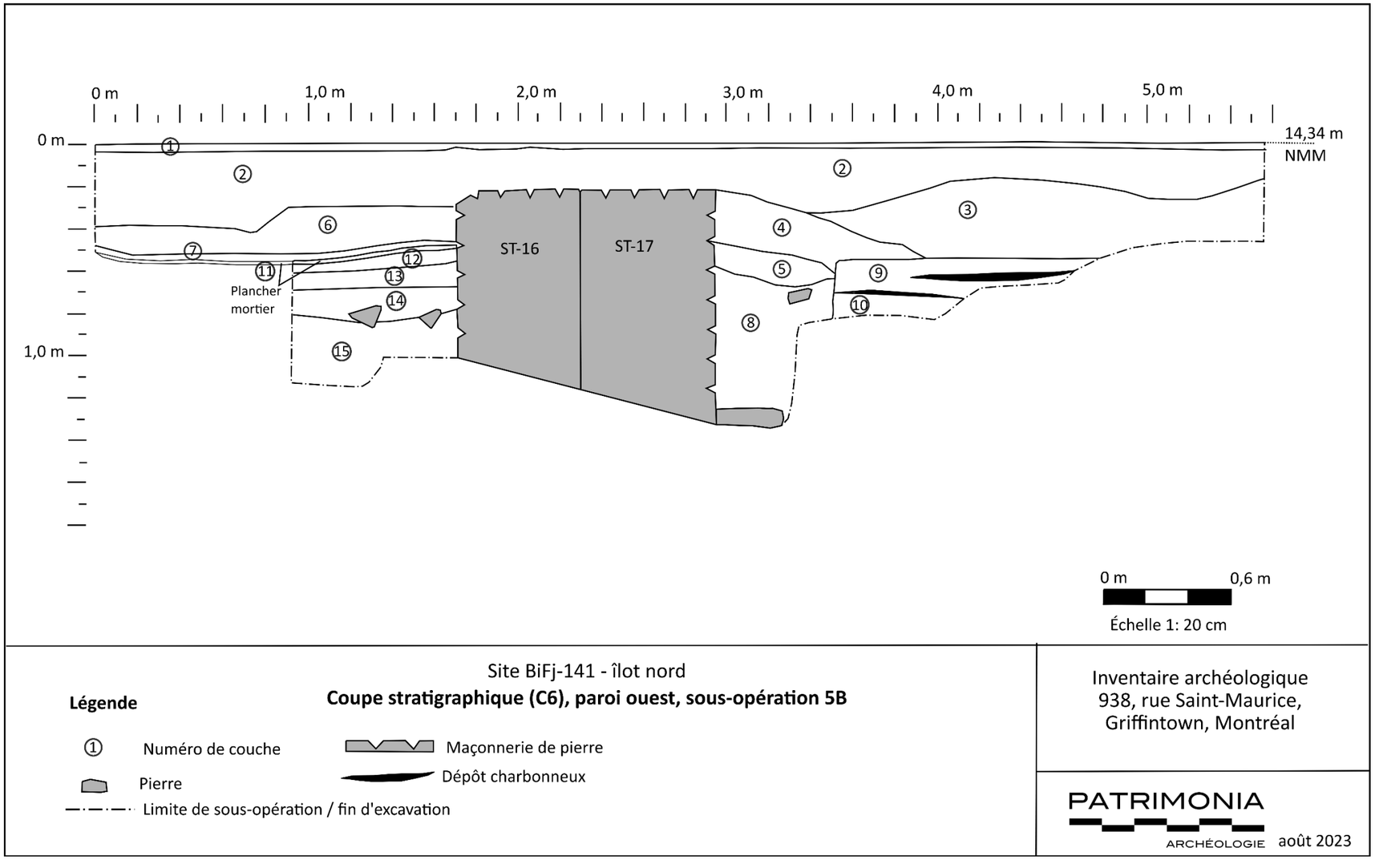


Figure 17. Coupe stratigraphique (C6) de la paroi ouest de la sous-opération 5B.

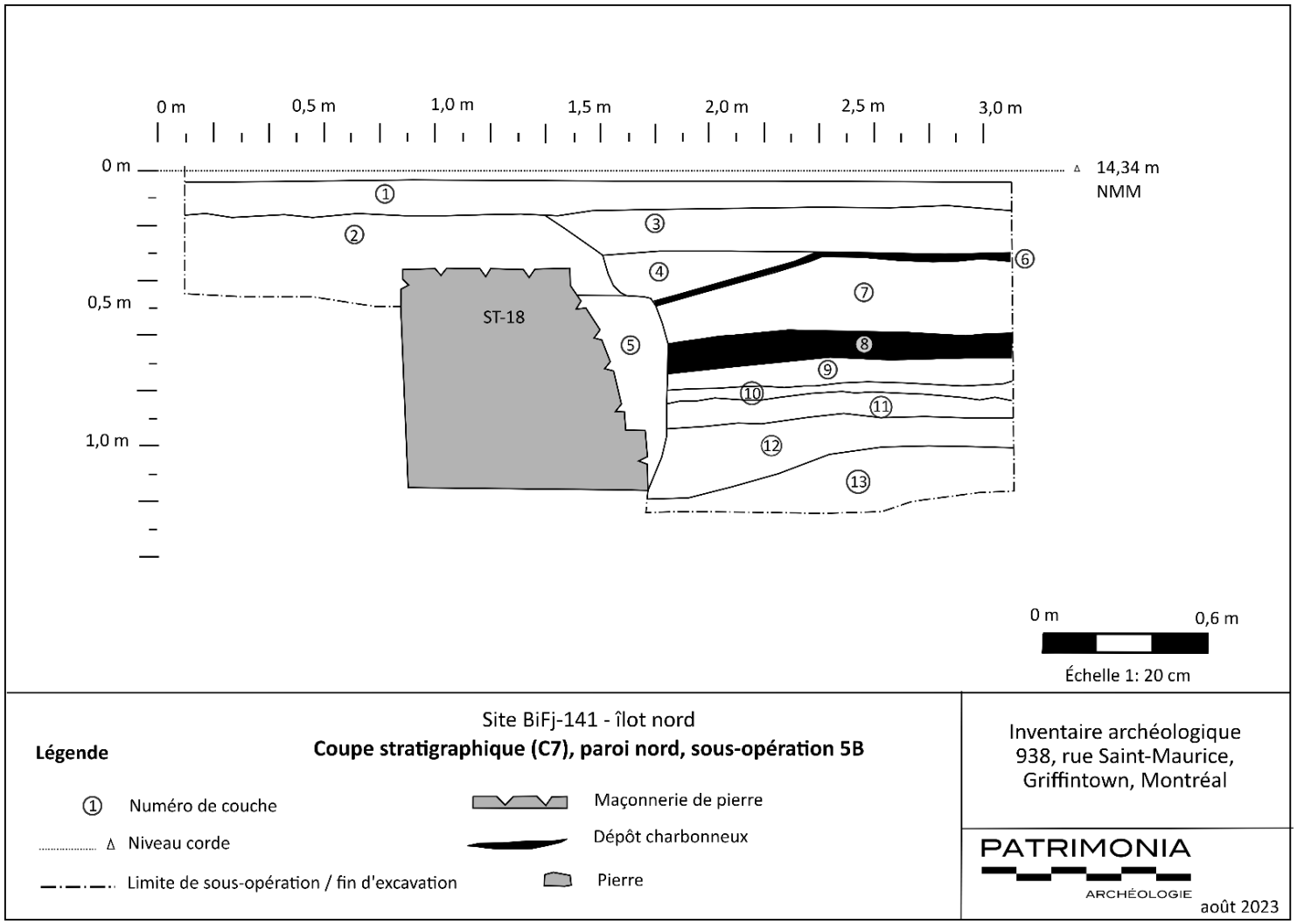


Figure 18. Coupe stratigraphique (C7) de la paroi nord de la sous-opération 5B.

Tableau 7. Description des couches de sol, sous-opération 5B, paroi nord

No couche	Description	Identification	Correspondance lot
C7-1	Asphalte et son lit de pose	Surface actuelle	-
C7-2	Sable limoneux brun foncé, hétérogène principalement composé de fragments de brique rouge et éclats de pierre calcaire.	Remblai de démolition patinoire, fin XX^{e} s.	5B1 (mécanique)
C7-3	Sable limoneux brun foncé, compact et hétérogène avec inclusions de fragments de brique rouge, nodules de mortier et pierre calcaire friable.	Remblai de démolition patinoire fin-XX^{e} s.	5B1 (mécanique)
C7-4	Limon argileux brun foncé tacheté ocre, compact et hétérogène avec inclusions de nodules de mortier, pierre calcaire et artéfacts.	Remblai de démolition patinoire fin-XX^{e} s.	5B1 (mécanique)
C7-5	Limon sableux brun noirâtre semi-compact, hétérogène avec lentilles de mortier, racines et pierre calcaire.	Comblement de tranchée de fondation ST-18, fin XIX^{e} s.	5B4
C7-6	Dépôt charbonneux noir avec forte inclusion d'anthracite et pierres désagrégée.	Résidus de combustion, mi-XIX^{e} s.	5B4
C7-7	Limon argileux brun clair jaunâtre compact et hétérogène avec inclusions de nodules de mortier et pierres arrondies (0-5 cm).	Remblai d'aménagement, mi-XIX^{e} s.	5B4
C7-8	Dépôt charbonneux noir avec forte inclusion d'anthracite et pierre calcaire désagrégée.	Résidus de combustion, mi-XIX^{e} s.	5B4
C7-9	Limon argileux orangé compact et hétérogène avec nodules ferrugineuses et inclusions de nodules de mortier.	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5B4
C7-10	Mince couche de limon clair compact et homogène avec de faibles inclusions de mortier et cailloux.	Remblai de nivellement, mi-XIX^{e} s.	5B4
C7-11	Limon organique brun moyen, meuble et hétérogène avec inclusions de fibre de bois, racines, anthracite, riche en artéfacts.	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5B4
C7-12	Argile limoneuse brun orangé compact et homogène avec lentilles charbonneuses noires et lentilles d'argile grise.	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5B4
C7-13	Sable limoneux graveleux orangé meuble et hétérogène avec faibles inclusions de pierres calcaires, fragments de brique et nodules de mortier	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5B4

4.1.2 Culture matérielle 5B

Contexte de la surface de mortier à l'intérieur de l'église St-Stephen (1881-1950)

L'assemblage matériel provenant du lot 5B2 (couche d'occupation au-dessus de la surface de mortier) comprend 153 artéfacts. Contrairement aux autres lots, celui-ci contient principalement des ossements de mammifère (n=78), dont plusieurs montent des traces de découpe associée à la boucherie, et des coquilles d'huitre. L'assemblage comprend également des clous (découpés, tréfilés), de la vaisselle en terre cuite fine blanche, des fragments de vitre, trois petites perles de verre (grains de chapelet?), et une petite bille à jouer en argile. Les artéfacts les plus significatifs demeurent les deux pièces de monnaie retrouvées directement à plat sur le mortier. La première est une pièce de 1 cent datée de 1884 et la deuxième pièce de 1 cent datée de 1897, ce qui concorde avec la période d'occupation de l'église Saint-Stephen (Photo 10).



Photo 10. À gauche : pièces de monnaie d'un cent datées de 1884 et de 1897. À droite : a) bord de soucoupe en terre cuite fine blanche à décor imprimé rose, b) deux embouts de tuyaux de pipe, c) bord d'assiette de type shell edge, d) partie de couverte d'une théière en terre cuite fine rouge glaçure brune, d) bille en argile.

Ceci vient présumer une utilisation domestique de cette partie de l'église. Selon les indications du plan de 1940 (Figure 14), ce coin nord-est de l'église devait possiblement correspondre aux appartements du prêtre (la lettre « D » signifie « dwelling »). Il demeure par contre curieux de retrouver autant de restes de cuisine (ossements de mammifère) dans un espace de vie.

Plusieurs artéfacts de nature domestique ont également été collectés en dessous du niveau de plancher dans le sondage exploratoire 5B5. L'assemblage de 48 artéfacts comprend de la vaisselle en terre cuite fine blanche (à partir de 1820), des fragments de bouteille à alcool de couleur vert foncé, des tuyaux de pipe à fumer en argile, des fragments de jarre en grès à glaçure saline (tout le XIX^{e} s.), une petite cuillère à condiment en cuivre et quelques ossements de mammifère.

Contexte occupation domestique précédant l'église (1850-1881)

L'assemblage matériel composé des lots 5B3, 5B4 et 5B6 est typique d'une occupation domestique de du milieu du XIX^{e} siècle (Photo 11). L'assemblage de 272 artéfacts est dominé par la vaisselle en terre cuite fine blanche (à partir de 1820), suivie par les bouteilles à alcool de couleur vert foncé, les pipes à fumer en argile, de la vaisselle en terre cuite commune locale (autour de 1850), des jarres en grès à glaçure saline (tout le XIX^{e} s.) puis des ossements d'animaux. Les artéfacts les plus diagnostiques comprennent un tuyau de pipe de marque Bannerman (production 1869-1903), un fragment d'assiette portant la marque du fabricant « Ironstone China - J & G MEAKIN » (date production 1851 à 1890), la base d'une saucière en terre cuite montrant la marque « Stone China - W. TAYLOR. HANLEY » (production entre 1860-1881) et plusieurs fragments de terre cuite fine de type « Victorian majolica » populaire entre les années 1860 et 1880. Cette culture matérielle serait alors associée à l'occupation des cours arrière des habitations présentes entre 1850 et 1880, soit précédant la construction de l'église St-Stephen en 1880.



Photo 11. Sélection d'artéfacts : a) tasse en terre cuite fine blanche décor décalque mauve, b) bol en terre cuite fine blanche à décor à l'engobe motif de bandes bleues et brunes, c) jarre en grès gris, d) tasse en terre cuite fine blanche décor imprimé de chien, e) bord de pot de chambre en terre cuite fine blanche motif imprimé floral mauve, f) bol en verre incolore moulé, g) base de saucière avec marque de fabricant, h) contenant de type Victorian majolica.

4.2 Sous-opération 5C

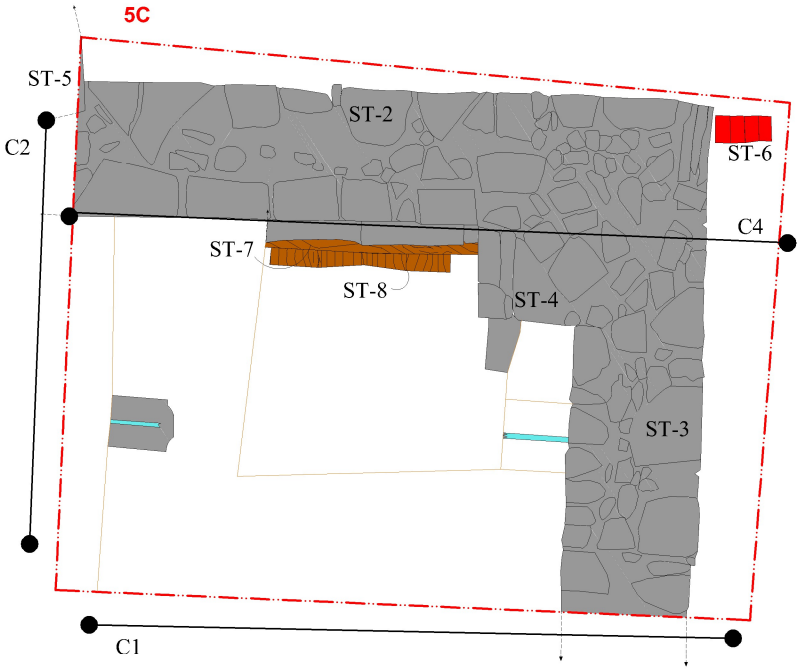
La sous-opération 5C représente une tranchée de 4,7 m sur 3,5 m, localisée dans la portion arrière de la cour de l'école Nouvelle vague, à proximité du trottoir de la rue de l'Inspecteur et de la clôture séparant le garage (Photo 12; Plan 8). La tranchée 5C a été implantée à cet endroit dans le but de croiser une partie du bras de transept ouest de l'église St-Stephen.

Au cours du décapage mécanique des remblais de surface, une structure de maçonnerie est apparue à seulement 20 cm sous l'asphalte, soit à une altitude moyenne de 13,70 m NMM. Un premier dégagement de surface a permis de révéler un ensemble de structures de pierres maçonnées formant la fondation d'un coin du bras de transept ouest de l'église St-Stephen. En effet, cet ensemble est composé d'une partie du mur de la nef ouest (ST-3), du bras de transept ouest (ST-2, ST-5) et d'un contrefort (ST-4).

Notons que le parement sud du mur ST-2 a été exposé à la pelle mécanique jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile, situé à une altitude de 11,77 m NMM. Le reste de la sous-opération a ensuite été nettoyée à la main (pelle, truelle) afin de bien dégager les vestiges et de collecter les artéfacts associés. Le lot 5C2 correspond au secteur de l'extérieur de l'église (coin sud-ouest de 5C), tandis que le lot 5C3 correspond à la portion intérieure de l'église (le long de la paroi est). Le lot 5C4 a ensuite été créé lors de la fouille manuelle de la tranchée de fondation du mur ST-2.



Photo 12. Vue générale de la sous-opération 5C (BiFj-141-23-NUM 1_40).



Nord de Montréal

Légende

- Aire à l'étude
- Sous-opération archéologique
- 5C Identification de sous-opération
- Maçonnerie de pierres
- Bois
- Brique
- Tuyau de plomb
- C2 Localisation de croquis stratigraphique
- Palier
- ST-8 Identification de vestige

PLAN 8

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8);

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Plan de la sous-opération 5C

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 m

août 2023

4.2.1 Vestiges architecturaux 5C

Structure ST-2, ST-3, ST-4, ST-5 : murs et contrefort en maçonnerie de pierres

Le vestige composé des structures ST-2, ST-3, ST-4 et ST-5 correspond au mur de fondation de l'église St-Stephen, plus spécifiquement à la portion du bras de transept ouest. Le mur de maçonnerie est à double parement avec blocage et est formée de pierres calcaires équarries. Les pierres sont liées entre elles par du mortier sableux beige clair très friable (désagrégé). La structure ST-2 (mur sud du bras de transept) est orientée est-ouest, et fait 4,10 m de long, 0,90 m de large et 1,20 m de haut (Photo 13). Le parement sud, exposé en entier dans la tranchée exploratoire, présente 8 assises disposées de manière plus ou moins régulière. La base du mur présente un empattement composé de larges pierres calcaires qui ressortent de 0,18 m à l'extérieur du mur présentant une surface à 12,43 m d'altitude. La structure ST-3, orientée nord-sud, corresponds quant à elle au mur ouest du bas-côté de l'église (Photo 13). Le mur est visible sur 3,5 m de long, fait 0,90 m de large et a été dégagé sur seulement 0,60 m de haut. La structure ST-4 correspond à un contrefort qui vient s'imbriquer dans les murs ST-2 et ST-3. Cette structure carrée est composée d'un empilement de larges pierres calcaires maçonnées. Elle fait 0,6 m de large sur 0,6 m de long et 1,0 m de haut. Le contrefort repose sur une large base formée d'une pierre de 0,9 m de large et 0,17 m d'épaisseur. Notons que le parement de ce contrefort présente un léger fruit, soit légèrement incliné vers l'intérieur. Enfin, la structure ST-5, orientée nord-sud, correspond à une petite portion du mur ouest du bras de transept, visible seulement en paroi ouest.



Photo 13. À gauche, Détail du mur ST-3 (BiFj-141-23-NUM 1_37). À droite : vue en coupe du mur ST-2 et du contrefort ST-4 (BiFj-141-23-NUM 1_43).

Structure ST-6 : Rangée de briques

La structure ST-6 se situe dans le coin nord-est de la sous-opération 5C, soit à l'intérieur de l'église (Photo 14). Il s'agit d'un petit alignement composé d'une rangée de briques rouges liées par du mortier blanchâtre. Les quatre briques (20 cm x 10 cm x 6 cm) sont disposées à plat à une altitude de 13,63 m NMM. Notons que cette surface de briques semble se poursuivre au-delà de la paroi est, indiquant que nous pourrions nous retrouver sur un niveau de circulation à l'intérieur de l'église.



Photo 14. Détail du coin nord-est de 5C, montrant la structure de briques ST-6 (BiFj-141-23-NUM 1_39).

Structure ST-7, ST-8 : billot et planches de bois

La fondation de maçonnerie de pierre repose sur un ensemble de pièces de bois, composé d'un billot (ST-7) et d'une série de planches de bois (ST-8) (Photo 15). Le billot de bois, oriente est-ouest, se situe directement sous l'empattement de pierre du mur ST-2. On remarque même du mortier posé entre les deux structures. Le rondin de bois, identifié comme du sapin ou de la pruche, présente encore de l'écorce. Il semble faire 0,3 m de diamètre et est visible sur 1,5 de long (longeant le parement du mur ST-2). Celui-ci repose sur un ensemble de cinq planches de bois (ST-8) orientées nord-sud situé à 11,93 m NMM. Identifiées comme du chêne, les planches font 0,3 m de large et 0,8 m d'épaisseur. Comme celles-ci se poursuivent en dessous du mur ST-2, il est impossible de déterminer leur longueur totale. Les planches sont solidement ancrées dans la couche d'argile à 11,83 m NMM, créant une base d'appui stable pour le reste de la fondation de l'église.



Photo 15. Détail de la base de fondation en bois composée du billot ST-7 et des planches ST-8 (BiFj-141-23-NUM 1_47).

4.2.2 Stratigraphie 5C

Les coupes stratigraphiques C1 et C2 de la sous-opération 5C (Figure 18; Figure 19) permettent de documenter la séquence des sols accumulés à l'extérieur de l'église St-Stephen et ses différentes perturbations.

Au-dessus de l'argile naturelle stérile se trouve le sol naturel remanié, possiblement associé à la période agricole du faubourg des Récollets au XVIII^{e} siècle (C1-11). On retrouve ensuite des remblais de nivellement (C1-10; C2-8) mis en place au cours du XIX^{e} siècle pour rehausser et aménager le terrain avant son développement. La surface de ces remblais (C1-8 et 9; C2-6 et 7) était alors occupée par les habitations domestiques au milieu du XIX^{e} siècle. Selon le plan de Cane de 1846 (Plan 10) la sous-opération se trouverait sur une portion de terrain vacant tout près des maisons de la rue Saint-Maurice. La phase de construction de l'église est visible par la présence des tranchées de fondation des murs ST-2 (C1-7) et ST-3 (C2-5). Une autre perturbation a été enregistrée dans la séquence stratigraphique de la paroi ouest. Il s'agit d'une tranchée (C2-4) creusée pour la pose d'un tuyau de plomb, correspondant à une entrée d'eau partant de la rue et se rendant à l'intérieur de l'église. Cette tranchée a été creusée à partir de la surface d'occupation

du terrain à la fin du XIX^{e} siècle (C2-3) et pourrait être associée à l'année de construction de l'église ou à une période subséquente (début XX^{e} siècle). Enfin, les couches C1-3 et 4 correspondent au remblai de démolition de l'église St-Stephen qui a eu lieu vers 1950.

Tableau 8. Description des couches de sol, sous-opération 5C, paroi sud

No couche	Description	Identification	Correspondance lot
C1-1	Asphalte	Surface actuelle	-
C1-2	Pierre concassée, sable graveleux noirâtre	Lit de pose de l'asphalte	-
C1-3	Loam brun foncé tacheté, semi-compact et hétérogène avec fortes inclusions de mortier, d'anthracite, d'éclats de pierre et de briques.	Remblai de démolition, mi-XX^{e} s.	5C1 (mécanique); 5C3 (manuel)
C1-4	Sable limoneux brun clair mélangé à du mortier désagrégé, meuble et hétérogène avec inclusions d'éclats de pierre calcaire.	Remblai de démolition, mi-XX^{e} s.	5C1 (mécanique)
C1-5	Limon sableux charbonneux noir avec inclusions d'anthracite, de charbon de bois et nodules de mortier.	Résidus de combustion, mi-XX^{e} s.	5C1 (mécanique)
C1-6	Loam argileux brun moyen compact et très hétérogène avec inclusions de fragments de brique rouge, mortier, éclats de pierre calcaire, cailloux arrondis, anthracite.	Remblai de démolition/niveau occupation église XX^{e} s.	5C2 (mécanique et manuel)
C1-7	Limon argileux brun foncé, compact et hétérogène avec inclusions de pierres angulaires, fragments de brique, nodules de mortier, fragments d'ardoise.	Comblement de tranchée de fondation / construction de l'église fin XIX^{e} s.	5C2 (mécanique et manuel)
C1-8	Dépôt charbonneux friable composé d'anthracite, de charbons de bois et de pierres désagrégées.	Résidus de combustion, mi-XIXe s.	5C2 (mécanique et manuel)
C1-9	Dépôt hétérogène composé de mortier en poudre, de cendre, d'anthracite et pierre calcaire (5-10 cm)	Résidus de combustion, mi-XIX^{e} s.	5C2 (mécanique et manuel)
C1-10	Argile limoneuse brun clair tacheté, très compact et hétérogène avec inclusions de nodules de mortier, charbons de bois, petits fragments de brique et petits cailloux.	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5C2 (mécanique et manuel)
C1-11	Argile limoneuse noire, très compacte et homogène avec inclusions de nodules de mortier et quelques fragments de brique.	Sol naturel remanié (XVIII^{e} s.)	5C2 (mécanique et manuel)
C1-12	Argile noire, très compacte et homogène avec quelques inclusions de charbon de bois (sans inclusions anthropiques)	Sol naturel stérile (12,20 m NMM)	-

Tableau 9. Description des couches de sol, sous-opération 5C, paroi ouest

No couche	Description	Identification	Correspondance lot
C2-1	Asphalte	Surface actuelle	-
C2-2	Sable graveleux noirâtre, pierre concassée.	Lit de pose de l'asphalte	-
C2-3	Limon sableux brun foncé, semi-compact et hétérogène avec inclusions d'anthracite, nodules de mortier, fragments de brique et pierre calcaire.	Remblai de démolition/niveau occupation église XX^{e} s.	5C1 (mécanique)
C2-4	Limon argileux brun foncé noir, compact et hétérogène avec inclusions de fragments de brique, mortier, pierre calcaire désagrégée.	Comblement de tranchée pour tuyau église, début XXe s.	5C2 (mécanique et manuel)
C2-5	Limon sableux brun noirâtre, semi-compact et hétérogène avec inclusions de charbon de bois, mortier, anthracite, fragments de brique et pierre calcaire.	Comblement de tranchée de fondation de l'église, fin XIX^{e} s.	5C4
C2-6	Limon sableux brun clair jaunâtre semi-compact et plutôt homogène avec faibles inclusions anthropiques (mortier, artéfacts).	Remblai de nivellement / niveau occupation fin-XIX^{e} s.	5C2 (mécanique et manuel)
C2-7	Dépôt charbonneux noir composé de limon sableux friable et hétérogène avec inclusions de charbon de bois, d'anthracite et pierre désagrégée.	Résidus de combustion, mi-XIX^{e} s.	5C2 (mécanique et manuel)
C2-8	Argile limoneuse brun clair tachetée (ocre, noire) avec inclusions de quelque pierre calcaire, et un peu de mortier.	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5C2 (mécanique et manuel)
	Fin arbitraire au palier à 12,70 m NMM		

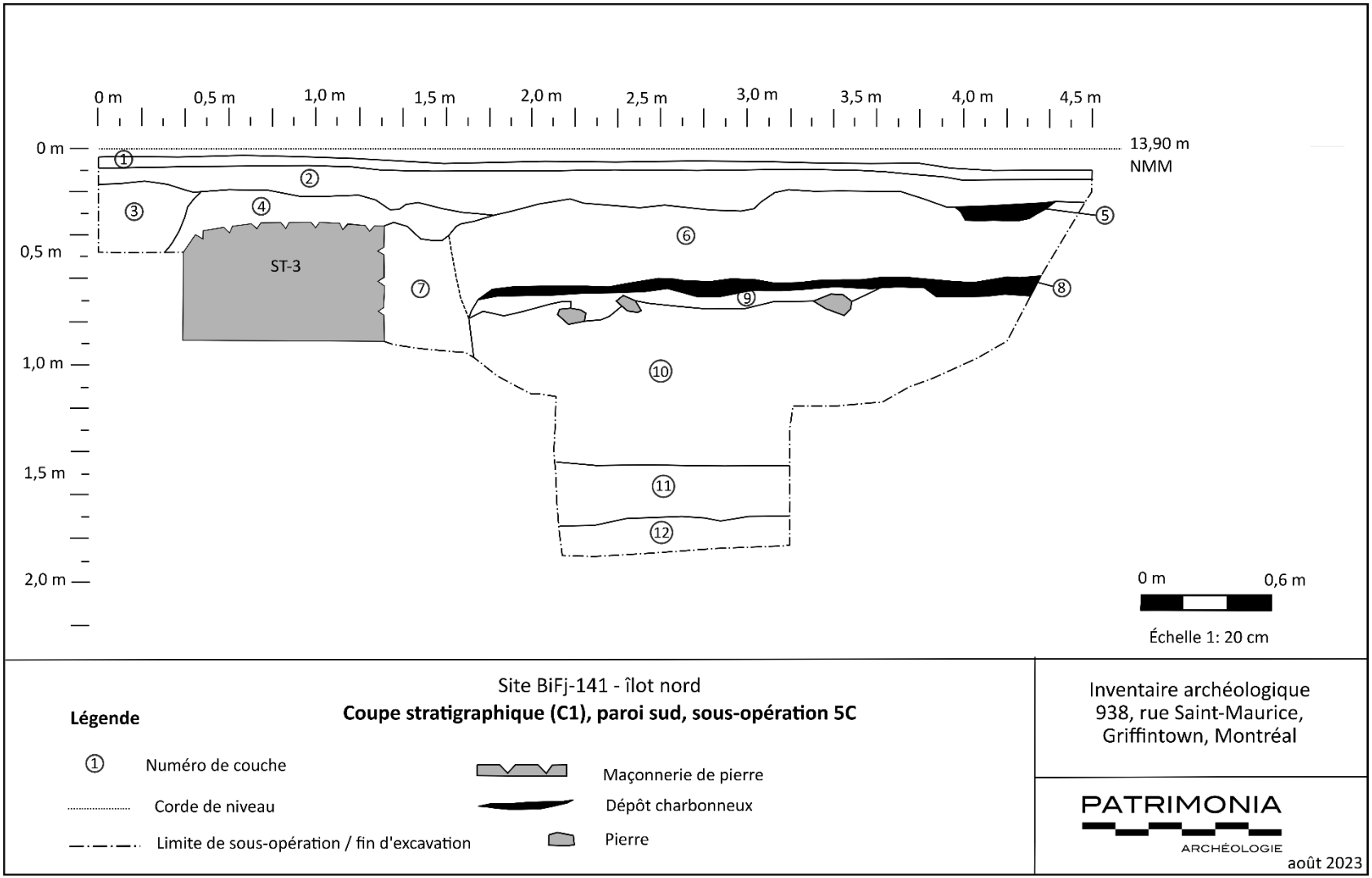


Figure 19. Coupe stratigraphique (C1) de la paroi sud de la sous-opération 5C.

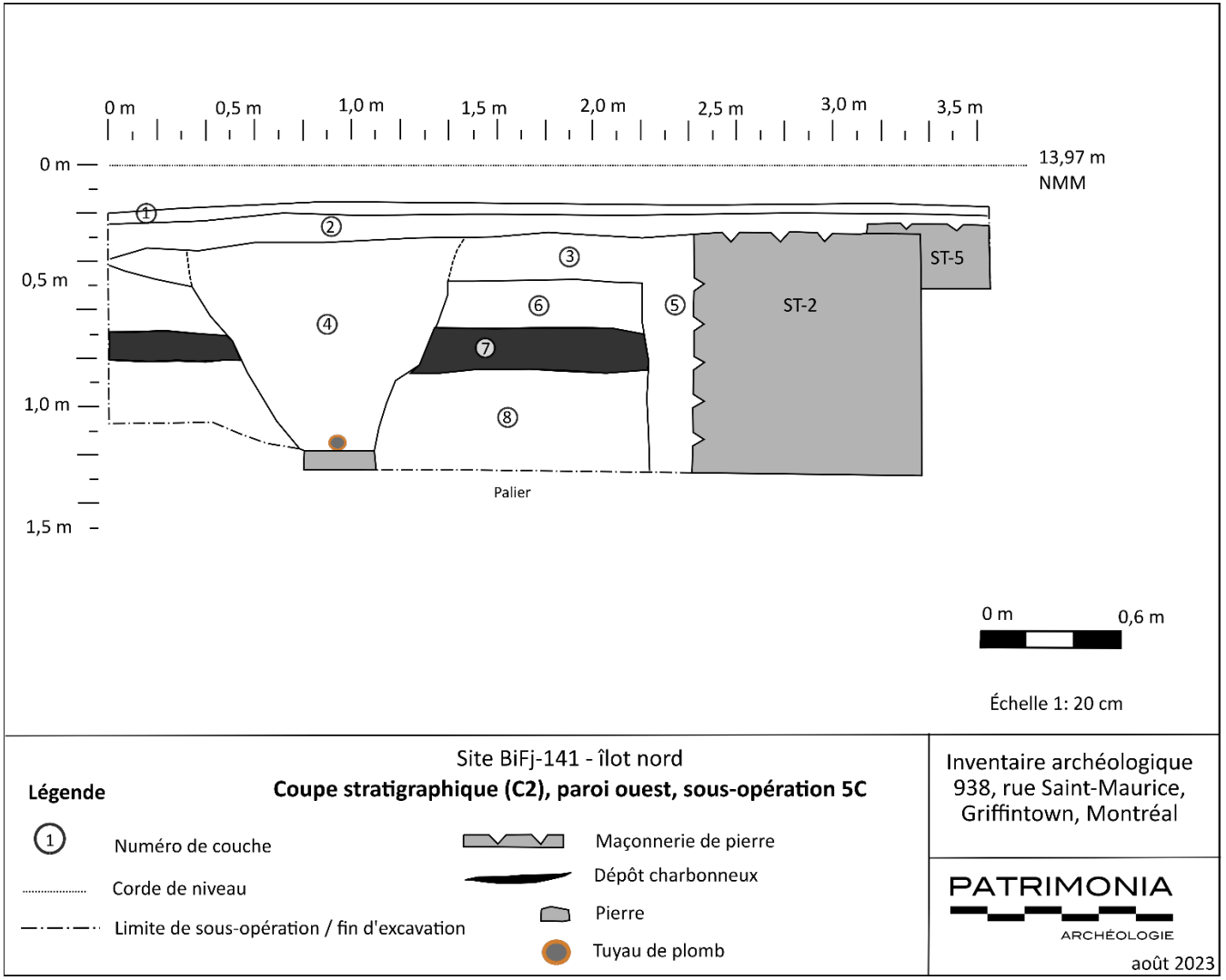


Figure 20. Coupe stratigraphique (C2) de la paroi ouest de la sous-opération 5C.

4.2.3 Culture matérielle

Contexte remblais extérieurs de l'église (5C2)

Les 32 artéfacts provenant du lot 5C2 sont typiques d'un assemblage domestique de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle

Ce lot comprend principalement de la vaisselle en terre cuite fine blanche (à partir de 1820), quelques fragments de plats en terre cuite commune locale dont un de type Saint-Denis (populaire autour de 1850), des fragments de pot de chambre en terre cuite fine jaune (production 1845-1930), des fragments de bouteilles en grès à glaçure saline de type Derbyshire (XIX^{e} s.), des fragments de bouteilles de vin de couleur vert foncé et un petit dé à coudre en métal.

Contexte remblai intérieur de l'église (5C3)

L'assemblage du lot 5C3 est composé de 32 artéfacts dont un fragment de terre cuite fine rouge à glaçure noire (tout le XIX^{e} s.), une base de bouteille en grès à glaçure saline de type Derbyshire (tout le XIX^{e} s.), de la terre cuite fine blanche (à partir de 1820), un tuyau de pipe en argile, des fragments de bouteilles vertes et incolore, des ossements d'animaux, de la vitre, puis des clous forgés (avant 1820) et découpés (1820-1890).

Contexte tranchée de fondation / construction de l'église (5C4)

La tranchée de fondation 5C4 contenait 54 artéfacts dont de la vaisselle en terre cuite de fabrication locale (autour de 1850), en terre cuite fine blanche (à partir de 1820), en terre cuite grossière de type Staffordshire (ca 1700-1800), en terre cuite fine jaune (production 1845-1930) et des parties de pipe à fumer en argile (Photo 16). Le témoin le plus ancien est le fragment de plat de service en faïence blanche française à décor de rocaille, typique du style de Rouen (production 1735-1760). L'assemblage contient également des fragments de bouteille de couleur vert foncé (à vin), et teinté vert (type pot à lait), en plus de quelques ossements de mammifères, un petit bouton en métal et des clous découpés (1820-1890).

L'artéfact le plus curieux est une petite figurine en céramique moulée, séparée en deux parties, représentant un personnage qui semble être une femme assise tenant un bébé entre ses bras (Photo 17). Il pourrait s'agit d'une petite figurine religieuse (la Vierge à l'Enfant?) ou bien d'une pièce décorative.



Photo 16. Sélection d'artéfacts : a) Terre cuite commune de type Staffordshire, b) pot en terre cuite fine blanche décor imprimé noir, c) base d'un bol à décor peint stylisé, d) fourneau de pipe de type TD, e) base en terre cuite commune locale, f) assiette en terre cuite fine blanche décor pastoral, g) assiette en faïence blanche française de type Rouen.



Photo 17. Figurine en céramique d'une dame serrant un bébé dans ses bras.

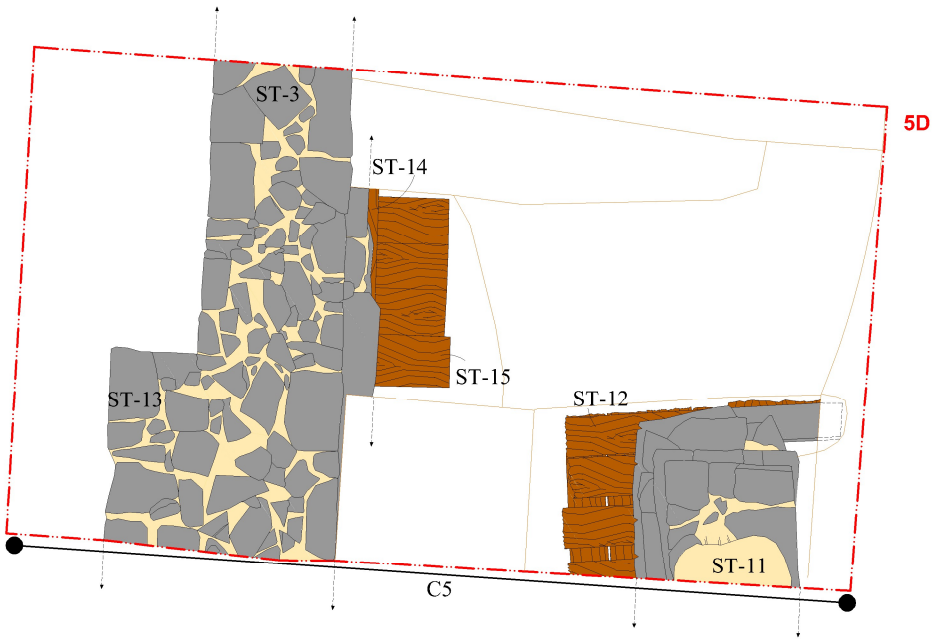
4.3 Sous-opération 5D

La sous-opération 5D est localisée dans la portion stationnement du garage, au coin des rues de l'Inspecteur et Saint-Paul O (Photo 18; Plan 9). Il s'agit d'une tranchée rectangulaire de 5,6 m sur 3,2 m et orientée est-ouest. La surface asphaltée située à 14,10 m NMM, l'argile naturelle stérile a été atteinte, elle, à une profondeur de 11,50 m NMM.

Tel que présumé, la sous-opération 5D a révélé le prolongement du même mur de fondation ouest (ST-3) de l'église St-Stephen retrouvé dans la sous-opération 5C. Cette fois-ci, c'est le parement est (correspondant à l'intérieur de l'église) qui a été exposé jusqu'à sa base à l'aide de la pelle mécanique. On remarque le même mode de construction de la fondation comprenant : un empattement de pierre, qui repose sur un large billot de bois longitudinal (ST-14), qui repose sur une rangée de planches de cèdre perpendiculaires (ST-15) à 11,59 m d'altitude.



Photo 18. Vue générale de la sous-opération 5D (BiFj-141-23-NUM 1_100).



Légende

PLAN 9

- Aire à l'étude
- Sous-opération archéologique
- 5C Identification de sous-opération
- Maçonnerie de pierres
- Bois
- Mortier
- C5 Localisation de croquis stratigraphique
- Palier
- ST-11 Identification de vestige

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8)

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Plan de la sous-opération 5D

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 m

août 2023

4.3.1 Vestiges architecturaux 5D

Structures ST-3, ST-13 : mur de maçonnerie de pierres

Le mur de maçonnerie de pierres ST-3, et son contrefort ST-13, se trouvent dans la continuité du mur de fondation ouest de l'église St-Stephen mis au jour dans la sous-opération 5C (Photo 19). Similaire à ce qui a été exposé plus au nord, ST-3 représente un mur à double parement fait de pierres calcaires équarries liées par du mortier sableux clair. Le contrefort ST-13, imbriqué dans le parement extérieur du mur ST-3, représente un bloc maçonné de pierres équarries de 0,6 m de large sur 1,20 m de long, semblant se poursuivre au-delà de la paroi sud. La portion visible dans la sous-op 5D fait 3,20 m de long, sur 0,9 m de large et 1,80 m de haut. Avec une portion de son parement intérieur exposé dans la tranchée mécanique exploratoire, le mur possède au total 10 assises de pierres disposées en appareil plus ou moins régulier. À la base de celui-ci de trouve un empattement composé de larges pierres calcaires qui ressortent de 0,3 m du mur ST-2. Cette fondation repose également sur un ensemble de pièces de bois, similaire à ce qui a été retrouvé dans la sous-opération 5C.

Structures ST-14, ST-15 : billot et planches de bois

L'ensemble composé du billot ST-4 et d'un alignement de planches de bois ST-15 constituent la base sur laquelle repose la fondation de pierre de l'église St-Stephen (Photo 19). Le billot est positionné dans la même orientation nord-sud que le mur ST-3, fait 0,35 m de diamètre et longe la totalité du vestige sur au moins 1,35 m. Le rondin de résineux (pruche, sapin?) montre encore son écorce en surface. Celui-ci repose directement sur un ensemble de cinq planches de cèdre orientées est-ouest (perpendiculaires au mur) et mesurant chacune 0,35 m de large et 0,08 m d'épais. La longueur totale des planches demeure inconnue, puisque seulement 0,6 m ressortent vers l'extérieur du mur. Similaires à ce qui a été observé dans la sous-opération 5C, les planches sont bien calées dans la couche d'argile naturelle, formant une base solide pour supporter la fondation de pierre.

Structures ST-11, ST-12 : pilier en maçonnerie de pierres et sa base en planches de bois

Au coin sud-est de la sous-opération (soit sous l'église) se trouve une base de pilier composée d'un empilement de pierres calcaires maçonnées (Photo 20). Cette structure carrée fait 0,85 m sur 0,75 m en surface, tandis qu'elle s'élargit à sa base jusqu'à atteindre 0,90 m de large sur 1,0 m de long. Composé de 6 assises de pierres équarries, le pilier fait au total et 0,96 m de haut. Celui-ci repose ensuite sur un ensemble de quatre planches de bois (ST-12) orientées est-ouest situé à 12,55 m NMM. Une de ces planches a pu être dégagée sur toute sa longueur, mesurant 1,75 m sur 0,26 m de large et 0,06 m d'épaisseur. Ces planches reposent ensuite sur un autre niveau composé de six planches de bois orientées nord-sud, dont la base repose sur un remblai d'aménagement du XIX^{e} siècle à 11,42 m NMM (couche C5-16).



Photo 19. À gauche : Détail du mur ST-3, vue vers le sud (BiFj-141-23-NUM 1_110). À droite, vue en coupe du mur ST-3 et de la base de fondation en bois composée d'un billot ST-14 et des planches ST-15 (BiFj-141-23-NUM 1_99).



Photo 20. Détail de la base de pilier ST-11 et sa base en planches de bois ST-12 (BiFj-141-23-NUM 1_93).

4.1.1 Stratigraphie 5D

La coupe stratigraphique de la paroi sud (C5) de la sous-opération 5D documente la séquence des sols retrouvés à l'intérieur de l'église St-Stephen (Figure 21; Tableau 10).

Directement au-dessus de l'argile naturelle stérile (couche 18) se trouve une succession de sols naturels remaniés (couches 16 et 17) et de remblai de nivellement (couches 15 et 14). Les niveaux associés aux occupations domestiques du XIX^{e} siècle correspondraient alors aux couches 11, 12 et 13, qui sont marquées par des dépôts charbonneux de résidus de combustion. Ces remblais ont été clairement excavés lors de la construction de l'église en 1881, comme le dénote la présence des tranchées de fondation des structures ST-3 (couches 6 à 9) et ST-11 (couche 5). Lors de la démolition de l'église dans les années 1950, les vestiges de la fondation ont été comblés de remblais de démolition (couches 3 et 4) avant d'être recouverts d'asphalte pour la construction du nouveau garage.

Tableau 10. Description des couches de sol, sous-opération 5D, paroi sud

No couche	Description	Identification	Correspondance lot
C5-1	Asphalte	Surface actuelle	-
C5-2	Sable graveleux noirâtre, pierre concassée.	Lit de pose de l'asphalte	-
C5-3	Sable graveleux brun noirâtre friable et hétérogène avec fortes inclusions de mortier, fragments de brique, d'anthracite, pierre désagrégée, plaquettes d'ardoise, pierre calcaire angulaire (5-10 cm).	Remblai de démolition église, mi-XX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-4	Sable limoneux brun clair mélangé à du mortier en poudre blanchâtre très friable, hétérogène avec inclusions de fragments de brique et petites pierres angulaires (0-5 cm).	Remblai démolition église, mi-XX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-5	Limon argileux brun moyen tacheté, compact et hétérogène, avec inclusions de mortier, briques rouges, coquille d'huitre, anthracite, pierre angulaire (5-10 cm).	Comblement de tranchée (pilier ST-11), fin XIX^{e} s.	5D3 (nettoyage manuel)
C5-6	Argile limoneuse de couleur brun tacheté, compacte et hétérogène avec inclusions d'anthracite, nodules de mortier et pierre calcaire.	Comblement de tranchée (mur ST-3), fin XIX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-7	Sable limoneux clair avec fortes inclusions de mortier en poudre, fragments de brique et pierre calcaire.	Comblement de tranchée (mur ST-3), fin XIX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-8	Argile limoneuse brun tacheté compacte et hétérogène avec inclusions de mortier et pierre calcaire (5-10 cm).	Comblement de tranchée (mur ST-3), fin XIX^{e} s.	5D1 (mécanique)

C5-9	Argile limoneuse brun noirâtre compact et hétérogène avec inclusions de nodules de mortier, pierre calcaire désagrégée et pierres anguleuses.	Comblement de tranchée (mur ST-3), fin XIX^{e} s.	5D2 (nettoyage manuel)
C5-10	Limon argileux tacheté brun moyen compact et hétérogène avec inclusions de pierres calcaires désagrégées (en plaquettes).	Remblai d'aménagement, fin XIX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-11	Dépôt charbonneux noir composé d'anthracite et de pierre calcaire désagrégée.	Résidus de combustion, mi-XIXe s.	5D1 (mécanique)
C5-12	Argile limoneuse brun tacheté, compacte et hétérogène avec inclusions d'anthracite, nodules de mortier et pierre calcaire.	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-13	Dépôt charbonneux noir composé d'anthracite et de pierre calcaire désagrégée.	Résidus de combustion, mi-XIX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-14	Limon argileux brun clair-jaunâtre compact et homogène avec peu d'inclusions anthropiques, petites pierres arrondies (0-1 cm).	Remblai de nivellement/ occupation cour arrière mi-XIX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-15	Limon argileux brun orangé compact et hétérogène avec inclusions de fragments de brique, nodules de mortier, coquille d'huitres et pierres calcaires.	Remblai nivellement, début XIX^{e} s.	5D1 (mécanique)
C5-16	Limon argileux brun grisâtre, compact et hétérogène avec faibles inclusions de nodules de mortier et petits charbons de bois.	Sol naturel remanié (XVIII^{e} s.)	5D1 (mécanique)
C5-17	Limon argileux brun tacheté de lentilles ferrugineuses, hétérogène avec fortes inclusions anthropiques, nodules de mortier, coquilles, etc.	Sol naturel remanié (XVIII^{e} s.)	5D1 (mécanique)
C5-18	Argile gris foncé noirâtre très compact et homogène sans inclusions anthropiques.	Sol naturel stérile	-

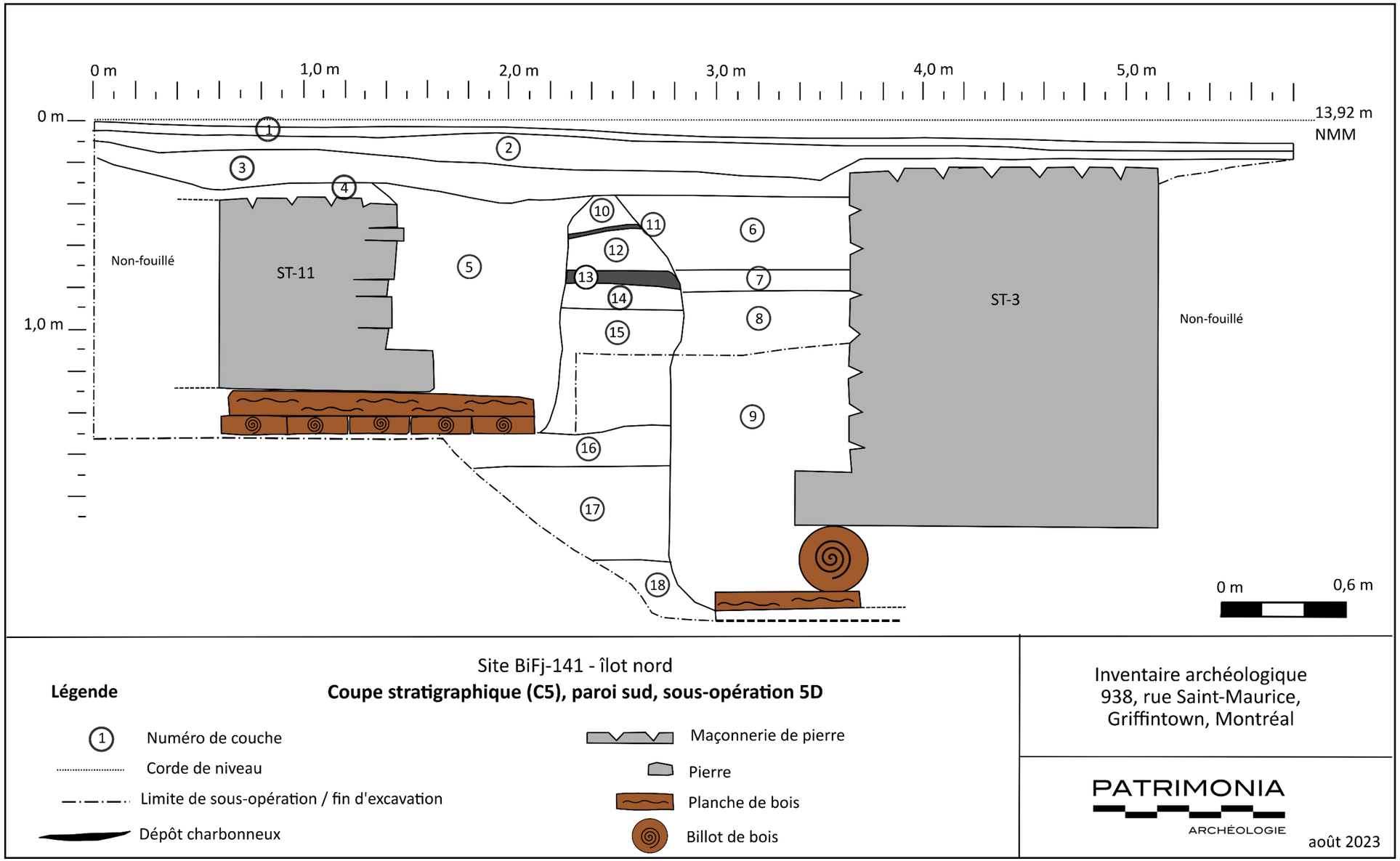


Figure 21. Coupe stratigraphique (C5) de la paroi sud de la sous-opération 5D.

4.1.2 Culture matérielle 5D

En combinant les artéfacts provenant des lots 5D2 et 5D3, l'assemblage matériel de la sous-opération 5D est composé de 30 artéfacts, dont de la vaisselle en terre cuite grossière locale (vers 1850), en terre cuite fine blanche (à partir de 1820), un tuyau de pipe en argile et quelques ossements de mammifères. Les témoins diagnostiques les plus anciens comprennent un fragment de contenant en grès gris à glaçure saline décoré de bleu cobalt et de manganèse (avant 1775), puis un petit fragment de faïence à pâte rougeâtre et glaçure bleutée provenant de Nevers en France (ca 1700-1750) (Photo 21).



Photo 21. Sélections d'artéfacts : À) Contenant en terre cuite fine blanche avec inscriptions, b) assiette en terre cuite fine blanche de type shell edge, c) verre moulé en diamant, d) contenant en grès salin gris décor bleu cobalt, e) tuyau de pipe en argile, f) assiette en faïence française de type Nevers.



Légende

Aire à l'étude

PLAN 10

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036; Cane 1846. *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*, BAnQ : G 344 M65 1846 C35 CAR (SCRS-MTM-8)

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

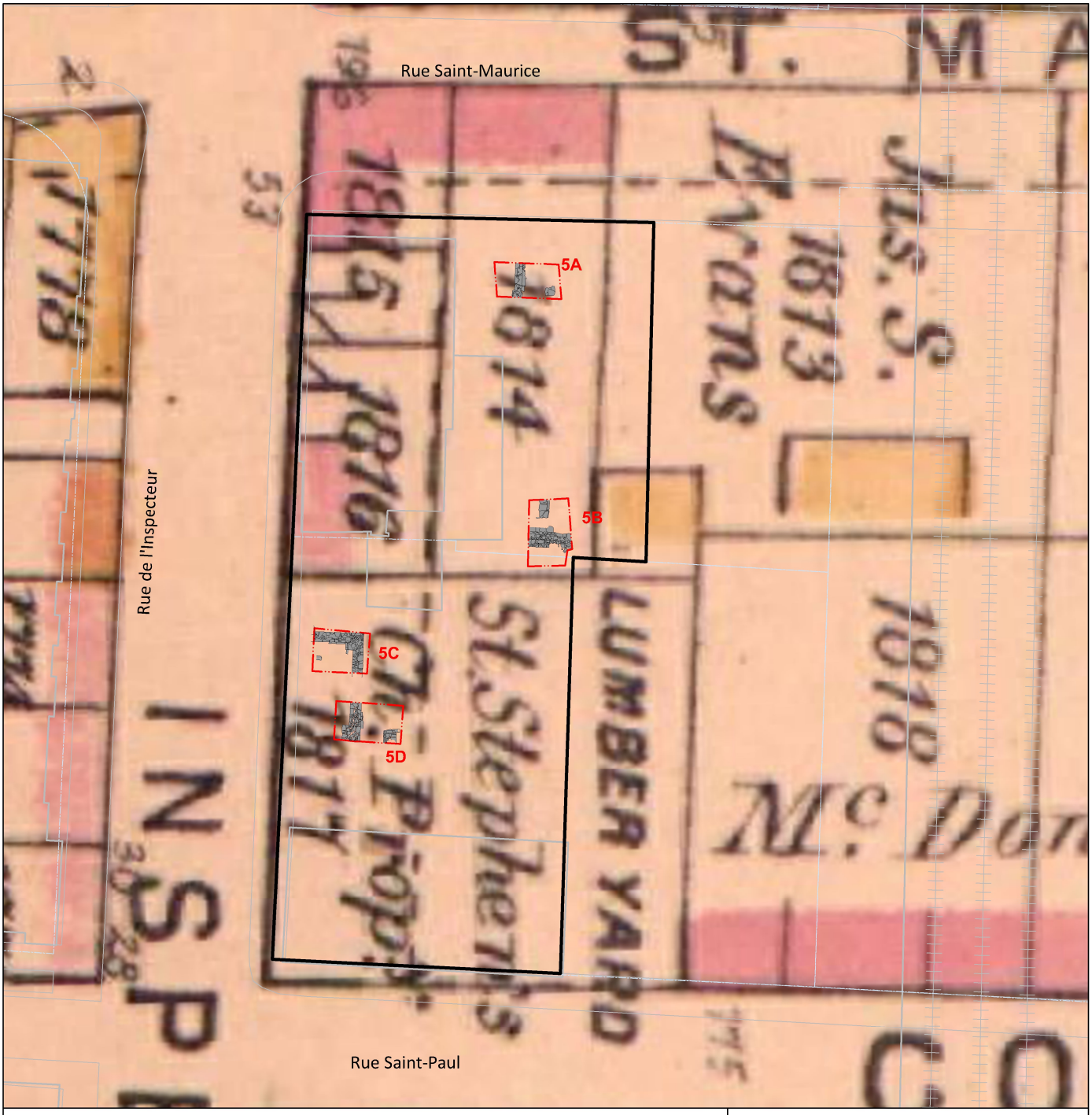
938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Superposition des sous-opérations archéologiques sur l'extrait du plan de Cane de 1846

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 5 10 m

août 2023



Légende

Aire à l'étude

PLAN 11

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036; Hopkins 1879, *Atlas of the city and island of Montreal*, BAnQ, 174244_046 (SCRS-MTM-8)

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

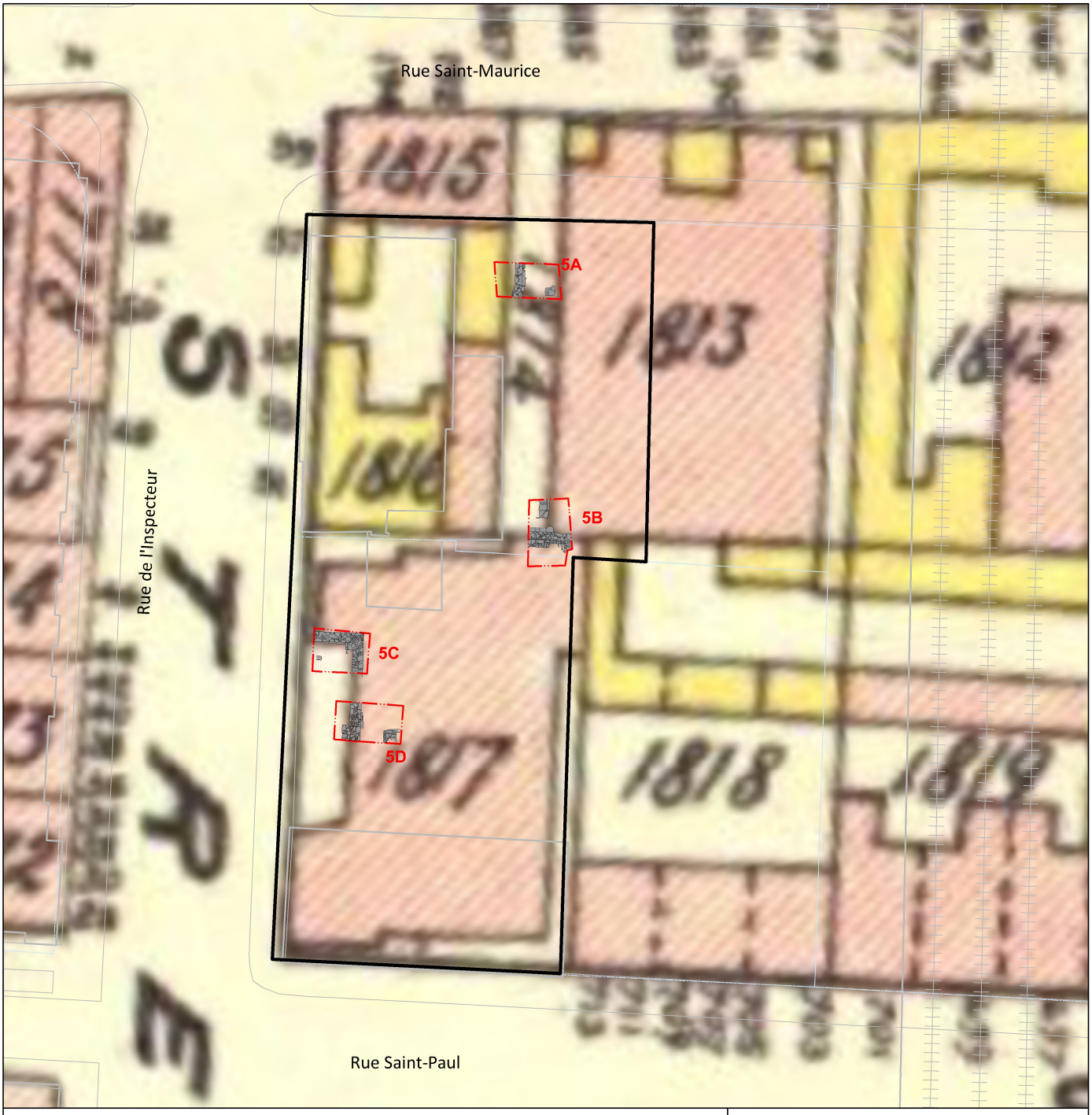
938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Superposition des sous-opérations archéologiques sur l'extrait du plan de Hopkins de 1879

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 5 10 m

août 2023



Légende

Aire à l'étude

PLAN 12

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036; 1949, Underwriters'Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montreal, volume I*, BAnQ, 3216542_28 (SCRS-MTM-8)

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

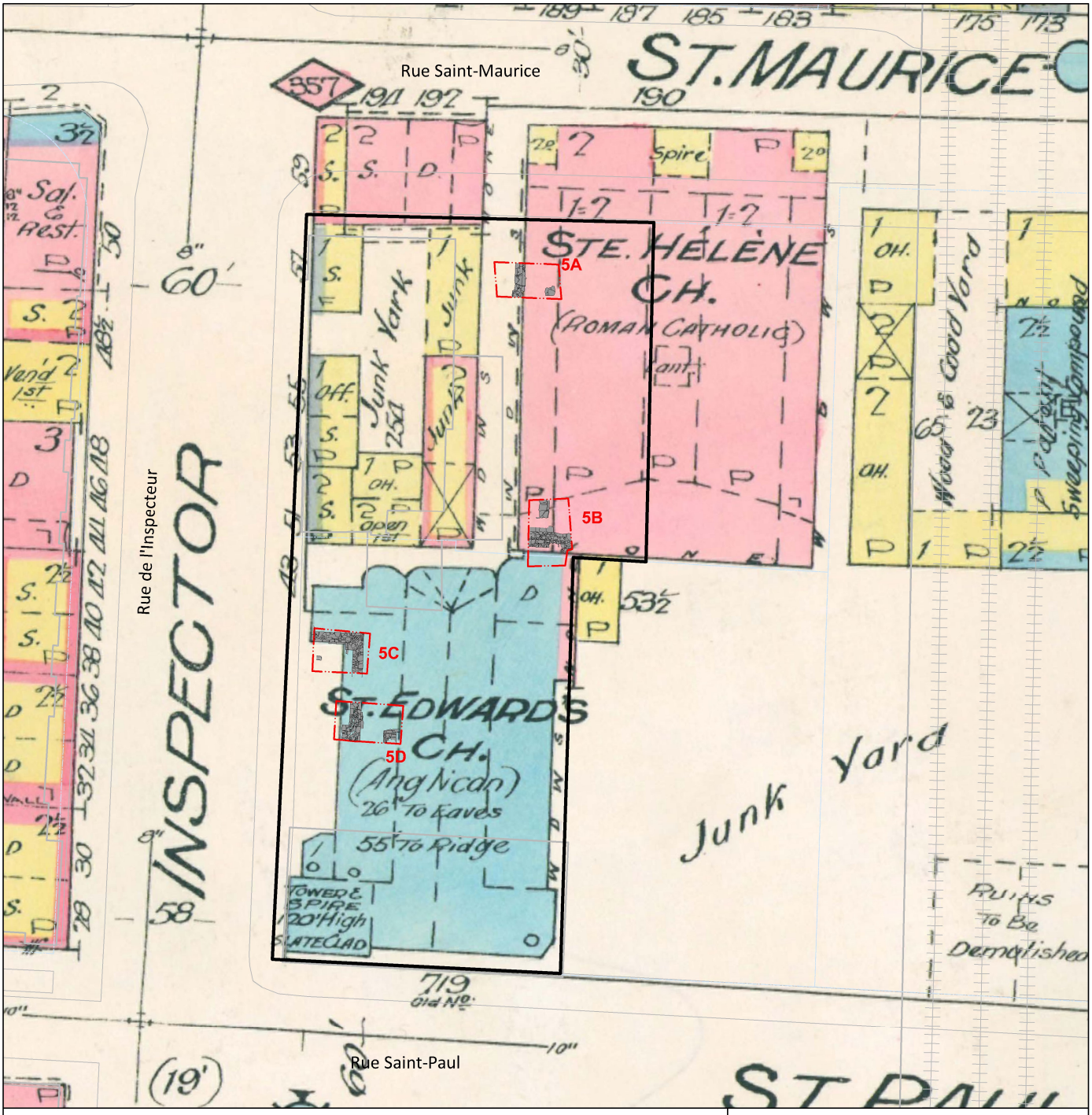
938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Superposition des sous-opérations archéologiques sur l'extrait du plan de Pinsoneault de 1907

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 5 10 m

août 2023



Légende

Aire à l'étude

Nord de Montréal

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

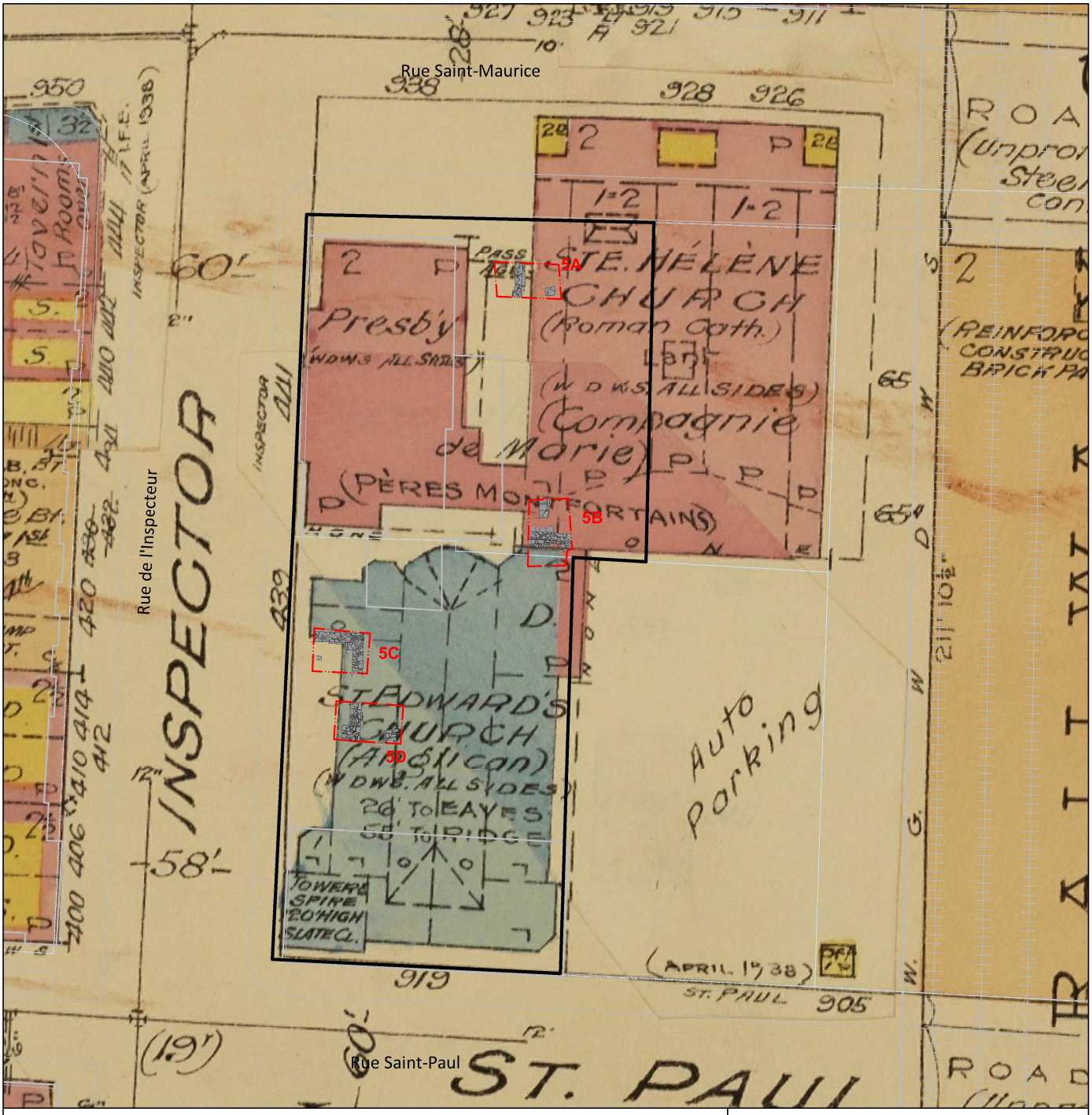
Superposition des sous-opérations archéologiques sur l'extrait du plan de Goad de 1918

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8); Photos aériennes de l'inventaire écoforestier, MERN

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 5 10 m

août 2023



Légende

Aire à l'étude

PLAN 14

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036; 1949, Underwriters'Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montreal, volume I*, BAnQ, 3216542_28 (SCRS-MTM-8)

Inventaire archéologique 2023
BiFj-141

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Superposition des sous-opérations archéologiques sur l'extrait du plan de Underwriters'Survey Bureau de 1940

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 5 10 m

août 2023

5. DISCUSSION

L'inventaire archéologique réalisé dans l'îlot nord du site BiFj-141, au coin des rues Saint-Maurice et de l'Inspecteur, a livré de nombreux vestiges associés à l'ancienne église anglicane St-Stephen (1881-1950) et au bâtiment ayant accueilli une patinoire et l'église catholique Sainte-Hélène (1886-1970). Les sous-opérations 5B, 5C et 5D recèlent les murs de fondation de l'église St-Stephen toujours en très bon état de conservation, en plus d'une base de pilier et d'une surface de mortier dans le coin nord-est de l'église. Les sous-opérations 5A et 5B recèlent les murs de fondation ouest et sud, ainsi que deux bases de pilier, du bâtiment de l'église Ste-Hélène retrouvé en moins bon état de conservation. Les deux bâtiments ne présentent pas de cave et les fondations de pierres semblent avoir été construites dans les différentes couches de remblais mis en place au début du XIX^{e} siècle. La séquence stratigraphique témoigne alors des différentes occupations historiques de l'aire d'étude à partir du premier quart du XIX^{e} siècle jusqu'à aujourd'hui. Les plans polyphasés (Plans 10 à 14) représentent la superposition des vestiges archéologiques sur les plans anciens de 1846 à 1940. La section suivante présente les différentes phases d'occupation du site selon la lecture des données archéologiques (Tableau 11).

5.1 Séquence d'occupation de l'aire d'étude

L'inventaire n'a livré aucun témoin d'occupation autochtone. En l'absence d'horizon de surface du sol naturel d'origine, le potentiel archéologique de la période préhistorique de ce secteur de Griffintown s'avère très faible. Ceci confirme que la nature marécageuse et argileuse du terrain rendait ce secteur très peu favorable à l'habitation humaine.

5.1.1 Période agricole du faubourg des Récollets (fin XVII^{e}-XVIII^{e} siècles)

Rappelons que le plan de Chaussegros de Léry de 1725 place l'aire d'étude dans une portion de champs labourés. Ainsi, quelques couches archéologiques ont été enregistrées dans les sous-opérations 5A et 5D (vers 13 m NMM), pouvant témoigner de cette période agricole du faubourg des Récollets au cours du XVIII^{e} siècle. Étant donné la nature argileuse de ces couches, il est également est possible que ces sols labourés aient été périodiquement lessivés par les crues printanières (Arkéos 2019 : 64). Il a fallu attendre le XIX^{e} siècle pour que des travaux d'aménagement d'envergure (rehaussement, nivellement du terrain) rendent ce secteur du faubourg des Récollets habitable. Très peu d'artéfacts datant de cette période ancienne n'a été retrouvé sur le site, si ce n'est que pour quelques fragments d'assiettes en faïence française produites dans la première moitié du XVIII^{e} siècle.

5.1.2 Aménagement du terrain et occupation domestique (entre 1800-1880)

Localisé dans une zone humide et inondable, le terrain aurait demandé l'ajout d'une large quantité de terre avant de pouvoir y construire des habitations. L'année de l'exécution de tels travaux n'est malheureusement pas documentée, mais nous pouvons probablement nous situer dans la période de développement du quartier Griffintown suivant la démolition des fortifications en 1804. Étant donné que le plan d'Adam de 1825 (Figure 4) illustre quelques bâtiments dans notre aire d'étude, nous pouvons présumer que ces travaux de remblaiement ont été réalisés entre 1804 et 1825.

Au cours du XIX^{e} siècle, différentes constructions ont fait leur apparition dans ce secteur de Griffintown, principalement des maisons en rangées, des commerces, ateliers et manufactures. Dans le périmètre de l'aire d'étude, le bâti se densifie en front des rues Saint-Maurice et de l'Inspecteur tandis que leurs cours arrière accueillent différentes dépendances (hangars, étables, etc.). Selon les plans d'Adam (1825), de Cane (1846) et d'Hopkins (1879), les sous-opérations archéologiques 5A et 5B se localisent dans les cours arrière des lots 1813-1814, tandis que les sous-opérations 5C et 5D se situent sur le terrain d'une cour à bois (lot 1817) futur site de l'église St-Stephen.

Au niveau stratigraphique, cette période d'occupation domestique du terrain se situe en surface des couches de remblai de nivellement, soit entre 13,30 m et 13,74 m NMM. Ces couches sont souvent parsemées de minces dépôts charbonneux noirs, identifiés comme des résidus de combustion d'anthracite (pour le chauffage). Il était courant à l'époque de rejeter de telles cendres dans les cours à l'arrière des résidences. Ces remblais contenaient la forte majorité des artéfacts retrouvés dans les quatre sous-opérations (lots 5A4, 5B3, 5B4, 5C2, 5D3). L'assemblage matériel est typique d'occupations domestiques du milieu du XIX^{e} siècle, représenté principalement par de la vaisselle en terre cuite commune locale (pour la préparation des aliments) et en terre cuite fine blanche (pour la consommation et le service des aliments et des boissons), dont plusieurs objets de types shell edge, blue willow et au décore à l'engobe. La collection comprend également des bouteilles rondes vert foncé à vin, des pipes à fumer en argile, des ossements d'animaux (restes de cuisine), et étonnamment très peu de pièces de quincaillerie (clous). Ces objets, facilement cassables, étaient communément rejetés dans des latrines ou fosses à déchets des cours arrière.

5.1.3 Construction de l'église Saint-Stephen (1881)

L'année de construction de l'église anglicane Saint-Stephen est bien documentée dans les sources documentaires (Hanna 2007; Trigger 2002). D'un point de vue archéologique, cet événement visible au travers la présence des couches de sols associées à l'aménagement préalable du terrain et aux tranchées de fondations de l'église visibles dans les coupes stratigraphiques C1, C2 et C5. Ces tranchées auraient été creusées dans les remblais à partir de la surface d'occupation vers 13,52 m NMM, jusqu'à l'argile naturelle, afin d'y reposer les fondations en pierres (ST-2, ST-3). La fondation de pierre repose sur de larges pièces de bois (billots et planches de cèdre) encore en

très bon état. Ce mode de construction particulier devait permettre la stabilité de la structure de l'église construite dans une zone marécageuse.

Comme les tranchées étaient ensuite comblées par le même sol excavé. Les artéfacts retrouvés dans ces couches de comblement de tranchées (5C4, 5D2) sont donc davantage représentatifs des périodes précédant la construction déjà présente dans les niveaux de remblais.

5.1.4 Occupation de l'église Saint-Stephen (1881-1950)

Le seul contexte archéologique directement associé à l'occupation de l'église St-Stephen se trouve être la surface de mortier (et sa couche associée C6-7) localisé dans la portion sud de la sous-opération 5B. Cette mince couche de sol organique, situé à 13,88 m NMM, soit 0,5 m sous la surface actuelle, contenait entre autres deux pièces de monnaie (datées de 1884 et 1889) et une quantité importante d'ossements d'animaux, soit des restes de cuisine. La fonction de cette pièce de l'église demeure inconnue, mais un plan de 1918 (Plan 13) nous positionne à l'intérieur d'une résidence, peut-être les quartiers personnels du curé. En raison de la grande présence d'ossements, nous pourrions peut-être nous trouver dans la cuisine ou le garde-manger.

À l'extérieur de l'église, le niveau d'occupation du terrain (constitué de remblais) a été repéré à environ 13,70 m d'altitude dans la sous-opération 5C, correspondant à la section située entre la rue de l'Inspecteur et le mur ouest de l'église. Aucun artéfact ne peut être associé directement à cette surface d'occupation, comme l'assemblage récolté provient des différents remblais excavés à la pelle mécanique.

5.1.5 Construction du bâtiment de la patinoire (1886-1889)

Quelques années seulement suivant la construction de l'église Saint-Stephen, au coin des rues de l'Inspecteur et Saint-Paul O., un autre large bâtiment se fait construire en front de la rue Saint-Maurice et dont le mur sud vient s'adosser au mur nord de l'église. Selon les sources historiques, ce bâtiment aurait été construit pour accueillir une patinoire intérieure. Archéologiquement, on remarque la présence de quelques remblais d'aménagement sous la bâtisse ainsi que les tranchées creusées dans les remblais pour la mise en place de la fondation (ST-1 et ST-17) retrouvée en moins bon état de conservation que l'église précédente. Aucun autre contexte archéologique en place n'a été observé pour ce bâtiment (plancher, couche d'occupation, etc.). Les artéfacts collectés dans ces tranchées (lots 5A3, 5B6) proviennent donc des sols excavés des anciennes cours arrière.

5.1.6 Occupation de la patinoire / église Sainte-Hélène (1886-1971)

Le niveau d'occupation du terrain du bâtiment de la patinoire est seulement représenté par deux couches de sols situées dans la portion ouest de la sous-opération 5A. En surface des remblais, à

13,84 m d'altitude, se trouverait alors le niveau de circulation d'une petite ruelle située entre le mur ouest de l'église Sainte-Hélène et le bâtiment du presbytère (Plan 13). Les artéfacts du lot 5A2 ont été récoltés lors du nettoyage de ce secteur de la cour extérieure, mais ceux-ci ne diffèrent en rien aux autres assemblages d'artéfacts domestiques retrouvés dans l'ensemble des remblais du site.

5.1.7 Démolition des églises St-Stephen et Ste-Hélène

Selon les sources historiques et les photographies aériennes, l'église anglicane St-Stephen aurait été démolie en premier, soit en 1950, tandis qu'il faut attendre 1971 pour la démolition de l'église Sainte-Hélène. Ces deux événements sont visibles archéologiquement par la présence de nombreux remblais de démolition, composés principalement de matériaux de construction (briques, pierre calcaire, mortier, etc.). Une fois les bâtiments démantelés, il était commun à l'époque de laisser les fondations en place et de les recouvrir des déblais de démolition et de diverses couches de sols pour niveler le terrain. De manière générale, ces remblais font 0,4 m d'épaisseur, recouvrant les vestiges des fondations de pierre. Dans le cas du terrain de l'église St-Stephen, au coin des rues de l'Inspecteur et Saint-Paul O, il a été ensuite recouvert d'une surface asphaltée et a accueilli un nouveau bâtiment, soit un garage de réparation automobile toujours en place aujourd'hui. Dans le cas du terrain de l'église Ste-Hélène, il a également été recouvert d'asphalte et est devenu une cour ou aire de circulation du presbytère.

Tableau 11. Séquence d'occupation du terrain et corrélation des couches et des lots

Période	Datation	Nature des couches archéologiques	Couches	Altitude (NMM) Surface / base
Aménagement du terrain actuel	1950-aujourd'hui	Surface actuelle (cour d'école et stationnement garage)	5A/C3-1 et 2	13,98 m à 13,92 m
			5B/C6-1 et 2 C7-1	14,34 m à 14,04 m 14,34 m à 14,20 m
			5C/C1-1 et 2 5C/C2-1 et 2	13,92 m à 13,78 m 13,83 m à 13,73 m
			5D/C5-1 et 2	13,92 m à 13,78 m
Période de démolition	1970	Remblais de démolition de l'église Ste-Hélène	5A/C3-3 à 5	13,92 m à 13 70 m
			5B/C6-3 à 5 5B/C7-2 à 4	14,16 m à 13,74 m 14,20 m à 13,88 m
	1950	Remblais de démolition de l'église St-Stephen	5B/C6-6	14,04 m à 13,88 m
			5C/C1-3 et 4	13,78 m à 13,54 m
			5D/C5-3 et 4	13,78 m à 13,56 m
Occupation de l'église St-Stephen	1881-1950	Creusement tranchée pour pose d'un tuyau d'eau	5C/C2-4	13,57 m à 12,81 m
		Occupation en surface du remblai de nivellement.	5C/C1-5 et 6 5C/C2-3	13,66 m à 13,30 m 13,73 m à 13,52 m
		Surface de plancher et occupation intérieure de l'église	5B/C6-7 et 11	13,88 m à 13,80 m

Occupation de la patinoire/église Ste-Hélène	1886-1970	Occupation en surface du remblai de nivellement.	5A/C3-6 et 7	13,84 m (surface)
Construction de la patinoire	1886-1889	Tranchée pour fondation de la patinoire (ST-1 et ST-17) et fondation du pilier (ST-18)	5A/C3-9 5B/C6-8; 5B/C7-5	13,80 m à 13,46 m 13,74 m à 13,04 m 13,88 m à 13,16 m
	Vers 1886	Remblais d'aménagement	5B/C6-9 et 10 5B/C7-6 et 7	13,80 m (surface) 14,04 m à 13,74 m
Construction de l'église St-Stephen	1880-1881	Tranchée pour fondation de l'église (ST-2 et ST-3)	5C/C1-7 5C/C2-5 5D/C5-6 à 9	13,54 m (surface) 13,52 m à 11,77 m
		Tranchée pour fondation du pilier ST-11	5D/C5-5	13,56 à 11,60 m
	Vers 1880	Remblais d'aménagement (sous mortier)	5B/C6-12 à 14 5D/C5-10	13,84 m à 13,54 m 13,56 m à 13,42 m
		Remblais d'aménagement (extérieur)	5C/C2-6	13,52 m à 13,30 m
Occupation domestique des cours arrière	Mi-XIX^{e} s. (entre 1825-1880)	Surface d'occupation, remblais de nivellement et résidus de combustion	5A/C3-8, C3-10	13,74 m à 13,00 m
			5B/C6-15; 5B/C7-8 à 13	13,54 m (surface); 13,74 m (surface)
			5C/C1-8 à 10; 5C/C2-7 et 8	13,30 m à 12,44 m
			5D/C5-11 à 15	13,42 m à 12,42 m
Période agricole	Fin XVII^{e} – XVIII^{e} s.	Sol naturel remanié	5A/C3-11, 12	13,00 m à 12,65 m
			5C/C1-11	12,44 m à 12,20 m
			5D/C5-16 à 17	12,42 m à 11,82 m
Surface naturelle du terrain	Avant 1800	Sol naturel stérile	5A/C3-13	12,65 m (surface)
			5C/C1-12	12,20 m (surface)
			5D/C5-18	11,82 m (surface)



Légende

Aire à l'étude

Projection des bâtiments selon le plan de Goad 1918 ajustés à partir des vestiges mis au jour

PLAN 15

Nord de Montréal

Source: Tuiles de la ville de Montréal - 31H12-010-0136, 31H05-010-4036 (SCRS-MTM-8); Photos aériennes de l'inventaire écoforestier, MERN

Inventaire archéologique 2023

938 Saint-Maurice/405 de l'Inspecteur

Superposition des sous-opérations archéologiques sur fond d'image satellite et projection de la limite des deux églises

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 5 10 m

mai 2023

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats de l'intervention, le site présente un certain intérêt pour sa valeur archéologique. L'inventaire au terrain a révélé d'imposants vestiges architecturaux associés aux fondations de l'ancienne église anglicane St-Stephen, construite en 1881. Ces vestiges, retrouvés en très bon état de conservation, nous informent sur le mode de construction particulier de l'église. Celle-ci repose sur un assemblage en bois, comprenant de larges billots déposés sur une série de larges de planches de cèdres, une technique qui semble avoir été utilisée pour pallier la nature argileuse et marécageuse du terrain. Ces vestiges nous informent également sur l'organisation spatiale et architecturale d'une église anglicane de la fin du XIX^{e} siècle. D'un point de vue historique, rappelons que ce lieu représente un centre névralgique la vie religieuse et sociale des communautés anglophones (irlandais, anglais, etc.) au cœur du quartier de Griffintown.

Dans l'ensemble, le site présente une séquence de sols plutôt perturbée par les nombreux aménagements et constructions au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Des remblais de nivellement semblent avoir été mis en place au cours du XIX^{e} siècle permettant de bâtir les premières habitations. Étant à proximité de l'ancienne petite rivière Saint-Pierre, le terrain devait être marécageux et souvent inondé. Notons que la culture matérielle retrouvée sur le site provient principalement de ces niveaux de remblais, associés à l'occupation domestique du secteur entre les années 1800 et 1880, avant la construction de l'église Saint-Stephen.

6.1 Potentiel résiduel du site

Le plan 15 montre la délimitation du tracé des anciens bâtiments en fonction des vestiges découverts, offrant un indice du potentiel archéologique résiduel du site. À la lumière des résultats, voici nos constats sur les découvertes réalisées et sur le potentiel résiduel de l'aire d'étude :

En ce qui concerne le bâtiment de l'église St-Stephen, nous estimons que seulement 12% des fondations ont été dégagées lors de l'inventaire, et qu'environ 70% du bâtiment devrait être encore en place. Ceci prend en compte les perturbations causées par la construction de la cage d'escalier de l'école (qui aurait démoli une partie du chœur de l'église) et la construction du garage (qui aurait démoli une portion du parvis de l'église). À noter que l'intérieur du bâtiment pourrait encore contenir des surfaces de circulation ou autres structures internes, tel que vu dans les sous-opération 5B et 5C.

En ce qui concerne le bâtiment de l'église Sainte-Hélène, nous estimons qu'environ 7% des fondations originales ont été mis au jour lors de l'inventaire. Considérant les perturbations associées à l'aménagement de la rue Saint-Maurice au nord et la construction de la cage d'escalier de l'école à l'ouest, une très petite proportion de ce bâtiment devrait encore se retrouver dans l'emprise de l'aire d'étude. Il est à noter, par contre, que la moitié est du bâtiment devrait se

retrouver sous le lot voisin, ce qui suggère qu'une bonne portion de ce bâtiment associé à l'église Sainte-Hélène serait encore en place et non menacé par le projet d'aménagement actuel.

Enfin, nous concluons que la portion du terrain correspondant à l'extérieur des bâtiments ne présente pas d'intérêt notable d'un point de vue archéologique. La culture matérielle domestique du XIX^{e} siècle étant bien connue et documentée pour ce secteur de Montréal, les niveaux associés à ces occupations ne présentent qu'un faible potentiel de nouvelles informations.

Considérant tous ces paramètres, nous concluons que le potentiel archéologique résiduel d'intérêt se trouve dans le premier mètre en surface du terrain à l'étude, plus spécifiquement dans l'emprise de l'ancienne église St-Stephen.

6.2 Recommandations

Dans le cadre de leur projet de développement immobilier, l'organisme Maison Étudiante prévoit des travaux d'aménagement sur l'ensemble des deux lots 5 069 561 et 1 179 377. Ces travaux impliquent entre autres la démolition du garage de réparation automobile situé au coin des rues de l'Inspecteur et Saint-Paul O, ainsi que des travaux d'excavation des sols allant de 5 à 7 pieds (2 m) de profondeur pour la décontamination. Considérant la nature et l'ampleur de ces travaux, nous présumons que l'entièreté des vestiges archéologiques contenus dans l'emprise des travaux sera vouée à destruction.

Devant ce constat, plusieurs mesures sont proposées pour encadrer la destruction contrôlée d'une portion du site BiFj-141, permettant de compléter la collecte des données archéologiques *avant* et *pendant* les travaux d'excavation prévus.

Nous recommandons alors une supervision archéologique des travaux de démolition du garage pour documenter toutes nouvelles données archéologiques mises au jour en cours de travaux. Ensuite, une fouille à aire ouverte devra être réalisée dans l'emprise du bâtiment de l'église St-Stephen. Cette intervention devrait inclure un décapage mécanique de surface dans l'emprise du bâtiment, puis un nettoyage manuel des vestiges pour délimiter l'ensemble des fondations. Nous recommandons également une supervision archéologique de tous travaux d'excavation prévus sur l'ensemble du site jusqu'à une profondeur de 7 pieds (environ 2 m). Cela inclut la supervision du retrait des vestiges des deux bâtiments et la supervision du retrait mécanique des sols, jusqu'à l'argile naturelle stérile.

BIBLIOGRAPHIE

Documents généraux

Bonenfant, Marie-Ève et Sylvain Lizotte
2015 *Glossaire. Vocabulaire de l'architecture québécoise*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Hanna, David B.
2007 *Griffintown : Son histoire et son cadre bâti*. Ville de Montréal, service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Montreal Gazette
2018 *Open Door moves on as St. Stephen's Church Closes*, 01 décembre 2018. https://montrealgazette.com/news/local-news/st-stephens-feature

Trigger, Rosalyn
2002 Protestant Restructuring in the Canadian City: Church and Mission in the Industrial Working-Class District of Griffintown, Montreal. *Urban History Review* 31 (1):5-18.

Ville de Montréal
2005 *Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement du Sud-Ouest*. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/12_evaluation_patrimoine_sud.pdf.

Rapports archéologiques

Arkeos inc.
2012 *Projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure : corridor Dalhousie. Étude de potentiel archéologique.* Rapport soumis à la Société du Havre de Montréal.
2019 *Îlot 11 – Quartier Griffintown. Site BiFj-108. Inventaire et fouilles archéologique*s. Rapport soumis à Édyfic Construction.

Artefactuel
2019 *Inventaire et fouilles archéologiques dans le cadre des travaux de construction du bassin William, BiFj-141*. Rapport soumis à la Ville de Montréal.

Ethnoscop inc.
2007 *Griffintown Arrondissement Sud-Ouest de Montréal. Étude de potentiel archéologique et planification d'interventions archéologiques au terrain.* Rapport soumis à la Ville de Montréal.

2012 Projet immobilier Lowney phase 8. Arrondissement Sud-Ouest de Montréal (Griffintown). Fouille archéologique partie nord du quadrilatère William/Ann/Ottawa/du Shannon, BiFj-91. Rapport soumis à Lowney.

Patrimonia Archéologie
2022 *Avis de potentiel archéologique pour les lots 5 069 561 et 1 179 377 dans l'Arrondissement du Sud-Ouest de Montréal*. Rapport soumis à Maison étudiante.

Cartes anciennes

Adams, John
1825 *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property pubic & private the course of the water works the river line in front of the city and the La Chine Canal from its* junction with the port to the distance of 1 1/2 miles above. BAnQ : 0005245760.

Cane, James
1846 *Topographical and pictorial map of the city of Montréal*. BAnQ : G 3454 M65 1846 C35

Charland, Louis
1801 *Plan de la ville et cité de Montréal / Copie de l'original daté de 1801,* dessinée par E.P.J. Courval en 1919. BAnQ : G 3454 M65 1801 C4 CAR

Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph
1725 *Plan de la Ville de Montréal* / 10 septembre 1725. Centre des archives d'outre-mer (France), Fonds du Dépôt des fortifications des colonies : 03DFC 474B

De Villeneuve, Robert
1686 *Villemarie dans l'isle de Montréal / 13 novembre 1685*. Centre des archives d'outre-mer (France) ; Fonds du Dépôt des fortifications des colonies : 03DFC 466C.

Goad, Charles Edward
1890 Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owner. BAnQ : G/1144/M65G475/G6/1890 CAR

Hopkins, H.W.
1879 Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands. BAnQ : G 1144 M65G475 H6 1879

Underwriter's Survey Bureau
1909 *Insurance plan of the City of Montreal, Quebec, Canada : volume I / Sheet 28*. BAnQ : 0003028509

1940 *Insurance plan of the city of Montreal, volume I / Sheet 28*. BAnQ : 3216542_0028

1950 *Insurance plan of the city of Montreal, volume 1 / Sheet 28*. BAnQ : 3699649_28.

ANNEXE I – Catalogue de photographie

Projet : Inventaire 938 St-Maurice, îlot nord BiFj-141			Archéologue: Laurence Bolduc		
No de film: BiFj-141-23-NUM1					
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
1	5B	Vue générale du secteur 5B, intérieur de la cour d'école	S	17-04-2023	L.B.
2	5A	Vue générale du secteur 5A, avant excavation	O	17-04-2023	L.B.
3	5C	Vue générale du secteur 5C, avant excavation, derrière école	O	17-04-2023	L.B.
4	5C	Vue générale du secteur 5C, avant excavation, derrière école	E	17-04-2023	L.B.
5	Général	Vue d'ensemble de la cour d'école avec modules de jeux	N	17-04-2023	L.B.
6	5C	Début de l'excavation mécanique, retrait de l'asphalte et remblai	O	18-04-2023	L.B.
7	5C	Excavation mécanique du remblai de démolition	E	18-04-2023	L.B.
8	5A	Vue d'ensemble, début de l'excavation mécanique 5A	O	18-04-2023	L.B.
9	5A	En cours d'excavation mécanique, remblai démolition	E	18-04-2023	L.B.
10	5A	En cours d'excavation mécanique, remblai démolition	O	18-04-2023	L.B.
11	5C	Surface d'un mur de pierre, en cours de fouille	E	18-04-2023	L.B.
12	5A	Dégagement d'un mur de pierre nord-sud	O	18-04-2023	L.B.
13	5A	En cours de fouille, nettoyage mur ST-1	E	18-04-2023	L.B.
14	5C	Nettoyage surface structure ST-2 et ST-3	N	18-04-2023	L.B.
15	5C	Nettoyage surface coin transept ouest (ST-2)	O	18-04-2023	L.B.
16	5C	Vue d'ensemble, fin de fouille	O	18-04-2023	L.B.
17	5C	Vue d'ensemble, fin de fouille	S	18-04-2023	L.B.
18	5C	Détail surface mur ST-2	E	18-04-2023	L.B.
19	5C	Détail coin transept	S	18-04-2023	L.B.
20	5C	Détail coin transept	O	18-04-2023	L.B.
21	5C	Excavation mécanique, portion extérieure du bâtiment	O	18-04-2023	L.B.
22	5C	Apparition tranchée pour tuyau de plomb	O	18-04-2023	L.B.
23	5C	En cours d'excavation, détail tranchée	E	18-04-2023	L.B.
24	5A	En cours de fouille, nettoyage mur ST-1	E	18-04-2023	L.B.

Projet : Inventaire 938 St-Maurice, îlot nord BiFj-141			Archéologue: Laurence Bolduc		
No de film:	BiFj-141-23-NUM1				
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
25	5C	Fin excavation mécanique 5C	O	18-04-2023	L.B.
26	5C	Fin excavation mécanique 5C, vue parement sud du transept ST-2	N	18-04-2023	L.B.
27	5C	Fin excavation mécanique 5C, vue parement sud du transept ST-2	S	18-04-2023	L.B.
28	5C	Fin excavation mécanique 5C	E	18-04-2023	L.B.
29	5A	Vue générale, fin excavation mécanique	E	18-04-2023	L.B.
30	5A	Détail mur ST-1	S	18-04-2023	L.B.
31	5A	Vue générale, fin d'excavation mécanique	O	18-04-2023	L.B.
32	5A	Détail mur ST-1	N	18-04-2023	L.B.
33	5C	En cours de nettoyage des vestiges	N	19-04-2023	L.B.
34	5C	Fin de fouille, vue générale	O	19-04-2023	L.B.
35	5C	Fin de fouille, vue générale	S	19-04-2023	L.B.
36	5C	Détail mur ST-2, fin de fouille	E	19-04-2023	L.B.
37	5C/ST-3	Détail mur ST-3 et lot 5C3 (intérieur église)	N	19-04-2023	L.B.
38	5C3/ST-6	Détail surface briques	N	19-04-2023	L.B.
39	5C	Détail coin N-E de la sous-op	N	19-04-2023	L.B.
40	5C	Vue générale, fin de fouille	N	19-04-2023	L.B.
41	5C	Vue générale rapprochée, fin de fouille	N	19-04-2023	L.B.
42	5C	Vue générale, fin de fouille	N-E	19-04-2023	L.B.
43	5C	Vue en coupe, mur ST-2	N	19-04-2023	L.B.
44	5C	Vue générale, fin de fouille	E	19-04-2023	L.B.
45	5C	Détail fondation mur ST-2 et ST-4 (contrefort)	E	19-04-2023	L.B.
46	5C	Vue ne plan, mur ST-2 et fondation avec planches	plan	19-04-2023	L.B.
47	5C	Détail fondation ST-2	N	19-04-2023	L.B.
48	5C	Détail contrefort ST-4	E	19-04-2023	L.B.

Projet : Inventaire 938 St-Mauricie, îlot nord BiFj-141			Archéologue: Laurence Bolduc		
No de film: BiFj-141-23-NUM1					
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
49	5C	Vue en coupe, strati paroi ouest	O	19-04-2023	L.B.
50	5C	Vue en coupe, strati paroi ouest	O	19-04-2023	L.B.
51	5C	Vue en coupe, strati paroi sud	S	19-04-2023	L.B.
52	5C	Vue en coupe, mur ST-3	E	19-04-2023	L.B.
53	5C	Vue en coupe, paroi sud	S	19-04-2023	L.B.
54	5C	Vue générale, sous-op 5C	N	19-04-2023	L.B.
55	5C	Vue générale, sous-op 5C	N	19-04-2023	L.B.
56	5C	Vue générale, sous-op 5C	N-E	19-04-2023	L.B.
57	5A	Vue d'ensemble, fin de fouille 5A	E	20-04-2023	L.B.
58	5A	Détail mur ST-1	S	20-04-2023	L.B.
59	5A	Vue d'ensemble, fin de fouille vue ST-1 et ST-9	O	20-04-2023	L.B.
60	5A	Détail mur ST-1 et ST-10	N	20-04-2023	L.B.
61	5A	Vue en plan, ST-10 (base de pilier)		20-04-2023	L.B.
62	5A	Détail ST-9, base de pilier	E	20-04-2023	L.B.
63	5A	Vue en plan ST-9	O	20-04-2023	L.B.
64	5A	Vue générale base du mur ST-1, fond tranchée	O	20-04-2023	L.B.
65	5A	Vue d'ensemble sous-op 5A	O	20-04-2023	L.B.
66	5A	Vue en coupe, strati paroi sud (portion est)	S	20-04-2023	L.B.
67	5A	Vue en coupe, strati paroi sud	S	20-04-2023	L.B.
68	5D	Vue d'ensemble, décapage de l'asphalte 5D, début de fouille	E	24-04-2023	L.B.
69	5D	Début d'excavation mécanique	O	24-04-2023	L.B.
70	5D	En cours d'excavation mécanique	O	24-04-2023	L.B.
71	5D	En cours d'excavation d'une tranchée test au centre	N	24-04-2023	L.B.
72	5B	Début de fouille, excavation mécanique	N	24-04-2023	L.B.

Projet : Inventaire 938 St-Mauricie, îlot nord BiFj-141			Archéologue: Laurence Bolduc		
No de film: BiFj-141-23-NUM1					
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
73	5B	Détail base de béton	N	24-04-2023	L.B.
74	5B	Base de béton en début d'excavation mécanique	N	24-04-2023	L.B.
75	5B	Excavation mécanique, apparition de murs de pierre	N-E	24-04-2023	L.B.
76	5B	Dégagement mécanique des murs de pierre	E	24-04-2023	L.B.
77	5B	Fin excavation mécanique, début nettoyage des murs	N	25-04-2023	L.B.
78	5B	Fin excavation mécanique, début nettoyage des murs	S	25-04-2023	L.B.
79	5B	Fin excavation mécanique, début nettoyage des murs	E	25-04-2023	L.B.
80	5B	Détail plancher de mortier et pièces de monnaie en surface	O	25-04-2023	L.B.
81	5B	Vue générale, fin de fouille	N	25-04-2023	L.B.
82	5B	Portion sud sous-op 5B, fin de fouille, plancher de mortier et murs	N	25-04-2023	L.B.
83	5B	Vue générale de la sous-op 5B. Fin de fouille	S	25-04-2023	L.B.
84	5B	Détail murs ST-16 et ST-17	E	25-04-2023	L.B.
85	5B	Détail murs ST-16 et ST-17	O	25-04-2023	L.B.
86	5B	Vue en coupe paroi sud et plancher de mortier	S	25-04-2023	L.B.
87	5B	Vue en plan plancher de mortier, portion sud	O	25-04-2023	L.B.
88	5B	Portion est de la sous-op, avec murs ST-16 ST-17 et bloc de béton	N	25-04-2023	L.B.
89	5B	Vue en plan, fondation ST-18, portion nord de la sous-op 5B	S	25-04-2023	L.B.
90	5B	Vue en coupe, fondation ST-18	O	25-04-2023	L.B.
91	5B	Vue en coupe, strati paroi nord, coin nord-est	N	25-04-2023	L.B.
92	5B	Vue en coupe, portion non-fouillée contre le vestige ST-17	S	25-04-2023	L.B.
93	5D	Vue en coupe, structure pilier de pierre ST-11, fin de fouille	S	26-04-2023	L.B.
94	5D	Détail planches sous pilier ST-11	S	26-04-2023	L.B.
95	5D	Vue en plan pilier ST-11	O	26-04-2023	L.B.
96	5D	Vue en coupe, détail fondation mur ST-3	O	26-04-2023	L.B.

Projet : Inventaire 938 St-Mauricie, îlot nord BiFj-141			Archéologue: Laurence Bolduc		
No de film: BiFj-141-23-NUM1					
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
97	5D	Détail billot et planches de bois sous fondation	O	26-04-2023	L.B.
98	5D	Vue en coupe, détail fondation mur ST-3	O	26-04-2023	L.B.
99	5D	Vue en coupe parement intérieur ST-3	O	26-04-2023	L.B.
100	5D	Vue générale sou-op 5D, fin de fouille	O	26-04-2023	L.B.
101	5B3	Sondage manuel 5B3 sous plancher de mortier, vue en coupe	O	27-04-2023	L.B.
102	5B3	Sondage manuel 5B3 sous plancher de mortier, vue en plan	N	27-04-2023	L.B.
103	5B6	Empattement du mur ST-17, fin de fouille	S	27-04-2023	L.B.
104	5B	Vue en coupe fondation mur ST-17	S	27-04-2023	L.B.
105	5B6	Empattement du mur ST-17, fin de fouille	E	27-04-2023	L.B.
106	5D	Vue en coupe, strati paroi sud, portion est sous-op	S	27-04-2023	L.B.
107	5D	Vue en coupe, strati paroi sud, portion ouest sous-op	S	27-04-2023	L.B.
108	Général	Vue de la façade de l'école, ancien presbytère église Ste-Hélène	S	27-04-2023	L.B.
109	5D	Fin de fouille mur ST-3 et contrefort ST-13	N	28-04-2023	L.B.
110	5D	Fin de fouille mur ST-3 et contrefort ST-13	S	28-04-2023	L.B.
111	5B	Vue en coupe, strati paroi nord	N	28-04-2023	L.B.
112	5B	Vue en coupe, strati paroi ouest, portion nord	O	28-04-2023	L.B.

ANNEXE II – Inventaire des artéfacts

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires
5A2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Bol ou terrine	1	1	frag	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag de bord. Datation: 2e moitié XVIIIe - XIXe s.
5A2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	8	8	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	2 frag de bord décor moulé motif de blé; 2 frag de base sans décor; 4 frag de corps sans décor
5A2	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	2	2	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de base et 1 frag de corps sans décor
5A2	1.1.2.61	TCF blanche	Anse	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Anse d'un pot de chambre?
5A2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fond d'une assiette avec marque de fabricant imprimé noir: STONE C...
5A2	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	2	2	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de corps à décor imprimé bleu motif végétal; 1 frag de corps décor à l'engobe motif de bandes bleu et brun
5A2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	4	4	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de bord motif shell edge; 1 frag de bord motif Blue Willow; 1 frag; 1 frag de base décor imprimé bleu; 1 frag de base décor peint bleu.
5A2	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Tasse	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de corp à décor moulé ondulé et ligne horizontale dorée
5A2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	8	8	frag	4.2.2	Tabac	1 tuyau avec marque "BANNER...(MAN)"
5A2	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Contenant	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de corps à glaçure saline grise à l'extérieur et enduit Albany brun foncé à l'intérieur
5A2	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Contenant	1	1	frag	4.10	Entreposage indéterminé	Frag de corps à glaçure saline beige-brune extérieure et glaçure saline beige claire à l'intérieur (Derbyshire?)
5A2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	6	6	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Base de 9 cm de diam; 1 base de 8 cm de diam; 1 frag de fond; 2 frag de corps. Bouteilles à alcool soufflées dans un moule (?)
5A2	2.3.1.4	V Coul transp vert foncé autre	Bouteille	4	4	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de goulot de bouteille de couleur vert foncé-olive avec bulles dans le verre (soufflé dans un moule); 3 frag de corps couleur vert olive
5A2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	2	frag	4.2	Excitants et alcool	Frag de corps de bouteille de gin carrée
5A2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	3	3	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de base de bouteille carrée teinté vert-bleuté; frag de goulot teinté vert-bleuté; frag de lèvre teinté vert pâle
5A2	2.1	Verre Incolore	Verre	1	1	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag de base de verre carénés
5A2	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Petit frag de corps
5A2	2.4	Verre Polychrome	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps en verre incolore et surface extérieure en verre opaque bleu. Indéterminé
5A2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	ent	4.7.2.3	Fixations - clous	

5A2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Monnaie	1	1	ent	5.2	Commerce	Pièce de monnaie non lisible
5A2	5.1.1	Os	Ossement	3	3	frag	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Deux os de mammifère et 1 petit os de rongeur
5A3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	1	1	frag	4.8	Aménagement (environnement)	
5A3	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps à pâte chamois et glaçure brune marron à l'intérieur, sans glaçure à l'extérieur
5A3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	4	4	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	2 frag de bord sans décor; 2 frag de corps à décor imprimé bleu
5A3	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	2	2	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de bord décor imprimé bleu à l'extérieur et l'intérieur; 1 frag de corps décor imprimé bleu à l'extérieur.
5A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Partie du tuyau et talon, sans marques
5A3	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	Tuyau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Partie de tuyau en argile rouge
5A3	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps à glaçure saline beige-brune extérieure et glaçure saline beige claire à l'intérieur (Derbyshire?)
5A3	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Jarre	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de bord à pâte gris-beige, glaçure saline extérieure et enduit Albany brun intérieur
5A3	2.3.1.4	V Coul transp vert foncé autre	Bouteille	2	2	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de corps couleur vert olive
5A3	2.1	Verre Incolore	Verre	3	2	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	2 frag jointifs de base de verre caréné et un frag de corps provenant probablement du même objet
5A3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	ent	4.7.2.3	Fixations - clous	1 clou de 3 po
5A4	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Jarre?	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de base à pâte rouge, engobe jaunâtre et glaçure intérieure
5A4	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	3	3	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	2 frag de corps sans décor; 1 frag de bord type shell edge bleu à bord droite et lignes moulées (pré 1890).
5A4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	2	2	frag	4.2.2	Tabac	Sans marque
5A4	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Assiette?	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	
5A4	2.4	Verre Polychrome	Vitre	1	1	frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag de vitre décorative avec couche de verre coloré rouge motif géométrique
5A4	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Perle	1	1	ent	4.4.6	Parures et bijoux	Perle tubulaire blanche de 0,4 cm de long et 0,6 cm de diam. Perle de collier?
5A4	5.1.1	Os	Bouton	1	1	ent	4.4.2	Attaches	Bouton en os de 1,5 cm de diam avec un seul trou au milieu
5B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Bille	1	1	ent	5.7	Jeux et divertissements	Petite bille en argile rouge
5B2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps à pâte rouge , engobe jaunâtre et glaçuré à l'intérieur
5B2	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	2	2	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Deux frag de bord provenant probablement du même objet. Décor moulé.

5B2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	2	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux frag de corps sans décor
5B2	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de bord décor moulé motif shell edge à bord droit
5B2	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	2	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux frag de bord jointifs décor imprimé brun-orangé à motif floral et avec rebord coloré rose
5B2	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Bouteille	1	1	frag	4.10	Entreposage indéterminé	Frag de corps d'une bouteille à encre ou cire à chaussure ou bière
5B2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	2	2	frag	4.2.2	Tabac	Deux parties de tuyau de pipe dont un embout avec glaçure
5B2	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Indéterminé	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Un frag d'une pièce circulaire ressemblant à un pied de coupe ou couvercle de théière? Glaçuré à l'extérieur et non à l'intérieur
5B2	2.3.1.13	V Coul transp autre	Bouteille	3	3	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de corps couleur vert pâle-jaunâtre. Avec ligne de moule verticale. Fabriqué à la machine
5B2	2.1	Verre Incolore	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps (bouteille ou pot conserve).
5B2	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	Théière	1	1	frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Petit bouton au-dessus du couvercle de la théière. Pâte rouge et glaçure brune de type Rockingham. Datation: 2e moitié du XIXe s.
5B2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	17	17	frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	
5B2	2.3.1.13	V Coul transp autre	Perle	3	1	com	4.4.6	Parures et bijoux	Perle fragmentée ronde de couleur turquoise. Grain de chapelet?
5B2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Monnaie	2	2	ent	5.2	Commerce	Une pièce de monnaie " ONE CENT- 1884"; une pièce de monnaie "ONE CENT- 1897"
5B2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1	ent	4.7.2.3	Fixations - clous	
5B2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	7	7	com	4.7.2.3	Fixations - clous	
5B2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	3	3	com	4.7.2.3	Fixations - clous	
5B2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indé.	21	21	com	4.7.2.3	Fixations - clous	Clous trop corrodés ou fragmentaires pour identification
5B2	5.1.1	Os	Ossement	78	78	frag	6.1.1.1	Mammifères	Comprends quelques os avec trace de découpe
5B2	5.1.1	Os	Ossement	1	1	frag	6.1.1.2	Oiseaux	
5B2	4.4.3	Scories	Scorie	1	1	frag	1.3.2.2	Fer, résidus	
5B2	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Poids?	1	1	ent	7.1	Indéterminé	Pièce métalleuse ovale lourde de 4 x 3 cm. Peut être un poids?
5B3	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Jarre	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de base d'une jarre à pâte orangée et glaçure noire à l'extérieur et glaçure brune verdâtre à l'intérieur. Façon locale?

5B3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	11	11	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de base avec marque de fabricant "Ironstone China - J & G MEAKIN" (date production 1851 à 1890); 1 frag de bord à motif de blé; 1 frag de bord type Shell edge bleu moulé, lignes et rebord ondulé (pré-1845); 1 frag de bord type Shell edge vert, lignes moulées et ondulées et rebord ondulé (pré-1845); 2 frag de bord sans décor; 1 frag de bord à décor imprimé bleu motif floral; 1 frag de base de type Blue Willow (post-1820); 1 frag de bord décor imprimé bleu clair et noir à motif de fruits et géométrique; 1 frag de base à décor imprimé avec visage d'un jeune garçon portant un chapeau rouge; 1 frag de corps sans décor
5B3	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	3	3	frag	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag partant du rebord jusqu'à la base de la tasse (fait 8 cm de haut); décor moulé à motif de blé sur le rebord extérieur (datation post 1860); 1 frag partantdu rebord de la tasse jusqu'à la base (fait 6,5 cm de haut) à décor imprimé vert montant une partie d'un chien; 1 frag de bord sans décor.
5B3	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de bord d'une soucoupe à thé à décor moulé motif de blé (post-1860)
5B3	1.1.2.61	TCF blanche	Bol			frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de bord à décor imprimé (ou à l'engobe?) mauve motif répétitif de feuilles. Aspect flou par l'ajout d'une couche de peinture bleutée; 2 frag jointifs à décor à l'engobe et motif de bandes horizontales bleues et brunes (ca 1850); 1 frag de corps décor à engobe à large bande bleue et petites lignes horizontales brunes (ca 1850); .
5B3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	frag	4.1.3.6	Alim., vaisselle à usage spécifique	Frag de corps à décor moulé type "Victorian majolica", relief de feuilles vertes à l'extérieur et glaçure mauve lilas à l'intérieur (populaire entre 1860 et 1880)
5B3	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de chambre?	3	3	frag	4.5.1	Excrétion	Frag de corps à décor imprimé mauve et motif floral extérieur; frag de bord à lèvre plate décor imprimé mauve et motif géométrique et floral (intérieur et extérieur); frag de base sans décor
5B3	1.1.2.61	TCF blanche	Saucière	1	1	frag	4.1.3.6	Alim., vaisselle à usage spécifique	Frag de base complète d'une saucière (?) avec marque de fabricant "Stone China - W. TAYLOR. HANLEY" (production 1860-1881).
5B3	1.1.2.61	TCF blanche	Pot à crème?	1	1	frag	4.5	Soins du corps	Frag de bord décor moulé en bandes verticales à l'extérieur
5B3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Sans marque
5B3	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Jarre	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de corps à glaçure saline grise à l'extérieur et enduit Albany brun foncé à l'intérieur

5B3	2.1	Verre Incolore	Bol	1	1	frag	4.1.3.6	Alim., vaisselle à usage spécifique	Bol décoratif à décor moulé morif géométrique.
5B3	5.1.1	Os	Ossement	5	5	frag	6.1.1.1	Mammifères	
5B3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Cartouche	1	1	frag	3.3	Chasse	Cartouche de fusil 22 mm
5B4	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de corps à pâte orangée et glaçure brune-orangée extérieure et brune à l'intérieur
5B4	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de corps à pâte chamois et glaçure brune sur une partie de l'extérieur et une glaçure marbrée à l'intérieur (type Rockingham?).
5B4	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	8	7	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux frag jointifs d'une base avec partie d'une marque de fabricant (ironstone china); 1 frag de bord sans décor; 1 frag de base sans décor; 1 frag de bord type shell edge bleu à bord ondulé et lignes moulées (pré-1860); 1 frag de type shell edge bleu à bord droit lignes moulées (pré-1890); 1 frag de corps décor imprimé bleu
5B4	1.1.2.61	TCF blanche	Plat de service?	1	1	frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag de corps à décor imprimé bleu type Blue willow (post-1830). Décor intérieur et extérieur, peut fait partie d'un plat de service carré?
5B4	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de chambre?	2	2	frag	4.5.1	Excrétion	Frags sans décor, courbé. Peut faire partie d'un pot de chambre?
5B4	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Pot de chambre	1	1	frag	4.5.1	Excrétion	Frag de bord et corps à décor à l'engobe motif mocha bleu (post-1845)
5B4	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	2	1	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Deux frag jointifs d'une tasse à décor moulé de lignes verticales à l'extérieur
5B4	2.1	Verre Incolore	Verre	1	1	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Base d'un verre de 5 cm de diam, moulé "panneled" à l'intérieur.
5B4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de corps
5B4	5.1.1	Os	Ossement	1	1	frag	6.1.1.1	Mammifères	
5B4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indé.	1	1	com	4.7.2.3	Fixations - clous	
5B4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Marque "BANNERMAN - MONTREAL"
5B5	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Bol ou terrine	1	1	frag	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag de corps à pâte rouge et glaçure brune-verdâtre intérieure
5B5	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	10	10	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	4 frag de bord sans décor; 1 frag de bord décor type flow blue (?) ; 2 frag de corps à décor imprimé bleu, 3 frag de corps sans décor
5B5	1.1.2.61	TCF blanche	Anse	1	1	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Anse de théière? Décor imprimé bleu motif floral intérieur.
5B5	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	3	3	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de bord et 2 frag de corps sans décor

5B5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	3	3	frag	4.2.2	Tabac	Sans marque
5B5	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Jarre	2	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Deux frag jointifs
5B5	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	14	14	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	1 fond de bouteille à alcool ronde de 8 cm de diam; 1 goulot de bouteille en ouverture à bouchon (alcool), à col renflé et lèvre arrondie (soufflé dans un moule); 1 goulot de bouteille ouverture à bouchon (alcool) à col renflé et lèvre arrondie; 11 frag de corps.
5B5	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Partie de fond de bouteille ronde
5B5	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Partie de corps de bouteille carrée (médicament?).
5B5	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	
5B5	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indé.	1	1	com	4.7.2.3	Fixations - clous	
5B5	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Cuillère	1	1	ent	4.1.3.1	Alimentation., ustensile de table	Petite cuillère (à condiment?) de forme ronde (2,5 cm de diam) et 10 cm de long repliée. Avec inscription illisible à l'endos du manche (WO ?).
5B5	5.1.1	Os	Ossement	8	8	frag	6.1.1.1	Mammifères	Un frag avec trace de boucherie
5B6	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	4	4	frag	4.8	Aménagement (environnement)	
5B6	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jarre?	5	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Trois fragments de bord jointifs (et 2 frag de corps provenant probablement du même objet). Galçure brune intérieur et extérieur
5B6	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jarre	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de base avec glaçure brune marché à l'intérieur et glaçure transparente à l'extérieur.
5B6	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Théière	6	6	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Fragments provenant probablement du même objet de type Rockingham: 1 bec verseur; 1 couvercle; 1 frag de bord; 1 frag de corps et bec verseur.
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	34	34	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	4 frag de base sans décor; 7 frag de bord sans décor; 6 frag de bord décor moulé de blé; 9 frag de corps sans décoré; 1 frag de base motif d'oiseau noir; 1 frag de base avec partie de marque de fabricant (P.Q.…); 2 frag de bord décor flow blue; 1 frag de corps décor imprimé bleu motif géométrique; 1 frag de bord décor imprimé noir scène gothique (populaire 1841-1852); 1 frg de corps décor flow blue; 1 frag décor imprimé noir;
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Soupière	2	1	frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag de corps à décor imprimé mauve et motif floral et géométrique à l'intérieur et extérieur.
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette creuse	5	4	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux frag de bord jointifs décor moulé lignes verticales; 2 frag de bord sans décor; 1 frag de base.

5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	6	6	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag de bord à décor imprimé noir intérieur et extérieur; 3 frag de base de tasse à thé sans décor; 2 frag de bord sans décor;
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de bord à décor à l'engobe brun motif "œil de chat" bleu, brun et blanc
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Pot	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de bord avec inscription " …NAL EXHIBIT".
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	2	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps à décor moulé type "Victorian majolica", motif en relief brun et vert à l'extérieur et glaçure orange à l'intérieur (populaire entre 1860 et 1880)
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Pot	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de base avec inscription : " (MAL) LING NEWC (ASTLE)" dans le fond
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Anse	2	2	frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Parties d'anses à tasse ou théière
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant indé.	56	56	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de forme non identifiable (trop petit): 37 corps sans décor; 10 bord sans décor; 2 bases sans décor; 2 frag de corps décor imprimé bleu; 1 frag de corps décor imprimé noir; 1 frag de bord décor imprimé bleu; 2 frag de bord type shell edge à bord droit lignes moulées; 1 frag décor à l'engobe bleu;
5B6	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Assiette?	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps
5B6	1.1.2.61	TCF blanche	Porte-savon	1	1	frag	4.5.2	Hygiène	Pièce circulaire creuse avec une perforation au centre et une plus petite perforation. Porte-savon ou égouttoir. Partie qui va au-dessus d'un petit bol pour égoutter l'eau.
5B6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	3	3	frag	4.2.2	Tabac	1 tuyau de marque "GLASG (OW) - (…) SON"; 1 tuyau de marque "MURRAY"; 6 sans marques
5B6	1.2.1.91	GG Bristol	Bouteille?	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps pâte beige clair, glaçure transparente intérieur et extérieur. Type Bristol?
5B6	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Jarre	3	3	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	
5B6	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Jarre?	2	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Deux frag jointifs d'une base, pâte chamois, glaçure saline extérieur
5B6	1.2.1.991	GG glaçure saline - général	Jarre?	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de base à pâte chamois-grise et glaçure saline grise à l'extérieur et glaçure (fledspatique?) gris-brun à l'intérieur
5B6	1.2.2.31	GF blanc homo glaçure saline	Contenant	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de corps pâte grise clair, glaçure au sel
5B6	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	9	9	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de corps de bouteilles carrées à gin

5B6	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	21	21	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	1 partie de goulot et frag de corps de bouteilles rondes à alcool
5B6	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	ent	4.3	Médication	Bouteille complète à base rectangulaire de 11,6 cm de haut, ouverture à bouchon de verre . Type "paneled prescription bottle"(pré-1920).
5B6	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	11	11	frag	4.99	Consommation indéterminée	1 goulot; 1 frag de lèvre; 8 frag de corps de bouteille ronde; 1 frag de corps de bouteille carrée avec inscription : "&CO - U.S.A"
5B6	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouchon	1	1	ent	4.3	Médication	Bouchon à bouteille de médicament de 3 cm de diam à la tête
5B6	2.1	Verre Incolore	Contenant	4	4	frag	4.99	Consommation indéterminée	1 frag de pièce globulaire (bol ou cheminée de lampe) avec décor moulé végétal; 1 frag de corps moulé de lignes verticales (cheminée de lampe?); 2 frag de corps
5B6	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	14	14	frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	
5B6	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Contenant	6	6	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de tasse?
5B6	5.1.1	Os	Ossement	8	8	frag	6.1.1.1	Mammifères	Plusieurs avec traces de boucherie
5B6	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indé.	5	5	com	4.7.2.3	Fixations - clous	Trop corrodé pour identification
5B6	3.1.2.2	Laiton	Bande	1	1	frag	7.1	Indéterminé	Mince bande repliée de métal cuivreux (laiton)
5C2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou plat creux	1	1	frag	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag de bord tcc locale décorée à l'engobe, ligne ondulée sur le rebord (style Saint-Denis) (pré-1850).
5C2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jarre?	2	2	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de bord pâte rouge et glaçure brune; 1 frag de corps pâte orangée, glaçure brune verdâtre intérieur.
5C2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	7	7	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	2 frag de bord type shell edge à rebord ondulé et lignes moulées (néoclassique pré-1845); 1 frag de bord type shell edge à rebord droit et lignes moulées (pré-1890); 1 frag de corps décor imprimé bleu; 1 frag de corps décor imprimé vert; 1 frag de bord sans décor; 1 frag de corps sans décor
5C2	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	2	2	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de corps type flow blue; 1 frag de bord décor à l'engobe brun motif de bande brune et feuille;
5C2	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	1	1	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag de bord décor moulé
5C2	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	1	1	frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag de bord décoré d'une mince ligne noire
5C2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Sans marque
5C2	1.3.2	Porcelaine fine dure (PF)	Tasse	1	1	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag de bord décor peint de feuilles roses
5C2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Pot de chambre	3	1	frag	4.5.1	Excrétion	Deux frag jointifs de la base et 1 frag de bord (probablement du même objet)
5C2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de corps décor de ligne bleue à l'engobe

5C2	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	Bouteille	1	1	frag	4.10	Entreposage indéterminé	Base de bouteille ronde (6,5 cm diam) à glaçure saline extérieur, sans glaçure intérieure. Bouteille à encre, cire chaussure, bière, etc.
5C2	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	Bouteille	1	1	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de base de bouteille ronde à glaçure saline extérieure et glaçure au feldspath grise à l'intérieur (bouteille à bière, ginger ale, etc.).
5C2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	3	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	1 base de bouteille ronde à alcool de 7,5 cm de diam (vert foncé-olive); 1 base de bouteille ronde de 7,7 cm de diam (vert plus clair) avec bulles dans le verre; 1 frag de corps.
5C2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de base de bouteille ronde
5C2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	
5C2	5.1.1	Os	Ossement	2	2	frag	6.1.1.1	Mammifères	Un gros os long avec traces de découpe
5C2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Dé à coudre	1	1	com	4.4	Habillement	Dé à coudre presque complet de 1,5 cm de diam et 2,3 cm de haut.
5C2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2	com	4.7.2.3	Fixations - clous	Un gros clou de 4 po courbé; 1 clou de 2 po
5C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	2	2	frag	4.8	Aménagement (environnement)	
5C3	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	Jarre?	1	1	frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag de bord pâte rouge à glaçure noire intérieur et extérieur, lèvre vers l'extérieur
5C3	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	Bouteille	1	1	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de base de bouteille ronde à glaçure saline extérieure et glaçure au feldspath grise à l'intérieur (bouteille à bière, ginger ale, etc.).
5C3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de bord type shell edge à rebord ondulé et lignes moulées (néoclassique pré-1845).
5C3	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de chambre?	1	1	frag	4.5.1	Excrétion	Frag de corps (épais) à décor imprimé bleu motif floral à l'intérieur et extérieur
5C3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	5	5	frag	4.99	Consommation indéterminée	1 frag de bord décor peint bleu à l'intérieur; 1 frag de bord décor imprimé bleu intérieur et extérieur; 3 frag de corps sans décor
5C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Sans marque
5C3	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	3	3	frag	4.99	Consommation indéterminée	Porcelaine utilitaire fonction sanitaire? 1 frag conique avec ouverture circulaire; 2 frag de corps.
5C3	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de corps
5C3	2.1	Verre Incolore	Contenant	2	2	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps
5C3	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	
5C3	5.1.1	Os	Ossement	2	2	frag	6.1.1.1	Mammifères	Un frag d'os long scié; une dent
5C3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2	com	4.7.2.3	Fixations - clous	clous de 4 po

5C3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	3	3	com	4.7.2.3	Fixations - clous	
5C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou indé.	2	2	com	4.7.2.3	Fixations - clous	
5C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Tige	1	1	frag	4.7.2.4	Fixations - divers	Gros tige de métal (spike) de 14 cm de long et 2 cm de large avec une extrémité amincie (tapered).
5C3	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Bande	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Bande de plomb repliée de 3 cm par 2,5 cm
5C3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Monnaie	1	1	ent	5.2	Commerce	Pièce de monnaie non lisible
5C4	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	Plat creux	6	1	frag	4.1.1	Alimentation, préparation	3 frag de fond jointifs; 1 frag de bord; 2 frag de corps. Recouvert d'engobe blanc et d'une glaçure verdâtre à l'intérieur. TCC locale.
5C4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Bol	1	1	frag	4.1.1	Alimentation, préparation	1 frag de corps à pâte orangé et glaçure brune-verdâtre à l'intérieur et extérieur
5C4	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	3	3	frag	4.99	Consommation indéterminée	Glaçure disparue
5C4	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant	2	2	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de corps
5C4	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Théière?	1	1	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de bord (lèvre vers l'extérieur). Type Rockingham
5C4	1.1.1.107	TCG Staff slip engobe blanc	Assiette?	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de corps pâte chamois recouvert d'engobe et décor de lignes à engobe brun. Type Staffordhire (ca 1700-1800).
5C4	1.1.2.1	Faïence blanche	Plat de service?	1	1	frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag de bord de faience française de Rouen décor rocaille, plat à bord contournée. (Ca 1735-1760, voir Métreau p.195).
5C4	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	7	7	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de bord type shell edge à rebord ondulé et lignes moulées (néoclassique pré-1845); 1 frag de base décor imprimé bleu; 1 frag de base décor imprimé brun; 2 frag de corps décor imprimé bleu; 2 frag de corps sans décor
5C4	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	1	1	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag de bord décor à l'éponge bleu;
5C4	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	1	1	frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag de bord décor peint de feuilles vertes et ligne noire sur le rebord intérieur.
5C4	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de base complète d'un bol (4,5 cm diam) avec décor peint au fond de l'intérieur: motif d'arbre stylisé et fond vert.
5C4	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	3	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux frag jointifs d'une base d'un grand bol décor imprimé noir scène pastorale d'un jeune garçon et des chèvres (populaire 1819-1836).
5C4	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	8	8	frag	4.99	Consommation indéterminée	6 frag de corps sans décorè 1 frag de corps décor peint; 1 frag de corps décor imprimé bleu
5C4	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de bord
5C4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Sans marque

5C4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Fourneau complet de type "TD"
5C4	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Figurine?	1	1	frag	4.8.5	Décoration	Personnage moulé en deux parties: semble représenter une femme assise qui tient quelque chose dans ses bras (bébé?). Visage disparu. L'intérieur est vide. Peut avoir servi pour décorer, ou figurine religieuse?
5C4	2.3.1.5	V Coul transp bleu	Bouteille	1	1	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de fond de bouteille couleur bleu indigo
5C4	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag de corps
5C4	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de goulot de bouteille type pot à lait?
5C4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	2	2	com	4.7.2.3	Fixations - clous	
5C4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Bouton	1	1	com	4.4.2.3	Attaches - sans identification	
5C4	5.1.1	Os	Ossement	7	7	frag	6.1.1.1	Mammifères	5 frag d'os et 2 dents
5D2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	3	3	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 rfag de bord décor moulé motif de blé; 1 frag de base sans décor; 1 frag de corps décor imprimé mauve.
5D3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	3	3	frag	4.99	Consommation indéterminée	2 frag de corps avec glaçure intérieur et extérieur; 1 frag de corps avec glaçure intérieur
5D3	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	frag de corps
5D3	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de bord (pot ou jarre) glaçure brune foncé extérieur et intérieur
5D3	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag de bord faïencé française de Nevers à pâte rougeâtre et glaçure bleutée à motif de bande verticale et végétal. (1ere moitié du XVIIIe s.)
5D3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	4	4	frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	1 frag de bord type shell edge à rebord droit et lignes moulées (pré-1890); 1 frag fr base décor peint bleu foncé aspect flou; 2 frag de corps sans décor
5D3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	6	6	frag	4.99	Consommation indéterminée	1 frag de corps décor imprimé bleu foncé et inscription : " … shall rear - fair"; 1 frag de corps décor à l'engobe motif de lignes horizontales bleues; 1 frag de corps décor imprimé bleu; 3 frag de corps sans décor
5D3	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse?	1	1	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag de base d'une tasse ou choppe partie de la jonction de l'anse
5D3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	frag	4.2.2	Tabac	Sans marque
5D3	1.2.1.41	GG rhénan gris	Contenant	1	1	frag	4.99	Consommation indéterminée	Frag de bord pâte grise glaçure bleu cobalt et marron motif circulaire. (pré-1775)
5D3	2.1	Verre Incolore	Verre	1	1	frag	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag de corps décor moulé en forme de diamant à l'extérieur (peut être vase ou contenant décoratif?).

Site du futur Musée de l'Holocauste de Montréal



Supervision archéologique 2022
(MTL22-17-03)

ethnoscop

Janvier 2023

Site du futur Musée de l'Holocauste de Montréal
Supervision archéologique 2022 (MTL22-17-03)

Ethnoscop inc., 2023

Page couverture : Vue vers le nord-ouest de la sous-opération 1A en cours d'excavation (MTL22-17-03-NUM1-02)

RÉSUMÉ

Dans le cadre d'une étude géotechnique en lien avec le projet de construction du nouveau bâtiment qui hébergera le Musée de l'Holocauste de Montréal, la firme Ethnoscop a été mandatée pour effectuer une supervision archéologique. L'étude géotechnique prévoyait l'excavation de tranchées de reconnaissance sur le terrain qui accueillera le nouveau musée. Ce terrain qui est actuellement occupé par un stationnement pour automobiles est situé entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique, à peu de distance au nord de la rue Sherbrooke, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Or, un avis de potentiel produit en juillet 2022 par la firme Ethnoscop avait mis en évidence le potentiel archéologique préhistorique et historique de ce terrain. Il aurait été occupé à partir du troisième quart du XIX^{e} siècle par des habitations et pourrait avoir constitué un lieu habitable pour les Autochtones de la préhistoire à partir de 8000 ans AA. Une supervision archéologique des excavations des tranchées de reconnaissance a donc été effectuée. L'observation de sols en place lors de l'intervention a permis de confirmer la pertinence de réaliser un inventaire archéologique préalable aux travaux de construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal. Par conséquent, il est recommandé de maintenir la stratégie élaborée dans l'avis de potentiel de juillet 2022 afin de vérifier la présence de contextes anciens.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES TABLEAUX XIII
LISTE DES PARTICIPANTS XV
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectif 1
1.2 Méthodes de travail et mode d'enregistrement 6
2. CONTEXTES PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE 7
2.1 Paysage ancien et potentiel archéologique préhistorique 7
2.2 Analyse de la cartographie ancienne : évolution du cadre bâti 15
2.2.1 Première moitié du XIXe siècle 15
2.2.2 Troisième quart du XIXe siècle 17
2.2.3 Dernier quart du XIXe siècle 25
2.2.4 Premier quart du XXe siècle 31
2.3 Interventions archéologiques antérieures à proximité de l'aire d'intervention 47
2.3.1 BjFj-145 47
2.3.2 BjFj-155 47
2.3.3 BjFj-138 48
2.3.4 BjFj-115 48
3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 51
3.1 Déroulement des travaux et stratégie d'intervention 51
3.2 Sous-opération 1A 55
3.3 Sous-opération 1B 59
3.4 Sous-opération 1C 63
3.5 Forages de 2022 67
3.5.1 Forage F-01 67
3.5.2 Forages F-02 et F-04 67
3.5.3 Forage F-03 67
3.5.4 Forage F-05 68
3.5.5 Forage F-06 68
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 73
BIBLIOGRAPHIE 75
ANNEXES
Annexe A Fiche des biens immobiliers
Annexe B Catalogue des photographies
Annexe C Plan des travaux
Annexe D Fiches des forages de 2022

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Vue aérienne de l'aire d'intervention (Google Earth Pro) 5
Figure 2 Extrait du plan de 1801 de Louis Charland. 16
Figure 3 Extrait du plan de 1846 de James Cane. 16
Figure 4 Extrait du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1970 33
Figure 5 Extrait du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1976 33
Figure 6 Extrait du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1983 33
Figure 7 Croquis stratigraphique de la sous-opération MTL22-17-03-1A, paroi ouest 58
Figure 8 Croquis stratigraphique de la sous-opération MTL22-17-03-1B, paroi ouest.....62
Figure 9 Croquis stratigraphique de la sous-opération MTL22-17-03-1C, paroi sud 66

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Localisation générale de la sous-opération 1A avant l'excavation mécanique. Vue vers le nord-ouest (MTL22-17-03-NUM1-01) 56

Photo 2 Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1A et du mur de fondation 1A1 à la fin de l'excavation mécanique. Vue vers le nord-ouest (MTL22-17-03-NUM1-08....56

Photo 3 Localisation générale de la sous-opération 1B en cours d'excavation mécanique. Vue vers l'est-nord-est (MTL22-17-03-NUM1-09)....59

Photo 4 Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1B et du mur de fondation 1B2 à la fin de l'excavation mécanique. Vue vers le nord-ouest (MTL22-17-03-NUM1-12) 60

Photo 5 Démantèlement en cours de la dalle de béton 1B1 dans la sous-opération 1B. Vue vers l'ouest (MTL22-17-03-NUM1-10) 60

Photo 6 Localisation générale de la sous-opération 1C avant l'excavation mécanique. Vue vers le sud-ouest (MTL22-17-03-NUM1-14) 64

Photo 7 Vue de la paroi sud de la sous-opération 1C et du mur de fondation 1C1 à la fin de l'excavation mécanique. Vue vers le sud-ouest (MTL22-17-03-NUM1-16) 65

LISTE DES PLANS

Plan 1 Localisation générale de l'aire d'intervention 2
Plan 2 Aire d'intervention 3
Plan 3 Paysage ancien 11
Plan 4 Localisation des forages dans l'aire d'intervention 13
Plan 5 Superposition d'un extrait du plan de Sitwell de 1866-1872 à la trame actuelle 19
Plan 6 Superposition d'un extrait du plan de Plunkett & Brady de 1873 à la trame actuelle 21
Plan 7 Superposition d'un extrait du plan de Hopkins de 1879 à la trame actuelle 23
Plan 8 Superposition d'un extrait du plan de Goad de 1881 à la trame actuelle 27
Plan 9 Superposition d'un extrait du plan de Goad de 1890 à la trame actuelle 27
Plan 10 Superposition d'un extrait du plan de Pinsoneault de 1907 à la trame actuelle 32
Plan 11 Superposition d'un extrait du plan de Goad de 1912-1914 à la trame actuelle 32
Plan 12 Superposition d'un extrait du plan de Goad de 1915 à la trame actuelle 32
Plan 13 Superposition d'un extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1926 à la trame actuelle 41
Plan 14 Superposition d'un extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1939 à la trame actuelle 43
Plan 15 Superposition d'un extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1954 à la trame actuelle 45
Plan 16 Localisation de l'aire d'intervention et des sites à proximité 49
Plan 17 Localisation des sous-opérations 53
Plan 18 Stratégie d'intervention archéologique révisée (basée sur le plan de Plunkett & Brady de 1873) 71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Correspondance des lots actuels avec les lots anciens 18

Tableau 2 Correspondance entre les numéros des tranchées de l'étude géotechnique et les sous-opérations archéologiques 51

Tableau 3 Stratégie d'inventaire archéologique 69

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Musée de l'Holocauste de Montréal

Danielle Achcar	Chargée de projets, Colliers maîtres de projets
Helen Malkin	Directrice, Le projet de nouveau musée

RÉALISATION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Coordonnatrice, révision du rapport
Nadine Chénier	Archéologue chargée de projet, rédactrice du rapport
Liliane Carle	Arpenteur et cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

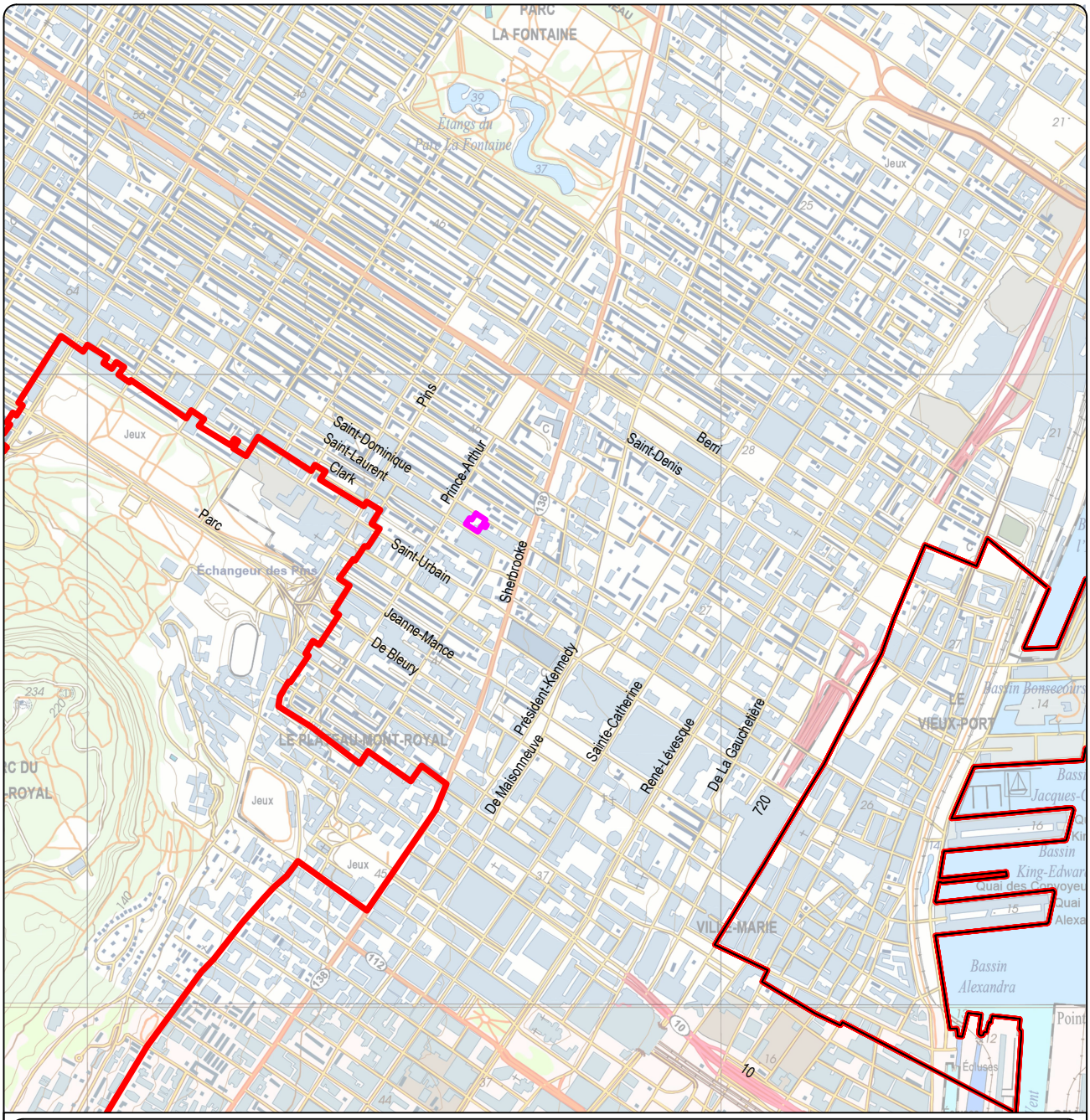
1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et objectif

Un projet de construction est prévu sur le lot 6 486 857 (fusion des lots 2 003 090 à 2 003 097[1]) de la circonscription foncière de Montréal du cadastre du Québec, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal (plan 1). Il s'agit de la construction d'un bâtiment qui hébergera le nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal actuellement situé au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Un bâtiment se dresse actuellement sur chacun des lots 2 003 094 et 2 003 097, en front du boulevard Saint-Laurent (plan 2). Le reste de la propriété est occupé par un stationnement pour automobiles qui couvre toute la largeur de l'îlot, soit l'espace compris entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique (figure 1). Les travaux de ce projet impliqueront des excavations d'envergure et la démolition des deux bâtiments existants.

Dans le cadre d'une étude géotechnique en lien avec ce projet, la firme Ethnoscop a été mandatée pour effectuer une intervention archéologique. L'étude géotechnique prévoyait l'excavation de tranchées de reconnaissance sur le site qui accueillera le nouveau musée. Or, un avis de potentiel produit en juillet 2022 par la firme Ethnoscop avait mis en évidence le potentiel archéologique préhistorique et historique du site (Ethnoscop 2022). En effet, ce dernier pourrait avoir constitué un lieu habitable pour les Autochtones de la préhistoire à partir de 8000 ans AA. Quant à la période historique, il aurait été occupé à partir du troisième quart du XIX^{e} siècle par des habitations. Une supervision archéologique des excavations des tranchées de reconnaissance a donc été effectuée puisque des contextes archéologiques et diverses composantes appartenant à la trame ancienne de ce site étaient susceptibles d'être mis au jour. La présence d'Ethnoscop a été requise au terrain le 28 novembre 2022, jour au cours duquel les tranchées de reconnaissance ont été excavées par la firme GHD. L'intervention a été effectuée sous le permis de recherche archéologique 22-ETHN-49 émis par le ministère de la Culture et des Communications. Le présent rapport expose les résultats de cette intervention archéologique.

[1] Bien que ces lots soient désormais regroupés en un seul, le présent rapport utilisera les anciens numéros, lesquels il est plus facile d'associer aux plans anciens.



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION
LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DU MONT-ROYAL
LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

N.G.
N.M.

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n^{os} 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000

MDH2255

ethnoscop

BOUL. ST-LAURENT

RUE SAINT-DOMINIQUE

#3545-47

2 003 088

2 003 087

#3558-66

2 003 090

2 003 089

#3550-56

2 003 091

2 003 093

2 003 092

#3525-29

2 003 094

2 003 095

#3523-23A

2 003 097

2 003 096

#3513-19

#3524

2 003 098

2 003 099

#3522

#3520-20A

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

AIRE D'INTERVENTION

PLAN 2

- AIRE D'INTERVENTION
- BÂTIMENT
- ABRI
- MURET
- BORNE DE STATIONNEMENT
- LAMPADAIRE
- 2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

N.M.M

N.G

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
Informations provenant du certificat de localisation par Civitas
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop



Figure 1 Vue aérienne de l'aire d'intervention (Google Earth Pro)

1.2 Méthodes de travail et mode d'enregistrement

C'est au regard des résultats obtenus dans l'avis de potentiel archéologique (Ethnoscop 2022) et des recommandations émises au terme de celui-ci qu'une supervision archéologique a été planifiée afin de vérifier la présence de contextes anciens lors des travaux d'excavations des tranchées de reconnaissance.

Le code MTL22-17-03 a été attribué à l'intervention archéologique (plan 2). L'enregistrement des données a été fait suivant le système de Tikal (opération, sous-opération, lot). La supervision identifiée par l'opération 1 a été assurée par l'archéologue chargée de projet. Il faut enfin mentionner que le nord utilisé pour la présente intervention est le nord montréalais. Ce dernier suit l'axe du boulevard Saint-Laurent.

Le tissu archéologique (vestiges architecturaux et couches de sol) à l'emplacement des tranchées de reconnaissance a été enregistré de façon systématique, grâce à la prise de divers relevés (planimétriques, photographiques et stratigraphiques), tous consignés dans un carnet d'arpentage. Le seul vestige architectural observé lors de l'intervention a été enregistré sur une fiche « Répertoire des biens immobiliers » conçue par la Ville de Montréal.

La stratigraphie des parois des tranchées de reconnaissance a été enregistrée sous forme de croquis illustrant schématiquement la séquence des couches. À préciser que pour des raisons de sécurité, la description des sols observés lors de l'intervention a pu être complétée grâce aux déblais contenus dans le godet de la pelle mécanique et non en prélevant des échantillons des parois des tranchées, car leurs profondeurs excédaient 1,20 m.

Aucun artefact n'a été récolté au cours de la supervision. Lorsqu'observée, leur présence a été notée au carnet.

Aucun relevé altimétrique n'ayant été pris, les altitudes figurant sur les croquis stratigraphiques proviennent du plan de localisation des sondages de l'étude géotechnique de 2022 (annexe C).

Dans le présent rapport, la section suivante donne un aperçu des contextes préhistorique et historique de l'aire d'intervention. Elle présente également les interventions archéologiques antérieures qui se sont déroulées à proximité de l'aire d'intervention. La stratégie d'intervention préconisée au terrain en fonction de la nature des travaux ainsi que les résultats de l'intervention figurent à la troisième section. Enfin, c'est à la quatrième et dernière section du rapport qu'un bilan des découvertes est exposé et des recommandations sont formulées. En annexe ont été regroupés une fiche informatisée du « Répertoire des biens immobiliers », le catalogue des photographies, ainsi que le plan de localisation des sondages de l'étude géotechnique effectuée en 2022 et les fiches des forages.

2. CONTEXTES PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE[2]

2.1 Paysage ancien[3] et potentiel archéologique préhistorique

Plusieurs éléments topographiques significatifs caractérisent le secteur de l'aire d'intervention avant l'arrivée des premiers Européens. En effet, en la replaçant dans son cadre naturel ancien, l'aire d'intervention est positionnée sur le replat d'une terrasse qui entoure le mont Royal à l'est, au sud et à l'ouest. Elle est située à environ 240 m de son rebord selon un plan reconstituant le relief naturel de Montréal (plan 3). Cette terrasse correspond à ce que les géographes ont nommé la terrasse dite « de Montréal », un paléorivage qui a été exondé du lac à Lampsilis vers 8000 ans avant aujourd'hui (AA). Le lac à Lampsilis est une vaste étendue d'eau douce qui a succédé vers 10 000 ans AA à l'épisode salé de la mer de Champlain dans la vallée du Saint-Laurent. La terrasse s'est donc construite dans les argiles de la mer de Champlain que les conditions lacustres et estuariennes du lac à Lampsilis ont sculptées il y a environ 8000 ans. Au cours de cet épisode de stabilité, une épaisseur variable de sable (de 0,30 à 1,5 m d'épaisseur) est déposée sur les argiles marines. Dès lors, la terrasse devient disponible à la colonisation végétale, animale et humaine. Au cours des millénaires subséquents, la terrasse de Montréal se retrouve de plus en plus éloignée de la rive du fleuve Saint-Laurent qui atteint sa configuration actuelle vers 5000 ans AA.

La terrasse de Montréal était jadis entrecoupée par plusieurs cours d'eau qui prenaient sources sur les versants du mont Royal et qui terminaient leur trajectoire dans le fleuve Saint-Laurent. Selon la reconstitution du réseau hydrographique de l'île de Montréal (plan 3), l'aire d'intervention est localisée à proximité de deux de ces cours d'eau. À environ 120 m à l'est de l'aire d'intervention, coulait le ruisseau de la Côte-à-Baron, et à environ 200 m à l'ouest, le ruisseau East Brook. Ces cours d'eau sont principalement des ruisseaux d'écoulement pluvial et de fonte des neiges. Ils subsistent tout au long de la préhistoire et seront canalisés ou remblayés suivant l'urbanisation. L'aire d'intervention est enfin localisée au pied du flanc sud-est du mont Royal. Très tôt à la préhistoire, cet espace offre un environnement exceptionnel et vraisemblablement bien drainé, permettant d'y séjourner et de faire la collecte de ressources végétales, animales et minérales. Quelques sites préhistoriques ont d'ailleurs

[2] Cette section du rapport reprend le texte de l'avis de potentiel (Ethnoscop 2022).

[3] La section consacrée au paysage ancien constitue une brève synthèse des données présentées dans différents rapports d'Ethnoscop (2006, 2008, 2009 et 2021).

été répertoriés au pied du flanc est de la montagne, à faible distance de l'aire d'intervention, notamment une carrière de cornéenne (BjFj-97) et le site Cartier découvert près du monument Sir Georges-Étienne Cartier (BjFj-134) (plan 3). Le site BjFj-134 qui se trouve à environ 1000 m de l'aire d'intervention a livré de la poterie du Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA). Quant à la carrière de cornéenne qui se situe à un peu moins de 1300 m de l'aire d'intervention, ses affleurements ont attiré depuis la période Archaïque post-laurentien (4500-3000 ans AA), les populations amérindiennes de la région montréalaise qui venaient s'y approvisionner en matériel lithique pour la fabrication de leurs outils en pierre.

D'un point de vue théorique, l'aire d'intervention présente un potentiel archéologique préhistorique certain. Ce potentiel archéologique élevé découle de la combinaison de plusieurs éléments.

D'abord, la reconstitution du paysage ancien situe l'aire d'intervention au sommet de la terrasse de Montréal, une des formations géomorphologiques les plus significatives de la préhistoire montréalaise (plan 3). Cette terrasse devient habitable vers 8000 ans AA. Des groupes nomades de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs de la fin de la tradition paléoindienne récente ont donc pu jouir d'un environnement vraisemblablement bien drainé avec la présence du rivage du lac à Lampsilis à environ 240 m plus au sud. Bien qu'il ne fasse pas de doute que ces groupes humains fréquentaient l'archipel de Montréal, aucune trace de leur passage n'a à ce jour été découverte sur l'île de Montréal. Quelques millénaires plus tard, la terrasse qui gît maintenant à une quarantaine de mètres d'altitude au-dessus du niveau moyen des mers (NMM) offre une position très avantageuse et stratégique, avec un point de vue imprenable vers le sud, sur la colline du Vieux-Montréal et sur le fleuve Saint-Laurent. Le fameux site Dawson (BjFj-1) localisé à environ 1000 m à l'ouest de l'aire d'intervention a d'ailleurs été établi au sommet de cette même terrasse naturelle. Hormis sa position défensive, c'est en raison de la nature sablonneuse de ses sols, propices à l'horticulture du maïs, du haricot, de la courge et du tabac, que ce village iroquoien du Saint-Laurent, le seul exemple connu sur l'île de Montréal, a été établi à cet endroit vers la fin du Sylvicole supérieur (XVI^{e} siècle). Étant donné que les villages iroquoiens devaient déménager tous les 15 à 30 ans, il est raisonnable de supposer que pour les populations autochtones du Sylvicole supérieur, le secteur de l'aire d'intervention puisse avoir été un endroit de choix pour l'établissement d'un village. C'est sans compter l'orientation de l'aire d'intervention qui faisant face au sud, pouvait constituer un emplacement favorable pour l'agriculture à l'époque du Sylvicole.

Outre sa position avantageuse au sommet d'une terrasse naturelle, l'aire d'intervention possède un fort potentiel archéologique préhistorique en raison des cours d'eau qui auraient anciennement sillonné le territoire dans les environs (plan 3). Or, la proximité de cours d'eau est souvent déterminante dans l'établissement de populations humaines. De fait, une telle proximité permet d'avoir accès non seulement à de l'eau fraiche, mais également à une faune et à une flore des plus variées. De plus, les ravins que ces cours d'eau empruntent dans la descente de terrasses peuvent servir de voies de circulation naturelles entre les élévations qui sont souvent séparées par des talus abrupts. Des populations anciennes du Sylvicole (3000 ans AA jusqu'au Contact), ont donc pu bénéficier de la proximité de deux ruisseaux, de la Côte-

à-Baron et East Brook, lesquels coulaient à seulement une centaine de mètres à l'est et à l'ouest de l'aire d'intervention.

Stratigraphiquement, l'horizon organique du sol naturel correspond à la surface d'origine du terrain. Dans le secteur du plateau Mont-Royal, le sol ancien d'abord foulé par les Autochtones, puis par les premiers Européens, peut se retrouver enfoui sous des couches de remblais accumulés au cours des occupations historiques. En profondeur, l'horizon organique du sol naturel transite graduellement vers un horizon minéral archéologiquement stérile. Les quelques interventions archéologiques réalisées par le passé dans les environs de l'aire d'intervention ont permis de constater que le sol naturel dans ce secteur est constitué de sable limoneux ou argileux de couleur brune. C'est ce sol qui en général est susceptible de receler les indices archéologiques d'une occupation préhistorique. Or, selon les données de l'étude de caractérisation environnementale réalisée en 2021 (Solroc 2021a), un sol naturel correspondant à un sable fin brun à brun foncé serait présent sous les couches de remblai mises en place lors de l'urbanisation de l'aire d'intervention. Ce sol a été observé dans cinq des douze forages effectués. Dans les cinq forages positifs (forages F-3, F-4, F-7, F-10 et F-12), il a été relevé à 1,22 m de profondeur (plan 4). Les autres forages (forages F-1, F-2, F-5, F-6, F-8, F-9 et F-11) où aucun sol naturel d'origine n'a été aperçu étaient implantés dans l'emprise des bâtiments principaux ayant occupé l'aire d'intervention au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Des caves auraient donc probablement été creusées à l'intérieur de ces bâtiments principaux, dérasant par la même occasion l'horizon organique du sol naturel. Les vestiges archéologiques préhistoriques pouvant s'y trouver ont fort probablement été perturbés, voire détruits à ces endroits.

Dans l'avis de potentiel archéologique (Ethnoscop 2022), il avait été suggéré de profiter de l'excavation des cinq tranchées d'inventaire archéologique servant à documenter le potentiel archéologique historique pour vérifier la présence d'artefacts pouvant témoigner d'une occupation autochtone.

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PAYSAGE ANCIEN

PLAN 3

- AIRE D'INTERVENTION
- LIGNE D'INTERFLUVE
- LIGNE DE TALWEG
- RAMPE
- ABRUPT
- TALUS
- FLEXURE
- COURS D'EAU
- SITE ARCHÉOLOGIQUE (traité dans le texte)
- BjFj-1 CODE BORDEN
- COURBE DE NIVEAU

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

N.Mtl N.G.

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Cartes topographiques nos 31H05-0201 - 0202, 31H11-0201 et 31H12-0101 - 0102 - 0202
© Gouvernement du Québec.
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES FORAGES DANS L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION
F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
BÂTIMENT
2 003 090 LOT ET IDENTIFICATION

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1/250

N.M.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
Informations provenant du certificat de localisation par Civitas
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

2.2 Analyse de la cartographie ancienne : évolution du cadre bâti[4]

À la période historique, le secteur dans lequel évolue l'aire d'intervention conserve longtemps son caractère rural, avec des champs cultivés, des pâturages et des vergers. Dès le début du XIXe siècle, les terres situées sur la terrasse de Montréal sont occupées par les membres de la bourgeoisie montréalaise anglophone ou francophone. De grandes maisons somptueuses sont alors érigées le long de la rue Sherbrooke et quelques rues commencent à être tracées. C'est la naissance du faubourg Saint-Louis. Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, le faubourg bascule vers l'urbanité. Des terres agricoles sont progressivement morcelées et loties, les ruisseaux, canalisés ou remblayés et des rues, percées, créant ainsi de l'espace pour l'établissement d'une population ouvrière d'origine canadienne-française ou britannique qui travaille surtout en atelier ou en usine. Au cours du dernier quart du XIXe siècle, plusieurs habitations construites le long du boulevard Saint-Laurent sont remplacées par des commerces ou des manufactures. Puis au tournant du XXe siècle, et ce, jusqu'aux années 1950, des immigrants juifs est-européens de langue yiddish s'installent en très grand nombre le long de l'artère et des rues situées aux alentours pour y résider et y travailler.

L'analyse cartographique à partir des plans anciens a permis de mieux situer et de comprendre l'évolution spatiale du bâti à l'intérieur des limites de l'aire d'intervention. C'est à partir de cette analyse qu'avait été élaborée une stratégie d'inventaire archéologique au terrain dans l'avis de potentiel produit en 2022 (Ethnoscop 2022).

2.2.1 Première moitié du XIXe siècle

Plans de Charland (1801) et de Cane (1846)

Ces deux plans montrent qu'il n'y a pas encore de bâti dans l'aire d'intervention. Sur le plan de Charland dressé en 1801 (figure 2), le secteur est surtout constitué de terres agricoles et de vergers et l'aire d'intervention se trouve à l'intérieur des limites du fief Closse, sur la propriété de Pierre Foretier, bornée à l'ouest par le chemin de Saint-Laurent (actuel boulevard Saint-Laurent). Seuls deux bâtiments, dont un moulin, sont représentés sur la propriété de Foretier, mais ceux-ci sont situés au nord de l'aire d'intervention. Quant au plan de Cane produit en 1846 (figure 3), aucun changement n'est perceptible dans l'aire d'intervention; celle-ci reste dépourvue de cadre bâti. Pourtant, plusieurs propriétés environnantes du faubourg Saint-Louis commencent lentement à être loties au cours de cette période. D'autres sont plutôt occupées par des villas bourgeoises entourées de vergers et de jardins traversés d'allées, en particulier celles situées en bordure de la rue Sherbrooke ou le long du front ouest de la Main. La Main est le nom que les résidents anglophones donnent au chemin de Saint-Laurent à cette époque (Anctil 2002 : 26).

[4] Pour en savoir plus sur le cadre historique du secteur, se référer à l'étude patrimoniale réalisée en 2021 (Lafontaine 2021a).

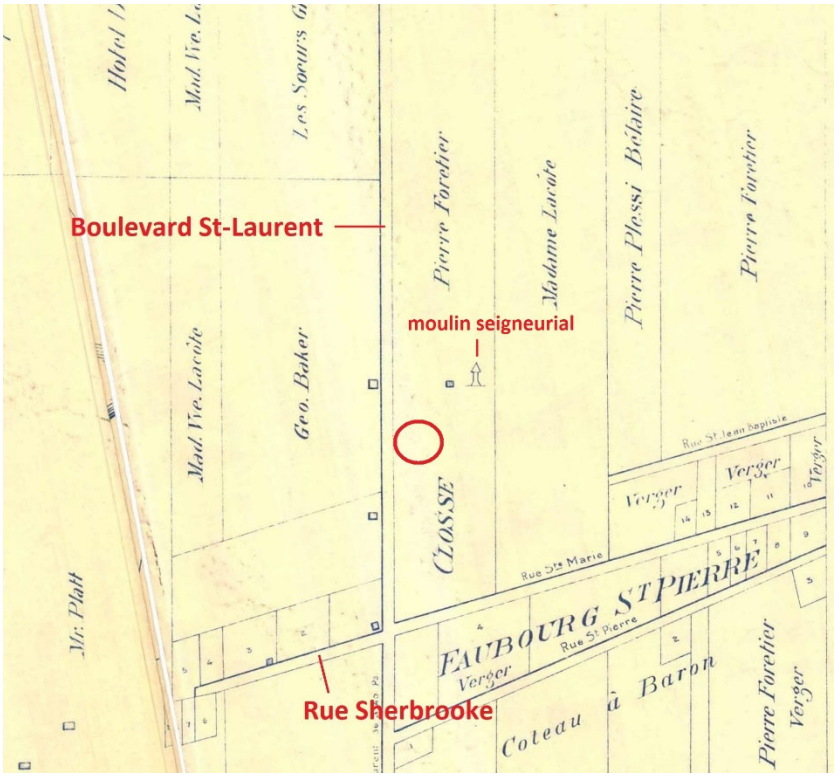


Figure 2 Extrait du plan de 1801 de Louis Charland. Le cercle rouge indique l'emplacement approximatif de l'aire d'intervention.



Figure 3 Extrait du plan de 1846 de James Cane. Le cercle rouge indique l'emplacement approximatif de l'aire d'intervention.

2.2.2 Troisième quart du XIXe siècle

Plan de Sitwell (1866-1872)

Dans les années 1860, l'implantation du tramway hippomobile sur la Main accélère l'urbanisation du faubourg Saint-Louis (Lafontaine 2021a : 25). L'aire d'intervention n'échappe pas à ce phénomène. Ainsi, selon la cartographie ancienne, c'est dans l'intervalle compris entre 1846 (figure 3) et 1866-1872 que l'aire d'intervention aurait été lotie et bâtie. De fait, sur le plan de Sitwell (plan 5), l'aire d'intervention recoupe désormais un espace entièrement subdivisé en lots, tous orientés dans l'axe est-ouest. Au cours de cette période, seule la portion ouest du lot 2 003 091 et le lot 2 003 096 restent dépourvus de bâtiments. Tous les autres sont occupés par un cadre bâti inégalement réparti et composé d'édifices en maçonnerie. Selon ce plan, seul le lot 2 003 091 accueille un édifice en bois qui, par son faible gabarit, semble correspondre à un bâtiment secondaire. Le plan de Sitwell montre que la rue Saint-Dominique longe désormais la limite est de l'aire d'intervention; elle aurait en effet été prolongée au nord de la rue Sherbrooke au début des années 1860. Enfin, on remarque que les bâtiments principaux illustrés sur les lots situés du côté de la rue Saint-Dominique sont tous localisés en fond de lot, alors que les bâtiments des lots situés du côté de la Main sont pour la plupart implantés en front de rue, et ce, avec ou sans marge avant.

C'est également au cours des années 1860 qu'un réseau d'évacuation des eaux usées est implanté sous les rues Saint-Laurent et Saint-Dominique, selon le rapport annuel du surveillant de la Cité sur les divers travaux exécutés par le département des Chemins. En 1863, les deux rues sont drainées par une canalisation en bois de 24 pouces (61 cm) de côté.

Plan de Plunkett & Brady (1873)

Plus détaillé que le plan précédent, le plan de Plunkett & Brady dressé en 1873 (plan 6) révèle pour sa part la présence de petites annexes accolées au mur arrière de certains des bâtiments principaux visibles sur le plan de Sitwell de 1866-1872. Ce plan illustre également des passages aménagés le long des murs latéraux des bâtiments principaux localisés de front sur la Main. Ces passages devaient permettre d'accéder aux arrière-cours où se trouvaient en général des bâtiments secondaires (écurie, grange, hangar, remise, latrines, fosses à déchets, etc.). Les autres changements mis en évidence sur ce plan concernent principalement le cadre bâti jadis présent sur le lot 2 003 097. De fait, selon ce plan, le bâtiment principal de ce lot est agrandi vers l'ouest jusqu'à la rue Saint-Laurent, une annexe est aménagée contre son mur de façade arrière, en plus de l'ajout dans l'arrière-cour d'un grand bâtiment secondaire.

Au sujet de l'évacuation des eaux usées à cette époque, les rapports annuels du surveillant de la Cité sur les divers travaux exécutés par le département des chemins indiquent que la rue Saint-Laurent, vis-à-vis l'aire d'intervention, est desservie par une canalisation ovoïde en brique de trois pieds sur deux pieds de diamètre (91 cm sur 61 cm) à partir de 1876.

Plan de Hopkins (1879)

Sur le plan de Hopkins daté de 1879 (plan 7), les numéros de lots cadastraux sont indiqués pour la première fois. Selon la superposition de ce plan à la trame actuelle, l'aire d'intervention recoupe les lots 806 à 813 du quartier Saint-Louis de la Cité de Montréal (tableau 1).

Tableau 1 Correspondance des lots actuels avec les lots anciens

Lot actuel[5]	Lot ancien
2 003 097	806
2 003 096	807
2 003 095	808
2 003 094	809
2 003 093	810
2 003 092	811
2 003 091	812
2 003 090	813

On note également sur ce plan que le bâtiment principal anciennement présent sur le lot 2 003 097 (lot 806) qui avait subi un agrandissement vers l'ouest selon le plan de 1873, figure à nouveau avec une marge avant. D'ailleurs, il conservera cette marge sur les plans subséquents du dernier quart du XIX^{e} siècle. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette inconstance entre les plans: soit deux générations de bâtiments se sont succédé, soit la partie agrandie illustrée sur le plan de Plunkett & Brady de 1873 a été démantelée après quelques années, soit une erreur de représentation s'est glissée sur le plan de 1873. Sur le lot 809 adjacent au nord (lot 2 003 094), le bâtiment principal représenté en bordure de la voie sur les plans de 1866-72 et 1873, a été remplacé par un nouveau bâtiment implanté cette fois en retrait de la voie. Un autre changement perceptible sur ce plan touche cette fois le lot 2 003 093 (lot 810) : le bâtiment principal en maçonnerie qui occupait tout le fond du lot sur les plans de Sitwell de 1866-1872 et de Plunkett & Brady de 1873 a disparu. À cet endroit figure plutôt, sur le plan de 1879, un bâtiment en bois de plus faible gabarit dans le coin sud-est du lot, en apparence un bâtiment secondaire. Enfin, on note sur le plan de Hopkins que l'on projette d'élargir la rue Saint-Dominique vers l'ouest.

[5] Rappelons que ces lots sont fusionnés sous le numéro 6 486 857.

502

#3553
#3568-72
2 003 088
#3545-47
2 003 087
#3558-66
1A
F-11
2 003 090
2 003 089
#3550-56
F-12
F-05
1B
RUE SAINT-DOMINIQUE
F-9
2 003 091
#3550-56
F-03
F-10
BOUL. ST-LAURENT
F-01
F-8
F-06
2 003 093
F-7
2 003 092
F-6
F-1
F-3
#3525-29
2 003 094
2 003 095
F-2
F-4
F-02
#3523-23A
F-04
F-5
2 003 097
2 003 096
#3524
#3522
2 003 098
2 003 099
1C
#3513-19
#3520-20A
#3505-11
#3495

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE SITWELL DE 1866-1872 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 5

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT
- 2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

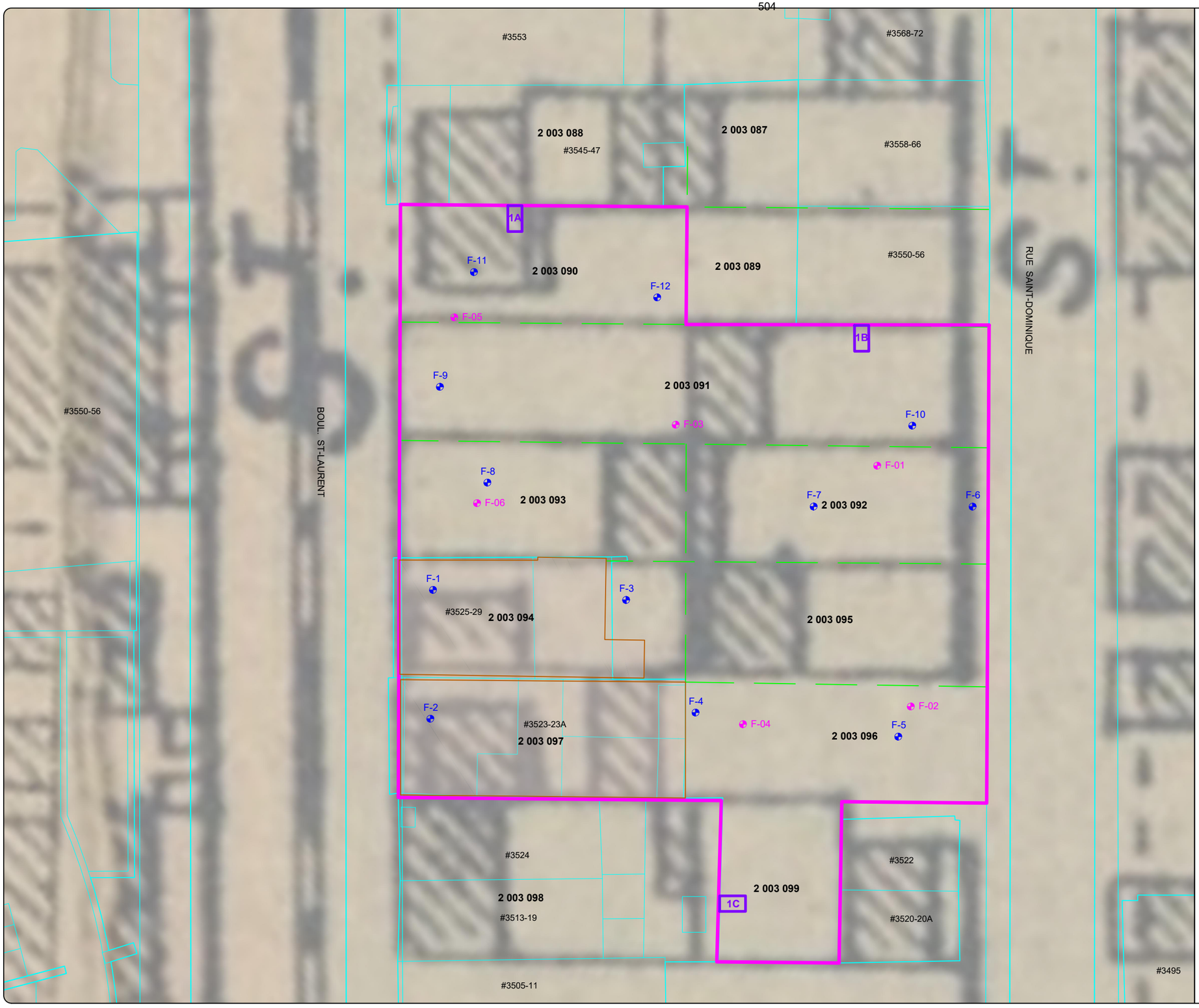
N.M.tl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

504



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE PLUNKETT & BRADY DE 1873 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 6

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- F-1 — FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 — FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT
- 2 003 089 — LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

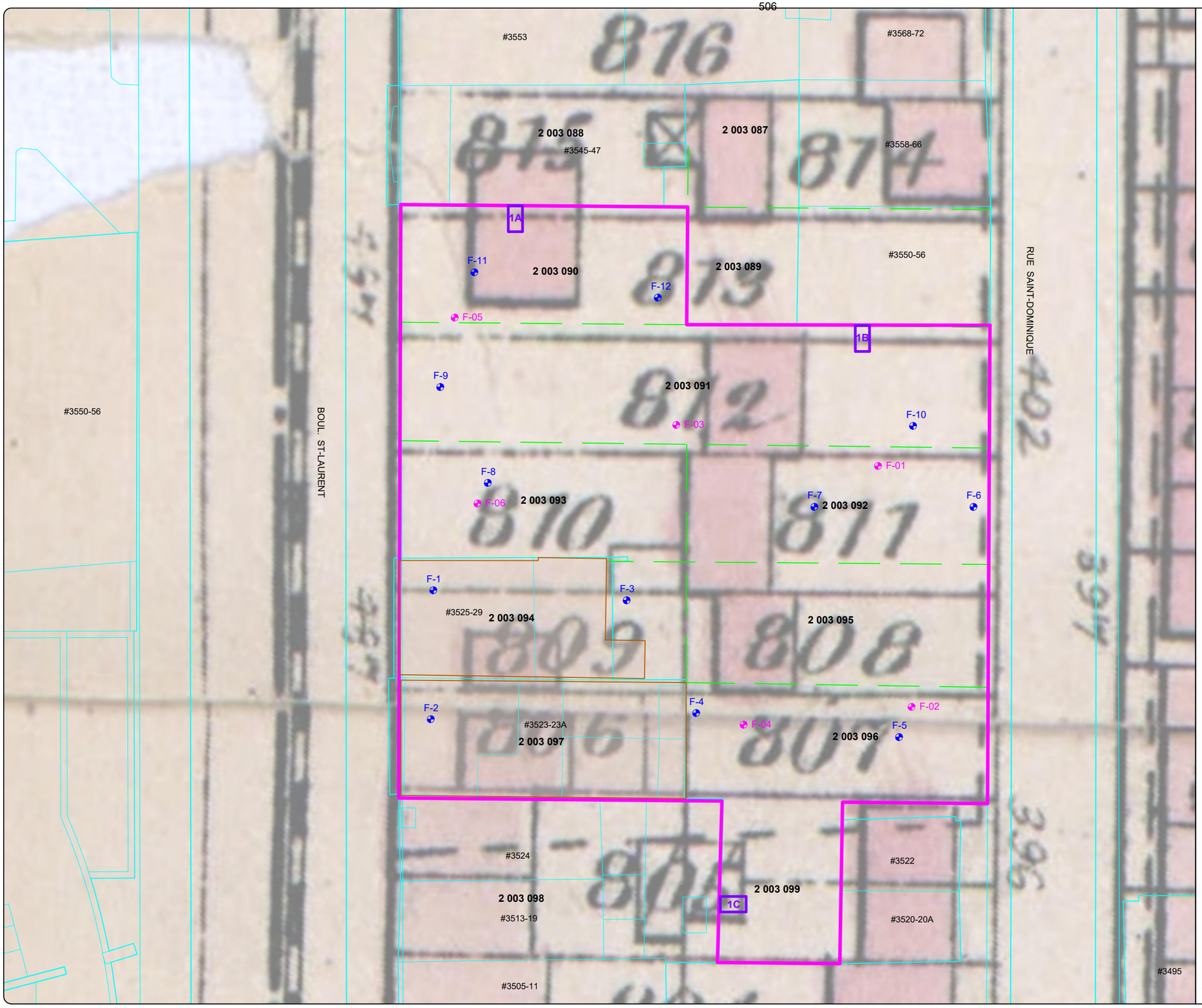
ÉCHELLE : 1/300

N.Mtl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 7

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION

F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION

BÂTIMENT

2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

N.MM N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

2.2.3 Dernier quart du XIXe siècle

Plan de Goad (1881)

Au dernier quart du XIXe siècle, les lots compris dans l'aire d'intervention continuent leur progressive densification. Selon le plan de Goad de 1881 (plan 8), seuls les lots 2 003 093 et 2 003 094 (lots 810 et 809) subissent des modifications significatives au cours de cette période. Ainsi, le bâtiment secondaire en bois localisé dans le coin sud-est du lot 2 003 093 (lot 810) visible sur le plan de Hopkins de 1879 n'est plus représenté sur le plan de Goad de 1881. C'est plutôt un bâtiment principal en maçonnerie qui y est illustré, mais dans la portion avant du lot. Ce nouvel édifice est construit sans marge avant et divisé en deux sur la longueur du lot. À l'arrière se trouve un bâtiment secondaire en bois. Le plan de Goad qui spécifie les noms des propriétaires indique de plus que le terrain est la propriété de J.H. Hall. Le lot voisin 2 003 094 (lot 809), qui appartient à la succession Wilson, est lui aussi reconfiguré au cours de cette période. En effet, le bâtiment principal visible sur le plan de Hopkins est démoli pour faire place à un bâtiment en maçonnerie plus imposant, sans marge avant et partagé en deux. Ce n'est pas un, mais quatre bâtiments en bois (annexes et dépendances) qui sont implantés dans la cour arrière de ce lot au cours de cette période.

Après la rue Saint-Laurent en 1876, c'est au tour du système d'évacuation des eaux usées de la rue Saint-Dominique d'être amélioré au cours des années 1880 selon le rapport annuel du surveillant de la Cité sur les divers travaux exécutés par le département des Chemins. En 1885, la ville construit, de la rue Fortier à la rue Courville, une canalisation ovoïde en brique mesurant trois pieds sur deux pieds de diamètre (91 cm sur 61 cm).

Plan de Goad (1890)

C'est à partir du plan de Goad daté de 1890 (plan 9) qu'un cadre bâti apparaît enfin sur le lot 2 003 096 (lot 807), qui était demeuré vacant depuis le lotissement de l'aire d'intervention dans les années 1860. Deux bâtiments y sont construits selon ce plan: un bâtiment principal en maçonnerie de front sur la rue Saint-Dominique et un bâtiment secondaire en bois en fond de cour. Le reste de l'aire d'intervention semble être demeuré stable au cours des années 1880.

510

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE GOAD DE 1881 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 8

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT
- 2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

512

#3553

816

#3568-72

815

2 003 088

#3545-47

2 003 087

#3558-66

814

1A

F-11

2 003 090

2 003 089

#3550-56

F-12

813

F-05

1B

George

F-9

2 003 091

#3550-56

BOUL. ST-LAURENT

F-03

F-10

812

F-01

F-8

F-06

2 003 093

F-7

2 003 092

F-6

RUE SAINT-DOMINIQUE

810

811

F-1

F-3

#3525-29

2 003 094

2 003 095

809

808

F-2

F-4

F-02

#3523-23A

F-04

F-5

2 003 097

2 003 096

807

806

#3524

#3522

2 003 098

2 003 099

1C

#3513-19

#3520-20A

#3505-11

#3495

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE GOAD DE 1890 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 9

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION

F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION

BÂTIMENT

2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

N.M.

N.Q.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

2.2.4 Premier quart du XXe siècle

Plan de Pinsoneault (1907)

En 1905, la rue Saint-Laurent est officiellement transformée en boulevard Saint-Laurent (Ville de Montréal 1995 : 440). Grâce au plan de Pinsoneault daté de 1907 (plan 10), il est permis de constater que la densification continue lentement son œuvre dans l'aire d'intervention. Ainsi, un nouveau bâtiment est érigé en front de la rue Saint-Laurent sur le lot 2 003 091 (lot 812). Construit en maçonnerie, il est de plus muni de deux petites annexes contre son mur de façade arrière. D'ailleurs, des annexes semblent avoir été ajoutées dans les cours arrière de plusieurs lots de l'aire d'intervention au cours de cette période. C'est le cas des lots actuels 2 003 090 (lot 813), 2 003 093 (lot 810), 2 003 095 (lot 808) et 2 003 097 (lot 806). Dans le cas du lot 2 003 092 (lot 811), c'est plutôt un bâtiment principal qui est édifié dans la portion avant du lot, de front sur la rue Saint-Dominique, alors qu'un bâtiment principal occupe déjà le fond de ce lot depuis au moins les années 1866-1872 selon le plan de Sitwell.

Plan de Goad (1912-1914)

Sur le plan de Goad produit en 1912 (plan 11), certains des lots compris dans l'aire d'intervention sont maintenant entièrement couverts d'un cadre bâti, plus particulièrement la moitié ouest du lot 2 003 091 (lot 812) et le lot 2 003 093 (lot 810). De fait, les bâtiments principaux qui occupaient la partie avant de ces lots ont été agrandis vers l'est de manière à envahir la totalité arrière des lots où étaient représentées des annexes en bois et des cours sur le plan de Pinsoneault de 1907.

Plan de Goad (1915)

Au premier quart du XXe siècle, le boulevard Saint-Laurent constitue une artère commerciale importante de Montréal. Selon le plan de Goad daté de 1915 (plan 12), l'aire d'intervention ne fait pas exception à cette tendance. Ainsi, sur ce plan qui précise la fonction des bâtiments, on remarque que sur les lots 2 003 090, 2 003 091, 2 003 093, 2 003 094 et 2 003 097, le cadre bâti localisé en façade du boulevard Saint-Laurent abrite principalement des commerces (*store*), alors que sur les lots 2 003 091, 2 003 092, 2 003 095 et 2 003 096 situés du côté de la rue Saint-Dominique, les bâtiments accueillent plutôt des résidences (*dwelling*) et des immeubles à logements (*tenants*). Or qu'ils soient à vocation commerciale ou résidentielle, tous les bâtiments compris dans les limites de l'aire d'intervention au cours de cette période sont selon ce plan, soit des constructions à charpente de bois avec parement de brique, soit des constructions en brique porteuse, soit des constructions en bois. Ce plan indique par ailleurs que la plupart des bâtiments principaux de l'aire d'intervention comportent deux étages et les bâtiments secondaires, d'un à deux étages.

Plans d'Underwriters' Survey Bureau (1926, 1939 et 1954)

L'aire d'intervention atteint son maximum de densité du bâti vers la fin du premier quart du XX^{e} siècle. Le plan d'Underwriters' Survey Bureau daté de 1926 en constitue une bonne représentation cartographique (plan 13). Le seul élément qui diffère du plan précédent de Goad de 1915 est l'apparition d'un imposant bâtiment en maçonnerie de brique dans la portion est du lot 2 003 091. Il s'agit d'un atelier de fabrication de harnais (*Harness Fac*.) qui comporte trois étages : le premier abrite l'atelier et les étages supérieurs, l'entrepôt (*storage*). On apprend également sur ce plan de 1926 que dans toute l'aire d'intervention, le seul bâtiment possédant une cave (*bast*.) à cette époque est un immeuble résidentiel de trois étages localisé dans la portion avant du lot 2 003 096. Dès les années 1950, des bâtiments dont certains devenus vacants depuis 1915, commencent à être démolis dans l'aire d'intervention (plans 14 et 15). Les plans subséquents des années 1970 et 1980 d'utilisation du sol de la Ville de Montréal montrent quant à eux la conversion graduelle de l'aire d'intervention en aire de stationnement (figures 4 à 6).

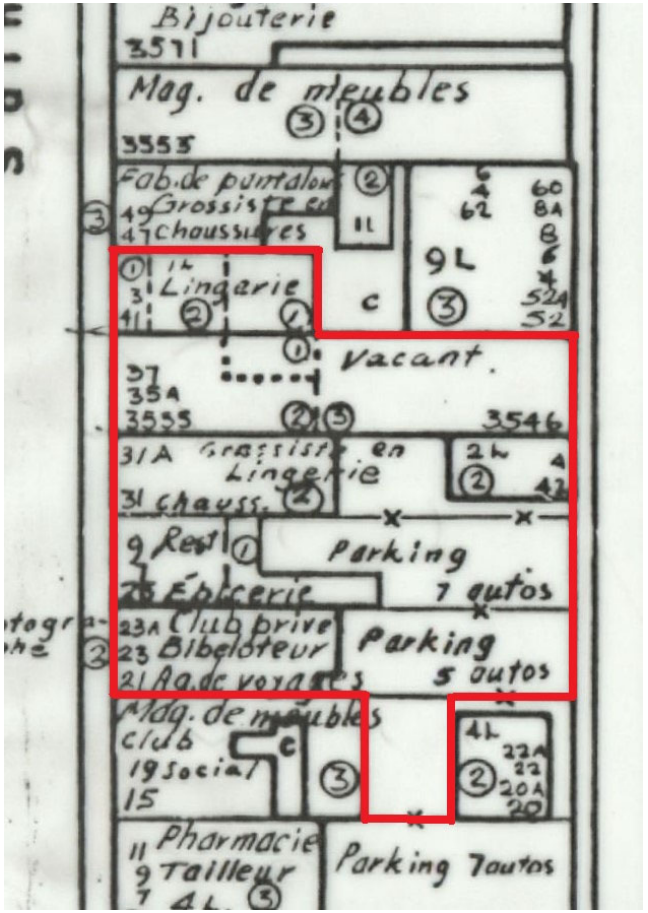


Figure 4 Extrait du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1970

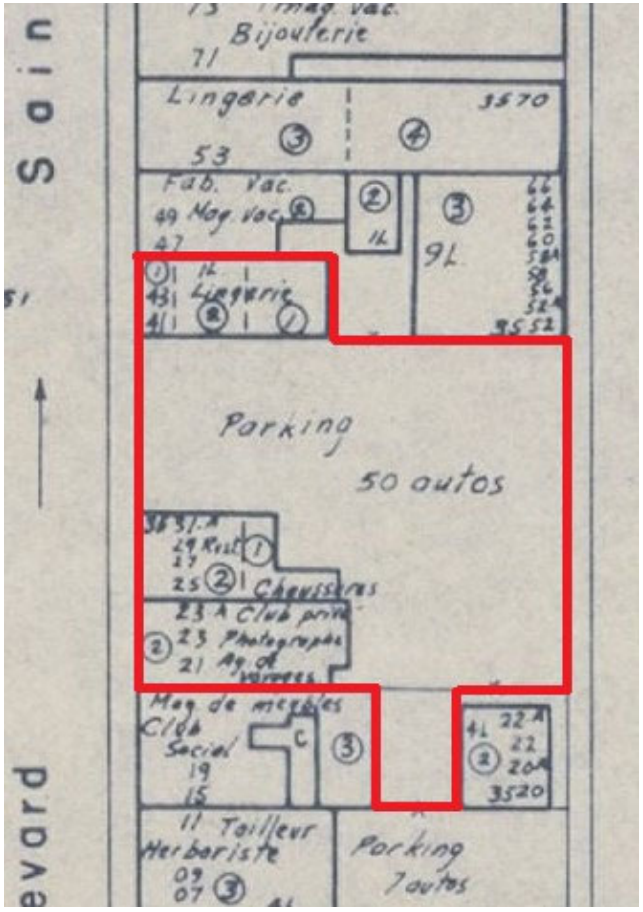


Figure 5 Extrait du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1976

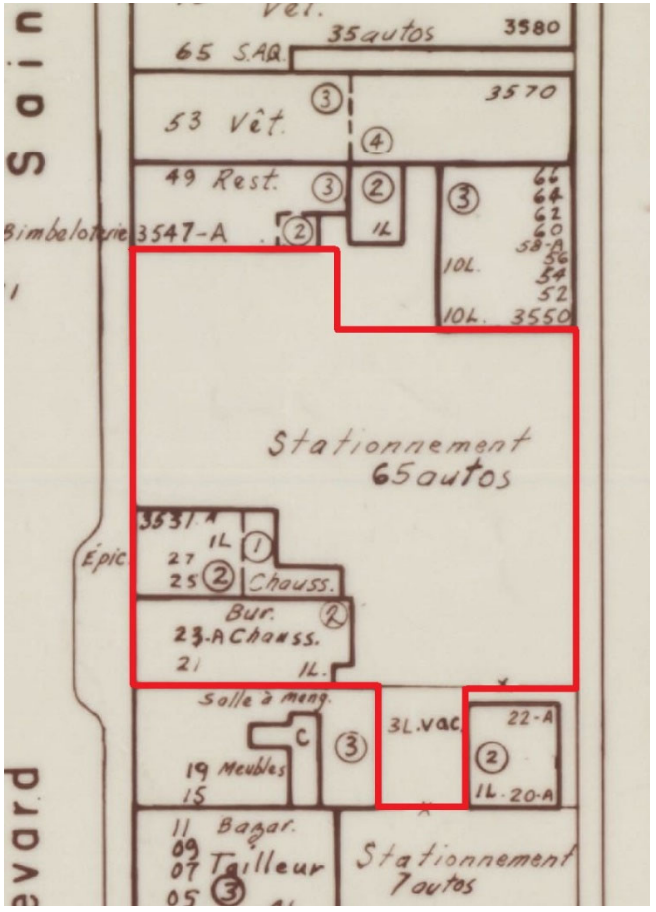
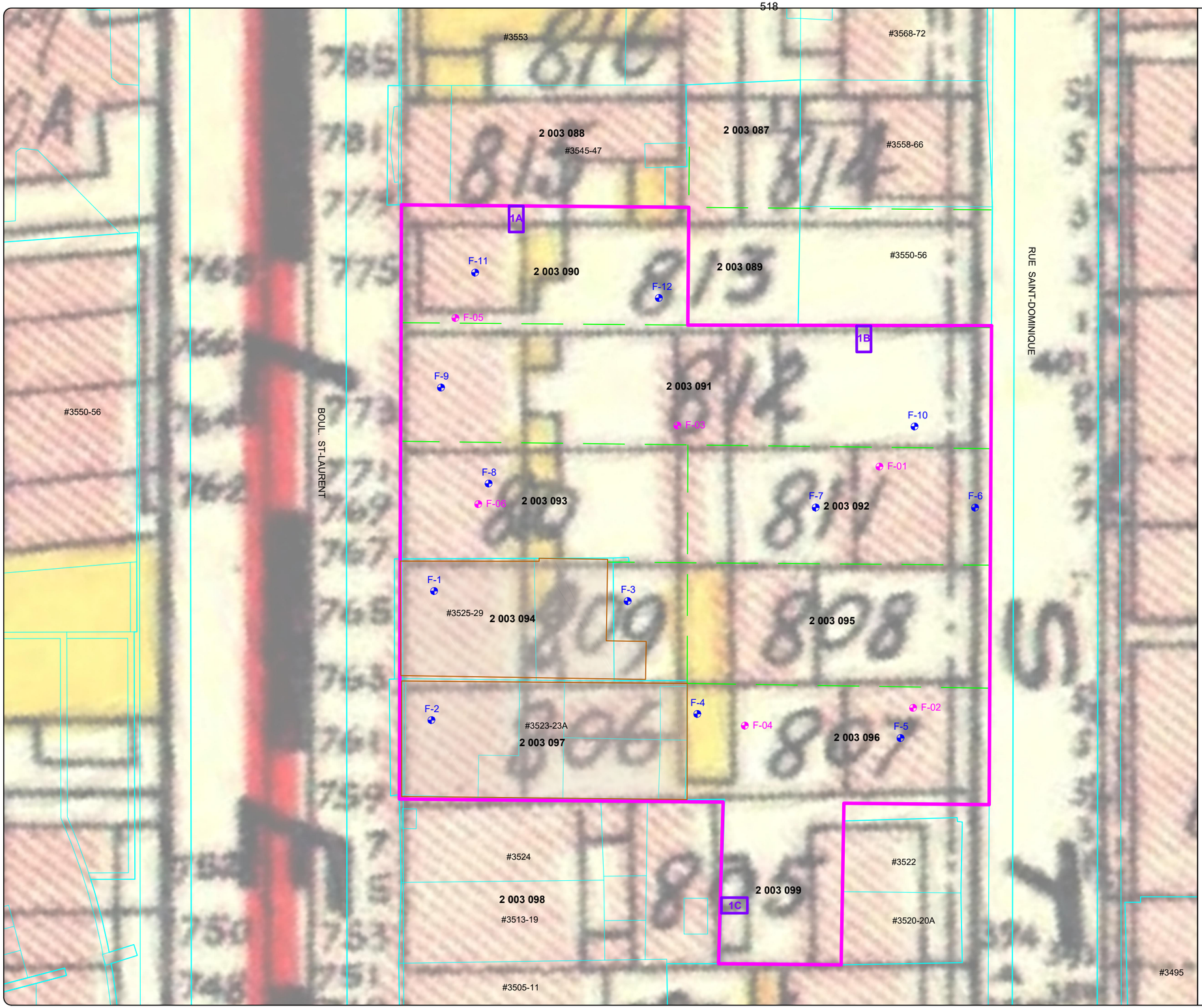


Figure 6 Extrait du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1983



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE PINSONEAULT DE 1907 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 10

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- F-1 — FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 — FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT
- 2 003 089 — LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

N.M.
N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

520

#3553
#3568-72
#3558-66
#3545-47
#3550-56
#3550-56
#3525-29
#3523-23A
#3524
#3522
#3513-19
#3520-20A
#3505-11
#3495

816
815
814
813
812
811
810
809
808
807
806

2 003 088
2 003 087
2 003 090
2 003 089
2 003 091
2 003 093
2 003 092
2 003 094
2 003 095
2 003 097
2 003 096
2 003 098
2 003 099

1A
1B
1C

F-11
F-12
F-05
F-9
F-03
F-10
F-01
F-8
F-06
F-7
F-6
F-1
F-3
F-2
F-4
F-04
F-02
F-5

BOUL. ST-LAURENT
RUE SAINT-DOMINIQUE

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE GOAD DE 1912-1914 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 11

AIRE D'INTERVENTION
SOUS-OPÉRATION
1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION

BÂTIMENT
2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/300

N.M.tl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE GOAD DE 1915 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 12

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION

F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION

BÂTIMENT

2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

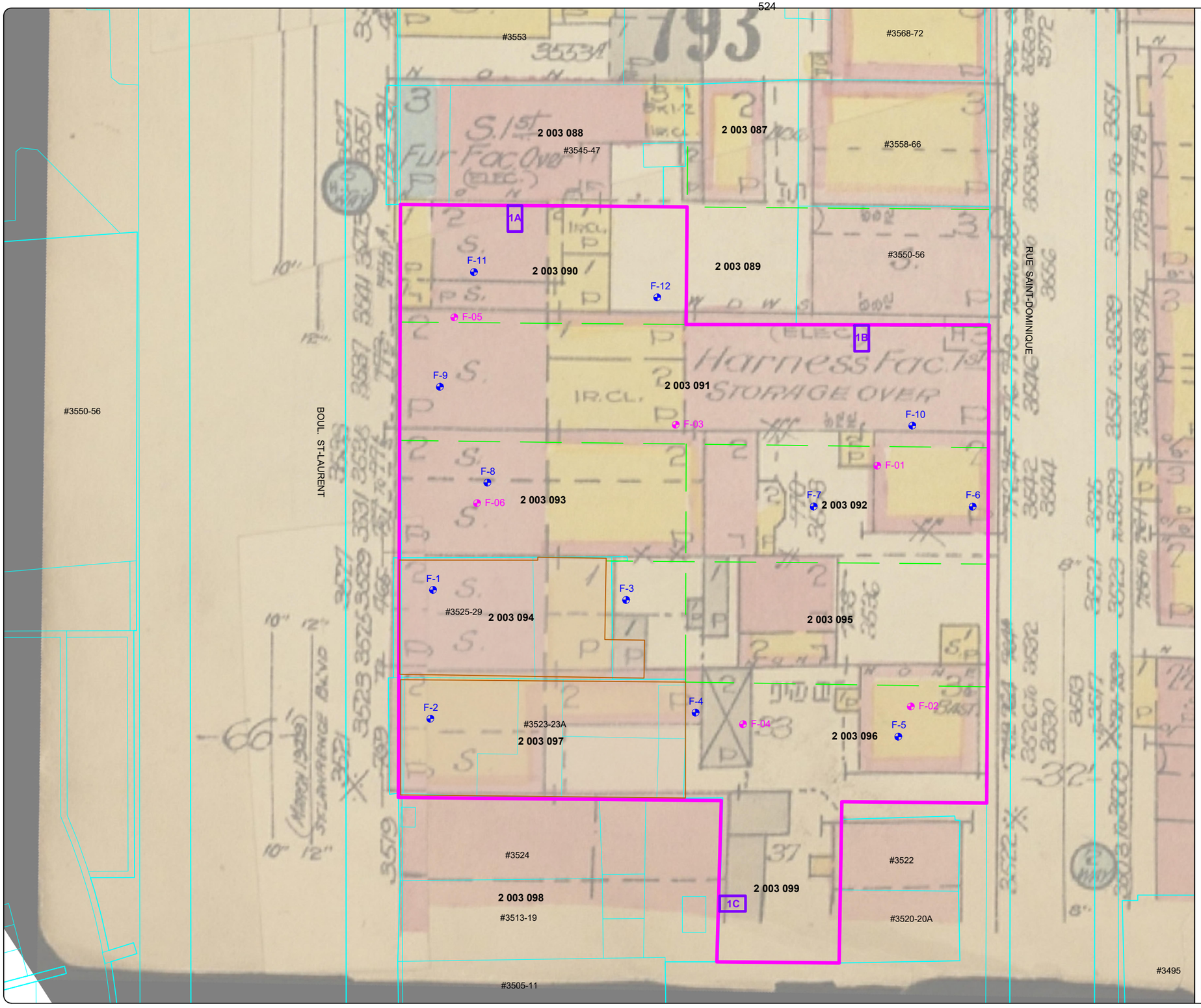
N.M.

N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1926 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 13

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- F-1 — FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 — FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT
- 2 003 089 — LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

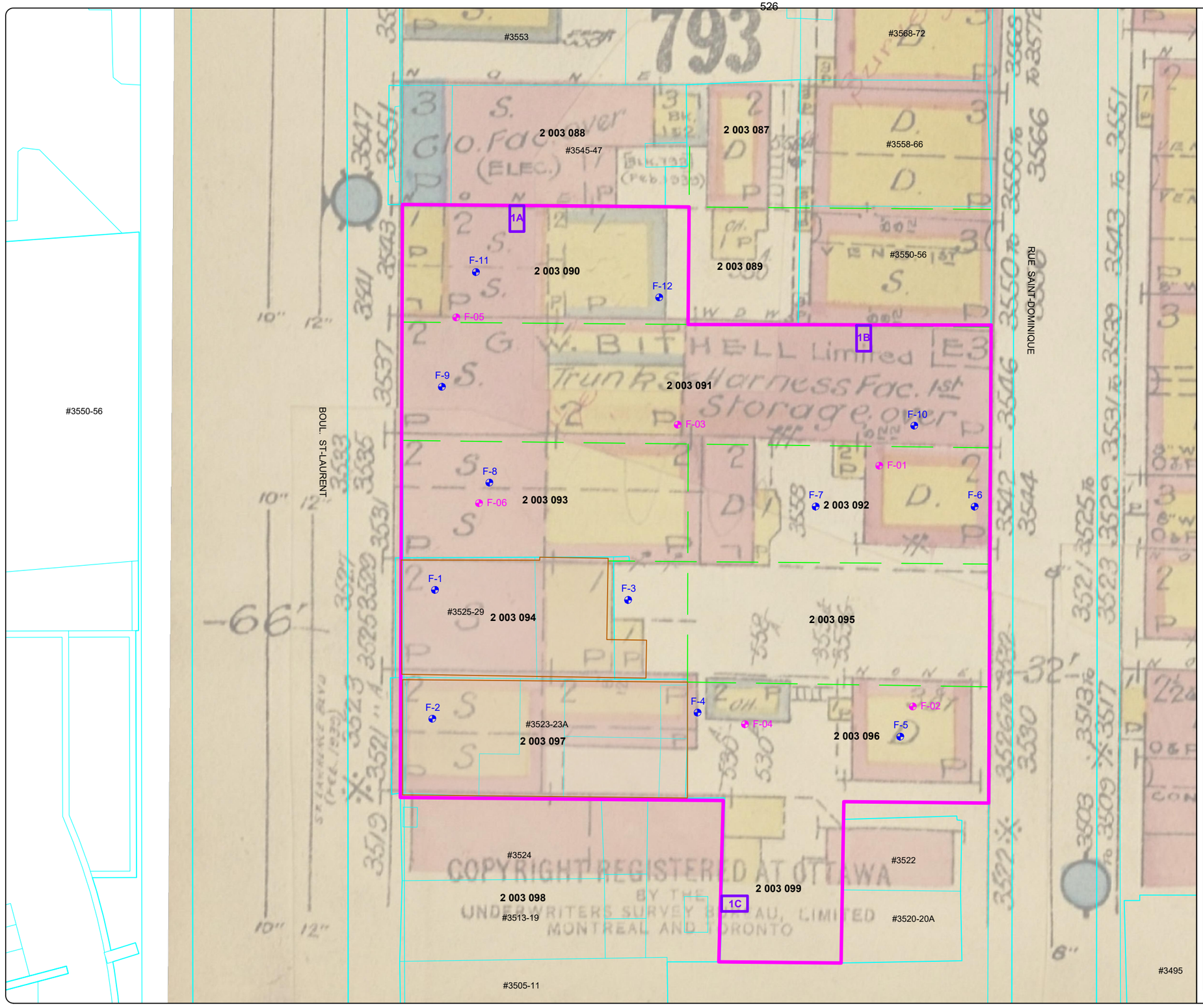
N.Mtl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

526



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1939 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 14

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- F-1 — FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 — FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT
- 2 003 089 — LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

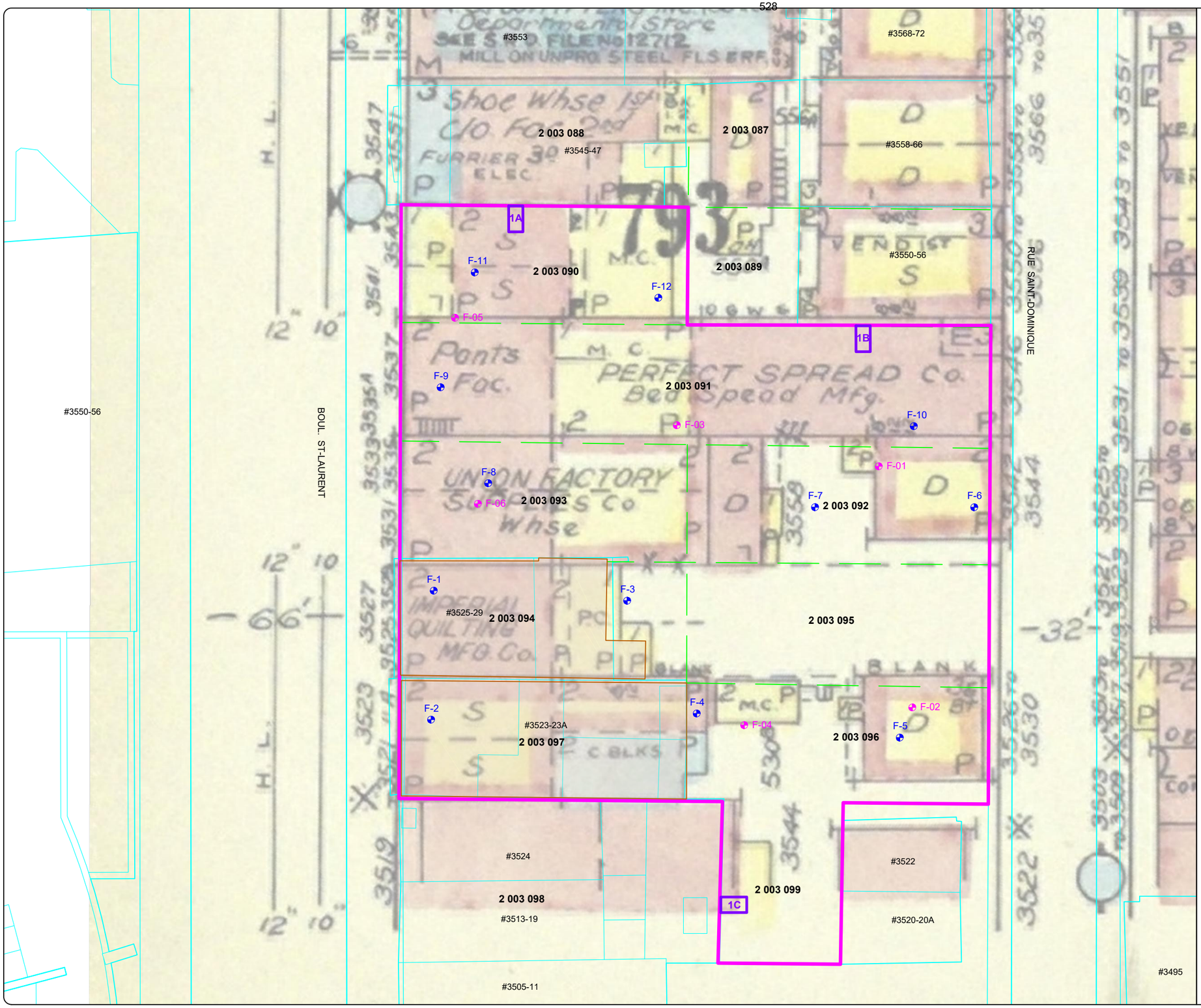
ÉCHELLE : 1/300

N.M / N.G

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN EXTRAIT DU PLAN DE L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1954 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 15

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT
- 2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

2.3 Interventions archéologiques antérieures à proximité de l'aire d'intervention

Le lot 6 486 857 n'a fait l'objet d'aucune intervention archéologique par le passé. Plusieurs interventions archéologiques ont cependant eu lieu à proximité de l'aire d'intervention, notamment sur les sites BjFj-115, BjFj-138, BjFj-145 et BjFj-155 (plan 16). Tous ces sites ont permis de documenter des résidences appartenant à la bourgeoisie anglophone ou francophone et des édifices institutionnels pouvant remonter à la première moitié du XIX^{e} siècle. Aucune de ces interventions n'a cependant permis de mettre au jour des vestiges associés à l'occupation de ce secteur du faubourg Saint-Louis par la classe ouvrière et populaire qui commence à s'y établir à partir du troisième quart du XIX^{e} siècle. Ces interventions permettent également de connaître les attributs de l'ancien sol d'origine et son intégrité dans le secteur.

2.3.1 BjFj-145

En 2007, au sud-ouest de l'aire d'intervention, un inventaire archéologique réalisé dans le cadre des travaux d'implantation d'Hydro-Québec d'une nouvelle ligne de transport souterraine visant à relier les postes Beaumont et Dorchester avait mené à la création du site BjFj-145 situé au coin du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sherbrooke Ouest (Ethnoscop 2009). L'intervention à cet endroit avait en effet permis la découverte de vestiges associés aux dépendances des maisons du célèbre photographe William Notman et de l'homme d'affaires John Molson. Ces bâtiments secondaires construits au cours de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle auraient servi d'écuries ou de lieux d'entreposage (Ethnoscop 2009 : 103). Un sol naturel constitué de sable argileux faiblement lité brun moyennement foncé avait été rencontré à 43,88 m NMM, soit à 0,62 m de profondeur. Sa fouille n'avait toutefois pas résulté en la mise au jour de traces témoignant d'une occupation du territoire à la période préhistorique.

2.3.2 BjFj-155

Toujours au sud-ouest de l'aire d'intervention, mais à l'angle des rues Saint-Urbain et Sherbrooke Ouest, un inventaire et une supervision archéologiques effectués en 2009 et 2010 dans le cadre de travaux de réaménagement du parc Camille-Laurin avaient mené à la création du site BjFj-155 sur lequel avaient été mis au jour des vestiges associés à une habitation cossue et ses dépendances construites entre 1825 et 1846. Les autres découvertes consistaient en un mur de clôture qui entourait jadis la grande propriété et une canalisation (SACL 2011 : 62). Situé en bordure de la terrasse de Montréal à plus de 40 m NMM d'altitude, le site comportait également un fort potentiel archéologique préhistorique. Or la fouille du sol naturel d'origine, qui à cet endroit reposait à environ 1,10 m (44,30 m NMM) de profondeur, n'avait révélé aucune trace d'occupation humaine. Le sol naturel était apparu sous la forme d'un sable fin faiblement limoneux brun foncé.

2.3.3 BjFj-138

En 2006 et 2007, au 170, rue Sherbrooke Est, un inventaire archéologique réalisé dans le cadre d'un projet immobilier, avait permis de mettre au jour les vestiges architecturaux d'un imposant bâtiment secondaire érigé pendant le deuxième quart du XIXe siècle, sur la riche propriété d'Alexander Buchanan, avocat et juge réputé de Montréal (Ethnoscop 2008). L'intervention avait également révélé les vestiges d'un pavillon ayant abrité l'entrée d'un tunnel construit au tout début du XXe siècle, et qui reliait l'Îlot Buchanan au complexe conventuel des sœurs du Bon-Pasteur, directement à l'ouest de la rue De Bullion. Gisant à une élévation de 42,0 à 43,5 m NMM sur le rebord de la terrasse de Montréal, le site comportait un potentiel archéologique préhistorique indéniable. L'inventaire avait révélé des lambeaux de sol naturel composé de sable limoneux organique. Celui-ci s'était cependant avéré être soit peu épais, soit bouleversé par d'anciennes activités horticoles et dénué de toute trace d'occupation préhistorique.

2.3.4 BjFj-115

C'est également dans le cadre d'un projet immobilier, cette fois situé à l'angle nord-est des rues Sherbrooke Est et Saint-Denis que le site BjFj-115 a été créé. Lors de l'inventaire et de la fouille archéologique, les restes d'une structure en bois sur pilotis associée à une habitation du XVIIIe siècle avaient été mis au jour (Ethnoscop 2006). Mais l'intervention avait surtout permis de dégager de nombreux vestiges rattachés à une imposante villa construite au début du XIXe siècle par les Delisle, une famille bourgeoise francophone qui faisait partie de l'élite sociale montréalaise de l'époque. Les autres vestiges découverts étaient constitués des fondations du pensionnat Saint-Louis-De-Gonzague construit en 1879-1880 par les Sœurs de la Charité de Notre-Dame du Bon Pasteur. Le site BjFj-115 possédait également un potentiel archéologique préhistorique dû à sa position sur le replat de la terrasse de Montréal. Le sol naturel constitué de sable limoneux brun s'était avéré rare et mal préservé à cet endroit. Son échantillonnage n'avait pas permis de retracer des vestiges préhistoriques. Malgré tout, en raison du fort potentiel préhistorique de la terrasse de Montréal, le rapport recommandait en guise de conclusion qu'une attention soit portée aux projets impliquant des excavations sur les terrains localisés en bordure de cette terrasse, jusqu'à une distance d'au moins 100 m vers l'intérieur de celle-ci, et à plus forte raison si un cours d'eau sillonnait à l'origine l'endroit.

RUE GUILBAULT OUEST
RUE SAINT-URBAIN
RUE CLARK
BOUL. ST-LAURENT
RUE SAINT-DOMINIQUE
AVENUE COLONIALE
RUE DE BULLION
AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
AVENUE LAVAL
AVENUE HENRI-JULIEN
RUE DROLET
RUE DU SQUARE SAINT-LOUIS
RUE PRINCE-ARTHUR OUEST
RUE PRINCE-ARTHUR E.
RUE DU SQUARE SAINT-LOUIS
AV. HENRI-JULIEN
BjFj-115
RUE SAINTE-FAMILLE
RUE MILTON
BjFj-145
BjFj-155
BjFj-146
RUE SHERBROOKE EST
RUE SHERBROOKE OUEST
BjFj-138
RUE SAINT-DOMINIQUE
RUE SAINT-NORBERT
AVENUE SANGUINET
RUE ONTARIO EST
BjFj-136

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION ET DES SITES À PROXIMITÉ

PLAN 16

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- BjFj-115 CODE BORDEN
- LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DU MONT-ROYAL

0 25 50 m
ÉCHELLE : 1/2500

N.M
N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-2034, 0235, 0334 et 0335
Informations provenant du certificat de localisation par Civitas
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Déroulement des travaux et stratégie d'intervention

Les travaux ont d'abord commencé par la détection par la firme GHD de la présence de services d'utilités publiques ou privées (conduite d'eau, canalisation d'égout, conduite de gaz, massif électrique ou de télécommunication) enfouis à l'emplacement prévu des quatre tranchées de reconnaissance (annexe C, tranchées TR-01 à TR-04). C'est lors de cette vérification que des fils électriques ont été détectés dans la bordure sud-est du stationnement, à l'endroit où devait être excavée la tranchée de reconnaissance TR-02, ce qui a mené à son abandon. S'en est suivi l'implantation par l'arpenteur de la firme des trois tranchées restantes; la tranchée TR-01 a été implantée sur le lot 2 003 091, et les tranchées TR-03 et TR-04, sur les lots 2 003 090 et 2 003 099 respectivement. Toutes les tranchées ont été implantées contre les murs des différents bâtiments situés en périphérie du futur site du Musée de l'Holocauste de Montréal dans le but de vérifier la profondeur et l'état de leurs fondations. Une fois l'implantation terminée, les trois tranchées ont pu tour à tour être excavées à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet à dents mesurant 1,10 m de largeur. La fin de l'excavation d'une tranchée était déterminée par l'apparition de la base du mur de fondation. La tranchée excavée était immédiatement remblayée avant de passer à l'excavation de la tranchée suivante.

Lors de la supervision archéologique, l'ensemble des excavations a été enregistré sous le numéro d'opération 1 (tableau 2). La sous-opération 1A correspond à la tranchée de reconnaissance TR-03 excavée sur le lot 2 003 090. La sous-opération 1B correspond à celle excavée sur le lot 2 003 091 (TR-01). Quant à la sous-opération 1C, elle sert à désigner la tranchée TR-04 excavée sur le lot 2 003 099 (plan 17).

Tableau 2 Correspondance entre les numéros des tranchées de l'étude géotechnique et les sous-opérations archéologiques

Sous-opération archéologique	No de tranchée géotechnique	Ancien lot cadastral
1A	TR-03	2 003 090
1B	TR-01	2 003 091
1C	TR-04	2 003 099

#3545-47
2 003 088
2 003 087
#3558-66
#3550-56
2 003 089
2 003 090
2 003 091
2 003 093
2 003 092
2 003 094
2 003 095
2 003 096
2 003 097
2 003 098
2 003 099
#3525-29
#3523-23A
#3513-19
#3524
#3522
#3520-20A
BOUL. ST-LAURENT
RUE SAINT-DOMINIQUE
1A
1B
1C
F-1
F-2
F-3
F-4
F-5
F-6
F-7
F-8
F-9
F-10
F-11
F-12
F-01
F-02
F-03
F-04
F-05
F-06

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 17

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
- BÂTIMENT AVEC POSSIBLE CAVE (UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU 1954)
- F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT EXISTANT (AVEC CAVE)
- ABRI
- MURET
- BORNE DE STATIONNEMENT
- LAMPADAIRE
- 2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1/250

N.M
N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
Informations provenant du certificat de localisation par Civitas
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

3.2 Sous-opération 1A

La sous-opération 1A correspond à la tranchée de reconnaissance TR-03 qui a été excavée sur le lot cadastral 2 003 090 (plan 17; tableau 2). Elle a été positionnée contre le mur sud en béton (mur 1A1) du bâtiment qui occupe actuellement le lot voisin au nord 2 003 088 (photo 1). La paroi ouest a été sélectionnée pour représenter la séquence stratigraphique de la sous-opération 1A (figure 7; photo 2). Ainsi, sous l'infrastructure du stationnement actuel constitué d'asphalte sur un lit de pierre calcaire concassée (couches 1 et 2) reposait un imposant remblai sableux et limoneux atteignant 1,25 m d'épaisseur (couche 3a). Il renfermait une quantité appréciable (environ 30 %) de débris de démolition (pierres calcaires ébauchées de type maçonnerie (<50cm), briques communes rouge orangé entières ou fragmentaires (<15cm), dont certaines avec perforations et fragments de mortier). Ce remblai de démolition recouvrait un mince niveau de sable limoneux contenant cette fois en abondance (environ 50 %) de larges fragments d'asphalte (<50cm) (couche 3b). Les fragments d'asphalte observés dans cette couche pourraient provenir d'une excavation qui se serait déroulée dans le stationnement après son ouverture au début des années 1980. Ce mince remblai se superposait à un second remblai d'une épaisseur appréciable (environ 1,0 m) et caractérisé par une grande quantité d'inclusions (environ 30%) telles que des fragments de béton (<60cm), des pierres calcaires ébauchées de type maçonnerie (<50cm), des briques communes (<15cm), divers fragments métalliques dont des fragments de tuyaux, des fragments de mortier, des fragments de bois et des lambeaux de papier plastifié (couche 3c). Ces trois niveaux de remblai pourraient avoir été déposés à cet endroit lors d'un seul et même événement, soit la démolition du bâtiment situé à cet emplacement. La matrice de la dernière couche anthropique relevée était exclusivement constituée de pierre calcaire concassée (couche 4). Son enlèvement a permis d'en extraire des segments de tuyaux en plastique noir flexible à rainures, ainsi que des lambeaux de géotextile noir. Il s'agit à l'évidence d'un drain français et de sa tranchée d'installation associés au système de drainage du mur sud (1A1) du bâtiment contre lequel la sous-opération 1A était accolée. Les drains en plastique noir flexible à rainures font leur apparition vers la fin des années 1960[6]. Il a par ailleurs été noté au fil du dégagement du mur 1A1 que son parement extérieur était recouvert en grande partie d'une substance bitumineuse. Sans doute lors du creusement pour l'installation du drain a-t-on enduit la fondation de bitume pour améliorer son étanchéité. Cette tranchée de drainage reposait sur l'empattement en béton du mur 1A1. Celui-ci tronquait un sol naturel stérile apparu sous forme d'une argile limoneuse gris bleuté à gris verdâtre, en apparence très homogène et très compacte, en plus d'être gorgée d'eau (couche 5). La base du mur 1A1 n'était toujours pas visible à 3,40 m de profondeur, ce qui traduit la présence d'une cave profonde à l'intérieur du bâtiment du lot 2 003 088.

[6] https://fondatechnique.com/drains-francais/



Photo 1 Localisation générale de la sous-opération 1A avant l'excavation mécanique. Vue vers le nord-ouest (MTL22-17-03-NUM1-01)



Photo 2 Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1A et du mur de fondation 1A1 à la fin de l'excavation mécanique. Vue vers le nord-ouest (MTL22-17-03-NUM1-08)

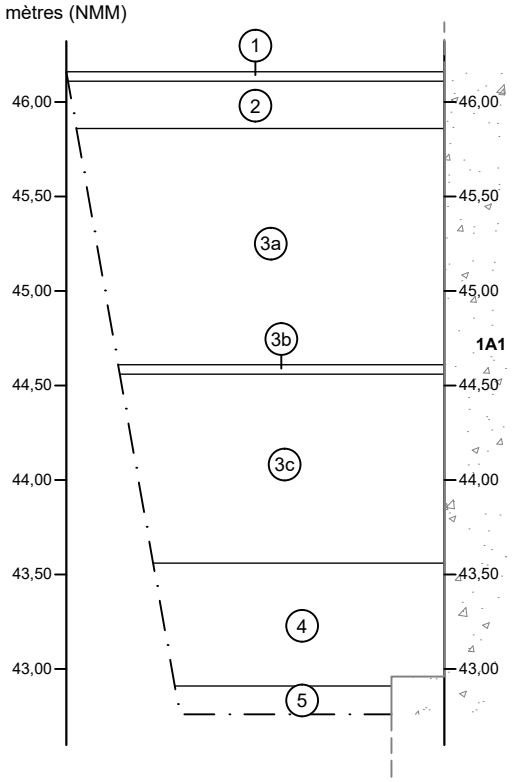
La supervision archéologique de la sous-opération 1A a permis de constater que des travaux d'excavation ont entièrement détruit dans ce secteur du stationnement les sols dans lesquels auraient pu être retrouvées des traces d'une occupation historique ou préhistorique. La disparition de ces sols pourrait être attribuable aux travaux de drainage et d'étanchéisation du mur de béton 1A1 appartenant au bâtiment actuellement présent sur le lot 2 003 088. En superposant la sous-opération 1A aux plans anciens (plans 5 à 15), on remarque que son emplacement se trouve à l'intérieur des limites de l'ancien bâtiment principal construit de front sur le boulevard Saint-Laurent dès les années 1860 et dérasé entre 1976 et 1983 (figures 4 et 5). Comme les trois niveaux de remblais relevés lors de la supervision de la sous-opération 1A renfermaient de grandes quantités de débris de démolition, il est possible que le bâtiment jadis présent sur le lot 2 003 090 ait comporté une cave et que lors de sa démolition, une partie des débris aient servi à combler le vide à l'intérieur du bâtiment et à niveler la surface du terrain. Peu de temps après, une aire de stationnement est aménagée à cet endroit avec un recouvrement en asphalte. Puis, lors de l'installation du drain français le long du mur sud du bâtiment localisé sur le lot 2 003 088, la surface en asphalte aurait été retirée et les débris de démolition, excavés afin de pouvoir atteindre la semelle du mur 1A1. La tranchée ainsi créée aurait été remblayée avec les mêmes débris, incluant des fragments d'asphalte provenant du recouvrement du stationnement. Il est également plausible qu'une partie des débris de démolition proviennent d'une reconstruction du mur de fondation sud du bâtiment actuellement présent sur le lot 2 003 088. Selon la cartographie ancienne, ce bâtiment aurait été construit dans les années 1860 (plan 5). À cette époque, les murs de fondation étaient surtout érigés en maçonnerie de pierre. Le mur 1A1 en béton dégagé lors de la supervision pourrait donc constituer une reconstruction récente de la fondation.

Les résultats du forage F-11 de 2021 laissaient déjà présager la présence d'un soubassement à l'intérieur de l'ancien bâtiment principal qui occupait la portion avant du lot 2 003 090 (ancien lot 813) (Ethnoscop 2022 : 16). C'est pourquoi la tranchée d'inventaire proposée pour documenter l'occupation ancienne du lot 2 003 090 avait été positionnée à l'est du bâtiment principal, un espace qui devait, selon les plans anciens, correspondre à l'ancienne cour arrière et ce, avant que le bâtiment ne soit agrandi au cours du second quart du XX^{e} siècle. La supervision de l'excavation de la sous-opération 1A confirme donc ce qui avait déjà été avancé dans l'avis de potentiel, à savoir qu'il y avait de fortes chances que ce secteur ait été bouleversé par des creusements. Il est donc recommandé de maintenir la tranchée d'inventaire proposée dans l'avis de potentiel, mais de la décaler légèrement plus au sud afin d'éviter d'empiéter dans l'emprise de la tranchée de drainage qui longe le bâtiment représenté par le mur 1A1 (plan 18, sous-opération 2A; tableau 3 - insérés à la fin de la section).

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL
MTL22-17-03

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1 Asphalte

2 Mélange homogène de pierre calcaire concassée 0-¾" et de sable grossier gris foncé

3a Sable grossier limoneux brun grisâtre pâle, hétérogène et meuble, contenant des pierres calcaires ébauchées, des briques communes rouge orangé (entières ou fragmentaires) dont certaines avec perforations, fragments de mortier, des cailloux subarrondis ou subanguleux et des racines

3b Sable grossier limoneux brun grisâtre pâle, hétérogène et meuble, contenant des fragments d'asphalte (50 %) et des cailloux subarrondis ou subanguleux

3c Sable grossier limoneux brun grisâtre pâle, hétérogène et meuble, contenant des fragments de béton, des pierres calcaires ébauchées, des briques communes entières ou fragmentaires, des fragments métalliques dont des fragments de tuyaux, des fragments de mortier, des fragments de bois, des fragments de papier plastifié, des cailloux subarrondis ou subanguleux et des racines

4 Pierre calcaire concassée, homogène et meuble, contenant des fragments de drain français en plastique noir et une membrane géotextile noire

5 Argile limoneuse gris bleuté à gris verdâtre, homogène et très compacte

Béton

Prolongement de béton

1A1 Identification de vestige

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/40

MDH2255

ethnoscop

FIGURE 7

3.3 Sous-opération 1B

La sous-opération 1B correspond à la tranchée de reconnaissance TR-01 qui a été excavée sur l'ancien lot cadastral 2 003 091 (plan 17; tableau 2). Elle a été positionnée contre le mur sud en béton (mur 1B2) du bâtiment qui occupe actuellement le lot voisin au nord 2 003 089 (photo 3). Selon la cartographie ancienne, ce bâtiment aurait été construit entre 1912 et 1915 (plans 11 et 12). La paroi ouest a été sélectionnée pour représenter la séquence stratigraphique de la sous-opération 1B (figure 8; photo 4). À cet endroit, le stationnement est toujours recouvert d'asphalte, mais un mince trottoir en ciment mesurant 0,70 m de largeur longe le mur sud du bâtiment du lot 2 003 089. Ainsi, sous l'infrastructure du stationnement actuel (couches 1 et 2) et du trottoir (couches 3 et 4) est apparu un remblai constitué de débris de démolition (brique commune et mortier de chaux) (couche 5). Ce remblai reposait sur une dalle de béton (1B1) mesurant une quinzaine de centimètres d'épaisseur (photo 5). L'extrémité nord de la dalle était en appui contre le parement sud du premier degré de l'empattement du mur 1B2. Il s'agit vraisemblablement du plancher du bâtiment qui occupe toute la moitié est du lot 2 003 091 à partir du début du second quart du XX^{e} siècle (plan 13); ce qui suppose que les fragments de briques et de mortier relevés en surface de la dalle 1B1 proviendraient de la démolition de ce bâtiment. Au nord, la dalle de béton recouvrait le remblai comblant la tranchée de



Photo 3 Localisation générale de la sous-opération 1B en cours d'excavation mécanique. Vue vers l'est-nord-est (MTL22-17-03-NUM1-09)



Photo 4 Vue de la paroi ouest de la sous-opération 1B et du mur de fondation 1B2 à la fin de l'excavation mécanique. Vue vers le nord-ouest (MTL22-17-03-NUM1-12)



Photo 5 Démantèlement en cours de la dalle de béton 1B1 dans la sous-opération 1B. Vue vers l'ouest (MTL22-17-03-NUM1-10)

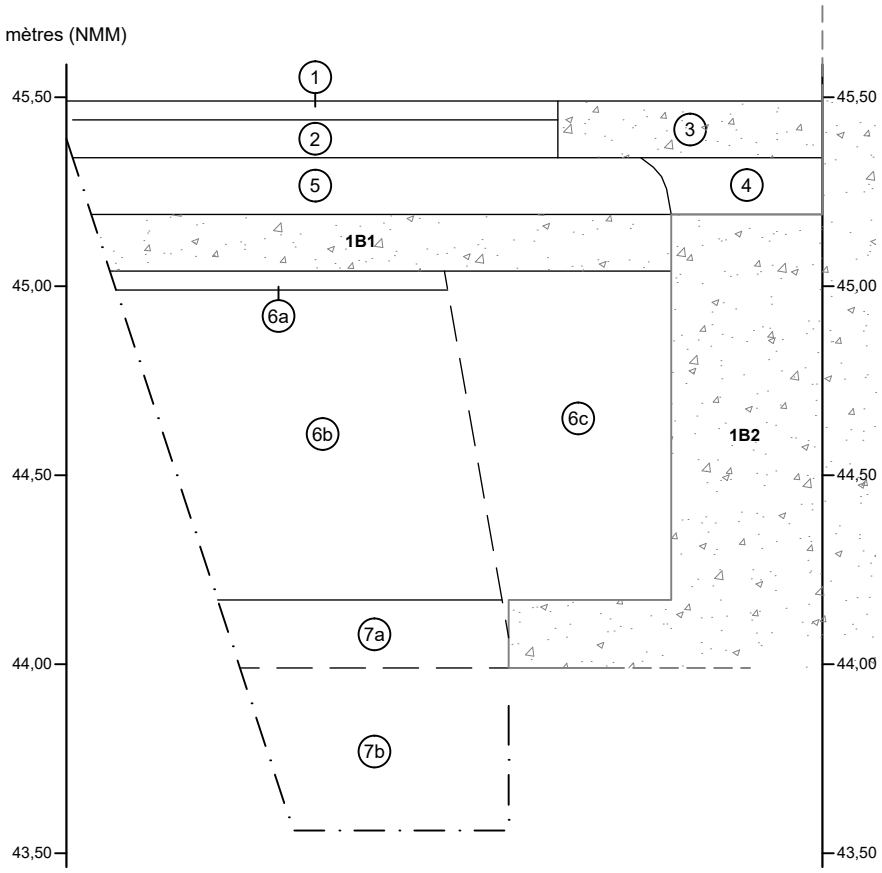
construction du mur 1B2 (couche 6c). Ce remblai était composé d'un mélange très hétérogène de sable limoneux moucheté brun jaunâtre et de limon argileux gris brunâtre; lors de la construction du mur 1B2, sans doute les déblais occasionnés par les excavations dans le sol naturel ont-ils été utilisés pour remblayer et niveler la tranchée. Au sud, c'est plutôt un mince niveau de sable moyen faiblement limoneux brun foncé et de consistance organique que la dalle 1B1 recouvrait (couche 6a). Il pourrait s'agir du sol naturel d'origine présent dans la cour avant du bâtiment principal installé dès les années 1860 au fond de la moitié est du lot 2 003 091 (plan 5). En profondeur, ce sable limoneux transitait du brun foncé à un brun jaunâtre ou grisâtre (couche 6b). Un os animal a été aperçu lors de l'excavation de cette couche. Il est donc possible que ce sol, bien que naturel et minéral, ait été en partie remanié lors de son occupation. À la base de l'excavation, un limon argileux faiblement sableux gris brunâtre (couche 7a) devenant graduellement une argile limoneuse gris clair verdâtre (couche 7b) a été observé. Ce sol naturel stérile était tronqué par le second degré de l'empattement en béton du mur 1B2.

La sous-opération 1B montre que des sols pourraient encore être en place sur le lot 2 003 091 (ancien lot 812). L'implantation de l'atelier/entrepôt d'une compagnie spécialisée dans la fabrication de harnais et de coffres (G. W. Bithell Limited) au second quart du XX^{e} siècle ne semble pas avoir perturbé les sols anciens (plans 13 et 14). La construction de l'imposant édifice de trois étages en maçonnerie de brique qui héberge la compagnie et qui occupe toute la surface du lot 2 003 091 jusqu'à la démolition complète du cadre bâti entre 1970 et 1976 (figures 4 et 5) semble même avoir scellé sous son plancher en béton, situé à 0,30 m sous la surface, des couches d'une occupation antérieure, probablement celle associée au bâtiment en maçonnerie d'un étage érigé dans les années 1860 au fond de la moitié est du lot (plan 5). Ce bâtiment aurait perduré jusqu'au premier quart du XX^{e} siècle selon la cartographie ancienne (plans 6 à 12). Il est donc recommandé que soit conservée la tranchée d'inventaire proposée dans l'avis de potentiel afin de vérifier ce potentiel historique (Ethnoscop 2022 : 17) (plan 18, sous-opération 2B; tableau 3).

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL
MTL22-17-03

SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1 Asphalte
2 Mélange de criblure de pierre calcaire et de sable grossier gris noirâtre, homogène et peu compact
3 Dalle de béton
4 Pierre calcaire concassée 0-1½", homogène et compacte
5 Mélange hétérogène de brique commune rouge orangé (entières ou fragmentaires) et de mortier de chaux (fragments et particules), meuble
6a Sable faiblement limoneux brun foncé, organique
6b Sable faiblement limoneux brun jaunâtre à brun grisâtre, plus ou moins homogène et compact
6c Mélange hétérogène de sable limoneux moucheté brun jaunâtre et de limon argileux gris brunâtre, peu compact
7a Limon argileux faiblement sableux gris brunâtre, homogène et compact
7b Argile limoneuse gris pâle verdâtre, homogène et très compacte
Béton
Prolongement de béton
1B1 Identification de vestige
Limite diffuse
Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MDH2255

ethnoscop

FIGURE 8

3.4 Sous-opération 1C

La sous-opération 1C correspond à la tranchée de reconnaissance TR-04 qui a été excavée sur le lot cadastral 2 003 099 (plan 17; tableau 2). À préciser que ce lot n'était pas inclus dans l'aire d'étude sur lequel portait l'avis de potentiel de 2022. La tranchée TR-04 a été positionnée contre le mur est en maçonnerie de pierre (mur 1C1) du bâtiment qui occupe actuellement le lot voisin à l'ouest 2 003 098 (photo 6). Cet espace, actuellement utilisé comme aire de stationnement asphaltée, est délimité à l'ouest par un bâtiment ayant actuellement front sur le boulevard Saint-Laurent, à l'est, par un bâtiment de front sur la rue Saint-Dominique, et au sud, par une clôture de bois. Selon la cartographie ancienne, un bâtiment secondaire en bois est construit au cours des années 1860 à l'emplacement où a été excavée la sous-opération 1C (plan 5). Les superpositions des plans anciens à la trame actuelle indiquent que cet emplacement correspond tout au long des XIX^{e} et XX^{e} siècle, au fond d'une cour localisée à l'arrière d'un bâtiment principal situé de front sur la rue Saint-Dominique (plans 6 à 15). Ce bâtiment principal qui depuis sa construction abrite des logements est toujours présent sur le site. La paroi sud a été sélectionnée pour représenter la séquence stratigraphique de la sous-opération 1C (figure 9; photo 7). Ainsi, sous la surface en asphalte du stationnement actuel et son lit de pose en pierre calcaire (couches 1 et 2) est apparu un niveau organique brun grisâtre foncé renfermant une grande concentration (30%) de briques communes fragmentaires (couche 3). Il pourrait s'agir d'une ancienne couche d'occupation renfermant des débris de démolition provenant du dernier bâtiment secondaire à être présent au fond de la cour. Les couches sous-jacentes (couches 4 et 5) étaient essentiellement composées de minces niveaux de cendres d'anthracite alternant entre le blanc grisâtre et le noir. Ces déchets de combustion pourraient indiquer une aire au fond de la cour destinée à disposer des rejets de chauffage. La cendre d'anthracite était également parfois récupérée pour assainir, lorsque le besoin s'en ressentait, la surface d'une cour. Les cendres recouvraient un sable brun jaunâtre parsemé de nodules de mortier de chaux et de brique (couche 6). Tout porte à croire qu'il s'agit de déblais de creusement constitué de sol naturel remanié et renfermant des traces d'activités de construction.

Il est difficile de rattacher cette couche à la construction d'un bâtiment en particulier, notamment parce que la relation entre le mur 1C1 du bâtiment du lot 2 003 098 et les couches de sol (couches 4 à 7) observées en paroi sud de la sous-opération 1C n'a pu être relevée avec précision, le mur n'ayant été dégagé que sommairement[7]. La couche 6 reposait sur un sable limoneux brun moyen et organique contenant quelques inclusions de brique commune sous forme de nodules (couche 7). Ce sol correspond à l'horizon organique du sol naturel en place. La présence d'inclusions de brique dans la matrice suggère qu'il aurait été occupé au cours de la période historique. L'horizon minéral du sol naturel était pour sa part composé d'un sable moyen brun jaunâtre à grisâtre moucheté orangé (couche 8a) qui graduellement

[7] C'est pourquoi sur le croquis de la paroi sud de la sous-opération 1C (**figure 9**), la représentation des couches 4 à 8 a été interrompue avant d'atteindre le parement est du mur 1C1.

transitait vers un limon gris clair (couche 8b). Il était par ailleurs tronqué par l'empattement en maçonnerie de pierre du mur 1C1. Aucun vestige architectural associé à un ancien bâtiment secondaire de fond de cours n'a été aperçu lors de l'excavation de la sous-opération 1C.

Même si la sous-opération 1C se trouve à l'extérieur de l'aire d'étude considérée dans l'avis de potentiel archéologique (Ethnoscop 2022), sa supervision a permis de récolter des données intéressantes quant à la nature des sols d'occupation pouvant potentiellement être conservés dans les anciennes cours arrière des lots lorsque ceux-ci n'ont pas été perturbés par des aménagements récents. La supervision de la sous-opération 1C a également permis de documenter, bien que sommairement, la composition et la profondeur du sol naturel présent dans le secteur. Ceci dit, les résultats de la sous-opération 1C laissent présager que des contextes archéologiques puissent être préservés sous les remblais modernes du stationnement, et ce, à aussi peu que 0,40 m sous la surface actuelle. Il est donc recommandé de conserver la stratégie d'inventaire présentée dans l'avis de potentiel concernant les lots 2 003 092 à 2 003 095 (Ethnoscop 2022 : 18-21). Trois tranchées avaient été proposées (1C, 1D et 1E) afin d'expertiser le potentiel archéologique historique associé à des occupations domestiques pouvant remonter jusqu'au troisième quart du XIX^{e} siècle (plan 18, sous-opérations 2C à 2E; tableau 3).



Photo 6 Localisation générale de la sous-opération 1C avant l'excavation mécanique. Vue vers le sud-ouest (MTL22-17-03-NUM1-14)

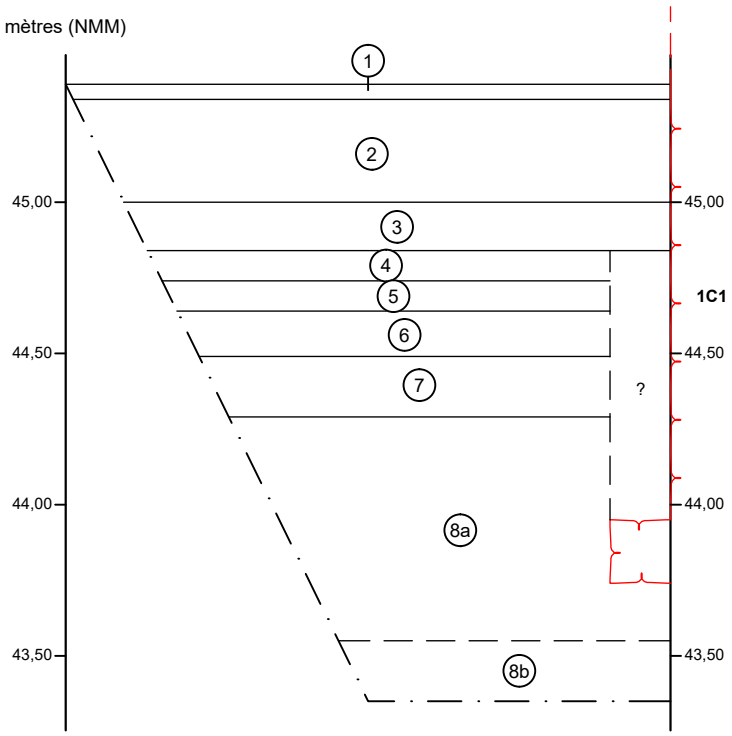


Photo 7 Vue de la paroi sud de la sous-opération 1C et du mur de fondation 1C1 à la fin de l'excavation mécanique. Vue vers le sud-ouest (MTL22-17-03-NUM1-16)

SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL
MTL22-17-03

SOUS-OPÉRATION 1C, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1 Asphalte
2 Mélange de pierre calcaire concassée 0-1½" et de criblure, homogène et compact
3 Limon sableux brun grisâtre foncé, organique, homogène et peu compact, contenant des fragments de brique commune rouge orangé, des racines et des radicelles
4 Alternance de cendre d'anthracite blanc grisâtre et noire, homogène et peu compacte, contenant des racines et des radicelles
5 Alternance de cendre d'anthracite blanc grisâtre et noire, homogène et peu compacte, contenant des racines et des radicelles
6 Sable brun jaunâtre moucheté blanc, contenant des nodules de mortier de chaux, des nodules de brique commune orangée, des racines et des radicelles
7 Sable limoneux brun, organique, homogène et compact, contenant des nodules de brique commune orangée, des racines et des radicelles
8a Sable brun jaunâtre à brun grisâtre moucheté brun orangé, homogène et compact
8b Limon gris pâle, homogène et très compact
Maçonnerie de pierre
Prolongement de maçonnerie
1C1 Identification de vestige
Limite diffuse
Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MDH2255

ethnoscop

FIGURE 9

3.5 Forages de 2022

En plus des trois tranchées de reconnaissance, six forages géotechniques ont été effectués en 2022 (plan 17)[8]. À noter que ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'une supervision archéologique. Onze forages avaient été réalisés en 2021 dans le cadre de l'évaluation environnementale du site (Solroc Inc. 2021a et 2021b). Les résultats de ces forages avaient d'ailleurs permis de raffiner la stratégie d'inventaire archéologique.

3.5.1 Forage F-01

Le forage F-01 a été réalisé dans la moitié est du lot 2 003 092. Selon la superposition aux plans anciens, son emplacement empiète sur un bâtiment situé de front sur la rue Saint-Dominique, visible sur le plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1954 (plan 17). Les résultats de ce forage n'ont pas permis de réviser la stratégie d'intervention proposée pour le lot 2 003 092 puisqu'aucune tranchée n'avait été planifiée à cet emplacement dans l'avis de potentiel en raison de la présence soupçonnée d'un soubassement à l'intérieur du bâtiment qui aurait entraîné le décapage des sols anciens dans la portion est du lot.

3.5.2 Forages F-02 et F-04

Les forages F-02 et F-04 ont été réalisés sur le lot 2 003 096 (plan 17). Les résultats de ces forages n'ont pas permis de réviser la stratégie d'intervention archéologique recommandée pour le lot 2 003 096. Dans l'avis de potentiel archéologique, aucune tranchée d'inventaire n'avait été proposée pour ce lot, car le début de son occupation avait été jugé trop tardif (Ethnoscop 2022 : 22). En effet, selon la cartographie ancienne, le premier cadre bâti à apparaître sur ce lot remonterait au dernier quart du XIX^{e} siècle (plan 9). Des tranchées d'inventaire avaient été recommandées pour expertiser seulement les lots où des vestiges d'occupations remontant au troisième quart du XIX^{e} siècle pouvaient potentiellement être découverts.

3.5.3 Forage F-03

Le forage F-03 a été réalisé dans la moitié ouest du lot 2 003 091 (plan 17). Les résultats de ce forage n'ont pas permis de réviser la stratégie d'intervention proposée pour la moitié ouest du lot 2 003 091. Dans l'avis de potentiel, aucune tranchée d'inventaire n'avait été planifiée à cet endroit compte tenu des résultats du forage F-9 de 2021 qui y avaient révélé la présence d'un remblai de 1,83 m d'épaisseur contenant des débris de démolition (brique, béton, etc.) (Ethnoscop 2022 : 17). Les résultats du forage F-03 de 2022 confirment les données relevées en 2021. Tout semble indiquer le creusement d'une cave dans le bâtiment occupant la moitié ouest du lot.

[8] L'analyse des résultats des forages de 2022 a été faite à partir des fiches de forage transmises à Ethnoscop en décembre 2022 (annexe D).

3.5.4 Forage F-05

Le forage F-05 a été réalisé sur le lot 2 003 090. Selon la superposition aux plans anciens, son emplacement empiète sur un bâtiment situé de front sur le boulevard Saint-Laurent, visible sur le plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1954 (plan 17). Les résultats de ce forage n'ont pas permis de réviser la stratégie d'intervention proposée pour le lot 2 003 090 puisqu'aucune tranchée n'avait été planifiée à cet emplacement dans l'avis de potentiel en raison de la présence soupçonnée d'un soubassement à l'intérieur du bâtiment qui aurait entraîné le décapage des sols anciens dans la portion ouest du lot (Ethnoscop 2022 : 16).

3.5.5 Forage F-06

Le forage F-06 a été réalisé dans la moitié ouest du lot 2 003 093. Selon la superposition aux plans anciens, son emplacement empiète sur un bâtiment localisé de front sur le boulevard Saint-Laurent, visible sur le plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1954 (plan 17). Les résultats de ce forage n'ont pas permis de réviser la stratégie d'intervention proposée pour le lot 2 003 093. Dans l'avis de potentiel, aucune tranchée n'avait été planifiée dans la portion ouest de ce lot du fait de la présence d'un soubassement à l'intérieur du bâtiment qui aurait entraîné le décapage des sols anciens (Ethnoscop 2022 : 19-20). Une tranchée avait plutôt été proposée dans la portion est du lot où les probabilités étaient plus élevées que des ressources archéologiques y soient intègres.

Tableau 3 Stratégie d'inventaire archéologique

Lot cadastral	*Sous-opération*	*Dimensions*	*Potentiel archéologique*
2 003 090	2A	5 m x 2 m	Mur de façade arrière d'un bâtiment principal. Documenter sa construction et les couches d'occupation accumulées à l'extérieur du bâtiment, à l'emplacement d'une ancienne arrière-cour. Troisième quart du XIX^{e} siècle
2 003 091	2B	5 m x 2 m	Mur de façade avant d'un bâtiment principal. Investiguer sa construction et les couches d'occupation accumulées à l'intérieur du bâtiment, dans le vide sanitaire, et à l'extérieur, à l'emplacement d'une ancienne cour avant. Troisième quart du XIX^{e} siècle
2 003 093	2C	5 m x 2 m	Mur de façade avant d'un bâtiment principal. Investiguer sa construction et les couches d'occupation accumulées à l'intérieur du bâtiment, dans le vide sanitaire, et à l'extérieur, à l'emplacement d'une ancienne cour avant. Troisième quart du XIX^{e} siècle
2 003 092	2D	5 m x 2 m	Mur de façade avant d'un bâtiment principal. Investiguer sa construction et les couches d'occupation accumulées à l'intérieur du bâtiment, dans le vide sanitaire, et à l'extérieur, à l'emplacement d'une ancienne cour avant. Troisième quart du XIX^{e} siècle
2 003 094 et 2 003 095	2E	5 m x 2 m	Mur de façade arrière d'un bâtiment principal. Documenter sa construction et les couches d'occupation accumulées à l'extérieur du bâtiment, à l'emplacement d'un fond de cour arrière. Troisième quart du XIX^{e} siècle



SITE DU FUTUR MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL, MTL22-17-03

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

STRATÉGIE D'INTERVENTION RÉVISÉE (BASÉE SUR LE PLAN DE PLUNKETT & BRADY DE 1873)

PLAN 18

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- TRANCHÉE D'INVENTAIRE PROPOSÉE
- BÂTIMENT AVEC POSSIBLE CAVE (UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU 1954)
- F-1 FORAGE 2021 ET IDENTIFICATION
- F-01 FORAGE 2022 ET IDENTIFICATION
- BÂTIMENT EXISTANT (AVEC CAVE)
- ABRI
- MURET
- BORNE DE STATIONNEMENT
- LAMPADAIRE
- 2 003 089 LOT ET IDENTIFICATION

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

N.M.
N.O.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0335
Informations provenant du certificat de localisation par Civitas
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MDH2255

ethnoscop

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre d'une étude géotechnique en lien avec le projet de construction du nouveau bâtiment qui hébergera le Musée de l'Holocauste de Montréal, la firme Ethnoscop a été mandatée pour effectuer une intervention archéologique. L'étude géotechnique prévoyait l'excavation de tranchées de reconnaissance sur le site qui accueillera le nouvel établissement muséal. Or, l'avis de potentiel produit en juillet 2022 avait mis en évidence le potentiel archéologique préhistorique et historique de ce terrain qui aurait été occupé à partir du troisième quart du XIX^{e} siècle par des habitations et qui pourrait avoir constitué un lieu habitable pour les Autochtones de la préhistoire à partir de 8000 ans AA. Une supervision archéologique des excavations de trois tranchées de reconnaissance a donc été menée.

Ainsi, la **sous-opération 1A** (tranchée TR-03) a permis de constater que les sols de la moitié ouest du lot 2 003 090 ont été fortement perturbés. Ces perturbations découleraient de travaux récents d'excavations pour le drainage du mur sud du bâtiment localisé en périphérie nord du lot 2 003 090. La sous-opération 1A a également permis de confirmer la présence d'une cave à l'intérieur de l'ancien bâtiment qui avait front sur le boulevard Saint-Laurent.

La **sous-opération 1B** (tranchée TR-01) a permis de conclure à la possibilité que des ressources archéologiques (vestiges architecturaux, dépôts stratigraphiques et témoins de culture matérielle) datant du troisième quart du XIX^{e} siècle puissent être scellées sous le plancher de béton d'un bâtiment qui occupait le lot 2 003 091 à partir des années 1920.

Quant à la **sous-opération 1C** (tranchée TR-04), les couches d'occupation ancienne et les lambeaux de sol naturel d'origine qui y ont été observés laissent présager que des contextes archéologiques puissent être préservés sous les remblais modernes du stationnement actuel dans ce secteur.

En plus des trois tranchées de reconnaissance, **six forages** ont été réalisés sans supervision archéologique dans le cadre de l'étude géotechnique. Les résultats de ces forages n'ont pas permis de raffiner la stratégie d'inventaire archéologique proposée dans l'avis de potentiel; car ils ont en général été implantés à des emplacements jadis occupés par des bâtiments possédant des caves. Or, ces espaces avaient déjà été écartés lors de l'élaboration de la stratégie d'inventaire puisque les probabilités d'y découvrir des ressources archéologiques avaient été jugées trop faibles.

L'observation de sols en place dans deux des trois tranchées a permis de confirmer la pertinence de réaliser un inventaire archéologique préalable aux travaux de construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal. Rappelons que dans l'avis de potentiel, les cinq tranchées d'inventaire recommandées avaient été positionnées de manière à cibler les espaces en apparence dénués de perturbations, telles que les anciennes cours arrière des lots situés du côté du boulevard Saint-Laurent et les cours avant des lots situés du côté de la rue Saint-Dominique selon le cadre bâti illustré sur le plan de Plunkett & Brady de 1873 (plan 18; tableau 3). Par conséquent, il est recommandé de maintenir la stratégie élaborée dans l'avis de potentiel afin de vérifier la présence de contextes anciens historiques. Cette stratégie devrait également permettre de vérifier si l'horizon organique du sol naturel est présent et intègre aux emplacements des cinq tranchées d'inventaire proposées et, le cas échéant, de l'échantillonner afin de valider la présence de témoins archéologiques liés à une occupation autochtone ancienne.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ANCTIL, Pierre

2002 *Saint-Laurent. La Main de Montréal*. Les éditions du Septentrion.

ETHNOSCOP

2006 *Étude de potentiel, inventaire et fouilles archéologiques. Site du pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague et de la villa Delisle (BjFj-115), 2002-2003. Projet de développement. 333, rue Sherbrooke Est, Montréal*. Les constructions Beau-Desing inc., Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2008 *Îlot Buchanan, site BjFj-138. 170, rue Sherbrooke Est, Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques 2006-2007.* Le Montmartre Condominiums, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

2009 *Ligne à 120 kV reliant les postes Beaumont et Dorchester à Montréal. MTL08-25-05 et BjFj-145. Inventaire et supervision archéologiques*. Hydro-Québec.

2021 *Avenue des Pins, entre l'avenue du Parc et la rue Saint-Denis. Étude de potentiel archéologique.* Ville de Montréal.

2022 *Avis de potentiel archéologique – Site du futur Musée de l'Holocauste – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal.* Nouveau Musée de l'Holocauste.

LAFONTAINE, Luce

2021a *Étude patrimoniale. 3521, 3523 & 3523A boulevard Saint-Laurent & 3525 & 3527 boulevard Saint-Laurent, Montréal,* Luce Lafontaine Architectes.

2021b *Musée Holocauste Montréal, boulevard Saint-Laurent. Avant projet pour PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble).* Luce Lafontaine Architectes.

SACL

2011 *Inventaire et supervision archéologiques 2009-2010. Aménagement du parc Camille-Laurin situé à l'angle des rues Saint-Urbain et Sherbrooke, Montréal, site BjFj-155*. Société Immobilière du Québec.

SOLROC INC.

2021a *Musée de l'Holocauste de Montréal. Évaluation environnementale de site, phase I. 3521-3523 et 3525-3529 boulevard Saint-Laurent ainsi que les lots vacants 2 003 090 à 2 003 093, 2 003 095 et 2 003 096, Arrondissement de Plateau Mont-Royal, Montréal, Québec.*

2021b *Musée de l'Holocauste de Montréal. Évaluation environnementale de site, phase I. 3521-3523 et 3525-3529 boulevard Saint-Laurent ainsi que les lots vacants 2 003 090 à 2 003 093, 2 003 095 et 2 003 096, Arrondissement de Plateau Mont-Royal, Montréal, Québec.*

VILLE DE MONTRÉAL

1995 *Les rues de Montréal. Répertoire historique*. Éditions du Méridien.

2005 *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Plateau Mont-Royal*. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Plans anciens

CANE, JAMES

1846 « *Topographical and pictorial map of the city of Montreal* », extrait (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR gf). L'ovale rouge indique l'emplacement approximatif de l'aire d'étude.

CHARLAND, Louis

1801 « *Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement* », extrait (BAnQ G 3454 M65 1801 C4 CAR).

GOAD, Charles Edward,

1881 « *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* », extrait, planche XXX (BAnQ 0003708048)

1890 « *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* », volume I, extrait planche 30 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA)

1912-1914 « *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots* », volume I, extrait, planche 30 (BAnQ 0000174399)

1915 « *Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada* », volume III, extrait, planche 128 (BAnQ 0003028627)

HOPKINS, Henry Whitmer,

1879 « *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga* », extrait, planche E (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA).

PINSONEAULT, Adolphe Rodrigue,

1907 « *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard* », extrait, planche 15 (BAnQ G/1144/M65G475/P5/1907 DCA)

PLUNKETT & BRADY
1873 « *Plan of the City of Montreal made by order of the Mayor Aldermen and Citizens from a trigonometrical survey* », extrait (BAnQ G/3454/M65/1872/P58 DCA)

SITWELL, Honorius Sisson,
1866-1872 «*Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* », extrait, feuillet 3, planche XI (BAnQ 0000321499)

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU,
1926 « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0000179183)

1939 « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0003216546)

1954 « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0000174386)

VILLE DE MONTRÉAL, Service d'urbanisme,
1961 « *Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal* », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000028655)

1966 « *Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal* », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0004552432)

1970 « *Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal* », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0004552432)

1976 « *Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal* », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000028655)

1983 « *Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal* », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000024747)

Registres anciens

Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department. City of Montreal, during the year 1863, Archives de la ville de Montréal (VM-36 Fonds de la Commission de la voirie).

Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department. City of Montreal, during the year 1885, Archives de la ville de Montréal (VM-36 Fonds de la Commission de la voirie).

Annexes

Annexe A Fiche des biens immobiliers
Annexe B Catalogue des photographies
Annexe C Plan des travaux
Annexe D Fiches des forages de 2022

Annexe A Fiche des biens immobiliers

VILLE DE MONTRÉAL
INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
	MTL22-13-07	1B1	

Nom ou identification du vestige :

Dalle de béton

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : trois quart sud de la sous-opération 1B

Lot :
Sous: Couche de brique entières ou fragmentaires et de mortier de chaux
Sur: Sable moyen faiblement limoneux brun foncé (sol naturel d'origine)

Vestiges :
Appuyé contre: parement sud du premier degré de l'empattement 1B2
Imbriqué à:

Date : 28 novembre 2022

Orientation:

Description :

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

béton

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

béton coulé et lissé en surface

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 1

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Sable moyen faiblement limoneux brun foncé (sol naturel d'origine occupé)

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 1,60 m max. dégagée nord-sud

largeur: 1,10 m max. dégagée est-ouest

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	45,19		45,04	0,15 m	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel. Continue vers l'ouest, l'est et le sud

Intégrité :

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

A été en partie démoli par les travaux d'excavations d'une tranchée de reconnaissance géotechnique

Références :

569
Archéologue: Nadine Chénier

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
	Carnet p. 9	p. 9 et 10	

Photos: MTL22-07-03-NUM1-10

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Plancher à l'intérieur d'un bâtiment construit entre 1915 et 1926 sur le lot cadastral 2 003 090, et démoli entre 1970 et 1976. Le bâtiment aurait abrité une compagnie spécialisée dans la fabrication de harnais.

Datation :

1915-1926 à 1970-1976

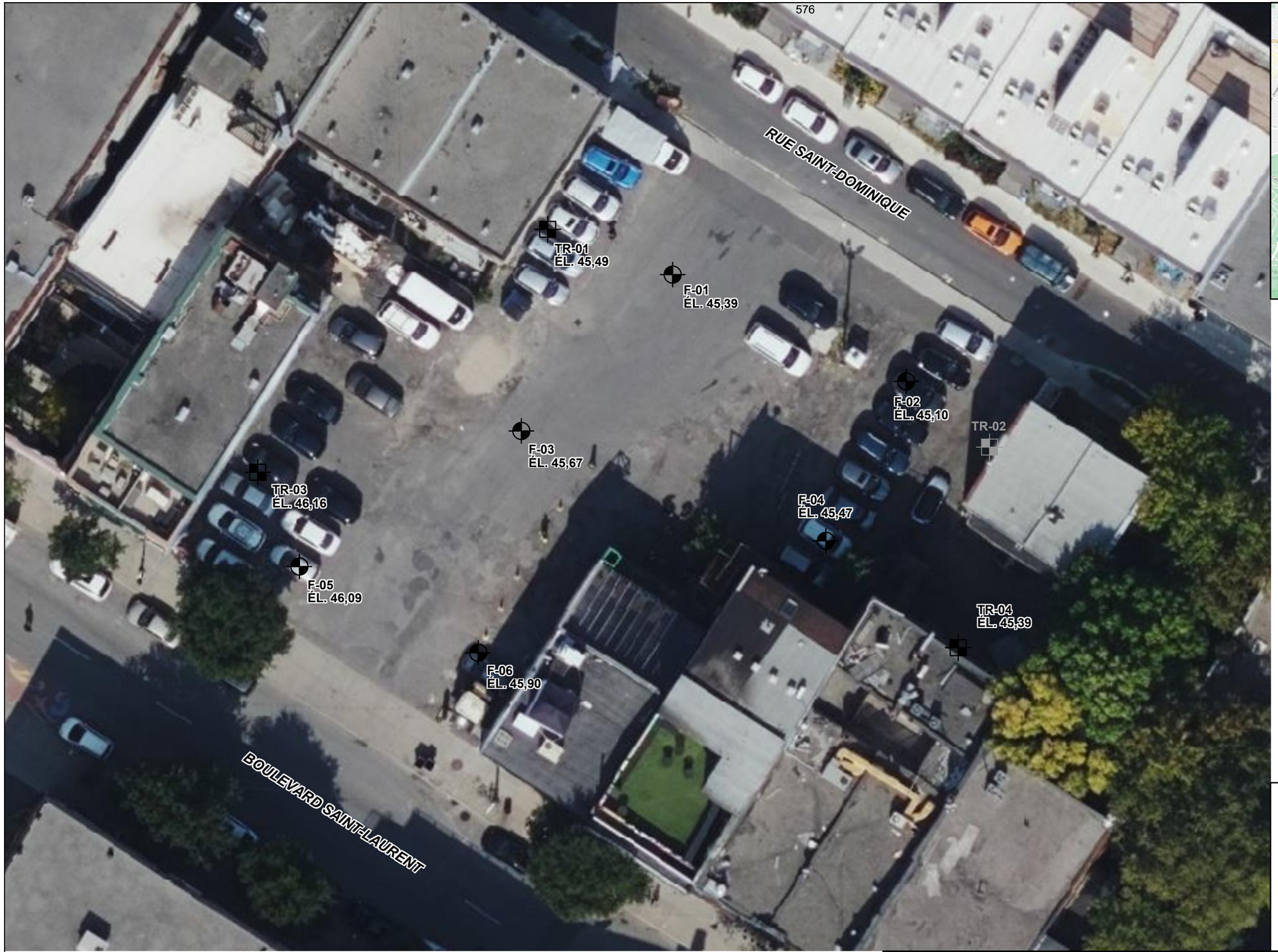
Commentaires :

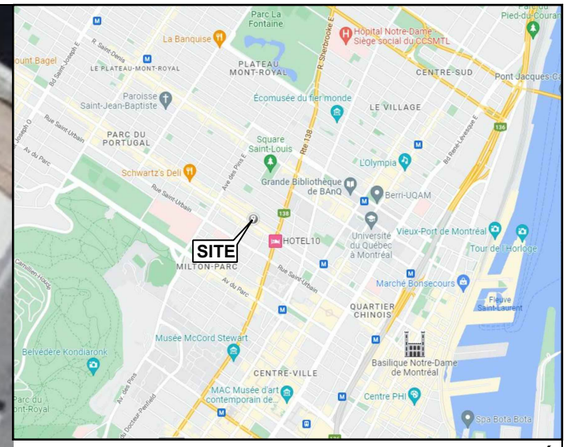
Annexe B Catalogue des photographies

Projet : **MDH2255** **Archéologue :** **Nadine Chénier**
Film N° : **MTL22-17-03-NUM1** **Type de film :** **numérique**

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
28-11-2022	1	PB280001	Sous-opération 1A	Localisation générale de la sous-opération	N.-O.
28-11-2022	2	PB280002	Sous-opération 1A	Excavation mécanique en cours de réalisation	O.-N.-O.
28-11-2022	3	PB280003	Sous-opération 1A	Vue de la façade avant du 3547, boulevard Saint-Laurent	N.-E.
28-11-2022	4	PB280004	Sous-opération 1A	Vue des déblais d'excavation (avec pierres, briques, béton, tuyaux, membranes, etc.)	N.-E.
28-11-2022	5	PB280005	Sous-opération 1A	Paroi ouest	O.
28-11-2022	6	PB280006	Sous-opération 1A	Fond atteint	O.
28-11-2022	7	PB280007	Sous-opération 1A	Paroi ouest, fond atteint et mur de fondation en béton (en cours d'excavation)	N.-O.
28-11-2022	8	PB280008	Sous-opération 1A	Paroi ouest, fond atteint et mur de fondation en béton (fin de l'excavation)	N.-O.
28-11-2022	9	PB280009	Sous-opération 1B	Localisation générale de la sous-opération et début de l'excavation	E.-N.-E.
28-11-2022	10	PB280010	Sous-opération 1B	Excavation mécanique en cours (démantèlement de la dalle de béton 1B1)	O.
28-11-2022	11	PB280011	Sous-opération 1B	Paroi ouest	O.
28-11-2022	12	PB280012	Sous-opération 1B	Paroi ouest, fond atteint et mur de fondation en béton (fin de l'excavation)	N.-O.
28-11-2022	13	PB280013	Sous-opération 1B	Fond atteint	O.
28-11-2022	14	PB280014	Sous-opération 1C	Localisation générale de la sous-opération	S.-O.
28-11-2022	15	PB280015	Sous-opération 1C	Paroi sud	S.-S.-O.
28-11-2022	16	PB280016	Sous-opération 1C	Paroi sud, fond atteint et mur de fondation en maçonnerie de pierre et mortier	S.-O.
28-11-2022	17	PB280017	Sous-opération 1C	Fond atteint	S.

Annexe C Plan des travaux





PLAN CLÉ

LÉGENDE

F-01 **ÉL. 45,39**	FORAGE, NUMÉRO ET ÉLÉVATION DE LA SURFACE DU SOL (m)
TR-01 **ÉL. 45,49**	TRANCHÉE DE RECONNAISSANCE, NUMÉRO ET ÉLÉVATION DE LA SURFACE DU SOL (m)
TR-02	TRANCHÉE ANNULÉ

0 3 6 9m

1:300

Système de Coordonnées:
MTM Zone 8 - NAD83

N

GHD

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL
3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QC
NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ
MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL
ÉTUDE GÉOTECHNIQUE
LOCALISATION DES SONDAGES

Numéro de Projet **12594336**
Date **01/12/2022**

12594336-A1-1

Fichier CAD: G:\661\12594336\Conception numérique\ACAD\Figures\12594336a1-dessin1.dwg
Imprimé le: 12/1/2022 3:57:54 PM

Source de Données:

Annexe D Fiches des forages de 2022

580

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-01

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299228.5
Y : 5041550.1
Z : 45.39

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD
0.00	45.39		Surface du sol							
0.10	45.29		Enrobé bitumineux (100mm)							
			Remblai: Silt sableux, traces de gravier, brun, humide, lâche à compact		CF-1	49			9-5-4	9
					CF-2	28			9-5-4-6	9
					CF-3	21			1-8-4-4	12
1.83	43.56		**Sol naturel:** Argile silteuse, traces de sable et gravier, grise, humide, ferme		CF-4	80			1/30cm-1-2	1
					CF-5	79			P.M. 45cm-2	1
3.05	42.34		Silt sableux, traces de gravier et d'argile, brun-gris, humide, très lâche à lâche		CF-6	56			2-4-4-5	8
					CF-7	79			1-1-2-3	3
					CF-8	64			1-2-3-5	5
					CF-9	48			2-4-4-4	8
					CF-10	48			P.M./30cm 3-4	3
6.71	38.68		Fin du forage							

RÉSULTATS DES ESSAIS

○ Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa)
w_P w_L Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa)
● Indice "N" standard
▲ Indice "N_C" dynamique

10 20 30 40 50 60 70 80 90

Niveau d'eau

581

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-02

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299245.8
Y : 5041542.2
Z : 45.10

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD
0.00	45.10		Surface du sol							
0.03	45.07		Enrobé bitumineux (30mm)							
0.11	44.99		**Fondation granulaire:** Pierre concassée de calibre apparent 20-0mm, grise, humide, compacte		CF-1	50			4-7-10-5	17
			Remblai: Sable silteux, traces de gravier, brun, un peu humide Présence de débris (briques rouges)		CF-2	23			4-5-1-1	6
1.52	43.58		**Sol naturel:** Argile silteuse, traces de sable et gravier, grise, humide, ferme		CF-3	64			1-1-1-1	2
					CF-4	93			P.M	1
					CF-5	95			P.M	1
3.05	42.05		Silt sableux, traces de gravier, brun-gris, humide, lâche à compact		CF-6	34			2-4-6-6	10
					CF-7	59			5-5-6-6	11
					CF-8	75			2-5-6-6	11
					CF-9	66			2-3-4-6	7
					CF-10	74			3-4-6-7	10
					CF-11	77			1-4-6-6	10
					CF-12	62			3-6-7-10	13

RÉSULTATS DES ESSAIS

○ Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa)
w_P w_L Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa)
● Indice "N" standard
▲ Indice "N_C" dynamique

10 20 30 40 50 60 70 80 90

Niveau d'eau

582

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-02

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299245.8
Y : 5041542.2
Z : 45.10

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD
10.00	35.10		Surface du sol							
					CF-13	69			3-7-8-11	15
11.59	33.51		devenant saturé, compact à dense avec présence de blocs et/ou cailloux		CF-14	79			33-50/13cm	R
					CF-15	39			27-15-13-14	28
					CF-16	96			30-50/13cm	R
14.91	30.19		Fin du forage							

RÉSULTATS DES ESSAIS

○ Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa)
w_P w_L Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa)
● Indice "N" standard
▲ Indice "N_C" dynamique

10 20 30 40 50 60 70 80 90

Niveau d'eau

583

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-03

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299217.4
Y : 5041538.5
Z : 45.67

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD
0.00	45.67		Surface du sol							
0.10	45.57		Enrobé bitumineux (100mm)							
			Remblai: Silt sableux, traces de gravier, brun, humide, lâche à compact. Présence de débris (briques rouges)		CF-1	59			16-11-6	27
					CF-2	75			5-6-7-5	13
					CF-3	79			1-2-2-2	4
1.83	43.84		**Sol naturel:** Argile silteuse, traces de sable et gravier, grise, humide, ferme		CF-4	79			2-3-2-2	5
					CF-5	79			P.M.30cm 1-3	1
3.05	42.62		Silt sableux, traces de gravier et d'argile, gris à brun, humide, lâche à très lâche		CF-6	75			2-3-4-4	7
					CF-7	70			P.M.30cm 2-2	2
					CF-8	49			2-3-4-4	7
					CF-9	66			P.M./30cm 3-3	3
					CF-10	66			P.M./30cm 3-3	3
6.71	38.96		Fin du forage							

RÉSULTATS DES ESSAIS

○ Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa)
w_P w_L Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa)
● Indice "N" standard
▲ Indice "N_C" dynamique

10 20 30 40 50 60 70 80 90

Niveau d'eau

584

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-04

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299239.8
Y : 5041530.4
Z : 45.47

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD
0.00	45.47		Surface du sol							
0.03	45.44		Enrobé bitumineux (30mm)							
0.18	45.29		**Fondation granulaire:** Pierre concassée de calibre apparent 20-0mm, grise, humide, compacte		CF-1	69			3-7-10-3	17
			Remblai: Sable silteux, traces de gravier, brun, humide, lâche à compact		CF-2	57			2-3-3-4	6
1.52	43.95		**Sol naturel:** Argile silteuse, grise, humide, ferme		CF-3	70			1-1-1-2	2
1.83	43.64		Silt sableux, traces de gravier et d'argile, brun-gris, humide, lâche à compact		CF-4	57			4-4-6-4	10
					CF-5	57			2-4-4-5	8
					CF-6	52			3-3-5-5	8
					CF-7	66			3-5-6-5	11
					CF-8	79			5-6-6-7	12
					CF-9	57			6-7-10-11	17
					CF-10	69			4-6-8-10	14
6.71	38.76		Fin du forage							

RÉSULTATS DES ESSAIS

○ Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa)
w_P w_L Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa)
● Indice "N" standard
▲ Indice "N_C" dynamique

10 20 30 40 50 60 70 80 90

Niveau d'eau

585

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-05

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299201.0
Y : 5041528.5
Z : 46.09

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD
0.00	46.09		Surface du sol							
0.04	46.05		Enrobé bitumineux (40mm)							
			Remblai: Silt sableux, un peu de gravier, brun, un peu humide à humide Présence de cailloux et/ou blocs		CF-1	61			13-20-16-35	36
					CF-2	49			17-18-13-14	31
					CF-3	52			7-22-18-22	40
					CF-4	33			3-50/1cm	R
2.44	43.65		Argile silteuse, traces de sable et gravier, grise, humide, ferme		CF-5	59			P.M./30cm	R
3.05	43.04		**Sol naturel:** Silt sableux, traces de gravier et d'argile, gris-brun, humide, lâche		CF-6	52			2-3-4-4	7
					CF-7	59			1-3-4-4	7
					CF-8	61			1-4-5-6	9
					CF-9	57			2-3-6-5	9
					CF-10	48			3-3-5-5	8
7.62	38.47		devenant compact		CF-11	48			1-5-5-6	10
					CF-12	74			4-7-8-11	15

RÉSULTATS DES ESSAIS

○ Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa)
w_P w_L Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa)
● Indice "N" standard
▲ Indice "N_C" dynamique

10 20 30 40 50 60 70 80 90

Niveau d'eau

586

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-05

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299201.0
Y : 5041528.5
Z : 46.09

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD
10.00	36.09		Surface du sol							
					CF-13	25			8-11-12-10	23
12.19	33.90		devenant saturé et très dense avec présence de blocs et/ou cailloux		CF-14	100			50/13cm	R
					CF-15	71			40-50/13cm	R
13.99	32.10		Refus d'enfoncement de la tarière sur roc probable Fin du forage							

RÉSULTATS DES ESSAIS

Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa)
w_P w_L Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa)
● Indice "N" standard
▲ Indice "N_C" dynamique

10 20 30 40 50 60 70 80 90

Niveau d'eau

587

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-06

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299214.2
Y : 5041522.2
Z : 45.90

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD
0.00	45.90		Surface du sol							
0.03	45.87		Enrobé bitumineux (30mm)							
			Remblai: Silt sableux, traces de gravier, brun, un peu humide. Présence de débris (briques rouge)		CF-1				11-10-11-24	21
					CF-2				17-8-6-4	14
					CF-3				3-3-2-2	5
2.13	43.77		**Sol naturel:** Silt sableux, traces de gravier et d'argile, gris-brun, humide, très lâche à compact		CF-4				4-11-3-3	14
					CF-5				2-2-3-3	5
					CF-6				1-1-2-2	3
					CF-7				1-1-2-3	3
					CF-8				2-1-2-4	3
					CF-9				2-3-5-7	8
					CF-10				2-4-8-7	12
6.71	39.19		Fin de l'échantillonnage Début de l'essai de pénétration dynamique							

RÉSULTATS DES ESSAIS

Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa)
w_P w_L Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa)
● Indice "N" standard
▲ Indice "N_C" dynamique

10 20 30 40 50 60 70 80 90

Niveau d'eau

2 10 19 28 33 40 51 65 84 87 89 96

588

RAPPORT DE FORAGE

FORAGE No: F-06

CLIENT: MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

PROJET: NOUVEAU BÂTIMENT MULTI-ÉTAGÉ - MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE DE MONTRÉAL

LOCALISATION: 3527, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL, QUÉBEC

DÉCRIT PAR: S. SABRI VÉRIFIÉ PAR: P. WOJTASZCZYK

COORDONNÉES GÉODÉSIQUES (MTM, NAD 83) (m)
X : 299214.2
Y : 5041522.2
Z : 45.90

▼ - NIVEAU D'EAU
Date :
Profondeur (m) :

Plan de localisation : 12594336-A1-1

Type de forage : Tarière
Calibre du carottier :
Type de marteau : --
Rapport d'énergie : N/A
Date (début) : 2022-12-08
Date (fin) : 2022-12-08

TYPE ÉCHANTILLON
CF(E) - Cuillère fendue (Environnement)
CR(E) - Carottier diamanté
TA(E) - Tarière
TEE - Tube Échantillonnage Environnement
TM - Tube à paroi mince
VR(E) - Vrac

ÉTAT ÉCHANTILLON
Remanié
Intact
Forage au diamant
Perdu

ESSAIS RÉALISÉS
AC : analyse chimique
AG: analyse granulométrique
SD: analyse sédimentométrique
w_L: limite liquide
w_P: limite plastique
w : teneur en eau
C_u: cisaillement non drainé
Dup: éch. duplicata prélevé

PRÉLIMINAIRE

COUPE STRATIGRAPHIQUE				ÉCHANTILLON						RÉSULTATS DES ESSAIS	
Profondeur (m)	Élévation (m)	Symbole	Stratigraphie	État	Type et Numéro	Récupération %	Autres Essais	PID (ppm)	Coups par 6 po / 15 cm (Calibre)	N ou RQD	Teneur en eau (%) △ C_u (Terrain, kPa) ⊢ Limites d'Atterberg (%) □ C_u (Lab, kPa) ● Indice "N" standard ▲ Indice "N_C" dynamique 10 20 30 40 50 60 70 80 90
10.00	35.90		Surface du sol								Niveau d'eau
											100
10.33	35.57		Fin de l'essai de pénétration dynamique Fin de du forage								

11.0
12.0
13.0
14.0
15.0
16.0
17.0
18.0
19.0